3 1761 11557433 7


Digitized by the Internet Archive
in 2022 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761115574337

CA1
IA
A55

Indian and Northern Affairs Canada
Affaires indiennes et du Nord Canada

1985-1986 Annual Report

LIBRARY
MAY 2 0 1987
University of Toronto

Canada

Published under the authority of the
Hon. Bill McKnight, P.C., M.P.,
Minister of Indian Affairs and
Northern Development,
Ottawa, 1986.

QS-6031-000-BB-A1
Catalogue No. R1-1986
ISN 0-662-54861-2

© Minister of Supply and Services Canada



I am pleased to present the report of the Department of Indian Affairs and Northern Development for the fiscal year 1985-86.

This was a historic year for the department, and for the Indian and Inuit people of Canada and for Northerners. It was a year of change. Important amendments to the Indian Act were passed by Parliament, eliminating sexual discrimination and providing for band control of membership. Legislation enabling the Sechelt Indian band of British Columbia to proceed with self-government was introduced in Parliament. Initiatives were undertaken to develop northern economic and constitutional policies aimed at finding northern solutions to northern concerns. Responsibilities were transferred to the two territorial governments and administrative activities were streamlined. There was progress on land claims and a renewed emphasis upon economic development in Indian and Inuit communities and in the Territories.

During the 1985-86 year, I believe this Department's policies and programs helped to improve the position of the Indian and Inuit peoples and Northerners in Canadian society. My predecessor, The Honourable David Crombie, was determined to remove as many obstacles to the development of Native and Northern Governments as possible and I am honoured to follow the leadership he has shown.

Bill McKnight

DEPARTMENTAL PROFILE

A Change in Direction 2

Organization 5

HIGHLIGHTS

Bill C-31 8

First Ministers' Conference 8

Self-Government 8

Sechelt Self-Government Act 8

Indian Commission of Ontario 8

Comprehensive Claims 9

Indian Economic Development 9

Yukon Indian Land Claim 9

Grassy Narrows and Islington Bands 10

Cree-Naskapi Commission 10

Yukon Mine Sold 10

Circumpolar Visits 10

	INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM	
Self-Government Sector	**Comprehensive Claims**	12
	Yukon Indian Land Claim	12
	Tungavik Federation of Nunavut	13
	Dene-Métis Claim	13
	Labrador Inuit Association	13
	Conseil Attikamek-Montagnais	13
Lands, Revenues and Trusts Sector	**Operations Branch**	14
	Specific Claims Branch	15
	Indian Environmental Protection Branch	16
Economic Development Sector	**Indian Community Human Resource Strategies Program**	18
	Resources and Institutions	18
	Indian Minerals (West) Directorate	19
	Indian Minerals (East) Directorate	19
Indian Services Sector	**Education**	20
	Social Development	21
	Housing	21
	Band Support	22
	Capital Programs	22
	Indian/Inuit Management Development	22
	Alternative Funding Arrangements	24

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

Northern Policy and Coordination Branch 26

Northern Resources and Economic Planning Branch 27

Renewable Resources and Northern Environment Branch 28

Northern Regulatory Review Branch 29

Western Arctic Inuvialuit Agreement 29

CANADA OIL AND GAS LANDS ADMINISTRATION

Exploration 32

New Discoveries 32

Development and Production 33

Industrial and Employment Benefits 33

ADMINISTRATION PROGRAM

Finance and Professional Services

Management Practices Branch 36

Management Services Branch 37

Technical Services and Contracts Branch 37

Finance Branch 38

Departmental Audit Branch 38

Personnel 38

ADMINISTRATION PROGRAM

Communications 39

Executive Support Services 40

REGIONAL OFFICES

Atlantic 43

Quebec 45

Ontario 49

Manitoba 51

Saskatchewan 54

Alberta 56

British Columbia 59

Yukon 61

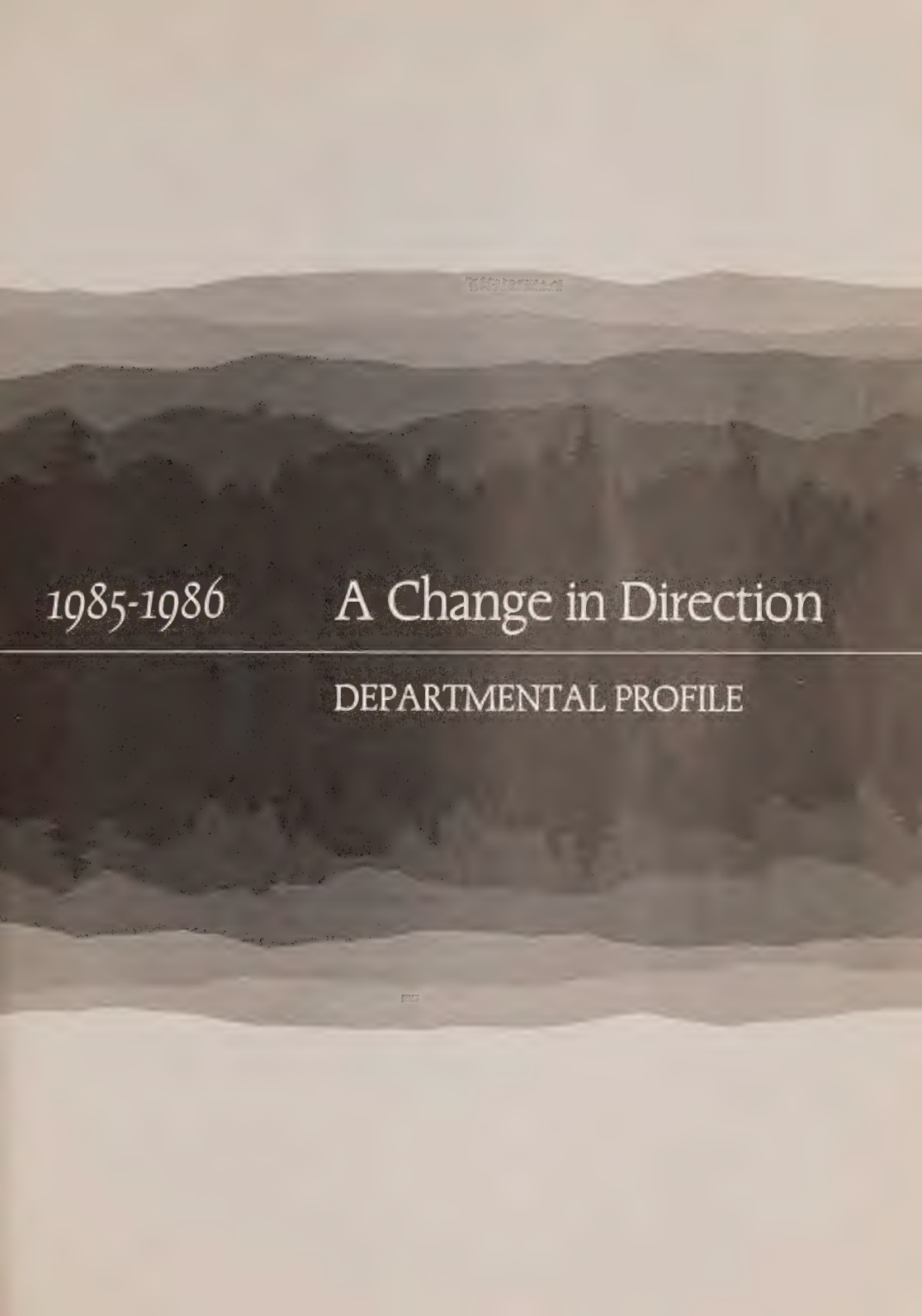
Northwest Territories 65

APPENDIX I

Financial Summary 70

APPENDIX II

Departmental Publications 72



1985-1986 A Change in Direction

DEPARTMENTAL PROFILE

A Change in Direction

In 1966, under legislation creating a new Department of Indian Affairs and Northern Development, the Minister was made responsible for Indian and Inuit Affairs, and the Yukon and Northwest Territories and their resources.

In the ensuing years, the economic and social development of the north and of Indian and Inuit peoples across Canada accelerated rapidly. The territorial governments assumed a broad range of provincial-type responsibilities and the native people asserted a stronger voice in the administration and control of their own affairs.

In 1985-86, legislation passed by Parliament and a major internal reorganization gave expression to a change in direction for the department. Four priority themes, central to the well-being of native communities and individuals were identified:

* Self-government;
* Economic development;
* Quality of community life; and
* Protection of the federal government/Indian special relationship.

Consistent with these key themes, broad goals were established to:

* Shift decision-making to Indian communities through practical action on the self-government front;
* Remove barriers to jobs and investment to enable economic growth;
* Put in place better housing, education and social services tailored to local community needs; and to
* Achieve more productive and professional management of Indian lands and monies.

To address these priorities quickly and effectively, the department undertook a restructuring aimed at making it an "enabler" and an advocate for native initiatives and less a controller and regulator of Indian matters.

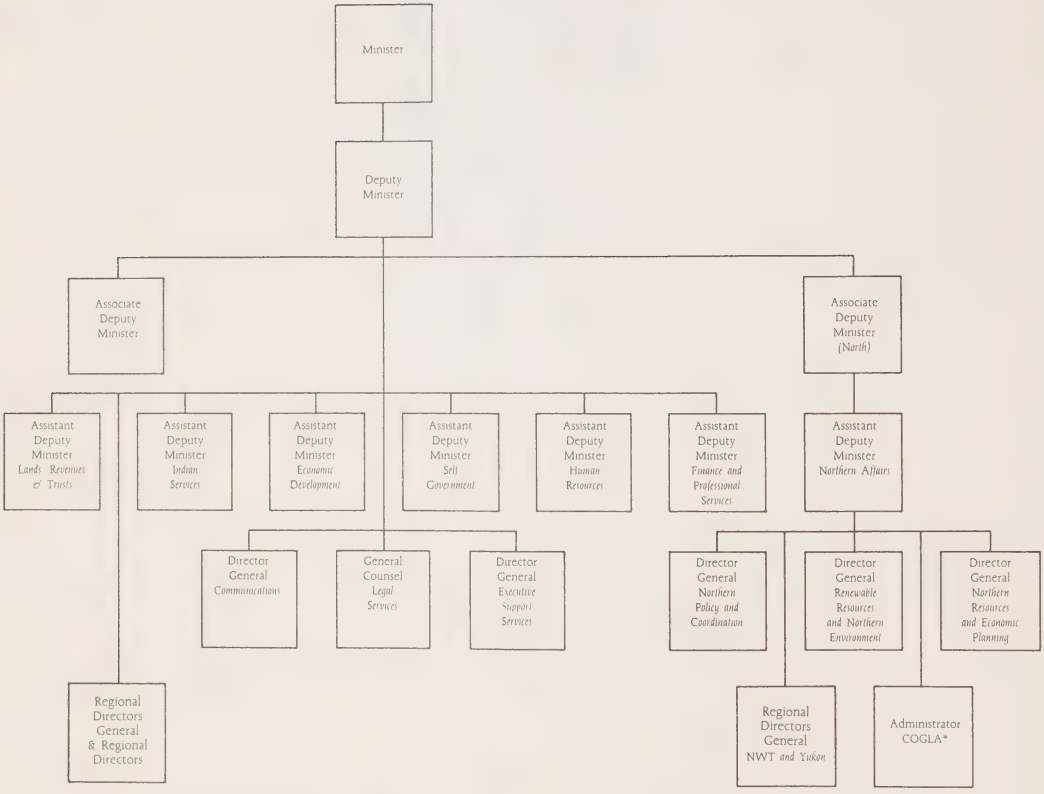
In whole, or in part, the department administered the following statutes:

* Alberta Natural Resources Act
* Arctic Waters Pollution Prevention Act
* British Columbia Indian Cut-Off Lands Settlement Act
* British Columbia Indian Reserves Mineral Resources Act
* Canada Land Surveys Act

* Caughnawaga Indian Reserve Act
* Condominium Ordinance Validation Act
* Cree-Naskapi (of Quebec) Act
* Department of Indian Affairs and Northern Development Act
* Dominion Water Power Act
* Fort Nelson Indian Reserve Minerals Revenue Sharing Act
* Indian Act
* Indian Lands, Settlement of Differences Act
* Indian Oil and Gas Act
* Indian (Soldier Settlement) Act
* James Bay and Northern Quebec Native Claims Settlement Act
* Lac Seul Conservation Act
* Lake of the Woods Control Board Act
* Land Titles Act
* Manitoba Natural Resources Act
* Manitoba Supplementary Provisions Act
* National Wildlife Week Act
* Natural Resources Transfer (School Lands) Amendment Act
* New Brunswick Indian Reserves Agreement Act
* Newfoundland National Park Act
* Northern Canada Power Commission Act
* Northern Inland Waters Act
* Northwest Territories Act
* Nova Scotia Indian Reserves Agreement Act
* Public Lands Grants Act
* Railway Belt Act
* Railway Belt and Peace River Block Act
* Railway Belt Water Act
* St. Peter's Indian Reserve Act
* St. Regis Indian Reservation Act
* Saskatchewan and Alberta Roads Act
* Saskatchewan Natural Resources Act
* Songhees Indian Reserve Act
* Territorial Lands Act
* Waterton Glacier International Peace Park Act
* Western Arctic (Inuvialuit) Claims Settlement Act
* Yukon Act
* Yukon Placer Mining Act
* Yukon Quartz Mining Act

The Canada Oil and Gas Lands Administration (COGLA) was established in 1981 as a separate agency reporting to both

Organizational Structure



* COGLA reports jointly to the Department of Indian Affairs and Northern Development and Energy, Mines and Resources Canada.

the Minister of Indian Affairs and Northern Development and the Minister of Energy, Mines and Resources. Charged with regulating oil and natural gas exploration and development on Canada's frontier lands, COGLA administered two statutes:

* Canada Oil and Gas Act
* Oil and Gas Production and Conservation Act

Organization

With the political decision to accelerate the shift of decision-making to native people, the department began a major restructuring process to provide the engine for change. In support of the newly-defined key themes:

* A systematic rebuilding of the management team begun when a new Deputy Minister was appointed in January 1985, continued during the 1985-86 fiscal year;
* The position of the chief officer of the Northern Affairs Program was raised from assistant to associate deputy minister and a new assignment made;
* A commitment to a realignment of the Northern Affairs Program resources was made to strengthen the department's work in the north;
* The Indian Affairs Program was reorganized into four main sectors, corresponding to the newly-defined priorities, each headed by an Assistant Deputy Minister;
* A major emphasis was placed on improved management and control;
* Changes occurred at the regional level which resulted in Regional Directors General now reporting to the Deputy Minister. In the program areas, they still received direction from the sector ADMs;
* Regional office structures were patterned on that of headquarters and, where Indians agreed, functions were being transferred to individual communities;
* Increased management responsibility was given to the regions and staff was regrouped to bring a better balance among them;
* A system of frequent management group meetings was established involving all senior headquarters managers and Regional Directors General; and
* The Indian Minerals (East) and (West) Offices were transferred to the Economic Development Sector from the Lands, Revenues and Trusts Sector.

1985-1986

A Change in Direction

HIGHLIGHTS

Highlights

Bill C-31

On June 28, 1985, Royal Assent was given to Bill C-31, an act to amend the *Indian Act*. The amendments ended discrimination against Indian women, restored Indian rights to those who had lost them unfairly, and significantly enhanced the jurisdiction of Indian community governments, mainly by providing for band control of their own membership.

Subsequent departmental activities were largely directed to the implementation of the provisions of Bill C-31. The department assisted native associations financially to create greater awareness of the changes, and to assist those eligible to apply.

By March 31, 1986, more than 50,000 individuals had applied to have their Indian status confirmed, and 6,339 had been entered on the Indian register.

First Ministers' Conference

A First Ministers' Conference on Aboriginal Constitutional Matters was held April 2-3, 1985, in an attempt to reach agreement on a definition of aboriginal rights in the Constitution.

Self-Government

In November 1985, the government approved an approach to aboriginal self-government involving the constitutional process as well as parallel processes emphasizing community self-government negotiations. Special funding was approved for self-government negotiations during fiscal '86/87.

Sechelt Self-Government Act

The government introduced Bill C-93, the *Sechelt Indian Band Self-Government Act*, to establish self-governing arrangements for the Sechelt Indian community of British Columbia.

Indian Commission of Ontario

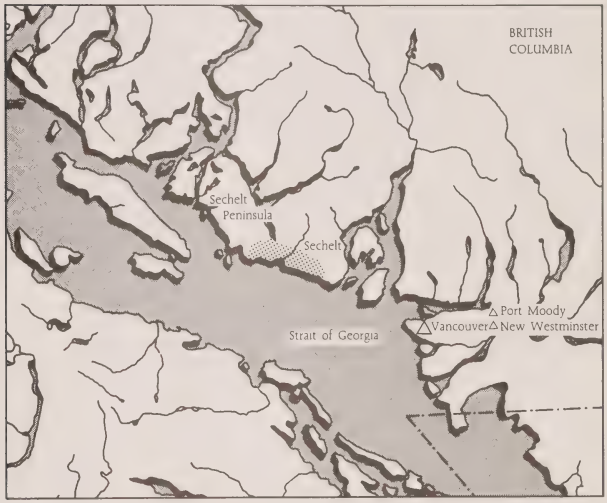
Tripartite self-government negotiations with Indian groups and communities were begun in addition to continuing tripartite negotiations on such matters as social services and fishing. The Indian Commission of Ontario (ICO) plays the role of facilitator in these activities. The mandate of the Ontario Tripartite Process and the ICO was extended for a further three years (to March 31, 1989).

Comprehensive Claims

An independent task force, appointed in July 1985 to review the comprehensive claims policy, submitted its report in March 1986. The task force, under the chairmanship of Mr. Murray Coolican, made a number of recommendations which were being considered in the preparation of a comprehensive claims policy.

Indian Economic Development

A task force on Indian economic development, commissioned by the Deputy Minister, presented its report on December 16, 1985. The economic development program is being tailored to fit the task force recommendations.



Location of the Sechelt Indian Band

Yukon Indian Land Claim

With the signing of a Memorandum of Understanding between the Council for Yukon Indians and the Yukon Territorial Government, negotiations on the Yukon Indian land claim resumed in January 1986. The negotiations had been suspended since December 1984.

Grassy Narrows and Islington Bands

By effecting payment of approximately $4,654,000 to two corporations established by the Grassy Narrows Band, the department fulfilled the obligations arising from articles (1) and (2) of an agreement reached between the Band and Canada in June 1984. Payment of $3,067,000 was made to the Keewache-ete-min Community Development Corporation, and of $1,586,000 to the Minnow-say-win Social Services Development and Planning Corporation.

In November 1985, an agreement was reached between the federal government, Ontario, Reed Inc., Great Lakes Forest Products Ltd. and the Islington and Grassy Narrows Bands on the terms of a settlement of claims arising from the mercury contamination of the Wabigoon and English rivers. These terms included $16,667,000 to be paid in compensation to the two bands, with $2,750,000 of this amount to be contributed by the federal government. Two million dollars of the total settlement amount was to be used for a Mercury Disability Fund for purposes of compensating individual band members.

Cree-Naskapi Commission

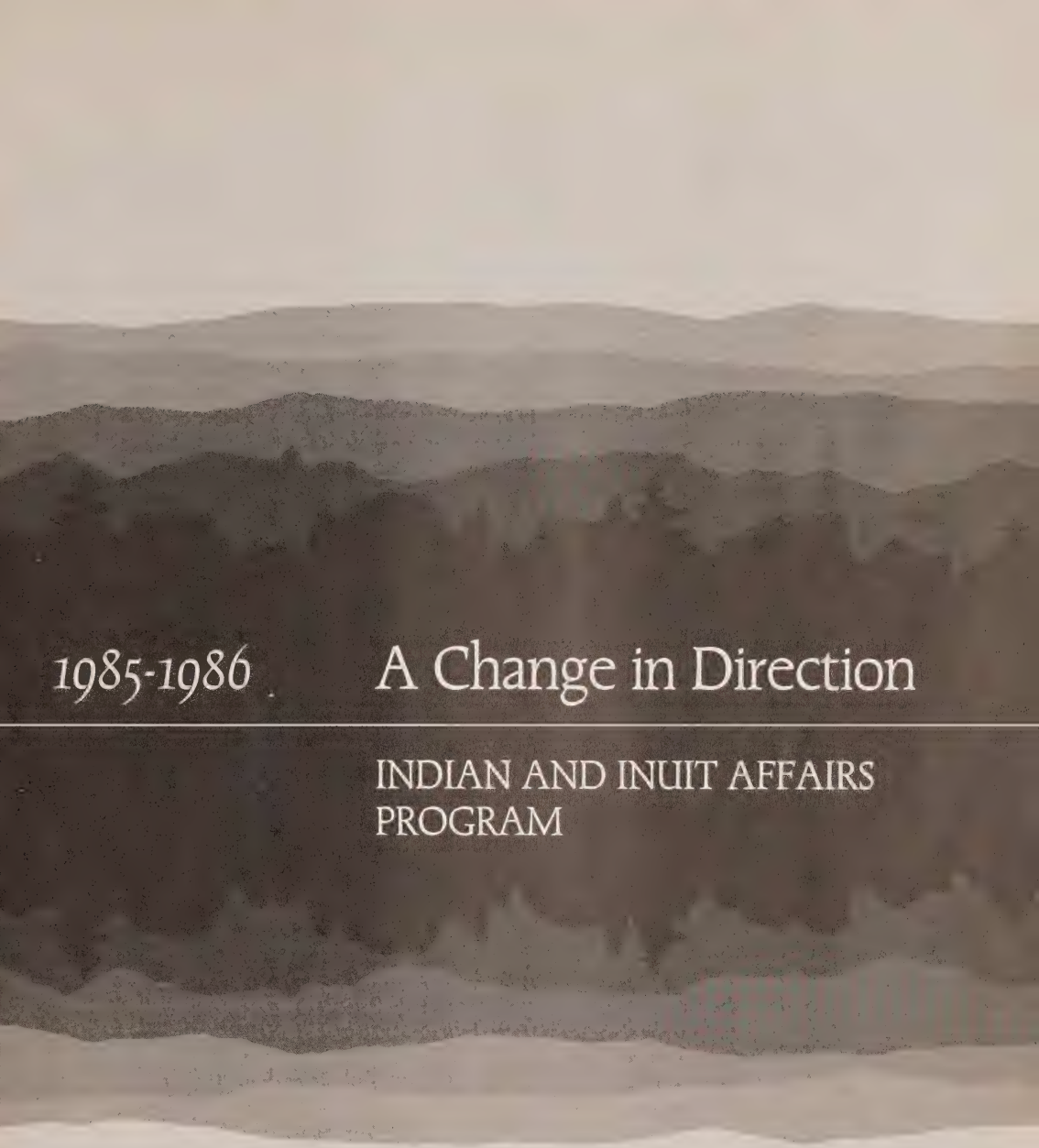
Under the *Cree-Naskapi (of Quebec) Act*, a Cree-Naskapi Commission was created in December 1985 to help reconcile conflicts between individuals and band governments in the nine Cree and Naskapi communities.

Yukon Mine Sold

With the assistance of the federal and territorial governments, the Faro mine in Yukon was sold by Dome Petroleum Ltd. to Curragh Resources in November 1985. The new owners planned to resume production in June 1986.

Circumpolar Visits

During the year, the Minister, in the interest of circumpolar affairs, visited Greenland, Iceland and Denmark.



1985-1986 A Change in Direction

INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM

Self-Government Sector
Lands, Revenues and Trusts Sector
Economic Development Sector
Indian Services Sector

Self-Government Sector

The Self-Government Sector undertook a number of activities directed to establishing formally a new relationship between the federal government and Indian and Inuit peoples based on increased community control and self-reliance.

Efforts focused on constitutional development regarding aboriginal rights, comprehensive claims policies and negotiations, and the establishment of aboriginal self-government institutions through new legislation, legislative amendments or formal agreements. Research, consultation and negotiation activities were conducted to formalize practical arrangements for community self-government and comprehensive claims settlements.

Significant moves were made during the year in the course of reaching the sector's objectives:

* Participation in a First Ministers' Conference on Aboriginal Constitutional Matters, April 2-3, 1985, seeking an agreement on a definition of aboriginal rights in the Constitution;
* Bill C-93, the *Sechelt Indian Band Self-Government Act*, was introduced in the House of Commons on February 5, 1986. The legislation provides self-government to the Sechelt Indian Band in British Columbia; and
* Under the *Cree-Naskapi (of Quebec) Act*, a Cree-Naskapi Commission was created in December 1985 to help reconcile conflicts between individuals and band governments in the nine Cree and Naskapi communities. The three-member commission was selected by the bands themselves.

Comprehensive Claims

An independent task force, under the chairmanship of Mr. Murray Coolican, undertook a review of the comprehensive claims policy. The task force consulted with claimant groups and other interested parties and submitted to the Minister wide-ranging recommendations for change.

At the end of the fiscal year, the department was in the process of reviewing these recommendations.

Yukon Indian Land Claim

Negotiations on the Yukon Indian land claim, suspended in December 1984, resumed in January 1986. This followed the signing of a Memorandum of Understanding by the Council for

Yukon Indians and the Yukon Territorial Government which provided a basis for continued discussion and described linkages among land claims negotiations, program transfers and constitutional development in the territory.

Tungavik Federation of Nunavut

The Tungavik Federation of Nunavut, representing the Inuit of the Central and Eastern Arctic, initialled two subagreements relating to Inuit rights to water and benefits from nonrenewable resource development.

The federal review of a wildlife agreement neared completion.

Dene-Métis Claim

An interim agreement on key elements of land and resources was initialled in July 1985. Subsequent negotiations continued toward the completion of a package comprising the proposed main elements of a Dene-Métis land claim settlement, including land, wildlife, financial compensation and related topics.

Labrador Inuit Association

Discussions among the Labrador Inuit Association (LIA), the federal government, the province of Quebec and some Quebec native groups resulted in a draft subagreement on harvesting and the environment. Prenegotiation talks were also held with Newfoundland on the LIA comprehensive claim in that province.

Conseil Attikamek-Montagnais

The Conseil Attikamek-Montagnais completed an internal review of its claim and negotiation process in preparation for a renewal of negotiations involving the federal government and province of Quebec.

Lands, Revenues and Trusts Sector

The Lands, Revenues and Trusts Sector worked to fulfill the legal obligations of the government in all matters respecting Indians and lands reserved for Indians, except the development of natural resources which was assigned to the Economic Development Sector. Lands, Revenues and Trusts also undertook the assessment of specific claims submitted by Indian bands and con-

ducted negotiations on behalf of the Minister with a view to settling the claims.

Among the major achievements and highlights:

* Bill C-31, which received Royal Assent on June 28, 1985, amended the *Indian Act* and brought it into accord with the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. The amendments, retroactive to April 17, 1985, were based on three fundamental principles: that sexual discrimination be removed from the *Indian Act*; that Indian status within the meaning of the *Indian Act* and band membership rights be restored to persons who unfairly lost them; and that Indian bands have the right to assume control of their own membership;
* A revised Indian Lands Agreement for Ontario was confirmed by the Tripartite Council of federal and provincial ministers and Indian leaders in September 1985, with additional amendments approved in March 1986. The department agreed to seek legislation to implement the provisions of the agreement. The agreement would permit the province, on a band-by-band basis, to relinquish its interest in unsold surrendered Indian lands, and to transfer the province's 50 per cent interest in mineral royalties; and
* In the specific claims area, 32 sets of negotiations, involving 82 bands, were conducted. A major specific claims settlement in Saskatchewan involving the White Bear Band was finalized in January 1986.

Operations Branch

The branch fulfills the legal obligations of the government in matters affecting Indians and lands reserved for Indians. These obligations flow from treaties, the *Indian Act*, regulations and other legislation.

The Lands Directorate administered and managed approximately 2.6 million hectares comprising 2,261 reserves. Approximately 20,000 estates were under administration for deceased Indians, mental incompetents and minors.

The Legal Liaison and Support Directorate provided research support of a legal nature pertaining to current litigation, and it administered the test case funding budget.

The Membership and Statutory Requirements Directorate provided for the administration of membership requirements of the *Indian Act* which included the research related to entitlement to Indian status and band membership. The registrar

SETTLEMENTS REACHED	27
UNDER REVIEW	133
ADMINISTRATIVE REFERRAL*	61
REJECTED	23
NEGOTIATION PHASE**	82
SETTLEMENTS BEING COMPLETED	3
IN LITIGATION PROCESS	10
SUSPENDED***	7
TOTAL SUBMITTED TO MARCH 1986	346

Status of Submitted Specific Claims

*Refers to the referral of the grievance to departmental or other governmental programs for possible redress where claim cannot be accepted for negotiation under specific claims policy.

**Includes two group claims for treaty land entitlement claims in Saskatchewan (27) bands and Manitoba (23 bands).

***Refers to voluntary withdrawals of claims by the claimant group, usually for purposes of refining positions or arguments.

documented Indian births, deaths, marriages and related statistics.

The directorate also administered a number of functions related to elections, appeals, bylaws, treaty payments and other treaty entitlements. The membership registers have a direct bearing on all other responsibilities of Lands, Revenues and Trusts such as treaty payments, administration of elections, referenda, lands and resources. The directorate also administers band funds — revenue and capital monies received as a result of land and resource transactions.

A Bill C-31 Implementation Directorate was established to administer the amended provisions of the *Indian Act* relating to Indian status and band membership, as it was estimated that as many as 100,000 individuals would be applying to have their Indian status confirmed.

From June 28, 1985, to March 31, 1986, more than 27,000 applications for entitlement to Indian status were received. These applications were estimated to represent over 50,000 individuals. As of March 31, 1986, the directorate had reviewed and confirmed the entitlement to Indian status of 6,339 applicants.

In order to accelerate the processing of applications, the number of employees assigned to this area was increased and plans were being made for a second shift.

The directorate provided grants totalling $954,512 to 123 bands to assist in the development of band membership rules. Control of band membership was transferred to four bands.

One-time grants totalling $3.5 million were provided to 18 native organizations across Canada to promote awareness of the amendments to the *Indian Act* and to assist individuals wishing to apply for registration to Indian status.

Specific Claims Branch

The Specific Claims Branch was responsible for the assessment and settlement of specific claims. These were claims by Indian bands relating to the administration of land and other Indian assets and to the fulfillment of Indian treaties.

During the year, some 250 specific claims were under various stages of assessment or settlement, including 31 new claims submitted in 1985-86 and the balance carrying over from previous years. In terms of assessment, historical analyses were completed on 30 claims which were then referred to the Department of Justice for legal review. In turn, 35 opinions were received

from the Department of Justice on the acceptability of claims. Thirteen claims were accepted for negotiation while two claims were referred to other program areas for administrative remedy. No claims were rejected.

Thirty-two sets of negotiations, involving 82 bands, were conducted during the year. These included tripartite negotiations involving Canada and Manitoba, and Canada and Saskatchewan for the treaty entitlement claims of 25 bands in Manitoba and 27 bands in Saskatchewan. Four tentative settlements reached during the year were awaiting band ratification and government approval. The Sarcee Band settlement in Alberta was finalized in June 1985 and the White Bear Band settlement in Saskatchewan in January 1986. Two claims involving the Six Nations and Mississaugas of New Credit bands in Ontario were settled in December 1985.

One court case involving a specific claim was put in abeyance pending potential settlement through negotiations. Ten other specific claims were under litigation.

Work continued on the resolution of the five remaining British Columbia cut-off land claims involving federal compensation; eight such claims had been settled in previous years.

Indian Environmental Protection Branch

During the year, the branch made 45 contributions totalling $2 million from the fund established by the government in February 1984 for a three-year period to permit Indian and Inuit people to respond to projects with potential or existing socioeconomic and/or environmental impacts.

Walpole Island and the Chippewas of Sarnia bands received $42,000 to assess impacts from toxic wastes in the St. Clair River.

Several bands and Indian organizations in Quebec received $410,000 for assessment, strategy development and negotiation of environmental impacts related to James Bay hydro line construction, damming of a lake and the development of a national park.

The B.C. Alliance of Tribal Councils received $340,000 for research, participation in steering and technical committees and to make representation to the Fraser-Thompson Corridor review on issues related to the environmental impacts of CN Rail twin tracking.

Economic Development Sector

A task force on Indian economic development was commissioned during the year. It was asked to assess the state of Indian economic development and identify ways in which the department could facilitate the realization of economic opportunities in Indian communities. Toward that end, the task force was mandated to quantify the resource base available for future development.

It was also directed to examine the various programs impacting on Indian economic development. It was to look at the tax system as it affects Indian-owned businesses and propose modifications to spur Indian economic development. The task force was directed to generate momentum for increased business development and to consider structures within the department that could enhance economic development.

The task force report was presented on December 16, 1985, and implementation of the report commenced. Five key strategies were put in place. They were to:

* Increase Indian business participation within the mainstream Canadian business community and financial institutions;
* Address possible adjustments to the *Indian Act* and taxation policy which could overcome obstacles to business growth and economic development for interested bands;
* Increase the involvement of Indian financial and development institutions in the delivery of economic development services, and enhance the role of Indians in the management and exploitation of their natural resources;
* Improve Indian entrepreneurial, management and occupational skills training programs; and
* Optimize federal and provincial government support programming and service coordination.

During the year, under the administration of this program, the Indian Economic Development Fund and the Eskimo Loan Fund supported 984 projects valued at $38.1 million and made 669 contributions valued at $13.8 million. Through the Farm Credit Corporation, Agriculture Canada had 64 loan guarantees outstanding, valued at $3.2 million. Other governments and the private sector contributed $16.4 million in support of these projects.

Indian Community Human Resource Strategies Program

Under the Indian Community Human Resource Strategies Program, $23.8 million was made available for projects, including $1.5 million allocated for the Native Business Summit and Trade Show which was to be held in Toronto in June 1986.

The money was also used to support projects resulting in 165 long-term human resource development plans, 407 long-term jobs through support of community enterprises, 2,895 full-time and 686 part-time trainees in skill training, 950 trainees on the job leading to permanent employment, 1,473 people working on employment projects designed to provide skill enhancement, work experience and employment bridging, and 128 private sector internships and wage-support positions.

Resources and Institutions

Under the three-year, $14.5 million Resource Development Impact Program approved in February 1984, contributions were made toward 78 resource projects for the benefit of a number of Indian communities.

In northwestern Alberta, the Dene-Tha Band negotiated contracts with Interprovincial Pipeline Limited for the clearing of the Norman Wells Pipeline right-of-way. Indian employment and training programs were developed with Syncrude, Dome, Esso, Gulf, Campbell Red Lake Mines and other developers. Similar employment opportunity projects were developed in the Saskatchewan uranium mining areas and in gold mining projects in northern Ontario.

Under the Indian Fishermen's Economic Development Program, a further $11 million was allocated over a two-year period to stabilize native levels of participation in the west coast fishery.

Under a new five-year Federal/Provincial Forestry Agreement, $7 million was allocated for forestry programs on British Columbia Indian reserve lands.

A detailed review was undertaken of Indian agricultural activity in Manitoba and Saskatchewan which resulted in an extension of financial support for the Manitoba Indian Agricultural Program and the Saskatchewan Indian Agricultural Program. As well, technical and financial assistance continued in support of Indian wild rice development, the arts and crafts program and humane trapping initiatives.

Indian Minerals (West) Directorate

The directorate's mandate covers approximately 1.62 million hectares of land in British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Yukon and Northwest Territories held in trust for 355 bands on 1,866 reserves.

During the year, the directorate collected $321 million in royalties on behalf of bands. It disposed of 76,047 hectares of oil and gas rights on 10 reserves, resulting in approximately $5 million in bonuses, and collected an additional $3.5 million in annual rentals, seismic fees, etc.

More than 1,093 km of seismic tests were shot and 59 wells completed. The directorate carried out 15 detailed geological evaluations on 22 reserves and approved 64 applications for gas processing charges.

In the mining sector, 16 field projects were completed on 18 reserves.

Investigative work advanced to the point of allowing the opening of the Sumas Shale Mine to supply material for the Sumas brick products plant at Abbotsford.

Negotiations commenced with TransAlta Utilities to develop a thermal coal mine and power plant on Alberta's Blackfoot Reserve.

Indian Minerals (East) Directorate

The directorate, which was moved to Ottawa from Toronto in July 1985, has a mandate to deal with mineral resources on 2.75 million hectares of Indian and Inuit lands in Manitoba, Ontario, Quebec and the Maritimes. The directorate completed a geotechnical inventory of aggregates and petroleum resources potential for all reserves in Manitoba.

Negotiations continued with Quebec over the issue of staking mining claims by non-Indians on reserves in that province.

Some 73 band council resolutions were received which generated 137 geoscientific projects on 70 reserves. Thirty geoscientific projects, covering 90,000 hectares of Indian lands, were carried out and 2,400 line kilometers of surveys were conducted to assist natives in identifying the mineral potential of the lands set apart for their use and benefit.

Two peat deposits, three gold prospects, two quarries, one mineral water source and two sand and gravel deposits were identified. A gypsum mine, a gas distribution system, a peat oper-

ation and several aggregate operations on Indian lands were active during the year.

The directorate collected $200,000 in revenues from mineral activities. Indian workers earned $1.2 million in wages as a result of 48 full-time jobs, 10 seasonal jobs and 35 part-time jobs.

Thirty-nine band members participated in prospecting seminars in Quebec and Manitoba and 22 workshops were conducted at the band level.

The directorate extended its professional and technical services to the Cree, Naskapis and Inuit on their Category I lands.

Indian Services Sector

The Indian Services Sector, in keeping with the principles of self-development, access to opportunity, responsibility and joint participation within Canadian society, assisted and provided support to Indians and Inuit in areas of education, culture, social and community development. These services were provided through the mandates of education, social development, housing, band support, capital programs, and Indian/Inuit management development.

Education

During the year, 18 more communities assumed local control of their school programs bringing to 229 the number of schools under band operation.

The number of Indian students in high school during the year totalled 17,802, an increase of 412 over the previous year. The total school enrolment of 80,623 showed a slight increase over the 1984-85 enrolment.

Approximately 11,000 postsecondary Indian students were given tuition, living and transportation expenses, an increase of 24 per cent over the previous year. Approximately 450 of these students acquired Indian status under Bill C-31.

During the most recent academic year, approximately 300 Indians graduated with university degrees and an additional 400 graduated with college certificates or diplomas.

Under the Cultural/Educational Centres Program, 70 such centres were in operation during the year. The centres promote the retention by Indians of their cultural heritage and language.

Social Development

Devolution to bands of responsibility for administration of the Social Assistance Program continued during 1985-86. By year-end, 75 per cent of bands, representing approximately 90 per cent of the on-reserve population, were administering social assistance and welfare services in their communities.

The Child Out of Parental Home program was utilized by bands and district offices to provide support to a monthly average of 1,632 children whose parents were unable to provide for their care for a variety of health and social reasons.

Under the Work Opportunity Program and the Indian Community Human Resource Strategies Program, in excess of $8.7 million in social assistance funds were used to fund band-initiative employment and training projects, to help address the problems of chronic unemployment and dependency.

Negotiation of child and family service agreements with Indian bands continued in 1985-86. The Blackfoot Agreement was renegotiated, leading to a new master agreement. New and amended agreements were negotiated with the Lesser Slave Lake Indian Regional Tribal Council, Yellowhead Tribal Council, Nuu-Chah-Nulth Tribal Council, Manitoba Tribal Councils and Ojibway Tribal Family Services in Ontario.

A new agreement was negotiated with 13 bands in Nova Scotia for the creation of the MicMac Child and Family Services Agency. In Quebec, two new agreements were completed covering eight bands. In New Brunswick, a new agreement was entered into covering four bands. Three contracts were signed in Manitoba.

An evaluation of training agreements with the University of Manitoba was carried out in 1985-86. A new training program for band child welfare workers was developed with Dalhousie University. Political Accords were signed for Manitoba.

Housing

During the year, 2,824 new housing units were constructed and 3,222 units were renovated on Indian reserves and settlements. Canada Mortgage and Housing Corporation's Rural and Native Housing Program assisted in the building of 1,185 of the new units and provided $8.88 million to assist with renovations.

Band Support

The Band Support Directorate assumed responsibility for the management of the audit process. Data on each band's deficit and surplus situation was compiled and used by the department to establish strategies for enhancing the financial management capabilities of Indian communities and organizations.

Funds were set aside for services for an expanding Indian population resulting from Bill C-31. Most bands were expected to require supplementary funding, in varying amounts, to enable them to provide community services to newly-registered status Indians regaining band membership and to their children.

Capital Programs

During the year, $310 million was spent on capital programs, including $97 million for housing. An additional $94 million was spent for related operations and maintenance (excluding housing). This program continues to provide for basic community services such as: educational facilities, potable water, sanitation, electrification, roads, fire protection and community buildings. Work is also continuing on establishing systems and procedures in order that bands can become more involved in the planning, construction, maintenance and operation of their physical assets on-reserve.

Indian/Inuit Management Development

During the year, the advisory support component of the Indian/Inuit Management Development program provided 11,500 consultant days to Indian people, businesses and communities through the Canadian Executive Services Organization (CESO).

The department funds the Canadian Native Program of CESO to deliver advisory/consultative services supplied by retired volunteers who share their expertise and skills with the native community.

Twenty-nine business and management student advisors under the Indian Management Assistance Program also provided an advisory/consultancy role to bands and tribal councils.

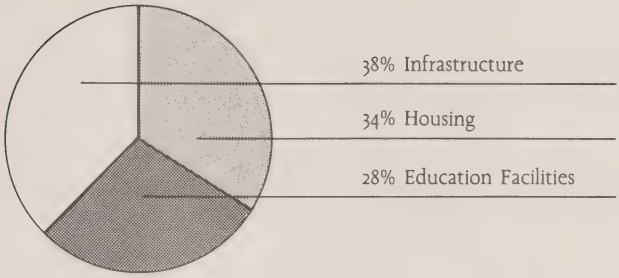
The Institutional Support and Management Education component provided financial assistance to postsecondary institutions and Indian Management Training Institutes for curricula development.

In consultation with and sponsorship by the Indian/Inuit

Capital Program 1985-86

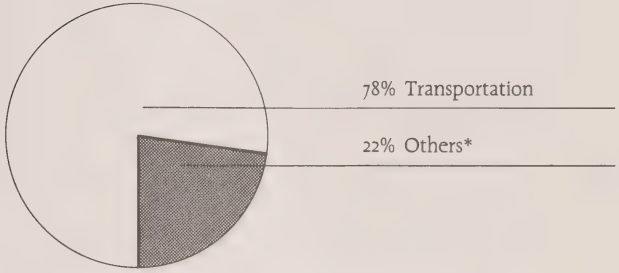
Indian & Inuit Affairs

$229M (vote 15)
$ 60M (vote 10)
$289M



Northern Affairs

$19M (vote 25)



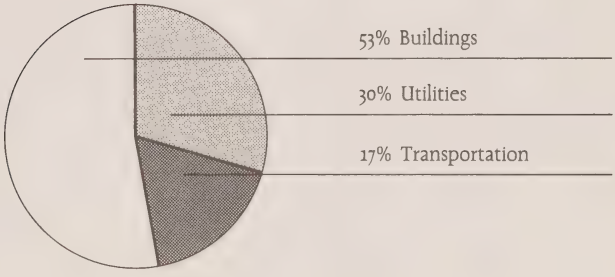
* *All others includes buildings, vehicles, equipment, planning.*

O & M Funding Requirements by Facility

Indian & Inuit Affairs

1985-86 $117 M
gross funding

1985-86 $ 95M
net funding



Management Development program, two universities designed programs to meet specific needs of Indian leaders and managers in the course of their management studies. In a contribution Agreement with the University of Western Ontario, eight financial management case studies were developed for use in Indian management development programs and in university native management programs. Another contribution agreement was with Dalhousie University for the development of a three-week course covering managerial issues experienced by Indian senior managers.

Alternative Funding Arrangements

The department is pursuing the further development of the Alternative Funding Arrangements initiative with a view of seeking Treasury Board's approval for its implementation next year.

1985-1986

A Change in Direction

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

Northern Affairs Program

The Northern Affairs Program worked in conjunction with the territorial governments and aboriginal groups to advance the social, cultural, political and economic development of the Yukon and Northwest Territories. During the year, policies and programs were re-examined to lay the groundwork for the continued devolution of responsibilities and transfer of programs to the territorial governments. An Associate Deputy Minister was appointed with broader corporate responsibilities for northern activities to facilitate these developments.

The work was carried out through the program's four branches: northern policy and coordination, northern resources and economic planning, renewable resources and northern environment and northern regulatory review.

Northern Policy and Coordination Branch

The branch supported the continued development of representative and responsive political institutions in the territories and undertook a number of initiatives in the area of northern culture and science. In addition, the branch had responsibility for coordinating the regulation of the Norman Wells pipeline project.

A realignment in the Territorial Relations Division resulted in separate units having specific responsibilities for each of the two territories. The change recognized the distinct differences between the two governments while, at the same time, providing more detailed and efficient information and services on northern issues.

Mr. Ken McKinnon was appointed Commissioner of the Yukon in March 1986. Commissioner McKinnon is a longtime Yukon resident and had served on the Yukon Government's Executive Council. He replaced Mr. Doug Bell who retired after four years in the post. In the Northwest Territories, Commissioner Parker relinquished the chairmanship of the Executive Council to the Government Leader, thereby removing himself from the day-to-day administration of government.

In other major activities and achievements during the year, the branch:

* Completed arrangements for three-year, formula-based financing agreements for the Yukon and Northwest Territories, eliminat-

ing the need for them to negotiate annual agreements with the federal government;

* Arranged funding for the Constitutional Alliance of the Northwest Territories;
* Assisted in increased self-determination for native groups through the establishment of a new contribution program for support of Inuit cultural projects based on Inuit priorities and project design, and through contribution of support for major native-initiated projects in the areas of management training, youth programming and political development;
* Assisted in the social and cultural development of native people through such activities as providing support for elders conferences and Inuit interpreter/translator workshops, expansion of the Schneider Inuktitut-English dictionary into other dialects, and publication of other dictionaries and books and national and regional editions of Inuktitut magazine;
* Developed an Inuit art management system designed to computerize the day-to-day collections and exhibits management and maintenance of the extensive Inuit art archives;
* Arranged a travelling Inuit art exhibit that toured the Eastern Arctic;
* Arranged initial funding for the Canadian Regional Office of the Inuit Circumpolar Conference; and
* Coordinated the Canada-USSR Arctic Science Exchange Program that provided for the exchange of scientists between the two nations.

Northern Resources and Economic Planning Branch

The branch provided economic analyses, coordination, planning and assistance for economic agreements, major development projects, native business cooperatives, transportation infrastructure, resource development and mineral exploration.

Among other achievements during the year, the branch:

* Facilitated the sale of the Cyprus Anvil mine;
* Released "The Northern Mineral Sector: A Framework for Discussion" focusing on major issues confronting the industry and offering suggestions on how to deal with them;
* Commenced formal discussions on the transfer of federal responsibility over the Northern Canada Power Commission (NCPC) to the territorial governments;
* Managed comprehensive interdepartmental project planning and

consultation, and coordinated environmental reviews, leading to approval of Panarctic Oils Limited's application to develop its Bent Horn Project which shipped the first commercial Arctic oil to southeastern Canadian markets in the summer of 1985;
* Extended electrical subsidies for households and small businesses outside of the territorial capitals;
* Completed arrangements leading to a $2.6 million contract for extension of the Mackenzie Highway by Deh Cho Corporation Ltd. of Fort Simpson; and
* Assisted in the development of Canada's new Frontier Energy Policy announced in October 1985.

Renewable Resources and Northern Environment Branch

During the year, the branch was concerned with the development of northern environmental and resource management policies, plans, regulations and legislation, and with the administration of resource management legislation. This included the processing of 150 water licences and the preparation of 59 Order-in-Council submissions related to land acquisition and disposal. The branch also conducted environmental assessments, managed the Northern Environmental Studies Revolving Fund and other environmental research, managed the Northern Land Use Planning process, and developed and implemented policies and programs to promote trapping and the fur industry.

Among other achievements, the branch:
* Developed with the Government of the Northwest Territories (GNWT) a timetable and process for the transfer of forestry and fire management programs from the federal government to the GNWT;
* Completed a comprehensive forestry inventory system;
* Completed negotiations resulting in the signing of the Porcupine Caribou Management Agreement between the federal and territorial governments and several northern native associations;
* Assisted in the planning and preparations leading to the appointment of members to the Northwest Territories Land Use Planning Commission;
* Coordinated the cleanup of polychlorinated biphenyls (PCBs) from abandoned DEW Line sites;
* Developed legislation to validate the condominium ordinances of the territories (proclaimed as the Condominium Ordinance Validation Act);

* Assisted aboriginal organizations, including Indigenous Survival International, in their development of the pro-fur campaign, which included fund-raising and public information surveys; and
* Provided advanced trapper programs for aboriginal people across Canada.

Northern Regulatory Review Branch

The branch contributed to the regulatory programs study of the Ministerial Task Force on Program Review.

It compiled an inventory of departmental and inter-departmental committees and subcommittees concerned with federal government regulation.

Western Arctic Inuvialuit Agreement

The Western Arctic Claims Implementation Secretariat coordinates the work required to fulfill Canada's responsibilities under the terms of the Inuvialuit Final Agreement, a comprehensive land claim settlement in the western Arctic representing approximately 4,000 Inuvialuit.

During the year, the secretariat:

* Developed an implementation plan with the Inuvialuit Regional Corporation involving a priorization of implementation tasks;
* Developed a mechanism for the conduct of a joint implementation process with the Inuvialuit;
* Coordinated the funding estimates required by federal departments and territorial governments to fulfill their responsibilities under the Inuvialuit Final Agreement;
* Participated with the Inuvialiut in the work of the Enrolment Authority to enroll eligible beneficiaries in the western Arctic region; and
* Appointed members to the Environmental Screening Committee and Review Board.

1985-1986

A Change in Direction

CANADA OIL AND GAS LANDS ADMINISTRATION

Canada Oil and Gas Lands Administration

On October 30, 1985, the Minister of Indian Affairs and Northern Development and the Minister of Energy, Mines and Resources announced a new energy policy for the frontier regions. In a document, "Canada's Energy Frontiers — a Framework for Investment and Jobs", the government outlined a series of initiatives related to resource management, royalties and Canadian ownership.

The new policy, setting out a fiscal regime for exploration and development in the north, was set out in Bill C-92, the Canada Petroleum Resources Act, introduced in Parliament December 20, 1985. The new legislation, which was scheduled for third reading in the fall of 1986, would replace the Canada Oil and Gas Act, 1982.

Exploration

During the year, three Calls for Bids for exploration rights were invited on seven blocks of Crown reserves of which one was in the north. The Call for Bids for 86 NWT-1, concerned a parcel of 426,416 hectares near Fort Good Hope.

Forty-six exploration and delineation wells were drilled in the north, a slight increase over 1984-85. Two of these were in Hudson Bay, an area which had not seen drilling activity for 15 years. Sixteen wells were terminated in the Mackenzie Valley south of the Delta. In the Beaufort Sea-Mackenzie Delta area, 27 wells were terminated, a significant increase over the number from the previous fiscal year. In the Arctic Islands, two offshore ice island wells were completed. By comparison, for the frontier lands as a whole, 77 wells were terminated during this period.

New Discoveries

During fiscal 1985-86, seven new discoveries were made in the north and six discoveries were recorded off the east coast. Among the most important discoveries in the north were: one by Dome Petroleum at the Adlartok well in the western Beaufort Sea; one by Esso Resources Canada at the Tuk J-29 well in the Mackenzie Delta, south of Tuktoyaktuk; and an oil and gas discovery by Panarctic at Cape Allison.

The most important event of the year was the announcement of the results of the successful testing program at the first

delineation well drilled by Gulf et al from the Amauligak I-65 berm in the Beaufort Sea. The Amauligak discovery is considered to have excellent potential for commercial development, depending on oil prices.

Development and Production

Construction of the processing facility at the Norman Wells expansion project was completed during the year, thereby facilitating the movement of approximately 3,000 m^3 (18,900 barrels) of crude oil a day by pipeline to the south. Production in 1986 had increased to 4,000 m^3 (25,200 barrels) a day and work continued on the development drilling program.

The first commercial shipment of oil produced in the high Arctic was transported to the south in August 1985. Panarctic Oils Limited shipped 16,800 m^3 (106,000 barrels) of oil from its Bent Horn demonstration well on Cameron Island through the Northwest Passage to a Montreal refinery.

Industrial and Employment Benefits

COGLA continued to work closely with the oil and gas industry to maximize the benefits to Northerners in the frontier regions. On the mainland of the Yukon and Northwest Territories, nearly 1,350 persons were employed by the industry at peak levels of activity during the year, of which 100 per cent were Canadians. In the Mackenzie Delta and the Beaufort Sea, approximately 3,700 persons, of which 99.5 per cent were Canadians, were working in the industry at peak levels. Of the 351 people employed in the Hudson Bay region, 84 per cent were Canadian. In the Arctic Islands and offshore in the Eastern Arctic, approximately 225 persons, all Canadians, were employed.

During the reporting period, exploration expenditures were approximately $885 million, $760 million of which was spent in connection with activity in the Mackenzie Delta and $125 million for activity in the Mackenzie Valley. This did not include development expenditures at Norman Wells.

Representatives of the oil and gas industry, the territorial governments, chamber of commerce and other groups agreed to form the Beaufort Industry Group (BIG), with headquarters in Inuvik. With the support of the territorial governments, the group organized a commercial exhibition, "Big 85", in May 1985 which drew more than 100 exhibitors.

1985-1986

A Change in Direction

ADMINISTRATION PROGRAM

Financial and Professional Services
Personnel
Communications
Executive Support Services

Financial and Professional Services

Financial and Professional Services provided financial, administrative, management, technical and contract services to help facilitate the efficient and effective management and operation of the department's programs. This included establishing financial policy and operating systems of financial management and administration for headquarters and regions.

The sector set and implemented operational policy in the areas of engineering and architecture, contracting, information, and management and administrative systems. It also ensured that efficient and effective management practices existed throughout the department by conducting overall management reviews of major activities and by providing consulting and Electronic Data Processing (EDP) services.

During the year, the sector undertook initiatives that were vital in establishing the department's overall accountability framework. These included the establishment of performance indicators which focus on both the outputs and effects of departmental programs for each planning element within the Indian and Northern Affairs programs.

Through the acquisition of Hewlett Packard data processing and word processing equipment, an important step was taken toward improving the department's service capability. The installation of equipment in headquarters and regional offices was to take place over the next fiscal year.

Management Practices Branch

The branch completed the department's requirement under its IMPAC (Improved Management Practices Acountability and Control) agreement with the Office of the Comptroller General. Development of performance indicators, management accountability statements and an operational planning framework were among the projects undertaken to establish the department's overall accountability framework.

The branch provided analytical support required by the reorganization task force to ensure a rational allocation of resources within the new departmental structure and in response to Treasury Board's government-wide, person-year reduction initiative.

Management Services Branch

EDP services carried out a number of activities to convert existing Motorola IV Phase minicomputer programs to the new Hewlett Packard minicomputer equipment, including 250 training sessions for some 1,352 users.

A number of new services were put in place to assist decision-making in the regions and at headquarters.

The Support Services Directorate undertook a number of initiatives such as streamlining the departmental forms inventory and improving the assets management system for the department. It also assumed the responsibility for the Indian Art Centre and worked to promote the visibility of the Indian art collection.

Technical Services and Contracts Branch

The branch is responsible for ensuring the effective management of the department's capital construction program, the operation and maintenance of departmental facilities and contract administration.

This year's capital program involved some 2,800 projects with a value of $308 million of which $289 million was in the Indian and Inuit Affairs Program and $19 million in the Northern Affairs Program. The program included $97 million for housing, $81 million for education facilities, $111 million for on-reserve infrastructure and $15 million for Northern roads. Projects included a $2.8 million school at Betsiamites, Quebec, a $2.1 million sewage system for the Islington Band in Ontario, $26 million school projects at Cross Lake, God's Lake and Bloodvein in Manitoba, a $1.8 million relocation of the Blueberry community in British Columbia and $15 million in construction on the Dempster, Carcross/Skagway, Mackenzie and North Canol highways in the territories.

Facilities constructed by the department on Indian reserves and in the north, such as schools, water and sewer systems and roads, have an estimated replacement value of more than $4 billion. In 1985/86, $91 million was utilized to ensure the effective operation and maintenance of these facilities. Associated with this activity, the department's Capital Assets Inventory System was computerized and the Maintenance Management System implementation expanded to 50 per cent of assets.

During the year, more than 2,600 contracts valued at $33 million were awarded. Special contract clauses were used to

maximize local participation in 76 capital projects and more than $3 million in contracts were awarded to native firms or individuals.

Other activities undertaken during the year included development of a $5 million program to retrofit facilities for the physically handicapped; development of a computerized project management system to facilitate management of the capital program; and presentation of training courses on facilities operation and maintenance, residential construction, project management and contract administration to more than 400 band and departmental staff.

Finance Branch

The branch, a consolidation of the Financial Management Branch, Financial Administration Branch, and Headquarters Financial Services, assisted in the development and implementation of the departmental person-year reduction plan, and implemented a centralized bank account system for all district and regional offices.

Departmental Audit Branch

The branch completed 37 departmental audits during the year. It also completed audits of all individual Indian band revenue and capital accounts as required by the Public Accounts Committee. The reporting of these will be concluded in the next fiscal year.

The branch coordinated the Office of the Auditor General's annual attest and authority audit, the government-wide study on year-end payments and the comprehensive audit of the department.

Personnel

A major departmental reorganization, transfer of services to Indian bands, and government-wide restraint measures pushed the departmental affected/surplus and lay-off lists to approximately 900 employees by the end of the fiscal year. An aggressive work force adjustment program and fast-tracking of the reorganization minimized the impact on staff.

The personnel organization changed to meet the new challenges with the establishment of a Services to Regions Directorate which included the work force adjustment section, a group

of specialized personnel officers and a professional counselling service. The other parts of the branch were consolidated and streamlined.

Turnover of indeterminate staff increased to 13.5 per cent from 11.9 per cent as the total number of indeterminate employees was reduced by 777, leaving a total of 4,955 employees in the department at March 31, 1986. In addition to the indeterminate staff, there were 199 seasonal employees and 815 persons in term positions at the end of the fiscal year. The number of term employees almost doubled over that of the past year due to deliberate management strategies to mitigate the impact of devolution and organization change.

Native employees occupied 21.9 per cent of departmental positions as the department continued its efforts toward meeting affirmative action targets during a period of work force reduction.

Communications

The branch was active during the year responding to widespread interest in the initiatives being taken in the area of self-government for Indian communities and the move toward responsible government in the Northwest Territories and Yukon. Information was disseminated through the news media, films, exhibits, special events, publications, speeches and personal contact.

The branch worked closely with the Minister's office and the department's programs to keep the public, native people and Northerners, and other special interest groups well informed.

During the year, the branch:

* Issued more than 50 news releases and texts of speeches on behalf of the Minister. These were distributed on redesigned letterhead which provided a new graphic identity for public affairs material;
* Launched a major communications program in support of the implementation of Bill C-31;
* Explained the significance of Bill C-93, the *Sechelt Indian Band Self-Government Act*, which was tabled in Parliament in February 1986;
* Integrated a variety of media monitoring services to provide better information about the public environment. Data was consolidated into comprehensive reports for use by departmental managers;

* Handled more than 32,000 requests for information through the public enquiries unit. Many requests were from schools and universities seeking information on Indians and Indian policy, native claims and the north. Twenty-five per cent of the enquiries concerned Bill C-31; and
* Thoroughly reviewed departmental publishing and made recommendations that would, in view of the continuing need for restraint and better use of resources, reduce expenditure and link publishing activity more closely to direct support of key departmental themes.

Executive Support Services

The Executive Support Services Branch was created as a result of a departmental reorganization in the fall of 1985. The branch is the central link between the programs and the Minister's office on items such as Cabinet submissions, parliamentary relations, briefings, correspondence and program evaluation.

The Planning Directorate provides the Minister, Deputy Minister and executive committee with the advice and analysis necessary for the department to operate effectively in Cabinet and Parliament. The planning section coordinates and monitors the processing of Cabinet submissions. The parliamentary relations section provides support to the Minister by coordinating the preparation of responses to oral and written questions in Parliament, preparing information to be used in debates, and preparing the Minister and senior executive for appearances before the Standing Committee on Aboriginal and Northern Affairs.

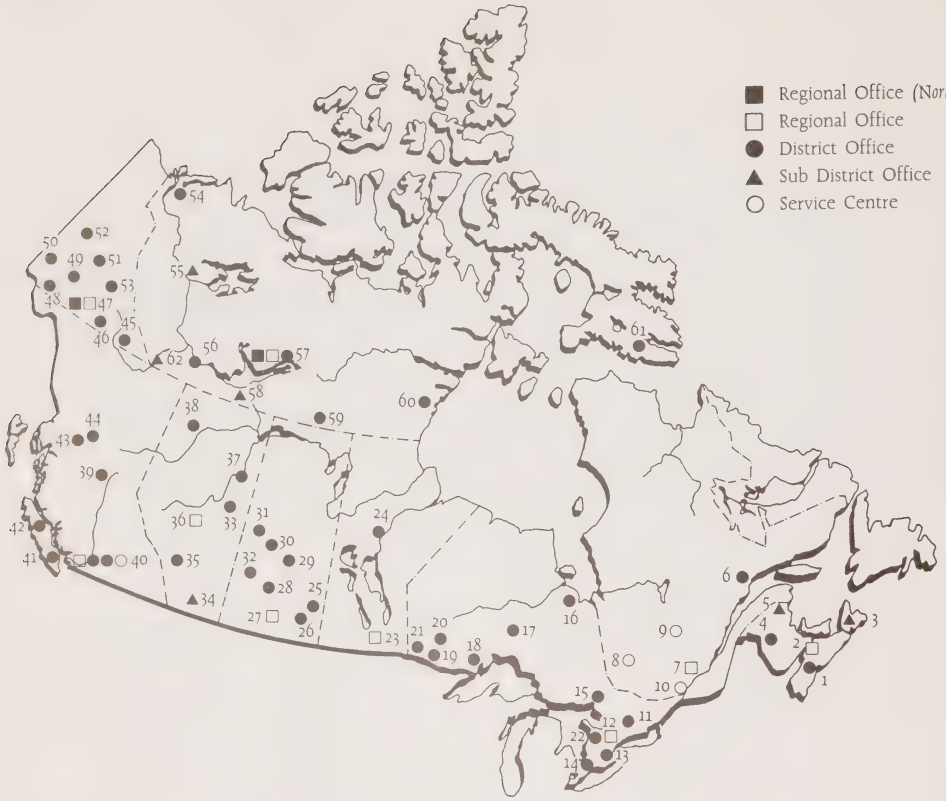
The Executive Secretariat is responsible for ensuring timely and accurate responses to all correspondence received by the Minister and Deputy Minister and to coordinate the preparation of briefing notes. During the year, approximately 8,000 pieces of correspondence were handled and several hundred briefings prepared. In the fall of 1985, a full-scale review of secretariat procedures was initiated with a view to streamlining and speeding up processing.

The Evaluation Directorate manages and sometimes conducts in-depth evaluations of departmental programs. In 1985-86, nine major studies were completed including evaluations of the on-reserve housing program, community social services, and the Indian Economic Development Fund.



1985-1986 A Change in Direction

REGIONAL OFFICES



Offices of the Department of Indian Affairs and Northern Development

Nova Scotia
1. Halifax
2. Amherst
3. Sydney

New Brunswick
4. Fredericton
5. Chatham

Quebec
6. Sept-Iles
7. Quebec City
8. Val d'Or
9. Roberval
10. Montreal

Ontario
11. Peterborough
12. Toronto
13. Brantford
14. London
15. Sudbury
16. Moose Factory
17. Geraldton
18. Thunder Bay
19. Fort Frances
20. Sioux Lookout
21. Kenora
22. Southampton

Manitoba
23. Winnipeg
24. Thompson

Saskatchewan
25. Yorkton
26. Fort Qu'Appelle
27. Regina
28. Saskatoon
29. Prince Albert
30. Shellbrook
31. Meadow Lake
32. North Battleford

Alberta
33. St. Paul
34. Lethbridge
35. Calgary
36. Edmonton
37. Fort McMurray
38. High Level

British Columbia
39. Prince George
40. Vancouver
41. Nanaimo
42. Campbell River
43. Terrace
44. Hazelton

Yukon Territory
45. Watson Lake
46. Teslin
47. Whitehorse
48. Haines Junction
49. Carmacks
50. Beaver Creek
51. Mayo
52. Dawson
53. Ross River

Northwest Territories
54. Inuvik
55. Norman Wells
56. Fort Simpson
57. Yellowknife
58. Hay River
59. Fort Smith
60. Rankin Inlet
61. Frobisher Bay
62. Fort Liard

Atlantic Region



- ☐ Regional Office
- ● District Office
- ▲ Sub District Office

During the year, the consultation process with native associations and Indian chiefs and councils was restructured and strengthened. An executive secretariat was formed within the regional administration to facilitate consultation with bands, associations and provincial governments. Consultation with Indian leaders was commenced to ascertain possible forms of self-governing communities.

The communications unit sponsored the Atlantic Juried Exhibition and Art Show, and visits to schools and community groups to demonstrate the department's role and responsibilities in the region.

Personnel took an active approach in coordinating training sessions for teachers and in providing staff relations courses for line managers. Sixty-seven women and 21 natives were trained under the Special Concerns category. The provision of bilingual services was improved over 1984/85.

Economic Development

A pilot project was initiated at the Eskasoni Reserve in Nova Scotia to test the effectiveness and viability of innovative approaches to local economic development activities. The project involved mini-micro computer training, a retrofit program for insulating of older houses and preparation of a plan for an entrepreneurial support centre. This initiative attracted funding of approximately $500,000 from other agencies and provided employment and training for more than 50 people.

Lands, Revenues and Trusts

A total of 128 land-related transactions was recorded during the year, an increase of 40 per cent over the preceding year.

In cooperation with the Canadian Forestry Service, the Canada Employment and Immigration Commission (CEIC) and provincial governments, increased emphasis was placed on the development and enhancement of forestry resources on reserves. Bands prepared a forest management plan, plans for road design and construction and conducted forest improvement work.

The CEIC provided $380,000 for a forest worker training program. The Department of Energy, Mines and Resources assisted in a large-scale mapping of reserves in the region to facilitate development of regional surveyor plans and to assist band councils in land planning.

By March 31, 1986, some 932 applications for reinstatement under the provisions of Bill C-31 were forwarded to headquarters and 720 individuals received status or had status restored.

Indian Services

Indian bands continued to accept responsibility for the administration of capital and maintenance work. By year-end, 100 per cent of housing, 41 per cent of school capital, 71 per cent of infrastructure projects and 98 per cent of maintenance funding were administered by bands. Some 99 per cent of dwellings on reserves were served by electricity, and 96 per cent had water, sewer and road service.

Fourteen reserves undertook medium-to-large capital projects, such as construction of schools, sewer and water systems, and water towers.

Band Support

The Band Support Funding Program was computerized and contributions administered by bands increased by 10.2 per cent, resulting in 66 per cent of the regional budget being administered by the bands.

Five band pension plans were approved and 10 other plans were in various stages of development during the year. Bands were assisted in solving financial management problems as they moved toward self-government.

Thirty-seven band constables were employed during the year and 23 received training at the Atlantic Police Academy. Three natives were hired by other police departments.

Social Development

During the year, 16 additional bands came under the Tripartite Child and Family Services Agreement, as part of the master agreement and a subsidiary agreement in Nova Scotia and New Brunswick.

Education

Indian bands assumed further control of education at both elementary/secondary and postsecondary levels. Four Nova Scotia bands took control of the provincial education program for their students. Two bands took over local control and a new kindergarten program was launched locally at Eel River Bar. Computer education programs were initiated in all federal and band-operated schools in Nova Scotia. The Post Secondary Education Management Information System was launched in the region and social counsellors were given support training. A new school was opened on the Wagmatcook Reserve in Cape Breton.

Quebec Region

The region worked actively with the Indian and Inuit communities as they assumed greater administration of their own affairs.

Financial and technical assistance amounting to $6.3 million was made available for the construction of 174 new houses and the renovation of an additional 183 houses on reserves (excluding the Cree and Inuit).

An additional $10 million was spent on the provision of water and sewer systems and electricity, of which 85 per cent

was administered by bands. Another $14.6 million was allocated for educational facilities, of which 69 per cent was administered by the bands (excluding those maintained by the Quebec Ministry of Education on behalf of the Cree, Inuit and Naskapis).

After several years of delay, work resumed on the housing project for the Montagnais de Sept-Iles and Maliotenam Band.



☐ Regional Office
● District Office
○ Service Centre

Indian Services

As the move to self-government accelerated, approval was given to establish authorities to assist certain bands to be on a more secure financial footing. The region worked with the Restigouche Band to obtain funds necessary to continue existing services and to make available programs offered by the department. The band acquired the services of a special administrator and a manager to work with the region and headquarters.

External auditors were used to review the audits of the Weymontachie and Manouane bands which resulted in new financial procedures being adopted by the bands to resolve their

financial problems. A similar procedure was employed by the Betsiamites Band Council which had found itself in similar financial difficulties.

Support Services

The region maintained an impressive amount of activity under the Indian Community Human Resource Strategies Program. Le Conseil Algonquin de l'Ouest began its work under the program with six bands taking part in the initial stages. A similar program, begun in 1983-84 for the Iliqvik Corporation on behalf of the Quebec Inuit, began the second-stage identification work during the year.

Economic Development

In responding to the Minister's concern for the effective utilization of human resources in economic development, a number of initiatives by the economic development program were undertaken, including:

* A study of potential external financial assistance;
* The participation of regional personnel in an interdepartmental committee to consider viable Inuit and Cree projects;
* Establishment of closer cooperation with the Canadian Forestry Service on potential forest industry projects;
* A procedure for cooperation between the department and the Native Economic Development Branch of DRIE on projects under way; and the
* Initiation of discussions with the James Bay Indian Development Society on potential Cree Indian projects.

Financial assistance was given to 12 economic development groups to help maintain 26 permanent employees on reserves in the province. Sixteen community planning groups and five planning studies were given financial aid to maintain 20 employees working on reserves.

Forty-eight socioeconomic development projects were also given financial assistance. The region worked with the trapping industry, which provided income for 4,300 persons in a three-month season, and generated $10 million for 25 Indian communities.

The region was also involved in 23 forestry projects employing 450 persons for a six-month period, generating some $2.8 million in revenue for the bands concerned.

An Indian travel agency, "Indian Outfitters", was established to assist Indians and Inuit in making travel arrangements.

Social Development

Indians in Quebec moved forward during the year to assume greater responsibility for the administration of social programs, led by the Escoumins and Maniwaki Indian communities which took charge of their social services program.

Negotiations were under way by the Conseil Attikamek-Montagnais on behalf of seven Indian bands to assume program responsibilities in 1986-87.

A youth centre was opened at Pointe-Bleue to provide opportunities for cultural, educational and athletic achievement as well as for youth counselling services. At Restigouche, a facility for 10 socially-disturbed youths was opened.

Construction began on 10 low-rental units for the elderly at Village des Hurons, adjacent to the community centre whose facilities will be available to the occupants.

School upgrading, on-the-job training and community work programs were organized to assist jobless youth.

Education

Under the human resources program, a number of educational problems were approached during the year. The projects involve economic development, job training, education and planning. Some 53 projects, involving an expenditure of $970,042 were undertaken. A total of 343 persons took advantage of the program and 62 obtained permanent employment during the year.

During the year, the Weymontachie and Riviere Desert (Congway Bridge) bands assumed the administration of two federal schools on their reserves, bringing to 11 the number of bands in the region that have assumed such responsibility.

In cooperation with the University of Quebec at Chicoutimi, five Kahnawake teachers were engaged to teach the Mohawk language in Kahnawake schools.

Lands, Revenues and Trusts

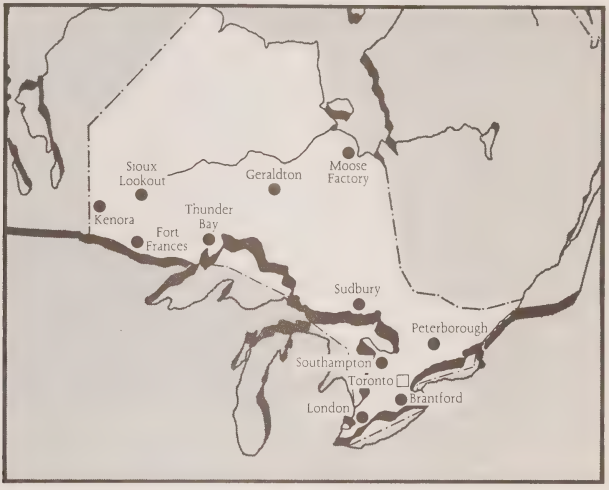
In support of the implementation of the *Cree-Naskapi (of Quebec) Act*, a central bureau and nine local offices were established to register rights and interests in category IA lands.

Headquarters approved the application by the Odanak

Band to enlarge its reserve.

During the year, native women organizations and some 20 bands took part in information sessions concerning the implications of Bill C-31.

Ontario Region



☐ Regional Office
● District Office

By signing a Declaration of Political Intent in December 1985 and adopting a revised three-year mandate for the Indian Commission of Ontario, representatives of Ontario's Indians, the Attorney-General of Ontario, the Minister of Justice and the Minister of Indian Affairs and Northern Development affirmed their commitment to enter tripartite discussions on Indian self-government to resolve issues of a sectoral and jurisdictional nature respecting increased self-management and self-reliance in Ontario Indian communities.

A Memorandum of Understanding, signed in February 1986 by Canada, Ontario and the Nishnawbe-Aski Nation, established a basis for self-government negotiations on behalf of 42 northern Ontario Indian communities.

Economic Development

Fifty-two of Ontario's 1,100 Indian businesses received financial assistance from the Indian Economic Development Fund to provide 158 person years of employment. Eighty other projects in small, private sector activities received developmental assistance.

The Indian Community Human Resource Strategies Program was employed by many bands to produce long-term plans and various employment and training activities including the funding of 319 projects throughout the province.

Training on the Job assistance was provided to 193 Indian trainees of which the majority were expected to retain full-time employment.

The sum of $1.3 million was approved for the Association of Reserves for Improving Socio Economics Corporation by the Native Economic Development Program (NEDP) to be used as a development loan fund for Indian businesses in the London district. This was the first approval of this type by the NEDP.

Federal-provincial cooperation resulted in new initiatives with two Ontario-Canada Committees established to develop a native training strategy, and a native economic development strategy for Ontario Indians.

Education

The number of Indian students in colleges and universities increased substantially during the year. For the first time in Ontario, the percentage of Indian students enrolled full time in postsecondary schools exceeded the non-Indian level. The Indian percentage enrolled was approximately four per cent of all Indian students compared with the non-Indian level of approximately 3.5 per cent.

Two more bands assumed responsibility for delivery of education services to their members, bringing to 16 the number of bands who now operate their own schools. Fifteen communities began developing plans to take over local control.

Significant progress was made in the devolution process during the year. In 1979-80 Indian bands managed 46 per cent of all programs, representing $52.4 million. By 1985-86, 81 per cent of all programs representing $220 million (including capital funds), was managed by Indian bands.

Of the 126 bands in Ontario, 116 were to submit audits

for 1985-86, along with 19 organizations that received funding. Unqualified audits increased to 69 per cent in 1984-85 from 37 per cent in 1980-81.

Two Indian child and family services authorities representing 32 bands in northwestern Ontario reached the operational stage during the year and were accorded provincial recognition as child welfare agencies. Plans for two more Indian authorities representing 14 additional bands in northwestern Ontario were prepared for implementation.

The region assisted seven bands to assume administrative responsibility for the income maintenance program, leaving only seven of the 126 bands in the province under the direct administration of the department.

Two family resource centres were established in the region to provide support to battered wives and their children.

A Native Advisory Committee, established to advise the Regional Director General on native employment issues, increased its membership of senior managers during the year and undertook to include a greater number of native employees in the consultation process. Some 130 native employees of the region attended a workshop in Sudbury to discuss subjects of special concern to native employees. Of almost 800 person-years utilized in Ontario in 1985-86, approximately 32 per cent were native people.

Manitoba Region

A political accord signed in January 1986 between the Swampy Cree Tribal Council and the Minister was the first formal initiative toward community-based, self-government in Manitoba.

The accord provides for a two-year, joint committee process to develop draft agreements enabling self-government at the pace set by each member band.

Economic Development

Under the $30 million, seven-year Canada-Manitoba Limestone Project Employment and Training Agreement, signed in September 1985, training funds from the Canadian Jobs Strategy, the Indian Community Human Resource Strategies Program and the Manitoba Jobs Fund were coordinated to maximize employment opportunities during the construction of a hydro-electric proj-



□ Regional Office
● District Office

ect in northern Manitoba. By year-end, 275 Indian people had undergone training. Indian-owned and operated bakery and laundry services were established at Fox Lake for limestone workers.

Nearly $5 million was provided to 146 small businesses. Forty-four business loans valued at $1.5 million and five ministerial guarantees under the Indian Economic Development Fund gave further support to Indian businesses. This "seed money" attracted an additional $8 million in government and private sector funding to native entrepreneurs.

Under the Indian Community Human Resource Strategies Program, 117 projects were funded with $2.75 million.

Lands, Revenues and Trusts

During the year, a number of amendments to the 1984 Treaty Land Entitlement Agreement in Principle were negotiated with the provincial government and 20 bands seeking settlement of outstanding treaty land entitlements. Should the agreement be ratified, the existing reserve area in the province will be more than doubled. Land selections made by the 20 bands party to the agreement are expected to enhance their economic base.

Five bands now have land administrators on staff and two more bands have indicated a wish to assume this responsibility.

The demand for information was constant following proclamation of Bill C-31 to amend registration and band membership provisions of the *Indian Act*. As a direct result of this amendment, the registered Indian population of Manitoba is expected to increase significantly over the next two or three years.

Education

Indian control of Indian education continues to develop. Since 1973, 26 schools have been transferred to bands and six more were planned for transfer between 1986 and 1990. The 10 remaining federal schools will be transferred within a comprehensive local control plan.

During the year, procedural manuals were developed for use in special education programs in the federal schools. Funding was provided to the Manitoba Indian Education Association to support a special education conference. The University of Manitoba Psychology Department organized workshops for all federal school teachers, focusing on the philosophy and implementation of special education programs. Fifteen bands and education authorities initiated evaluation studies of their education programs.

A distance education pilot project was developed to assist those Indian students living in remote communities. The project would enable a teacher from one of the six high schools in the Island Lake area to teach a core high school subject to the other five schools, using such technologies as television, telephone and a computer network.

Capital Projects

During the year, 402 projects were undertaken, including 130 education projects costing $20.7 million, 72 housing projects worth $19.3 million, 49 road and bridge projects for $7.4 million, 43 water systems projects for $2.9 million, 12 electrification projects for $2.8 million, 14 special services projects for $2.1 million, 24 fire protection projects for $1.4 million and 31 community building projects for $1.3 million.

Housing subsidies totalling $19.3 million were provided to bands for the construction of 448 new houses and renova-

tion of 368. Fifty-six houses were funded through CMHC's band-owned rental housing program. A housing needs analysis, undertaken by 47 bands, identified a backlog of some 4,000 units.

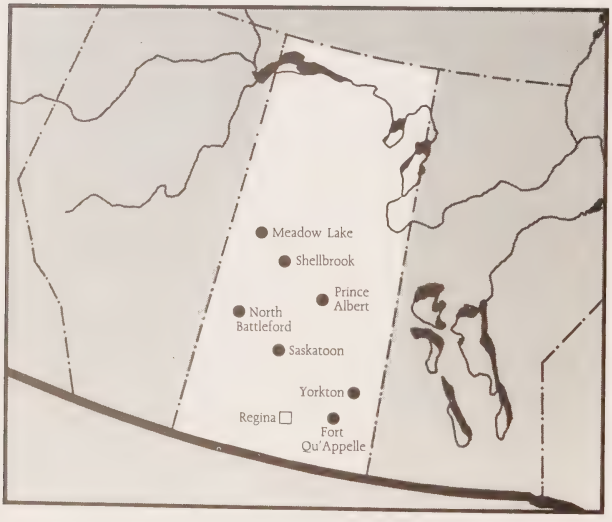
Child Welfare

In December 1985, two separate political accords were signed between First Nations governments and federal and provincial ministers to negotiate an extension of existing child and family services agreements and to negotiate new arrangements for future years within the context of Indian self-government.

Northern Flood Implementation

A two-year, $4.2 million water and sewer interim measures program was undertaken in August 1985 in preparation for the comprehensive water and sewer systems related to Article 6 of the Northern Flood Agreement. Feasibility studies for the comprehensive systems were completed in January 1986. A new arbitrator was appointed, and assistance was provided to the five bands party to the agreement for preparation of claims, negotiations and staff requirements.

Saskatchewan Region



☐ Regional Office
● District Office

During fiscal 1985/86, to meet its priorities, Saskatchewan Region concentrated its efforts on facilitating Indian self-government, bringing about improvements in community life, spearheading a number of economic development/employment thrusts and reaching agreement with the province on a number of issues.

Initiatives leading to enhanced self-sufficiency and self-management in Indian communities accelerated during the year. The region began developing a model for transfer-of-program delivery to Indian control. Seven schools and two student residences were transferred to Indian control. Approval was obtained for 29 band employee benefit plans.

Work began on the identification of a housing/capital needs inventory with the involvement of the Saskatchewan Indian Housing and Capital Commission. A regional policy for financial recovery plans was developed and implemented.

Many projects were undertaken to improve the quality of life in Indian communities. Work continued to develop inventories for housing, roads, sewer, water, fire and safety, education and other community facilities.

Ten firehalls were constructed, three community water/sewer systems were expanded and school facilities on five reserves were either built or expanded.

A new funding formula, based on the Nominal Roll, was developed for elementary and secondary education to ensure that all bands are treated fairly and equitably.

Under federal-provincial jurisdiction, agreement in principle was reached to extend electrical services from Uranium City to Fond du Lac, Stony Rapids and Black Lake.

The federal and provincial governments signed an agreement with the Fond du Lac Band to provide lands to the band under Treaty 8.

Discussions were initiated with the province on child care agreements.

The region participated directly in the $18 million White Bear land settlement.

Economic Development

The Economic Development Sector directed a number of economic/employment initiatives during the year. Included were:

* Sixteen Resource Development Impact (RDI) projects (eight socioeconomic and eight environmental) were funded and had a direct economic impact on the concerned bands;

* The Work Opportunity Program authority under the Social Development Program was decentralized to districts and resulted in 80 projects supported by 27 bands;
* Seventy-three Indian Community Human Resource Strategies job creation projects resulted in 411 jobs. Twenty-eight of the projects were jointly funded by economic development and social development;
* Seventy-five Indian business projects were directly funded and 203 businesses were coordinated with support agencies for a total of 193 jobs;
* Three major businesses were rehabilitated; and
* Two District Chief Development Corporations were established.

Management Challenges

A capital project reporting system was established to permit the region to monitor the implementation, progress and current projected expenditures of all approved capital projects.

A business data base, in the economic development program, was completed for all projects that had received funding through federal and provincial agencies.

A "management contract" was developed as part of the work planning process as a means of holding management accountable to regional executive for achieving and reporting quarterly on planned results.

Alberta Region

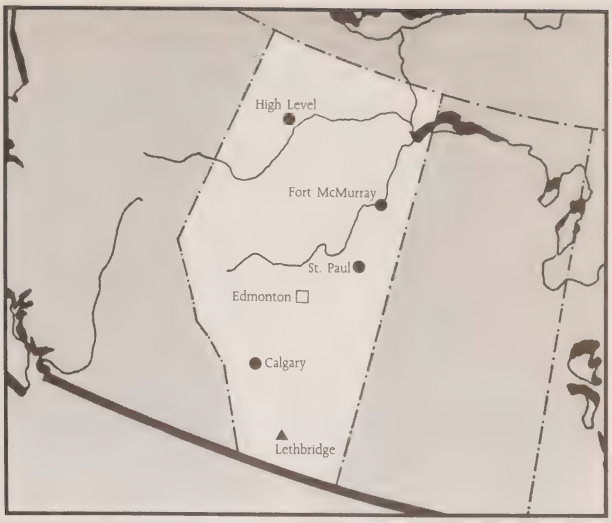
During the year, a number of bands put forward proposals to study self-government and its implication for their communities.

The region, in cooperation with headquarters, worked with the Saddle Lake, Blackfoot and Alexander bands to develop their self-government proposals.

Twenty-five bands participated in workshops on alternate funding arrangements.

Three major child welfare agreements were put forward for approval in support of the initiatives of 15 bands and a further five proposals were being developed. Four schools were transferred to Indian control during the year.

Regional programs moved closer to formula or data base funding. A capital allocation formula was developed for imple-



□ Regional Office
● District Office
▲ Sub District Office

mentation in 1987. A band funding manual and negotiation process was initiated to support federal/Indian government negotiations in the annual budget cycle.

Band and individual trust accounts reported deposits of $765.8 million at March 31, 1986. An additional five microcomputers were purchased.

Economic Development

The decline in the Alberta economy generally had an adverse effect on Indian enterprises, notably in the oil field servicing business, oil and gas exploration, oil and gas revenues and agricultural commodity price decreases. Drought and grasshopper infestations in southern Alberta impeded the operations of Indian farmers.

More than 100 existing and new bands, companies and individuals received a total of 114 contributions worth $1.6 million, 47 direct loans for $800,000 and 24 loan guarantees for $1.4 million.

Approximately 45 per cent of the regional economic development budget was decentralized to the three Indian insti-

tutions: Indian Business Development Services Ltd., Indian Equity Foundation and Alberta Indian Agricultural Development Corporation.

More than 1,200 trainees were assisted through the economic development program at a cost of $2.7 million and supplemental funding of $2.1 million was made available through the Indian Community Human Resource Strategies Program.

Education

Garden Creek, John D'Or Prairie and Fox Lake schools were transferred from provincial control to the control of the Little Red River Band. The federal Frog Lake School was transferred to the Frog Lake Band while Bishop Piche school was closed sending students to the Fort Chipewyan school which is under provincial jurisdiction. Negotiations continued through the year with the Peigan, Stoney and Heart Lake bands for the takeover of federal schools on their reserves in September 1986.

Five bands interested in being involved with provincial school jurisdictions continued negotiations particularly in the area of curriculum development.

During the year, a new school was opened on the Morley Reserve. Additions were completed to the Ermineskin kindergarten and primary schools, and the Sunchild O'Chiese and Kehewin schools. Renovations were made at the Assumption, Kehewin, Ermineskin Junior High and Beaver Lake schools.

A native language committee was formed and work began on the development of a Cree-language program for high school accreditation through the Alberta Department of Education. The Blackfoot 15-language course, pilot project was completed.

A physical fitness pilot project, "Shape Up Alberta", was completed at Alexis School and was to be introduced to six small isolated schools in 1986-87.

The number of postsecondary students grew to 1,035 from 860 during the year, an increase of 20 per cent.

Engineering and Architecture

Some 180 capital projects funded by the Band Support and Capital Management Directorate were started during the year, including a new school at Morley. Construction also began on a school on the Blackfoot Reserve.

New water systems were installed at Fox Lake, Cold Lake, Garden River, Sturgeon Lake, Janvier, Beaver Lake and Sunchild. Firehalls were constructed at Cold Lake and Saddle Lake.

Major sewer systems were completed at Meander River, Saddle Lake and Cold Lake.

Maintenance management systems were set up for a number of reserves to assist bands in assuming full responsibility for maintenance of their community assets.

British Columbia Region



□ Regional Office
● District Office
○ Service Centre

Introduction of Bill C-93 legislation for self-government for the Sechelt Indian Band was a unique development. The region was actively involved in supporting this innovation.

Between 35-40 additional self-government proposals were identified in the region.

Economic Development

Implementation of a National Task Force recommendation on regulatory initiatives in taxation and mineral rights focused mainly on British Columbia. At the initiative of the Kamloops Indian Band, discussions began on developing a method to permit bands to levy municipal-type taxes on reserves. Other discussions began on ways to repeal the *British Columbia Indian Reserves Minerals Resources (1943) Act* to permit Indian bands to benefit from royalty income.

Other economic highlights were:

* The Western Indian Agriculture Corporation took over the administration of the department's agricultural loan portfolio under the Indian Economic Development Fund;
* The Northern Native Fishing Corporation reported a most successful year, with 162 members averaging a gross per capita income of $29,000 for the salmon season alone;
* Gitsen Industries Ltd. purchased for $2 million and now operate the 52-boat rental fleet formerly belonging to the Cassiar Cannery. This was part of a larger $11 million initiative under the aegis of the Native Fishing Association to increase Indian participation in British Columbia's fishing industry;
* Cooperative efforts by Indian business people and non-Indian entrepreneurs were begun to develop tourism enterprises on the Tsawwassen Reserve; and also in conjunction with Expo 86; and
* In consultation with Indian leaders, the regional office structure was revamped in order to better serve the needs of its client group.

A new Federal/Provincial Forestry Development Agreement was reached which will provide $7 million for forestry programs on Indian lands over a five-year period.

Social Development

A comprehensive education and training program was delivered throughout the province resulting in the graduation of 36 band social service workers from community colleges. Discussions continued with the province on the costs and range of child care services provided to on-reserve residents. The region supported the activities of various Indian groups toward assuming responsibilities for their own child welfare services.

Education

Agreement was reached among the federal and provincial governments, Indian bands and provincial school districts to review the current master tuition agreement with a view to changing it to reflect current education policy. Two federal schools were closed and three other bands established community schools for students formerly attending provincial schools. The fiscal year also saw postsecondary enrolment of Indian students increase by approximately 28 per cent.

Band Support and Capital Management

A key services workbook was developed and distributed to all bands and tribal councils in the province. The systems workbook is an information source and an amalgamation of flowcharts of the key service systems in all programs offered by the department and, as such, is a valuable information source with many applications for the client group and departmental staff. The compendium of funding formula booklet was updated. The compendium, which describes the criteria used in allocating departmental resources, is a concise source of information for all bands. In addition to advancements in communications with bands and tribal councils, there was also progress made in developing band management capacities. This has been supported by the Indian Management Development program.

Within the capital management section, emphasis was placed on the management and delivery of the capital and community infrastructure program in the hands of the Indian bands. During the year, 609 new dwellings were completed and renovations were carried out on 762 houses involving an expenditure of $35.9 million.

Yukon Region

Indian Affairs Program

The Indian Affairs Program was heavily involved in internal reorganization to reflect new and emerging ministerial priorities. This involved the redeployment of existing financial and human resources, including the establishment of a program-funded Alternative Funding Arrangements Unit.



■ Regional Office *(Northern Affairs)*
□ Regional Office
● District Office

Among major activities was the clearing of the influx of applicants eligible for Indian status as provided for by Bill C-31.

Reserves and Trusts was established as an independent program. A backlog of estate files were updated and an estate monitoring system implemented.

A land exchange with the British Columbia government was negotiated to provide land for the Good Hope Lake Community.

Regional activity under the Indian Economic Development Fund (IEDF) included loans totalling more than $240,000 to nine projects, contributions of $115,000 to assist with the maintenance of existing businesses, and technical and advisory assistance to 52 projects. Together it is estimated that 25 person-years of employment were maintained and a further 30 person-years of employment were created.

Old Crow Indian Band joined with the private sector to establish North Yukon Air, a joint venture to provide an air charter passenger and freight service to the remote community.

The economic development program participated actively in the Canada/Yukon Economic Development Agree-

ment Subagreement Committees, Special Agricultural Regional Development Act Committee and the Yukon Benefits Committee.

Yukon Indian Arts and Crafts Co-operative was selected through a competitive bid process to operate a boutique at Yukon's Expo 86 pavilion. Tena Marketing, a wholly-owned subsidiary, was incorporated to operate the boutique.

Elementary and secondary school enrolment increased to 719 in 1985/86 from 682 in 1984/85. Enrolment in Grade 12 almost doubled to 24 students from 13. Fifteen students graduated. Yukon Hall, the last student residence in the territory, was closed.

A conference on Indian education brought senior territorial education officials, Indian leaders and native educators together for the first time.

In the area of social development, the transfer of the Social Assistance Program to the Taku River Tlingit Band was completed. Negotiations began between the Champagne/Aishihik Band and the territorial government on the transfer of child welfare responsibilities to band control.

In terms of financial planning and management practices, contribution agreements were negotiated and in place by April 30, 1985, and capital plans for 13 of 15 bands were approved by August 31.

Negotiations were completed with Yukon College for the development of a certificate course in band/municipal administration, the first of its kind in the territory.

Negotiations were completed for the $13 million Kwanlin Dun Village Relocation Project. Fifty-one new housing units and 90 renovations were completed. Three community buildings, three major subdivision road projects and a garage were completed by the bands.

Northern Affairs Program

Land claim negotiations, suspended since December 1984, began anew during the year.

The Porcupine Caribou Management Board was established under an agreement, signed by native groups and the federal and territorial governments, to manage the herd.

A detailed forest management inventory of southeast Yukon was initiated during the year. The Yukon government is working with the region in the determination of economic

development opportunities for the forest industry in the territory.

A Placer Mining Task Force was created to assist the Yukon Territory Water Board in developing recommendations to resolve the problems of legal uncertainty faced by the industry.

The region assisted the Yukon Water Board in developing water use licences to facilitate the opening of the Curragh mine near Faro and Mount Skukum Gold Mining Corporation's operation near the Wheaton River.

Technical assistance was provided to the Territorial Government in determining preliminary flood stage elevations for ice jam flood protection at Dawson City. The Government of Yukon, Parks Canada and the region jointly undertook a Canadian heritage Rivers Systems Planning Study of rivers in the territory.

Mineral production fell to $58 million in 1985 from $70 million in 1984. Yukon's placer mines produced $35 million worth of gold while United Keno Hill's silver mines at Elsa produced most of the remainder.

The Mount Skukum gold mine and Curragh Resources lead-zinc mine (formerly Cyprus-Anvil) commenced operations near the end of the fiscal year.

Geological projects carried out by the region focused on gold and silver deposits, tin and tungsten mineralization, lead-zinc deposits and bedrock geology of the Klondike area.

The Canada/Yukon Economic Development Agreement was implemented in May 1985 with the signing of four subsidiary agreements on renewable resources, mineral resources, economic development planning and tourism. These agreements provide $18.75 million over five years to diversify, expand and stabilize the Yukon economy.

A fifth subsidiary agreement on mining industry recovery was signed in March 1986 providing $3 million toward reactivation of major mining projects in the territory to help stimulate the recovery of the Yukon mining industry.

Approximately $5.2 million was spent on 57 Economic Development Agreement projects, ranging from a $1,100 marketing study of fur trapping to a $3 million contribution agreement to assist Curragh Resources to reactivate its Faro mine.

Three geological mapping projects were carried out under the Canada/Yukon Economic Development Agreement in the silver properties at Rancheria, Whitehorse Copper Belt

and Keno Hill. Five projects to assist placer miners in improving the economic and environmental performance of their operations were completed.

The region was actively involved with the territorial government's launch of the Yukon Development Strategy. The Yukon Benefits Committee, which is concerned with optimizing local benefits from oil and gas exploration, met during the year. A 1985 annual report was prepared for the committee and a study was conducted to assess the economic impact upon the Yukon of King Point development scenarios.

The region initiated the joint federal/territorial evaluation and planning of the Casino Trail Project to determine the most practical means of developing road access into the Dawson Range mining area.

Discussions continued with the territorial government and Council for Yukon Indians on the principles of a land use planning process. A formal agreement was expected during the 1986/87 fiscal year.

Northwest Territories Region



■ Regional Office *(Northern Affairs)*
□ Regional Office
● District Office
▲ Sub District Office

Northern Affairs Program

In support of the objective of the territorial government assuming a greater degree of responsibility, the region worked with the Government of the Northwest Territories concentrating in key areas.

Particular attention was focussed on the transfer of responsibility for forestry and fire management to the Territorial Department of Renewable Resources.

The Regional Division of Mining Lands assumed from headquarters the administration of mining leases under the Canada Mining Regulations and permits, leases and exploration licences under the Territorial Coal Regulations, one step toward further devolving powers to the territorial government when it indicates readiness.

The region assumed the operation of two CL-215 aircraft for use in fighting forest fires and involved the territorial government, as future proprietors, throughout the negotiation process.

Discussions were initiated with the territorial government on the replacement of the current Economic Development Agreement when it expires in fiscal year 1986-87. During the year, under the Natural Resources Sub-Agreement, 22 projects worth $1.8 million were funded. Of these, 16 projects, valued at $1.3 million, were submitted by native applicants.

Native development corporations in the western Arctic were awarded $500,000 in contracts for forest fire-fighting services.

Funding was established for Development Impact Zone Societies. COGLA agreed that small operators should consult communities on development activities, and the socioeconomic review portion of the environment assessment review process was designed to ensure northern involvement in government and industry planning.

The Northern Benefits Section assisted the territorial government in establishing an information system on N.W.T. oil and gas activity for key government decision-makers.

A mineral exploration liaison committee, composed of representatives of the Geology Division and the mining industry, was established to identify industry needs.

Environmental Protection

The region organized the cleanup of polychlorinated biphenyls (PCBs) at abandoned DEW line sites across the high Arctic.

A formal strategy on response to toxic spills in the territories was developed with other government agencies. Agreement was reached on the division of responsibility and methods of information dissemination.

The office cooperated with the Science Institute of the N.W.T. in investigating two abandoned uranium mines to answer health and safety concerns expressed by native people in the area. The office also assisted in a study to discover the cause of tainted fish in the Norman Wells area.

Water Resources worked with the territorial government in identifying and designating flood risk areas in the territories and publishing public information maps of these areas.

Land Resources collected a full year of data from its thermal monitoring of the Norman Wells pipeline, which is the first, fully-buried oil pipeline in discontinuous permafrost.

Indian and Inuit Affairs Program

The primary objective of the Indian and Inuit Affairs Program is to assist the cultural, social and economic needs of 8,636 status Indians in the Northwest Territories. The program serves 17 bands located in 27 communities within the western Arctic.

With the completion of the Norman Wells pipeline in March 1985 the focus of economic development support was redirected back to community and regional initiatives. Business development provided equity support for 15 new business projects. Particular concentration was placed on providing support to strengthen the management capacity of community corporation enterprises.

Community-based economic planning continued with support being provided for 11 economic development committees/coordinators initiatives.

Resource Development Impact support was provided to a number of bands and Dene organizations for projects ranging from river sampling, to determine the presence of contamination in fish, to the development of an Interim Lands Procedure.

Institutional development support focused on assistance to launch the territorial level Denendeh Development Corporation.

In addition to the approximately $1.3 million made available to the Dene for these activities, a further $1.2 million was provided to support the Dene and Inuit of the N.W.T. in 71 projects falling within the various components of the Indian Community Human Resource Strategies Program.

Through activities administered under Community Affairs Section, the regional program continued to fulfill its statutory obligations arising from Treaties 8 and 11 and the *Indian Act*, through provision of treaty payments, membership reporting, and trust accounting. Administration of estates for deceased status Indians was contracted to the Government of the North-

west Territories. The administration of Crown Land reserved for Indian use continued.

Orientation sessions were held for N.W.T. bands to communicate information associated with Bill C-31 reinstatement and code development. Band support funding of $1.8 million was provided to offset administrative costs of operating band councils. Management Support Services provided advice to bands in financial adminstration. Assistance was provided to computerize financial/administrative functions in six of 17 bands.

Indian Management Development support included training workshops for band councillors and administrators, and the development and implementation of a Band Administration Manual. This office helped arrange for postsecondary education in a number of special cases by working with G.N.W.T. and other regional offices of Indian and Inuit Affairs in Canada.

Consultation funds totalling $120,000 were provided to bands and native associations to support initiatives such as the Dene Nation Annual General Assembly.

A number of key policy issues including provision of capital support for band offices, taxation and payment of services on lands reserved for Indian use were identified and policy work initiated with G.N.W.T. and national headquarters.

Financial Summary

Comparative dollar figures of expenditures and revenues by program in 1984-85 and 1985-86.
(Parentheses indicate revenues.)

	Budgetary Expenditures	
	1984-1985	*1985-1986*
Operating Expenditures		
Indian and Inuit Affairs	$ 268,527,326	$ 234,888,970
Northern Affairs	76,179,681	70,070,192
Administration	50,524,289	45,916,352
Native Claims	—	8,732,018
Capital Expenditures		
Indian and Inuit Affairs	64,097,325	59,360,304
Northern Affairs	26,816,337	18,618,045
Grants, contributions and other transfer payments		
Indian and Inuit Affairs	1,155,186,583	1,269,241,647
Northern Affairs	53,115,883	45,249,701
Territorial Government	494,844,926	586,178,215
Native Claims	62,900,583	36,737,633
Environmental Studies Revolving Fund	(1,132,623)	942,722
Total	**$2,251,060,310**	**$2,375,935,799**

Revenues		
	1984-1985	*1985-1986*
Indian and Inuit Affairs	$ 13,589,168	$ 7,592,495
Northern Affairs	12,256,466	14,713,090
Administration	18,797,744	23,992,662
Native Claims	1,436,997	5,347,235
Total	**$ 46,080,375**	**$ 51,645,482**

Non-Budgetary Expenditures		
	1984-1985	*1985-1986*
Loans, investments and advances		
Indian and Inuit Affairs	$ (1,789,377)	$ 2,749,111
Northern Affairs	(16,921,279)	(1,214,963)
Native Claims	4,461,616	14,726,359
Administration	(5,409,996)	3,647,408
Total	**$(19,659,036)**	**$19,907,915**

Departmental Publications

An important responsibility of the department is to provide informative and up-to-date literature concerning its programs and activities to the public. Because of its unique relationship with, and obligation to, Canada's native people, the department publishes widely on topics such as native claims, education and economic development. Responding to regular enquiries concerning the origin, evolution and contemporary life circumstances of Indians and Inuit across Canada, the department stocks a range of publications profiling native cultures and cultural transition.

Resource development and the environment are additional themes featured in departmental publications. The north and northern exploration are highlighted in booklets and a colourful poster distributed by the department.

A cross section of publications available upon request is listed below. Further information may be obtained by writing to:

THE DEPARTMENT OF INDIAN AFFAIRS AND NORTHERN DEVELOPMENT
PUBLIC ENQUIRIES AND RESPONSE DIVISION
COMMUNICATIONS BRANCH
OTTAWA, ONTARIO K1A 0H4

Publications Available

In Print
A catalogue listing current publications available to the general public.

The Canadian Indian
The origins, cultures and history of Canada's Indians to the present day.

The Inuit
The origins, cultures and history of Canada's Inuit to the present day.

The North
General Information on the North: the land, the people and the North today.

In All Fairness
Outlines federal government policy on comprehensive claims, placing it in a historical context and providing basic guidelines for negotiations and benefits from the claims.

Outstanding Business
Outlines general government policy on specific claims, with guidelines for establishing specific claims, operation of the claims process and assessment of claims and compensation.

Environmental Studies Reports
Lists more than 30 studies published by the Northern Environmental Protection Branch.

On Film
Categorizes and describes films available on loan from departmental headquarters in Ottawa.

Publications disponibles

En stock
Un catalogue où sont énumérées les publications destinées au grand public et actuellement disponibles.

Les Indiens du Canada
La culture et l'histoire des Indiens du Canada, des origines à nos jours.

Les Inuit
La culture et l'histoire des Inuit du Canada, des origines à nos jours.

Le Nord
Information générale sur le Nord : le territoire, la population et l'actualité dans le Nord.

En toute justice
Exposé de la politique fédérale des revendications globales dans un contexte historique, ainsi que des lignes directrices pour la négociation des règlements et des avantages qui en découlent.

Dossier en souffrance
Exposé de la politique fédérale des revendications particulières, ainsi que des critères concernant la présentation, le traitement et l'évaluation des revendications, de même que les indemnisations.

Études environnementales
Liste de plus de 30 études publiées par la Direction générale de la protection de l'environnement du Nord.

Filmographie
Liste par sujet et description de films qui peuvent être empruntés à l'Administration centrale du Ministère, à Ottawa.

Publications du Ministère

Une importante responsabilité du Ministère est d'assurer auprès du public la diffusion de l'information relative à ses programmes et à ses activités, au moyen d'une documentation toujours actuelle. En raison de sa relation spéciale avec les Autochtones du Canada et des engagements qu'il a envers eux, le Ministère publie abondamment sur des sujets tels que les revendications, l'éducation et le développement économique des Autochtones. Devant être en mesure de répondre à des demandes régulières concernant l'origine, l'évolution et le style de vie contemporain des Indiens et des Inuit au Canada, le Ministère garde en réserve une grande variété de publications décrivant les diverses cultures ainsi que les différents aspects de la transition culturelle des Autochtones.

La mise en valeur des ressources et l'environnement sont d'autres thèmes développés par des publications du Ministère. Des brochures et une affiche en couleur, distribuées par le Ministère, mettent en lumière le Nord et l'exploration nordique.

Un échantillon des titres de publications qui sont disponibles sur demande est donné ci-dessous. Pour obtenir plus de renseignements, écrire à l'adresse suivante :

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS DU PUBLIC
DIRECTION GÉNÉRALE DES COMMUNICATIONS
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0H4

Recettes		
	1984-1985	*1985-1986*
Affaires indiennes et inuit	13 589 168 $	7 592 495 $
Affaires du Nord	12 256 466	14 713 090
Administration	18 797 744	23 992 662
Revendications des Autochtones	1 436 997	5 347 235
Total	**46 080 375 $**	**51 645 482 $**

Dépenses non budgétaires		
	1984-1985	*1985-1986*
Prêts, dotations en capital et avances		
Affaires indiennes et inuit	(1 789 377) $	2 749 111 $
Affaires du Nord	(16 921 279)	(1 214 963)
Revendications des Autochtones	4 461 616	14 726 359
Administration	(5 409 996)	3 647 408
Total	**(19 659 036) $**	**19 907 915 $**

État financier récapitulatif

Tableau comparatif des dépenses et des recettes pour chaque programme en 1984-1985 et en 1985-1986. (Les sommes entre parenthèses sont des recettes.)

	Dépenses budgétaires	
	1984-1985	*1985-1986*
Dépenses de fonctionnement		
Affaires indiennes et inuit	268 527 326 $	234 888 970 $
Affaires du Nord	76 179 681	70 070 192
Administration	50 524 289	45 916 352
Revendications des Autochtones	—	8 732 018
Dépenses d'immobilisations		
Affaires indiennes et inuit	64 097 325	59 360 304
Affaires du Nord	26 816 337	18 618 045
Subventions, contributions et autres paiements de transfert		
Affaires indiennes et inuit	1 155 186 583	1 269 241 647
Affaires du Nord	53 115 883	45 249 701
Gouvernements territoriaux	494 844 926	586 178 215
Revendications des Autochtones	62 900 583	36 737 633
Fonds renouvelable pour l'étude de l'environnement	(1 132 623)	942 722
Total	**2 251 060 310 $**	**2 375 935 799 $**

d'appartenance. Des fonds de soutien des bandes, s'élevant à 1,8 million de dollars, ont été fournis pour compenser les coûts administratifs du fonctionnement des conseils de bande. Les services de Soutien de la gestion ont apporté des conseils aux bandes en matière d'administration financière et prêté leur assistance à six des dix-sept bandes pour informatiser les opérations financières et les fonctions administratives.

Des ateliers de formation pour les conseillers et les administrateurs des bandes, ainsi que l'élaboration et la réalisation d'un *Guide d'administration des bandes*, représentent quelques-unes des activités de soutien conduites par les services du Perfectionnement en gestion des Indiens. Le Bureau a également sollicité le concours du Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et d'autres bureaux régionaux des Affaires indiennes et inuit pour venir en aide à un certain nombre de cas spéciaux et leur permettre d'accéder à l'éducation postsecondaire.

Des fonds de consultation totalisant 120 000 $ ont été fournis à des bandes et à des associations autochtones pour appuyer des initiatives telles que l'Assemblée générale annuelle de la Nation dénée.

Une certain nombre d'importantes questions politiques–y compris la prestation d'un soutien aux immobilisations pour les bureaux des bandes, la taxation et le paiement de services sur des terres réservées à l'usage des Indiens–ont été reconnues, et les travaux portant sur l'établissement des politiques ont été entrepris avec le Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et l'Administration centrale.

mars 1985, l'accent qui était sur le soutien du développement économique a été dirigé de nouveau vers les initiatives communautaires et régionales. La section du développement de l'entreprise a apporté de l'aide sous forme d'un financement par action à 15 nouveaux projets d'entreprises. Il s'est particulièrement appliqué à donner un appui en vue de renforcer la capacité de gestion des entreprises communautaires.

La planification économique et communautaire s'est poursuivie grâce à un soutien fourni à 11 projets provenant de comités ou de coordonnateurs du développement économique.

Une aide relevant du Programme d'évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources a été donnée à un certain nombre de bandes et d'organisations dénées, pour des projets aussi variés que le prélèvement d'échantillons d'eau de rivière dans le but de détecter la présence d'une contamination chez le poisson, et l'élaboration d'une procédure provisoire relative aux terres.

Le soutien au développement des institutions a été dirigé principalement vers la mise en place, au niveau territorial, de la Denendeh Development Corporation.

Outre un montant d'environ 1,3 million de dollars mis à la disposition des Dénés pour ces activités, d'autres fonds s'élevant à 1,2 million de dollars ont été alloués dans le but de soutenir les Dénés et les Inuit des Territoires du Nord-Ouest à l'occasion de 71 projets relevant de différentes composantes du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes.

Grâce à des activités administrées par la section des Affaires communautaires, le programme régional a continué à respecter ses obligations légales découlant des traités N° 8 et N° 11 et de la *Loi sur les Indiens*, par la prestation de paiements prévus par les traités, par l'établissement de rapports sur les effectifs, ainsi que par la comptabilité de fiducie. L'administration des successions des Indiens inscrits décédés a été assurée par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en vertu d'un marché de service. On a continué à administrer les terres domaniales mises de côté à l'intention des Indiens.

Des séances d'orientation ont été tenues à l'intention des bandes des Territoires du Nord-Ouest pour les tenir informées sur les changements apportés par le projet de loi C-31, en particulier le rétablissement des droits et l'élaboration des codes

vernement territorial à établir un réseau d'information sur les activités pétrolières et gazières dans les Territoires du Nord-Ouest, à l'intention des personnes clés qui sont chargées de la prise de décisions au gouvernement.

Un comité de liaison dans le domaine de l'exploration minière, composé de représentants de la Division de la géologie et de l'industrie minière, a été formé pour déterminer les besoins de l'industrie.

Protection de l'environnement

La Région a organisé le nettoyage des biphényles polychlorés (BPC) à des stations de l'ancien Réseau avancé de pré-alerte (DEW), dans l'Extrême-Arctique.

De concert avec d'autres organismes gouvernementaux, une stratégie officielle a été élaborée pour répondre aux déversements de produits toxiques dans les territoires. Une entente a été conclue sur le partage des responsabilités et sur les modes de diffusion de l'information.

Le Bureau a collaboré avec le Science Institute des Territoires du Nord-Ouest aux enquêtes effectuées sur deux mines d'uranium abandonnées, en réponse aux inquiétudes formulées par les Autochtones de la région à propos de leur santé et de leur sécurité. Il a également prêté son assistance à une étude dont l'objet est de découvrir la cause de la contamination du poisson dans la région de Norman Wells.

Le personnel des Ressources hydrauliques a travaillé avec le gouvernement territorial pour relever et désigner les zones à risque d'inondation dans les territoires et pour publier des cartes de ces régions pour l'information du public.

Le secteur des Ressources foncières a rassemblé une année complète de données sur ses opérations de surveillance thermique du pipeline de Norman Wells, le premier oléoduc qui a été entièrement enfoui dans le pergélisol discontinu.

Programme des affaires indiennes et inuit

L'objectif premier du Programme des affaires indiennes et inuit est de répondre aux besoins culturels, sociaux et économiques de 8 636 Indiens inscrits dans les Territoires du Nord-Ouest. Le programme dessert 17 bandes dans 27 collectivités de l'Arctique de l'Ouest.

Depuis l'achèvement du pipeline de Norman Wells en

Programme des affaires du Nord

À l'appui des objectifs du gouvernement territorial d'assumer une plus grande part de responsabilité, la Région a travaillé avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et a concentré ses efforts dans les secteurs clés.

Une attention particulière a été portée au transfert des responsabilités concernant l'aménagement des forêts et la gestion des feux de forêts, au département des Ressources renouvelables du territoire.

La division régionale des Terres minières a assumé, de l'Administration centrale, la gestion des concessions minières en vertu du *Règlement régissant l'exploitation minière au Canada*, et l'administration des permis, des concessions et des licences d'exploration en vertu des *Règlements territoriaux sur la houille*; il s'agit d'une étape de plus vers le transfert des pouvoirs au gouvernement territorial, lorsque celui-ci sera prêt.

La Région s'est chargée de l'exploitation de deux avions-citernes de modèle CL-215, utilisés pour la lutte contre les feux de forêts, tout en invitant le gouvernement territorial à participer au processus de négociation, à titre de propriétaire futur.

On a engagé des discussions avec le gouvernement territorial concernant le remplacement de l'Entente de développement économique, actuellement en vigueur, qui expirera au cours de l'année financière 1986-1987. Pendant l'année, en vertu de l'Entente auxiliaire sur les ressources naturelles, 22 projets d'une valeur de 1,8 million de dollars ont été financés. Seize de ces projets, d'une valeur de 1,3 million de dollars, étaient présentés par des Autochtones.

Des marchés d'une valeur de 500 000 $ pour des services de lutte contre les feux de forêts ont été octroyés à des sociétés de développement autochtones dans l'Arctique de l'Ouest.

Un financement a été établi pour des Associations des régions touchées par les répercussions de l'exploitation. L'APGTC a convenu que les petits exploitants devraient consulter les collectivités à propos des activités de mise en valeur; l'examen socio-économique qui fait partie du processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement a été conçu de façon à assurer la participation du Nord au processus de planification du gouvernement et de l'industrie.

La Section des retombées pour le Nord a aidé le gou-

gouvernement territorial, de la Stratégie de développement du Yukon. Le Comité d'étude des retombées pour le Yukon, qui cherche à optimiser les retombées locales de l'exploitation du pétrole et du gaz, s'est réuni au cours de l'année. Un rapport annuel de 1985 a été rédigé pour le Comité et une étude a été menée pour évaluer les conséquences économiques sur le Yukon des scénarios de développement de King Point.

La Région a lancé le processus conjoint fédéral-territorial de l'évaluation et de la planification du projet Casino Trail, pour déterminer le moyen le plus pratique d'assurer l'accès routier à la région minière de Dawson Range.

Les discussions se sont poursuivies avec le gouvernement territorial et le Conseil des Indiens du Yukon sur les principes d'un programme d'aménagement du territoire. Une entente officielle était prévue au cours de l'année financière 1986-1987.

Région des Territoires du Nord-Ouest



■ Bureau régional (*Affaires du Nord*)
□ Bureau régional
● Bureau de district
▲ Bureau de sous-district

dollars en 1984 à 58 millions de dollars en 1985. Les placers du Yukon ont produit de l'or pour une valeur de 35 millions de dollars, tandis que l'exploitation des mines d'argent de la United Keno Hill, à Elsa, représente la majeure partie de la somme restante.

La mine d'or de la Mount Skukum et la mine de plomb et de zinc de la Curragh Resources (propriété auparavant de la Cyprus-Anvil) ont commencé leurs opérations presque à la fin de l'année financière.

Les projets géologiques menés par la Région étaient axés sur les dépôts d'or et d'argent, sur la minéralisation de l'étain et du tungstène, sur les dépôts de plomb et de zinc, et sur la géologie du soubassement dans la région du Klondike.

L'Entente de développement économique conclue entre le Canada et le Yukon a été mise en oeuvre en mai 1985; quatre ententes auxiliaires ont été signées concernant les ressources renouvelables, les ressources minières, la planification du développement économique et le tourisme. Ces ententes prévoient des fonds d'un montant de 18,75 millions de dollars destinés, sur une période de cinq ans, à diversifier, accroître et stabiliser l'économie du Yukon.

Une cinquième entente auxiliaire sur la relance de l'industrie minière a été signée en mars 1986, prévoyant des fonds de l'ordre de trois millions de dollars pour la reprise de grands projets miniers dans le territoire, en vue d'aider à stimuler un nouvel essor de l'industrie minière du Yukon.

Environ 5,2 millions de dollars ont été affectés à 57 projets réalisés sous le régime de l'Entente de développement économique, allant d'une étude de commercialisation du piégeage des animaux à fourrure, de 1 100 $, à un accord de contribution de trois millions de dollars pour aider la Curragh Resources à relancer sa mine de Faro.

Trois projets de cartographie géologique ont été menés, en vertu de l'Entente de développement économique Canada-Yukon, dans les concessions d'argent à Rancheria, dans la ceinture de cuivre de Whitehorse et à Keno Hill. On a aussi terminé cinq projets, visant à aider les exploitants de placers à améliorer le rendement économique et environnemental de leurs opérations.

La Région a participé activement au lancement, par le

Des négociations ont été menées à bon terme avec le Yukon College, en vue de l'élaboration d'un cours menant à l'obtention d'un certificat en administration municipale et administration des bandes; il s'agit du premier cours de ce genre dans le territoire.

Il a également été conclu des accords concernant le projet de réinstallation du village Kwanlin Dun, entreprise estimée à 13 millions de dollars. Les travaux consistant en 51 nouvelles unités de logement et 90 projets de rénovation ont été achevés. Par ailleurs, trois immeubles communautaires, trois grandes routes de lotissement et un garage ont été construits par la bande.

Programme des affaires du Nord

Les négociations des revendications foncières, suspendues depuis décembre 1984, ont repris au cours de l'année.

Le Conseil de gestion de la harde des caribous de la Porcupine a été créé en vertu d'une entente, signée par des groupes autochtones et les gouvernements fédéral et territorial, pour gérer la harde.

Un inventaire détaillé de gestion des forêts du sud-est du Yukon a été entrepris au cours de l'année. Le gouvernement du Yukon travaille avec la Région pour déterminer les possibilités de développement économique de l'industrie forestière dans le territoire.

Un Groupe de travail sur l'exploitation des placers a été constitué pour aider l'Office des eaux du Yukon à formuler des recommandations en vue de régler les problèmes touchant l'incertitude juridique, qui préoccupent l'industrie.

La Région a aidé la Commission des eaux du Yukon à élaborer des permis d'utilisation des eaux pour faciliter l'ouverture de la mine Curragh, près de Faro, et le fonctionnement de la Mount Skukum Gold Mining Corporation, près de Wheaton River.

Il a été fourni une aide technique au gouvernement territorial pour déterminer les élévations préliminaires des inondations en vue d'assurer la protection contre les embâcles à Dawson. Le gouvernement du Yukon, Parcs Canada et la Région ont entrepris conjointement une étude sur la planification du Réseau des rivières du patrimoine canadien, concernant les rivières du territoire.

La production minière est tombée de 70 millions de

En vertu de la Caisse d'expansion économique des Indiens (CEÉI), la Région a accordé des prêts totalisant plus de 240 000 $ à neuf projets, des contributions de 115 000 $ pour aider au maintien d'entreprises existantes, et elle a fourni des conseils et de l'aide technique pour 52 projets. En tout, on estime que 25 années-personnes d'emploi ont été maintenues et que 30 années-personnes d'emploi ont été créées.

La bande indienne d'Old Crow s'est associée au secteur privé pour créer la North Yukon Air, une entreprise en participation devant fournir à cette collectivité éloignée un service de nolisement aérien pour passagers et marchandises.

Le programme de Développement économique a participé activement aux comités des ententes auxiliaires découlant de l'Entente de développement économique conclue entre le Canada et le Yukon, au Comité de la loi spéciale sur l'aménagement rural et le développement agricole et au Comité d'étude des retombées pour le Yukon.

La Coopérative indienne d'art et d'artisanat du Yukon (CIAAY) a été choisie, à la suite d'une soumission à un appel d'offres, pour exploiter une boutique au pavillon du Yukon à Expo 86. La Tena Marketing, une filiale appartenant entièrement à la CIAAY, a été constituée en société pour exploiter la boutique.

Le nombre d'inscriptions aux niveaux primaire et secondaire a augmenté, passant de 682 en 1984-1985, à 719 en 1985-1986. Les inscriptions en 12^{e} année ont presque doublé, passant de 13 à 24 élèves. Quinze d'entre eux ont reçu leur diplôme. Yukon Hall, la dernière résidence d'étudiants dans le territoire, a été fermée.

Une conférence sur l'éducation des Indiens a rassemblé pour la première fois des cadres supérieurs de l'éducation dans le territoire, des dirigeants indiens et des éducateurs autochtones.

En ce qui concerne le Développement social, on a terminé le transfert du Programme d'aide sociale à la bande des Tlingits de la rivière Taku. D'autre part, des négociations sont engagées entre la bande de Champagne–Aishihik et le gouvernement territorial au sujet du transfert à la bande de la responsabilité des services d'aide à l'enfance.

Au titre de la planification financière et des méthodes de gestion, des accords de contribution ont été réglés et sont entrés en vigueur au 30 avril 1985. Par ailleurs, des plans d'immobilisations pour 13 des 15 bandes étaient approuvés au 31 août.

Région du Yukon



■ Bureau régional (*Affaires du Nord*)
□ Bureau régional
● Bureau de district

Programme des affaires indiennes

Le Programme des affaires indiennes a fait l'objet d'une importante réorganisation interne correspondant aux nouvelles priorités ministérielles. Ceci comprenait la réaffectation des ressources humaines et financières existantes, y compris la mise sur pied du service des Modes optionnels de financement, financé par le Programme.

Une des principales activités a été de répondre aux demandes des personnes admissibles au rétablissement du statut d'Indien en vertu du projet de loi C-31.

Réserves et fidéicommis a été transformé en programme indépendant. On a mis à jour les dossiers sur les successions et un système de surveillance des successions a été mis en oeuvre.

Un échange de terres a été négocié avec le gouvernement de la Colombie-Britannique pour fournir des terres à la collectivité de Good Hope Lake.

des réserves. La Région appuie les activités de différents groupes indiens ayant pour objectif d'assumer la responsabilité des services d'aide à l'enfance.

Éducation

Les gouvernements fédéral et provincial, les bandes indiennes et les districts scolaires provinciaux se sont entendus pour revoir l'entente cadre actuelle sur les frais de scolarité, en vue de la modifier en fonction de la politique présente en matière d'éducation. Deux écoles fédérales ont été fermées et trois autres bandes ont établi des écoles pour des élèves inscrits auparavant à des écoles provinciales. Par ailleurs, au cours de l'année financière, l'inscription des élèves indiens au niveau postsecondaire a augmenté d'environ 28 p. 100.

Soutien des bandes et gestion des immobilisations

Un guide des principaux services a été préparé et distribué à tous les conseils tribaux et bandes de la province. Le manuel est un recueil de renseignements et une combinaison d'organigrammes décrivant les principaux systèmes de services de tous les programmes offerts par le Ministère et, comme tel, est une précieuse source d'information ayant de multiples applications pour les clients et le personnel du Ministère. Le compendium du livret sur les différentes formules de financement a été mis à jour. Il décrit les critères utilisés pour répartir les ressources du Ministère et constitue une source unique de renseignements pour toutes les bandes. Parallèlement aux améliorations qui ont eut lieu dans le domaine des communications avec les bandes et les conseils tribaux, il y a également eu des progrès accomplis dans l'amélioration des capacités de gestion des bandes. C'est grâce à l'appui fourni par le Programme de perfectionnement en gestion des Indiens que ces résultats ont été obtenus.

En matière de gestion des immobilisations, on a mis l'accent sur le transfert aux bandes indiennes de la gestion et de la prestation du Programme des immobilisations et des équipements collectifs. Au cours de l'année, 609 nouvelles habitations ont été terminées et des rénovations ont été apportées à 762 maisons, les dépenses s'élevant à 35,9 millions de dollars.

vail national concernant les initiatives de réglementation en matière d'imposition et de droits miniers touchait principalement la Colombie-Britannique. Sur l'initiative de la bande indienne de Kamloops, des discussions ont été entreprises en vue d'élaborer une méthode pour permettre aux bandes de percevoir des taxes de type municipal dans les réserves. D'autres discussions ont commencé sur les façons d'abroger la *Loi sur les ressources minérales des réserves indiennes de la Colombie-Britannique* (1943) pour permettre aux bandes indiennes de profiter des revenus provenant des redevances.

Voici d'autres faits saillants d'ordre économique :

* La Société agricole des Indiens de l'Ouest a pris en charge l'administration du portefeuille des prêts à l'agriculture du Ministère, un élément de la Caisse d'expansion économique des Indiens;
* La Société des pêches des Autochtones du Nord a fait état d'une année très réussie, 162 membres ayant obtenu un revenu moyen brut de 29 000 $ pendant la saison du saumon seulement;
* La Gitsen Industries Ltd. a acheté pour deux millions de dollars et exploite maintenant la flottille de 52 bateaux de location qui appartenait auparavant à la Cassiar Cannery. Cet achat faisait partie d'un projet plus important de 11 millions de dollars, sous l'égide de la Native Fishing Association, pour accroître la participation des Indiens à l'industrie des pêches de la Colombie-Britannique;
* Des entrepreneurs indiens et non indiens ont commencé à collaborer ensemble pour établir des entreprises touristiques dans la réserve Tsawwassen, et également pour profiter d'Expo 86; et
* En consultation avec les dirigeants indiens, le Bureau régional a été réorganisé afin de mieux répondre aux besoins de ses clients.

Il a été conclu une nouvelle Entente fédérale-provinciale de mise en valeur des forêts, en vertu de laquelle sept millions de dollars seront versés pour les programmes de foresterie visant les terres indiennes, au cours d'une période de cinq ans.

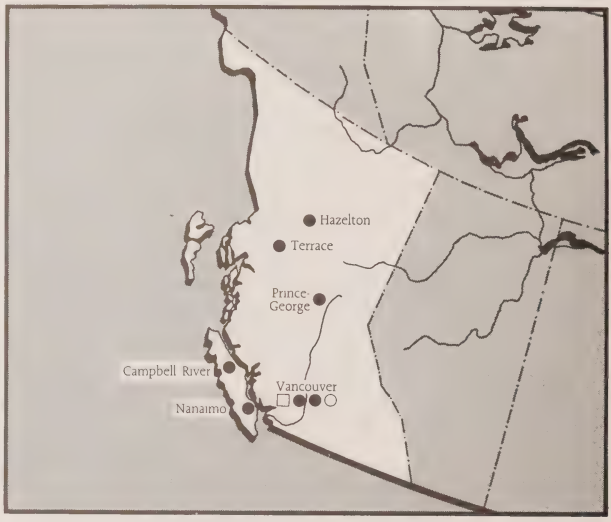
Développement social

Un programme global d'éducation et de formation a été offert partout dans la province et 36 travailleurs sociaux des bandes ont reçu leurs diplômes des collèges communautaires. Des discussions se sont poursuivies avec la province concernant les coûts et la gamme des services d'aide à l'enfance fournis aux résidants

D'importants réseaux d'égouts ont été achevés à Meander River, à Saddle Lake et à Cold Lake.

Des systèmes de gestion de l'entretien ont été établis pour un certain nombre de réserves pour aider les bandes à assumer l'entière responsabilité de l'entretien de leurs biens communautaires.

Région de la Colombie-Britannique



☐ Bureau régional
● Bureau de district
○ Centre de services

L'adoption du projet de loi C-93 prévoyant l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sechelte a été un événement particulièrement important. La Région a activement appuyé cette initiative.

Entre 35 et 40 autres propositions d'autonomie gouvernementale ont été relevées dans la Région.

Développement économique

La mise en oeuvre d'une recommandation d'un Groupe de tra-

Éducation

Le contrôle des écoles de Garden Creek, de John D'Or Prairie et de Fox Lake a été transféré de la province à la bande de Little Red River. L'école fédérale de Frog Lake a été transférée à la bande de Frog Lake, tandis qu'on a fermé l'école Bishop Piche et envoyé les élèves à l'école de Fort Chipewyan, qui relève de la province. Les négociations se sont poursuivies au cours de l'année avec les bandes des Piégans, des Stoneys et de Heart Lake pour le transfert des écoles fédérales dans leurs réserves en septembre 1986.

Cinq bandes qui désirent travailler avec les autorités scolaires provinciales ont continué des négociations, notamment dans le domaine de l'amélioration des programmes.

Au cours de l'année, une nouvelle école a été ouverte dans la réserve Morley. Les ajouts à la maternelle et aux écoles primaires d'Ermineskin et aux écoles Sunchild O'Chiese et Kehewin ont été terminés. On a aussi rénové les écoles Assumption, Kehewin, Ermineskin Junior High et Beaver Lake.

Un comité de la langue autochtone a été créé et a commencé à travailler à l'élaboration d'un programme de langue crie devant être accrédité pour les écoles secondaires par le ministère de l'Éducation de l'Alberta. Le projet pilote des Pieds-Noirs concernant un cours de 15 langues a été achevé.

Un projet pilote sur la condition physique, intitulé *Shape Up Alberta*, a été élaboré à l'école Alexis et devait être lancé en 1986-1987 dans six petites écoles isolées.

Le nombre d'étudiants de niveau postsecondaire a atteint 1 035, comparativement à 860 au début de l'année, soit une augmentation de 20 p. 100.

Génie et architecture

Environ 180 projets d'immobilisations financés par la Direction générale du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations ont été entrepris au cours de l'année, y compris une nouvelle école à Morley. On a également commencé la construction d'une école dans la réserve des Pieds-Noirs.

De nouveaux réseaux de distribution de l'eau ont été installés à Fox Lake, Cold Lake, Garden River, Sturgeon Lake, Janvier, Beaver Lake et Sunchild. On a construit des casernes de pompiers à Cold Lake et à Saddle Lake.

Vingt-cinq bandes ont participé à des ateliers sur les modes optionnels de financement.

Trois grandes ententes sur l'aide à l'enfance ont été présentées pour approbation, à l'appui des initiatives de 15 bandes, et cinq autres propositions sont en voie d'élaboration. Quatre écoles ont été transférées aux Indiens au cours de l'année.

Les programmes régionaux se sont rapprochés du processus de financement par méthode préétablie ou par base de données. Une formule d'affectation des fonds d'immobilisations a été élaborée et doit être mise en oeuvre en 1987. Un guide sur le financement des bandes et un processus de négociation ont été lancés à l'appui des négociations entre le gouvernement fédéral et les Indiens dans le cadre du cycle budgétaire annuel.

Des dépôts totalisant 765,8 millions de dollars au 31 mars 1986 ont été faits aux comptes de fiducie des bandes et des particuliers indiens. Cinq micro-ordinateurs supplémentaires ont été achetés.

Développement économique

Le déclin de l'économie de l'Alberta en général a eu des effets néfastes sur les entreprises indiennes, notamment en ce qui concerne les entreprises de soutien à l'exploitation des champs pétrolifères, l'exploration pétrolière et gazière, les recettes provenant de l'exploitation du pétrole et du gaz, et les réductions des prix des denrées agricoles. La sécheresse et les invasions de sauterelles dans le sud de l'Alberta ont nui aux opérations des agriculteurs indiens.

Plus de 100 bandes, existantes et nouvelles, entreprises et particuliers ont reçu un total de 114 contributions d'une valeur de 1,6 million de dollars, 47 prêts directs totalisant 800 000 $ et 24 garanties d'emprunt s'élevant à 1,4 million de dollars.

Environ 45 p. 100 du budget régional de développement économique a été décentralisé vers trois institutions indiennes : l'Indian Business Development Services Ltd., l'Indian Equity Foundation et l'Alberta Indian Agricultural Development Corporation.

Plus de 1 200 stagiaires ont reçu une aide du Programme de développement économique, à un coût de 2,7 millions de dollars, et des fonds supplémentaires de 2,1 millions de dollars ont été fournis par le Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes.

pour tous les projets financés par des organismes fédéraux et provinciaux.

Un "contrat de gestion" a été élaboré dans le cadre du processus de planification du travail comme moyen de tenir les gestionnaires responsables envers la direction régionale pour l'atteinte des résultats prévus et l'établissement de rapports trimestriels.

Région de l'Alberta



☐ Bureau régional
● Bureau de district
▲ Bureau de sous-district

Au cours de l'année, un certain nombre de bandes ont présenté des projets d'étude de l'autonomie gouvernementale et de ses conséquences pour leurs collectivités.

La Région, en collaboration avec l'Administration centrale, a travaillé avec les bandes de Saddle Lake, des Pieds-Noirs et Alexander pour les aider à élaborer leurs propositions d'autonomie gouvernementale.

Les gouvernements fédéral et provincial ont signé une entente avec la bande de Fond du Lac pour fournir des terres à la bande en vertu du Traité nº 8.

On a entrepris des discussions avec la province concernant des ententes sur l'aide à l'enfance.

La Région a participé directement au règlement de la revendication foncière de la bande White Bear, qui s'élève à 18 millions de dollars.

Développement économique

Le secteur du développement économique a entrepris un certain nombre d'initiatives de développement économique et de création d'emplois au cours de l'année. Celles-ci comprennent :

* Seize projets d'évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources (huit concernant les répercussions socio-économiques et huit relatifs à l'environnement) ont été financés et ont eu des retombées économiques directes pour les bandes concernées;
* La responsabilité de prestation du Programme assistance-travail, dans le cadre du Programme de développement social, a été décentralisée aux districts, ce qui a donné lieu à 80 projets appuyés par 27 bandes;
* Soixante-treize projets de création d'emplois découlant du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes ont permis la création de 411 postes. Vingt-huit de ces projets étaient financés conjointement par le développement économique et le développement social;
* Soixante-quinze projets d'entreprises indiennes ont été financés directement et 203 entreprises ont été reliées à des organismes de soutien, pour un total de 193 emplois;
* Trois grandes entreprises ont été redressées; et
* Deux sociétés de perfectionnement des chefs de district ont été créées.

Défis de gestion

Un système d'établissement de rapports sur les projets d'immobilisations a été établi pour permettre à la Région de superviser la mise en oeuvre, les progrès et les dépenses prévues de tous les projets d'immobilisations approuvés.

Une base de données commerciales, dans le contexte du Programme de développement économique, a été établie

Au cours de l'année financière 1985-1986, pour remplir ses objectifs prioritaires, la Région de la Saskatchewan a concentré ses efforts à faciliter l'instauration de l'autonomie gouvernementale des Indiens en apportant des améliorations à la vie communautaire, en lançant un certain nombre d'activités de développement économique et de création d'emplois, et en s'entendant avec la province sur de nombreuses questions.

Les initiatives menant à l'accroissement des capacités d'autosuffisance et d'autogestion des collectivités indiennes ont pris de l'accélération au cours de l'année. La Région a commencé à élaborer un modèle pour le transfert aux Indiens des responsabilités de la prestation des programmes. Sept écoles et deux résidences pour étudiants ont été transférées aux Indiens. La Région a obtenu l'approbation de régimes d'avantages sociaux pour les employés de 29 bandes.

On a commencé à dresser un inventaire qui identifie et détermine les besoins en logement et en immobilisations, avec la participation de la Commission des immobilisations et du logement des Indiens de la Saskatchewan. Une politique régionale d'établissement des plans de relance financière a été élaborée et mise en oeuvre.

Bon nombre de projets ont été entrepris pour améliorer la qualité de la vie dans les collectivités indiennes. Les travaux se sont poursuivis pour dresser des inventaires des logements, des routes, des réseaux d'égouts, des réseaux de distribution de l'eau, des installations de sécurité-incendie, des installations scolaires et d'autres aménagements communautaires.

Dix casernes de pompiers ont été construites, trois réseaux communautaires d'égouts et de distribution de l'eau ont été prolongés, et des installations scolaires dans cinq réserves ont été construites ou agrandies.

Une nouvelle formule de financement, fondée sur le nombre d'inscriptions scolaires, a été élaborée pour l'enseignement primaire et secondaire, pour s'assurer que toutes les bandes sont traitées de façon juste et équitable.

Relevant de la compétence fédérale-provinciale, une entente de principe a été conclue pour prolonger les installations de transmission d'électricité d'Uranium City à Fond du Lac, Stony Rapids et Black Lake.

fédéraux et provinciaux pour négocier une prolongation des ententes existantes sur les services d'aide à l'enfance et à la famille et pour établir de nouveaux accords pour les années futures, dans le cadre de l'autonomie gouvernementale des Indiens.

Mise en oeuvre de la Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba

Un programme biennal de 4,2 millions de dollars prévoyant des mesures provisoires pour l'approvisionnement en eau et l'élimination des eaux usées a été entrepris en août 1985, en prévision de l'aménagement de tous les réseaux d'égouts et de distribution de l'eau prévus à l'article 6 de la Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba. Des études de faisabilité de ces réseaux ont été terminées en janvier 1986. Un nouvel arbitre a été nommé et une aide a été fournie aux cinq bandes signataires de la Convention, pour la préparation des revendications, les négociations et les besoins en personnel.

Région de la Saskatchewan



☐ Bureau régional
● Bureau de district

Les 10 écoles fédérales restantes seront transférées dans le cadre d'un plan global de contrôle local.

Au cours de l'année, des manuels d'instruction ont été élaborés à l'intention des programmes d'éducation spécialisée dans les écoles fédérales. Des fonds ont été fournis à l'Association pour l'éducation des Indiens du Manitoba dans le but d'appuyer une conférence sur l'éducation spécialisée. Le département de Psychologie de l'Université du Manitoba a organisé des ateliers pour tous les enseignants des écoles fédérales, l'accent étant mis sur la conception et la mise en oeuvre de programmes d'éducation spécialisée. Quinze bandes et autorités scolaires ont entrepris des études d'évaluation de leurs programmes d'éducation.

Un projet pilote de télé-enseignement a été élaboré pour aider les élèves indiens habitant dans des collectivités éloignées. Le projet permettrait à un enseignant de l'une des six écoles secondaires dans la région d'Island Lake d'enseigner un sujet obligatoire du niveau secondaire aux cinq autres écoles, en utilisant des moyens technologiques tels que la télévision, le téléphone et un réseau informatique.

Projets d'immobilisations

Au cours de l'année, 402 projets ont été entrepris, en particulier, 130 projets en éducation d'une valeur de 20,7 millions de dollars, 72 projets de logement de 19,3 millions de dollars, 49 projets de construction de routes et de ponts de 7,4 millions de dollars, 43 projets d'aménagement de réseaux de distribution de l'eau de 2,9 millions de dollars, 12 projets d'électrification de 2,8 millions de dollars, 14 projets de services spéciaux de 2,1 millions de dollars, 24 projets de protection contre les incendies de 1,4 million de dollars et 31 projets de construction d'immeubles communautaires de 1,3 million de dollars.

Des subventions au logement, totalisant 19,3 millions de dollars, ont été fournies à des bandes pour la construction de 448 nouvelles maisons et la rénovation de 368 logements. Cinquante-six maisons ont été financées au moyen du programme de la SCHL visant la location de logements appartenant aux bandes. Une analyse des besoins en logement, entreprise par 47 bandes, a permis de déterminer qu'il manque encore quelque 4 000 logements.

Services d'aide à l'enfance

En décembre 1985, deux accords politiques distincts ont été signés par les administrations des Premières Nations et des ministres

l'emploi, du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes et du Fonds manitobain de soutien à l'emploi ont été assemblés pour maximiser les possibilités d'emploi pendant la construction d'un projet hydro-électrique dans le nord du Manitoba. Avant la fin de l'année, 275 Indiens avaient reçu une formation. Des services de boulangerie et de blanchisserie appartenant à des Indiens et exploités par eux ont été établis à Fox Lake pour les travailleurs du projet de Limestone.

Près de cinq millions de dollars on été fournis à 146 petites entreprises. Quarante-quatre prêts aux entreprises, d'une valeur de 1,5 million de dollars, et cinq garanties ministérielles accordées en vertu de la Caisse d'expansion économique des Indiens ont permis d'accroître le soutien offert aux entreprises indiennes. Cette mise de fonds initiale a attiré un financement supplémentaire de huit millions de dollars du gouvernement et du secteur privé aux entrepreneurs autochtones.

En vertu du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes, 117 projets ont été financés grâce à un montant de 2,75 millions de dollars.

Terres, revenus et fidéicommis

Au cours de l'année, un certain nombre de modifications à l'Entente de principe de 1984 sur les droits fonciers issus des traités ont été négociées avec le gouvernement provincial et 20 bandes recherchant le règlement de leurs droits fonciers. Si l'entente est ratifiée, la superficie des terres de réserve dans la province aura au moins doublé. Les terres choisies par les 20 bandes visées par l'entente devraient améliorer leur base économique.

Cinq bandes ont maintenant des administrateurs des terres et deux autres bandes ont indiqué qu'elles souhaiteraient assumer cette responsabilité.

Les demandes de renseignements ont été constantes à la suite de l'adoption du projet de loi C-31 modifiant les dispositions de la *Loi sur les Indiens*, relatives à l'inscription et à l'effectif des bandes. Comme résultat direct de ces modifications, le nombre d'Indiens inscrits au Manitoba devrait augmenter considérablement au cours des deux ou trois prochaines années.

Éducation

Le contrôle des programmes d'éducation par les Indiens prend de l'ampleur. Depuis 1973, 26 écoles ont été transférées à des bandes et six autres devraient être transférées entre 1986 et 1990.

Région du Manitoba



☐ Bureau régional
● Bureau de district

Un accord politique signé en janvier 1986 par le Conseil tribal des Cris des marais et le Ministre a constitué la première initiative officielle au Manitoba devant conduire à l'instauration d'un régime d'autonomie gouvernementale axé sur la collectivité.

L'accord prévoit un processus biennal dans le cadre duquel un comité conjoint élaborera des ébauches d'ententes visant la mise en place de l'autonomie gouvernementale au rythme établi par chaque bande qui en est membre.

Développement économique

En vertu de l'Entente Canada-Manitoba sur le placement et la formation au projet de Limestone, entente de sept ans signée en septembre 1985 et d'une valeur de 30 millions de dollars, des fonds réservés à la formation et tirés de la Planification de

des services d'éducation à leurs membres, portant à 16 le nombre de bandes qui administrent maintenant leurs propres écoles. Quinze collectivités ont commencé à dresser des plans pour assumer le contrôle à l'échelle locale.

Des progrès considérables ont été réalisés au cours de l'année au niveau du processus de transfert des responsabilités. En 1979-1980, les bandes indiennes géraient 46 p. 100 de tous les programmes, représentant 52,4 millions de dollars. En 1985-1986, 81 p. 100 de tous les programmes, représentant 220 millions de dollars (y compris les fonds d'immobilisations), étaient gérés par des bandes indiennes.

Cent seize des 126 bandes de l'Ontario, ainsi que 19 organisations ayant reçu des fonds, devaient présenter des vérifications pour l'année 1985-1986. Le nombre de vérifications énonçant une opinion sans réserve a augmenté, s'élevant à 69 p. 100 en 1984-1985, comparativement à 37 p. 100 en 1980-1981.

Deux organismes indiens d'aide à l'enfance et à la famille, représentant 32 bandes du nord-ouest de l'Ontario, ont atteint le stade de fonctionnement au cours de l'année et ont été reconnus par la province comme bureaux d'aide à l'enfance. Des plans de mise en oeuvre de deux autres organismes indiens représentant 14 autres bandes du nord-ouest de l'Ontario ont été établis.

La Région a aidé sept bandes à assumer la responsabilité administrative du Programme de sécurité du revenu, ce qui ne laisse que sept des 126 bandes de la province sous l'administration directe du Ministère.

Deux centres de ressources pour les familles ont été établis dans la Région pour fournir un soutien aux femmes battues et à leurs enfants.

Un Comité consultatif des Autochtones, créé pour conseiller le directeur général régional sur les questions d'emploi des Autochtones, a accueilli un nombre accru de gestionnaires supérieurs parmi ses effectifs au cours de l'année et s'est engagé à intégrer plus d'employés autochtones dans le processus de consultation. Environ 130 employés autochtones de la Région ont participé à un atelier, tenu à Sudbury, pour discuter des questions intéressant particulièrement les employés autochtones. Environ 32 p. 100 des quelque 800 années-personnes utilisées en Ontario en 1985-1986 étaient réservées à des Autochtones.

Développement économique

Cinquante-deux des 1 100 entreprises indiennes de l'Ontario ont reçu une aide financière de la Caisse d'expansion économique des Indiens, pour établir 158 années-personnes d'emploi, et par ailleurs, 80 autres projets dans des petites activités du secteur privé ont bénéficié d'une aide au développement.

Le Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes a été utilisé par plusieurs bandes pour établir des plans à long terme et différentes activités d'emploi et de formation, y compris le financement de 319 projets, partout dans la province.

Une aide à la formation en milieu de travail a été donnée à 193 stagiaires indiens, et l'on s'attend à ce que la majorité d'entre eux conserve un emploi à plein temps.

Un montant de 1,3 million de dollars a été approuvé pour l'Association des réserves pour le développement socio-économique (ARDSE) par le Programme de développement économique des Autochtones (PDEA); cette somme doit servir de caisse de prêts au développement à l'intention des entreprises indiennes du district de London. C'est la première fois que le PDEA approuve l'octroi d'une telle somme.

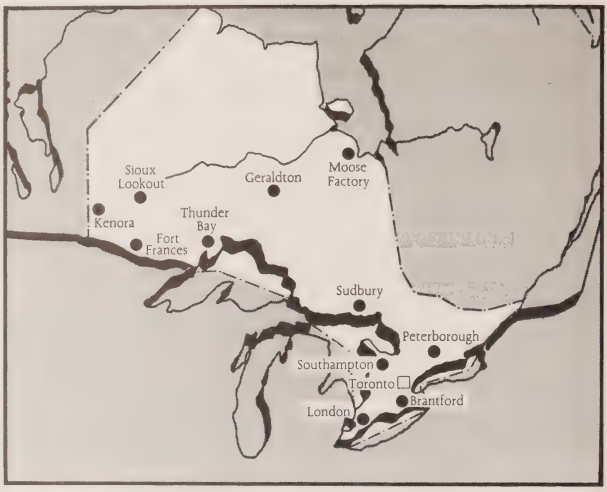
La collaboration entre le gouvernement fédéral et la province a donné lieu à de nouvelles initiatives, en particulier l'établissement de deux comités Ontario-Canada pour élaborer, à l'intention des Indiens de l'Ontario, une stratégie de formation des Autochtones, ainsi qu'une stratégie de développement économique des Autochtones.

Éducation

Le nombre d'étudiants indiens inscrits dans les collèges et universités a augmenté considérablement au cours de l'année. Pour la première fois en Ontario, le pourcentage d'étudiants indiens inscrits à plein temps dans des établissements postsecondaires a dépassé le taux d'inscription des non-Indiens. Le pourcentage des Indiens inscrits correspondait à environ 4 p. 100 de tous les étudiants indiens, comparativement à un niveau d'environ 3,5 p. 100 pour les non-Indiens.

Deux autres bandes se sont chargées de la prestation

Région de l'Ontario



☐ Bureau régional
● Bureau de district

En signant une déclaration d'intention politique en décembre 1985 et en adoptant un nouveau mandat triennal pour la Commission des Indiens de l'Ontario, des représentants des Indiens de l'Ontario, le Procureur général de l'Ontario, le ministre de la Justice et le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien ont confirmé leur engagement à entreprendre des discussions tripartites sur l'autonomie gouvernementale des Indiens en vue de régler des questions de secteur et de compétence concernant l'accroissement des capacités d'autogestion et d'autosuffisance des collectivités indiennes de l'Ontario.

Un protocole d'entente, signé en février 1986 par le Canada, l'Ontario et la Nation nishnawbe-aski, a établi une base pour les négociations sur l'autonomie gouvernementale au nom de 42 collectivités indiennes du nord de l'Ontario.

mencé pour les personnes âgées au Village des Hurons, à proximité du centre communautaire dont les installations seront mises à la disposition de ces personnes.

Des cours de recyclage, la formation en cours d'emploi et des programmes de travail communautaire ont été organisés pour aider les jeunes sans emploi.

Éducation

Dans le cadre du Programme des ressources humaines, un certain nombre de questions relatives à l'éducation ont été traitées au cours de l'année. Les projets ont touché notamment le développement économique, la formation en cours d'emploi, l'éducation et la planification. Quelque 53 projets, engageant des sommes de 970 042 $, ont été entrepris. Au total, 343 personnes ont profité du programme, et 62 ont obtenu des emplois permanents au cours de l'année.

Les bandes de Weymontachie et de la rivière Désert (Congway Bridge) ont pris en charge, en cours d'année, l'administration de deux écoles fédérales dans leur réserve, ce qui porte à 11 le nombre de bandes de la Région qui ont assumé de telles responsabilités.

En collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi, cinq enseignants de Kahnawake ont été engagés pour enseigner la langue mohawk dans les écoles de cette localité.

Terres, revenus et fidéicommis

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*, un bureau central et neuf bureaux régionaux ont été établis pour enregistrer les droits et les intérêts touchant les terres de catégorie IA, à titre d'étape initiale devant conduire les Indiens à assumer une plus grande responsabilité de leurs affaires.

L'Administration centrale a approuvé la demande d'agrandissement de la réserve de la bande Odanak.

Au cours de l'année, des associations de femmes autochtones et quelque 20 bandes ont pris part à des séances d'information concernant les répercussions du projet de loi C-31.

* Une méthode de collaboration entre le Ministère et le Programme de développement économique des Autochtones, du MEIR, relativement aux projets en cours; et
* L'amorce de discussions avec la Société de développement de la Baie James, à propos de projets éventuels des Indiens cris.

De l'aide financière a été apportée à 12 groupes de développement économique, afin de maintenir 26 emplois permanents dans les réserves de la province. Seize groupes de planification communautaire et cinq études de planification ont reçu une aide financière, en vue du maintien de 20 emplois dans les réserves.

Quarante-huit projets de développement socio-économique ont aussi bénéficié d'un soutien financier. La Région a travaillé avec l'industrie du piégeage qui, dans une saison de trois mois, a fourni des revenus à 4 300 personnes et engendré des retombées de 10 millions de dollars pour 25 collectivités indiennes.

La Région a aussi participé à 23 projets de développement forestier qui ont employé 450 personnes pendant une période de six mois et qui ont produit environ 2,8 millions de dollars en recettes pour les bandes concernées.

Une agence de voyage indienne, la Indian Outfitters, a été établie pour aider les Indiens et les Inuit à faire des réservations de voyage.

Développement social

Au cours de l'année, les Indiens du Québec ont fait un pas en avant pour assumer davantage de responsabilités en ce qui concerne l'administration des programmes sociaux. Cette initiative a été prise par les collectivités indiennes des Escoumins et de Maniwaki, qui ont pris en charge leurs programmes de services sociaux.

Des négociations ont été tenues par le Conseil attikamek-montagnais pour le compte de sept bandes indiennes en vue de prendre en charge les responsabilités du programme en 1986-1987.

Un centre pour les jeunes a été ouvert à Pointe-Bleue, qui fournira des services culturels, éducatifs et sportifs, ainsi que des services d'orientation pour les jeunes. À Restigouche, on a ouvert un centre pour 10 jeunes inadaptés au milieu social.

La construction de 10 habitations à loyer modique a com-

Services aux Indiens

Étant donné que les progrès vers l'autonomie gouvernementale vont en s'accélérant, on a approuvé l'établissement de pouvoirs permettant à certaines bandes de disposer d'une assise financière plus stable. La Région a travaillé avec la bande de Restigouche afin d'obtenir les crédits nécessaires pour poursuivre les services existants et pour assurer les programmes offerts par le Ministère. La bande a obtenu les services d'un administrateur et d'un gestionnaire spécial pour travailler avec la Région et l'Administration centrale.

Les services d'experts comptables de l'extérieur ont été retenus pour l'examen des vérifications des bandes de Weymontachie et de Manouane, ce qui a donné lieu à l'adoption de nouvelles modalités financières par les bandes, en vue de résoudre leurs problèmes financiers. Une démarche similaire a été adoptée par le conseil de bande de Betsiamites, qui éprouvait de semblables difficultés financières.

Services de soutien

Malgré une réduction considérable du budget en 1985-1986, la Région a été en mesure de maintenir un nombre impressionnant d'activités dans le cadre du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes. Le Conseil algonquin de l'Ouest a commencé ses travaux dans le cadre du programme, avec six bandes participant aux étapes initiales. Un programme analogue, entrepris en 1983-1984 pour la Société Iliqvik, représentant les Inuit du Québec, est entré au cours de l'année dans la deuxième étape des travaux d'identification.

Développement économique

Afin de donner suite aux demandes du Ministre concernant l'utilisation efficace des ressources humaines pour le développement économique, un certain nombre de projets ont été entrepris dans le cadre du Programme de développement économique, notamment :

* Une étude de l'aide financière extérieure potentielle;
* La participation du personnel régional à un comité interministériel pour l'examen des projets viables des Inuit et des Cris;
* L'établissement de rapports plus étroits avec le Service canadien des forêts pour les projets éventuels concernant l'industrie forestière;

Région du Québec



☐ Bureau régional
● Bureau de district
○ Centre de services

La Région a travaillé activement avec les collectivités indiennes et inuit, étant donné qu'elles assument davantage de responsabilités à l'égard de l'administration de leurs propres affaires.

Une aide financière et technique représentant 6,3 millions de dollars a été mise à la disposition des Indiens pour la construction de 174 nouvelles maisons et pour la rénovation de 183 autres dans les réserves (à l'exclusion de celles des Cris et des Inuit).

Un montant additionnel de 10 millions de dollars a été dépensé pour fournir des réseaux d'égouts et de distribution de l'eau ainsi que l'électricité; 85 p. 100 de ces services sont administrés par les bandes. Un autre montant de 14,6 millions a été affecté aux établissements d'enseignement, dont 69 p. 100 sont gérés par les bandes (à l'exception de ceux qui sont administrés par le ministère de l'Éducation du Québec pour le compte des Cris, des Inuit et des Naskapis).

Après plusieurs années de retard, les travaux relatifs au projet de construction de logements pour les Montagnais de Sept-Îles et pour la bande Maliotenam ont repris.

Quatorze réserves ont entrepris des projets d'immobilisations, de moyenne et de grande importance, notamment la construction d'écoles, de réseaux d'égouts et de distribution de l'eau, ainsi que de châteaux d'eau.

Soutien des bandes

Le Programme de financement du soutien des bandes a été informatisé et les contributions administrées par les bandes se sont accrues de 10,2 p. 100, donnant ainsi un total de 66 p. 100 du budget régional administré par les bandes.

Cinq régimes de pension pour les bandes ont été approuvés et 10 autres ont atteint diverses étapes de leur élaboration au cours de l'année. Les bandes ont reçu de l'aide pour résoudre leurs problèmes de gestion financière, dans le cadre de leurs démarches menant à l'autonomie gouvernementale.

Trente-sept agents de police des bandes ont été recrutés durant l'année et 23 ont reçu une formation à l'Atlantic Police Academy. Trois Autochtones ont été engagés par d'autres services de police.

Développement social

Au cours de l'année, 16 autres bandes se sont jointes à l'Entente tripartite sur l'aide à l'enfance et à la famille, dans le cadre d'une entente cadre et d'une entente auxiliaire, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.

Éducation

Les bandes indiennes ont assumé un plus grand contrôle de l'éducation, tant aux niveaux élémentaire et secondaire que postsecondaire. Quatre bandes de la Nouvelle-Écosse ont pris en charge le programme d'enseignement provincial pour leurs étudiants. Deux bandes assument la responsabilité des services d'éducation au niveau local et un nouveau programme de garderie a été lancé à Eel River Bar. Des programmes d'enseignement en informatique ont été établis dans toutes les écoles fédérales et dans celles qui sont gérées par des bandes en Nouvelle-Écosse. Le Système d'information de gestion sur l'éducation postsecondaire a été lancé dans la Région et des travailleurs sociaux ont reçu la formation appropriée. Une nouvelle école a été ouverte dans la réserve Wagmatcook, au Cap-Breton.

Développement économique

Un projet pilote a été lancé dans la réserve d'Eskasoni, en Nouvelle-Écosse, afin de vérifier l'efficacité et la viabilité de stratégies novatrices en matière de projets locaux de développement économique. Le projet comprenait la formation en informatique concernant les micro-ordinateurs, un programme de réfection pour l'isolation des vieilles maisons, et l'élaboration d'un plan pour un centre de soutien des entrepreneurs. Ce projet a obtenu un financement d'environ 500 000 $ d'autres organismes et a fourni un emploi et la formation à plus de 50 personnes.

Terres, revenus et fidéicommis

Un total de 128 transactions concernant les terres ont été enregistrées au cours de l'année, représentant une augmentation de 40 p. 100 par rapport à l'an dernier.

De concert avec le Service canadien des forêts, la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (CEIC) et les gouvernements provinciaux, on a mis davantage l'accent sur la mise en valeur et l'accroissement des ressources forestières dans les réserves. Les bandes ont préparé un plan d'aménagement forestier, ainsi que des plans pour la conception et la construction de routes; elles ont également effectué des travaux d'amélioration touchant les forêts.

La CEIC a fourni 380 000 $ pour un programme de formation des travailleurs forestiers. Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a contribué à l'établissement de cartes à grande échelle des réserves de la Région, afin de faciliter l'élaboration de plans d'arpentage régionaux et d'aider les conseils de bande à effectuer la planification relative aux terres.

Au 31 mars 1986, l'Administration centrale avait reçu près de 932 demandes d'inscription aux termes des dispositions du projet de loi C-31, et 720 Indiens avaient été inscrits ou réinscrits.

Services aux Indiens

Les bandes indiennes ont continué d'assumer davantage de responsabilités relativement à l'administration des travaux d'immobilisations et d'entretien. À la fin de l'année, 100 p. 100 des habitations, 41 p. 100 des écoles, 71 p. 100 des projets d'infrastructure et 98 p. 100 des crédits d'entretien étaient administrés par les bandes. Environ 99 p. 100 des propriétés des réserves avaient l'électricité, et 96 p. 100 disposaient de l'eau courante, des égouts et de routes.

Région de l'Atlantique

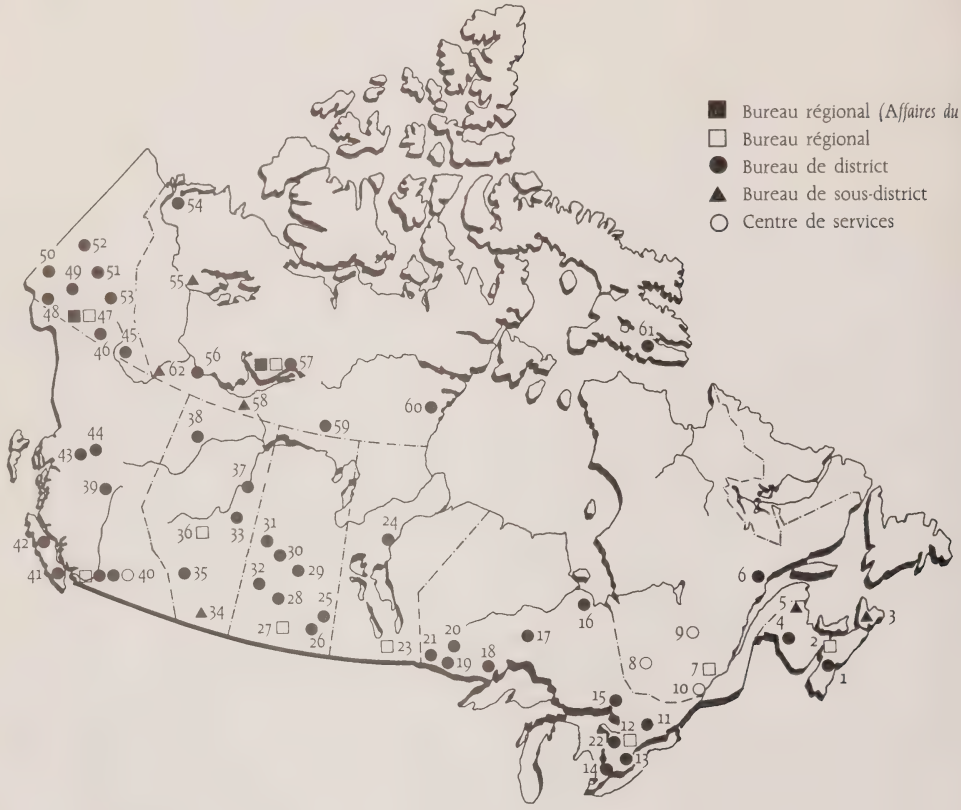


☐ Bureau régional
● Bureau de district
▲ Bureau de sous-district

Au cours de l'année, le processus de consultation des associations d'Autochtones et des chefs et conseils indiens a été restructuré et renforcé. Un secrétariat exécutif a été établi au sein de l'administration régionale dans le but de faciliter la consultation auprès des bandes, des associations et des gouvernements provinciaux. Des consultations ont commencé auprès des dirigeants indiens, afin de mettre au point des formes possibles d'autonomie gouvernementale pour les collectivités.

Le Service des communications a parrainé l'exposition et le concours d'art de la Région de l'Atlantique, et a rendu visite aux écoles et aux groupes communautaires pour leur expliquer le rôle et les responsabilités du Ministère dans la Région.

Le personnel a participé activement à la coordination de séances de formation pour les enseignants et a donné des cours en relations de travail aux gestionnaires axiaux. Dans la catégorie des besoins spéciaux, 67 femmes et 21 Autochtones ont été formés. Le bilinguisme des services s'est accru par rapport à 1984-1985.



Bureaux régionaux

Nouvelle-Écosse
1. Halifax
2. Amherst
3. Sydney

Nouveau-Brunswick
4. Fredericton
5. Chatham

Québec
6. Sept-Îles
7. Québec
8. Val d'Or
9. Roberval
10. Montréal

Ontario
11. Peterborough
12. Toronto
13. Brantford
14. London
15. Sudbury
16. Moose Factory
17. Geraldton
18. Thunder Bay
19. Fort Frances
20. Sioux Lookout
21. Kenora
22. Southampton

Manitoba
23. Winnipeg
24. Thompson

Saskatchewan
25. Yorkton
26. Fort-Qu'Appelle
27. Regina
28. Saskatoon
29. Prince-Albert
30. Shellbrook
31. Meadow Lake
32. North Battleford

Alberta
33. St. Paul
34. Lethbridge
35. Calgary
36. Edmonton
37. Fort McMurray
38. High Level

Colombie-Britannique
39. Prince-George
40. Vancouver
41. Nanaïmo
42. Campbell River
43. Terrace
44. Hazelton

Yukon
45. Watson Lake
46. Teslin
47. Whitehorse
48. Haines Junction
49. Carmacks
50. Beaver Creek
51. Mayo
52. Dawson
53. Ross River

Territoires du Nord-Ouest
54. Inuvik
55. Norman Wells
56. Fort Simpson
57. Yellowknife
58. Hay River
59. Fort Smith
60. Rankin Inlet
61. Frobisher Bay
62. Fort-Liard

1985-1986

Un changement d'orientation

BUREAUX RÉGIONAUX

Services à la haute direction

La Direction générale des services à la haute direction a été établie à la suite de la restructuration du Ministère à l'automne de 1985. Elle est le centre de liaison entre les Programmes et le cabinet du Ministre pour tout ce qui concerne les mémoires au Cabinet, les relations parlementaires, les exposés d'information, la correspondance et l'évaluation des Programmes.

Direction de la planification

La Direction assure au Ministre, au sous-ministre et au Comité de direction les conseils et les analyses dont le Ministère a besoin pour fonctionner efficacement au Cabinet et au Parlement. La section de la Planification coordonne et contrôle le traitement des mémoires au Cabinet. La section des Relations parlementaires assure l'appui au Ministre en coordonnant la préparation des réponses aux questions orales et écrites posées au Parlement, en préparant la documentation pour les débats, et en préparant le Ministre et les hauts fonctionnaires qui doivent comparaître devant le Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Nord canadien.

Direction du secrétariat de la haute direction

Cette Direction est chargée d'assurer l'à-propos et l'exactitude des réponses à toutes les lettres reçues par le Ministre et le sous-ministre, et de coordonner la préparation des exposés d'information. Au cours de l'année, la Direction a traité environ 8 000 pièces de correspondance et préparé quelques centaines d'exposés d'information. À l'automne de 1985, on a procédé a un examen de l'ensemble des méthodes de secrétariat en vue de rationaliser et d'accélérer le traitement de la correspondance.

Direction de l'évaluation

La Direction assure la gestion et parfois la direction d'évaluations approfondies de programmes ministériels. En 1985-1986, elle a procédé à neuf études d'envergure, notamment à des évaluations du programme de logement dans les réserves, des services sociaux communautaires et de la Caisse d'expansion économique des Indiens.

Communications

La Direction générale a été très active au cours de l'année en raison de l'intérêt accru porté aux initiatives entreprises dans les domaines de l'autonomie gouvernementale des collectivités indiennes et de l'accroissement des responsabilités des gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. La diffusion de l'information a été assurée par divers moyens, en particulier, des reportages des médias, des films, des expositions, des événements spéciaux, des publications, des discours et des interventions en personne.

La Direction générale a travaillé en étroite collaboration avec le cabinet du Ministre et les Programmes du Ministère, de façon à bien informer le grand public, les Autochtones et les habitants du Nord, ainsi que d'autres groupes d'intérêts.

Les activités de la Direction générale au cours de l'année comprennent :

* La publication de plus de 50 communiqués et discours pour le compte du Ministre. Les textes ont été rédigés sur un nouveau papier à en-tête destiné à donner une image visuelle renouvelée aux documents d'affaires publiques;
* Le lancement d'un programme important de communication à l'appui de la mise en oeuvre du projet de loi C-31;
* L'information proactive entourant le projet de loi C-93, *Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sechelte*, qui a été soumis au Parlement en février 1986;
* L'intégration d'un éventail de services de surveillance des médias pour recueillir des données plus précises sur le contexte environnant le grand public. Les données ont été regroupées dans des rapports d'ensemble destinés aux gestionnaires du Ministère;
* Un suivi à plus de 32 000 demandes de renseignements, par l'entremise de la section responsable des demandes de renseignements du public. Ces demandes provenaient en grand nombre d'écoles et d'universités désirant être informées sur les Indiens et la politique qui les concerne, sur les revendications des Autochtones et sur le Nord. Le quart des demandes portaient sur le projet de loi C-31; et
* Un examen approfondi des publications du Ministère et la formulation de recommandations qui, compte tenu des restrictions permanentes et de l'utilisation efficace des ressources, devraient contribuer à une réduction des dépenses et à la production de publications reflétant davantage des thèmes clés du Ministère.

Direction générale de la vérification interne

Cette Direction générale a procédé durant l'année à 37 vérifications au Ministère. Elle a en outre vérifié tous les comptes individuels de recettes et d'immobilisations des bandes indiennes, à la demande du Comité des Comptes publics. Les rapports touchant ces vérifications seront achevés au cours de la prochaine année financière.

La Direction générale a coordonné la vérification annuelle des pouvoirs et des attestations du Bureau du Vérificateur général, à savoir l'étude à l'échelle du gouvernement sur les paiements en fin d'année, ainsi que la vérification d'ensemble du Ministère.

Personnel

Une réorganisation majeure du Ministère, le transfert de certains services aux bandes indiennes et les mesures de restriction budgétaire appliquées à l'échelle du gouvernement ont fait porter à environ 900 la liste des employés excédentaires et mis à pied au Ministère à la fin de l'année financière. Un programme énergique de réaménagement de l'effectif et d'accélération de la réorganisation a minimisé les effets de ces mesures sur le personnel.

L'organisation du personnel a été modifiée pour répondre aux nouveaux défis que pose l'établissement d'une Direction des services aux Régions, qui comprend une section de réaménagement de l'effectif, une équipe d'agents du personnel, ainsi qu'un service professionnel d'orientation. Les autres services de la Direction générale ont été regroupés et rationalisés.

Le roulement des employés engagés pour une période indéterminée est passé de 11,9 p. 100 à 13,5 p. 100, étant donné que le nombre total des employés de cette catégorie a été réduit de 777, laissant un total de 4 955 employés au Ministère en date du 31 mars 1986. Outre le personnel engagé pour une période indéterminée, on comptait 199 employés saisonniers et 815 vacataires à la fin de l'année financière. Le nombre de vacataires a presque doublé depuis l'an dernier, en raison des nouvelles stratégies de gestion destinées à réduire les répercussions de la passation des pouvoirs aux Indiens et de la modification de l'organisation.

Les employés autochtones occupaient 21,9 p. 100 des postes du Ministère, tandis que celui-ci poursuivait ses efforts en vue d'atteindre ses objectifs en matière d'Action positive dans un contexte de réduction de l'effectif.

à God's Lake et à Bloodvein au Manitoba, des travaux de 1,8 million de dollars pour la réinstallation de la collectivité de Blueberry, en Colombie-Britannique, et enfin 15 millions de dollars pour les travaux de construction des routes Dempster, Carcross-Skagway, du Mackenzie et de Canol nord dans les Territoires.

Les installations construites par le Ministère dans les réserves indiennes et dans le Nord, telles que des écoles, des réseaux d'égouts et de distribution de l'eau, et des routes, représentent une valeur estimative de remplacement de plus de quatre milliards de dollars. En 1985-1986, 91 millions de dollars ont servi à assurer avec efficacité le fonctionnement et l'entretien de ces aménagements. Dans le contexte de ces activités, le *Répertoire des biens immobiliers du Ministère* a été informatisé et le Système de gestion de l'entretien a été élargi à 50 p. 100 des biens du Ministère.

Cette année, il a été conclu 2 600 marchés, évalués à 33 millions de dollars. On a eu recours à des clauses spéciales pour accroître la participation au niveau local dans le cas de 76 projets d'immobilisations, et plus de trois millions de dollars en marchés ont été attribués à des sociétés ou personnes autochtones.

Parmi les autres activités entreprises au cours de l'année, mentionnons l'établissement d'un programme de cinq millions de dollars destiné à des travaux de réfection d'installations, en vue d'en améliorer l'utilisation par les personnes handicapées; l'élaboration d'un système informatisé de gestion des projets pour faciliter la gestion du programme des immobilisations; et enfin, la prestation de cours de formation à plus de 400 membres des bandes et du personnel ministériel, sur les sujets suivants : exploitation et entretien des installations, construction résidentielle, gestion de projets et administration des marchés.

Direction générale des finances

La Direction générale, issue du regroupement de la Direction générale de la gestion financière, de la Direction générale de l'administration financière et des Services financiers de l'Administration centrale, a contribué à l'élaboration et à la mise en oeuvre du plan de réduction des années-personnes au Ministère et a introduit un système centralisé de comptes bancaires pour tous les bureaux de district et bureaux régionaux.

La Direction générale a assuré le soutien analytique nécessaire au groupe de travail sur la réorganisation, afin de permettre une affectation rationnelle des ressources à l'intérieur de la nouvelle structure du Ministère et de donner suite aux intentions du Conseil du Trésor visant à réduire le nombre d'années-personnes à l'échelle du gouvernement.

Direction générale des services de gestion

Les services de Traitement électronique des données (TED) ont entrepris un certain nombre d'activités en vue de convertir, au nouvel équipement Hewlett-Packard, les programmes informatiques des mini-ordinateurs Motorola Phase IV. Cette opération a entraîné la tenue de 250 séances de formation auxquelles ont participé 1 352 utilisateurs.

On a établi un certain nombre de nouveaux services pour soutenir le processus de prise de décisions dans les Régions et à l'Administration centrale.

La Direction des services de soutien a entrepris plusieurs projets, notamment la rationalisation de l'inventaire des formulaires du Ministère et l'amélioration du système de gestion des biens du Ministère. Elle a en outre pris en charge le Centre de l'art indien et a travaillé à la promotion des collections d'oeuvres d'art indiennes.

Direction générale des services techniques et des marchés

La Direction générale est chargée de veiller à la gestion efficace du Programme des grands travaux de construction du Ministère, au fonctionnement et à l'entretien des installations du Ministère, ainsi qu'à l'administration des marchés.

Cette année, le programme des immobilisations comportait environ 2 800 projets, d'une valeur de 308 millions de dollars, dont 289 millions ont servi au Programme des affaires indiennes et inuit et 19 millions au Programme des affaires du Nord. Le programme a en outre affecté 97 millions de dollars au logement, 81 millions aux équipements scolaires, 111 millions aux infrastructures dans les réserves, et 15 millions aux routes du Nord. Parmi les projets entrepris, mentionnons la construction d'une école à Betsiamites, au Québec, s'élevant à 2,8 millions de dollars, un réseau d'égouts de 2,1 millions de dollars pour la bande d'Islington, en Ontario, des projets d'un montant de 26 millions de dollars concernant des écoles à Cross Lake,

Finances et Services professionnels

Les Finances et les Services professionnels ont fourni des services financiers, administratifs, de gestion, techniques et contractuels, de façon à contribuer, pour leur part, à l'efficacité et à l'efficience de l'administration et du fonctionnement des programmes du Ministère. Ce soutien a consisté notamment à établir une politique financière et des systèmes d'exploitation pour la gestion et l'administration financière, à l'intention de l'Administration centrale et des Régions.

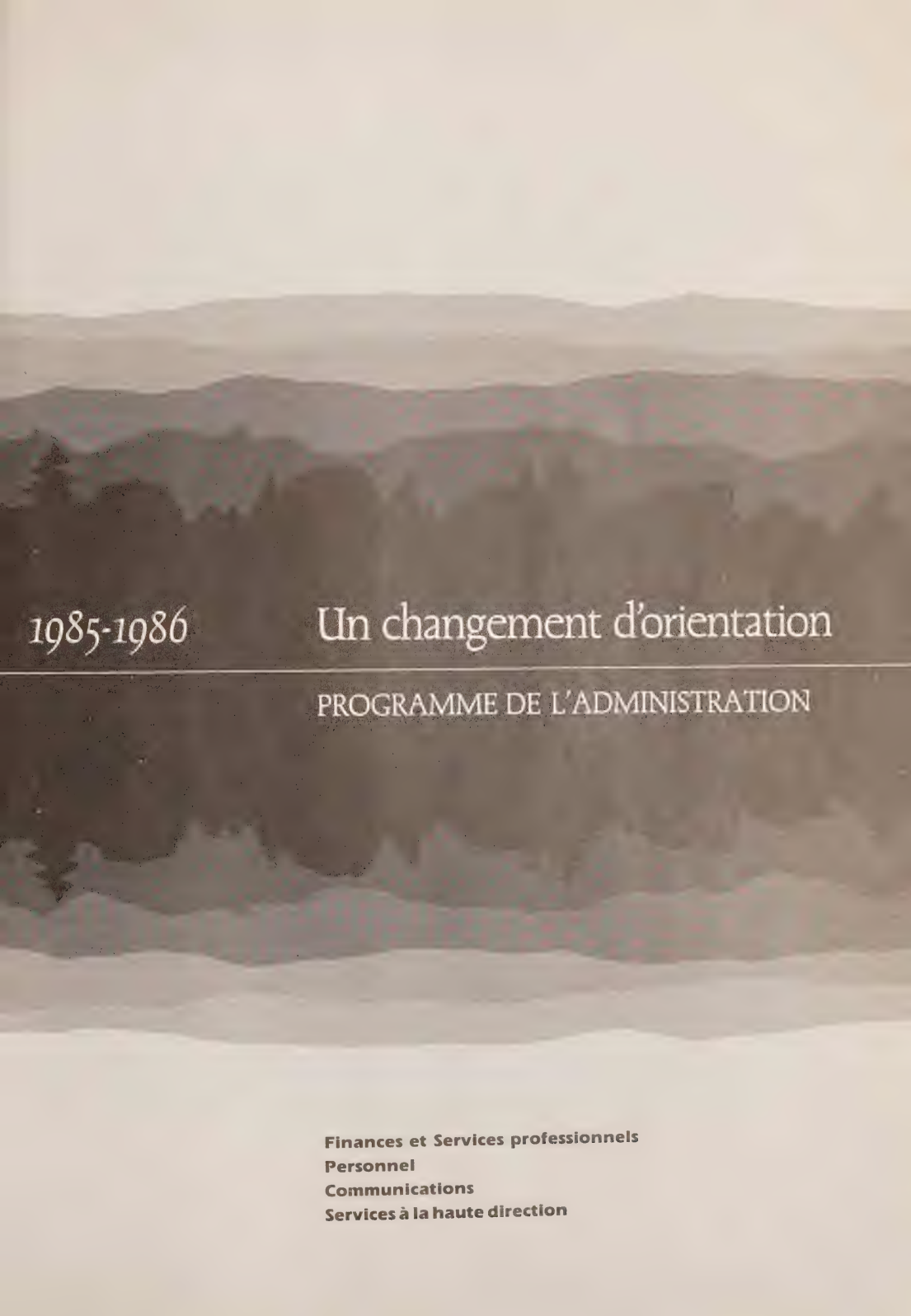
Le Secteur a travaillé à l'établissement et à la mise en oeuvre d'une politique opérationnelle dans les domaines de l'ingénierie et de l'architecture, des contrats, des systèmes d'information, de la gestion et de l'administration. Il a assuré en outre l'application de méthodes de gestion efficaces et efficientes dans l'ensemble du Ministère, grâce à des études de gestion globales des activités principales et à la prestation de services consultatifs et informatiques pour le Traitement électronique des données (TED).

Au cours de l'année, le Secteur a pris des initiatives qui ont joué un rôle essentiel dans l'établissement d'un cadre global d'imputabilité au Ministère. Citons en particulier l'établissement d'indicateurs de performance axés tant sur le rendement que sur les effets des programmes du Ministère pour chaque élément de planification des programmes des Affaires indiennes et inuit et des Affaires du Nord.

L'acquisition d'équipement de traitement des données et de traitement de texte Hewlett-Packard a constitué une étape importante dans l'informatisation de l'ensemble du Ministère. L'installation d'ordinateurs à l'Administration centrale et dans les bureaux régionaux doit se faire au cours de la prochaine année financière.

Direction générale des méthodes de gestion

La Direction générale a donné suite aux engagements du Ministère pris dans le cadre de l'entente sur les Projets d'amélioration de la gestion (PAG) conclue avec le Bureau du Contrôleur général. L'élaboration d'indicateurs de performance, d'énoncés des responsabilités en matière de gestion et d'un cadre de planification opérationnelle comptent parmi les projets entrepris pour établir un cadre global d'imputabilité pour le Ministère.



1985-1986

Un changement d'orientation

PROGRAMME DE L'ADMINISTRATION

Finances et Services professionnels
Personnel
Communications
Services à la haute direction

îles de l'Arctique et au large des côtes de l'Arctique de l'Ouest, environ 225 personnes, toutes canadiennes, ont eu un emploi.

Au cours de la période faisant l'objet du rapport, les dépenses en matière d'exploration ont été de l'ordre de 885 millions de dollars, dont 760 millions ont été consacrés à des activités dans le delta du Mackenzie et 125 millions dans la vallée du Mackenzie. Ce montant ne comprend pas les coûts de mise en valeur à Norman Wells.

Des représentants de l'industrie pétrolière et gazière, les gouvernements territoriaux, la Chambre de commerce et d'autres groupes ont convenu de former le Beaufort Industry Group (BIG), dont le siège social se trouve à Inuvik. Avec l'appui des gouvernements territoriaux, ce groupe a organisé une foire commerciale, *Big 85*, en mai 1985, qui a attiré plus de 100 exposants.

Parmi les découvertes les plus importantes dans le Nord, citons celles qui ont été faites respectivement par les sociétés Dome Petroleum, au puits Adlartok, dans la mer de Beaufort ouest; Esso Resources Canada, au puits Tuk J-29, dans le delta du Mackenzie, au sud de Tuktoyaktuk; et enfin, Panarctic, avec la découverte de pétrole et de gaz à Cape Allison.

L'événement le plus important de l'année a sans doute été l'annonce des résultats d'un programme d'essais, couronné de succès, au premier puits de délimitation foré par le groupe Gulf, à partir du remblai du puits Amauligak I-65, dans la mer de Beaufort. La découverte d'Amauligak laisse présager d'excellentes possibilités de développement commercial, liées toutefois aux cours du pétrole.

Mise en valeur et production

La construction d'une usine de traitement dans le cadre du projet d'expansion de Norman Wells a été achevée au cours de l'année, facilitant ainsi l'acheminement par pipeline d'environ 3 000 m^3 (18 900 barils) de pétrole brut par jour vers le sud. La production en 1986 est passée à 4 000 m^3 (25 200 barils) par jour et les travaux se poursuivent en vertu du Programme de forage de mise en valeur.

La première cargaison commerciale de pétrole provenant de l'Extrême-Arctique a été transportée vers le sud en août 1985. La Panarctic Oils Limited a procédé à l'envoi de 16 800 m^3 (106 000 barils) de pétrole en provenance du puits de démonstration Bent Horn, dans l'île Cameron, en passant par le passage du Nord-Ouest, jusqu'à une raffinerie de Montréal.

Retombées pour l'industrie et l'emploi

L'APGTC continue de travailler en étroite collaboration avec l'industrie pétrolière et gazière afin d'accroître les retombées économiques pour les habitants des régions éloignées dans le Nord. Au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, sur le continent, près de 1 350 personnes ont été employées par l'industrie durant les périodes de pointe au cours de l'année, et toutes ces personnes étaient des Canadiens. Dans le delta du Mackenzie et la mer de Beaufort, environ 3 700 personnes, dont 99,5 p. 100 étaient des Canadiens, ont travaillé pour l'industrie durant les périodes de pointe. Des 351 personnes employées dans la région de la baie d'Hudson, 84 p. 100 étaient des Canadiens. Dans les

Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada

Le 30 octobre 1985, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ont annoncé une nouvelle politique en matière d'énergie pour les régions pionnières. Dans un document intitulé *L'énergie des régions pionnières canadiennes — Un cadre d'investissement et de création d'emplois*, le gouvernement faisait état d'une série de projets concernant la gestion des ressources, les redevances et la propriété canadienne.

La nouvelle politique, prévoyant un nouveau régime fiscal pour l'exploration et l'exploitation des ressources dans le Nord, a fait l'objet du projet de loi C-92, *Loi fédérale sur les hydrocarbures*, introduite au Parlement le 20 décembre 1985. L'adoption en troisième lecture de cette nouvelle loi était prévue pour l'automne de 1986, et celle-ci devait remplacer la *Loi sur le pétrole et le gaz du Canada* de 1982.

Exploration

Au cours de l'année, trois appels d'offres ont été lancés concernant des droits d'exploitation sur sept blocs de réserves de la Couronne, dont l'un est situé dans le Nord. L'appel d'offres s'appliquant au bloc 86 NWT-1 portait sur une superficie de 426 416 hectares située à proximité de Fort Good Hope.

Quarante-six puits d'exploration et de délimitation ont été forés dans le Nord, soit une légère augmentation par rapport à 1984-1985. Deux d'entre eux sont situés dans la baie d'Hudson, un secteur où il n'y a eu aucune activité de forage depuis 15 ans. On a achevé le forage de 16 puits dans la vallée du Mackenzie, au sud du delta. Dans la région de la mer de Beaufort et du delta du Mackenzie, 27 puits ont été creusés, ce qui marque une augmentation importante par rapport au nombre de l'année financière précédente. Dans la région des îles de l'Arctique, on a terminé le forage de deux puits sous-marins au large des côtes, sur des îles de glace. Pour l'ensemble des régions pionnières, on a ainsi procédé à l'établissement de 77 puits au cours de cette période.

Récentes découvertes

Au cours de l'exercice financier 1985-1986, sept autres découvertes ont été faites dans le Nord, et six au large de la côte Est.



1985-1986 Un changement d'orientation

ADMINISTRATION DU PÉTROLE ET
DU GAZ DES TERRES DU CANADA

Secrétariat de la mise en oeuvre de la Convention définitive des Inuvialuit

Le Secrétariat de la mise en oeuvre de la Convention définitive des Inuvialuit coordonne les activités découlant des responsabilités que doit assumer le gouvernement fédéral aux termes de la Convention définitive des Inuvialuit, qui a permis de régler dans l'Arctique de l'Ouest une revendication foncière globale visant environ 4 000 Inuvialuit.

Voici les activités du Secrétariat pendant l'année :

* Élaboration d'un plan de mise en oeuvre avec la Société régionale inuvialuit, impliquant l'établissement des priorités dans l'exécution des tâches;
* Mise sur pied d'un mécanisme permettant l'exécution d'un processus conjoint de mise en oeuvre avec les Inuvialuit;
* Coordination des estimations de financement requises par les ministères fédéraux et les gouvernements territoriaux pour assumer leurs responsabilités aux termes de la Convention définitive des Inuvialuit;
* Participation avec les Inuvialuit au travail de la Commission d'inscription, en vue d'inscrire les bénéficiaires admissibles de la Région de l'Arctique de l'Ouest; et
* Nomination de membres au Comité d'étude des répercussions environnementales et au Bureau d'examen des répercussions environnementales.

nement, administré le Programme d'aménagement des terres du Nord, et enfin, élaboré et mis en oeuvre des politiques et des programmes de promotion du piégeage et de l'industrie de la fourrure.

Entre autres réalisations de la Direction générale, citons :

* Préparation, de concert avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (G.T.N.-O.), d'un calendrier et d'une procédure pour le transfert des programmes de gestion de l'exploitation des forêts et du contrôle des incendies de forêts, du gouvernement fédéral au G.T.N.-O.;
* Achèvement de l'établissement d'un système complet d'inventaire forestier;
* Finalisation des négociations qui ont abouti à la signature de l'Entente de gestion de la harde des caribous de la Porcupine entre les gouvernements fédéral et territoriaux et différentes associations autochtones du Nord;
* Soutien à la planification et aux préparatifs pour la nomination des membres de la Commission d'aménagement des Territoires du Nord-Ouest;
* Coordination de l'opération de nettoyage des biphényles polychlorés (BPC) à des stations de l'ancien Réseau avancé de préalerte (DEW);
* Élaboration d'un projet de loi pour valider les ordonnances des territoires sur les immeubles en copropriété (il a été adopté et proclamé sous le nom de *Loi sur la validation des ordonnances sur la copropriété*);
* Aide aux organismes autochtones, y compris l'Indigenous Survival International, dans l'élaboration de leur campagne en faveur de l'industrie de la fourrure, qui comprenait des levées de fonds et des enquêtes sur l'information du public; et
* Mise à la disposition des Autochtones de programmes perfectionnés de piégeage, d'un bout à l'autre du pays.

Direction générale de l'examen de la réglementation applicable au Nord

La Direction générale a collaboré à l'étude des programmes à caractère réglementaire effectuée par le Groupe de travail ministériel sur l'examen des programmes.

Elle a dressé un inventaire des comités et sous-comités ministériels et interministériels concernés par les règlements du gouvernement fédéral.

de coopératives commerciales autochtones, d'infrastructures de transport, de projets de mise en valeur des ressources et d'exploitation minière.

Entre autres réalisations de la Direction générale au cours de l'année, mentionnons :

* Aide en vue de faciliter la vente de la mine de la Cyprus Anvil;
* Publication d'un document intitulé *Le secteur minier dans le Nord : cadre de discussion*, centré sur des questions importantes affectant l'industrie et offrant des suggestions sur la façon de les traiter;
* Discussions officielles initiales sur le transfert aux gouvernements territoriaux de la compétence du gouvernement fédéral relativement à la Commission d'énergie du Nord canadien (CÉNC);
* Gestion de travaux interministériels étendus de planification et de consultation, et coordination des examens environnementaux qui ont conduit à l'autorisation accordée à la Panarctic Oils Limited au sujet de son projet Bent Horn, dans le cadre duquel on a effectué pour la première fois le transport commercial de pétrole de l'Arctique vers les marchés du sud-est du Canada, au cours de l'été 1985;
* Subventions accrues pour l'électricité à l'usage des habitations et des petites entreprises situées en dehors des capitales territoriales;
* Finalisation des ententes établissant un contrat d'un montant de 2,6 millions de dollars pour le prolongement de la route du Mackenzie par la société Deh Cho Corporation Ltd. de Fort Simpson; et enfin,
* Assistance à l'élaboration de la politique énergétique du Canada pour les régions pionnières, annoncée en octobre 1985.

Direction générale des ressources renouvelables et de l'environnement du Nord

Au cours de l'année, la Direction générale s'est occupée de l'élaboration des politiques, des plans, des règlements et des textes de loi touchant l'environnement et les ressources, ainsi que de l'administration des textes de loi sur la gestion des ressources. Ce travail comportait le traitement de 150 permis d'utilisation d'eau et l'établissement de 59 présentations liées à des décrets du Conseil du Trésor portant sur l'acquisition ou l'aliénation de terres. La Direction générale a aussi effectué des évaluations environnementales, géré le Fonds renouvelable pour l'étude de l'environnement du Nord et dirigé d'autres recherches sur l'environ-

tâches journalières et administratives du gouvernement.

Parmi les autres activités et réalisations importantes de la Direction générale au cours de l'année, citons :

* Dispositions finales permettant l'établissement d'ententes triennales pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest et reposant sur une méthode de financement préétablie, éliminant ainsi la nécessité pour les territoires de négocier chaque année de nouvelles ententes avec le gouvernement fédéral;
* Mise sur pied d'un financement pour l'Alliance constitutionnelle des Territoires du Nord-Ouest;
* Soutien aux groupes autochtones pour réaliser une plus grande autodétermination, en établissant un nouveau programme de contributions pour appuyer les projets culturels des Inuit, axés sur leurs priorités et conçus par eux, et en versant des contributions d'aide aux projets importants mis de l'avant par des Inuit dans les secteurs de la formation en gestion, des programmes pour les jeunes et de l'évolution politique;
* Aide au développement social et culturel des Autochtones par des activités telles que la prestation d'un appui pour la tenue de conférences des Aînés et d'ateliers destinés aux interprètes et traducteurs inuit, l'augmentation de l'édition du dictionnaire inuktitut-anglais de Schneider, en y incorporant d'autres dialectes, et la publication d'autres dictionnaires et livres, ainsi que les éditions nationale et régionales de la revue *inuktitut*;
* Élaboration d'un système de gestion de l'art inuit afin d'informatiser la gestion courante des collections et des expositions et la conservation de l'immense collection des archives recueillies sur l'art inuit;
* Organisation d'une exposition itinérante sur l'art inuit, qui a parcouru l'Arctique de l'Est;
* Établissement d'un financement initial pour le Bureau régional canadien de la Conférence circumpolaire inuit; et
* Coordination du Programme canado-soviétique d'échange de connaissances scientifiques sur l'Arctique, qui a permis l'échange de scientifiques entre les deux pays.

Direction générale de la planification des ressources et de l'économie du Nord

Cette Direction générale a fourni des services d'analyse économique, de coordination, de planification et d'aide aux fins d'ententes économiques, de projets majeurs de mise en valeur,

Programme des affaires du Nord

De concert avec les gouvernements territoriaux et les groupes autochtones, le Programme des affaires du Nord s'est efforcé de promouvoir l'épanouissement social, culturel, politique et économique du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Durant l'année, les politiques et les programmes ont été réexaminés de façon à pouvoir jeter les bases au processus continu de délégation des responsabilités et au transfert des programmes aux gouvernements territoriaux. Un sous-ministre associé a été nommé, et investi de responsabilités plus générales à l'égard des activités du Nord, en vue de favoriser cet essor.

Le travail a été effectué par les quatre directions générales du Programme : Politique et Coordination du Nord, Planification des ressources et de l'économie du Nord, Ressources renouvelables et Environnement du Nord, et Examen de la réglementation applicable au Nord.

Direction générale de la politique et de la coordination du Nord

La Direction générale a apporté son aide pour l'élaboration continue d'institutions politiques représentatives et responsables dans les territoires et elle a pris un certain nombre d'initiatives dans les domaines des sciences et de la culture nordiques. En outre, la Direction générale fut chargée de coordonner la réglementation du projet du pipeline de Norman Wells.

À la suite de remaniements au sein de la Division des relations avec les territoires, ce service comprend désormais deux sections distinctes assumant des responsabilités particulières pour chacun des deux territoires. Ces changements ont été apportés en fonction des différences bien claires qui existent entre les deux gouvernements, et de la nécessité de fournir des renseignements plus détaillés et plus efficaces sur les questions touchant le Nord.

M. Ken McKinnon, un Yukonnais bien connu, a été nommé Commissaire du Yukon en mars 1986. Il est depuis longtemps résidant du territoire et a déjà siégé au Cabinet du Yukon. Il succède à M. Doug Bell, qui a pris sa retraite après avoir occupé ce poste pendant quatre ans. Dans les Territoires du Nord-Ouest, le Commissaire Parker a renoncé à la présidence du Cabinet en faveur du leader du gouvernement, se trouvant ainsi dégagé des

1985-1986

Un changement d'orientation

PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD

indiennes par des experts-conseils, grâce au concours du Service administratif canadien outre-mer (SACO).

Le Ministère finance le Programme des Autochtones du Canada mis en oeuvre par le SACO pour qu'il assure les services de conseils et de consultation dispensés par les retraités bénévoles qui partagent leurs connaissances et leurs compétences avec les membres des collectivités autochtones.

Dans le cadre du Programme d'aide aux gestionnaires indiens, 29 conseillers pédagogiques pour les étudiants en commerce et en gestion ont fourni des services de conseils et de consultation aux bandes et aux conseils tribaux.

En vertu de l'élément relatif au soutien des établissements et études en gestion, on a fourni à des établissements postsecondaires et des instituts de formation de gestionnaires indiens une aide financière pour l'élaboration de programmes d'études.

En consultation avec le Programme de perfectionnement des gestionnaires indiens et inuit, deux universités ont conçu des programmes destinés à répondre aux besoins précis des dirigeants et gestionnaires indiens dans la poursuite de leurs études en gestion. Dans le cadre d'un accord de contribution intervenu avec l'Université de Western Ontario, on a élaboré huit études de cas en gestion financière, qui serviront à la mise en oeuvre de programmes de perfectionnement des gestionnaires indiens et de programmes universitaires de gestion destinés aux Autochtones. Un autre accord du même genre intervenu avec l'Université Dalhousie concernait l'élaboration d'un cours de trois semaines portant sur les questions de gestion auxquelles doivent faire face les gestionnaires supérieurs indiens.

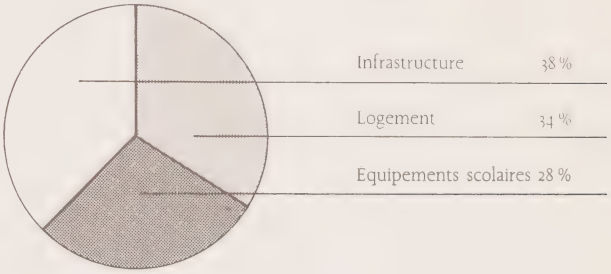
Modes optionnels de financement

Le Ministère poursuit l'élaboration de l'initiative des modes optionnels de financement en vue d'en faire autoriser la mise en oeuvre par le Conseil du Trésor l'an prochain.

Programme d'immobilisations 1985-1986

Affaires indiennes et inuit

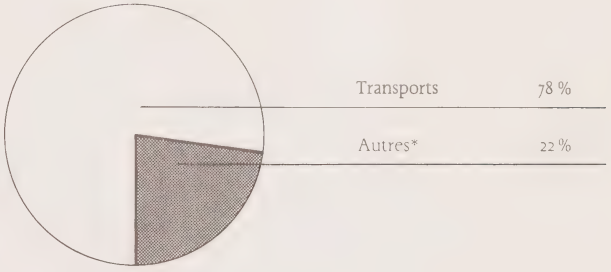
229 000 000 $ (crédit 15)
60 000 000 $ (crédit 10)
289 000 000 $



Affaires du Nord

19 000 000 $ (crédit 25)

**Cette catégorie comprend les bâtiments, les véhicules, l'équipement, la planification, etc.*

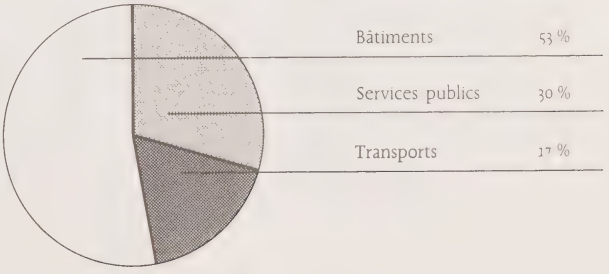


Dépenses de fonctionnement et d'entretien réparties selon les installations

Affaires indiennes et inuit

1985-1986 117 000 000 $
financement brut

1985-1986 95 000 000 $
financement net



de la Société canadienne d'hypothèques et de logement a aidé à construire 1 185 de ces unités de logement et fourni un montant de 8,88 millions de dollars pour la remise en état des autres.

Soutien des bandes

Cette Direction a assumé la responsabilité de la gestion de la vérification. Des données sur les déficits ou les excédents des différentes bandes ont été compilées et utilisées par le Ministère pour établir des stratégies destinées à améliorer les capacités de gestion financière des collectivités et des organismes indiens.

On a mis de côté des fonds pour la prestation des services qui sont devenus nécessaires par l'augmentation de la population indienne, suite à l'adoption du projet de loi C-31. On prévoyait en effet que la plupart des bandes auraient besoin de fonds supplémentaires, plus ou moins importants, pour fournir des services communautaires aux Indiens nouvellement inscrits et à leurs enfants.

Programmes d'immobilisations

Au cours de l'année, une somme de 310 millions de dollars a été dépensée pour des programmes d'immobilisations, dont 97 millions pour le logement. Un montant de 94 millions a aussi été affecté au financement des dépenses connexes de fonctionnement et d'entretien (à l'exception du logement). Ce programme continue d'assurer des services communautaires de base tels que les installations scolaires, les réseaux d'égouts et de distribution de l'eau, l'électrification, les routes, la protection contre les incendies et les bâtiments communautaires. On poursuit également l'établissement de systèmes et de méthodes visant à permettre aux bandes de participer davantage à la planification, à la construction, à l'entretien et au fonctionnement des installations matérielles de la réserve.

Perfectionnement des gestionnaires indiens et inuit

Au cours de l'année, en vertu de l'élément relatif à l'aide pour la prestation de conseils du Programme de perfectionnement des gestionnaires indiens et inuit, 11 500 jours de consultation ont été offerts aux personnes, entreprises et collectivités

Développement social

La prise en charge par les bandes de l'administration du Programme d'assistance sociale s'est poursuivie au cours de 1985-1986 : à la fin de l'année, 75 p. 100 des bandes, comptant environ 90 p. 100 de la population des réserves, administraient les services d'aide sociale et de bien-être de leurs collectivités.

Dans le cadre du Programme des enfants hors du foyer, les bandes et les Bureaux de district ont aidé en moyenne chaque mois 1 632 enfants dont les parents étaient dans l'impossibilité d'en prendre soin pour diverses raisons de santé ou d'ordre social.

En vertu du Programme d'assistance-travail et du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes, des fonds d'aide sociale de plus de 8,7 millions de dollars ont servi à financer les projets de formation et d'emploi mis en oeuvre par les bandes pour s'attaquer aux problèmes du chômage chronique et de la dépendance.

La négociation avec les bandes indiennes d'ententes relatives à l'aide à l'enfance et à la famille s'est poursuivie en 1985-1986. L'entente avec les Pieds-Noirs a été renégociée pour donner lieu à une nouvelle entente cadre. On a négocié des ententes nouvelles et modifiées avec le Conseil tribal régional des Indiens du Petit lac des Esclaves, le Conseil tribal de Yellowhead, le Conseil tribal Nuu-Chah-Nulth, les Conseils tribaux du Manitoba et les Services familiaux de la tribu des Saulteux en Ontario.

On a négocié avec 13 bandes de la Nouvelle-Écosse une nouvelle entente visant la création de l'Agence MicMac des services d'aide à l'enfance et à la famille. On a négocié au Québec deux nouvelles ententes avec huit bandes de la région, alors qu'au Nouveau-Brunswick, une nouvelle entente est intervenue avec quatre bandes et que trois contrats ont été signés au Manitoba.

On a procédé en 1985-1986 à une évaluation des ententes de formation intervenues avec l'Université du Manitoba. Un nouveau programme de formation des travailleurs des services d'aide à l'enfance assurés par les bandes a été mis au point avec l'Université Dalhousie, alors que des accords politiques ont été signés pour le Manitoba.

Logement

Au cours de l'année, 2 824 unités de logement ont été construites et 3 222 autres ont été remises en état dans des réserves et des villages indiens. Le Programme de logement rural et autochtone

liers traitant de ce secteur ont été tenus dans des bandes.

La Direction a étendu ses services professionnels et techniques aux Cris, aux Naskapis et aux Inuit, sur leurs terres de catégorie I.

Secteur des services aux Indiens

Le Secteur des services aux Indiens, dans le cadre des principes d'autodéveloppement, d'accès aux possibilités, de prise des responsabilités et de participation commune au sein de la société canadienne, a aidé les Indiens et les Inuit dans les domaines de l'éducation, de la culture et du développement social et communautaire. La prestation de ces services a été assurée dans le cadre des mandats confiés aux programmes de perfectionnement des gestionnaires indiens et inuit, de soutien des bandes, d'immobilisations, de développement social et d'éducation.

Éducation

Pendant l'année, 18 autres collectivités ont assumé le contrôle de leurs programmes scolaires, portant à 229 le nombre d'écoles administrées par des bandes.

Le nombre d'élèves indiens inscrits au secondaire au cours de l'année se montait à 17 802, soit une augmentation de 412 élèves par rapport à l'année antérieure. Le nombre total d'élèves indiens inscrits dans les écoles, soit 80 623, a augmenté sensiblement par rapport à celui de 1984-1985.

Environ 11 000 étudiants indiens de niveau postsecondaire ont bénéficié du paiement de leurs frais de scolarité ainsi que de subsistance et de transport, soit une augmentation de 24 p. 100 par rapport à l'année antérieure. En outre, environ 450 de ces étudiants ont obtenu la qualité d'Indien en vertu du projet de loi C-31.

Au cours de la dernière année scolaire, environ 300 Indiens ont obtenu des diplômes universitaires, et 400 autres, des diplômes ou des certificats de niveau collégial.

Dans le cadre du Programme des centres culturels et éducatifs, 70 centres de ce genre ont dispensé leurs services pendant l'année. Ceux-ci aident à promouvoir chez les Indiens la sauvegarde de leur héritage culturel et de leur langue.

Les travaux d'exploitation de la mine Sumas Shale sont maintenant suffisamment avancés pour en permettre l'ouverture; celle-ci doit fournir la matière première à l'usine de briques et produits connexes, la Sumas, d'Abbotsford.

Des négociations ont été entreprises avec la TransAlta Utilities en vue de l'implantation d'une mine de charbon pour la production d'énergie thermique et d'une centrale électrique dans la réserve des Pieds-Noirs, en Alberta.

Direction des ressources minérales des Indiens (Est)

Cette Direction, dont le siège a été déplacé de Toronto à Ottawa en juillet 1985, a le mandat de s'occuper des ressources minérales sur 2,75 millions d'hectares de terres indiennes et inuit situées au Manitoba, en Ontario, au Québec et dans les Maritimes. Elle a terminé un inventaire géotechnique des ressources possibles en agrégats et en pétrole dans les différentes réserves du Manitoba.

On a poursuivi les négociations avec le Québec au sujet de la question du jalonnement des concessions minières par des non-Indiens dans les réserves de la province.

Les quelque 73 résolutions de conseils de bande qui ont été reçues ont suscité 137 projets géoscientifiques dans 70 réserves. Trente d'entre eux, portant sur 90 000 hectares de terres indiennes, ont été mis en oeuvre, et des levés ont été réalisés sur une distance de 2 400 kilomètres afin d'aider les Autochtones à déterminer le potentiel minéral des terres mises de côté pour leur utilisation et leur avantage.

On a déterminé l'emplacement de deux dépôts de tourbe, de trois zones offrant un potentiel pour la production d'or, de deux carrières, d'une source d'eau minérale et de deux dépôts de sable et de gravier. Au cours de l'année, une mine de gypse, un réseau de distribution de gaz, une entreprise d'extraction de tourbe et plusieurs exploitations de dépôts d'agrégats ont été mis en oeuvre sur des terres indiennes.

La Direction a perçu des recettes totalisant 200 000 $ dans le domaine de l'exploitation des ressources minérales. Les travailleurs indiens ont, pour leur part, retiré des salaires de 1 200 000 $ grâce à 48 emplois à plein temps, 10 emplois saisonniers et 35 emplois à temps partiel.

Trente-neuf membres de bandes ont participé à des colloques sur la prospection, au Québec et au Manitoba, et 22 ate-

borés de concert avec les sociétés Syncrude, Dome, Esso, Gulf, Campbell Red Lake Mines, ainsi que d'autres exploitants. Des projets semblables destinés à fournir des possibilités d'emploi ont été établis dans les domaines de l'extraction de l'uranium en Saskatchewan et de l'or dans le nord de l'Ontario.

Une somme de 11 millions de dollars a également été allouée pour deux ans au Programme de développement économique des pêcheurs autochtones, afin de consolider la participation des Autochtones à la pêche sur la côte Ouest.

Dans le cadre de la nouvelle Entente fédérale-provinciale sur l'exploitation forestière, prévue pour cinq ans, une somme de sept millions de dollars a été allouée pour des programmes dans ce secteur sur les terres de réserves indiennes de la Colombie-Britannique.

À la suite d'un examen détaillé des activités des Indiens dans le domaine agricole au Manitoba et en Saskatchewan, on a décidé de prolonger l'aide financière fournie au Programme agricole des Indiens du Manitoba et au Programme agricole des Indiens de la Saskatchewan. On a poursuivi également l'aide technique et financière apportée à différents projets dans les secteurs de l'exploitation indienne du riz sauvage, du programme d'art et d'artisanat des Indiens et du piégeage sans cruauté.

Direction des ressources minérales des Indiens (Ouest)
Cette Direction s'occupe d'environ 1,62 million d'hectares de terres situées en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, qui sont détenues en fiducie pour 355 bandes vivant dans 1 866 réserves.

Au cours de l'année, la Direction a perçu pour le compte des bandes 321 millions de dollars en redevances. Elle s'est occupée également des droits pétroliers et gaziers sur 76 047 hectares de terres situées dans 10 réserves, qui ont permis de recueillir approximativement cinq millions de dollars en primes; elle a aussi perçu une somme de 3,5 millions de dollars en loyers annuels, en droits de levés sismiques, etc.

On a mené des levés sismiques sur une distance de plus de 1 093 kilomètres et on a achevé 59 puits. La Direction a effectué 15 évaluations géologiques détaillées dans 22 réserves et a approuvé 64 demandes de permis de traitement pour le gaz.

Dans le secteur minier, on a terminé 16 projets relatifs à des gisements, dans 18 réserves.

Dans le cadre de l'administration de ce programme, on a appuyé pendant l'année, au moyen de la Caisse d'expansion économique des Indiens et de la Caisse de prêts aux Esquimaux, 984 projets d'une valeur totale de 38,1 millions de dollars, et on a versé 669 contributions totalisant 13,8 millions. Par le truchement de la Société de crédit agricole, Agriculture Canada a déjà garanti 64 prêts non encore remboursés d'une valeur totale de 3,2 millions. Les autres gouvernements et le secteur privé ont contribué à ces projets pour un montant de 16,4 millions.

Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes

Dans le cadre de ce programme, on a débloqué pour des projets une somme de 23,8 millions de dollars, dont 1,5 million pour le Sommet des entrepreneurs autochtones et l'exposition commerciale, qui ont eu lieu à Toronto en juin 1986.

Les projets appuyés au moyen de ces sommes ont permis l'établissement de 165 plans à long terme de perfectionnement des ressources humaines, la création de 407 emplois à long terme grâce à l'aide fournie à des projets communautaires, le financement de 2 895 stagiaires à plein temps et de 686 à temps partiel suivant des cours de formation spécialisée, et de 950 autres stagiaires bénéficiant d'une formation en cours d'emploi ouvrant sur des postes permanents, ainsi que de 1 473 personnes travaillant à des projets de création d'emplois destinés à améliorer leurs compétences, à fournir de l'expérience dans différents emplois et à permettre la transition d'un emploi à un autre; ces projets ont aussi permis la tenue de stages dans le secteur privé et la création de 128 postes avec aide salariale.

Ressources et organismes

Dans le cadre du Programme d'évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources, approuvé en février 1984, qui doit durer trois ans et bénéficie de fonds de 14,5 millions de dollars, des contributions ont été versées pour 78 projets du secteur des ressources, au profit d'un certain nombre de collectivités indiennes.

Dans le nord-ouest de l'Alberta, la bande Dene-Tha a négocié des marchés avec l'Interprovincial Pipeline Limited pour le défrichage de l'emprise du pipeline de Norman Wells. Des programmes d'emploi et de formation des Indiens ont été éla-

Secteur du développement économique

Au cours de l'année, le sous-ministre a confié à un groupe de travail sur le développement économique des Indiens le mandat d'évaluer la situation dans ce secteur et de déterminer les moyens susceptibles d'être utilisés par le Ministère pour aider les collectivités indiennes à réaliser leur développement. À cette fin, le groupe de travail a reçu mission de quantifier la base de ressources dont les collectivités disposent pour assurer leur développement dans l'avenir.

On lui a aussi demandé d'examiner les différents programmes ayant une incidence sur le développement économique des Indiens. Il devait se pencher sur le régime fiscal afin d'en étudier les aspects qui influent sur les entreprises indiennes et d'y proposer des modifications destinées à stimuler le développement économique de ces entreprises. On avait aussi demandé au groupe de travail de trouver des moyens de créer le dynamisme nécessaire à un développement accru des affaires et de rechercher quels mécanismes au sein du Ministère pourraient aider à accroître le développement économique chez les Indiens.

Le rapport du groupe de travail a été présenté le 16 décembre 1985 et ses recommandations ont commencé immédiatement à être appliquées. Cinq stratégies principales ont été mises en place, avec les objectifs suivants :

* Accroître la participation des entreprises indiennes aux activités générales du monde canadien des affaires et des établissements financiers;
* Examiner quelles modifications pourraient être apportées à la *Loi sur les Indiens* et à la politique fiscale en vue de surmonter les obstacles à la croissance des affaires et au développement économique des bandes intéressées;
* Améliorer la participation des établissements financiers et des établissements de développement indiens à la prestation des services nécessaires au développement économique, et accroître le rôle des Indiens dans la gestion et l'exploitation de leurs ressources naturelles;
* Améliorer les programmes de formation destinés à accroître les compétences des Indiens dans les fonctions d'entrepreneurs ou de gestionnaires ainsi que dans les différents métiers; et
* Optimiser les programmes d'aide et les mécanismes de coordination des gouvernements fédéral et provinciaux.

doivent être ratifiées par les bandes intéressées et approuvées par le gouvernement. On a mis au point les derniers détails d'ententes sur le règlement des revendications de la bande des Sarcis de l'Alberta en juin 1985 et de la bande White Bear de la Saskatchewan en janvier 1986. Deux revendications touchant la bande des Six Nations et les Missisaugas de New Credit en Ontario ont été réglées en décembre 1985.

Un procès visant une revendication particulière a été suspendu en attendant un règlement possible par la voie des négociations. Dix autres revendications particulières étaient devant les tribunaux.

On a continué à négocier le règlement de cinq revendications qui visent des terres retranchées de réserves en Colombie-Britannique et qui comportent une indemnisation fédérale; les huit autres revendications ayant trait à cette question ont déjà été réglées.

Direction générale de la protection de l'environnement des Indiens

Au cours de l'année, cette Direction générale a versé 45 contributions au montant total de deux millions de dollars, tirées d'un fonds constitué par le gouvernement en février 1984. Ce fonds d'une durée de trois ans doit permettre aux Indiens et aux Inuit de faire face aux projets entraînant ou pouvant entraîner des répercussions d'ordre socio-économique ou environnemental.

La bande de Walpole Island et les Saulteux de Sarnia ont reçu une somme de 42 000 $ pour évaluer les répercussions du déversement de déchets toxiques dans la rivière Ste-Claire.

Plusieurs bandes et organismes indiens du Québec ont reçu 410 000 $ pour examiner les répercussions d'ordre environnemental qu'auront l'aménagement d'une ligne hydro-électrique dans la région de la baie James, ainsi que la construction d'un barrage et la création d'un parc national. Cette somme doit également servir à l'élaboration de stratégies et à la tenue de négociations.

L'Alliance des conseils tribaux de la Colombie-Britannique a obtenu 340 000 $ pour effectuer des recherches, siéger à des comités de direction et à des comités techniques et pour faire des observations lors de l'étude du corridor Fraser-Thompson, relativement à des questions liées aux répercussions d'ordre environnemental du doublement de la voie ferrée du Canadien national.

REVENDICATIONS RÉGLÉES	27
À L'ÉTUDE	133
RENVOI À DES INSTANCES ADMINISTRATIVES*	61
REJETÉES	23
EN PHASE DE NÉGOCIATION**	82
RÈGLEMENTS EN VOIE D'ÊTRE CONCLUS	3
DEVANT LES TRIBUNAUX	10
EN SOUFFRANCE***	7
TOTAL DES REVENDICATIONS SOUMISES AU 31 MARS 1986	346

État des revendications particulières soumises

**Se réfère au renvoi de griefs à d'autres programmes du Ministère ou du gouvernement pour éventuellement réparer le tort commis, dans le cas où une revendication ne peut être acceptée pour négociation aux termes de la politique des revendications particulières.*

***Comprend deux requêtes de groupes en matière de revendications foncières relatives aux droits issus des traités en Saskatchewan (27 bandes) et au Manitoba (23 bandes).*

****Renvoie à des retraits volontaires de revendications par le groupe requérant, habituellement en vue de rajuster ses positions ou d'étoffer son argumentation.*

de 50 000 personnes. Au 31 mars 1986, cette Direction avait examiné et confirmé le droit d'inscription à titre d'Indien de 6 339 requérants.

Afin d'accélérer le traitement des demandes, on a augmenté le nombre d'employés affectés à cette tâche et on projetait d'ajouter un poste de relais pour le soir.

La Direction chargée de la mise en oeuvre du projet de loi C-31 a versé à 123 bandes des subventions totalisant 954 512 $ pour les aider à élaborer des codes d'appartenance. Les responsabilités en matière de contrôle des effectifs ont été transférées à quatre bandes.

On a versé à 18 associations autochtones de toutes les parties du Canada des subventions uniques totalisant 3,5 millions de dollars pour qu'elles sensibilisent les membres aux modifications apportées à la *Loi sur les Indiens* et qu'elles aident les personnes intéressées à demander le statut d'Indien.

Direction générale des revendications particulières

La Direction générale des revendications particulières a veillé à l'examen et au règlement des revendications particulières. Ces revendications ont trait à l'administration des terres et d'autres biens des Indiens et au respect des traités conclus avec ces derniers.

Au cours de l'année, environ 250 revendications particulières étaient rendues à l'une ou l'autre étape du processus d'examen ou de règlement, dont 31 nouvelles revendications présentées en 1985-1986 et le reste reporté des années antérieures. On a terminé l'analyse des faits historiques de 30 de ces revendications qu'on a ensuite soumises à l'examen du ministère de la Justice. Ce dernier a formulé une opinion sur la recevabilité des revendications dans 35 cas. Treize revendications ont été acceptées aux fins de négociation, tandis que deux ont été renvoyées à des instances administratives. Aucune revendication n'a été rejetée.

Au cours de l'année, 32 rondes de négociation visant 82 bandes ont été menées. Parmi ces négociations, mentionnons les négociations tripartites engagées avec le Canada et le Manitoba ainsi que celles entreprises avec le Canada et la Saskatchewan en vue de régler les revendications relatives aux droits issus de traités de 25 bandes au Manitoba et de 27 bandes en Saskatchewan. Quatre ententes provisoires conclues durant l'année

Direction générale des opérations

Cette Direction générale remplit les obligations juridiques du gouvernement en ce qui concerne les questions touchant les Indiens et les terres mises de côté à leur intention. Ces obligations découlent de traités, de la *Loi sur les Indiens*, de règlements et d'autres mesures législatives.

La Direction des terres a administré et géré environ 2,6 millions d'hectares dans 2 261 réserves. Cette Direction s'est occupée de l'administration d'environ 20 000 successions pour des Indiens décédés, des Indiens mentalement incapables et des mineurs.

La Direction de la liaison et du soutien juridique a effectué des recherches d'ordre juridique liées à des litiges en cours; de plus, elle a géré le budget consacré au programme de financement des causes appelées à faire jurisprudence.

La Direction de l'effectif des bandes et des dispositions statutaires s'est occupée de l'application des dispositions de la *Loi sur les Indiens* qui portent sur l'effectif des bandes, faisant des recherches sur les droits d'inscription à titre d'Indien et d'appartenance à une bande. Le registraire était chargé de consigner tout mariage, naissance et décès touchant un Indien ainsi que les statistiques connexes.

Cette Direction a également assumé certaines responsabilités liées aux élections, aux appels, aux statuts administratifs, aux paiements faits en vertu de traités et aux autres droits qui en découlent. Le Secteur des terres, des revenus et des fidéicommis se fonde sur les registres des membres des bandes pour s'acquitter de toutes ses autres responsabilités, telles que les paiements faits en vertu de traités et l'administration des élections, des référendums, des terres et des ressources. La Direction de l'effectif des bandes et des dispositions statutaires gère également les deniers des bandes et les fonds de revenus et de capital provenant d'opérations liées aux terres et aux ressources.

La Direction chargée de la mise en oeuvre du projet de loi C-31 a été créée afin d'appliquer les dispositions modifiées de la *Loi sur les Indiens* qui ont trait au statut d'Indien et aux droits d'appartenance à une bande, car on s'attendait que jusqu'à 100 000 personnes demandent que leur statut d'Indien soit confirmé.

Du 28 juin 1985 au 31 mars 1986, cette Direction a reçu plus de 27 000 demandes visant, selon les estimations, au-delà

la reprise de négociations avec le gouvernement fédéral et celui du Québec.

Secteur des terres, des revenus et des fidéicommis

Le Secteur des terres, des revenus et des fidéicommis s'est occupé d'honorer les obligations juridiques du gouvernement relativement à toutes les questions concernant les Indiens et les terres mises de côté à leur intention, exception faite de la mise en valeur des ressources naturelles, dont la responsabilité a été attribuée au Secteur du développement économique. Le Secteur des terres, des revenus et des fidéicommis s'est également chargé d'évaluer les revendications particulières présentées par les bandes indiennes et de mener les négociations au nom du Ministre en vue de leur règlement.

Parmi les principaux faits saillants et réalisations, mentionnons :

* Le projet de loi C-31, qui a reçu la sanction royale le 28 juin 1985, a permis de modifier la *Loi sur les Indiens* et de la rendre conforme à la *Charte canadienne des droits et libertés*. Ces modifications, avec effet rétroactif au 17 avril 1985, reposaient sur trois principes fondamentaux : 1) que les dispositions discriminatoires de la *Loi sur les Indiens* fondées sur le sexe soient supprimées; 2) que le statut d'Indien au sens de la *Loi sur les Indiens* et le droit d'appartenance à une bande soient restitués aux personnes qui les avaient injustement perdus; et 3) que les bandes indiennes aient le droit d'assumer le contrôle de leurs effectifs.
* En septembre 1985, un Conseil tripartite formé des ministres fédéral et provincial ainsi que de dirigeants indiens ont ratifié une nouvelle Entente sur les terres indiennes de l'Ontario, d'autres modifications étant approuvées en mars 1986. Le Ministère a convenu de faire adopter une loi qui entérinerait cette entente. En vertu de celle-ci, la province pourrait, pour chaque bande, renoncer aux intérêts qu'elle détient dans des terres indiennes cédées qui n'ont pas été vendues, et transférer les intérêts de 50 p. 100 qu'elle détient relativement aux redevances provenant de l'exploitation des minéraux.
* Dans le domaine des revendications particulières, on a mené 32 rondes de négociation visant 82 bandes. En janvier 1986, on a mis au point les derniers détails d'une entente sur le règlement d'une revendication particulière importante concernant la bande White Bear en Saskatchewan.

Revendication foncière des Indiens du Yukon
Ayant été suspendues depuis décembre 1984, les négociations relatives à la revendication foncière des Indiens du Yukon ont repris en janvier 1986, à la suite de la signature d'un protocole d'entente par le Conseil des Indiens du Yukon et le gouvernement territorial du Yukon. Grâce à ce protocole d'entente, les discussions ont pu se poursuivre et les liens nécessaires entre les négociations visant les revendications foncières, le transfert de programmes et l'évolution constitutionnelle dans ce territoire ont pu être précisés.

Fédération Tungavik du Nunavut
La Fédération Tungavik du Nunavut, qui représente les Inuit de l'Arctique du Centre et de l'Est, a paraphé deux ententes auxiliaires ayant trait aux droits d'utilisation des eaux des Inuit et aux retombées qui découleront de l'exploitation des ressources non renouvelables.

Le gouvernement fédéral a presque terminé l'étude d'une entente sur la faune.

Revendication des Dénés et des Métis
En juillet 1985, une entente provisoire sur des éléments clés liés aux terres et aux ressources a été paraphée. Les négociations se sont poursuivies sur les principaux éléments proposés d'un règlement de la revendication foncière des Dénés et des Métis, qui ont trait aux terres, à la faune, aux indemnités et à des questions connexes.

Association des Inuit du Labrador
Les discussions auxquelles participaient l'Association des Inuit du Labrador (AIL), le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec ainsi que certains groupes autochtones ont abouti à l'élaboration d'un projet d'entente auxiliaire sur l'exploitation des ressources et l'environnement. Des pourparlers préalables aux négociations ont également été engagés avec Terre-Neuve, relativement à la revendication globale de l'AIL qui vise les Inuit de cette province.

Conseil attikamek-montagnais
Le Conseil attikamek-montagnais a effectué une étude interne de sa revendication et du processus de négociation en vue de

Secteur de l'autonomie gouvernementale

Le Secteur de l'autonomie gouvernementale a entrepris un certain nombre d'activités qui avaient pour but d'établir officiellement entre le gouvernement fédéral et les Indiens et Inuit une nouvelle relation fondée sur une intensification du droit de regard et de l'autonomie de leurs collectivités.

Il s'est penché notamment sur l'évolution constitutionnelle des droits ancestraux, sur les politiques et les négociations relatives aux revendications globales et sur l'établissement de gouvernements autochtones autonomes par l'adoption de nouvelles lois, la modification de lois existantes ou la conclusion d'ententes officielles. On a entrepris des recherches, des consultations et des négociations qui avaient pour but d'officialiser les mécanismes établis en matière d'autonomie gouvernementale et de règlement des revendications globales.

Au cours de l'année, d'importantes initiatives ont été prises vers l'atteinte des objectifs de ce secteur :

* On a participé à la Conférence des premiers ministres sur les questions constitutionnelles intéressant les Autochtones, qui a eu lieu les 2 et 3 avril 1985. Les participants à cette conférence cherchaient à s'entendre sur une définition des droits ancestraux dans la Constitution.
* Le 5 février 1986, le projet de loi C-93, *Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sechelte*, a été déposé à la Chambre des communes. En vertu de cette loi, les Sechelts de la Colombie-Britannique peuvent accéder à l'autonomie gouvernementale.
* La Commission des Cris et des Naskapis a été créée en décembre 1985 aux termes de la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*. Cette commission de trois membres choisis par les bandes est chargée d'aider les particuliers et les administrations locales de neuf collectivités cries et naskapies à régler les conflits qui les opposent.

Revendications globales

Présidé par M. Murray Coolican, un groupe d'étude indépendant a été chargé d'examiner la politique des revendications globales. Après avoir consulté des groupes requérants et d'autres parties intéressées, ce groupe d'étude a proposé au Ministre des modifications de grande portée.

À la fin de l'année financière, le Ministère procédait à l'examen de ces recommandations.

1985-1986

Un changement d'orientation

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT

Secteur de l'autonomie gouvernementale
Secteur des terres, des revenus et des fidéicommis
Secteur du développement économique
Secteur des services aux Indiens

décembre 1985; elle a pour mission d'aider les particuliers et les administrations locales de neuf collectivités cries et naskapies à régler les conflits qui les opposent.

Vente d'une mine au Yukon

Grâce à l'aide des gouvernements fédéral et territorial, la mine de Faro au Yukon, qui appartenait à la Dome Petroleum Ltd., a été vendue en novembre 1985 à la Curragh Resources. Les nouveaux propriétaires ont l'intention de reprendre les activités d'exploitation en juin 1986.

Visites dans les régions circumpolaires

Au cours de l'année, le Ministre a beaucoup voyagé pour la cause des affaires circumpolaires; il a visité à cet effet le Groenland, l'Islande et le Danemark.

dations qui allaient être prises en considération lors de l'élaboration d'une nouvelle politique des revendications globales.

Développement économique des Indiens

Un groupe de travail sur le développement économique des Indiens, établi par le sous-ministre, a présenté son rapport le 16 décembre 1985. Le Programme de développement économique est élaboré de manière à s'adapter aux recommandations du groupe d'étude.

Revendication foncière des Indiens du Yukon

À la suite de la signature d'un protocole d'entente entre le Conseil des Indiens du Yukon et le gouvernement de ce territoire, les négociations portant sur la revendication foncière des Indiens du Yukon ont repris en janvier 1986. Les négociations avaient été interrompues en décembre 1984.

Bandes de Grassy Narrows et d'Islington

En faisant un versement d'environ 4 654 000 $ à deux sociétés constituées par la bande de Grassy Narrows, le Ministère a rempli les obligations contractées en vertu des articles 1 et 2 d'une entente conclue par la bande et le Canada en juin 1984. Une somme de 3 067 000 $ a été versée à la Keewache-ete-min Community Development Corporation, et un montant de 1 586 000 $ à la Minnow-say-win Social Services Development and Planning Corporation.

En novembre 1985, le gouvernement fédéral, l'Ontario, la Reed Inc., la Great Lakes Forest Products Ltd. et les bandes d'Islington et de Grassy Narrows se sont mis d'accord sur les modalités de règlement des revendications que ces bandes avaient présentées à la suite de la pollution au mercure des rivières Wabigoon et English. En vertu de cette entente, les deux bandes devaient recevoir une indemnité de 16 667 000 $, dont une contribution de 2 750 000 $ de la part du gouvernement fédéral. Deux millions de dollars en provenance du montant total de l'indemnité devaient servir à établir un fonds d'aide aux personnes souffrant d'incapacité due à la pollution au mercure.

Commission des Cris et des Naskapis

Aux termes de la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*, la Commission des Cris et des Naskapis a été mise sur pied en

à la collectivité indienne des Sechelts de la Colombie-Britannique d'exercer l'autonomie gouvernementale.



Emplacement de la collectivité sechelte

Commission des Indiens de l'Ontario

Outre des négociations tripartites ininterrompues qui portent sur des sujets tels que les services sociaux et la pêche, d'autres négociations tripartites relatives à la question de l'autonomie gouvernementale ont été engagées avec des collectivités et groupes indiens. La Commission des Indiens de l'Ontario (CIO) tient le rôle de coordonnateur dans le cadre de ces négociations. Le mandat du Conseil tripartite de l'Ontario et de la CIO a été prolongé pour trois autres années (jusqu'au 31 mars 1989).

Revendications globales

Un groupe d'étude indépendant, créé en juillet 1985, a été chargé d'examiner la politique des revendications globales et de présenter un rapport en mars 1986. Présidé par M. Murray Coolican, le groupe d'étude a formulé un certain nombre de recomman-

Faits saillants

Projet de loi C-31

Le 28 juin 1985, le projet de loi C-31 visant à modifier la *Loi sur les Indiens* a reçu la sanction royale. Ces modifications eurent pour résultat de mettre fin à la discrimination dont faisaient l'objet les femmes indiennes, de rétablir dans leurs droits les Indiens qui avaient injustement perdu leur statut, et d'accroître considérablement la compétence des administrations locales, principalement en conférant aux bandes le droit d'exercer le contrôle de leur effectif.

Les activités que le Ministère a entreprises par la suite étaient dirigées dans une grande mesure sur la mise en oeuvre des dispositions du projet de loi C-31. Le Ministère a prêté son assistance financière aux associations autochtones pour susciter et promouvoir la prise de conscience qu'impliquent ces changements et pour aider les personnes pouvant se prévaloir des nouvelles dispositions.

Au 31 mars 1986, plus de 50 000 particuliers avaient présenté des demandes en vue de recouvrer leur statut d'Indien et 6 339 avaient leur nom inscrit dans le registre des Indiens.

Conférence des premiers ministres

Une Conférence des premiers ministres sur les questions constitutionnelles intéressant les Autochtones a été tenue les 2 et 3 avril 1985, dans l'intention de parvenir à un accord sur la définition à donner aux droits des Autochtones dans la Constitution.

Autonomie gouvernementale

En novembre 1985, le gouvernement a approuvé une ligne de conduite relative à l'autonomie gouvernementale des Autochtones, mettant en jeu le processus constitutionnel aussi bien que des mécanismes parallèles de négociation avec les collectivités. Un fonds spécial de 5,6 millions de dollars a été approuvé pour des négociations portant sur l'autonomie gouvernementale, au cours de l'année financière 1986-1987.

Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sechelte

Le gouvernement a déposé le projet de loi C-93, *Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sechelte*, destinée à permettre

1985-1986

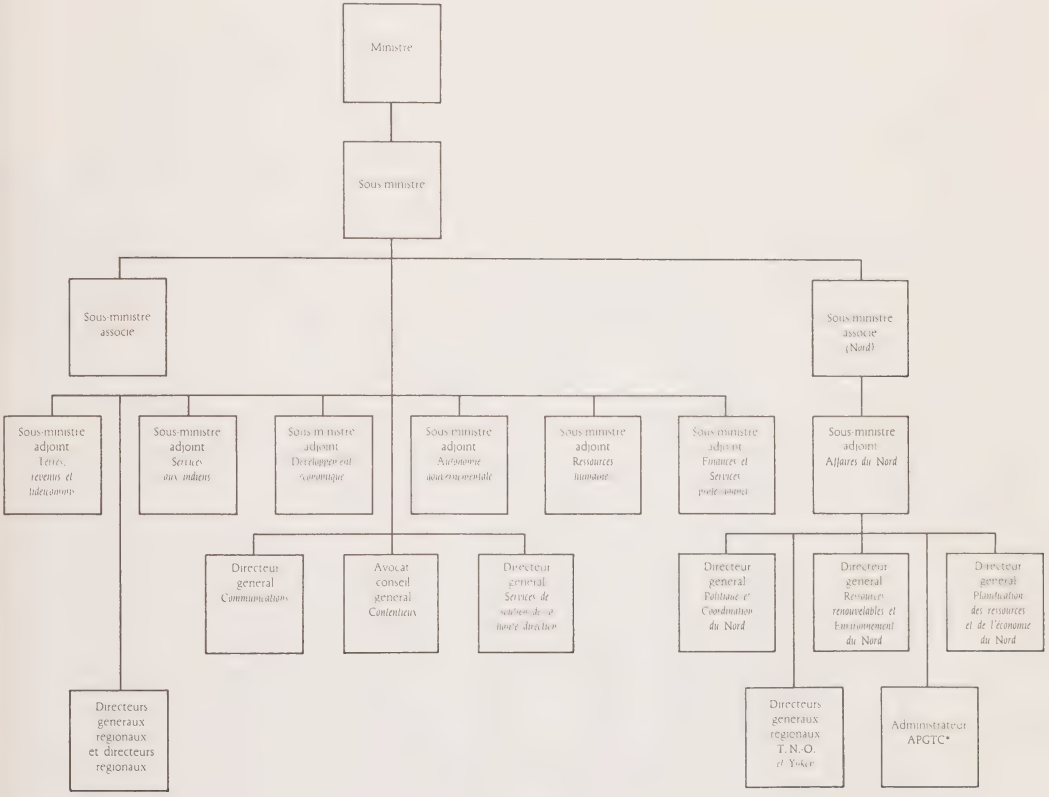
Un changement d'orientation

FAITS SAILLANTS

nisé le Programme des affaires indiennes en quatre grands secteurs dont chacun est dirigé par un sous-ministre adjoint;

* On a surtout mis l'accent sur l'amélioration de la gestion et du contrôle;
* Des changements ont eu lieu au niveau régional, de telle sorte que les directeurs généraux régionaux relèvent maintenant du sous-ministre; du point de vue fonctionnel, ils reçoivent toujours une orientation des sous-ministres adjoints des secteurs;
* La structure des Bureaux régionaux a été modelée sur celle de l'Administration centrale, et lorsque les collectivités indiennes étaient d'accord, certaines responsabilités leur ont été transférées;
* De plus grandes responsabilités en matière de gestion ont été confiées aux Bureaux régionaux, et les effectifs ont été regroupés de façon à réaliser un meilleur équilibre;
* Un régime de réunions fréquentes auxquelles participent tous les cadres supérieurs de l'Administration centrale et les directeurs généraux régionaux a été mis en place; et enfin,
* Les bureaux chargés des Ressources minérales des Indiens (Est et Ouest) ont été transférés du Secteur des terres, des revenus et des fidéicommis au Secteur du développement économique.

Organigramme du Ministère



* L'APGTC *relève conjointement d'Affaires indiennes et du Nord Canada et d'Énergie, Mines et Ressources Canada.*

* Loi sur les ressources naturelles de la Saskatchewan
* Loi sur les ressources naturelles du Manitoba
* Loi sur la semaine de la conservation de la faune
* Loi sur les terres des Indiens (règlement des différends)
* Loi sur les terres territoriales
* Loi sur les territoires du Nord-Ouest
* Loi sur les titres de biens-fonds
* Loi sur le transfert des ressources naturelles (Terres des écoles) modifications
* Loi sur la validation des ordonnances sur la copropriété
* Loi sur le Yukon
* Loi sur la zone de chemins de fer
* Loi de la Zone du chemin de fer et du Bloc de la rivière de La Paix

Créée en 1981, l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (APGTC) est un organisme distinct qui relève à la fois du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Chargée de réglementer l'exploration et la mise en valeur du pétrole et du gaz naturel que recèlent les terres pionnières du Canada, l'APGTC a assuré l'application des deux lois suivantes :

* Loi sur le pétrole et le gaz du Canada
* Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz

---

Organisation

La décision politique ayant été prise d'accélérer le transfert de la prise de décisions aux Autochtones, le Ministère a entrepris une restructuration importante de ses services comme moteur des changements à venir. Pour réaliser les principaux thèmes nouvellement définis :

* Le renouvellement systématique de l'équipe de gestion a commencé par la nomination d'un nouveau sous-ministre en janvier 1985, lequel a continué d'occuper ses fonctions pendant l'année financière 1985-1986;
* On a élevé, de sous-ministre adjoint à sous-ministre associé, le poste du premier haut fonctionnaire du Programme des affaires du Nord et procédé à une nouvelle affectation;
* On s'est engagé à réorienter les ressources du Programme des affaires du Nord afin de renforcer les activités du Ministère dans le Nord;
* En fonction des priorités nouvellement définies, on a réorga-

cation des lois suivantes :

* Loi sur l'arpentage des terres du Canada
* Loi des chemins de Saskatchewan et d'Alberta
* Loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien
* Loi concernant la réserve des Sauvages Songhees
* Loi sur les concessions de terres publiques
* Loi de la conservation du lac Seul
* Loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois
* Loi sur la Convention Canada-Nouveau-Brunswick à l'égard de réserves indiennes
* Loi sur la Convention Canada-Nouvelle-Écosse à l'égard de réserves indiennes
* Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec
* Loi sur les dispositions supplémentaires du Manitoba
* Loi sur les eaux de la zone du chemin de fer
* Loi sur les eaux intérieures du Nord
* Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon
* Loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon
* Loi sur les forces hydrauliques du Canada
* Loi des îles St-Régis
* Loi sur les Indiens
* Loi sur les Indiens (Établissements des soldats)
* Loi sur le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
* Loi sur le parc international Waterton-Glacier de la paix
* Loi sur le parc national de Terre-Neuve
* Loi sur le partage des revenus miniers de la réserve indienne de Fort Nelson
* Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes
* Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques
* Loi sur le règlement des revendications des autochtones de la Baie James et du Nord québécois
* Loi sur le règlement des revendications des Inuvialuit de la région ouest de l'Arctique
* Loi sur le règlement des revendications relatives aux terres retranchées des réserves des Indiens de la Colombie-Britannique
* Loi sur la réserve indienne de Caughnawaga
* Loi sur la réserve indienne de St. Peters
* Loi sur les ressources minérales des réserves indiennes de la Colombie-Britannique
* Loi sur les ressources naturelles de l'Alberta

Un changement d'orientation

En 1966, en vertu d'une loi créant un nouveau ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, le Ministre a été investi de la responsabilité des Affaires indiennes et inuit, ainsi que du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et de leurs ressources.

Au cours des années qui ont suivi, le développement économique et social du Nord et des peuples indiens et inuit du Canada a progressé à grands pas, les gouvernements territoriaux assumant un vaste éventail de responsabilités de type provincial et les Autochtones affirmant une voix plus prépondérante dans l'administration et le contrôle de leurs affaires.

En 1985-1986, des mesures législatives adoptées par le Parlement et une restructuration interne importante ont engendré un changement d'orientation des activités du Ministère. Il a été établi quatre thèmes prioritaires, essentiels au bien-être des collectivités et des particuliers autochtones :

* Autonomie gouvernementale
* Développement économique
* Qualité de la vie pour les collectivités
* Protection des relations particulières entre le gouvernement fédéral et les Indiens

En conformité avec ces thèmes clés, des objectifs généraux ont été établis, à savoir :

* Transférer les pouvoirs de prise de décisions aux collectivités indiennes en prenant des mesures positives vis-à-vis de l'autonomie gouvernementale;
* Supprimer les barrières qui font obstacle à l'emploi et à l'investissement, pour rendre possible une croissance de l'économie;
* Mettre en place de meilleurs services de logement et d'éducation, ainsi que des services sociaux, adaptés aux besoins des collectivités locales; et enfin,
* Assurer une gestion plus efficiente et professionnelle des terres et des deniers des Indiens.

Pour répondre à ces questions prioritaires avec promptitude et efficacité, le Ministère a entrepris une restructuration de ses services, voulant se faire davantage l'instrument et le défenseur de l'esprit d'initiative des Autochtones, et moins un organisme qui contrôle et règle les questions concernant les Indiens.

Le Ministère a administré, en totalité ou en partie, l'appli-



1985-1986

Un changement d'orientation

PROFIL DU MINISTÈRE

Région des Territoires du Nord-Ouest 75

ANNEXE I

État financier récapitulatif 80

ANNEXE II

Publications du Ministère 82

PROGRAMME DE L'ADMINISTRATION

Finances et Services professionnels

Direction générale des méthodes de gestion 40

Direction générale des services de gestion 41

Direction générale des services techniques et des marchés 41

Direction générale des finances 42

Direction générale de la vérification interne 43

Personnel 43

Communications 44

Services à la haute direction 45

BUREAUX RÉGIONAUX

Région de l'Atlantique 49

Région du Québec 52

Région de l'Ontario 56

Région du Manitoba 59

Région de la Saskatchewan 62

Région de l'Alberta 65

Région de la Colombie-Britannique 68

Région du Yukon 71

Programmes d'immobilisations 26

Perfectionnement des gestionnaires indiens et inuit 26

Modes optionnels de financement 28

PROGRAMMES DES AFFAIRES DU NORD

Direction générale de la politique et de la coordination du Nord 30

Direction générale de la planification des ressources et de l'économie du Nord 31

Direction générale des ressources renouvelables et de l'environnement 32

Direction générale de l'examen de la réglementation applicable au Nord 33

Secrétariat de la mise en oeuvre de la Convention définitive des Inuvialuit 34

ADMINISTRATION DU PÉTROLE ET DU GAZ DES TERRES DU CANADA

Exploration 36

Récentes découvertes 36

Mise en valeur et production 37

Retombées pour l'industrie et l'emploi 37

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT

Secteur de l'autonomie gouvernementale

Revendications globales 14

Revendication foncière des Indiens du Yukon 15

Fédération Tungavik du Nunavut 15

Revendication des Dénés et des Métis 15

Association des Inuit du Labrador 15

Conseil attikamek-montagnais 15

Secteur des terres, des revenus et des fidéicommis

Direction générale des opérations 17

Direction générale des revendications particulières 18

Direction générale de la protection de l'environnement des Indiens 19

Secteur du développement économique

Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes 21

Ressources et organismes 21

Direction des ressources minérales des Indiens (Ouest) 22

Direction des ressources minérales des Indiens (Est) 23

Secteur des services aux Indiens

Éducation 24

Développement social 25

Logement 25

Soutien des bandes 26

PROFIL DU MINISTÈRE

Un changement d'orientation 2

Organisation 4

FAITS SAILLANTS

Projet de loi C-31 8

Conférence des premiers ministres 8

Autonomie gouvernementale 8

Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sechelte 8

Commission des Indiens de l'Ontario 9

Revendications globales 9

Développement économique des Indiens 10

Revendication foncière des Indiens du Yukon 10

Bandes de Grassy Narrows et d'Islington 10

Commission des Cris et des Naskapis 10

Vente d'une mine au Yukon 11

Visites dans les régions circumpolaires 11

Je suis particulièrement heureux de présenter le rapport annuel du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour l'année financière 1985-1986.

Ce fut une année historique, tant pour le Ministère que pour les Indiens et les Inuit du Canada, et également pour les habitants du Nord. Ce fut une année marquée par des transformations. En effet, le Parlement a apporté à la *Loi sur les Indiens* des modifications fondamentales dans le but de supprimer les dispositions discriminatoires à l'égard des femmes et de permettre aux bandes d'exercer un contrôle sur leurs effectifs. Une loi importante permettant à la bande indienne des Sechelts de la Colombie-Britannique de s'engager sur la voie de l'autonomie gouvernementale a été adoptée par le Parlement. En outre, des mesures ont été prises en vue d'élaborer des politiques d'ordre économique et constitutionnel pour le Nord, conçues pour trouver des solutions propres aux préoccupations soulevées dans le Nord. Par ailleurs, des responsabilités ont été transférées aux deux gouvernements territoriaux et le fonctionnement administratif a été rationalisé. Enfin, mentionnons la réalisation de progrès vers le règlement des revendications foncières et un renouveau dans l'essor économique des collectivités indiennes et inuit, ainsi que dans les Territoires.

Je suis convaincu que pendant l'année 1985-1986, les politiques et les programmes du Ministère ont permis d'améliorer la situation des Indiens et des Inuit, ainsi que des habitants du Nord, au sein de la société canadienne. Mon prédécesseur, l'honorable David Crombie, était résolu à éliminer le plus grand nombre possible d'obstacles à l'épanouissement des gouvernements autochtones et du Nord, et je suis honoré de suivre ses traces, dans la direction qu'il a montrée.

Bill McKnight

Publié avec l'autorisation de
l'hon. Bill McKnight, c.p., député,
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien,
Ottawa, 1986.

QS-6031-000-BB-A1
N° de catalogue : R1-1986
ISBN-0-662-54861-2

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada
Indian and Northern Affairs Canada

1985-1986 Rapport annuel

Canada



Affaires indiennes et du Nord Canada

Indian and Northern Affairs Canada

1986-1987 Rapport annuel

Canada

Publié avec l'autorisation de
l'hon. Bill McKnight, c. p., député,
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien.
Ottawa, 1987.

QS-6034-000-BB-A1
N° de catalogue : R1-1987
ISBN 0662-55316-0

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada

À Son Excellence
La très honorable Jeanne Sauvé
Gouverneur général du Canada

Madame le Gouverneur général,

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien offre une large gamme de services aux Indiens et aux Inuit du Canada dans le but d'améliorer leur situation sociale et économique générale et d'instaurer l'autonomie gouvernementale. Le Ministère assure également le développement économique et l'évolution politique du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest et coordonne les activités du gouvernement fédéral dans le Nord.

Le Ministère doit construire des maisons et des écoles; aménager des routes, des réseaux d'élimination des eaux usées et d'approvisionnement en eau; négocier le règlement de revendications territoriales; promouvoir le développement économique des Indiens; mettre en oeuvre des modèles pratiques d'autonomie gouvernementale, comme celui prescrit par la *Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sechelte*; administrer les terres et les fonds de fiducie des Indiens; offrir une variété de services sociaux et familiaux aux Indiens; appuyer la création d'institutions représentatives et responsables sur le plan politique, ainsi que les mesures de développement économique et d'évolution politique pour le Nord canadien; assurer enfin la gestion de la plupart des ressources naturelles au nord du 60^{e} parallèle.

« Une année de transition » constitue le thème du présent rapport. L'année financière 1986-1987 a marqué la deuxième année de l'importante réorganisation entreprise par le Ministère pour respecter l'engagement pris par le gouvernement de transférer ses pouvoirs de prise de décisions aux Indiens et aux résidants du Nord. Nous nous défaisons graduellement de cette atmosphère de paternalisme qui caractérisait depuis longtemps les politiques du gouvernement. Les nouvelles politiques recherchent six objectifs : l'autonomie gouvernementale des Indiens, le développement économique des Autochtones et des territoires du Nord, des conditions de vie plus satisfaisantes pour les collectivités indiennes et inuit du Canada, une meilleure administration des terres et des deniers des Indiens, le transfert de responsabilités de type provincial aux gouvernements du Nord, et enfin, la participation à l'affirmation de la souveraineté du Canada dans l'Arctique.

Au cours de l'année à l'étude, je crois que les politiques et les programmes du Ministère ont aidé à améliorer la situation des Indiens et des Inuit, ainsi que celle des habitants du Nord, au sein de la société canadienne. Nos services, j'en suis convaincu, ont été rendus de façon professionnelle, en respectant sans cesse les besoins de nos groupes-clients.

Veuillez, je vous prie, Madame le Gouverneur général, agréer l'expression de ma très haute considération.

Bill McKnight, c. p., député,
ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

Table des matières

PROFIL DU MINISTÈRE

Mandat 8

Une année de transition 8

Organisation 9

FAITS SAILLANTS 12

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT

Secteur de l'autonomie gouvernementale 16

Direction générale de la politique et de la Constitution 16

Direction générale des revendications globales 17

Direction générale des négociations de l'autonomie gouvernementale 17

Direction générale des accords de transferts financiers, de mise en oeuvre et des opérations 18

Secteur du développement économique 18

Secteur des terres, des revenus et de la fiducie 21

Direction générale des opérations 21

Direction générale des revendications particulières 23

Direction générale de la protection de l'environnement des terres indiennes 24

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT

Secteur des services aux Indiens 25

Éducation 27

Développement social 28

Logement et infrastructure communautaire 28

Soutien de la gestion des bandes 29

PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD

Direction générale des ressources naturelles et du développement économique 33

Direction générale du développement constitutionnel et de la planification stratégique 36

Règlement de la revendication de l'Arctique de l'Ouest — Convention des Inuvialuit 39

ADMINISTRATION DU PÉTROLE ET DU GAZ DES TERRES DU CANADA

Gestion des droits 42

Récentes découvertes 42

Mise en valeur 43

PROGRAMME DE L'ADMINISTRATION

Finances et Services professionnels 46

Direction générale des méthodes de gestion 47

Direction générale des finances 48

Direction générale des services de gestion 48

Direction générale des services techniques et des marchés 48

Direction générale de la vérification interne 49

Direction générale des ressources humaines 49

Direction générale des communications 51

Direction générale des services de soutien à la haute direction 52

BUREAUX RÉGIONAUX

Région de l'Atlantique 55

Région du Québec 58

Région de l'Ontario 60

Région du Manitoba 64

Région de la Saskatchewan 68

BUREAUX RÉGIONAUX

Région de l'Alberta 70

Région de la Colombie-Britannique 73

Région du Yukon 76

Région des Territoires du Nord-Ouest 80

ANNEXE I

Dépenses budgétaires 84

ANNEXE II

Application des lois 86

1986-1987 Une année de transition

PROFIL DU MINISTÈRE
FAITS SAILLANTS
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT
PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD
ADMINISTRATION DU PÉTROLE ET DU GAZ DES TERRES DU CANADA
PROGRAMME DE L'ADMINISTRATION
BUREAUX RÉGIONAUX

Profil du Ministère

Mandat

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a été créé en 1966. Il est dirigé par un ministre responsable des Affaires indiennes et inuit, ainsi que du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest et leurs ressources. Le Ministère a les responsabilités suivantes :

— remplir les obligations que le gouvernement fédéral a contractées en vertu des traités, de la *Loi sur les Indiens* et des autres lois énumérées à l'annexe II;

— assurer la prestation des services essentiels aux Indiens inscrits et aux collectivités inuit;

— aider les Indiens et les Inuit à acquérir des compétences professionnelles et à établir des entreprises;

— négocier le règlement des revendications des Indiens et des Inuit;

— appuyer les discussions constitutionnelles concernant la définition des droits des peuples autochtones, ainsi que les questions qui s'y rapportent;

— effectuer des paiements de transfert aux gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest;

— favoriser le développement économique du Nord et protéger l'environnement de cette région, y compris les mers arctiques;

— favoriser l'évolution politique des territoires du Nord et coordonner les politiques et les programmes du gouvernement fédéral dans le Nord.

L'Administration du pétrole et du gaz des Terres du Canada (APGTC) est chargée de la réglementation des activités d'exploration et de mise en valeur du pétrole et du gaz naturel des Terres du Canada. L'APGTC administre la *Loi fédérale sur les hydrocarbures* et la *Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz* et doit faire rapport aux ministres des Affaires indiennes et du Nord canadien, ainsi que de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Une année de transition

L'exercice financier de 1986-1987 a été une année de transition pour le Ministère. Une réorganisation commencée l'année financière précédente a été achevée, traduisant un changement fondamental de direction. En termes généraux, le Ministère se transforme peu à peu

en « personne-ressource » et en défenseur des initiatives des Autochtones plutôt qu'en contrôleur et régulateur des questions touchant les Indiens.

La réorganisation consistait à mettre en oeuvre quatre grands thèmes prioritaires, déterminés en 1985-1986 à la suite de longues consultations avec les Autochtones : l'autonomie gouvernementale, le développement économique, la qualité de la vie des collectivités, la protection des relations particulières entre le gouvernement fédéral et les peuples autochtones du Canada. En conformité avec ces thèmes, des objectifs généraux ont été établis, notamment, transférer aux Indiens plus de pouvoirs de prise de décisions, éliminer les obstacles à la croissance économique, établir de meilleurs programmes de logement et d'éducation et de meilleurs services sociaux pour répondre aux besoins locaux, et enfin, assurer une administration plus efficace des terres et des deniers des Indiens.

En ce qui touche la politique relative au Nord, quatre thèmes ont été spécifiés en 1986-1987, à savoir, le transfert des responsabilités de type provincial aux gouvernements du Nord, la promotion du développement économique, le règlement des revendications territoriales, et l'affirmation de la souveraineté du Canada dans l'Arctique.

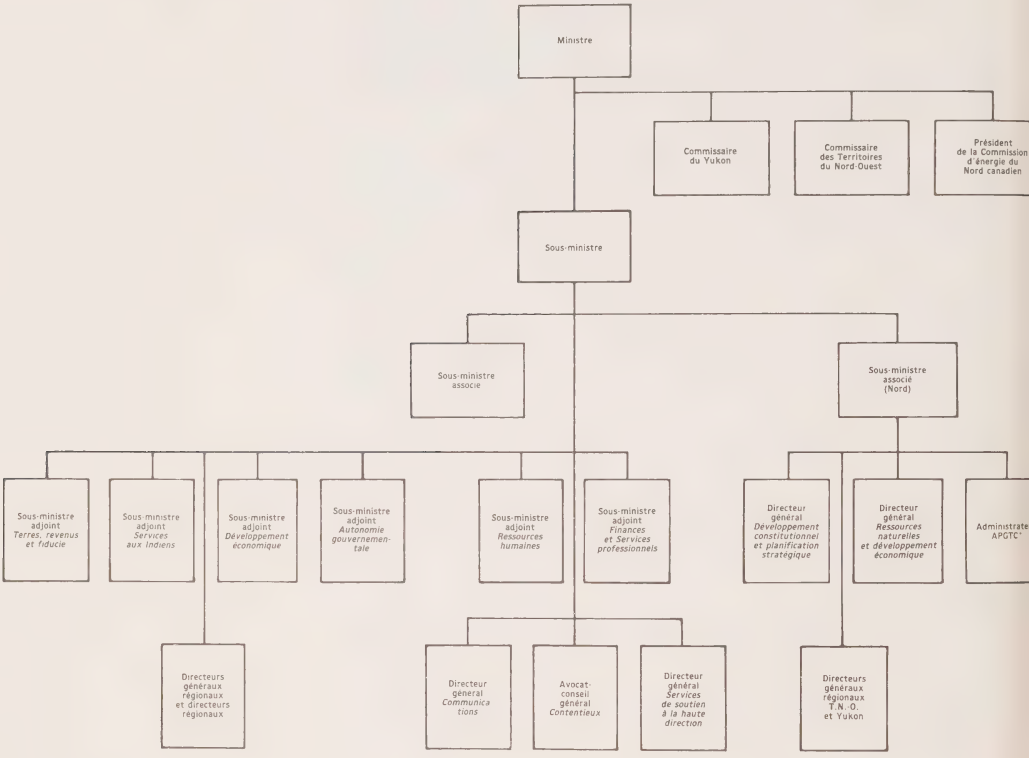
Organisation

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a rassemblé ses activités sous quatre programmes, qui sont : Affaires indiennes et inuit, Affaires du Nord, Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux, Administration.

La structure du Ministère est conçue en fonction de ses programmes, comme cela est illustré dans l'organigramme. Le programme des Paiements de transfert n'y figure pas puisqu'il ne comporte aucune année-personne. L'organisation est décentralisée, avec 75 p. 100 environ de ses employés assurant des services à travers tout le pays.

Cette forte décentralisation aide à répondre aux besoins variés des peuples autochtones qui expriment une remarquable diversité culturelle, économique et géographique, et permet en outre d'offrir de meilleurs services aux habitants du Nord et aux gouvernements territoriaux.

Organigramme du Ministère



**L'APGTC relève conjointement d'Affaires indiennes et du Nord Canada et d'Énergie, Mines et Ressources Canada.*

1986-1987 Une année de transition

PROFIL DU MINISTÈRE
FAITS SAILLANTS
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT
PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD
ADMINISTRATION DU PÉTROLE ET DU GAZ DES TERRES DU CANADA
PROGRAMME DE L'ADMINISTRATION
BUREAUX RÉGIONAUX

Faits saillants

Faits saillants
L'année financière 1986-1987, ainsi qu'il a été mentionné précédemment, a constitué une période de changement puisque le Ministère achevait une réorganisation fondamentale commencée en 1985-1986. Le thème de la « transition » n'a jamais été plus évident que dans les secteurs des revendications territoriales des Autochtones et de l'autonomie gouvernementale. Parmi les plus importantes réalisations de 1986-1987, citons l'élaboration d'une nouvelle Politique des revendications territoriales globales, la prise de mesures concrètes visant la mise en oeuvre de l'autonomie gouvernementale des Indiens, et le transfert de plus de responsabilités aux gouvernements territoriaux.

Conférence des premiers ministres
La dernière et obligatoire Conférence des premiers ministres sur les questions constitutionnelles intéressant les Autochtones a eu lieu à Ottawa les 26 et 27 mars 1987. Bien qu'aucun accord n'ait été conclu sur une modification constitutionnelle concernant l'autonomie gouvernementale, les discussions publiques ont progressé et l'offre faite par le gouvernement fédéral est toujours valide.

Autonomie gouvernementale
En octobre 1986, la *Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sechelte* a été promulguée pour établir le gouvernement indien des Sechelts. Ainsi, les Sechelts, à l'instar de 9 000 autres Indiens appartenant à neuf bandes visées par la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*, ont maintenant une loi, autre que la *Loi sur les Indiens*, qui répond à leurs besoins et à leurs désirs de contrôle communautaire et de prise de décisions.

Modes optionnels de financement
Le Conseil du Trésor a donné son approbation finale au gouvernement en juin 1986, lui permettant d'établir avec les bandes participantes des Modes optionnels de financement (MOF) portant sur plusieurs années. Les MOF donnent aux bandes indiennes plus de pouvoirs pour contrôler les dépenses locales, leur laissant ainsi le soin de diriger l'argent vers des programmes qui répondent aux besoins particuliers de leurs collectivités.

Revendications territoriales globales
En décembre 1986, la Politique des revendications territoriales globales était déposée au Parlement. La nouvelle politique prévoit la négociation d'un vaste éventail de questions liées au développement

économique et à l'autonomie gouvernementale des Autochtones qui désirent participer à ces programmes. Les négociations de six revendications se sont poursuivies de façon active et de nouvelles démarches ont été faites pour régler, en particulier, les trois revendications en souffrance au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Revendication territoriale des Cris

La revendication fondée sur les droits fonciers conférés par traité, de la bande des Cris de Fort Chipewyan, a été réglée en décembre 1986. L'entente, qui mettait en jeu le Canada et l'Alberta, portait sur la plus importante revendication en souffrance dans cette province. En conformité avec les dispositions de l'entente, plus de 12 280 acres (4 969,5 hectares) de terres doivent être mises de côté pour la bande. Celle-ci doit également recevoir 27,6 millions de dollars en espèces (10 millions de dollars du gouvernement fédéral et 17,6 millions de dollars du gouvernement provincial) à titre d'indemnisation et des droits spécifiques de chasse, de pêche et de piégeage.

Transfert de la Commission d'énergie du Nord Canadien

Le projet de loi C-45, visant à transférer au gouvernement du Yukon les biens de la Commission d'énergie du Nord canadien (CENC) au Yukon, a été adopté en mars 1987. Les biens de la Commission ont été vendus à la Yukon Development Corporation (YDC), une société de la Couronne du gouvernement du Yukon, à leur valeur comptable nette de 95 millions de dollars. Le marché a été conclu le 31 mars 1987.

Transfert de la foresterie au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Le projet de loi C-43, effectuant le transfert des responsabilités concernant l'aménagement des forêts et la gestion des feux de forêts, du gouvernement fédéral au gouvernement territorial, a été adopté en mars 1987. Il s'agissait du premier transfert d'un programme de gestion d'une ressource naturelle depuis 1967. Un budget de 25 millions de dollars, des biens évalués à 25 millions de dollars et 122 années-personnes ont été transférés au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à compter du 1er avril 1987.

Loi fédérale sur les hydrocarbures

La *Loi fédérale sur les hydrocarbures*, la loi habilitante de la politique du gouvernement sur les ressources énergétiques des régions pionnières, a été proclamée le 15 février 1987. Cette mesure législative annule la *Loi sur le pétrole et le gaz du Canada* de 1982 et simplifie les règles applicables à l'aliénation des terres pionnières, aux redevances et à la propriété canadienne de l'industrie du pétrole et du gaz dans les régions pionnières.

Les bandes de Grassy Narrows et d'Islington

La *Loi sur le règlement des revendications des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (pollution par le mercure)*, législation fédérale exigée pour régler les revendications formulées à la suite de la pollution par le mercure des rivières Wabigoon et English, est entrée en vigueur le 28 juillet 1986. Les bandes ont reçu la somme de 2,93 millions de dollars le 29 juillet 1986, à titre de contribution du gouvernement fédéral au règlement.

Politique minière pour le Nord

La Politique minière pour le Nord a été établie par le gouvernement fédéral pour confirmer l'importance de l'industrie minière au nord du 60e parallèle et pour appuyer les activités de prospection, d'exploration et d'exploitation. Parmi les plus importantes réalisations, mentionnons les modifications apportées au *Règlement sur l'exploitation minière au Canada* et les discussions avec les gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sur les plans de transfert des programmes et des activités de gestion des ressources minières.

Réinstallation de Winisk

L'aménagement de la collectivité de Peawanuck, la nouvelle résidence de la bande indienne de Winisk, a été exécuté plus rapidement que prévu et, vers la fin de l'année financière, toutes les installations nécessaires, ou presque, étaient en place. Le 16 mai 1986, la collectivité a été dévastée par une inondation causée par la débâcle de la rivière Winisk. Heureusement, les plans de réinstallation de la collectivité à 45 kilomètres en amont, à Peawanuck, avaient déjà été élaborés par la communauté et le Ministère lorsque le désastre s'est produit.

Échanges internationaux

Un programme d'échange de connaissances scientifiques sur l'Arctique entre le Canada et l'Union soviétique a été mis sur pied dans le but d'assurer un dialogue continu et un échange d'informations sur les questions scientifiques et techniques touchant le Nord et présentant un intérêt commun.

1986-1987 Une année de transition

PROFIL DU MINISTÈRE
FAITS SAILLANTS
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT
PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD
ADMINISTRATION DU PÉTROLE ET DU GAZ DES TERRES DU CANADA
PROGRAMME DE L'ADMINISTRATION
BUREAUX RÉGIONAUX

Programme des affaires indiennes et inuit

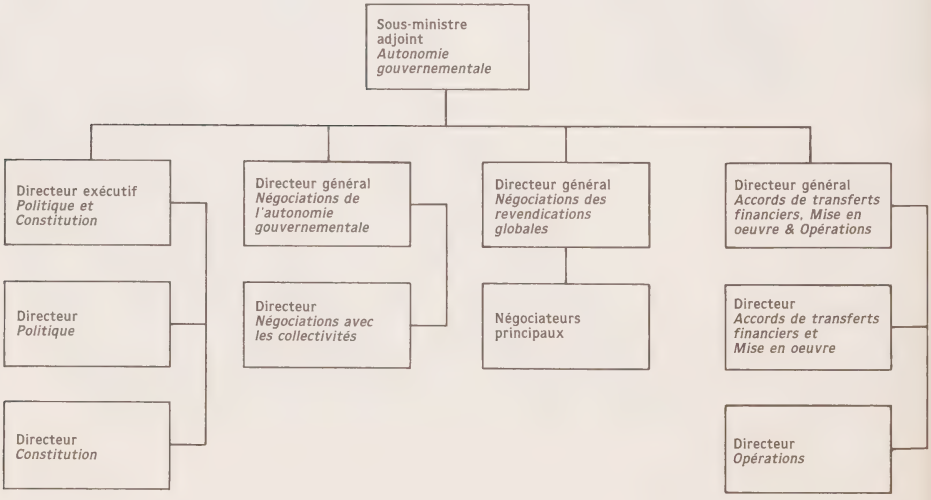
Secteur de l'autonomie gouvernementale

Ce Secteur a continué à travailler à l'établissement d'une nouvelle relation, fondée sur un plus grand contrôle communautaire et l'autosuffisance, entre le gouvernement fédéral et les Indiens et les Inuit du Canada.

Une nouvelle organisation a été établie au cours de l'année. Le Ministre a annoncé de nouvelles politiques pour guider les activités du Secteur à l'avenir : un énoncé de politique sur l'autonomie gouvernementale des Indiens au début de l'année et une Politique révisée des revendications territoriales globales le 18 décembre 1986.

L'autonomie gouvernementale a constitué le sujet le plus important à l'ordre du jour de la dernière et obligatoire Conférence des premiers ministres sur les questions constitutionnelles intéressant les Autochtones en mars 1987. Tout au long de l'année, les activités du Secteur ont porté principalement sur les préparatifs de cette conférence.

Direction générale de la politique et de la Constitution
La Direction générale a élaboré la politique d'autonomie gouvernementale pour les Indiens et les Inuit. Cette politique porte sur l'autonomie administrative des collectivités autochtones du Canada, et ses



objectifs sont d'accroître les pouvoirs de prise de décisions au niveau des collectivités, d'assurer une plus grande souplesse dans les accords avec les collectivités autochtones et de renforcer les responsabilités politiques au sein des collectivités indiennes. En conformité avec cette politique, la *Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sechelte* a été proclamée en octobre 1986. En réponse aux désirs de la bande sechelte, cette loi transfère le titre absolu de propriété des terres à la bande et prévoit l'adoption d'une constitution pour la bande, ainsi que l'établissement d'un accord de financement.

La Direction générale a également participé à la révision de la Politique des revendications territoriales globales qui, en particulier, précise que seuls les droits liés aux terres devraient faire l'objet de négociations des revendications globales. La politique présente également des solutions de rechange à l'extinction du titre ancestral et permet la négociation d'une plus grande variété de questions d'autonomie gouvernementale qu'auparavant, y compris notamment le partage des recettes tirées de l'exploitation des ressources et la participation à la prise de décisions concernant les terres et les autres questions d'ordre environnemental.

Direction générale des revendications globales

Quatre nouvelles revendications ont été acceptées aux fins de négociations et plus de 1 000 demandes de renseignements ont été traitées. Voici, entre autres, quelques-unes des plus importantes réalisations de l'année :

— La Fédération Tungavik du Nunavut, qui représente les Inuit de l'Arctique du Centre et de l'Est, a paraphé des ententes auxiliaires sur l'admissibilité et l'inscription, ainsi que sur la gestion et l'exploitation de la faune.

— Les négociations avec les Dénés et les Métis ont abouti à des ententes sur un bon nombre de sujets, y compris l'exploitation et la gestion de la faune, les revenus de l'exploitation du sous-sol, Norman Wells, et enfin, les indemnisations financières.

— Les négociations se sont poursuivies au Yukon avec le Conseil des Indiens du Yukon (CIY) et un bon nombre de bandes indiennes du Yukon sur des questions liées aux terres. Des ententes auxiliaires ont été conclues avec la bande d'Old Crow au sujet des frontières, de la sélection des terres et de la foresterie.

Direction générale des négociations de l'autonomie gouvernementale

La Direction générale a aidé à l'élaboration et à la négociation de projets d'autonomie gouvernementale présentés par des collectivités indiennes en provenance de tout le Canada. L'accent a été mis sur des méthodes d'approche pratiques et axées sur les collectivités.

Les agents chargés des négociations de l'autonomie gouvernementale ont rencontré les représentants de plus de 100 collectivités pour leur expliquer la nouvelle politique et la marche à suivre. Plus

de 40 projets ont été évalués et la moitié de ceux-ci ont atteint l'étape où il est possible d'établir un cadre pour des négociations concrètes.

Direction générale des accords de transferts financiers, de mise en oeuvre et des opérations

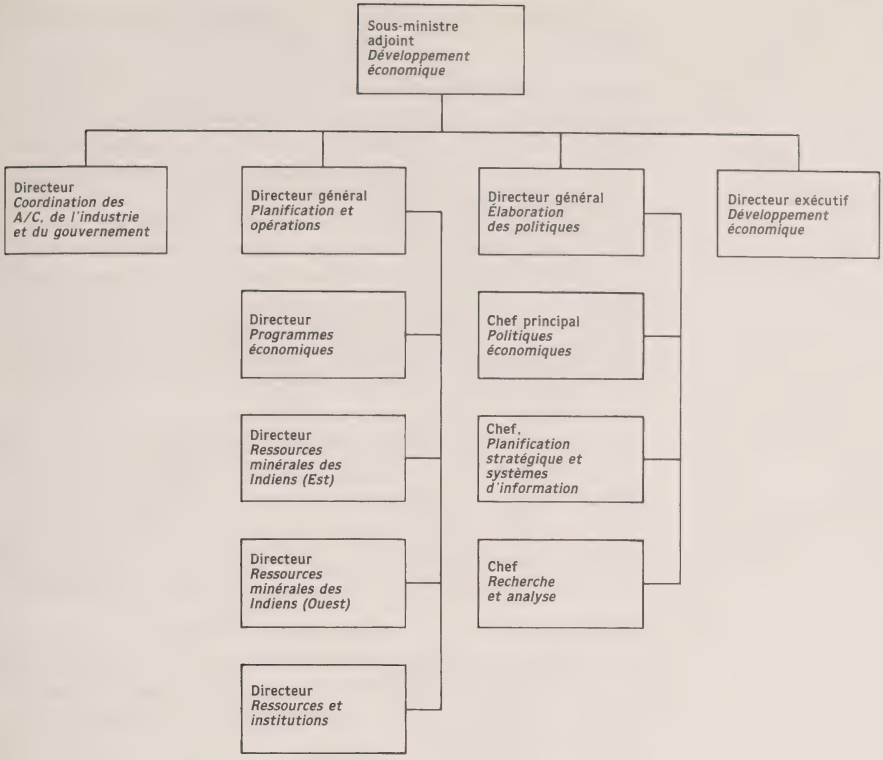
La Direction générale a administré environ 95 millions de dollars sous forme de prêts et de contributions pour aider les Indiens et les Inuit dans leurs activités relatives aux revendications particulières et globales. Tout au long de l'année, la Direction générale a organisé des discussions avec de nombreuses bandes au sujet de l'aménagement communautaire, des ressources humaines, de la gestion financière et des ententes de financement. Un négociateur fédéral a été nommé pour entreprendre les négociations avec les Cris, les Naskapis et les Inuit dans le but de régler les questions toujours en souffrance de la Convention de la Baie James et du Nord québécois et de la Convention du Nord-est québécois.

Les gouvernements du Canada et du Québec ont coopéré pour faire passer de 30 à 60 le nombre d'unités de logement disponibles dans le village d'Umiujaq, qui a été inauguré sur des terres choisies par les Inuit en vertu de la Convention de la Baie James et du Nord québécois.

Le Conseil du Trésor a autorisé la négociation de deux nouvelles ententes de financement : l'une pour augmenter les fonds de première année versés aux administrations locales cries et naskapies, à des fins d'immobilisations, de fonctionnement et d'entretien; et l'autre pour accroître les fonds de première année versés à la bande sechelte, en Colombie-Britannique, aux fins d'enseignement primaire et secondaire. Cette dernière entente a été conclue au mois d'août 1986.

Secteur du développement économique

À la suite des constatations faites par un groupe de travail l'an dernier, le Ministère a établi une stratégie pour améliorer le soutien qu'il accorde aux Indiens sur le plan du développement économique. Cette stratégie contient cinq éléments distincts, à savoir : accroître l'accès au principal courant économique du monde des affaires; améliorer le régime fiscal pour favoriser la croissance des entreprises indiennes et la production de revenus dans les collectivités; établir le contrôle des Indiens dans l'exploitation des ressources sur les terres indiennes; former les adultes indiens pour leur permettre d'accéder au monde des affaires et d'obtenir des emplois; améliorer la capacité des programmes fédéraux de façon à accroître l'établissement d'entreprises indiennes et à favoriser la création d'emplois.



Parmi les réalisations qui ont marqué cette année de transition, citons :

- Les entreprises indiennes peuvent maintenant accéder au Programme fédéral de prêts aux petites entreprises et aux services de la Banque fédérale de développement;
- Des programmes de formation des jeunes entrepreneurs et des séminaires sur les entreprises ont été organisés pour aider les jeunes adultes indiens à réussir dans les affaires;
- Des ententes ont été conclues avec certaines institutions indiennes de développement économique pour négocier la prise en main d'une partie du Programme de prêts aux petites entreprises du Ministère;
- Le Ministère a accru sa capacité d'aider les bandes à optimiser les avantages économiques qu'elles retirent de leurs terres qui contiennent des gisements pétrolifères et gazifères;
- Les communications avec le monde des affaires du Canada ont été améliorées grâce à des organisations telles que le Conseil canadien pour le commerce autochtone et des activités telles que le Sommet des entrepreneurs autochtones qui s'est tenu à Toronto en juin 1986.

Au niveau des opérations, le Secteur administre quatre services distincts :

- Création d'entreprises indiennes : le Secteur offre des contributions de participation au capital-actions (10 millions de dollars), des prêts directs (sept millions de dollars) et des prêts garantis (trois millions de dollars), ainsi que des services de gestion et de consultation aux petites entreprises indiennes;

- Perfectionnement des ressources humaines : le Secteur apporte des contributions (37 millions de dollars) aux collectivités et aux particuliers pour accroître leurs possibilités d'emploi grâce à la formation scolaire et professionnelle, à la formation en cours d'emploi, au subventionnement des salaires et à des services liés au marché du travail;

- Mise en valeur des ressources naturelles : le Secteur offre des contributions (10 millions de dollars) pour aider les bandes à déterminer et à exploiter leurs ressources minérales, pétrolières et gazières, ainsi qu'à gérer leurs ressources agricoles et forestières, leurs pêcheries et les autres ressources renouvelables, de façon à en retirer le plus de revenus possibles et le maximum d'avantages sociaux;

- Institutions de développement économique administrées par les Indiens : le Secteur offre des contributions (15 millions de dollars) pour aider les bandes, les conseils tribaux et les particuliers intéressés aux affaires sectorielles à établir des sociétés qui offrent des services financiers, techniques et consultatifs, ainsi que des services de gestion, dans le but de mettre sur pied des projets de création ou d'expansion d'entreprises.

Grâce à l'appui du Ministère, les activités de développement économique des Indiens ont abouti à de nombreuses réalisations, en particulier :

- L'établissement de plus de 500 nouvelles entreprises indiennes au cours de 1986-1987, qui ont procuré aux Indiens plus de 78 000 semaines de nouveaux emplois et 25 millions de dollars de nouveaux revenus;

- La collecte de sept dollars d'investissement dans des entreprises indiennes par des particuliers, par d'autres programmes fédéraux et par des banques commerciales, pour chaque dollar contribué par le MAINC à la mise sur pied d'entreprises;

- La création de 1 500 emplois à long terme dans des entreprises communautaires indiennes et la participation de 2 500 personnes à des projets assurant le perfectionnement de leurs aptitudes et leur procurant une expérience de travail;

- La formation en cours d'emploi et en salle de classe de 4 200 stagiaires à temps plein et à temps partiel;

- L'établissement de plans à long terme de formation et d'emploi des ressources humaines pour 360 bandes;
- La production de 450 000 $ de revenus et de 3,5 millions de dollars de traitements, et la création de 200 emplois dans le secteur de l'exploitation minière;
- La collecte de 117 millions de dollars de redevances et de 3,8 millions de dollars de primes, de droits de location, d'indemnisations et de droits de sondage sismique, grâce au secteur de l'exploitation pétrolière et gazière;
- La prestation, par 300 employés dans 200 bandes et dans 66 sociétés de développement tribales ou sectorielles, de services consultatifs financiers administrés par les Indiens à des centaines d'entreprises indiennes et à des milliers de cultivateurs, de pêcheurs, de trappeurs, de pourvoyeurs et de producteurs d'objets d'art et d'artisanat travaillant à leur propre compte.

Secteur des terres, des revenus et de la fiducie

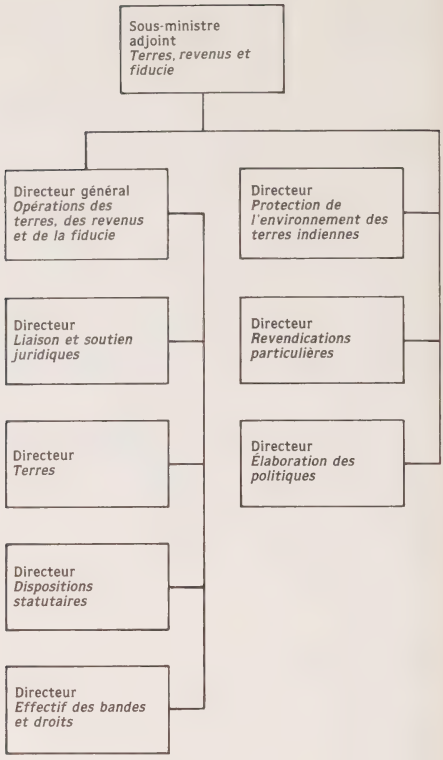
Le Secteur des terres, des revenus et de la fiducie veille au respect des obligations juridiques du gouvernement dans tous les domaines touchant les Indiens et les terres réservées à leur intention, à l'exception de l'exploitation des ressources naturelles qui incombe au Secteur du développement économique. Le Secteur des terres, des revenus et de la fiducie, par l'entremise de la Direction générale des revendications particulières, évalue également les revendications particulières présentées par les bandes indiennes et, au nom du Ministre, dirige les négociations devant mener au règlement de toutes les revendications acceptées.

Direction générale des opérations

Au cours de l'année, la Direction générale a continué à remplir les obligations juridiques du gouvernement en ce qui concerne les Indiens et les terres des Indiens. Ces obligations découlent de traités, de la *Loi sur les Indiens*, d'autres mesures législatives et de règlements. La Direction générale a administré et géré 2 263 réserves couvrant environ 2,6 millions d'hectares. Quelque 23 000 comptes particuliers ont été administrés pour des Indiens mineurs, des Indiens décédés et d'autres particuliers indiens.

Le Secteur des terres, des revenus et de la fiducie (Opérations) a fait l'objet d'une surveillance attentive au cours de l'année à la suite de plusieurs études, y compris celles du Vérificateur général et du Bureau du Contrôleur général (BCG). Un certain nombre de nouvelles méthodes d'administration des terres, des successions et des deniers des Indiens ont été mises sur pied et se trouvaient à différentes étapes de mise en oeuvre au cours de l'année.

Des propositions ont été faites pour changer la façon de verser aux parents indiens les paiements provenant des fonds détenus pour



leurs enfants mineurs. Les travaux se sont poursuivis sur la conversion du système manuel d'établissement des dossiers du registre des terres en un système automatisé, et plusieurs présentations ont été faites au Bureau du Contrôleur général et à la Commission d'enquête sur la Westbank relativement à l'administration des terres indiennes.

Le 5 août 1986, le Ministre et le ministre des Richesses naturelles de la province de l'Ontario ont signé l'Entente de 1986 sur les terres indiennes de l'Ontario. Lorsque l'accord sera confirmé par l'adoption des lois habilitantes des gouvernements fédéral et de l'Ontario, il permettra la conclusion d'ententes particulières prévoyant l'élimination des intérêts provinciaux dans les terres cédées et non vendues et dans les ressources minérales des réserves indiennes.

Entre juin 1985 et mars 1987, environ 40 000 demandes de rétablissement du statut d'Indien ont été reçues en vertu de la Loi C-31. Toutes ces demandes concernaient 81 697 personnes. La Loi C-31 a pour objet d'éliminer la discrimination à l'égard du sexe de la *Loi sur les Indiens*, d'abolir le concept de l'émancipation, de rétablir le statut d'Indien et celui de membre d'une bande à tous ceux qui avaient perdu leurs droits de façon injuste, et de permettre aux bandes de prescrire leurs propres règles d'appartenance. La Direction générale a étudié ces demandes et a confirmé le rétablissement du statut d'Indien à 20 647 requérants. Une somme totale de 3,5 mil-

lions de dollars a été fournie à 18 organisations autochtones pour promouvoir la connaissance des modifications apportées à la *Loi sur les Indiens*.

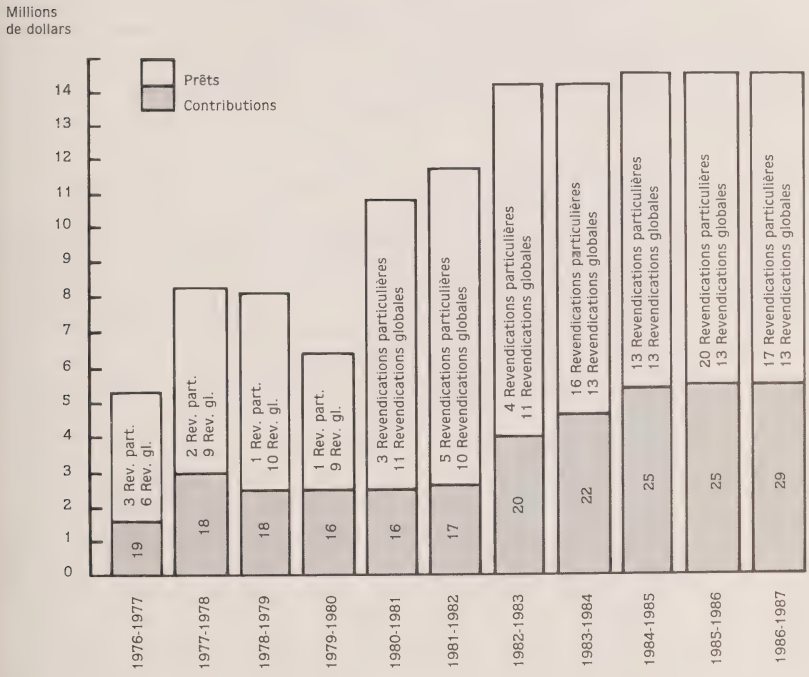
Depuis juin 1985, des subventions s'élevant à plus de 3,3 millions de dollars ont été accordées à 451 bandes pour leur permettre d'élaborer leurs règles d'appartenance. Au cours de l'année, le contrôle de l'effectif des bandes a été transféré à cinq bandes; ainsi, à la fin de mars, neuf bandes indiennes avaient pris en main la liste de leurs membres.

À la fin de l'année financière, les bandes indiennes et les particuliers indiens détenaient 964,9 millions de dollars dans des comptes du Trésor, représentant une diminution de 39 millions de dollars par rapport à l'année précédente.

Direction générale des revendications particulières

La Direction générale des revendications particulières s'occupe de l'évaluation et du règlement des revendications particulières. Ces

Contributions et prêts aux groupes de requérants



Les chiffres figurant dans les cases "Prêts" du tableau indiquent le nombre de requérants qui ont reçu un prêt au cours de l'année pour financer la recherche et la négociation d'une revendication acceptée.

Les chiffres figurant dans les cases "Contributions" du tableau indiquent le nombre de ceux qui ont reçu une contribution destinée à financer la recherche en vue d'établir le bien-fondé d'une revendication.

dernières ont trait à l'administration des terres et d'autres biens des Indiens et au respect des traités conclus avec ceux-ci.

Au cours de l'année, 30 nouvelles revendications particulières ont été présentées. La Direction générale a terminé l'analyse des faits historiques pour 18 de ces revendications qui ont ensuite été soumises à l'examen du ministère de la Justice. D'un autre côté, le ministère de la Justice a renvoyé son avis sur 31 cas. Trois revendications ont été acceptées aux fins de négociations, trois autres ont été transmises à des instances administratives, et trois autres ont été rejetées officiellement.

Par ailleurs, la Direction générale a continué à s'occuper des revendications relatives aux « terres retranchées » en Colombie-Britannique. Ces revendications portent sur le retour des terres et sur l'indemnisation des bandes indiennes pour les terres prises au début des années 1900.

En plus des négociations concernant les terres retranchées, 33 rondes de négociations mettant en jeu 94 bandes ont été menées en vertu de la politique des revendications particulières.

Cinq règlements de revendications particulières ont été ratifiés au cours de l'année, à savoir les revendications de la bande de Garden River (Ontario), de la bande de Le Pas (Manitoba), ainsi que des bandes cries de Fort Chipewyan (Alberta), de Fond du Lac (Saskatchewan) et de Lucky Man (Saskatchewan). Huit règlements provisoires conclus au cours de l'année devaient être ratifiés par les bandes concernées et approuvés par le gouvernement.

Direction générale de la protection de l'environnement des terres indiennes

Au cours de l'année, la Direction générale a versé 128 contributions totalisant 4,7 millions de dollars aux bandes et aux organisations indiennes qui désiraient dresser des plans leur permettant de faire face aux projets comportant ou pouvant entraîner des répercussions socio-économiques et environnementales.

Le Conseil du Trésor a approuvé la construction d'usines de traitement des eaux, dont le coût s'élève à 5,1 millions de dollars, dans quatre collectivités signataires de la Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba, afin de respecter l'obligation principale du Canada en vertu de cette Convention. Des discussions ont été engagées avec la province du Manitoba, l'Hydro-Manitoba et le Comité sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba, sur les possibilités d'en arriver à la négociation d'un règlement global concernant les autres questions issues de la Convention et restées en souffrance.

En consultation avec la bande de Serpent River et les représentants des gouvernements fédéral et provincial, on a commencé à mettre en oeuvre un plan de gestion pour la remise en état de l'emplacement de la Cutler Acid à Serpent River, en Ontario. D'après ce plan, les déchets industriels doivent être enlevés de la réserve et transportés vers un site certifié par la province, et la zone touchée de la réserve doit être remise en état.

En novembre 1985, une entente a été conclue entre le gouvernement fédéral, le gouvernement de l'Ontario, la société Reed Inc., la Great Lakes Forest Products Ltd. et les bandes d'Islington et de Grassy Narrows pour régler les revendications présentées à la suite de la pollution par le mercure des rivières Wabigoon et English. Selon le règlement, les bandes doivent recevoir 16,667 millions de dollars, plus les intérêts. Une ordonnance approuvant le règlement a été émise par la Cour suprême de l'Ontario le 26 juin 1986 et la loi fédérale sur la mise en oeuvre du règlement (*Loi sur le règlement des revendications des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (pollution par le mercure)*) est entrée en vigueur le 28 juillet 1986.

La contribution du gouvernement fédéral au règlement, représentant 2,75 millions de dollars, plus les intérêts (un total de 2,93 millions de dollars), a été versée en entier aux bandes le 29 juillet 1986.

Selon les modalités de l'entente, les bandes sont tenues de verser deux millions de dollars dans un fonds d'aide aux personnes souffrant d'incapacité due à l'empoisonnement par le mercure. Le 14 novembre 1986, les représentants des bandes et des gouvernements ont établi un conseil pour superviser l'administration de ce fonds d'aide aux personnes souffrant d'incapacité et pour examiner les demandes d'indemnisation des particuliers.

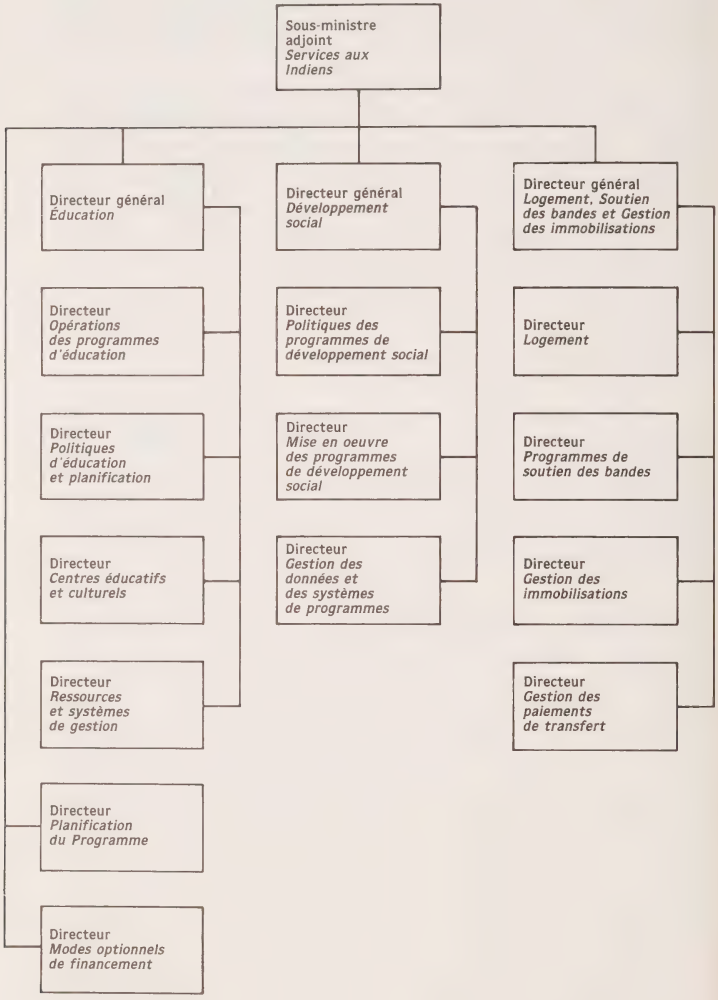
Secteur des services aux Indiens

Le Secteur des services aux Indiens a continué à aider les Indiens et les Inuit du Nouveau-Québec et du Labrador dans les domaines de l'éducation, du développement social, du logement, de l'infrastructure communautaire et du soutien de la gestion des bandes. Ces services sont principalement offerts aux Indiens inscrits vivant dans des réserves et sur des terres de la Couronne.

Tout au long de cette année de transition, le Secteur a été le principal acteur du changement de rôle du Ministère — de celui qui assure directement des services aux Indiens à celui qui permet aux Indiens d'assurer eux-mêmes ces services. Un plan quinquennal « de transfert des responsabilités » a été approuvé, prévoyant une somme additionnelle de 60 millions de dollars d'ici 1990-1991 pour faire avancer ce processus de transfert. Au cours de 1986-1987, sept autres écoles fédérales ont été transférées à l'administration des bandes et le programme d'aide sociale a été confié à 12 autres bandes. Par ces mesures, et d'autres, la part des dépenses budgétaires du Programme des affaires indiennes et inuit administrée par les organisations indiennes et inuit s'est élevée à 64 p. 100, ce qui constitue un précédent.

Une nouvelle initiative appelée Modes optionnels de financement (MOF) a été approuvée en juin 1986. Les MOF permettent aux bandes admissibles et aux conseils tribaux de négocier de nouvelles

ententes financières et administratives qui rendent les dirigeants indiens redevables en premier lieu à leurs propres collectivités. En vertu d'une telle entente, une bande peut jouir de pouvoirs plus grands lui permettant d'établir des programmes et d'affecter des fonds selon les besoins et les priorités de la collectivité, pourvu que certaines exigences ministérielles minimales soient respectées. Les MOF visent à accroître le plus possible le contrôle qu'exercent les bandes au niveau local en vertu des lois fédérales actuelles. Des séances d'information ont été tenues auprès de 286 bandes et conseils tribaux et les négociations ont commencé dans le cas de 19 de ces bandes.



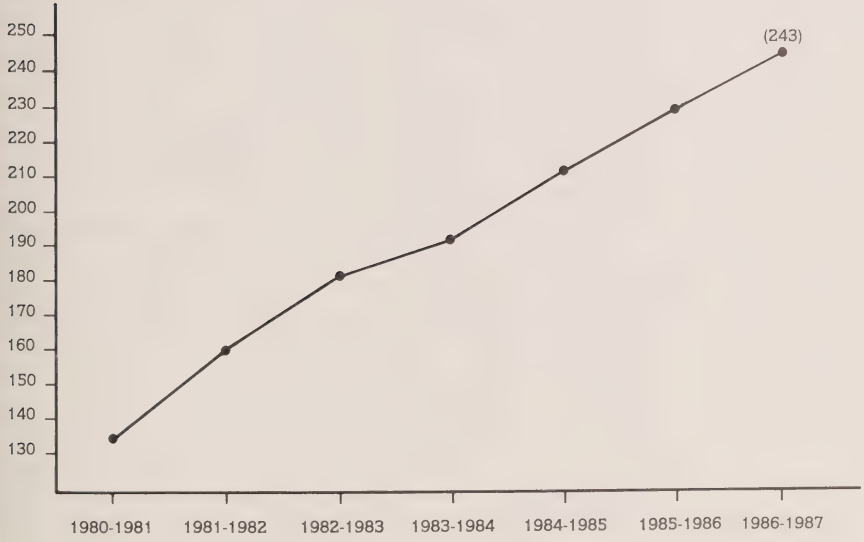
Éducation

Le Programme d'éducation a continué à offrir aux élèves indiens dans les réserves une gamme complète de services scolaires aux niveaux primaire et secondaire. Ces services sont offerts soit directement par les écoles fédérales, soit par les écoles provinciales grâce à des ententes sur les frais de scolarité, ou par les bandes elles-mêmes en vertu d'accords de contribution.

Le nombre d'élèves inscrits dans des écoles administrées par les bandes s'est élevé à 28 p. 100 de la population étudiante totale, excédant les 23 p. 100 inscrits dans des écoles fédérales. Le reste de la population étudiante, représentant 49 p. 100, était inscrite dans des écoles du système scolaire provincial. Au cours de l'année, le nombre d'élèves indiens dans les écoles secondaires s'est élevé à 17 778, soit une augmentation de 8,7 p. 100 par rapport à l'année précédente. Quelque 3 300 de ces élèves en étaient à leur dernière année d'études secondaires. La population scolaire totale aux niveaux primaire et secondaire, c'est-à-dire 82 271 élèves, était un peu plus élevée que celle de 1985-1986.

La Direction générale de l'éducation a entrepris un examen global de son Programme d'aide aux études postsecondaires. L'étude porte sur l'aide financière accordée aux étudiants indiens vivant dans

Écoles administrées par les bandes, par année



les réserves ou à l'extérieur de celles-ci, aux institutions postsecondaires et aux programmes spéciaux.

Grâce à ce programme, 97,9 millions de dollars en aide financière ont été accordés à plus de 13 000 étudiants au niveau postsecondaire. De cette somme, 8,2 millions de dollars ont été affectés à 1 284 étudiants récemment réinscrits en vertu des dispositions de la Loi C-31. Au cours de l'année scolaire précédente (1985-1986), environ 1 000 des étudiants indiens aidés par ce programme ont reçu un diplôme universitaire ou encore un certificat ou un diplôme de niveau collégial.

La Direction générale de l'éducation a également administré le Programme des centres éducatifs et culturels, qui a fourni quelque sept millions de dollars à 73 centres. Les centres aident à promouvoir chez les Indiens la sauvegarde de leur patrimoine culturel et de leurs langues.

Développement social

Le Programme de développement social accorde de l'aide financière et des services de bien-être aux familles indiennes et aux particuliers admissibles résidant dans des réserves ou sur des terres de la Couronne. En 1986-1987, le programme a dépensé la somme totale de 385 millions de dollars pour aider les membres de 567 bandes.

La négociation d'ententes relatives à l'aide à l'enfance et à la famille s'est poursuivie avec les bandes indiennes au cours de l'année. Trois nouvelles ententes concernant 33 bandes ont été conclues et financées : une avec le Conseil tribal Nuu-Chah-Nulth, en Colombie-Britannique, au nom de 14 bandes; une autre avec le Conseil tribal des services familiaux et d'aide à l'enfance des Ojibways, en Ontario, visant 14 bandes; et une troisième avec le Conseil tribal de Yellowhead, en Alberta, s'appliquant à cinq bandes. De plus, des modifications ont été approuvées aux accords de contribution d'aide à l'enfance au Manitoba et en Alberta (Petit lac des Esclaves) pour pallier l'augmentation des coûts résultant de changements apportés aux organismes d'aide à l'enfance indienne.

Au cours de 1986-1987, plus de 9,3 millions de dollars, représentant 3,3 p. 100 des fonds affectés à l'aide sociale, ont été transférés au Programme assistance-travail et au Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes, aux fins de création d'emplois.

Logement et infrastructure communautaire

Au cours de l'année, 2 929 nouvelles maisons ont été construites et 3 490 unités ont été remises à neuf dans les réserves et les établissements indiens, à un coût total de 93 millions de dollars. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), grâce à son Programme de logement rural et autochtone, a aidé à construire 1 240 nouvelles unités et a fourni 8,7 millions de dollars pour aider aux travaux de remise en état.

Des garanties ministérielles ont été données dans le cas de

281 prêts ayant une valeur totale de 58,2 millions de dollars, pour la construction de 1 277 maisons additionnelles dans les réserves.

Le programme du logement a versé des fonds pour la prestation d'aide technique et de services de planification, ainsi que pour des cours de formation, pour de l'aide à la gestion et pour des projets de démonstration dans le domaine du logement. On a également entrepris le travail préparatoire à un examen de la politique du logement des Indiens dans les réserves, en collaboration avec des représentants indiens, d'autres ministères du gouvernement fédéral et des organismes s'occupant du logement des Indiens.

En ce qui concerne les biens immobiliers dans les réserves indiennes, de nouvelles normes pour les services et pour l'espace en logement dans les écoles ont été établies. De plus, en 1986-1987, environ 80 p. 100 des immobilisations (y compris le logement) et 77 p. 100 des budgets de fonctionnement et d'entretien ont été administrés directement par les conseils de bande ou leurs représentants.

Soutien de la gestion des bandes

Ce programme accorde un financement de frais généraux aux administrations des bandes et aux conseils tribaux, assure la formation des bandes, offre des services consultatifs et surveille le processus de transfert de fonds en collaboration avec les bandes et les conseils tribaux.

En 1986-1987, le Parlement a approuvé une augmentation de 5 p. 100 dans le volume des fonds de soutien des bandes, ainsi qu'une augmentation de quatre millions de dollars à la base du budget pour créer de nouveaux conseils tribaux et pour aider au transfert des programmes et des services consultatifs aux conseils tribaux actuels. Une somme totale d'environ 100 millions de dollars a été transférée aux bandes et aux conseils tribaux à ces fins.

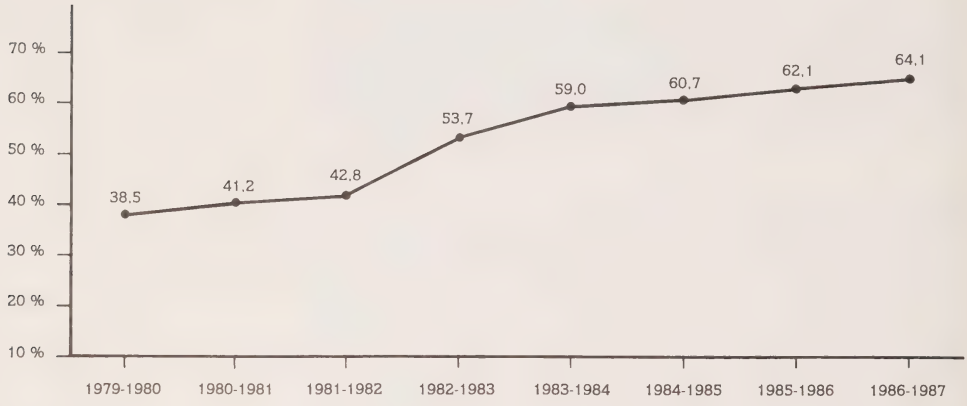
Le Programme de soutien de la gestion des bandes a administré la répartition des fonds versés à la population indienne inscrite qui s'accroît en raison des dispositions de la Loi C-31 adoptée par le Parlement en juin 1985. En outre, le programme a coordonné les efforts de mise en oeuvre d'un plan quinquennal de transfert des responsabilités et la répartition des fonds affectés à cette fin.

Des ententes de financement d'une durée de deux ans et totalisant plus de 13 millions de dollars ont été conclues avec la province de Terre-Neuve et du Labrador et les Innus et les Inuit du Labrador pour la prestation de programmes socio-économiques. Ces ententes encouragent l'établissement de l'autonomie administrative chez les Autochtones et leur donnent plus de souplesse dans le processus de prise de décisions.

Dans le domaine du perfectionnement des cadres indiens et inuit, 12 570 jours de consultations ont été offerts aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités indiennes par le Service administratif canadien aux organismes (SACO). Le Ministère a financé le Programme des Autochtones du Canada du SACO pour qu'il offre des

services de conseils et de consultations. Ces services sont dispensés par des retraités bénévoles qui partagent leurs connaissances et leurs compétences avec les membres des collectivités autochtones. Aussi, 42 conseillers pédagogiques pour les étudiants en commerce et en gestion ont offert des conseils aux bandes et aux conseils tribaux en vertu du Programme d'aide aux gestionnaires indiens.

Pourcentage des dépenses du Programme administrées par les Indiens

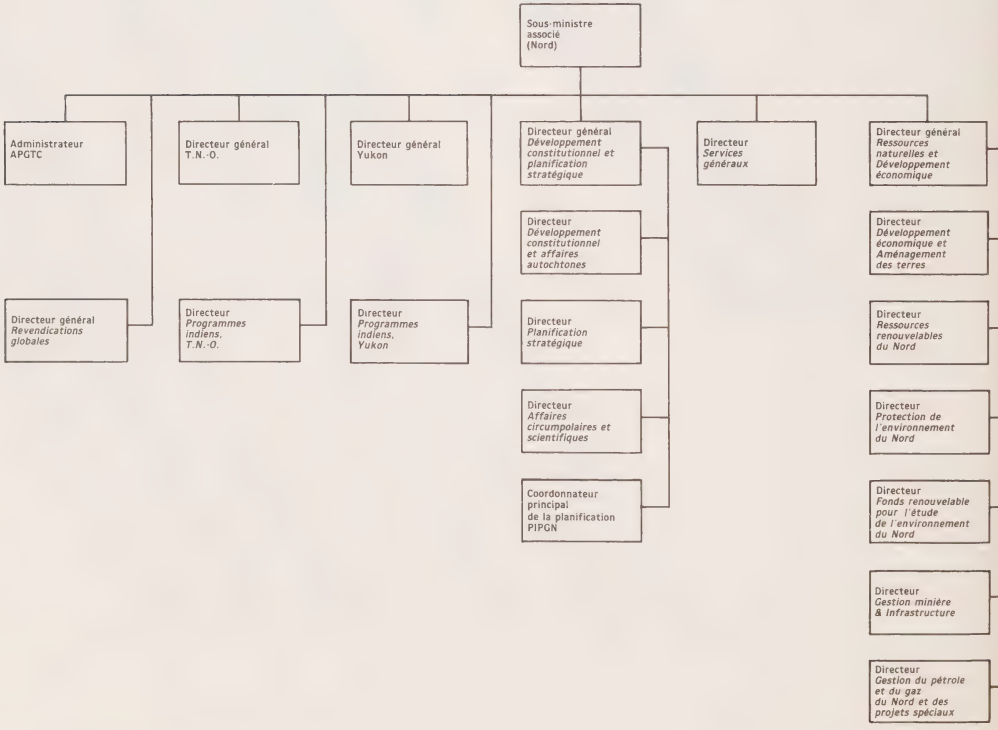


1986-1987 Une année de transition

PROFIL DU MINISTÈRE
FAITS SAILLANTS
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT
PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD
ADMINISTRATION DU PÉTROLE ET DU GAZ DES TERRES DU CANADA
PROGRAMME DE L'ADMINISTRATION
BUREAUX RÉGIONAUX

Programme des affaires du Nord

Le Programme des affaires du Nord est chargé de gérer les ressources des territoires, de faciliter l'évolution politique ainsi que le développement économique et social du Nord, de coordonner les activités du gouvernement fédéral dans le Nord, de maintenir la qualité de l'environnement naturel du Nord, et enfin, de favoriser la connaissance du Nord grâce à la technologie et à la recherche scientifique. Le Programme des affaires du Nord a pour objectif de favoriser, de concert avec les gouvernements territoriaux et au moyen d'une coordination des activités des ministères et des organismes fédéraux, la mise en valeur équilibrée et soutenue ainsi que la saine gestion environnementale des ressources naturelles du Nord, en particulier le pétrole et le gaz, les minéraux, les eaux, les terres et les forêts du Yukon. Grâce aux activités qu'il met en oeuvre, le Programme des affaires du Nord appuie la politique du gouvernement du Canada en matière de souveraineté dans l'Arctique.



Le Programme remplit son mandat au moyen de quatre grandes stratégies de fonctionnement :

— un appui à la mise en place d'institutions et de processus politiques, sociaux et culturels représentatifs, qui répondent aux besoins des intéressés;

— le financement direct ainsi que la coordination des initiatives d'ordre économique de l'industrie et des autres ministères fédéraux, parallèlement à une surveillance économique et à une analyse stratégique globales;

— la gestion des ressources renouvelables (eaux, terres et forêts du Yukon) et la protection de l'environnement naturel du Nord;

— la gestion des ressources non renouvelables du Nord (minéraux, pétrole et gaz).

Direction générale des ressources naturelles et du développement économique

Au cours de l'année, la Direction générale s'est occupée de l'élaboration de règlements et de lois touchant l'environnement et la gestion des ressources du Nord. Elle a vu à l'application des lois sur la gestion des ressources, cette tâche comportant le traitement de 208 permis d'utilisation des eaux, l'établissement de 39 décrets du Conseil et le transfert de quelque 2 030 hectares de terres aux deux territoires.

La Direction générale a effectué des évaluations des répercussions environnementales, géré le Fonds renouvelable pour l'étude de l'environnement du Nord ainsi que les processus d'Aménagement des terres du Nord et, enfin, élaboré et mis en oeuvre des politiques et des programmes visant à promouvoir l'industrie de la fourrure. Elle a également effectué des analyses d'ordre économique pour de nombreuses autres activités, y compris les grands projets d'exploitation et les coopératives commerciales des Autochtones; elle a planifié la reconduction de l'Entente de développement économique entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest; elle a enfin appuyé les travaux du Comité ministériel d'action sur les initiatives dans l'Arctique en lançant des projets d'exploitation et de création d'emplois et en envisageant, en collaboration avec les Territoires du Nord-Ouest, de nouveaux scénarios pour une action concertée en vue de la planification à long terme du développement économique.

Ressources renouvelables

L'adoption, en mars dernier, d'une loi autorisant le transfert, du Ministère au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, des responsabilités liées à l'aménagement des forêts et à la gestion des feux de forêts, a mis en évidence le caractère de « transition » propre à cette année. La passation de ces responsabilités implique aussi que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'est vu confier le budget de 25 millions de dollars, les 122 années-personnes ainsi que tous les avoirs faisant partie du programme. La Division des ressources forestières a également ajouté deux avions-citernes de modèle CL-215 à

l'équipement de lutte contre les incendies dans les Territoires du Nord-Ouest.

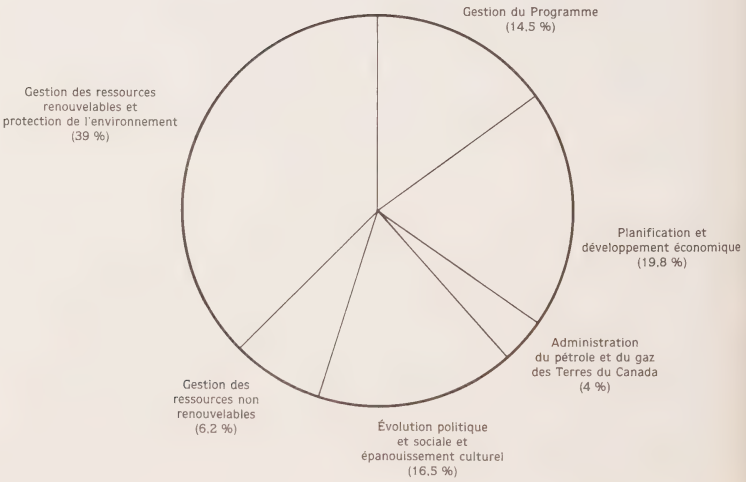
La Division des ressources hydrauliques a pris part à la préparation de la réponse du gouvernement fédéral aux recommandations formulées dans le cadre de l'enquête sur la Politique fédérale relative aux eaux. Elle a entrepris, de concert avec les gouvernements territoriaux, l'élaboration d'une politique globale des eaux pour chaque territoire. De plus, elle a engagé des discussions qui doivent mener à la conclusion d'ententes de gestion des eaux limitrophes entre les Territoires du Nord-Ouest et les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.

La Division de la gestion foncière a participé à la négociation d'un accord en vertu duquel les avoirs de la Commission d'énergie du Nord canadien qui se trouvent au Yukon ont été vendus à la Yukon Power Corporation. Elle a amorcé, de concert avec les gouvernements territoriaux, le transfert des responsabilités liées à l'application de la *Loi sur les titres de biens-fonds* aux territoires, et elle a continué à entretenir d'étroits rapports avec le ministère de la Défense nationale qui cherche à moderniser le Système d'alerte pour les stations de défense aérienne du Nord.

Gestion minière

La Direction de la gestion minière et de l'infrastructure a publié la première *Politique minière pour le Nord* mise au point par le gouvernement, qui favorise l'exploration et l'exploitation minières. Avec l'avis des gouvernements territoriaux, la Direction a dressé des plans d'action distincts pour la mise en oeuvre de cette politique dans chaque territoire. Au nombre des principales initiatives entreprises,

Dépenses brutes par activité



mentionnons l'achèvement d'un projet de refonte du *Règlement sur l'exploitation minière au Canada*, l'organisation d'un séminaire en vue de sensibiliser davantage les Autochtones aux emplois et aux possibilités commerciales que leur offre l'exploitation minière, la tenue de discussions avec les gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest concernant le transfert des programmes et des activités de gestion des ressources minières, et enfin, la création de groupes de travail chargés d'examiner les exigences en matière de conservation des terres.

La Direction s'est également employée à faire connaître la Politique minière pour le Nord aux organismes autochtones et à familiariser l'industrie avec le processus de négociation des revendications territoriales.

La Direction a suivi de près les activités de la mine de Faro qui a été rouverte et qui a contribué considérablement à l'essor économique du Yukon. Elle a également négocié la vente de la participation de 18 p. 100 du gouvernement fédéral au capital-actions de la Nanisivik Mines Ltd.

Dans le cadre du Programme des routes du Nord, on a, entre autres projets, commencé la réfection de la route du Klondike sud, prolongé la route du Mackenzie jusqu'à Wrigley et effectué d'autres travaux sur la route Dempster.

Développement économique et aménagement des terres

La Direction du développement économique et de l'aménagement des terres a administré le Programme d'aménagement des terres du Nord dans les Territoires du Nord-Ouest, de concert avec le gouvernement territorial et la Direction régionale de l'aménagement des terres. En janvier 1986, elle a procédé à la création de la Commission d'aménagement des Territoires du Nord-Ouest, qui a été chargée de diriger les activités d'ensemble liées à l'établissement de plans d'aménagement des terres dans les Territoires du Nord-Ouest, y compris la détermination des régions devant être aménagées en priorité.

La Commission d'aménagement de la région du détroit de Lancaster a été établie en septembre 1986; un plan régional qui devrait être terminé d'ici décembre 1987 est actuellement en préparation.

La Division des accords socio-économiques et de l'économie des Autochtones a mis au point les derniers détails d'un plan de reconduction de l'Entente de développement économique entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest, en vue d'assurer un soutien continu à divers programmes. En réponse au rapport de la Commission Malouf, la Direction a aidé l'organisme Inuit Tapirisat du Canada à définir une stratégie portant sur tous les aspects de la question de la chasse au phoque. Enfin, elle a participé à la constitution du Fonds de développement des coopératives, pour une somme de 12,45 millions de dollars.

La Direction générale a favorisé le piégeage sans cruauté en aidant les organismes autochtones à monter une campagne de promotion de l'industrie de la fourrure et en offrant des programmes

avancés de piégeage aux trappeurs autochtones d'un bout à l'autre du Canada. Elle a également coordonné la réponse du gouvernement fédéral aux recommandations que le Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Nord a faites dans son rapport intitulé *La question des fourrures*.

Protection de l'environnement

La Direction de la protection de l'environnement du Nord a négocié une entente internationale sur la conservation de la harde des caribous de la Porcupine, a mis en place le processus d'étude et d'évaluation des répercussions environnementales prévu dans la Convention définitive des Inuvialuit de l'Arctique de l'Ouest, et enfin a rédigé et diffusé un document de travail sur la gestion des déchets dans le Nord.

Dans le cadre des responsabilités qu'assume le Programme des affaires du Nord en matière de gestion des ressources, la Direction a lancé 37 projets de recherche scientifique appliquée. En outre, elle a publié 13 rapports techniques.

Gestion du pétrole et du gaz

La Direction de la gestion du pétrole et du gaz du Nord et des projets spéciaux a continué à gérer les intérêts de la Couronne dans le projet de mise en valeur du gisement pétrolifère de Norman Wells, à coordonner les activités du gouvernement liées au forage du puits Amauligak de la société Gulf Canada dans la mer de Beaufort, et à tenir des discussions préliminaires avec les gouvernements territoriaux et les groupes d'Autochtones en vue de poser les principes qui régiront le transfert des responsabilités de gestion du pétrole et du gaz dans le Nord. Elle s'est également occupée de la concession de droits d'exploitation dans le Nord, en vertu de la nouvelle *Loi fédérale sur les hydrocarbures*.

Direction générale du développement constitutionnel et de la planification stratégique

À la suite de la réorganisation du Ministère en avril 1986, la Direction générale a continué à appuyer l'établissement, dans les deux territoires, d'institutions politiques représentatives qui répondent aux besoins des intéressés, et a entrepris plusieurs initiatives dans le domaine de la culture et des sciences nordiques. La Direction générale était également responsable d'analyser la situation politique et économique des territoires et s'est vu confier la coordination du Programme d'initiatives pétrolières et gazières dans le Nord (PIPGN).

Au cours de l'année, la Direction générale a élaboré un processus d'examen et de mise en oeuvre des transferts et a fourni aide et conseils aux autres ministères relativement à des questions de transfert spécifiques. En outre, des lignes de conduite régissant le transfert des responsabilités ont été établies en collaboration avec les gouvernements territoriaux, les organismes centraux et d'autres ministères intéressés.

Le 31 mars 1987, le versement des subventions à la consommation d'électricité et d'énergie au Yukon a été confié au gouverne-

ment de ce territoire. Ce transfert s'est effectué par la vente à la Yukon Development Corporation des avoirs de la Commission d'énergie du Nord Canadien (CENC) qui se trouvent au Yukon. Le prix de vente s'élevait à 95 millions de dollars, représentant la juste valeur marchande des avoirs. Une filiale de la YDC, la Yukon Energy Corporation (YEC), est propriétaire de ces biens, et la Yukon Electrical Co. Ltd. doit en assurer la gestion et le fonctionnement en vertu d'un marché de gestion.

L'informatisation du système de gestion des objets d'art inuit s'est poursuivie et le Groupe de travail chargé d'examiner la politique muséologique fédérale a aidé à préparer le terrain pour le transfert de la Collection d'oeuvres d'art inuit de la Direction générale au Musée des beaux-arts du Canada et aux collectivités du Nord. Désirant accroître l'autonomie des Autochtones, la Direction générale a confié aux Inuit la prestation des services d'orientation destinés aux Inuit qui se sont établis dans le Sud. Par ailleurs, elle a appuyé plusieurs projets dont les Inuit ont eu l'initiative, dans les domaines de la formation en gestion, des programmes destinés aux jeunes, de la revalorisation de la langue et de l'épanouissement culturel.

La Direction générale a contribué à l'établissement de la politique étrangère pour le Nord du gouvernement fédéral en participant à la préparation du texte intitulé *L'importance du Grand Nord dans la politique étrangère du Canada*, dans lequel le gouvernement donne suite aux recommandations du Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada. Elle a également coordonné les activités du Programme des affaires du Nord en ce qui a trait aux thèmes de la politique étrangère du Nord, à savoir : 1) l'affirmation de la souveraineté du Canada dans l'Arctique, 2) la modernisation des stations de défense dans le Nord, 3) les préparatifs en vue de l'ouverture du passage du Nord-Ouest à la navigation commerciale, 4) la promotion de la coopération circumpolaire.

Les négociations engagées en vue de conclure un nouveau protocole d'entente sur le Programme canado-soviétique d'échange de connaissances scientifiques sur l'Arctique ont pris fin en février. La Direction générale a procédé à la coordination des échanges qui se sont effectués dans le contexte de quatre thèmes : sciences de la terre et pétrole de l'Arctique, environnement du Nord, construction, et ethnographie et éducation.

En outre, la Direction générale a parrainé la première Conférence nationale des étudiants en études nordiques, favorisé l'élargissement du Programme de travail sur place pour les étudiants du Science Institute des Territoires du Nord-Ouest, versé des fonds de base au Bureau régional canadien de la Conférence circumpolaire inuit et fourni une aide financière aux Canadiens inuit voulant assister à la Conférence qui devait se tenir à Kotzebue, en Alaska.

Le Ministère a octroyé une contribution financière à l'Alliance constitutionnelle des Territoires du Nord-Ouest pour qu'elle favorise, parmi les groupes intéressés, la création d'un consensus relativement à l'évolution politique et à la division de ce territoire. Le 15 janvier 1987, une entente intitulée "Boundary and Constitutional Agreement

for the Implementation of Division of the Northwest Territories" a été signée. Un plébiscite prévu pour mai 1987 a dû être remis à plus tard, car les Dénés et les Métis d'une part, et les Inuit d'autre part, n'ont pu s'entendre sur les limites des terres revendiquées (qui devaient également constituer les limites politiques).

Dans le cadre du PIPGN, les gouvernements fédéral et territoriaux ont continué à préparer la création de nouveaux projets d'exploitation des hydrocarbures dans le Nord. Mentionnons que 65 projets et 99 sous-projets ont été mis en route et que la plupart de ceux-ci visaient la production et le transport des hydrocarbures dans la région de la mer de Beaufort et du delta du Mackenzie.

Parmi bien d'autres activités, la Direction générale a financé, de concert avec le Conseil des chefs indiens du Yukon, un important atelier dont le but était de fournir des explications concernant les programmes dispensés par les gouvernements fédéral et territoriaux, et elle a terminé une étude des services ministériels offerts aux associations dénées et métisses ainsi que des renseignements fournis à la Nation dénée par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

La Direction générale a coordonné l'établissement d'un cadre pour le Programme d'aide au logement dans les Territoires du Nord-Ouest, auquel ont participé divers ministères et organismes; elle a transféré au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest la Station des Forces canadiennes (SFC) se trouvant à Inuvik, jetant ainsi les fondations du campus de l'Inuvik Arctic College, et présenté des rapports mensuels concernant les relations fédérales-territoriales en ce qui touche les principales activités entreprises par la Direction générale.

Au cours de l'année, 366 étudiants inscrits à 26 universités ont reçu des contributions destinées à les aider à entreprendre des projets dans les domaines des sciences naturelles, physiques et sociales. Ce soutien a été fourni dans le cadre du Programme des subventions à la formation scientifique dans le Nord, dont l'objectif est de financer les programmes de formation qui permettent aux étudiants canadiens d'acquérir une expérience professionnelle dans le Nord canadien et de les encourager à se consacrer pleinement à ce genre de travail.

En 1986, le Prix de la recherche scientifique sur le Nord, qui récompense une remarquable contribution au domaine des sciences nordiques, a été attribué au professeur Louis-Edmond Hamelin, qui s'intéresse intensément à la géographie et à l'environnement polaire.

Règlement de la revendication de l'Arctique de l'Ouest — Convention définitive des Inuvialuit

Le Secrétariat de la mise en oeuvre de la Convention définitive des Inuvialuit de l'Arctique de l'Ouest coordonne les activités que le gouvernement s'efforce de déployer pour s'acquitter de ses responsabilités en vertu de la Convention définitive des Inuvialuit, première entente portant sur une revendication globale au nord du 60e parallèle. Au cours de l'année, le Secrétariat a continué à suivre de près et à appuyer la création de structures conjointes de gestion prévues dans la Convention, tels que le Comité d'étude des répercussions environnementales et le Bureau d'examen des répercussions environnementales. Il a élaboré des mécanismes permettant de régler les questions soulevées et il a aidé à mettre sur pied le Comité de coordination de la mise en oeuvre. Composé de représentants des Inuvialuit et du gouvernement, ce comité est chargé d'assurer la planification nécessaire et de définir les priorités connexes.

1986-1987 Une année de transition

PROFIL DU MINISTÈRE
FAITS SAILLANTS
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT
PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD
ADMINISTRATION DU PÉTROLE ET DU GAZ DES TERRES DU CANADA
PROGRAMME DE L'ADMINISTRATION
BUREAUX RÉGIONAUX

Administration du pétrole et du gaz des Terres du Canada

La *Loi fédérale sur les hydrocarbures* a été proclamée le 15 février 1987. La nouvelle loi a donné tout son sens juridique à la Politique énergétique concernant les régions pionnières, annoncée en 1985 par les ministres des Affaires indiennes et du Nord canadien ainsi que de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Cette législation abroge la *Loi sur le pétrole et le gaz du Canada*, réduit les pouvoirs de décision du Ministre en matière d'administration du pétrole et du gaz dans les régions pionnières et favorise la canadianisation de l'industrie pétrolière et gazière.

Gestion des droits

Des droits couvrant 17,4 millions d'hectares de terres qui renferment d'importantes découvertes sont restés en vigueur. L'industrie a conservé des droits sur d'autres terres, représentant 6,6 millions d'hectares, où les travaux d'exploration ont toutefois été suspendus. La réduction des intérêts dans les terres est attribuable aux dispositions relatives à l'abandon que renferment les ententes d'exploration initiales, ainsi qu'aux rétrocessions volontaires.

Le succès obtenu lors du forage du puits de délimitation à Amauligak confirme que le puits Amauligak pourrait constituer le plus important projet d'exploitation des hydrocarbures dans la mer de Beaufort. Le pétrole extrait lors de trois essais d'écoulement prolongés a été chargé à bord du pétrolier *Gulf Beaufort*. D'un volume d'environ 50 400 mètres cubes, la première cargaison de pétrole provenant de la mer de Beaufort a été vendue au Japon.

En septembre, Panarctic a expédié environ 16 450 mètres cubes de pétrole en provenance du gisement pétrolifère Bent Horn, dans l'Extrême-Arctique. Le *MV Arctic* a transporté le pétrole jusqu'à la Petite île Cornwallis, où l'on a pu, en raison de l'absence des glaces, transférer le pétrole brut à un pétrolier traditionnel qui devait en assurer l'acheminement jusqu'à Montréal. Les opérations de production se sont poursuivies à la suite de l'expédition du pétrole par bateau et les réservoirs ont été remplis de 13 540 mètres cubes de pétrole, prêts à être livrés. À Resolute, environ 800 mètres cubes de pétrole ont été déchargés du *MV Arctic*, ce pétrole devant servir à alimenter, à titre expérimental, des génératrices fonctionnant au diesel.

Récentes découvertes

En 1986-1987, on a procédé au forage de 40 puits d'exploration et de délimitation dans le Nord, et sept nouvelles découvertes ont été signalées. Dans la partie sud des Territoires du Nord-Ouest, Northcor

a mis à l'essai, avec succès, le puits de gaz Liard F-25A, et Petro-Canada a constaté la présence d'une autre réserve de gaz au nord de Norman Wells, au gisement Bele O-35. Les cinq autres découvertes ont été faites dans la région du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort. Sur terre, le puits de prospection Unak L-28 de Shell a été abandonné une fois que les essais aient confirmé la présence de gaz; par ailleurs, on a découvert du pétrole et du gaz au puits Hansen G-07 d'Esso. Dans les zones extracôtières, le puits Minuk I-53 d'Esso a débité du gaz naturel au rythme de 737 000 mètres cubes par jour; de plus, on a signalé du pétrole et du gaz au puits Arnak K-06. Le puits de prospection Havik B-41 de la société Dome a été abandonné après un essai aux tiges qui a été couronné de succès.

Outre ces découvertes, un deuxième puits de délimitation effectué sur le gisement Amauligak découvert en 1984 a débité du pétrole, lors des essais, au rythme de 2 067 mètres cubes par jour.

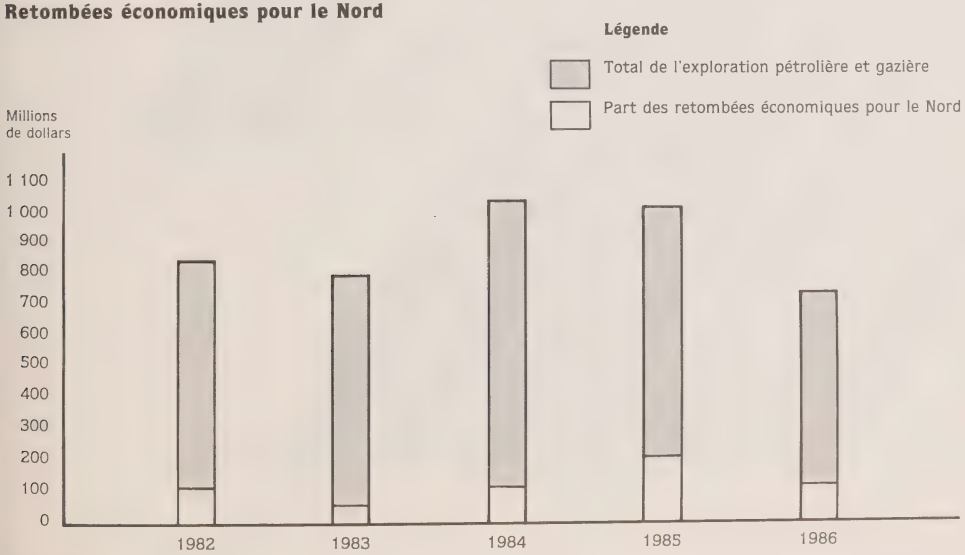
Parallèlement aux opérations de forage, des travaux sismiques ont été effectués sur une superficie totale de 4 405 kilomètres et dans le cadre de huit projets, dont trois dans la vallée du Mackenzie et cinq dans la région du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort.

Mise en valeur

Au cours de 1986, les installations de Norman Wells ont produit environ 1 411 000 mètres cubes de pétrole et 188 millions de mètres cubes de gaz. En septembre a été entrepris un programme de forage intercalaire, et à la fin de l'année financière, les travaux de forage de 16 des 22 puits prévus étaient achevés.

Les gisements gazifères de Pointed Mountain, en exploitation depuis 1972, avaient produit 7 675 millions de mètres cubes de gaz

Dépenses d'exploration pétrolière et gazière
Retombées économiques pour le Nord



à la fin de l'année 1986. L'ensemble de la production pour l'année est évaluée à 205 millions de mètres cubes.

En 1986, l'industrie pétrolière et gazière a engagé des dépenses de l'ordre de 526,3 millions de dollars dans le Nord. Environ 15 p. 100 de ces dépenses ont eu des retombées économiques directes pour le Nord, sous la forme de programmes de formation, de possibilités d'emplois et de débouchés commerciaux.

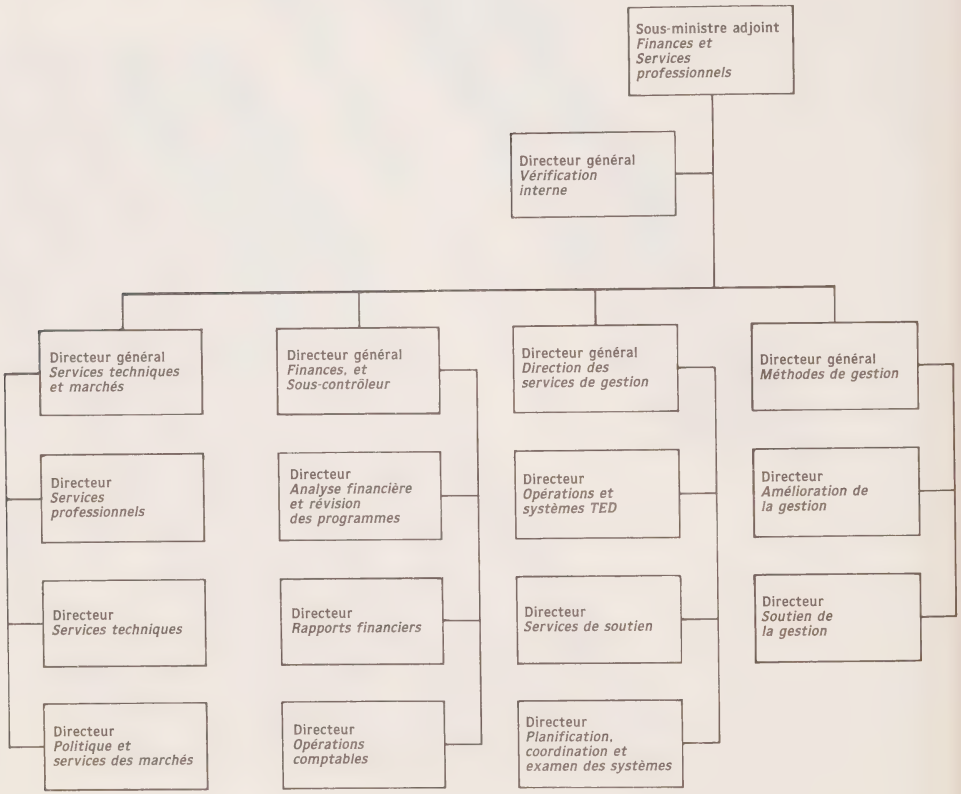
1986-1987 Une année de transition

PROFIL DU MINISTÈRE
FAITS SAILLANTS
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT
PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD
ADMINISTRATION DU PÉTROLE ET DU GAZ DES TERRES DU CANADA
PROGRAMME DE L'ADMINISTRATION
BUREAUX RÉGIONAUX

Programme de l'administration

Finances et Services professionnels

Ce secteur a fourni des services financiers et administratifs ainsi que des services de gestion aux Programmes du Ministère. En vue de faciliter l'apport d'importants changements aux politiques et aux mécanismes de gestion, ce secteur a fourni aide et conseils aux gestionnaires des Programmes. Les mesures de contrôle financier ont été renforcées grâce à l'amélioration des pratiques visant les autorisations et la reddition de comptes au sein du Ministère.

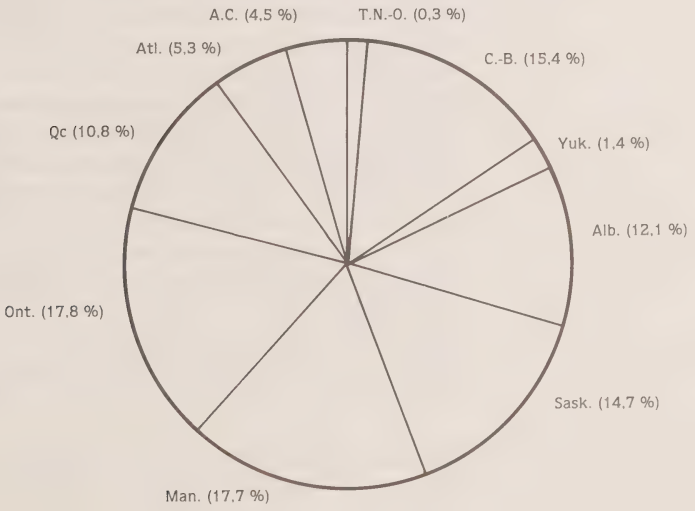


Direction générale des méthodes de gestion

La Direction générale a coordonné deux projets importants qui sont reliés : le transfert des responsabilités et la réduction des effectifs. Le premier projet s'applique au transfert des responsabilités en matière de prestation de services du Ministère aux bandes indiennes, aux conseils tribaux et aux gouvernements territoriaux. Le deuxième projet comporte la réduction des effectifs du Ministère grâce à une rationalisation des activités et au moyen du transfert des responsabilités. La Direction générale a dressé, de concert avec les Programmes, un Plan général de gestion se rapportant à ces deux initiatives. Les employés de la Direction générale ont fourni de l'aide au Comité directeur de l'organisation, qui est chargé d'examiner les plans de réduction des effectifs et de transfert des responsabilités.

La Direction générale a apporté une aide administrative au Comité ministériel d'examen des dépenses, qui contrôle les mesures de restriction en vigueur en examinant les plans de dépenses et les propositions concernant les dépenses discrétionnaires. Elle a continué à mettre à jour et à perfectionner les principaux mécanismes de reddition de comptes. Plusieurs études ont été effectuées en vue de rendre les activités du Ministère plus efficaces et utiles. Par exemple, la Direction générale a entrepris un examen du processus de réinscription des Indiens (Loi C-31) pour le compte du Secteur des terres, des revenus et de la fiducie. Cette étude permettra d'en simplifier le fonctionnement et de réduire l'arriéré du travail accumulé par les demandes de réinscription.

***Dépenses par Région 1986-1987**



**À l'exception des dépenses statutaires*

Direction générale des finances

La Direction générale a géré le processus normal d'examen et de contrôle des besoins en ressources de l'Administration centrale et des Régions. Les mécanismes de gestion financière ont été perfectionnés de façon à ce que le Ministère puisse mieux répartir les ressources et améliorer ses capacités d'analyse. Ceci a conduit à une réduction du nombre de présentations au Conseil du Trésor, qui est passé de 162 en 1985-1986 à 86 en 1986-1987. Grâce à de meilleures capacités d'analyse, le Ministère a pu obtenir des crédits supplémentaires de 253,1 millions de dollars, soit une hausse de 10,2 p. 100 par rapport au Budget des dépenses principal de 1986-1987. La Direction générale a participé à l'élaboration de rapports dont se sert la haute direction pour répartir les ressources et pour mettre en oeuvre les ententes de financement s'appuyant sur une formule préétablie, conclues avec les gouvernements territoriaux.

Le Système informatique de comptabilité de prêts a été décentralisé, et ainsi la plupart des Régions ont pu fournir des renseignements plus exacts au moment voulu. À la suite d'un examen de l'arriéré relatif aux dettes non recouvrables, 80 p. 100 de celles-ci ont été annulées. La Direction générale a veillé à ce que l'établissement du Budget des dépenses principal, du Plan opérationnel pluriannuel, du Cadre du plan opérationnel et des Comptes publics se fasse conformément aux méthodes de gestion financière établies.

Direction générale des services de gestion

Les services de Traitement électronique des données (TED) ont concentré leurs activités sur plusieurs projets clés liés au plan stratégique à long terme des systèmes, y compris la décentralisation et le transfert des services de TED aux Régions, la conversion des applications et des documents relatifs au traitement de textes, et également la formation du personnel. Les services de TED ont également mis sur pied un Système de gestion de projets, à l'échelle nationale, articulé sur micro-ordinateur, et destiné aux projets d'immobilisations. Ils ont poursuivi le travail d'élaboration de nouveaux systèmes pour les Ressources humaines et le Développement économique.

La Direction des services de soutien a entrepris une étude de la gestion du parc automobile et a amélioré le système informatique de contrôle des biens. Elle a également commencé la mise en oeuvre de la nouvelle politique du gouvernement sur la sécurité dans l'ensemble du Ministère.

Le Secrétariat à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels a traité 240 demandes, ce qui constitue une hausse importante par rapport à l'année précédente.

Direction générale des services techniques et des marchés

Dans le cadre du programme des immobilisations de 1986-1987, le Programme des affaires indiennes et inuit et le Programme des affaires du Nord ont engagé des dépenses de 317 millions et de 21 millions de dollars respectivement. La Direction générale a géré

le Programme des routes du Nord qui dispose d'un budget de 18 millions de dollars. Au nombre des principales activités entreprises, mentionnons la gestion des travaux de terrassement de la route Dempster, le prolongement de la route du Mackenzie jusqu'à Wrigley et la réfection de la route du Klondike sud.

On a commencé à apporter d'importantes modifications au Répertoire des biens immobiliers du Ministère, en vue de permettre de mieux stocker et d'extraire les données sur les biens qui se trouvent dans les réserves et dont la valeur s'établit à plus de trois milliards de dollars. Ce projet comporte la validation de plus de 14 600 fichiers figurant dans le système.

Il a été convenu de transférer 310 employés des Services techniques au ministère des Travaux publics, dans le cadre d'un projet gouvernemental qui vise à regrouper tous les services d'architecture et de génie. Ces employés devaient néanmoins demeurer au MAINC afin de fournir des services au Ministère et à ses clients. Ils ont continué à assurer la prestation des programmes du Ministère et à appuyer les initiatives mises en oeuvre, y compris le transfert de services aux bandes et aux gouvernements territoriaux.

Au cours de l'année, 1 700 marchés et commandes rectificatives d'une valeur de 25 millions de dollars ont été attribués, les entrepreneurs autochtones s'étant vu adjuger des marchés évalués à quatre millions de dollars, soit une hausse de 10 p. 100 comparativement à 1985-1986.

Par ailleurs, 400 employés de bandes indiennes ont reçu une formation technique et suivi des cours en gestion et en administration des marchés.

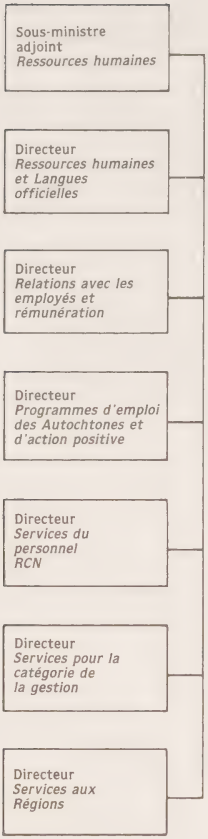
Direction générale de la vérification interne

La Direction générale effectue, pour le compte des cadres, des études et des évaluations méthodiques de toutes les activités du Ministère en vue de déterminer les secteurs où il y aurait lieu d'apporter des améliorations. Au cours de l'année, la Direction générale a entrepris 24 projets de vérification dans le cadre de son cycle de vérification. Par ailleurs, conformément aux instructions du Comité directeur des Comptes publics, elle a terminé la rédaction des rapports portant sur la vérification des comptes de revenu et de capital de toutes les bandes indiennes.

La Direction générale a coordonné la vérification annuelle des pouvoirs et des attestations du Bureau du Vérificateur général et a rédigé la réponse du Ministère aux observations et aux recommandations faites par ce dernier à la suite de la vérification intégrée de 1985-1986.

Direction générale des ressources humaines

En 1986-1987, la Direction générale des ressources humaines s'est surtout concentrée sur l'établissement d'un cadre de gestion destiné



à prévoir et à appuyer les changements susceptibles d'être apportés et à maintenir un climat de travail productif.

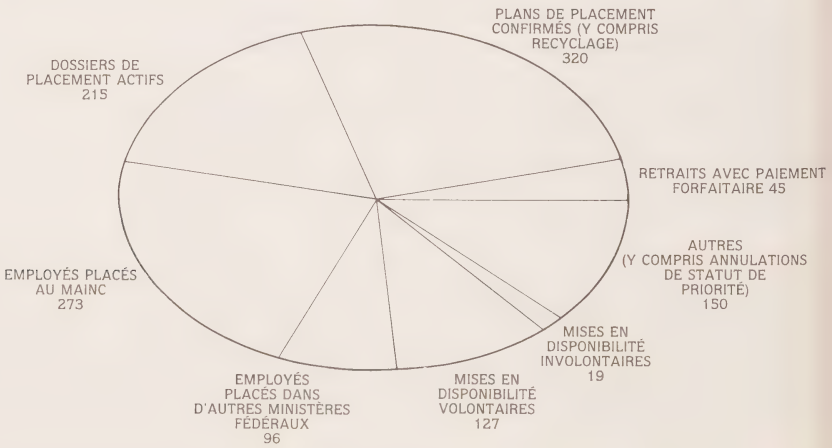
La réduction des effectifs, le transfert des programmes et la réorganisation du Ministère ont touché 1 247 employés, dont certains ont été déclarés excédentaires au cours de l'année financière. Le Ministère a assuré la continuité d'emploi à ces employés et a tenté de leur obtenir d'autres postes. Grâce à un programme novateur de réaménagement des effectifs, seulement 19 employés (1,5 pour cent de l'effectif) ont fait l'objet de mises en disponibilité involontaires, et la plupart de celles-ci tenaient à un manque de mobilité.

Les gestionnaires ont tenu les syndicats et les employés bien au courant des changements qui s'opéraient. Les efforts déployés par la Direction générale pour fournir aux employés des services professionnels qui les aident à faire face à la situation ont permis de dissiper les craintes formulées relativement à la sécurité d'emploi.

Le Ministère a lancé deux nouveaux programmes avec l'objectif d'accroître au sein du personnel le nombre d'Autochtones, de femmes et de handicapés. Le premier est le Programme de débouchés pour les diplômés indiens et inuit, dont le but est de recruter les Autochtones qui viennent tout juste de recevoir un diplôme universitaire; le deuxième est un programme de formation destiné aux femmes qui ont en puissance les capacités voulues pour occuper des postes de cadre intermédiaire.

La Direction générale a continué à rationaliser ses opérations. En effet, elle a établi des descriptions de tâches génériques pour un grand nombre de postes de niveau supérieur dans les Régions, en vue de standardiser les organisations régionales; elle a lancé un projet d'amélioration de la dotation en personnel; et enfin, dans une Région, elle a mis en place un projet pilote portant sur la délégation des pouvoirs de dotation en personnel aux cadres hiérarchiques.

Répartition des employés prioritaires
MAINC 1986-1987



Direction générale des communications

Collaborant étroitement avec le cabinet du Ministre et les Programmes ministériels, la Direction générale a tenu les Autochtones, les habitants du Nord, les groupes spéciaux et le public au courant des activités entreprises par le Ministère. L'information a été diffusée grâce à des discours, des communiqués, des films, des expositions, des événements spéciaux et des publications.

La Direction générale a fourni un appui considérable au Bureau des relations fédérales-provinciales lors de l'organisation de la Conférence des premiers ministres sur les questions constitutionnelles intéressant les Autochtones, qui a eu lieu les 26 et 27 mars. Elle a établi un programme de communication dont le but est de faire connaître la nouvelle politique des revendications territoriales globales, et a élaboré une trousse d'information ainsi que deux publications portant sur la conférence du Sommet et le Salon commercial des entrepreneurs autochtones, tenus du 23 au 27 juin.

La Direction générale a participé au montage de l'exposition s'intitulant « Voix de l'Arctique de l'Est », qui regroupait des écrits et des dessins originaux d'élèves autochtones.

Le public a été informé du transfert de responsabilités aux gouvernements territoriaux, tel que le transfert de la Commission d'énergie du Nord canadien et des programmes d'aménagement forestier et de gestion des feux de forêts.

La section responsable des demandes de renseignements du public a traité plus de 32 000 demandes d'information.

Dans le cadre de l'appui aux relations avec la presse, la Direction générale a produit, parmi bien d'autres publications, quelque 65 communiqués et discours.

Publications du Ministère

La Direction générale fournit au public de la documentation courante sur les programmes et les activités du Ministère. Les nombreuses publications qu'elle fait paraître portent sur des sujets aussi variés que les revendications, l'éducation et le développement économique des Autochtones. Elle garde en réserve des publications traitant des cultures autochtones et de l'évolution culturelle des Autochtones. Elle dispose également de publications portant sur la mise en valeur des ressources et sur la protection de l'environnement.

Parmi ces publications, mentionnons : *En stock*, un catalogue des publications destinées au grand public et actuellement disponibles; *Les Indiens du Canada*, une description de la culture et de l'histoire des Indiens du Canada, des origines à nos jours; *Les Inuit*, un exposé de la culture et de l'histoire des Inuit du Canada, des origines à nos jours; *Le Nord*, un texte donnant une information générale sur le Nord; *La Politique des revendications territoriales globales*, un aperçu de la nouvelle politique des revendications territoriales globales

du gouvernement fédéral; *Dossier en souffrance*, un exposé de la politique fédérale des revendications particulières; *Études environnementales*, une liste de plus de 30 études publiées par la Direction générale de la protection de l'environnement du Nord; *Filmographie*, une description des films qui peuvent être empruntés.

Direction générale des services de soutien à la haute direction

La Direction générale des services de soutien à la haute direction a été créée à la suite de la restructuration du Ministère qui a eu lieu à l'automne de 1985. Elle est le centre de liaison entre les Programmes et le cabinet du Ministre pour tout ce qui concerne les mémoires au Cabinet, les relations parlementaires, les exposés d'information, la correspondance et l'évaluation des programmes.

La Direction de la planification a fourni au Ministre, au Sous-ministre et au Comité de direction les conseils et les analyses dont a besoin le Ministère pour bien s'acquitter de ses responsabilités auprès du Cabinet et du Parlement. La section de la Planification a coordonné l'acheminement des mémoires au Cabinet et a veillé à la haute qualité de ces présentations. La section des Relations parlementaires a assuré l'appui au Ministre en coordonnant la préparation des réponses aux questions orales et écrites posées au Parlement et en les examinant, en rassemblant la documentation pour les débats et en préparant le Ministre et les hauts fonctionnaires qui doivent comparaître devant les comités parlementaires.

Le Secrétariat de la haute direction devait veiller à ce que l'on réponde en temps voulu et de façon exacte à toutes les lettres reçues par le Ministre et le Sous-ministre et aussi coordonner la préparation des notes d'information. Au cours de l'année, le Secrétariat s'est occupé d'environ 8 000 lettres et a préparé plusieurs centaines de notes d'information. Grâce aux nouvelles méthodes de secrétariat adoptées en mai dernier, on a pu rationaliser et accélérer le traitement de la correspondance.

La Direction de l'évaluation a effectué des évaluations en profondeur des programmes du Ministère. Plusieurs études ont été menées à terme, en particulier une évaluation du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes et du Programme d'aménagement des terres du Nord.

1986-1987 Une année de transition

PROFIL DU MINISTÈRE
FAITS SAILLANTS
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT
PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD
ADMINISTRATION DU PÉTROLE ET DU GAZ DES TERRES DU CANADA
PROGRAMME DE L'ADMINISTRATION
BUREAUX RÉGIONAUX

Bureaux régionaux



Bureaux régionaux

Nouvelle-Écosse
1. Halifax
2. Amherst
3. Sydney

Nouveau-Brunswick
4. Fredericton
5. Chatham

Québec
6. Sept-Îles
7. Québec
8. Val d'Or
9. Roberval
10. Montréal

Ontario
11. Peterborough
12. Toronto
13. Brantford
14. London
15. Sudbury
16. Moose Factory
17. Geraldton
18. Thunder Bay
19. Fort Frances
20. Sioux Lookout
21. Kenora
22. Southampton

Manitoba
23. Winnipeg
24. Thompson

Saskatchewan
25. Yorkton
26. Fort-Qu'Appelle
27. Regina
28. Saskatoon
29. Prince-Albert
30. Shellbrook
31. Meadow Lake
32. North Battleford

Alberta
33. St. Paul
34. Lethbridge
35. Calgary
36. Edmonton
37. Fort McMurray
38. High Level

Colombie-Britannique
39. Prince-George
40. Vancouver
41. Nanaïmo
42. Campbell River
43. Terrace
44. Hazelton

Yukon
45. Watson Lake
46. Teslin
47. Whitehorse
48. Haines Junction
49. Carmacks
50. Beaver Creek
51. Mayo
52. Dawson
53. Ross River

Territoires du Nord-Ouest
54. Inuvik
55. Norman Wells
56. Fort Simpson
57. Yellowknife
58. Hay River
59. Fort Smith
60. Rankin Inlet
61. Iqaluit
62. Fort-Liard

Région de l'Atlantique



□ Bureau régional
● Bureau de district
▲ Bureau de sous-district

Au cours de l'année, la Région a continué à se concentrer sur le transfert des programmes du Ministère et sur le renforcement de l'autonomie gouvernementale des Indiens. La négociation d'ententes provisoires conférant des pouvoirs de prise de décisions aux collectivités innues et inuit constitue l'une des réalisations les plus importantes.

La Région a également traité un grand nombre de demandes de réinscription présentées en vertu de la Loi C-31 et versé une aide financière aux Indiens ayant recouvré leurs droits. Des groupes et entrepreneurs autochtones ont participé en grand nombre à une conférence du Sommet des entrepreneurs autochtones, qui s'est tenue au Nouveau-Brunswick pendant trois jours.

Autonomie gouvernementale

Un nouvel accord de financement a été conclu avec la collectivité des Miawpukeks de Terre-Neuve. On s'attend à ce que les autres collectivités qui cherchent à obtenir un plus grand droit de regard sur l'élaboration de politiques et sur la prise de décisions s'inspirent de cet accord.

Des ententes provisoires concernant les collectivités innues et inuit ont été négociées avec le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador. Ces deux ententes accroissent considérablement les pouvoirs de prise de décisions des conseils communautaires des collectivités intéressées.

Six projets d'autonomie gouvernementale concernant six bandes et deux associations autochtones ont été financés.

Développement économique

Le Programme de développement économique des Autochtones (PDEA) a approuvé le versement de quatre millions de dollars à la Ulnooweg Inc. pour qu'elle mette sur pied une institution financière dirigée par les Indiens. Au Nouveau-Brunswick, le PDEA a approuvé 11 demandes de financement entraînant l'octroi de 510 000 $. Il a approuvé 12 demandes en provenance de la Nouvelle-Écosse et une demande de l'Île-du-Prince-Édouard, l'aide financière consentie s'élevant respectivement à 950 000 $ et à 130 000 $.

Un projet pilote d'entrepreneuriat pour les jeunes a été lancé en Nouvelle-Écosse. Dix-huit étudiants ont terminé leur stage avec un diplôme.

Cent délégués ont assisté à une conférence du Sommet des entrepreneurs autochtones, qui s'est tenue au Nouveau-Brunswick pendant trois jours. Les participants comprenaient, entre autres, des chefs de bande, des entrepreneurs, ainsi que des représentants de conseils, d'associations provinciales et de groupes de femmes autochtones. Financée en partie par le PDEA, cette conférence comportait également des expositions présentées par le secteur public et privé.

Terres, revenus et fiducie

À la fin de l'année financière, 3 072 personnes avaient présenté des demandes en vue de recouvrer leur statut d'Indien et 1 142 personnes avaient été inscrites ou réinscrites. La population indienne inscrite de la Région a ainsi augmenté de 8 p. 100.

La Région a engagé la somme de 1,2 million de dollars pour la prestation de services aux conseils de bande et aux particuliers qui ont recouvré leur statut d'Indien et qui vivent à l'extérieur des réserves.

Disposant d'un budget de 146 000 $ fourni par le Service canadien des forêts, l'expert-forestier régional a vu à l'élaboration de plans d'aménagement forestier et de construction de routes d'accès aux réserves indiennes situées dans la Région de l'Atlantique. Une contribution de plus d'un million de dollars a été versée aux conseils de bande pour la création de projets de formation.

Développement social

En 1986-1987, les 11 organismes d'aide à l'enfance et à la famille qui sont dirigés par des Indiens ont mis l'accent sur les services de prévention; ils ont ainsi permis de réduire d'environ 7,1 p. 100 le nombre moyen de journées de soins dispensés aux enfants, par rapport à l'année financière précédente.

Le Bureau régional a terminé une étude du Programme régional d'aide sociale et des dispositions ont été prises pour que les tarifs et règlements provinciaux en vigueur soient appliqués au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Gestion des immobilisations

Au cours de l'année, la Région a mis au point une formule de répartition équitable des fonds destinés au logement, aux rénovations et aux autres installations, qui se fonde sur le nombre d'habitants et qui prévoit une provision spéciale dans les domaines de la santé et de la sécurité. Sept ententes conclues avec des municipalités ont été révisées de façon à assurer la prestation de services municipaux aux bandes, conformément aux exigences des organismes centraux.

Modes optionnels de financement

Tous les conseils de bande de la Région ont reçu de la documentation sur les Modes optionnels de financement (MOF) et 90 p. 100 d'entre eux ont assisté à des séances préliminaires d'information et d'orientation.

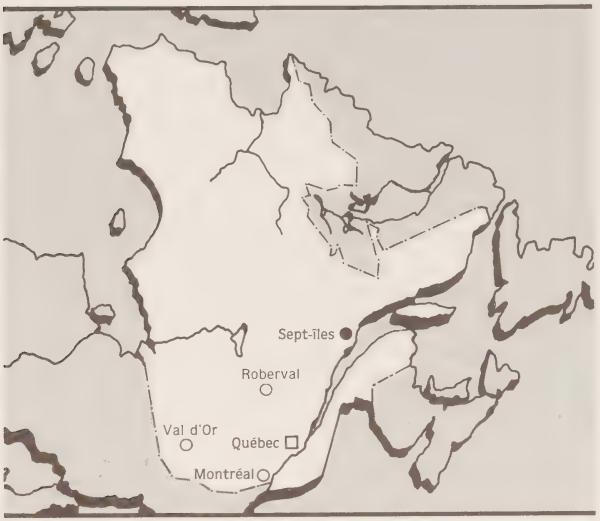
Une équipe mixte a été chargée d'examiner et d'évaluer les capacités de gestion de la bande de Tobique, au Nouveau-Brunswick, par rapport aux critères établis, ainsi que de coordonner les travaux subséquents. Ce projet devrait être terminé au cours de l'année 1987-1988. Des négociations ont été engagées avec la bande Abegweit concernant un projet d'entente dans le cadre des Modes optionnels de financement.

Services techniques

Au cours de l'année, le Programme d'immobilisations a été presque entièrement administré par des bandes indiennes. Ce programme est doté d'un budget de 9 947 800 $ alloués au crédit 15. À la fin de l'année, le Système de gestion de l'entretien, ou une variante quelconque du Système, était utilisé par six bandes, représentant 40 p. 100 de toutes les bandes susceptibles de s'en servir.

Dix cours techniques ont été offerts aux bandes.

Région du Québec



□ Bureau régional
● Bureau de district
○ Centre de services

La Région a appuyé les projets d'autonomie gouvernementale entrepris par les Montagnais du Lac Saint-Jean, par les Mohawks, par les Montagnais de Sept-Îles et Maliotenam, ainsi que par le Conseil attikamek-montagnais.

Les revendications globales du Conseil attikamek-montagnais ont fait l'objet de négociations, le Bureau régional ayant apporté son soutien au négociateur du gouvernement fédéral. La Région est également venue en aide au négociateur fédéral mandaté pour la révision de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Elle a analysé les renseignements internes recueillis et elle a constitué un noyau de spécialistes et de professionnels pour chaque secteur.

Développement économique

Les gouvernements fédéral et provincial ont continué à promouvoir l'essor économique au Québec. Aux termes de l'Entente de développement économique et régional (EDER) entre le Canada et le Québec, les deux ordres de gouvernement ont donné leur accord de principe à un protocole d'entente en vertu duquel le Canada et le Québec s'engagent à une action concertée dans le domaine du développement économique des Autochtones. Ce protocole permettra de coordonner les activités entreprises dans les domaines des affaires, de la foresterie, de l'agriculture, des pêcheries commerciales et du tourisme, ainsi que de l'emploi et de la formation, de l'exploitation des ressources minérales et d'autres secteurs liés au développement économique.

Le Comité interministériel du développement économique des Autochtones a été rétabli, assurant ainsi une participation maximale de la part de tous les ministères et organismes fédéraux intéressés. Trois projets ont été soumis à l'étude de ce comité.

Quatre agents ont été détachés auprès du Programme de développement économique des Autochtones (PDEA); leur tâche consistait à aider à l'élaboration de projets visant à accroître l'autonomie des Autochtones au niveau local. On a approuvé une contribution de 4,3 millions de dollars destinée à financer 16 projets. Plus de 230 emplois ont pu ainsi être conservés.

Trente camps de piégeage permanents et cinq mini-pourvoiries ont été mis sur pied; dans le secteur de la foresterie, environ 67 années-personnes ont été créées ou maintenues. Signalons que la superficie des terres occupées ainsi que la production de fourrures ont augmenté de 10 p. 100 et que, par ailleurs, 150 projets de création d'emplois ont été approuvés, engendrant ainsi 731 emplois.

Terres, revenus et fiducie

À la fin de l'année financière, 4 622 demandes de réinscription concernant 8 881 personnes avaient été reçues. Il est à noter que 2 758 de ces demandes ont été traitées et que 3 278 personnes se sont vu attribuer le statut d'Indien.

Le Bureau régional s'est occupé de plus de 250 dossiers actifs se rapportant à des successions. Sur ce nombre, 167 touchaient des successions qui n'avaient toujours pas été réglées cinq ans après le décès d'un particulier ou trois ans après l'ouverture du dossier.

Services aux Indiens

Des ententes sur les Modes optionnels de financement (MOF) ont été négociées avec la bande de la rivière Désert et les Escoumins. Des discussions ont été entreprises avec deux autres bandes relativement à la conclusion d'ententes semblables.

Quatre classes de niveau secondaire ont été établies à Natashquan, à Sept-Îles et à Betsiamites, et un nouveau cours d'introduction au droit conçu pour les étudiants autochtones a été offert au Conseil algonquin de l'Ouest du Québec. Par ailleurs, 11 personnes ont reçu des diplômes d'entrepreneuriat dans le cadre du programme « Jeunes entrepreneurs autochtones » et environ 100 étudiants ont bénéficié d'une formation professionnelle.

Un foyer de groupe a été établi dans la réserve de Restigouche. Mentionnons que le taux d'occupation moyen des logements enregistré dans la Région à la fin de l'année financière était de 4,3 personnes, comparativement à celui de 5,1 signalé pour le reste du Canada en 1985-1986.

Région de l'Ontario



□ Bureau régional
● Bureau de district

Au cours de l'année 1986-1987, la Région de l'Ontario s'est employée à renforcer les pratiques de gestion et à améliorer la prestation et le transfert des programmes. Elle s'est efforcée d'améliorer le processus de consultation des bandes, des associations des tribus assujetties à des traités et des conseils tribaux, de façon à s'assurer que la prestation et le transfert ultérieur de services se fassent en tenant compte des priorités des collectivités indiennes.

Le rapport concernant le plan régional de transfert des responsabilités au Conseil des chefs a été publié et diffusé aux bandes intéressées. Ce document a servi de cadre à l'établissement du Conseil des chefs et constitue un pas concret vers l'exercice par les Indiens d'un plus grand contrôle sur les programmes actuellement administrés par le Ministère.

Autonomie gouvernementale des Indiens

Les projets d'autonomie gouvernementale axés sur la collectivité, présentés par neuf bandes ou groupes de bandes, ont été financés afin que ces derniers puissent conclure des ententes. On a engagé des discussions avec six autres bandes ou groupes de bandes relativement aux modèles d'autonomie gouvernementale qu'ils proposaient.

Des négociations ont été entreprises avec l'Association des tribus assujetties au Traité n° 3 et avec la bande des Six-Nations relativement à la question des pêches. La Région a prêté son aide pour mettre au point les derniers détails d'un texte législatif découlant d'une

entente déjà conclue sur les terres. On a continué à négocier la question de l'autonomie gouvernementale avec la Nation nishnawbe-aski, qui représente 42 collectivités indiennes au nord de l'Ontario.

Terres, revenus et fiducie

Le Ministère a mené à bien des négociations tripartites visant l'adoption d'une nouvelle loi habilitante qui permettrait de remplacer l'Entente sur les terres indiennes conclue avec l'Ontario en 1924. En vertu de cette loi, quelque 250 000 acres de terres seraient susceptibles de redevenir des terres de réserve.

La Région a versé la somme de 250 000 $ au Conseil tribal des Chefs et conseils unis de l'île Manitoulin, aux bandes de Garden River, de Whitefish River et de Sarnia, ainsi qu'aux bandes des Batchewanas et des Saugeens, pour qu'elles puissent négocier le retour de terres cédées non vendues.

En outre, les discussions se sont poursuivies avec la bande des Six-Nations au sujet de la démarcation des limites. On s'est également tenu en relation avec le Bureau régional de l'Ontario du ministère de la Justice, relativement aux poursuites intentées par les Saugeens en ce qui concerne la question de délimitation, et par les Shawanagas à propos de la controverse sur les routes.

Dans le cadre du Programme d'évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources, la Région a fourni une aide financière totale de 783 000 $ à 17 bandes et conseils tribaux. Parmi les projets financés, mentionnons notamment les négociations entreprises par la bande de Serpent River pour que soit nettoyé l'emplacement de la Cutler Acid qui se trouve dans la réserve. On a procédé à la mise en oeuvre d'un plan de gestion qui comporte l'enlèvement des déchets industriels, leur évacuation dans un lieu approuvé par le gouvernement provincial et la remise en état des terres touchées.

La bande de Nipissing a reçu une somme de 25 000 $ qui doit lui permettre de gérer des terres en vertu des articles 53 et 60 de la *Loi sur les Indiens*.

Le Secteur des terres, des revenus et de la fiducie a veillé à ce que toutes les demandes de réinscription présentées en vertu de la Loi C-31 soient traitées. Mentionnons que 11 975 demandes ont été présentées par des personnes désireuses d'être réintégrées dans leurs droits et que l'on a reconnu le statut d'Indien à 5 649 personnes. Une aide financière a également été fournie aux bandes voulant établir leur propre code d'appartenance.

Développement économique

Le Programme de développement économique a continué à favoriser la création d'emplois pour les Indiens de l'Ontario.

Par ailleurs, 224 bandes et particuliers ont été financés dans le cadre de projets communautaires à caractère économique, ce qui a permis de créer ou de maintenir des emplois pour 1 570 personnes. Une aide à la formation en milieu de travail a été fournie à 212 personnes. En outre, 659 personnes ont obtenu un emploi grâce à plus

de 100 projets de création d'emplois. Enfin, la Section du développement d'entreprises et des institutions financières a permis l'établissement ou le maintien de 58 commerces.

Dans le cadre du Programme de développement économique des Autochtones (PDEA), le ministère de l'Expansion industrielle régionale a approuvé un fonds de prêt et de garantie d'emprunt s'élevant à 2,8 millions de dollars, à l'intention des fermiers indiens du sud de l'Ontario. Le Programme des agriculteurs indiens de l'Ontario devait administrer ce fonds pour une période de trois ans, avec l'aide financière du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le PDEA a consenti à l'octroi d'une contribution semblable, au montant de sept millions de dollars, qui doit être versée au Fonds de développement des Nishnawbe-Aski, à l'intention des bandes assujetties au Traité n° 9.

Le PDEA a accepté de financer 14 des 35 projets soumis, la somme totale versée étant de 14,7 millions de dollars.

L'Association des réserves pour le développement socio-économique a consenti des prêts s'élevant à un total de 414 000 $ à 48 entreprises, créant ou maintenant ainsi 44 emplois à temps plein et 38 emplois à temps partiel.

Le Programme d'exploitation des terres forestières des Indiens, qui s'inscrit dans le cadre de la réorganisation, achève sa deuxième année d'activité. On dresse actuellement des plans en vue de créer un conseil d'administration indien et d'accroître le nombre de membres du comité consultatif technique du programme.

En collaboration avec l'Université Lakehead, l'Agence de développement de la production du riz sauvage en Ontario a mis en oeuvre un programme qui a permis d'identifier plus de 200 lacs pouvant se prêter à la production de riz sauvage en Ontario. L'Agence a présenté des étalages publicitaires au Sommet des entrepreneurs autochtones, à l'exposition nationale canadienne (CNE) à Toronto, et au Green Week Show qui s'est tenu à Berlin, en Allemagne.

En vertu de l'Entente d'exploitation des ressources conclue entre le Canada et l'Ontario, 500 000 $ ont été affectés à quelque 25 projets mis sur pied par les Indiens dans divers secteurs de l'exploitation des ressources naturelles. Cette entente de cinq ans a pris fin en 1986-1987 et des négociations ont été entreprises en vue de la reconduction de cette entente pour une même période.

Éducation

Le 1er septembre, le Bureau régional a mis en oeuvre un programme d'éducation spéciale dans toutes les écoles fédérales de la Région. Grâce à une planification globale et complète, ce programme offre une aide spéciale aux élèves en difficulté qui, autrement, ne pourraient tirer aucun avantage d'un enseignement ordinaire.

La Région a fourni une aide financière à certaines bandes pour qu'elles étudient et établissent un cadre dont les structures permettront aux bandes d'administrer des écoles dirigées localement, à Wikwemikong, Akwesasne, Big Trout Lake, Gull Bay, Birch Island et Grassy Narrows.

Une formule de financement des écoles administrées par les bandes a été établie et appliquée dans le cas d'environ 15 bandes de l'Ontario.

En collaboration avec le First Nations Technical Institute, la Région a mis en place un système d'information sur l'éducation post-secondaire, qui doit desservir 11 districts et 26 bandes.

Développement social

Au cours de l'année 1986-1987, trois bandes ont pris en main le Programme fédéral d'aide sociale. Ainsi, 76,2 p. 100 des bandes de l'Ontario étaient chargées d'administrer ce programme pendant cette année.

Quatorze autres bandes ont conclu des ententes officielles d'aide à l'enfance, de telle sorte que des organismes dirigés par des Indiens ont, cette année, assuré des services à 44 p. 100 des bandes de l'Ontario. Par ailleurs, 24 autres bandes ont entrepris le travail de planification nécessaire à la création d'agences d'aide à l'enfance.

Soutien des bandes et gestion des immobilisations

La Section du soutien des bandes a publié un manuel présentant une politique globale relative au processus de gestion et de contrôle des accords de contribution, ainsi que des lignes de conduite et des directives sur la gestion des contributions et sur l'examen des vérifications.

Mentionnons que 90 p. 100 des bandes de l'Ontario ont pris part à des séances d'orientation portant sur les Modes optionnels de financement (MOF). Des travaux préparatoires détaillés ont été entrepris de concert avec deux bandes.

À la suite de l'inondation qui s'est produite en mai 1986, la bande de Winisk a été réinstallée à Peawanuck. Le Ministère et la bande y ont construit des logements permanents et ont aménagé des installations électriques. Heureusement, lorsque le désastre est survenu, la collectivité et le Ministère avaient déjà dressé un plan de réinstallation de la communauté.

Gestion et administration du Programme

Le Secrétariat de la haute direction est devenu pleinement opérationnel au cours de l'année financière. Le Secrétariat a joué un rôle convergent de direction centrale pour la Région. En effet, il a coordonné l'élaboration du plan de transfert des responsabilités au Conseil des chefs, qui constitue le plan de transfert de la Région de l'Ontario. Il a également prêté son assistance à l'établissement de plusieurs mécanismes de gestion.

Désirant renforcer la gestion financière et la reddition de comptes, la Région a mis sur pied un Comité d'examen des finances chargé de veiller à ce que soit mise en oeuvre une conformité au sein du Bureau régional.

Région du Manitoba



La Région s'est concentrée sur d'importantes initiatives sectorielles destinées à appuyer les gouvernements indiens. Le principal défi que devait relever le Manitoba consistait à atteindre les objectifs fixés en matière de réduction des effectifs et de transfert des responsabilités, tout en veillant à ce que le niveau et la qualité des services soient maintenus à un seuil acceptable.

Autonomie gouvernementale

Les responsabilités découlant de l'autonomie gouvernementale des Indiens et des Modes optionnels de financement (MOF) ont été regroupées sous l'autorité d'une unité, composée de cinq personnes et établie dans le but de coordonner ces deux fonctions. Le recours à un organisme unique a permis aux bandes d'examiner les voies d'accès à l'autonomie gouvernementale dans les limites et au delà des limites de la *Loi sur les Indiens*. La nomination d'un représentant régional en matière d'autonomie gouvernementale a également aidé les bandes à présenter des propositions en ce sens. Un comité directeur régional des MOF a été mis sur pied afin d'assurer la liaison avec les autres programmes du Ministère, ainsi qu'avec la Direction générale des services médicaux du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Des discussions sur l'autonomie gouvernementale ont été engagées avec 20 bandes. Des propositions ont été présentées par cinq

bandes, par deux conseils tribaux représentant 11 bandes, et enfin, par les Nations dakotas du Canada, lesquelles représentent cinq bandes du Manitoba et quatre bandes de la Saskatchewan. Un appui financier a été accordé à quatre de ces propositions pour les acheminer vers l'établissement d'ententes cadres. Des négociations sur les MOF se sont tenues avec trois bandes et un conseil tribal.

Développement économique

Une somme de près de cinq millions de dollars a été fournie à 147 petites entreprises. Par ailleurs, 84 prêts commerciaux d'une valeur de 1,8 million de dollars et trois garanties ministérielles accordées en vertu de la Caisse d'expansion économique des Indiens ont donné lieu à l'attribution additionnelle d'un financement de neuf millions de dollars par le gouvernement et par le secteur privé au profit des entrepreneurs autochtones.

Dans le cadre du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes, 121 projets ont été financés grâce à l'apport de 3,123 millions de dollars. À la fin de l'exercice, 560 Indiens avaient participé à des cours de formation.

En sa qualité de défenseur des projets des Indiens, la Région du Manitoba a sollicité des fonds en vertu du Programme de développement économique des Autochtones (PDEA). Le Manitoba a dirigé trois projets à partir desquels s'établirent des relations de travail avec le PDEA. De cette façon, 11 projets, d'une valeur de 7,5 millions de dollars, ont été financés avec la participation du PDEA pour un montant s'élevant à 4,7 millions de dollars. Des ressources provenant de l'extérieur ont également contribué à la planification du développement économique des conseils tribaux et de leurs collectivités au cours de l'année 1986-1987.

Bureau de l'évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources du Manitoba (BERERM)

En 1986, les bandes visées par la Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba (CITN) ont reçu 7,8 millions de dollars pour achever la conception des réseaux d'égouts et de distribution de l'eau qui étaient prévus, ainsi que la construction de quatre usines de traitement des eaux. Afin de faciliter l'installation des réseaux d'égouts et de distribution de l'eau, le Canada a consenti à offrir aux collectivités signataires de la CITN une somme supplémentaire de cinq millions de dollars, à des fins de logement, sur une période de trois ans à partir de 1987-1988.

Le Ministère a reçu l'autorisation d'engager, avec les bandes signataires de la CITN, avec l'Hydro-Manitoba et avec la province du Manitoba, des discussions sur les moyens d'accélérer la mise en application de la Convention. Au cours de l'année, il a fourni aux bandes en question des fonds de soutien organisationnel de l'ordre de 1,7 million de dollars, en vue de participer au processus de mise en application. De plus, à titre d'organisme fédéral principal, le Ministère a signé une entente quadripartite sur le paiement des frais judiciaires, a appuyé l'établissement d'un Comité consultatif des programmes sur

l'environnement, représentant les quatre parties, et a participé à l'approbation d'une somme de 700 000 $ dans le cadre des programmes fédéraux de protection de l'environnement reliés aux collectivités signataires de la CITN.

Le BERERM a également offert aux autres bandes du Manitoba près de 500 000 $ ainsi qu'une aide technique pour qu'elles puissent s'occuper de questions telles que les obligations provinciales en suspens dans le cadre du projet hydro-électrique de Grand Rapids, les activités hydro-électriques du gouvernement de la Saskatchewan touchant un certain nombre de bandes du Manitoba, et enfin, le projet Polder III situé à Le Pas.

Terres, revenus et fiducie

Le Canada et le Manitoba ont conclu une entente sur les modalités de transfert, d'un gouvernement à l'autre, des terres de la Couronne à mettre de côté à titre de réserves indiennes.

Éducation

Il a été mis au point un plan de construction d'écoles, échelonné sur une période de 10 ans, qui comporte un classement prioritaire des installations du Manitoba, ainsi que les exigences requises en matière d'intégration scolaire. Le plan devra permettre au Ministère et aux bandes de planifier plus efficacement la construction d'écoles.

Grâce à l'appui régional accordé aux conseils tribaux dans le domaine de l'éducation spécialisée, un programme complet et détaillé de testage, mis en oeuvre dans les écoles administrées par les bandes, a donné lieu à l'élaboration d'un programme d'orthopédagogie conçu de façon à répondre aux besoins particuliers de chaque élève. Les étudiants inscrits dans les écoles fédérales ont également bénéficié d'un programme intégral de testage et d'orthopédagogie.

Huit ententes tripartites touchant les frais de scolarité ont été signées avec les bandes indiennes et les autorités scolaires, ainsi qu'avec les divisions scolaires provinciales, en vue de permettre aux étudiants indiens d'accéder à une gamme complète de services et de programmes d'enseignement.

Un rapport intitulé « Indian Education and Change : An Analysis of Evaluation of Indian Schools in Manitoba » a été produit en vue de fournir aux bandes des renseignements sur la façon de procéder à l'évaluation de leurs programmes d'éducation.

Développement social

Les ententes cadres tripartites sur l'aide à l'enfance ont été prolongées jusqu'à l'année 1986-1987. Le budget de 14,3 millions de dollars affecté à l'aide à l'enfance a permis à six organismes indiens de fournir à toutes les bandes du Manitoba des services prévus par la province en vertu de la *Loi sur les services à l'enfant et la famille*. L'augmentation de 1,7 million de dollars du budget des organismes indiens a donné lieu à la prestation de services supplémentaires de supervision professionnelle, ainsi qu'à l'affectation de ressources aux comités locaux d'aide à l'enfance.

Au cours de l'année 1986-1987, les Indiens ont administré 92 p. 100 du programme de soutien du revenu. Les bandes ont géré 79 p. 100 du budget affecté aux besoins essentiels des réserves, pourcentage comparable à la moyenne nationale.

Soutien des bandes et gestion des immobilisations

Le processus régional d'affectation des dépenses en capital a été restructuré de façon à permettre une distribution plus équitable des fonds. Grâce à ce processus, les bandes exercent un plus grand contrôle sur la répartition du budget.

La Région a obtenu des fonds en sus des crédits ordinaires pour la construction d'unités de logement destinées à accueillir les nouveaux membres inscrits en vertu de la Loi C-31.

Une plus grande priorité a été accordée à la lutte contre l'incendie dans le plan quinquennal d'immobilisations de la Région. Il est prévu que d'ici l'année 1990-1991, toutes les collectivités devront disposer de moyens d'intervention contre l'incendie, projet d'un coût estimatif de 6,5 millions de dollars.

Services techniques

Les préparatifs du transfert des services de génie et d'architecture au ministère des Travaux publics étaient amorcés au 1er avril 1987. À la suite de ce changement, la sous-section devait modifier son orientation pour passer, d'un assemblage de diverses responsabilités attenantes aux programmes et de caractère technique, à des activités purement techniques.

Le projet East Manitoba Landline, offrant un service hydroélectrique à trois collectivités éloignées, a été mené à terme. Les travaux de conception des projets d'infrastructure d'approvisionnement en eau et d'égouts, destinés aux cinq bandes visées par la Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba, ont commencé. Les travaux de construction de l'ordre de 53 millions de dollars entrepris dans le cadre de six projets scolaires se sont poursuivis.

La direction de 11 postes de gardien d'écoles fédérales a été transférée aux bandes. Par ailleurs, le personnel de la sous-section régionale des services techniques a été réduit, conformément au plan de réduction des effectifs et en prévision de la prise en charge par les conseils tribaux des responsabilités relatives aux services techniques.

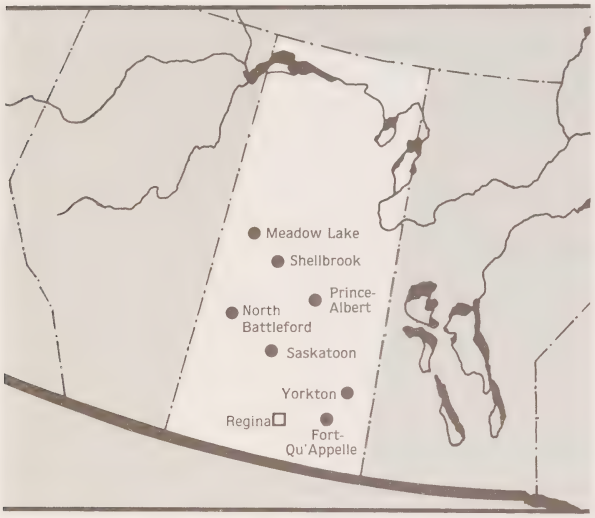
Gestion et administration

Un protocole d'entente, ayant en vue d'examiner les liens qui existent entre le Ministère et les chefs représentant les signataires du protocole, a été signé en septembre par le Ministre, par le Manitoba Keewatinowi Okimakanak, par l'Assemblée des premières nations de la région du Sud-est et par le Conseil tribal de la région de l'Ouest. L'objectif essentiel du protocole est de réviser et d'élaborer les politiques et les programmes du Ministère dont les premières nations indiennes du Manitoba pourront tirer profit.

Des discussions sur l'autonomie gouvernementale des Indiens ont également été engagées avec le bureau provincial du ministre des Affaires du Nord.

La réduction des effectifs et le transfert des responsabilités se poursuivent à l'échelon régional. La Région a transformé en centre consultatif le seul Bureau de district qui lui restait.

Région de la Saskatchewan



□ Bureau régional
● Bureau de district

Au cours de l'exercice 1986-1987, la Région de la Saskatchewan a donné la priorité à des questions telles que le développement économique des Indiens, l'autonomie gouvernementale, le règlement des revendications territoriales et la prestation de services aux Indiens.

Parmi les réalisations dignes de mention, la Région a négocié une entente avec la Saskatchewan Power Corporation afin d'alimenter en électricité les bandes de la région du Nord. Cet accord a pour objectif d'assurer l'alimentation en électricité à des taux considérablement réduits et d'offrir des perspectives d'emploi aux Indiens. L'entente permet au gouvernement fédéral de récupérer les coûts sur une période de cinq ans.

En collaboration avec les conseils des chefs indiens de district, la Région a entrepris une étude en vue de déterminer les besoins en matière de logement dans chaque réserve.

La sous-section des Modes optionnels de financement (MOF) a été établie en vue de négocier des ententes à cet égard avec les bandes intéressées.

Différentes formules de financement ont servi à la distribution des fonds destinés à l'enseignement élémentaire et secondaire dans toute la Région. En collaboration avec le Saskatchewan Indian Community College et les sept organisations des chefs indiens de district, une base de données de marché, axée sur les ressources humaines et la main-d'oeuvre, a été conçue et mise en place. Cette base de données permet de déterminer les ressources humaines susceptibles de répondre aux demandes de main-d'oeuvre.

Grâce au Programme des jeunes entrepreneurs, des jeunes Indiens se sont familiarisés avec le milieu des affaires de la Saskatchewan, participant ainsi au lancement de 10 nouvelles sociétés. Ce programme offre aux jeunes entrepreneurs une formation en gestion et des cours sur l'industrie du tourisme.

Le modèle de transfert des programmes gouvernementaux au contrôle des Indiens, élaboré l'année dernière, a été renforcé. Les Indiens ont pris en main l'administration de quatre écoles.

Au total, 353 projets ont été entrepris en vue d'améliorer la qualité de vie dans les collectivités indiennes. Ces projets comprenaient entre autres la construction de trois casernes de pompiers et l'installation ou le prolongement de 15 réseaux communautaires de distribution de l'eau et d'égouts.

Parmi les initiatives prises par le Secteur du développement économique au cours de l'année, mentionnons le financement de 23 projets d'Évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources (ERER). Dans le cadre du Programme assistance-travail, 73 projets ont été appuyés par 39 bandes, l'administration de ces projets continuant d'être transférée du Programme de développement social aux districts. Par ailleurs, 66 projets de création d'emplois reliés au Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes ont donné lieu à la création de 874 emplois. Enfin, 137 projets d'entreprises indiennes ont été financés et 132 entreprises ont été coordonnées par des organismes de soutien, créant ainsi un total de 174 emplois.

Région de l'Alberta



□ Bureau régional
● Bureau de district
▲ Bureau de sous-district

Au cours de 1986-1987, la Région a été restructurée conformément aux quatre secteurs administratifs des Indiens. Le 1er avril 1987, trois Bureaux de district de la région du Nord devaient être transformés en centres de services. On a procédé à la mise sur pied du Secrétariat de la haute direction et des services chargés de l'autonomie gouvernementale des Indiens et des Modes optionnels de financement.

Tous les objectifs régionaux de réduction de l'effectif ont été atteints. Les activités de placement entreprises en vertu de la politique de réaménagement de l'effectif se sont soldées par un nombre minimal de mises en disponibilité. Quatre postes importants de cadres supérieurs ont été dotés, à savoir, Éducation, Développement économique, Services aux Indiens et District du sud de l'Alberta.

La bande crie de Fort Chipewyan a accepté le règlement de sa revendication relative aux droits fonciers découlant des traités, ce qui constitue la plus importante revendication qui ait été réglée en Alberta. L'entente a prévu l'octroi de 12 280 acres (4 969,5 hectares) de terres pour les réserves indiennes, de droits de chasse, de pêche et de piégeage, ainsi qu'une somme de 27,6 millions de dollars en espèces.

La plupart des problèmes de longue date en matière de compétence, touchant le projet domiciliaire Redwood Meadows de la bande indienne des Sarcis, ont été réglés de manière satisfaisante.

Des sous-comités ont été établis et des réunions régulières ont été tenues, conformément au Protocole d'entente relatif à la colla-

boration en matière de développement des Autochtones, signé précédemment par le Canada et l'Alberta.

Développement social

Une somme totale de 992 652 $, représentant près de 4 p. 100 du budget d'aide sociale, a été affectée à la création d'emplois et à la formation. Cette contribution a donné lieu à la réalisation de 95 projets et à la création d'emplois équivalant à 1 986 mois-personnes. L'administration du Programme d'aide sociale a été confiée à cinq bandes, ce qui porte à 31 le nombre de bandes à assumer ces fonctions en Alberta. Des consultations ont été amorcées avec toutes les bandes de la province afin de traiter les questions découlant des politiques et des procédures en matière d'aide sociale.

De plus, la Région a soutenu les initiatives prises dans le domaine de la formation paraprofessionnelle en vue d'appuyer le transfert des programmes gouvernementaux aux bandes indiennes. Dans le cadre de ce programme, 24 étudiants indiens ont obtenu un diplôme.

Des ententes sur l'aide à l'enfance, représentant environ un million de dollars chacune, ont été conclues avec le Conseil régional des Indiens du Petit lac des Esclaves et avec l'organisme chargé de la prestation des services par le Conseil tribal de Yellowhead. Ces accords ont abouti également à l'établissement d'un programme de formation en service social, d'une durée de deux ans, permettant d'offrir aux diplômés un certificat de travailleur social.

Éducation

Les écoles fédérales établies dans les réserves de Heart Lake, de Morley et des Piégans ont été transférées à l'administration locale. Environ 42 p. 100 des budgets des écoles élémentaires et secondaires, soit 24 millions de dollars, ont été administrés par les bandes. Parallèlement, à peu près 51 p. 100 du budget régional affecté à l'enseignement postsecondaire a été administré localement.

Soutien des bandes et gestion des immobilisations

Durant l'année, les services d'entretien des écoles ont été transférés à la tribu des Gens-du-Sang, la plus grande réserve du Canada. Une nouvelle formule régionale d'affectation des fonds d'immobilisations et de logements aux bandes a été adoptée.

Dans le cadre du Programme de perfectionnement des cadres indiens, trois projets pilotes ont été élaborés; ces projets comprenaient notamment l'analyse des besoins en matière de compétences caractéristiques des différents postes de gestion des bandes et la prestation de cours de formation en gestion à 40 gestionnaires indiens. De plus, conformément au programme, on a procédé à la production d'un manuel d'orientation qui a été distribué aux membres et aux conseils de bande. Le Programme d'aide aux gestionnaires indiens a contribué au placement de 16 étudiants. Plus de 30 bandes ont participé à des séances d'orientation au cours desquelles les Modes optionnels de financement ont fait l'objet de discussions.

Autonomie gouvernementale

Sept bandes et un conseil tribal ont présenté des propositions en matière d'autonomie gouvernementale ou ont participé à des discussions à cet égard. Des propositions officielles ont été soumises par les bandes indiennes des Pieds-Noirs, des Sarcis, de Saddle Lake, de Frog Lake, de Kehewin et de Tallcree.

Développement économique

Les démarches en vue du renouvellement de l'Entente Syncrude d'une durée de 10 ans ont été amorcées. Les améliorations prévues comprennent la participation de la province et du ministère de l'Emploi et de l'Immigration.

Grâce à l'appui de la Région, deux institutions régionales ont bénéficié de mises de fonds en vertu du Programme de développement économique des Autochtones, augmentant ainsi de 15 millions de dollars les fonds réservés au développement économique des Indiens de l'Alberta. Le projet d'amélioration des ressources renouvelables et de l'habitat de Fort Chipewyan a été lancé; il prévoit la submersion des zones séchées de terres anciennement humides, l'amélioration du bétail et l'examen des possibilités qu'offre l'industrie du riz sauvage.

La Région a adopté deux modèles applicables au projet pilote national des jeunes entrepreneurs : l'un en collaboration avec la Banque fédérale de développement, et l'autre en collaboration avec le Conseil tribal de Yellowhead.

Terres, revenus et fiducie

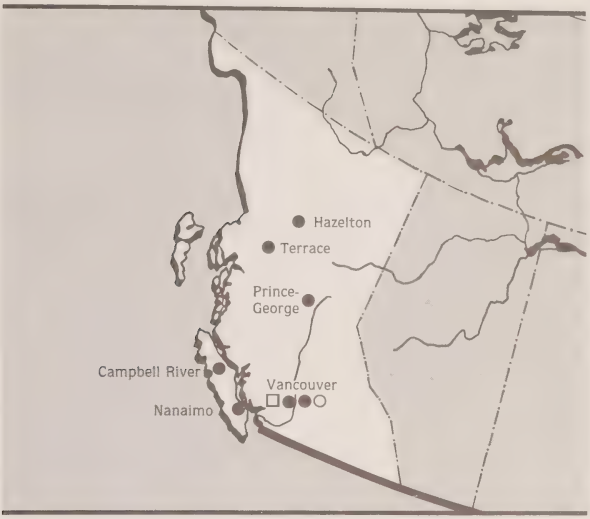
On a réussi à assurer la liaison avec l'Office of the Public Trustee en ce qui concerne la compétence en matière de successions.

Des examens et des révisions en profondeur ont été entrepris en ce qui concerne les permis agricoles des Piégans et des Gens-du-Sang. La bande Alexander a assumé la responsabilité de la gestion des terres en vertu de la *Loi sur les Indiens* et un atelier a été organisé sur ce thème et présenté à toutes les bandes de l'Alberta.

Un atelier sur la Loi C-31 a été organisé dans la Région. Un nombre considérable de demandes d'admission et de renseignements relatives à la Loi C-31 ont été reçues; environ 10 000 demandes de certificats de statut d'Indien ont été traitées. L'administration des effectifs a été transmise à six bandes, ce qui porte à 20 le nombre total de bandes disposant de ce pouvoir. Le Ministère administrait les effectifs de 21 bandes.

Dans le secteur des fonds des bandes, 312 demandes découlant de résolutions du conseil de bande (RCB) et totalisant 260 millions de dollars ont été traitées. De plus, la Région a administré une somme totale d'environ 1,3 milliard de dollars, soit 95 p. 100 de tous les fonds des bandes du Canada, et a géré ou contrôlé 120 distributions par tête destinées à plus de 27 000 membres. Vingt-six élections au sein des bandes ont été validées et des paiements visés par des traités ont été versés à 49 000 membres de bandes.

Région de la Colombie-Britannique



□ Bureau régional
● Bureau de district
○ Centre de services

La Région de la Colombie-Britannique a aidé les Indiens particulièrement dans les secteurs importants de l'autonomie gouvernementale et du développement économique. En voici quelques exemples : la proclamation de la *Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sechelte*, l'engagement pris par la province en vue de remettre à la bande indienne de Kamloops les fonds fiscaux ruraux, et enfin, le succès remporté par le Festival des traditions populaires dans le cadre d'EXPO 86. Des progrès ont été réalisés dans les négociations que poursuivent le Ministère et le gouvernement provincial en ce qui concerne un accord cadre sur les frais de scolarité. Par ailleurs, le Conseil tribal Nuu-Chah-Nulth a conclu avec la province une entente touchant l'exécution et l'administration des programmes d'aide à l'enfance. Au cours de l'exercice financier 1986-1987, le Ministère a versé une contribution de 45 500 $ pour couvrir les frais de fonctionnement et de gestion relevant de l'entente.

Autonomie gouvernementale

Lors de la proclamation de la *Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sechelte* le 9 octobre dernier, la bande est devenue un organisme autonome, doté de titres de propriété des terres et d'une constitution. Une entente quinquennale de financement a été conclue.

Des discussions ont été engagées avec plus de 30 bandes et conseils tribaux. Cinq de ces groupes ont entrepris les activités proposées dans le domaine du développement et trois ont reçu des fonds.

Les discussions qui ont eu lieu avec le ministre provincial des Finances ont abouti à la remise à la bande de Kamloops d'une somme de 57 000 $ portant sur l'imposition rurale. La province a fait savoir que les autres bandes pouvaient être admissibles à des remises semblables.

Mise en valeur des ressources, développement économique et création d'emplois

Sous la direction des chefs indiens, une initiative a été prise en vue d'annuler la *Loi sur les ressources minérales des réserves indiennes de la Colombie-Britannique* (1943) afin que les bandes puissent bénéficier des revenus provenant des redevances.

On a procédé durant l'année à des transferts de responsabilités. La Société agricole des Indiens de l'Ouest a pris en charge l'administration du portefeuille des prêts à l'agriculture du Ministère, élément de la Caisse d'expansion économique des Indiens.

Parmi les grandes réalisations qui ont marqué l'année 1986-1987, il convient de mentionner l'amélioration des rapports entre les entreprises indiennes et les non-Indiens du secteur privé, notamment le Festival des traditions populaires présenté dans le cadre d'EXPO 86 et les projets d'exploitation du charbon du mont Klappan.

Terres, revenus et fiducie

On a donné suite à un total de 147 dossiers de succession. Par ailleurs, on a rassemblé les opérations de succession de Williams Lake et du District de Prince George.

Un système coopératif d'enregistrement des permis de prise d'eau pour les Indiens a été mis sur pied en collaboration avec le gouvernement provincial.

Un certain nombre d'ateliers ont été offerts aux bandes, aux conseils tribaux et au personnel des Districts en vue de leur faire connaître la Loi C-31. Trois sessions de formation d'une durée de deux semaines ont été présentées aux administrateurs des effectifs des bandes.

Services aux Indiens

Trois bandes ont établi des écoles intégrées à l'intention des élèves qui éprouvent certaines difficultés, ou encore, qui ont déjà abandonné leurs études.

D'après les progrès réalisés, l'entente actuelle sur les frais de scolarité est en voie d'être remplacée.

Les écoles de Canim Lake, d'Ahousaht et de Mount Currie ont été achevées et confiées à l'administration des bandes.

Développement social

Quatre bandes ont assumé la responsabilité de l'administration du Programme d'aide sociale. Plus de 89 p. 100 des bandes relevaient

de l'administration des Indiens à la fin de l'exercice. Plus de 73 p. 100 des fonds attribués au Développement social ont été administrés par les organisations indiennes.

En 1986-1987, les journées de soins à domicile ont enregistré une hausse, c'est-à-dire qu'elles sont passées à 46 p. 100 de l'ensemble des journées de soins prodigués aux adultes, comparativement à 41,8 p. 100 en 1985-1986. Inversement, le nombre d'enfants indiens ayant reçu des soins a diminué de 12 p. 100 pendant la même période.

Plusieurs nouvelles bandes et nouveaux conseils tribaux ont établi des comités de planification chargés d'examiner les moyens d'exercer un plus grand contrôle sur les questions touchant l'aide à l'enfance.

Soutien des bandes et gestion des immobilisations

En 1986-1987, 89,4 p. 100 du budget des immobilisations était imputable sur le crédit 15.

Les Districts ont présenté leurs plans quinquennaux d'immobilisations au Comité régional de gestion des immobilisations.

Le budget de fonctionnement et d'entretien de presque toutes les installations d'infrastructure est maintenant géré par les bandes.

À la fin de l'exercice 1986-1987, les deux tiers des bandes de la Colombie-Britannique achevaient la préparation des Plans de gestion de l'entretien. Près de la moitié des bandes les ont terminés et mis en oeuvre.

Une entente conclue avec le Justice Institute of British Columbia prévoit la prestation de services de formation sur place, dans le domaine de la protection contre les incendies.

Le Ministère a affecté la somme de 11 438 000 $ à la construction de trois écoles importantes, achevées au cours de l'exercice financier : Mount Currie, Canim Lake et Ahousaht. Les travaux de construction de l'école de Bella Coola ont commencé.

Durant l'année, 682 maisons ont été construites et 766, rénovées. Tous les fonds attribués au logement étaient imputables sur le crédit 15 des contributions aux bandes.

En 1986-1987, le total des fonds d'immobilisations s'élevait à 3 475 100 $. Une somme de plus de deux millions de dollars a été affectée à la construction et à la rénovation de maisons, tandis qu'une somme de 1 335 100 $ a été employée à l'infrastructure communautaire.

Services techniques

Le transfert de la gestion des projets d'immobilisations aux bandes a, en grande partie, été exécuté; ainsi, la participation directe du Ministère dans ce domaine a été considérablement réduite. Tous les projets ont été menés à terme conformément aux normes actuellement acceptables à l'échelle nationale.

Tous les logements nouveaux ou rénovés ont été examinés par des inspecteurs accrédités. Les inspections effectuées directement par le Ministère ont été supprimées graduellement.

Les inspections de sécurité et de prévention des incendies touchant les installations scolaires se sont déroulées selon les prévisions et les réfections recommandées ont fait l'objet d'un financement.

La deuxième année d'exécution du programme prévu dans le cadre de l'élaboration des plans d'entretien des écoles et des villages s'est terminée selon les prévisions.

Région du Yukon



■ Bureau régional *(Affaires du Nord)*
□ Bureau régional
● Bureau de district

Programme des affaires indiennes

Dans la Région du Yukon, l'autonomie gouvernementale des Indiens a été abordée par l'intermédiaire du processus de revendications globales, dans le cadre des négociations avec le Conseil des Indiens du Yukon, le Conseil tribal des Dénés kaskas et la bande des Tlingits de la rivière Taku.

Il n'y a que trois réserves habitées au Yukon et la plupart des collectivités indiennes vivent sur des terres de la Couronne ayant été « mises de côté ». L'exercice des contrôles relève du Programme des affaires du Nord.

En collaboration avec le Groupe de désignation des terres, le Secteur des terres, des revenus et de la fiducie a offert de l'aide aux bandes afin qu'elles puissent avoir accès à des terres de plus grande superficie et susceptibles d'être utilisées pour un plus grand nombre d'usages que ceux auxquels elles étaient normalement destinées dans les quelques dernières années, lorsque les terres étaient mises de côté principalement pour répondre aux besoins immédiats de logement.

La plupart de ces terres sont situées dans les limites des terres désignées lors de la sélection effectuée au Yukon en 1984 pour donner suite aux revendications territoriales.

Le Secteur a continué à offrir des renseignements, des conseils et de l'aide aux bandes et aux organisations indiennes ayant à s'occuper de demandes de réintégration formulées en vertu de la Loi C-31. Il a aussi prêté assistance aux bandes lors de l'élaboration des codes d'appartenance. Quatorze bandes ont reçu des contributions à cet effet et l'une d'entre elles a soumis un code à des fins d'approbation.

Le Secteur du développement économique a participé à la création et au maintien d'emplois correspondant respectivement à 33 et 15 années-personnes, grâce à l'octroi de 26 contributions d'une valeur de 164 000 $ provenant de la Caisse d'expansion économique des Indiens. Sept prêts totalisant 222 000 $ ont été consentis. Ces activités ont produit 800 000 $ en salaires et 140 000 $ en bénéfices. Une somme d'environ 227 000 $ a été recouvrée en remboursement de prêts et quatre prêts ont été complètement remboursés.

Vingt-quatre demandes, représentant une somme de 224 000 $, ont été faites en vertu du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes. Au cours de l'année également, 127 personnes ont bénéficié du Programme de formation professionnelle et deux institutions indiennes ont reçu des fonds totalisant 267 000 $.

Le Secteur a participé à la rédaction de l'Entente de développement économique Canada-Yukon, ainsi qu'à l'établissement du processus de planification de développement économique Yukon 2000.

Le Secteur des services aux Indiens a offert des services de consultation à 130 futurs étudiants du niveau postsecondaire. Sur ce nombre, 67 ont reçu de l'aide de la part du Ministère.

L'inscription dans les écoles élémentaires et secondaires a accusé une hausse; elle est passée à 779, alors qu'elle s'élevait à 719 au cours de l'exercice financier précédent. On a dénombré 76 nouvelles inscriptions faites en vertu de la Loi C-31. Au cours de l'année, des diplômes de douzième année ont été décernés à 17 étudiants, comparativement à 12 durant l'exercice financier 1985-1986.

Un guide en matière de développement social, conçu spécialement pour les administrateurs de bandes, a été distribué en même temps que les instructions destinées aux utilisateurs. En outre, dans le domaine du développement social, une entente pilote sur les services d'aide à l'enfance a été conclue entre le gouvernement du Yukon et la bande de Champagne et d'Aishihik.

Toutes les bandes ont présenté et mis en oeuvre des plans de dépenses en capital durant l'année. Grâce à la contribution de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, 67 unités de logement ont été construites, parallèlement à 19 unités dont le financement ne relevait pas de la *Loi nationale sur l'habitation*. Au cours de l'année, 83 logements ont été rénovés et huit maisons étaient en construction.

Plusieurs bandes ont mené à terme leurs plans d'aménagement. Les travaux se sont poursuivis dans le cadre du projet de réinstalla-

tion du village Kwanlin Dun et une entente cadre de contribution a été négociée avec la bande en vue de l'exécution d'un programme de maintien de l'ordre.

Dans le domaine de la gestion des bandes, le Comité consultatif des chefs s'est doté d'un mode de distribution des fonds affectés au Perfectionnement des cadres indiens et à la Planification axée sur la collectivité. Les bandes ont opté pour les projets de formation et de planification correspondant à leurs propres priorités, combinant souvent les fonds octroyés dans le cadre du programme avec ceux provenant d'autres sources. Une somme de plus de 2,2 millions de dollars a été affectée à la réintégration des effectifs découlant de l'adoption de la Loi C-31.

Deux fonctions — Communications et Génie et architecture — propres aux Programmes des affaires indiennes et des affaires du Nord ont été réunies au cours de l'année. Cette fusion faisait partie de la stratégie en cours ayant pour objectif de renforcer les liens qui existent dans le domaine de la gestion des deux Programmes au nord du 60e parallèle.

Programme des affaires du Nord

En décembre dernier, on annonçait à Whitehorse l'adoption de la Politique minière pour le Nord, dotant d'un régime clair le secteur économique le plus important de la Région.

La production minière s'est élevée à 183 millions de dollars durant l'année, alors qu'elle ne représentait que 60 millions de dollars en 1985. Cette augmentation est attribuable en grande partie à la production des mines de la Curragh et de la Mount Skukum, ainsi qu'à la production accrue enregistrée dans les mines de la United Keno Hill. La production d'or des placers a aussi augmenté, passant d'un montant de 35 millions de dollars en 1985, au chiffre de 43,8 millions de dollars.

Les dépenses en matière d'exploration minière ont atteint 28,9 millions de dollars, représentant une augmentation, comparativement aux 18,9 millions de dollars de l'année précédente. Au total, 6 007 claims miniers et 1 689 concessions de placers ont été enregistrés.

Les projets de géologie et de cartographie mis en oeuvre par la Région portaient surtout sur les gisements d'or et d'argent en filons et sur les alluvions aurifères. Des cartes géologiques concernant trois secteurs miniers ont été dressées en vertu de l'Entente de développement économique Canada-Yukon : l'un faisant partie de la région de Rancheria et les deux autres situés dans la région du chaînon Dawson.

Dans le cadre de l'Entente de développement économique Canada-Yukon, on a aussi mené à terme 11 projets de recherche, dont l'objectif est d'aider les exploitants de placers à améliorer le rendement économique et environnemental de leurs opérations.

Les fonctionnaires de l'exploitation minière au Yukon ont effectué des inspections de sécurité dans les mines et participé en collaboration avec le gouvernement du Yukon à la rédaction d'une nouvelle

loi et d'un nouveau règlement sur la santé et la sécurité au travail.

Les activités relatives aux revendications territoriales ont surtout porté sur l'annonce d'une nouvelle politique de revendications territoriales globales et, subséquemment, sur l'élaboration d'un cadre propre aux négociations du Yukon.

À la suite du rapport présenté à l'Office des eaux du Yukon par le Groupe de travail sur l'exploitation des placers, le Ministère a collaboré avec les autres organismes fédéraux et avec l'industrie à la recherche d'une solution à l'incertitude à laquelle l'industrie doit faire face sur le plan juridique.

On a effectué une étude environnementale et établi un processus d'attribution de permis d'utilisation de l'eau concernant le projet de la rivière Ketza, compte tenu de l'ouverture d'une nouvelle mine d'or par le secteur privé.

Des discussions ont été amorcées avec le gouvernement du Yukon avant l'ouverture des négociations visant le transfert du Programme d'aménagement des forêts et la compétence en matière de titres de propriété. Par ailleurs, une importante étude de l'industrie forestière du territoire a été entreprise en collaboration avec le gouvernement territorial et l'industrie.

Des discussions ont également eu lieu avec le Conseil des Indiens du Yukon et les bandes indiennes du territoire en ce qui concerne leur participation aux comités consultatifs de gestion des ressources naturelles.

L'affectation d'environ 3,22 millions de dollars à 111 projets découlant de l'Entente de développement économique a été approuvée; la participation du Ministère s'élève à 1,24 million de dollars. Ces mises de fonds ont été faites dans le cadre de quatre ententes auxiliaires touchant les ressources renouvelables, les minéraux, la planification en matière de développement économique et le tourisme. Ces projets embrassent un vaste champ d'activités, allant des études sur l'amélioration de l'agriculture locale et des techniques d'exploitation des placers à la préparation des plans de développement communautaire.

Dans le domaine de la recherche et de l'analyse économique, un examen annuel de l'Entente de développement économique a été effectué, parallèlement à la rédaction d'un rapport global sur l'économie du Yukon. La revue des méthodes d'achat du gouvernement fédéral a été faite par l'intermédiaire du ministère des Approvisionnements et Services.

Une aide particulière a été offerte au gouvernement territorial lors de l'élaboration de la stratégie économique du Yukon. Le Ministère a participé à la préparation de plusieurs rapports de liaison sectorielle et économique. Des services d'aide technique ont également été offerts lors de l'analyse des demandes relatives aux projets entrepris dans le cadre du Programme de routes d'accès aux ressources régionales du gouvernement du Yukon.

Région des Territoires du Nord-Ouest



■ Bureau régional *(Affaires du Nord)*
□ Bureau régional
● Bureau de district
▲ Bureau de sous-district

Programme des affaires du Nord

Le Bureau régional a fait l'objet d'une transformation importante durant l'année, lors du transfert des Programmes d'aménagement des forêts et de gestion des feux de forêts au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

À la suite de ce transfert, le budget de fonctionnement de la Région a été réduit de près de 25 millions de dollars et ses avoirs ont diminué d'une valeur semblable. Près de 200 employés ont été touchés. Le transfert représente une réalisation importante sur le plan de la délégation au gouvernement territorial des pouvoirs du même type que ceux qui sont exercés à l'échelon provincial.

Une nouvelle direction — Corporations — a été établie en vue de réaliser d'autres progrès dans le transfert des programmes. Ce bureau assume et centralise les responsabilités relatives au développement constitutionnel. Il a représenté le Ministère lors de la rédaction, en collaboration avec les groupes autochtones et le gouvernement territorial, des projets proposés relativement à la gestion des ressources.

Le Bureau régional a continué à concentrer ses efforts sur les projets à caractère scientifique et sur la gestion des laboratoires établis dans trois collectivités arctiques. Ce bureau, situé à Yellowknife,

a participé à la gestion des Centres et aux discussions concernant leur transfert au Science Institute des Territoires du Nord-Ouest.

Cette année, dans les Territoires du Nord-Ouest, l'aménagement des terres est devenu opérationnel. Le Ministre y a créé une Commission de l'aménagement des terres, puis en a fondé une autre chargée plus particulièrement du secteur prioritaire de la région du détroit de Lancaster. Des dispositions doivent être prises en vue de l'établissement de deux autres commissions régionales d'aménagement, l'une pour le delta Mackenzie-Beaufort et l'autre pour la vallée du Mackenzie.

Durant l'année, des négociations ont été engagées avec le gouvernement territorial en vue d'examiner l'Entente de développement économique (EDÉ). La proposition de financement des ententes auxiliaires est beaucoup plus élevée que la précédente et la part du gouvernement fédéral qui était de 90 p. 100 sera réduite à 70 p. 100. Six nouvelles ententes auxiliaires étaient en voie de négociation.

Le Bureau régional a appuyé le Comité d'action sur les initiatives dans l'Arctique, établi en septembre et présidé par le Ministre. Le Comité d'action fournit à la Région l'occasion de collaborer avec les représentants fédéraux et territoriaux à l'élaboration de mesures susceptibles de réduire les effets de la régression de l'économie du Nord.

Les travaux se poursuivent relativement à l'élaboration d'une politique conjointe de gestion des eaux pour les Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'à l'étude des institutions, des lois et des règlements y afférents.

Les négociations se sont poursuivies avec les autres juridictions, notamment l'Alberta, en ce qui concerne la gestion des eaux limitrophes.

La Politique minière pour le Nord a été annoncée en décembre. La Région jouera un rôle prépondérant dans la mise en application de cette Politique au cours des deux prochaines années. La Direction des ressources minérales et de l'analyse économique a organisé des réunions interministérielles et intergouvernementales afin de commencer l'étude des sites du Programme biologique international (PBI), du Refuge de gibier Thelon et des réserves ornithologiques.

La fermeture de la mine de plomb et de zinc de la Pine Point Mines Ltd. a touché la Région à deux niveaux. Dans le domaine de l'aménagement des terres, le personnel du District de Fort Smith a travaillé, en collaboration avec la société en question, à l'achèvement d'un plan de cession de l'emplacement. Par ailleurs, le Comité d'étude des avantages pour le Nord a participé à des réunions avec l'administration municipale, le gouvernement territorial et les représentants de la société.

Bien que l'industrie des métaux communs soit en baisse, la prospection et l'exploitation de l'or n'ont pas été touchées. Selon le bureau de l'enregistreur des concessions minières, 503 concessions ont été jalonnées, comparativement à 328 l'année précédente. Le maintien du prix élevé de l'or s'est reflété dans les dépenses investies dans la prospection, à savoir 45 millions de dollars environ. Au

cours de l'année, la production minière a atteint 780 millions de dollars, tandis que pour l'exercice financier 1985-1986, elle s'élevait à 722 millions de dollars. La production de plomb et de zinc a enregistré une hausse importante, la Pine Point Mines Ltd. ayant exploité un ou deux de ses massifs de minerai les plus riches.

Les projets de géologie et de cartographie exécutés par la Région ont porté surtout sur les zones de la province structurale d'Archean Slave susceptibles de contenir des gisements d'or.

Programme des affaires indiennes et inuit

L'objectif primordial du Programme des affaires indiennes et inuit a consisté à répondre aux besoins culturels et socio-économiques de 8 500 Indiens inscrits dans les Territoires du Nord-Ouest. Le programme dessert 17 bandes et huit bandes auxiliaires dans 25 collectivités de l'Arctique de l'Ouest.

Des discussions ont été engagées durant l'année en vue de déterminer clairement la responsabilité du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (G. T. N.-O.) à l'égard de la prestation des services aux Indiens. Des négociations avec le Public Trustee du G. T. N.-O. se sont poursuivies afin de mener à terme la révision d'une entente sur les successions.

Des pourparlers ont commencé avec les bandes afin de déterminer les modalités à suivre pour la tenue d'élections locales.

Au cours de l'année, le Secteur des terres, des revenus et de la fiducie a amélioré la coordination des responsabilités relatives à l'administration des terres mises de côté au profit des Indiens, conformément à la *Loi sur les terres territoriales*.

L'enregistrement des effectifs, y compris la réduction de l'arriéré de travail découlant de l'annulation d'un marché conclu par le gouvernement territorial, a été achevé au cours de l'année.

On a transmis aux bandes des renseignements sur la Loi C-31 et donné de l'aide aux personnes qui devaient remplir la demande de réintégration. Une somme totale de 25 500 $ a été mise à la disposition des bandes dans le cadre du financement des réintégrations et de l'élaboration des codes d'appartenance en vertu de la Loi C-31.

La distribution triennale de vêtements aux bandes s'est déroulée comme prévu.

Le Secteur des services aux Indiens a offert des ateliers de formation aux administrateurs de bandes; il a élaboré et distribué des programmes documentaires sur les méthodes comptables et administratives. Quatre administrateurs de bandes ont participé à des cours de formation offerts en vertu du Programme de perfectionnement des cadres indiens.

Des fonds d'une valeur de plus de deux millions de dollars ont été affectés à 15 nouveaux projets ou projets d'agrandissement d'entreprises autochtones. Ces fonds mis à la disposition des entreprises provenaient d'autres programmes fédéraux et territoriaux et d'institutions financières régionales. Sur les 35 projets ayant bénéficié d'une aide financière totale de 528 000 $ au cours de l'année,

28 étaient des nouveaux projets représentant une somme de 449 000 $.

Sur la somme de près de 1,5 million de dollars offerte en vertu du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes et inuit, 851 000 $ ont été affectés à 34 projets inuit et 720 000 $ à 50 projets dénés. Un montant additionnel de 75 000 $ a été octroyé à cinq organisations dénées dans le cadre des subventions en matière de formation.

Une aide financière a également été accordée aux projets existants de surveillance de l'environnement et de détermination des perspectives qu'offre l'industrie pétrolière et gazière; citons par exemple le projet visant à étudier les avantages et les possibilités qu'offre à la bande de Fort Good Hope le programme d'exploration proposé par la société Chevron.

Environ 50 p. 100 des bandes des Territoires du Nord-Ouest ont terminé l'élaboration des stratégies en matière économique grâce au Programme de planification économique par les collectivités.

Dépenses budgétaires		
	1985-1986	1986-1987
Dépenses de fonctionnement		
Affaires indiennes et inuit	234 888 970 $	250 883 240 $
Affaires du Nord	70 070 192	88 904 779
*Administration	45 916 352	63 656 993
Revendications des Autochtones	8 732 018	7 421 311
Dépenses d'immobilisations		
Affaires indiennes et inuit	59 360 304	56 981 609
Affaires du Nord	18 618 045	20 927 396
Subventions, contributions et autres paiements de transfert		
Affaires indiennes et inuit	1 269 241 647	1 436 418 973
Affaires du Nord	45 249 701	37 599 016
Gouvernement territorial	586 178 215	624 823 999
Revendications des Autochtones	36 737 633	56 470 537
Fonds de recherche pour des études environnementales	942 722	1 435 655
TOTAL	**2 375 935 799 $**	**2 645 523 508 $**

*Une somme de 19 500 000 $ se rapporte à la radiation des dettes de la Commission d'énergie du Nord canadien.

Recettes		
	1985-1986	1986-1987
Affaires indiennes et inuit	7 592 495	7 087 366
Affaires du Nord	14 713 090	16 234 974
Administration	23 992 662	14 874 235
Revendication des Autochtones	5 347 235	1 558 378
TOTAL	**51 645 482 $**	**39 754 953 $**

Dépenses non budgétaires		
	1985-1986	1986-1987
Prêts, dotations en capital et avances		
Affaires indiennes et inuit	2 749 111 $	(11 031 740 $)
Affaires du Nord	(1 214 963)	(1 234 139)
Revendications des Autochtones	14 726 359	39 201 822
*Administration	3 647 408	(49 266 335)
TOTAL	**19 907 915 $**	**(22 330 392 $)**

*Ce chiffre se rapporte à la Commission d'énergie du Nord canadien et à la Yukon Power Corporation.

Application des lois

L'application des lois suivantes relève, en totalité ou en partie, du Ministère :

- *Loi sur l'arpentage des terres du Canada*
- *Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sechelte*
- *Loi des chemins de Saskatchewan et d'Alberta*
- *Loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien*
- *Loi concernant la réserve des Sauvages Songhees*
- *Loi sur les concessions de terres publiques*
- *Loi de la conservation du lac Seul*
- *Loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois*
- *Loi sur la Convention Canada-Nouveau-Brunswick à l'égard de réserves indiennes*
- *Loi sur la Convention Canada-Nouvelle-Écosse à l'égard de réserves indiennes*
- *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*
- *Loi sur les dispositions supplémentaires du Manitoba*
- *Loi sur les eaux de la zone du chemin de fer*
- *Loi sur les eaux intérieures du Nord*
- *Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon*
- *Loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon*
- *Loi sur les forces hydrauliques du Canada*
- *Loi fédérale sur les hydrocarbures*
- *Loi sur les Indiens*
- *Loi sur les Indiens (établissement de soldats)*
- *Loi sur le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien*
- *Loi sur le parc international Waterton-Glacier de la paix*
- *Loi sur le parc national de Terre-Neuve*
- *Loi sur le partage des revenus miniers de la réserve indienne de Fort Nelson*
- *Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes*
- *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*
- *Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz*
- *Loi sur le règlement des revendications des autochtones de la Baie James et du Nord québécois*
- *Loi sur le règlement des revendications des Inuvialuit de la région ouest de l'Arctique*
- *Loi sur le règlement des revendications relatives aux terres retranchées des réserves des Indiens de la Colombie-Britannique*
- *Loi sur la réserve indienne de Caughnawaga*
- *Loi sur la réserve indienne de St. Peter*
- *Loi sur les ressources minérales des réserves indiennes de la Colombie-Britannique*

- *Loi sur les ressources naturelles de l'Alberta*
- *Loi sur les ressources naturelles de la Saskatchewan*
- *Loi sur les ressources naturelles du Manitoba*
- *Loi sur la semaine de la conservation de la faune*
- *Loi sur les terres des Indiens (règlement des différends)*
- *Loi sur les terres territoriales*
- *Loi sur les territoires du Nord-Ouest*
- *Loi sur les titres de biens-fonds*
- *Loi modificatrice de 1961 sur le transfert des ressources naturelles (terres d'écoles)*
- *Loi sur la validation des ordonnances sur la copropriété*
- *Loi sur le Yukon*
- *Loi sur la zone de chemins de fer*
- *Loi de la Zone du chemin de fer et du Bloc de la rivière de La Paix*

- *Sechelt Indian Band Self-Government Act*
- *Songhees Indian Reserve Act*
- *Territorial Lands Act*
- *Waterton Glacier International Peace Park Act*
- *Western Arctic (Inuvialuit) Claims Settlement Act*
- *Yukon Act*
- *Yukon Placer Mining Act*
- *Yukon Quartz Mining Act*

Statutes Administered

The department administers, in whole or in part, the following statutes:

- *Alberta Natural Resources Act*
- *Arctic Waters Pollution Prevention Act*
- *British Columbia Indian Cut-Off Lands Settlement Act*
- *British Columbia Indian Reserves Mineral Resources Act*
- *Canada Land Surveys Act*
- *Canada Petroleum Resources Act*
- *Caughnawaga Indian Reserve Act*
- *Condominium Ordinance Validation Act*
- *Cree-Naskapi (of Quebec) Act*
- *Department of Indian Affairs and Northern Development Act*
- *Dominion Water Power Act*
- *Fort Nelson Indian Reserve Minerals Revenue Sharing Act*
- *Indian Act*
- *Indian Lands, Settlement of Differences Act*
- *Indian Oil and Gas Act*
- *Indian (Soldier Settlement) Act*
- *James Bay and Northern Quebec Native Claims Settlement Act*
- *Lac Seul Conservation Act*
- *Lake of the Woods Control Board Act*
- *Land Titles Act*
- *Manitoba Natural Resources Act*
- *Manitoba Supplementary Provisions Act*
- *National Wildlife Week Act*
- *Natural Resources Transfer (School Lands) Amendment Act*
- *New Brunswick Indian Reserves Act*
- *Newfoundland National Park Act*
- *Northern Canada Power Commission Act*
- *Northern Inland Waters Act*
- *Northwest Territories Act*
- *Nova Scotia Indian Reserves Agreement Act*
- *Oil and Gas Production and Conservation Act*
- *Public Lands Grants Act*
- *Railway Belt Act*
- *Railway Belt and Peace River Block Act*
- *Railway Belt Water Act*
- *St. Peter's Indian Reserve Act*
- *Saskatchewan and Alberta Roads Act*
- *Saskatchewan Natural Resources Act*

Revenues		
	1985-1986	1986-1987
Indian and Inuit Affairs	$ 7,592,495	$ 7,087,366
Northern Affairs	14,713,090	16,234,974
Administration	23,992,662	14,874,235
Native Claims	5,347,235	1,558,378
TOTAL	**$51,645,482**	**$39,754,953**

Non-Budgetary Expenditures		
	1985-1986	1986-1987
Loans, investments and advances		
Indian and Inuit Affairs	$ 2,749,111	($11,031,740)
Northern Affairs	(1,214,963)	(1,234,139)
Native Claims	14,726,359	39,201,822
*Administration	3,647,408	(49,266,335)
TOTAL	**$19,907,915**	**($22,330,392)**

*Figure relates to the Northern Canada Power Commission and the Yukon Power Corporation.

Budgetary Expenditures		
	1985-1986	1986-1987
Operating Expenditures		
Indian and Inuit Affairs	$234,888,970	$250,883,240
Northern Affairs	70,070,192	88,904,779
*Administration	45,916,352	63,656,993
Native Claims	8,732,018	7,421,311
Capital Expenditures		
Indian and Inuit Affairs	59,360,304	56,981,609
Northern Affairs	18,618,045	20,927,396
Grants, Contributions and Other Transfer Payments		
Indian and Inuit Affairs	1,269,241,647	1,436,418,973
Northern Affairs	45,249,701	37,599,016
Territorial Government	586,178,215	624,823,999
Native Claims	36,737,633	56,470,537
Environmental Studies Research Fund	942,722	1,435,655
TOTAL	**$2,375,935,799**	**$2,645,523,508**

*$19,500,000 relates to the Northern Canada Power Commission debt deletion.

1986-1987 A Time of Transition

DEPARTMENTAL PROFILE

HIGHLIGHTS

INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

CANADA OIL AND GAS LANDS ADMINISTRATION

ADMINISTRATION PROGRAM

REGIONAL OFFICES

to Indian people. Negotiations were ongoing with the Public Trustee of the GNWT to complete revisions to an agreement on estates.

Discussions began with bands to identify local procedures for elections.

During the year, the Lands, Revenues and Trusts Sector improved the coordination of responsibilities in the administration of land set aside for Indians, defined in the Territorial Lands Act.

Membership recording, including the reduction of a backlog arising from the cancellation of a contract by the territorial government, was completed during the year.

Information was disseminated to bands on Bill C-31 and assistance was provided to individuals completing reinstatement applications. A total of $25,500 was provided to bands for reinstatements and code funding under Bill C-31.

Triennial clothing grants were provided to bands.

The Indian Services Sector provided group training to band administrators and developed and disseminated information packages on accounting and administrative procedures. Four band administrators were trained under the Indian Management Development program.

More than $2 million in funding was arranged for 15 new or expanded native business projects. These funds were made available from other federal and territorial programs and regional lending institutions. Of 35 projects assisted during the year, 28 were new projects, accounting for $449,000 of the total of $528,000 provided.

Of nearly $1.5 million provided under Indian/Inuit Community Human Resource Strategies (ICHRS) program, $851,000 was provided for 34 Inuit projects and $720,000 for 50 Dene projects. An additional $75,000 was administered under training grants to five Dene organizations.

Financial support was also provided to existing environmental monitoring and opportunity identification projects in the oil and gas industry. An example was a project to explore opportunities and benefits for the Fort Good Hope Band in a proposed exploratory program by Chevron.

Approximately 50 per cent of N.W.T. bands completed economic strategies with assistance from the Community-Based Economic Planning program.

ority area of the Lancaster Sound Region. Arrangements were in progress for the establishment of two more regional planning Commissions, one for the Beaufort Mackenzie Delta, the other for the Mackenzie Valley.

During the year, negotiations to review the Economic Development Agreement (EDA) were underway with the territorial government. The funding proposal for the subsidiary agreements is greater than its predecessor and the federal share will be reduced to 70 per cent from 90 per cent. Six new subagreements were under negotiation.

The regional office supported the Action Force on Arctic Initiatives, formed in September and chaired by the Minister. The Action Force provided the region with opportunities for cooperation between federal and territorial officials to develop measures to help reduce the effects of the downturn in the northern economy.

Work continued on a joint policy for N.W.T. water management and on a review of water legislation and institutions.

Negotiations continued with other jurisdictions, notably Alberta, on the management of transboundary waters.

A Northern Mineral Policy was announced in December. The region will take a lead role in implementing the policy over two years. The Minerals and Economic Analysis Directorate organized interdepartmental and intergovernment meetings to begin the process of reviewing International Biological Program (IBP) sites, the Thelon Game Sanctuary and bird sanctuaries.

The closure of Pine Point's lead/zinc mine involved the region on two levels. In land use, the Fort Smith district staff worked with Pine Point Mines Ltd. to complete an abandonment plan for the site. As well, the Northern Benefits staff took part in meetings with the town administration, territorial government and mine officials.

Though the base metal industry declined, gold mining and exploration were active. The mining recorder's office reported 503 claims staked, up from 328 in the previous year. The continued high price of gold was reflected in exploration expenditures of roughly $45 million. Mineral production rose to $780 million during the year, up from $722 million in fiscal year 1985-86. Zinc and lead production was up significantly, as Pine Point worked one or two of its richest ore bodies.

Geological and mapping projects carried out by the region focussed on areas of gold potential in the Archean Slave Structural Province.

Indian and Inuit Affairs Program

The primary objective of the Indian and Inuit Affairs Program was to assist the cultural, social and economic needs of 8,500 status Indians in the Northwest Territories. The program served 17 bands and eight sub-bands in 25 communities within the western Arctic.

Discussions began during the year to clarify the responsibility of the Government of the Northwest Territories (GNWT) for services

Northwest Territories Region



- ■ Regional Office *(Northern Affairs)*
- □ Regional Office
- ● District Office
- ▲ Sub District Office

Northern Affairs Program

The regional office underwent a major transformation during the year with the transfer of the fire and forest management programs to the Government of the Northwest Territories.

This transfer reduced the region's operating budget by nearly $25 million and its physical assets by a similar amount. Nearly 200 employees were involved. The transfer represents a significant achievement in devolving provincial-type responsibilities to the territorial government.

A new directorate — Corporate Affairs — was formed to pursue further progress in program transfer. This office has central responsibility in constitutional development matters. It represented the department in drafting, with native groups and the territorial government, proposed new resource management initiatives.

The regional office continued to establish a regional focus for science and for the management of laboratories in three Arctic communities. This office, located in Yellowknife, was engaged in management of the Centres and in discussions leading to their transfer to the Science Institute of the Northwest Territories.

Land Use Planning became operational this year in the Northwest Territories. A N.W.T. Land Use Planning Commission was appointed by the Minister, followed by another specifically for the pri-

Mineral exploration expenditures rose to $28.9 million, up from $18.9 million the previous year. A total of 6,007 mineral claims and 1,689 placer claims were recorded.

Geological and mapping projects carried out by the region focussed on lode gold and silver deposits and placer mine deposits. Three areas were geologically mapped under the Canada-Yukon Economic Development Agreement: two in the Dawson Range and one in the Rancheria area.

Eleven research projects were carried out under the Canada/Yukon Economic Development Agreement to assist in the economic and environmental performance of Yukon placer mines.

Yukon mining officials carried out mine safety inspections and assisted the Yukon government in writing a new occupational Health and Safety Act and Regulations.

Land claims activity focussed on the announcement of a new comprehensive lands claims policy and subsequently on development of a framework for Yukon negotiations.

Following the report of the Placer Mining Task Force to the Yukon Territory Water Board, the department cooperated with other federal agencies and the industry to address the problem of legal uncertainty faced by the industry.

An environmental review and water use licensing process were completed for the Ketza River project, providing for the opening of a new gold mine by the private sector.

Discussions began with the Yukon government prior to the opening of negotiations for the transfer of the forest management program and on the jurisdiction of land titles. As well, a major study of the territory's forest industry was begun in cooperation with the territorial government and the industry.

Discussions were also held with the Council for Yukon Indians and Yukon Indian bands on their participation on natural resource management advisory committees.

Approximately $3.22 million was approved for 111 Economic Development Agreement projects, of which $1.24 million was contributed by the department. These funds were made available under four subsidiary agreements covering renewable resources, minerals, economic development planning and tourism. The projects ranged from studies to improve local agriculture and placer mining technology to the preparation of community development plans.

In the area of economic research and analysis, an annual review of the Economic Development Agreement was prepared, along with a comprehensive report on the Yukon economy. A review of federal government purchasing practices was conducted through Supply and Services Canada.

Support was provided to the territorial government in the development of a Yukon economic strategy. The department assisted in the preparation of several sectoral and economic linkage reports. Technical assistance was also provided in the analysis of project applications under the Government of Yukon Regional Resource Roads program.

in salaries and $140,000 in profits. Approximately $227,000 was recovered in loan payments and four loans were paid in full.

Twenty-four applications, worth $224,000, were made under the Indian Community Human Resource Strategies Program. Also during the year, 127 individuals were sponsored under the Occupational Skills Training program and two Indian institutions received funds totalling $267,000.

The sector was involved in drafting the Canada/Yukon Economic Development Agreement and the Yukon 2000 economic development planning process.

The Indian Services Sector provided counselling to 130 prospective postsecondary students. Of these, 67 received assistance from the department.

Elementary and secondary school enrolment increased to 779 from 719 in the previous fiscal year. There were 76 new enrolments under Bill C-31. There were 17 grade 12 graduates during the year, up from 12 in fiscal 1985-86.

A social development manual for band administrators was distributed along with user instructions. Also, in the social development area, a pilot child welfare agreement was signed by the Yukon government and the Champagne Aishihik Band.

All bands submitted and implemented capital spending plans during the year. Sixty-seven Canada Mortgage and Housing Corporation housing units were built, along with 19 non-National Housing Act units. Eighty-three housing renovations were completed during the year and eight houses were under construction.

Several bands completed physical development plans. Work continued on the Kwanlin Dun relocation project and a Master Contribution Agreement was negotiated with this band to maintain a policing program.

In the area of band management, the Chiefs' Advisory Board chose a means for distributing Indian Management Development and Community-Based Planning funds. Bands chose training and planning projects according to their own priorities, often combining program funds with those from other sources. More than $2.2 million was made available for Bill C-31 reinstatements.

Two functions (Communications/Engineering and Architecture) common to both the Indian and Northern programs were amalgamated during the year. This was part of an ongoing strategy to strengthen management links between the two programs north of 60 degrees.

Northern Affairs Program

The Northern Mineral Policy was announced in Whitehorse in December providing a clear regime for the region's key economic sector.

Mineral production rose to $183 million during the year, up from $60 million in 1985. The increase was due largely to production from the Curragh and Mt. Skukum mines, as well as increased production at United Keno Hill Mines. Placer gold production increased as well, to $43.8 million from $35 million in 1985.

Yukon Region

■ Regional Office *(Northern Affairs)*
□ Regional Office
● District Office



Indian Affairs Program

In Yukon region, Indian self-government was being addressed through the comprehensive claims process, in negotiation with the Council for Yukon Indians, the Kaska Dena Tribal Council and the Taku River Tlingit Indian Band.

With only three occupied reserves in Yukon, the majority of Indian communities are located on Crown lands which have been "set aside." Control rests with the Northern Affairs Program.

Working with the Land Availability Group, the Lands, Revenues and Trusts Sector provided assistance to bands in accessing lands in larger parcels and for a greater variety of purposes than was normally the case in the past several years when lands were set aside primarily for immediate housing needs. Most of this land is located within the land selected as part of the 1984 land claim selection in Yukon.

The sector continued to provide information, advice and assistance for Indian bands and organizations dealing with applications for reinstatement under Bill C-31. Bands were also assisted in the development of membership codes. Fourteen bands received development grants and one submitted a code for approval.

The Economic Development Sector created 33 person years of employment and maintained 15 others through 26 contributions, worth $164,000, from the Indian Economic Development Fund. Seven loans were made, totalling $222,000. These activities yielded $800,000

By the end of 1986-87, two-thirds of B.C. bands were in the process of having Maintenance Management Plans prepared. Nearly half the bands have completed and implemented these plans.

An agreement was reached with the Justice Institute of British Columbia to provide on-site training for fire protection.

The department contributed $11,438,000 to the construction of three major schools which were completed in the fiscal year: Mt. Currie, Canim Lake, and Ahousaht. Construction began on the Bella Coola school.

There were 682 new house completions and 766 renovations during the year. All housing funding was in the form of Vote 15 contributions to bands.

Capital Funding totalled $3,475,100 in 1986-87. More than $2 million was for the construction and renovation of houses while $1,335,100 was used for community infrastructure.

Technical Services

The transfer of capital project management to bands was substantially completed and the department's direct involvement in project management was significantly reduced. All projects were completed to current, nationally acceptable standards.

All new housing renovations were inspected by certified inspectors. The department's direct delivery of inspections was phased out.

Fire safety inspections of all education facilities were completed on schedule and follow-up repairs were funded.

The second year of a planned program of village and school maintenance plan development was completed on schedule.

Resource, Economic and Employment Development

Under the direction of Indian leaders, an initiative began to repeal the *British Columbia Indian Reserves Minerals Resources (1943) Act* so that bands might benefit from royalty income.

Devolution proceeded during the year. The Western Indian Agriculture Corporation took over administration of the department's agricultural loan portfolio under the Indian Economic Development Fund.

A key area of achievement in 1986-87 was the enhancement of links between Indian business and the non-Indian private sector such as the folk life exhibit at EXPO '86 and the Mount Klappan Coal projects.

Lands, Revenues and Trusts

A total of 147 estate files were closed. Williams Lake and Prince George District estate operations were amalgamated.

A cooperative system of maintaining Indian Water Licences was implemented with the provincial government.

A number of workshops were conducted to prepare bands, tribal councils and district staff to deal with Bill C-31. Three, two-week training sessions were held for band membership administrators.

Indian Services

Three bands established alternative schools for students at risk and others who had already dropped out.

Progress was made toward finalizing a replacement for the current Master Tuition Agreement.

The Canim Lake, Ahousaht, and Mount Currie schools were completed and put under band management.

Social Development

Four bands assumed administration of the social assistance program. More than 89 per cent of all bands were under Indian administration at year's end. More than 73 per cent of all Social Development funds were administered by Indian organizations.

In-home care days increased to 46 per cent of all adult care days in 1986-87 compared with 41.8 per cent in 1985-86. Conversely, the number of Indian children in care decreased by 12 per cent for the same period.

Several new bands and tribal councils established planning committees to explore ways to gain more control over child welfare matters.

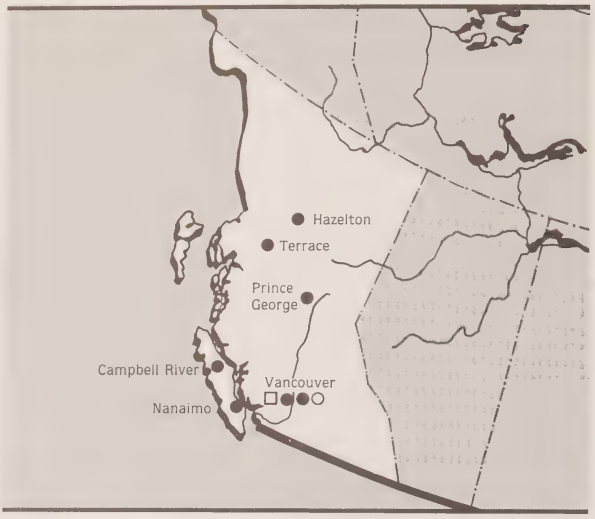
Band Support and Capital Management

In 1986-87, 89.4 per cent of the capital budget was under Vote 15.

Districts presented their five-year Capital Plans to the Regional Capital Management Committee.

Nearly all of the infrastructure facilities operating and maintenance budget was now being managed by bands.

British Columbia Region



The British Columbia region assisted Indian people in the key areas of self-government and economic development. Examples are the proclamation of the *Sechelt Indian Band Self-Government Act*, a commitment by the province to remit Rural Tax funds to the Kamloops Indian Band, and a successful folk life exhibit at EXPO '86. Progress was made in negotiations between the department and the provincial government concerning a Master Tuition Agreement. Also, the Nuu-Chah-Nulth Tribal Council struck an agreement with the province for delivery and administration of child welfare programs. In fiscal 86/87, the department contributed $45,500 toward the operation and administration of the agreement.

Self-Government

With the proclamation of the *Sechelt Indian Band Self-Government Act* on October 9, the band became a self-governing body with title to lands and a constitution. A five-year funding agreement was reached.

Discussions were held with more than 30 band and tribal councils. Proposal development activities were begun with five of these groups and funding provided to three.

Discussions with the provincial Ministry of Finance resulted in the remittance of $57,000 in rural taxes to the Kamloops Indian Band. The province indicated other bands may qualify for similar tax remittances.

dents. More than 30 bands were involved in orientation sessions at which Alternate Funding Arrangements were discussed.

Self-Government

Self-government proposals were submitted by, or discussions were held with, seven bands and one tribal council. Formal proposals were received from the Blackfoot, Sarcee, Saddle Lake, Frog Lake, Kehewin and the Tallcree bands.

Economic Development

Work began on renewing the 10-year Syncrude Agreement. Planned improvements included involvement by the province and Employment and Immigration Canada.

With regional support, two regional institutions received capitalization under the Native Economic Development program adding $15 million to available funds for Indian economic development in the region. The Fort Chipewyan renewable resource and habitat improvement project was begun, providing for reflooding of dried out areas of former wetlands, improving animal stocks and examining a possible wild rice industry.

The region adopted two models for the national entrepreneurial pilot project: one in cooperation with the Federal Business Development Bank and, the second, with the Yellowhead Tribal Council.

Lands, Revenues and Trusts

A successful liaison was achieved with the Office of the Public Trustee on the jurisdiction of estates.

Comprehensive reviews and revisions were undertaken for the Peigan and Blood agricultural permits. The Alexander Band assumed responsibility for land management under the *Indian Act* and a land management workshop was organized for all Alberta bands.

A regional workshop on Bill C-31 was organized. A large number of C-31 applications and inquiries was handled and approximately 10,000 requests for status cards were processed. Administration of membership was devolved to six bands, which brought the total number of such bands to 20. The department administered membership for 21 bands.

In the area of band funds, 312 Band Council Resolution (BCR) requests totalling $260 million were administered. In addition, the region managed total band funds of approximately $1.3 billion, 95 per cent of all band funds in Canada, and administered or monitored 120 per capita distributions to more than 27,000 band members. Twenty-six band elections were administered and treaty payments were made to 49,000 band members.

a minimal number of lay-offs. Four key senior management positions — education, economic development, Indian services and the Southern Alberta district — were staffed.

The Cree Band of Fort Chipewyan agreed to the settlement of the largest outstanding treaty land entitlement claim in Alberta. The agreement provided for 12,280 acres (4,969.5 hectares) of land for Indian reserves, hunting, fishing and trapping rights and $27.6 million in cash.

Most of the long-standing jurisdictional problems affecting the Sarcee Band's Redwood Meadows housing project were brought to a successful conclusion.

Subcommittees were established and regular meetings were conducted under the Cooperation of Native Development Memorandum of Understanding, signed earlier by Canada and Alberta.

Social Development

A total of $992,652, nearly four per cent of the social assistance budget, was used to create jobs or provide training. This yielded 95 projects and created 1,986 person months of employment. Five bands assumed the administration of the Social Assistance Program. This brought to 31 the number of Alberta bands administering this program. Consultations began with all Alberta bands to address issues arising from social assistance policies and procedures.

In addition, the region supported para-professional training initiatives to support the devolution of government programs to Indian bands. Twenty-four Indian students graduated from this program.

Child welfare agreements, each involving approximately $1 million, were concluded with the Lesser Slave Lake Indian Regional Council and the Yellowhead Tribal Services Agency. As an offshoot of the agreements, a two-year social services training program was established that provides a social services work certificate for graduates.

Education

Federal schools at Heart Lake, Morley and Peigan were transferred to local control. Approximately 42 per cent of the elementary and secondary school budgets, $24 million, was administered by bands. At the same time, about 51 per cent of the regional, postsecondary, education budget was administered locally.

Band Support and Capital Management

School maintenance services were transferred during the year to the Blood Tribe, the largest reserve in Canada. A new regional formula for allocating capital and housing funds to bands was implemented.

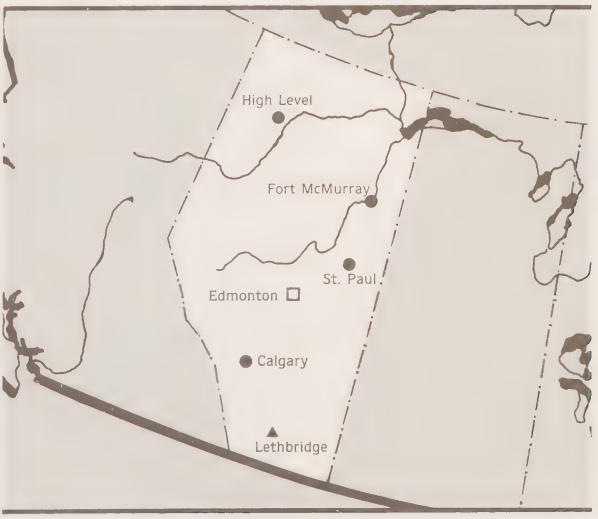
Three pilot projects were developed for the Indian Management Development Program, which involved a competency-based needs analysis of various band management positions and the delivery of management training to 40 Indian managers. In addition, the program produced and distributed orientation guides for councils and band members. The Indian Management Assistance Program placed 16 stu-

A model for transferring government programs to Indian control, developed in the previous year, was strengthened. Four schools were transferred to Indian control.

There were 353 projects undertaken to improve the quality of life in Indian communities. These included the construction of three fire halls and the construction or expansion of 15 community water/sewer systems.

Among initiatives directed by the Economic Development Sector during the year was the funding of 23 Resource Development Impact (RDI) projects. There were 73 projects supported by 39 bands under the Work Opportunity Program. These projects continued to be transferred from the Social Development Program to the districts. Sixty-six Indian Community Human Resource Strategies job creation projects resulted in 874 jobs. There were 137 Indian business projects funded and 132 businesses were coordinated with support agencies for a total of 174 jobs.

Alberta Region

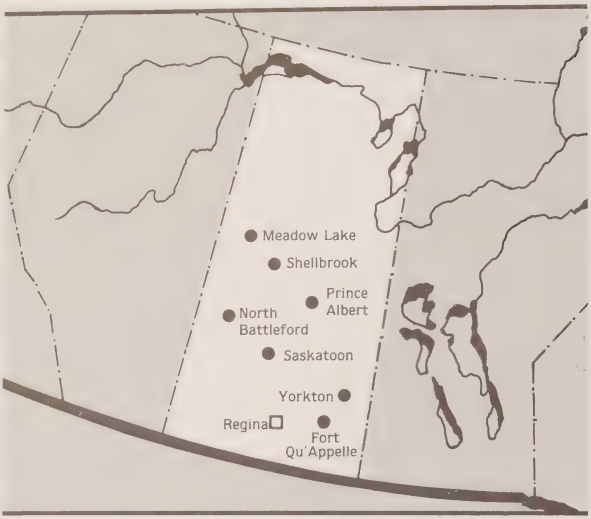


- □ Regional Office
- ● District Office
- ▲ Sub District Office

During 1986-87, the region was restructured along the lines of the four Indian policy sectors. On April 1, 1987, three northern district offices were to have been transformed to service centres. The Executive Secretariat and organizations for Indian self-government and Alternative Funding Arrangements were developed.

All regional downsizing targets were met. Placement activities under the work force adjustment policy were successful resulting in

Saskatchewan Region



During 1986-87, priorities in the Saskatchewan region were: economic development for Indian people, self-government, settling land claims and delivery of services to Indian people.

Among notable achievements, the region negotiated an agreement with the Saskatchewan Power Corporation to provide electricity to northern bands. This agreement was expected to provide power at substantially reduced rates and provide employment opportunities for Indian people. The agreement permits the federal government to recover costs over a five year period.

In cooperation with district chiefs' councils, the region initiated a survey which identified the housing needs on each reserve.

Alternative Funding Arrangement (AFA) unit was established to negotiate AFA agreements with interested bands.

A variety of funding formulas were used to distribute funds for elementary and secondary education throughout the region. In conjunction with the Saskatchewan Indian Community College and the seven district chiefs' organizations, a computerized, human resource-labour, market data base was designed and implemented. It permits identification of human resources available for labour demands.

The Youth Entrepreneur Program introduced young Indian people to the Saskatchewan business environment and, as a result, 10 new companies were launched. This program included management training for young entrepreneurs and training for the tourism industry.

Band Support and Capital Management

The regional capital allocation process was restructured to enable a more equitable distribution of capital funds. This process placed increased control of budget allocation to bands.

The region obtained funding for 100 housing units over and above the regular appropriation, to accommodate new registrants under Bill C-31.

Increased priority was placed on fire-fighting in the region's five-year capital plan. By 1990-91, all communities are expected to have fire-fighting capabilities, at an estimated cost of $6.5 million.

Technical Services

Preparations were made to transfer engineering and architecture services to Public Works Canada on April 1, 1987. As a result of this transfer, the unit was expected to shift its focus from a mix of program and technical responsibilities to strictly technical activities.

The East Manitoba Landline, providing hydro service to three isolated communities, was completed. Design work on water and sewer infrastructure projects for the five bands under the Northern Flood Agreement was begun. Construction continued on six school projects worth $53 million.

Eleven janitorial positions in federal schools were transferred to band control. As well, the regional technical unit was reduced in keeping with the projected downsizing plan and in anticipation of tribal councils assuming responsibilities for technical services.

Management and Administration

A Memorandum of Understanding, to review the relationship between the department and the chiefs representing signatories to the memorandum, was signed in September by the Minister, the Manitoba Keewatinowi Okimakanak, the Southeast Assembly of First Nations and the West Region Tribal Council. A principal objective of the memorandum is to review and develop departmental policies and programs that will benefit Indian First Nations of Manitoba.

Discussions on Indian self-government were also begun with the provincial office of the Minister of Northern Affairs.

Regional downsizing and devolution continued. The region converted its one remaining district office to an advisory centre.

the establishment of a four-party Environmental Program Advisory Board and participated in the authorization of $700,000 of federal environmental monitoring programs related to the NFA communities.

MRDIO also provided nearly $500,000 and/or technical assistance to other Manitoba bands to deal with issues such as outstanding provincial obligations in the Grand Rapids Hydro development, Government of Saskatchewan hydro activities affecting a number of Manitoba bands, and the Polder III project at The Pas.

Lands, Revenues and Trusts

An agreement was reached between Canada and Manitoba on procedures for transferring Crown land, to be set aside as Indian reserves, from one government to another.

Education

A 10-year school construction plan was developed, incorporating a priority rating for facilities in Manitoba, including joint school requirements. The plan will enable the department and bands to plan school construction more effectively.

Regional support to tribal councils for special education enabled a comprehensive testing program in band-operated schools which allowed for development of a remediation program to respond to the needs of individual students. A comprehensive testing and remediation program was also implemented for students attending federal schools.

Eight tripartite tuition agreements were signed with Indian band/education authorities and provincial school divisions to permit Indian students to access a full range of educational services and programs.

A report, "Indian Education and Change: An Analysis of Evaluation of Indian Schools in Manitoba", was produced to provide bands with information on conducting evaluations of their education programs.

Social Development

Master child welfare tripartite agreements were extended into 1986-87. The $14.3 million child welfare budget enabled six Indian agencies to deliver services mandated under the provincial *Child and Family Services Act* to all bands in Manitoba. A budget enrichment of $1.7 million to Indian agencies allowed for additional professional supervisory services as well as resources for local child care committees.

Ninety-two per cent of the income support program was administered through Indian control in 1986-87. Seventy-nine per cent of the on reserve basic needs budget was controlled by bands, comparable with the national average.

Self-Government

Responsibility for Indian self-government and Alternative Funding Arrangements (AFA) was combined. A five-person unit was established to coordinate both functions. The unit provided a single "window" for bands to examine progress toward self-government within and beyond the *Indian Act*. The appointment of a regional representative for self-government also assisted bands in advancing self-government proposals. A regional AFA Steering Committee was established to provide a link with other department programs as well as with the Medical Services Branch of Health and Welfare Canada.

Discussions on self-government took place with 20 bands. Proposals were received from five bands, two tribal councils representing 11 bands, and from the Dakota Nations of Canada which represents five Manitoba bands and four Saskatchewan bands. Four of these proposals received funding to proceed toward framework agreements. AFA negotiations took place with three bands and one tribal council.

Economic Development

Nearly $5 million was provided to 147 small businesses. Eighty-four business loans valued at $1.8 million and three ministerial guarantees under the Indian Economic Development Fund attracted an additional $9 million in government and private sector funding for native entrepreneurs.

Under the Indian Community Human Resource Strategies Program, 121 projects were funded with $3.123 million. By year end, 560 Indian people had undergone training.

Manitoba region acted as an advocate for Indian projects which sought funds from the Native Economic Development Program (NEDP). Manitoba piloted three projects which established a working relationship with NEDP. As a result, 11 projects with a value of $7.5 million were funded with $4.7 million accessed from NEDP. Outside resourcing also supported economic development planning for tribal councils and their communities in 1986-87.

Manitoba Resource Development Impacts Office (MRDIO)

In 1986, the Northern Flood Agreement (NFA) bands received $7.8 million to complete the design of the proposed water and sewer systems and construction of four water treatment plants. To facilitate the hook-up of the water and sewer systems, Canada agreed to provide an additional $5 million for housing to the NFA communities over three years beginning in 1987-88.

The department received authority to enter into preliminary discussion with the NFA bands, Manitoba Hydro and the Province of Manitoba on how to accelerate implementation of the NFA. During the year, the department provided the NFA bands with $1.7 million in organizational support funding to participate in the implementation process. As well, the department, as the lead federal agency, signed a four-party agreement on the payment of legal fees, supported

The flood disaster of May 1986 resulted in the establishment of a new community for the Winisk Band members at Peawanuck. The department and the band constructed permanent housing and electrification at the new site. Fortunately, when the tragedy occurred, plans for relocating the community had already been developed by the community and the department.

Program Management and Administration

The Executive Secretariat became fully operational during the fiscal year. The secretariat provided a central corporate focus to the organization. It coordinated the preparation of the "Transfer Plan to Chiefs' Council," Ontario's devolution plan, and helped develop a number of management systems.

In keeping with the regional priority to strengthen financial management and accountability, the Financial Review Committee was established to implement and monitor compliance within the region.

Manitoba Region



Manitoba region concentrated its efforts on key sectoral initiatives aimed at supporting Indian governments. The primary challenge in Manitoba during the year was to achieve downsizing and devolution targets while maintaining an adequate level and standard of remaining services.

The Indian Forestry Development Program completed its second year of operation under the revised organization. Plans were underway to establish an Indian board of directors and increase the representation of the program's technical advisory committee.

In cooperation with Lakehead University, the Ontario Indian Wild Rice Development Agency operated an extension program which identified over 200 lakes for potential wild rice production throughout the province. Promotional displays were sponsored by the agency at the Native Business Summit, the CNE in Toronto and the Green Week Show in Berlin, Germany.

The Canada-Ontario Resource Development Agreement provided $500,000 for some 25 Indian projects in various natural resource sectors. The five-year agreement expired in 1986-87 and negotiations began to renew the agreement for a similar period.

Education

On September 1, the region implemented special education programming in federal schools across the entire region. Based on extensive and comprehensive planning, the program offered special assistance to exceptional students who might not normally benefit from regular instruction.

The region sponsored bands to study and establish a framework for locally-controlled, band-operated schools in Wikwemikong, Akwesasne, Big Trout Lake, Gull Bay, Birch Island and Grassy Narrows.

A formula approach to funding of band-operated schools was developed and implemented with approximately 15 Ontario bands.

In cooperation with First Nations Technical Institute, the region introduced a computerized post secondary education information system to 11 districts and 26 bands.

Social Development

During 1986-87, three bands assumed administration of the General Welfare Assistance Program. As a result, 76.2 per cent of Ontario's bands administered this program during the year.

Fourteen more bands participated in formal child welfare agreements. As a result, 44 per cent of Ontario bands were represented by Indian-controlled agencies during the year. Twenty-four additional bands entered the planning stage in preparation for establishing child welfare agencies.

Band Support and Capital Management

The Band Support Section produced a comprehensive policy manual for the Contribution Arrangement Management and Monitoring Process, including policies and directives on contribution management and the audit review process.

Ninety per cent of Ontario bands received an Alternative Funding Arrangements (AFA) orientation session. Detailed AFA preparatory work began with two bands.

Lands, Revenues and Trusts

The department concluded tripartite negotiations for a new enabling Act to provide an alternative to the 1924 Ontario Land Agreement which could result in the return of approximately 250,000 acres of land to reserve status.

The region provided $250,000 to the United Chiefs and Councils of Manitoulin Tribal Council, Batchewana, Garden River, Whitefish River, Sarnia and Saugeen bands, to negotiate the return of unsold surrendered lands.

As well, boundary clarification discussions continued with the Six Nations Band, and liaison with the Department of Justice, Ontario region was maintained in the trial issues of the Saugeen boundary and the Shawanaga road dispute.

Under the Resource Development Impact Program, support was provided to 17 bands and tribal councils for a total of $783,000. Notable among the funded projects was the Serpent River Band's negotiations for clean-up of the Cutler Acid site located on the reserve. Implementation began on a management plan which calls for removal of industrial wastes, disposal in a provincially certified waste site and rehabilitation of the reserve area affected.

The Nipissing Band received $25,000 to manage lands under sections 53 and 60 of the *Indian Act*.

Lands, Revenues and Trusts ensured that all applications for reinstatement under Bill C-31 were processed. There were 11,975 applications for reinstatement and 5,649 registered with Indian status. Bands were also financially assisted to develop their membership codes.

Economic Development

The Economic Development Program continued to assist in generating employment for Indians in Ontario.

Community Economic Enterprises financed 224 bands and individuals, creating or maintaining employment for 1,570 people. Training-on-the-job assistance was provided to 212 individuals. More than 100 employment development projects employed 659 persons. Fifty-eight businesses were created or maintained by the Business Development and Financial Institutions section.

Under the Native Economic Development Program (NEDP), the Department of Regional Industrial Expansion approved a $2.8 million loan and loan guarantee fund for Indian farmers in southern Ontario. The Indian Agricultural Program of Ontario was to administer the program with financial assistance from Indian and Northern Affairs Canada for three years. NEDP approved a similar $7 million program for the Nishnawbe-Aski Development Fund for Treaty 9 bands.

Of 35 projects considered by NEDP, 14 were funded for a total of $14.7 million.

The Association of Reserves for Improving Social Economics loaned $414,000 to 48 businesses, creating or maintaining 44 full-time and 38 part-time jobs.

Ontario Region



□ Regional Office
● District Office

In 1986-87, Ontario region focussed on strengthening management practices and improving program delivery and transfer. Efforts were made to improve the consultation process with bands, treaty associations and tribal councils to ensure that services offered, and those eventually to be transferred, would meet the priorities of Indian communities.

The "Regional Transfer Plan to Chiefs' Council" report was released and distributed to interested bands. This document provided the framework for establishing a Chiefs' Council and represented a tangible step toward increased Indian control of programs now being administered by the department.

Indian Self-Government

Community-based self-government proposals from nine bands or groups of bands were funded to develop agreements. Discussions were underway with another six bands or groups of bands on their proposed models for self-government.

Fishing negotiations were underway with the Treaty No. 3 Association and the Six Nations Band; the region provided assistance to complete a legislative package stemming from an earlier land agreement and negotiations continued to establish a basis for self-government among the Nishnawbe-Aski Nation, representing 42 northern Ontario Indian communities.

Economic Development

The federal and provincial governments continued to promote economic growth in Quebec. Pursuant to the Canada/Quebec Economic and Regional Development Agreement (ERDA), a Memorandum of Understanding concerning Canada/Quebec Cooperation on Native Economic Development was approved in principle by both levels of government. The memorandum will facilitate coordination of development efforts in the areas of business, forestry, agriculture, commercial fisheries and tourism as well as in employment and training, mineral resources and other sectors related to economic development.

The Interdepartmental Committee on Native Economic Development was revived, ensuring maximum participation from all interested federal departments and agencies. Three native projects were submitted to this committee.

Four officers were seconded to the Native Economic Development Program (NEDP) to assist in the drawing up of projects designed to increase local autonomy. Funding of $4.3 million was approved for 16 projects. As a result, more than 230 jobs were maintained.

Thirty permanent trapper camps and five mini-outfitting operations were established, and approximately 67 person-years of employment were created or preserved in the forestry sector. Land occupation and fur production increased by 10 per cent. In the employment sector, 150 projects were approved, creating 731 jobs.

Lands, Revenues and Trusts

By the end of the fiscal year, 4,622 applications for reinstatement of Indian status had been received, representing 8,881 people; 2,758 of these were processed; and 3,278 people received confirmation of their status.

The region was involved in handling some 250 active estates files. Of these, 167 were those for which no settlement had been reached after five years from date of deceased or three years of opening a file.

Indian Services

Alternative Funding Arrangements (AFA) were being negotiated with the River Desert Band and the Escoumins. AFA discussions were underway with two other bands.

Four secondary-level classes in Natashquan, Sept-Iles and Betsiamites were established and a new postsecondary course, "Introduction to Law for Natives" was offered to the Algonquin Council of Western Quebec. Eleven people received entrepreneurship diplomas through the junior achievement program. Approximately 100 students received job training.

A group home was set up on the Restigouche reserve. In the area of housing, the average occupancy rate for the region at the end of the fiscal year was 4.3 persons per housing unit. This compared with 5.1 for the rest of Canada in 1985-86.

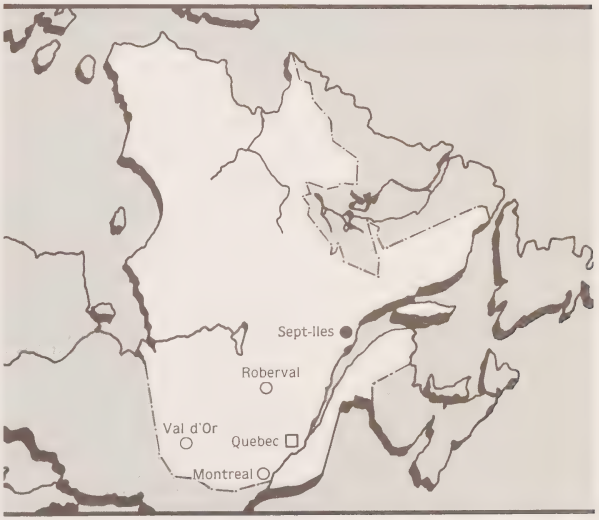
A joint project team was operating at Tobique, New Brunswick, to research and assess the band's management capacities against the entry criteria, and to coordinate subsequent requirements. The project was expected to be completed in 1987-88. A draft agreement for an Alternative Funding Arrangement was under active discussion with the Abegweit Band.

Technical Services

Virtually the entire capital program of $9,947,800 under Vote 15 was delivered by Indian bands during the year. Six bands were operating under the Maintenance Management System or variations of the system by the end of the year. This represents 40 per cent of all likely candidates.

Ten technical courses were provided to bands.

Quebec Region



□ Regional Office
● District Office
○ Service Centre

The region supported self-government initiatives undertaken by the Montagnais du Lac St-Jean, the Mohawks, the Montagnais de Sept-Îles/Maliotenam and the Conseil Attikamek-Montagnais.

Comprehensive claims were being negotiated with the Conseil Attikamek-Montagnais and the region provided support to the federal negotiator. The region also assisted the federal government negotiator assigned to the revision of the James Bay and Northern Quebec Agreement. It analyzed internal information and set up groups of specialists and professionals for each sector.

Economic Development

The Native Economic Development Program (NEDP) approved $4 million in funding for Ulnooweg Inc. to establish an Indian-controlled financial institution. NEDP approved 11 applications in New Brunswick, totalling $510,000; 12 applications in Nova Scotia, totalling $950,000; and one application in Prince Edward Island, totalling $130,000.

A Youth Entrepreneurship Pilot Project was launched in Nova Scotia. Eighteen students graduated.

One hundred delegates attended a three-day Business Summit Conference in New Brunswick, including chiefs, entrepreneurs, and representatives of councils, provincial associations, and native women's groups. Cost-shared with the NEDP, the conference included exhibits presented from both the private and public sectors.

Lands, Revenues and Trusts

By the end of the fiscal year, 3,072 had applied for reinstatement of Indian status, and 1,142 individuals had been registered. This represented an eight per cent increase to the status Indian population in the region.

The region committed $1.2 million to provide services to band councils and off-reserve individuals with restored Indian status.

The Regional Forester administered a $146,000 budget, provided by the Canadian Forestry Service, to develop forestry management plans and construction of access roads on Indian reserves in the Atlantic region. More than $1 million was contributed to band councils for training projects.

Social Development

The region's 11 Indian-controlled child and family services agencies emphasized preventive services in 1986-87, resulting in about a 7.1 per cent decrease in the average number of days children spent in care over the previous fiscal year.

Regional Office completed a review of the region's Social Assistance Program and steps were taken to implement provincial rates and regulations in New Brunswick, Nova Scotia and Prince Edward Island.

Capital Management

During the year, the region developed an equitable distribution formula for housing, renovations and other capital facilities based on a per capita allocation with a special provision for health and safety needs. Seven municipal agreements were revised to conform with central agencies' requirements for provision of municipal services to bands.

Alternative Funding Arrangements

All band councils in the region received copies of Alternative Funding Arrangements (AFA) literature, and 90 per cent were hosts at initial information and orientation sessions.

Atlantic Region



□ Regional Office
● District Office
▲ Sub District Office

The major focus of the region during the year continued to be the devolution of departmental programs and the strengthening of Indian self-government. Among the most significant accomplishments were the negotiation of interim agreements which transferred decision-making powers to Innu and Inuit communities.

As well, the region handled a large number of applications for reinstatement under Bill C-31 and provided funds to assist reinstated Indians. A three-day Business Summit Conference in New Brunswick was attended by many native groups and entrepreneurs.

Self-Government

A new funding agreement was negotiated and implemented with the Miawpukek community in Newfoundland. This agreement was expected to serve as a model for other communities seeking greater autonomy in program policy and decision-making.

Interim agreements with the Government of Newfoundland and Labrador were negotiated for the Innu and Inuit communities. Both of these agreements significantly enhanced the decision-making powers of community councils.

Six self-government developmental proposals, involving six bands and two native associations, received funding.

Regional Offices



Offices of the Department of Indian Affairs and Northern Development

Nova Scotia

1. Halifax
2. Amherst
3. Sydney

New Brunswick

4. Fredericton
5. Chatham

Quebec

6. Sept-Iles
7. Quebec City
8. Val d'Or
9. Roberval
10. Montreal

Ontario

11. Peterborough
12. Toronto
13. Brantford
14. London
15. Sudbury
16. Moose Factory
17. Geraldton
18. Thunder Bay
19. Fort Frances
20. Sioux Lookout
21. Kenora
22. Southampton

Manitoba

23. Winnipeg
24. Thompson

Saskatchewan

25. Yorkton
26. Fort Qu'Appelle
27. Regina
28. Saskatoon
29. Prince Albert
30. Shellbrook
31. Meadow Lake
32. North Battleford

Alberta

33. St. Paul
34. Lethbridge
35. Calgary
36. Edmonton
37. Fort McMurray
38. High Level

British Columbia

39. Prince George
40. Vancouver
41. Nanaimo
42. Campbell River
43. Terrace
44. Hazelton

Yukon Territory

45. Watson Lake
46. Teslin
47. Whitehorse
48. Haines Junction
49. Carmacks
50. Beaver Creek
51. Mayo
52. Dawson
53. Ross River

Northwest Territories

54. Inuvik
55. Norman Wells
56. Fort Simpson
57. Yellowknife
58. Hay River
59. Fort Smith
60. Rankin Inlet
61. Iqaluit
62. Fort Liard

1986-1987 A Time of Transition

DEPARTMENTAL PROFILE

HIGHLIGHTS

INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

CANADA OIL AND GAS LANDS ADMINISTRATION

ADMINISTRATION PROGRAM

REGIONAL OFFICES

Publications include: *In Print*, a catalogue listing current publications available to the general public; *The Canadian Indian*, the origins, cultures and history of Canada's Indians to the present day; *The Inuit*, the origins, cultures and history of Canada's Inuit to the present day; *The North*, general information on the North; *Comprehensive Land Claims Policy*, an outline of the federal government's revised policy on comprehensive land claims; *Outstanding Business*, an outline of government policy on specific claims; *Environmental Studies Report*, a list of more than 30 studies published by the Northern Environmental Protection Branch; and *On Film*, which describes films available on loan.

Executive Support Services Branch

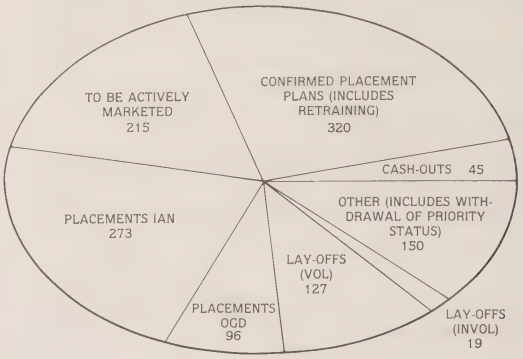
The Executive Support Services Branch was created as a result of a departmental reorganization in the fall of 1985. The branch is the central link between the programs and the Minister's office on items such as Cabinet submissions, parliamentary relations, briefings, correspondence and program evaluation.

The planning directorate provided the Minister, Deputy Minister and Executive Committee with the advice and analysis necessary for the department to operate effectively in Cabinet and Parliament. The planning section coordinated the processing of Cabinet submissions and ensured that proposals are of high quality. The parliamentary relations section provided support to the Minister by coordinating and reviewing responses to oral and written questions in Parliament, preparing information for use in debates, and assisting the Minister and senior executives to prepare for appearances before Parliamentary Committees.

The Executive Secretariat was responsible for ensuring timely and accurate responses to all correspondence received by the Minister and Deputy Minister and for coordinating the preparation of briefing notes. Approximately 8,000 pieces of correspondence were handled and several hundred briefings prepared. In May, new secretariat procedures were initiated that provided a more streamlined and efficient system of processing correspondence.

The Evaluation Directorate was responsible for conducting in-depth evaluations of departmental programs. Several studies were completed including evaluations of the Indian Community Human Resource Strategies Program and the Northern Land Use Planning Program.

Disposition of IAN priorities 1986-87



Communications Branch

Working closely with the Minister's office and the department's programs, the branch was active in keeping native peoples, Northerners, special interest groups and the public informed about departmental activities. Information was provided via speeches, news releases, films, exhibits, special events and publications.

The branch provided extensive support to the Federal-Provincial Relations Office for the First Ministers' Conference on Aboriginal Constitutional Matters, March 26-27. It developed a communications program to announce the new comprehensive land claims policy as well as an information kit and two publications to support the Native Business Summit Conference and Trade Show, June 23-27.

The branch assisted in the development of the "Voices of the Eastern Arctic" exhibit, a collection of original writings and drawings by native students.

The public was informed about the transfer of responsibilities, such as the Northern Canada Power Commission and the forestry and fire management program, to the territorial governments.

The public inquiries unit handled more than 32,000 requests for information.

Ongoing media relations support included the production of some 65 news releases and speeches.

Departmental Publications

The branch provides current information to the public on departmental programs and activities. It publishes widely on topics such as native claims, education and economic development, and stocks publications on native cultures and cultural transition. Additional publications feature themes on resource development and environmental protection.

During the year, 1,700 contracts and change orders, valued at $25 million, were awarded. These include $4 million of contracts to native entrepreneurs, a 10 per cent increase from 1985-86.

Technical, management and contract administration training was provided to 400 Indian band staff.

Departmental Audit Branch

The branch provides management with a systematic review and appraisal of all departmental operations to identify areas for improvement. During the year, the branch completed 24 projects as part of its cycle to audit the department's operations. In addition, on the direction of the Steering Committee on Public Accounts, the reporting on all individual Indian band revenue and capital accounts was completed.

The branch coordinated the annual attest and authorities audit for the Auditor General, as well as responses to the Auditor General's observations and recommendations resulting from the 1985-86 comprehensive audit.

Human Resources Branch

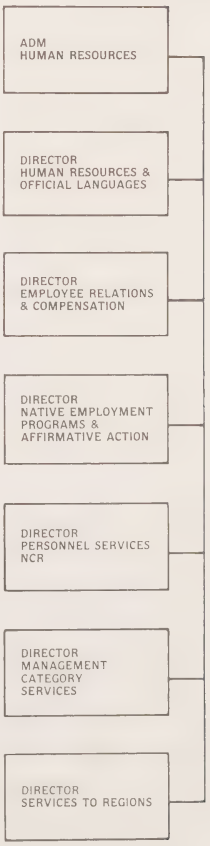
The main focus of the Human Resources Branch during 1986-87 was the development of a management framework to support and anticipate change, and maintain a productive work environment.

Downsizing, program transfers and reorganization resulted in 1,247 affected/surplus employees during the fiscal year. The department provided these employees with continuity of employment and attempted to place them in other positions. A creative workforce adjustment program kept the involuntary lay-off to only 1.5 per cent (19 employees). In most instances, restricted mobility was the cause of lay-offs.

In this changing environment, managers kept unions and employees well-informed. The branch responded to job security concerns by increasing efforts to provide employees with professional advice to help them cope with the rapid changes.

In order to continue to improve the representation of natives, women and the disabled, the department launched two new programs; one to attract recent native university graduates through the Indian and Inuit Graduate Opportunity Program, the other to train women with high-potential for middle-level positions.

The branch continued to streamline operations: generic job descriptions were developed for many senior positions in the regions to standardize regional organizations; a staffing improvement project was initiated; and a pilot project on the delegation of staffing to line managers was introduced in one region.



Estimates for 1987-88 over 1986-87. The branch was involved in developing reports for use by senior management in reallocating resources and in the implementation of formula financing with the territorial governments.

The computerized Loan Accounting System was decentralized. Most regions thus provided more accurate and timely information. A review of the backlog of uncollectible accounts eliminated 80 per cent of these accounts. The branch ensured that financial management practices were used in the preparation of the Main Estimates, Multi-Year Operational Plan, Operational Plan Framework and Public Accounts.

Management Services Branch

Electronic Data Processing (EDP) Services concentrated on several key initiatives of the departmental strategic and long range systems plan, including the decentralization of EDP applications to regional sites, the conversion of applications and word processing documents, and staff training. EDP services also developed a national, micro-based, Project Management System for capital projects. Work continued on new systems for Human Resources and Economic Development.

The Support Services Directorate undertook a review of fleet management and improved the automated assets control system. The directorate also began implementing a new government security policy throughout the department.

The Access to Information and Privacy Secretariat handled 240 requests, a significant increase over the previous year.

Technical Services and Contracts Branch

The 1986-87 capital program included expenditures of $317 million in the Indian and Inuit Affairs program and $21 million in the Northern Affairs program. The branch managed the $18 million Northern Roads Capital Program. Major activities included the project management of subgrade work on the Dempster highway, extension of the Mackenzie highway to Wrigley, and reconstruction of the South Klondike highway.

Work began on major modifications to the Capital Assets Inventory System to improve the storage and retrieval of information on more than $3 billion in on-reserve assets. This included a validation of more than 14,600 asset records in the system.

Agreement was reached to transfer 310 personnel in the technical services function to Public Works Canada as part of the government's initiative to consolidate architectural and engineering services. However, these employees were to continue to be located in INAC offices to provide services to the department and its clients. They continued to deliver departmental programs and support departmental initiatives, including the transfer of services to bands and territorial governments.

Management Practices Branch

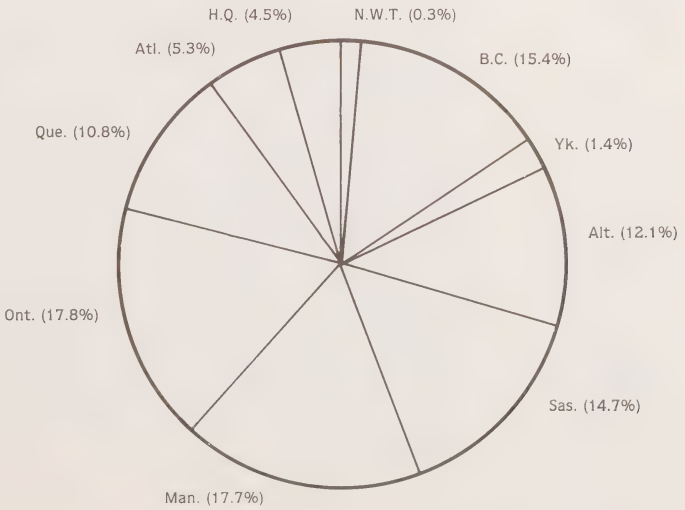
The branch served as the focal point for two major and related departmental initiatives: devolution and downsizing. Devolution is the transfer of service delivery from the department to Indian bands and tribal councils and to territorial governments. Downsizing is the reduction of departmental staff levels through greater efficiency and through devolution. With the Programs, Management Practices developed the Corporate Management Plan for managing both initiatives. The Steering Committee on Organization, which reviews downsizing and devolution plans, was provided with staff support.

The branch provided administrative support to the Departmental Expenditure Review Committee which directs ongoing government restraint measures by reviewing expenditure plans and discretionary expenditure proposals. It continued to update and refine key management accountability mechanisms. A number of studies was undertaken to improve the efficiency and effectiveness of departmental operations. For example, a productivity review of the reinstatement (Bill C-31) process was begun for the Lands, Revenues and Trusts sector. This study will help to streamline operations and reduce the backlog of requests for reinstatement.

Finance Branch

The branch directed the regular review and monitoring of corporate and regional resource requirements. Financial processes were refined to improve the resourcing and analytical capacity of the department. This resulted in a reduction of Treasury Board submissions to 86 in 1986-87 from 162 in 1985-86. Improved analytical capacity contributed to an increase of 10.2 per cent or $253.1 million in the Main

***Expenditures by Region 1986/87**

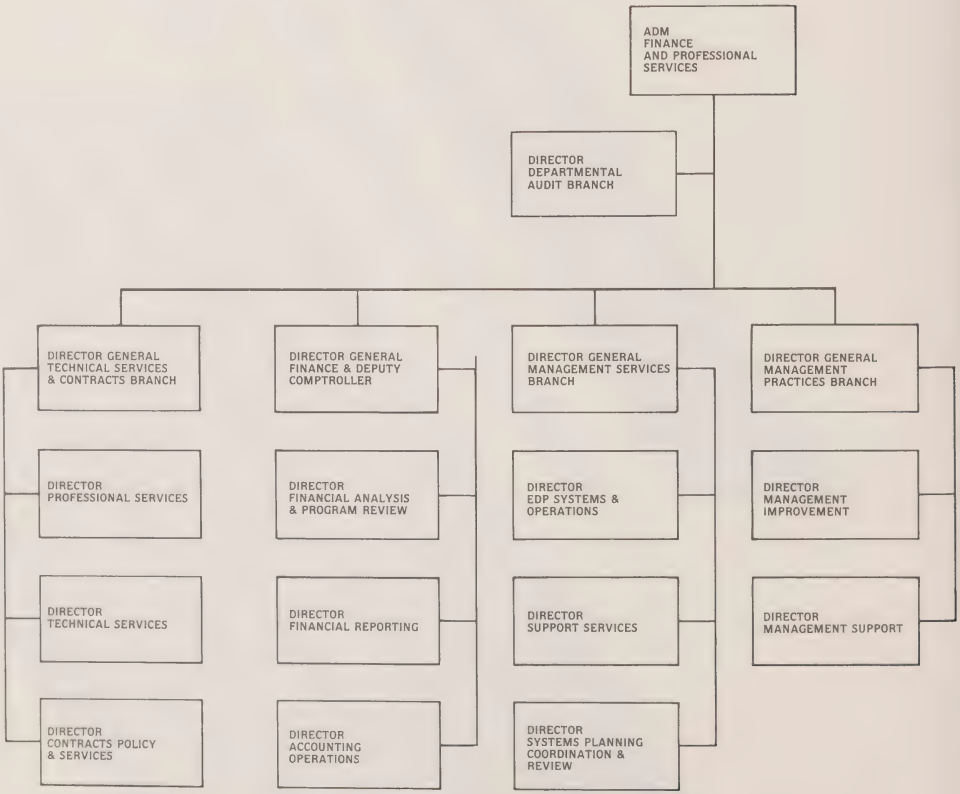


**Excludes Statutory Expenditures*

Administration Program

Finance and Professional Services

This sector provided financial, administrative and management services to the department's programs. In support of major policy and management changes in the department, the sector provided assistance and advice to program managers. Financial comptrollership was strengthened by improving authority and accountability practices within the department.



1986-1987 A Time of Transition

DEPARTMENTAL PROFILE

HIGHLIGHTS

INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM

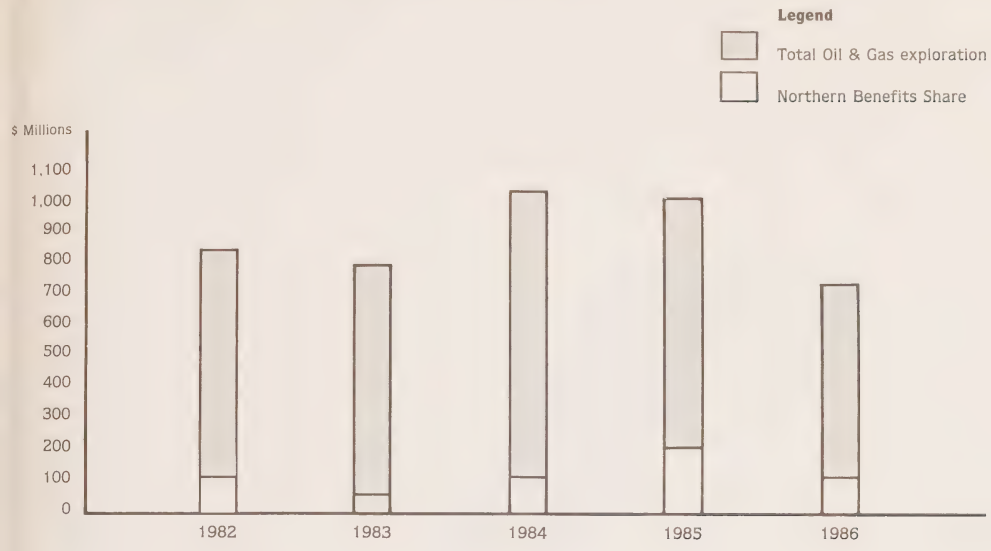
NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

CANADA OIL AND GAS LANDS ADMINISTRATION

ADMINISTRATION PROGRAM

REGIONAL OFFICES

Oil and Gas Exploration Expenditures/Northern Benefits



In addition to these discoveries, a second delineation well on the 1984 Amauligak discovery tested oil at rates of up to 2,067 cubic metres per day.

In addition to the drilling activity, seismic acquisition totalled 4,405 kilometres in eight programs. Of these, three were completed in the Mackenzie Valley and five in the Mackenzie Delta/Beaufort Sea region.

Development

During 1986, the Norman Wells facility produced approximately 1,411,000 cubic metres of oil and 188 million cubic metres of gas. In September, an in-fill drilling program was begun. By the end of the fiscal year, 16 of the 22 planned wells had been completed.

The Pointed Mountain gas field, in production since 1972, had produced 7,675 million cubic metres of gas by the end of 1986. Total production for the year was 205 million cubic metres.

Industry expenditures in the North for the calendar year 1986 were $526.3 million. Approximately 15 per cent of these funds directly benefitted the North, in the form of training, employment and business opportunities.

Canada Oil and Gas Lands Administration

The *Canada Petroleum Resources Act* was proclaimed February 15, 1987. The new act gave legal force to the government's Frontier Energy Policy, announced by the Minister and the Minister of Energy, Mines and Resources in 1985. This legislation repealed the *Canada Oil and Gas Act*, reduced the Minister's discretion in frontier oil and gas administration and continued the Canadianization of the oil and gas industry.

Rights Management

A total of 17.4 million hectares, including significant discovery areas, remained in force; a further 6.6 million hectares, where exploration activity has been suspended, remained in the hands of industry. The reduction in rights outstanding resulted from the relinquishment provisions of the initial exploration agreements and voluntary surrenders.

Delineation drilling at the Amauligak site confirmed that Amauligak may qualify as the lead project for Beaufort Sea development. Oil produced from three extended flow tests was transferred to the tanker *Gulf Beaufort*. The first shipment of Beaufort Sea oil, approximately 50,400 cubic metres, was marketed in Japan.

In September, Panarctic shipped about 16,450 cubic metres of oil from its Bent Horn oil field in the High Arctic. The *MV Arctic* transported the oil to Little Cornwallis Island, where open water allowed the transfer of the crude to a conventional tanker for shipment to Montreal. Production continued after loading and the storage tanks were filled with 13,540 cubic metres of oil to await shipment. Approximately 800 cubic metres were unloaded from the *MV Arctic* at Resolute, to be used as fuel for diesel-electric generators on an experimental basis.

New Discoveries

In 1986-87, 40 exploration and delineation wells were drilled in the North. There were seven new discoveries. In the southern part of the Northwest Territories, Northcor successfully tested gas at its Liard F-25A well and Petro-Canada made another gas discovery north of Norman Wells at Bele O-35. The other five new discoveries were in the Mackenzie Delta/Beaufort Sea region. Onshore, Shell's Unak L-28 exploratory well was abandoned as a gas discovery after testing, and Esso's Hansen G-07 exploratory well tested oil and gas. Offshore, Esso's et al Minuk I-53 flowed gas at rates up to 737,000 cubic metres per day, and Arnak K-06 tested both oil and gas. Dome's Havik B-41 exploratory well was abandoned after a successful drillstem test.

1986-1987 A Time of Transition

DEPARTMENTAL PROFILE

HIGHLIGHTS

INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

CANADA OIL AND GAS LANDS ADMINISTRATION

ADMINISTRATION PROGRAM

REGIONAL OFFICES

The department provided further funding to the Constitutional Alliance of the N.W.T. to enable the Alliance to develop a consensus within the territories on future political development and division. A "Boundary and Constitutional Agreement for the Implementation of Division of the Northwest Territories" was signed on January 15, 1987. A plebiscite planned for May 1987 was postponed due to the inability of Dene/Métis and Inuit to agree on their claims boundary (which would also form the political boundary).

Federal and territorial preparations for new northern hydrocarbon development continued through the NOGAP program. Work proceeded on 65 projects and 99 sub-projects. These focussed largely on Beaufort/Delta production and transportation.

Other activities included funding a major workshop with Council for Yukon Indians Chiefs to explain federal and territorial programs, and completing a review of departmental services to Dene-Métis associations and of information supplied to the Dene Nation by GNWT.

The branch coordinated the involvement of various departments and agencies to establish the basis for the Housing Assistance Program in N.W.T.; transferred Canadian Forces Station (CFS) Inuvik to GNWT, creating the beginnings of the Inuvik Arctic College Campus; and provided monthly federal/territorial relations reports on all key branch activities.

During the year, 366 students from 26 universities were supported for projects in the life, physical and social sciences under the Northern Scientific Training Program. The Program supports training that gives Canadian university students professional experience in the Canadian North and encourages them to develop a commitment to northern work.

The 1986 recipient of the Northern Science Award for distinguished contributions to Northern Canada through scientific activity was Dr. Louis-Edmond Hamelin, who is deeply involved with polar environment and geography.

Western Arctic Claim Settlement — The Inuvialuit Agreement

The Western Arctic Claim Implementation Secretariat provides the focal point for the government's efforts to fulfill Canada's responsibilities under the terms of the Inuvialuit Final Agreement, the first comprehensive claim settlement north of 60 degrees. During the year, the Secretariat continued to monitor and support the establishment of joint management structures provided in the agreement such as the Environmental Screening Committee and Review Board; developed mechanisms to resolve issues; and supported the development of the Implementation Coordinating Committee, a planning and priority setting group representing the Inuvialuit and government.

Constitutional Development and Strategic Planning Branch

Following the April 1986 reorganization, the branch continued to support the development of representative and responsive political institutions in the two territories, and undertook several initiatives in the area of northern culture and science. Furthermore, the branch assumed responsibility for analyzing the political and economic situation in the territories. The branch also became responsible for coordinating the Northern Oil and Gas Action Program (NOGAP).

During the year, the branch developed a process for reviewing and implementing transfers and provided assistance and advice to other departments on specific devolution issues. In addition, a set of transfer guidelines was established in cooperation with territorial governments, central agencies and other departments.

Federal responsibility for the provision of electricity and energy subsidies in Yukon was transferred to the Yukon government on March 31, 1987. This was accomplished through the sale of Northern Canada Power Commission (NCPC) electrical utility assets in Yukon to the Yukon Development Corporation at a fair market value of $95 million. The assets are owned by the Yukon Energy Corporation (YEC), a subsidiary of YDC, and are managed and operated under a management contract by the Yukon Electrical Co. Ltd.

Further computerization of the Inuit art management system took place and the National Museums Task Force helped to clear the way for eventual transfer of the branch's Inuit Art Collection to the National Gallery and Northern communities. As a means of increasing self-determination for native groups, the counselling service for Inuit in the South was transferred to Inuit control. As well, a number of Inuit-initiated projects in the areas of management training, youth programming and linguistic and cultural development were supported.

The branch contributed to the government's northern foreign policy by assisting in the development of "A Northern Dimension to Canadian Foreign Policy", the government's response to the Report of the Special Joint Committee on Canada's International Relations. It also coordinated the Northern Affairs Program's support for the government's northern foreign policy themes of 1) affirming Canadian sovereignty, 2) modernizing northern defences, 3) preparing for commercial use of the Northwest Passage , and 4) promoting circumpolar cooperation.

The renegotiation of the protocol for the Canada/U.S.S.R. Arctic Science Exchange Program was completed in February and exchanges under the four themes of geoscience and Arctic petroleum, northern environment, construction and ethnography and education were coordinated.

In addition, the branch sponsored the first National Students Conference on Northern Studies; supported an expansion to the Student Field Program of the Science Institute of the Northwest Territories; and provided core funding for the Canadian regional office of the Inuit Circumpolar Conference and for Canadian Inuit to attend the Conference meeting at Kotzebue, Alaska.

Economic Development and Land Use Planning

The Economic Development and Land Use Planning Directorate managed the Northern Land Use Planning Program in the N.W.T., in association with the territorial government and the Regional Land Use Planning Directorate. In January 1986, the Northwest Territories Land Use Planning Commission was established to direct overall activities in the preparation of Land Use Plans in the N.W.T., including the identification of priority planning regions.

The Lancaster Sound Regional Land Use Planning Commission was appointed in September 1986 and work is proceeding toward preparation of a regional plan by December 1987.

The Socioeconomic Agreements and Native Economy Division finalized the plans for renewal of the Canada-Northwest Territories Economic Development Agreement to ensure continued support for a variety of programs. The directorate assisted the Inuit Tapirisat of Canada to develop a strategy addressing all aspects of the seal issue, in response to the Malouf Commission Report. Finally, it helped develop the $12.45 million Cooperative Business Development Fund Program.

Humane trapping was promoted by assisting aboriginal organizations to develop their pro-fur campaign and by providing advanced trapper programs for aboriginal people across Canada. The branch also coordinated the federal government's response to the recommendations of the Standing Committee on Aboriginal Affairs and Northern Development report, "The Fur Issue".

Environmental Protection

The Northern Environmental Protection Directorate negotiated an international agreement for the conservation of the Porcupine caribou herd, implemented the environmental screening and impact assessment process provided for in the Western Arctic (Inuvialuit) Claims Settlement Agreement, and prepared and distributed a discussion paper on waste management in the North.

A total of 37 applied scientific research projects were initiated and sponsored by the directorate in support of the Northern Affairs Program's resource management responsibilities. In addition, 13 technical reports were published.

Oil and Gas Management

The Northern Oil and Gas Management and Major Projects Directorate continued management of the Crown's interest in the Norman Wells oil field development; coordination of the government's activities regarding Gulf Canada's Amauligak activities in the Beaufort Sea; preliminary discussion with territorial governments and aboriginal groups to establish principles for northern oil and gas management devolution; and was involved in rights issuance activities in the North under the new *Canada Petroleum Resources Act*.

with territorial governments to transfer administration of the Land Titles Act to the territories, and continued its close liaison with the Department of National Defence which is developing a modernized North Warning System of northern air defence stations.

Mining Management

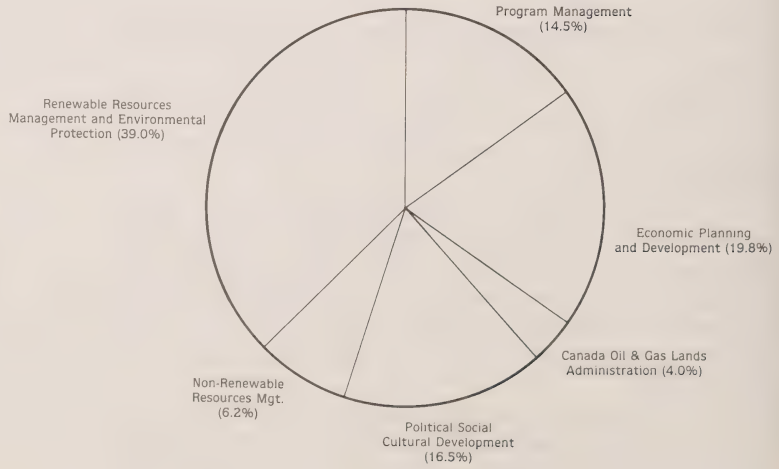
The Mining Management and Infrastructure Directorate issued the government's first "Northern Mineral Policy" which encourages mineral exploration and development. In consultation with each territorial government, the directorate developed separate action plans for the implementation of the Northern Mineral Policy. Some of the major initiatives included: completing draft amendments to the Canada Mining Regulations; organizing a seminar to improve native awareness of employment and entrepreneurial opportunities in mining; holding discussions with the governments of Yukon and N.W.T. concerning plans to transfer mineral resource management programs and activities; and establishing working groups to review conservation land requirements.

Further activities were directed toward communicating the mineral policy to native organizations and the land claims process to industry.

The directorate monitored the progress of the reopened Faro mine, a major contributor to economic growth in Yukon. It also completed negotiations which resulted in the sale of the federal government's 18 per cent equity in Nanisivik Mines Ltd.

Under the Northern Roads Program, work included a start on reconstruction of the South Klondike highway, extension of the Mackenzie highway to Wrigley and additional work on the Dempster highway.

Gross Expenditure by Activity



The program carries out its mandate through four principal operating strategies:

— support for the development of representative and responsive political, social and cultural institutions and processes;

— direct economic support and coordination of economic initiatives by industry and other federal departments coupled with comprehensive economic monitoring and strategic analysis;

— management of renewable resources (water, lands and Yukon forests) and protection of the northern natural environment; and

— management of northern nonrenewable resources (minerals, oil and gas).

Natural Resources and Economic Development Branch

During the year, the branch was active in developing northern environmental and resource management regulations and legislation. It also administered resource management legislation, including the processing of 208 water licences, the preparation of 39 Order-in-Council submissions and the transfer of some 2,030 hectares of land to the two territories.

The branch conducted environmental assessments, managed the Northern Environmental Studies Research Fund, the Northern Land Use Planning processes, and developed and implemented policies and programs to promote the fur industry. The branch also provided economic analyses for many other activities including major development projects and native business cooperatives, planned for the renewal of the Canada-N.W.T. Economic Development Agreement; and supported the Ministerial Action Force on Arctic Initiatives with development, job-creation projects and new scenarios for cooperative long-range planning in economic development with the Northwest Territories.

Renewable Resources

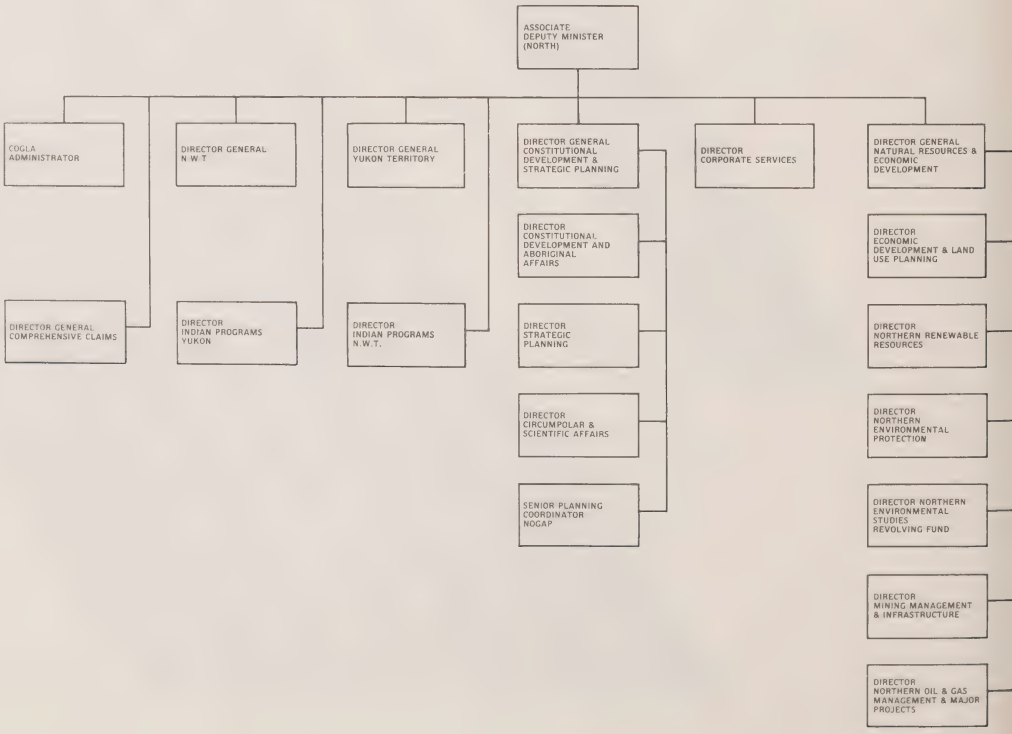
The year "in transition" was further illustrated in March when legislation was passed for the transfer of responsibility for forest and fire management in the Northwest Territories from the department to the territorial government. The program's $25 million budget, 122 person years and all its assets were also transferred. The Forest Resources Division also integrated two federal CL-215 fire bombing aircraft into fire operations in the N.W.T.

The Water Resources Division contributed to the federal response to the recommendations of the Federal Water Policy inquiry. Work began with territorial governments to develop a comprehensive water policy specific to each territory. In addition, the division initiated discussions that will lead to transboundary water management agreements between the N.W.T. and the provinces of Alberta and Saskatchewan.

The Land Management Division helped negotiate the purchase and sale agreement of the Yukon assets of the Northern Canada Power Commission to Yukon Power Corporation. The division began work

Northern Affairs Program

The Northern Affairs Program is responsible for resource management in the territories; for assisting northerners in political, economic and social development; for coordinating federal government activity in the North; for maintaining the quality of the northern natural environment; and for fostering knowledge of the North through scientific investigation and technology. In conjunction with the territorial governments, and through coordination of the activities of federal departments and agencies, the program's focus is the promotion of balanced and sustained development and the environmentally sound management of northern natural resources — oil and gas, minerals, water, lands and Yukon forests. Through its activities, the Northern Affairs program also supports the government's policy of enhancing Arctic sovereignty.



1986-1987 A Time of Transition

DEPARTMENTAL PROFILE

HIGHLIGHTS

INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

CANADA OIL AND GAS LANDS ADMINISTRATION

ADMINISTRATION PROGRAM

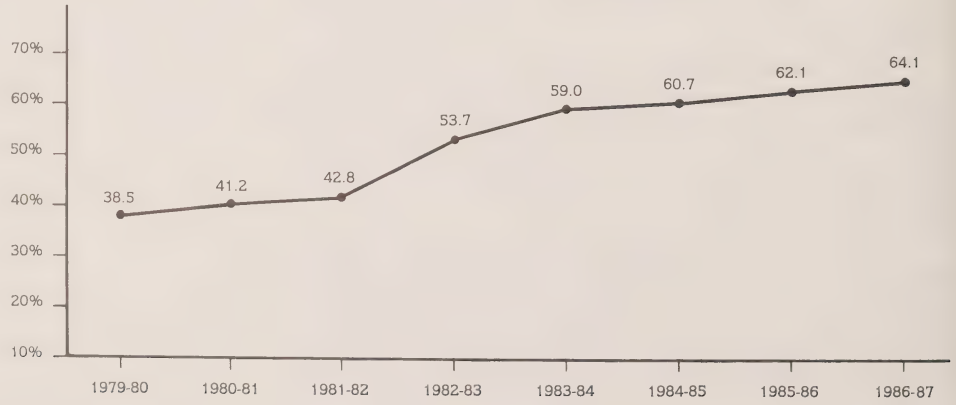
REGIONAL OFFICES

in June 1985. In addition, the program coordinated efforts toward the implementation of the five-year devolution plan and the allocation of funds set aside for this purpose.

Two-year funding agreements totalling more than $13 million were entered into with the Province of Newfoundland and Labrador and the Innu and the Inuit of Labrador for the delivery of socioeconomic programs. These agreements foster the development of native self-management and provide native people with greater flexibility in the decision-making process.

In the area of Indian/Inuit management development, 12,570 consultant days of service were provided through the Canadian Executive Services Organization (CESO) to Indian people, businesses and communities. The department funded the Canadian Native Program of CESO to deliver advisory and consultative services supplied by retired volunteers who share their expertise and skills with the native community. In addition, 42 business and management student advisors provided advice to bands and tribal councils under the Indian Management Assistance Program.

Percentage of Program Expenditures Managed by Indians



Negotiation of child and family service agreements with Indian bands continued during the year. Three new agreements covering 33 bands were concluded and funded: with Nuu-Chah-Nulth Tribal Council in British Columbia, involving 14 bands; Ojibway Child and Family Services Tribal Council in Ontario, involving 14 bands; and Yellowhead Tribal Council in Alberta, involving five bands. In addition, amendments were authorized to existing child welfare contribution agreements in Manitoba and Alberta (Lesser Slave Lake) to provide for the increased costs resulting from changes in Indian child welfare agencies.

During 1986-87, more than $9.3 million, representing 3.3 per cent of social assistance funding, was transferred to the Work Opportunities and Indian Community Human Resource Strategies program to be used for employment creation.

Housing and Community Infrastructure

During the year, 2,929 new housing units were constructed and 3,490 units were renovated on Indian reserves and settlements at a total cost of $93 million. Canada Mortgage and Housing Corporation's (CMHC) rural and Native Housing Program helped build 1,240 of the new units and provided $8.7 million to assist with renovations.

Ministerial guarantees were provided for 281 loans at a total value of $58.2 million for the construction of an additional 1,277 houses on reserves.

The housing program provided funding for technical and planning assistance, training courses, management support, and demonstration projects in the housing area. As well, preparatory work began for a review of Indian on-reserve housing policy in collaboration with Indian representatives, other federal departments and agencies concerned with Indian housing.

With regards to capital facilities on Indian reserves, new program service standards and school space accommodation standards were developed. Furthermore, in 1986-87, approximately 80 per cent of the capital (including housing) and 77 per cent of the operation and maintenance budgets were administered directly by band councils or their representatives.

Band Management Support

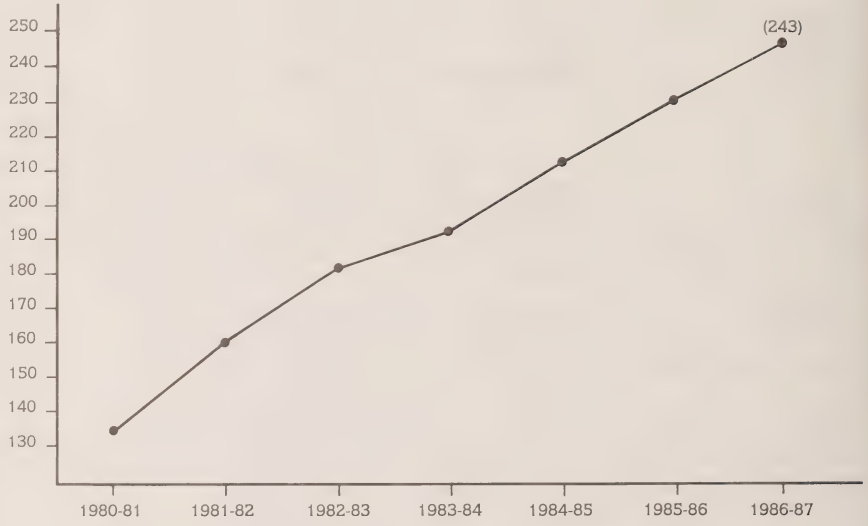
This program provides overhead funding to band and tribal council administrations, offers band training and advisory services, and oversees the funding transfer process with bands and tribal councils.

In 1986-87, Parliament approved a five per cent volume increase in band support funding, as well as an increase of $4 million in the budget base to establish new tribal councils and support the transfer of programs and advisory services to existing tribal councils. A total of approximately $100 million was transferred to bands and tribal councils for these purposes.

The band management support program administered the distribution of funds to the expanding status Indian population arising from the reinstatement provisions of Bill C-31, passed by Parliament

enrolled in their graduating year. Total elementary/secondary school enrolment of 82,271 showed a slight increase over the 1985-86 enrolment.

Band-operated Schools by Year



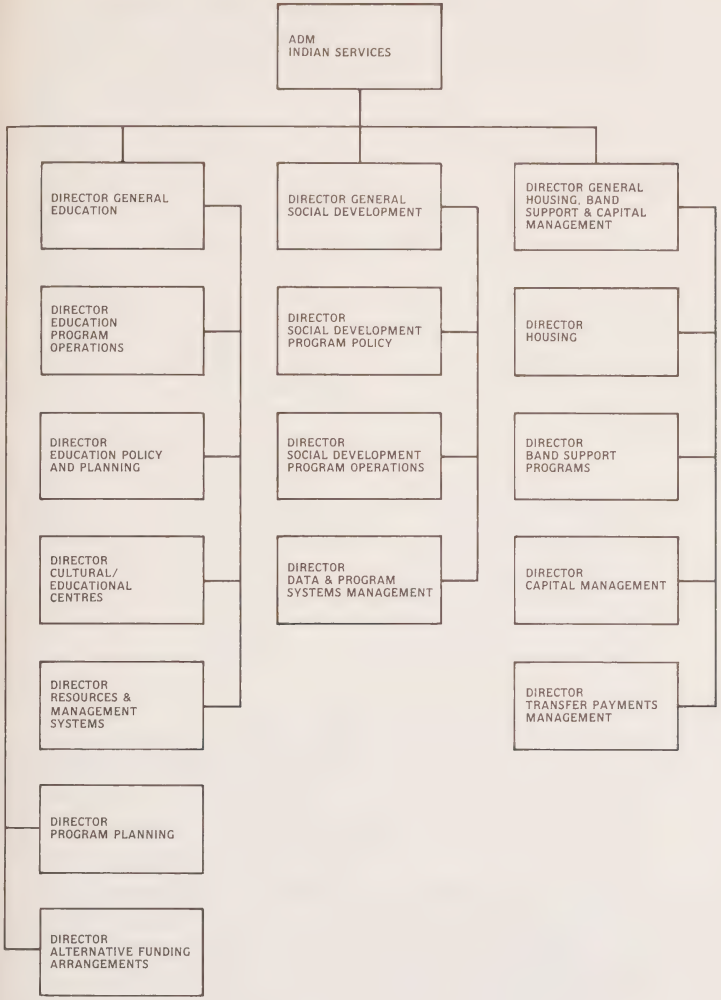
The education branch began a comprehensive review of its postsecondary education assistance program covering financial assistance to individual Indian students on and off reserve, postsecondary institutions and special programs.

The program provided $97.9 million in financial support to more than 13,000 postsecondary students. This included $8.2 million for 1,284 students recently registered under the provisions of Bill C-31. During the previous academic year (1985-86), about 1,000 of the Indian students supported by this program graduated with college certificates, diplomas or university degrees.

The education branch also administered the Cultural/Educational Centres program which provided some $7 million in contributions to 73 centres. The centres promote the retention by Indians of their cultural heritage and languages.

Social Development

The social development program provides financial assistance and welfare services to eligible Indian families and individuals residing on reserves or Crown land. In 1986-87, the program expended a total of $385 million in providing benefits to members of 567 bands.



Education

The education program continued to provide a full range of elementary and secondary education services to Indian students on reserve. These services were provided either directly by federal schools, by provincial schools through tuition agreements or by bands themselves through contribution agreements.

The number of students enrolled in band-operated schools rose to 28 per cent of the total student population exceeding the 23 per cent enrolled in federal schools. The remaining 49 per cent attended schools in the provincial education systems. The number of Indian students in high school during the year totalled 17,778, an increase of 8.7 per cent over the previous year. Some 3,300 of these students were

Mercury Pollution Claims Settlement Act) came into force on July 28, 1986.

Payment of the federal settlement contribution of $2.75 million plus interest (total $2.93 million) was made in full to the bands on July 29, 1986.

The terms of the settlement required the bands to capitalize a Mercury Disability Fund with $2 million of the settlement amount to compensate individuals with health effects consistent with mercury poisoning. A Mercury Disability Board to supervise the administration of the Fund and to review applications for individual compensation was appointed by representatives of the bands and the governments on November 14, 1986.

Indian Services Sector

The Indian Services Sector continued to support Indians, and the Inuit of northern Quebec and Labrador, through the provision of education, social development, housing, community infrastructure and band management support services. These services were provided primarily to status Indians residing on reserve and Crown lands.

During this time of transition for the department, the sector was a key contributor to the change in role from one of delivering services directly to Indian people to one of enabling those people to deliver the services themselves. A five-year "devolution" plan was approved providing an additional $60 million by 1990-91 to further the transfer process. During 1986-87, seven additional federal schools were transferred to band control, and the social assistance program was devolved to 12 additional bands. Through those actions and others, the share of the Indian and Inuit Affairs Program's budgetary expenditures, managed or administered by Indian and Inuit organizations, rose to an all-time high of 64 per cent.

A new initiative entitled Alternative Funding Arrangements (AFA) was approved in June 1986. AFA permits eligible bands and tribal councils to negotiate new financial and administrative arrangements in which the primary accountability of Indian leaders is to their own communities. Under such an agreement, a band can have greatly expanded authority to establish programs and apply funds according to community needs and priorities, subject only to minimum departmental requirements being met. AFA is aimed at increasing local band control to the fullest extent possible under existing federal legislation. Information sessions were conducted with 286 bands/tribal councils and formal negotiations began with 19.

During the year, 30 new specific claims were submitted. Historical analysis was completed on 18 claims which were then referred to the Department of Justice. In turn, 31 opinions were received back from the Department of Justice. Three claims were accepted for negotiation, three others were referred to other program areas for administrative remedy and another three were formally rejected during the year.

In addition, the branch continued to deal with the "cut-off" claims in British Columbia. These claims involved returns of land and compensation for lands taken away from Indian bands in the early 1900s.

Besides negotiations on the cut-off claims, 33 sets of negotiations, involving 94 bands, were conducted under the specific claims policy.

Five specific claim settlements were finalized during the year. These included the Garden River Band, Ontario; The Pas Band, Manitoba; the Cree Bands of Fort Chipewyan, Alberta; Fond du Lac, Saskatchewan; and Lucky Man, Saskatchewan. Eight tentative settlements reached during the year were awaiting completion of band ratification and government approval.

Indian Environmental Protection Branch

During the year, the branch made 128 contributions totalling $4.7 million to bands and Indian organizations to develop response plans for projects with potential or existing socioeconomic and/or environmental impacts.

Approval was obtained from Treasury Board to construct water treatment plants, at a cost of $5.1 million, in four of the Northern Flood Agreement communities to fulfill Canada's principal obligation under the Agreement. Discussions commenced with the Province of Manitoba, Manitoba Hydro and the Northern Flood Committee on the potential for a negotiated comprehensive settlement of other outstanding Northern Flood Agreement issues.

In consultation with the Serpent River Band and federal and provincial officials, implementation began on a management plan for the rehabilitation of the Cutler Acid site at Serpent River, Ontario. This plan calls for the removal of industrial waste located on the reserve, its disposal in a provincially certified waste site, and rehabilitation of the reserve area affected.

Implementation began on the management plan for the Cutler Acid Rehabilitation at Serpent River, Ontario.

In November 1985, an agreement was reached between the federal government, Ontario, Reed Inc., Great Lakes Forest Products Ltd. and the Islington and Grassy Narrows Bands to settle claims arising from the mercury contamination of the Wabigoon and English rivers. The terms included payment to the bands of $16.667 million plus interest. An Order approving the settlement was issued by the Supreme Court of Ontario on June 26, 1986, and federal legislation to implement the settlement (*the Grassy Narrows and Islington Indian Bands*

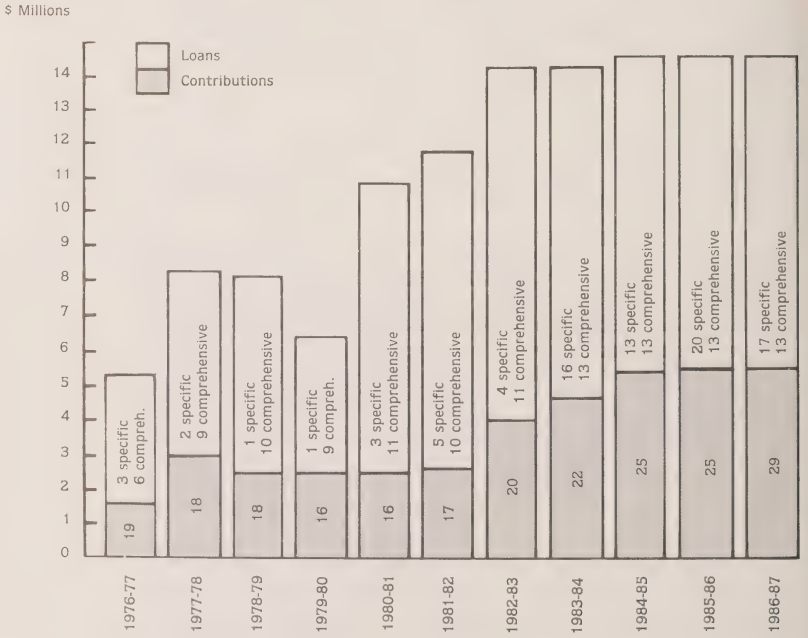
Since June 1985, grants totalling more than $3.3 million have been provided to 451 bands to assist in the development of band membership rules. During the year, control of band membership was transferred to five bands, bringing the total to nine bands which had assumed this control by the end of March.

At the end of the fiscal year, Indian bands and individuals held a total of $964.9 million in accounts in the Consolidated Revenue Fund, a decrease of $39 million from the previous year.

Specific Claims Branch

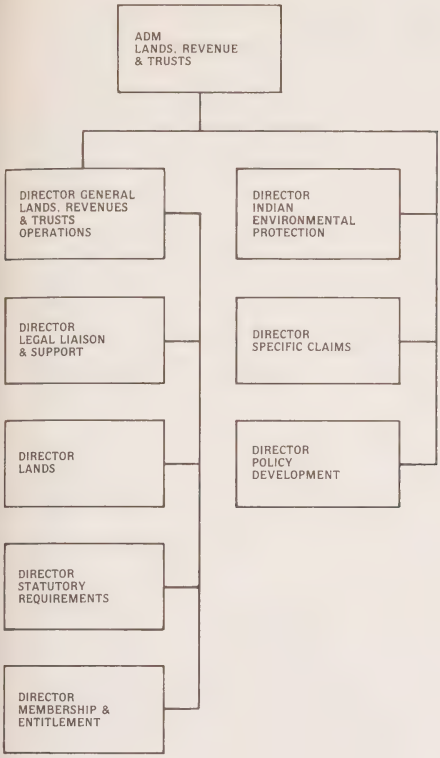
The Specific Claims Branch is responsible for the assessment and settlement of specific claims. These are claims by Indian bands relating to the administration of land and other Indian assets and to the fulfillment of Indian treaties.

Contributions and Loans to Claimant Groups



The numbers in the loans portion of the chart indicate the number of claimants funded that year through loans to carry out research and negotiation on accepted claims.

The numbers shown in the contributions portion of the chart relate to the number of recipients funded to enable them to carry out the necessary research to establish a claim.



minor children. Work continued on converting land registry records from a manual to an automated system and several presentations were made to the Office of the Comptroller General and the Westbank Commission of Inquiry on the management of Indian lands.

On August 5, 1986, the Minister and the Minister of Natural Resources for the Province of Ontario signed the 1986 Indian Lands Agreement. Once confirmed by matching federal and Ontario statutes, the accord will permit specific agreements providing for the removal of provincial interests in unsold surrendered lands and in minerals on Indian reserves.

Between June 1985 and March 1987, approximately 40,000 applications for entitlement to Indian status under Bill C-31 were received, involving 81,697 individuals. Bill C-31 removed sex discrimination clauses from the *Indian Act*, abolished the concept of enfranchisement, restored Indian status and band membership to those who had lost them unfairly and enabled bands to determine their own membership rules. The branch reviewed and confirmed the entitlement to Indian status of 20,647 applicants. A total of $3.5 million was provided to 18 native organizations to promote awareness of amendments to the *Indian Act*.

- Leverage of seven dollars of investment in Indian businesses by individuals, other federal programs and commercial banks for every DIAND business development contribution dollar;
- 1,500 long-term jobs in Indian community enterprises, and 2,500 people working on projects providing skill enhancement and work experience;
- 4,200 full and part-time trainees in classroom or on-the-job environments;
- 360 bands with long-term human resource employment and training plans;
- $450,000 in revenues, $3.5 million in wages and 200 jobs resulting from mineral developments;
- $117 million in royalties and $3.8 million from bonuses, rentals, compensation and seismic fees from oil and gas developments; and
- 300 staff in 200 bands, 66 tribal and sectoral development corporations providing Indian-controlled financial advisory services to hundreds of Indian businesses, and thousands of self-employed farmers, fishermen, trappers, outfitters and arts and crafts producers.

Lands, Revenues and Trusts Sector

The Lands, Revenues and Trusts Sector is responsible for the legal obligations of the government in all matters respecting Indians and lands reserved for Indians, except the development of natural resources, which is the responsibility of the Economic Development Sector. Lands, Revenues and Trusts, through the Specific Claims Branch, also undertakes the assessment of specific claims submitted by Indian bands and conducts negotiations on behalf of the Minister with a view to settling all accepted claims.

Operations Branch

During the year, the branch continued to discharge the legal obligations of the government for Indians and Indian land, flowing from treaties, the *Indian Act*, other legislation and regulations. The branch administered and managed 2,263 reserves, comprising about 2.6 million hectares. Some 23,000 individual accounts were under administration for minors, deceased Indians, and other individual Indians.

Lands, Revenues and Trusts (Operations) entered a period of scrutiny during the year as a result of several studies, including the Auditor General's report and a review by the Office of the Comptroller General (OCG). A number of new approaches to the administration of Indian lands, estates and monies were developed and were in varying stages of implementation during the year.

Proposals were under consideration for changes in the manner of making payments to Indian parents from funds held for their

lands; train Indian adults to enter business and employment; and improve the ability of federal programs to increase Indian business development and employment.

Among achievements during this year of transition:

- Indian business now able to access the federal Small Business Loans program and Federal Business Development Bank services;
- Youth entrepreneurship and business seminar programs aimed at helping young Indian adults succeed in business;
- Agreements with some Indian economic development institutions to negotiate take over of portions of the department's small business loans program;
- An expanded capacity to assist bands to optimize economic benefits from their oil and gas holdings; and
- Improved communications with the Canadian business sector through organizations such as the Canadian Council for Native Businesses and activities such as the Native Business Summit held in Toronto, June 1986.

Operationally, the sector manages four distinct services:

- Indian business development: provides equity contributions ($10 million), direct loans ($7 million) and guaranteed loans ($3 million) as well as management and advisory services to Indian small businesses;
- Human resource development: provides contributions ($37 million) to communities and individuals to increase employability through academic and occupational skills training, and employment through on-the-job training, wage subsidies and labour market services;
- Natural resources development: provides contributions ($10 million) to assist bands to identify and exploit their mineral and oil and gas holdings, and to manage their agricultural, forestry, fish and other renewable resources to achieve optimum revenue and employment benefits; and
- Indian-controlled economic development institutions: provides contributions ($15 million) to assist bands, tribal councils and sectoral business interests to establish corporations which provide financial, technical, management and advisory services aimed at developing new or expanded business projects.

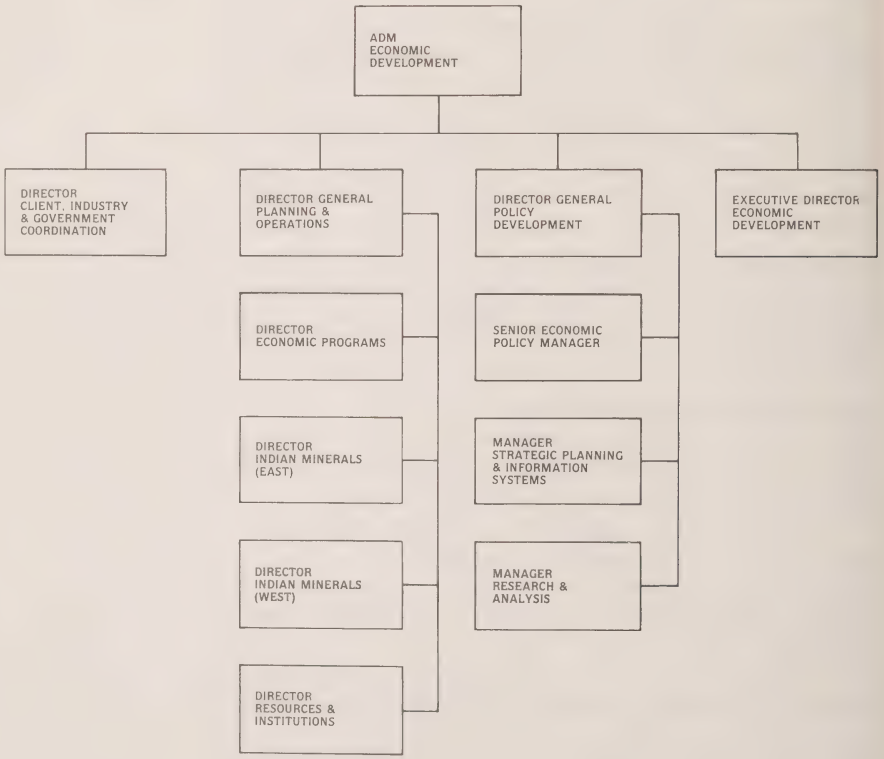
Indian economic development activities supported by the department include:

- Establishment of over 500 new Indian businesses in 1986/87 which provided over 78,000 weeks of new employment and generated $25 million in new income to Indians;

The federal and Quebec governments cooperated to increase to 60 from 30 the number of dwellings available to the village of Umiujaq, which was inaugurated on land chosen by the Inuit under the James Bay and Northern Quebec Agreement.

Treasury Board authorized the negotiation of two new funding agreements, one which would increase the base-year funding for capital and operating and maintenance to Cree and Naskapi local governments and another which would increase base-year funding for elementary and secondary schooling to the Sechelt Band in British Columbia. The latter agreement was concluded in August 1986.

Economic Development Sector



As the result of a task force, which reported its findings last year, the department launched a strategy to enhance its economic development support to Indians. The strategy contained five distinct elements: Increase access to the mainstream business economy; improve the taxation regime to support Indian business growth and community revenue; establish Indian control of resource development on Indian

the wishes of the Sechelt Band, the act transfers fee simple title of lands to the band, and provides for the adoption of a band constitution and a funding agreement.

The branch was also involved in revising the Comprehensive Claims Policy which, among other things, clarified that only land-based rights were to be affected in comprehensive claims negotiations. The policy also included alternatives to the extinguishment of aboriginal title and provided for negotiations on a broader range of self-government issues than previously, including resource revenue-sharing and participation in decision-making in land and other environmental issues.

Comprehensive Claims Branch

Four new claims were validated for negotiations and more than 1,000 requests for information were processed. Among the important achievements during the year:

— the Tungavik Federation of Nunavut, representing the Inuit of the Central and Eastern Arctic, initialled subagreements on eligibility and enrolment and on wildlife harvesting and management;

— the Dene-Métis negotiations produced understandings on a number of topics, including wildlife harvesting and management, benefits from subsurface development, Norman Wells, and financial compensation; and

— negotiations in Yukon resumed with the Council for Yukon Indians (CYI) and a number of Yukon bands on land-related issues. Subagreements were reached with the Old Crow Band on boundaries, land selection and forestry.

Self-Government Negotiations Branch

The branch assisted in the development and negotiation of self-government proposals for Indian communities across Canada. The emphasis was on practical, community-based approaches.

Self-government negotiations staff met with representatives from more than 100 communities to explain the new policy and process. More than 40 proposals were assessed of which half reached the stage where a framework for substantive negotiations could be established.

Financial Arrangements, Implementation and Operations Branch

The branch administered approximately $95 million in loans and contributions to support Indians and Inuit participating in specific and comprehensive claims. Throughout the year, the branch held discussions with many bands on community development, human resources, financial management and funding arrangements. A federal negotiator was appointed to undertake negotiations with the Crees, Naskapis and Inuit on issues still outstanding in the James Bay and Northern Quebec Agreement and the Northeastern Quebec Agreement.

Indian and Inuit Affairs Program

Self-Government Sector

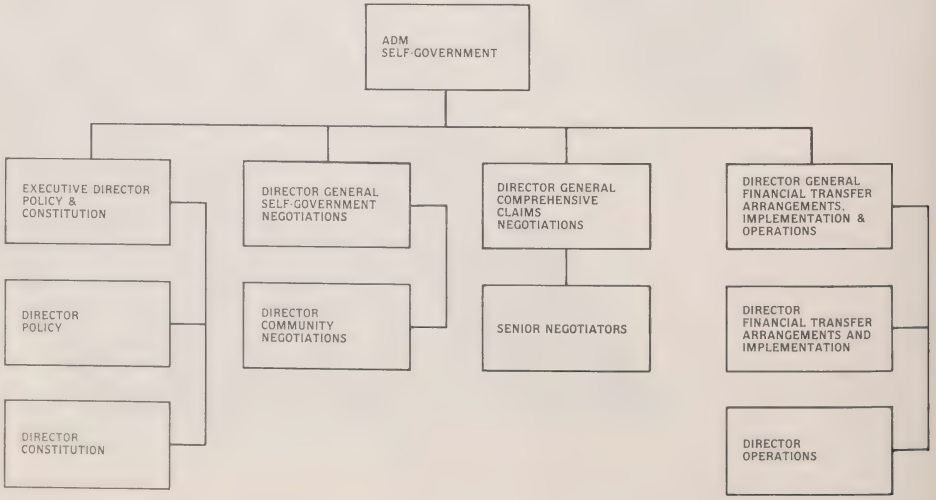
This sector continued to work toward establishing a new relationship, based on increased community control and self-reliance, between the federal government and the Indian and Inuit peoples of Canada.

A new organization was established during the year. New policies were announced by the Minister which will guide the activities of the sector in the future: a policy statement on Indian self-government at the beginning of the year and a revised Comprehensive Land Claims Policy on December 18, 1986.

Self-government was the major item on the agenda at the last of the mandated First Ministers' Conferences on Aboriginal Constitutional matters in March 1987. Preparations for this conference were a major focus of this sector throughout the year.

Policy and Constitution Branch

The branch developed the Indian/Inuit self-government policy on community-based self-government for aboriginal people in Canada. The objectives are to enhance decision-making authority at the community level, to introduce greater flexibility into arrangements with native communities and to strengthen political accountability within Indian communities. In line with this policy, the *Sechelt Indian Band Self-Government Act* was proclaimed in October 1986. In response to



1986-1987 A Time of Transition

DEPARTMENTAL PROFILE

HIGHLIGHTS

INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

CANADA OIL AND GAS LANDS ADMINISTRATION

ADMINISTRATION PROGRAM

REGIONAL OFFICES

Relocation of Winisk

The building of the community of Peawanuck, the new home of the Winisk Indian Band, proceeded ahead of schedule and by the end of the fiscal year all necessary facilities were in place or close to completion. On May 16, 1986, the community was devastated by a flood caused by ice break-up on the Winisk river. Fortunately, plans for relocating the community 45 kilometres upstream at Peawanuck had already been developed by the community and the department when the tragedy occurred.

International Exchanges

A Canada/U.S.S.R. Arctic Sciences Exchange Program was developed to provide an ongoing dialogue and information exchange on northern scientific and technical issues of mutual interest.

Cree Band Land Claim

The treaty land entitlement claim of the Cree Band of Fort Chipewyan was settled in December 1986. The agreement, which involved Canada and Alberta, was the largest outstanding claim of its kind in the province. It provides for more than 12,280 acres (4,969.5 hectares) of land to be set aside for the band, $27.6 million ($10 million federal, $17.6 million provincial) in cash compensation and specific hunting, fishing and trapping rights.

Transfer of Northern Canada Power Commission

Bill C-45 to transfer Yukon assets of the Northern Canada Power Commission (NCPC) to the Yukon government was passed in March 1987. The assets were sold to Yukon Development Corporation (YDC), a Crown corporation of the Yukon government, at their net book value of $95 million. The deal was signed on March 31, 1987.

Transfer of Forestry to the Northwest Territories Government

Bill C-43, which gave effect to the transfer of forestry and fire management from federal to territorial control, was passed in March 1987. This was the first natural resource management program transfer since 1967. A $25 million budget, assets valued at $25 million and 122 person years were transferred to the government of the N.W.T. as of April 1, 1987.

Canada Petroleum Resources Act

The *Canada Petroleum Resources Act*, which gives legal force to the government's Frontier Energy Policy, was proclaimed February 15, 1987. The legislation repeals the 1982 *Canada Oil and Gas Act* and simplifies the regulatory framework for the disposition of frontier lands, royalties and the Canadian ownership of the oil and gas industry in the frontier lands.

Grassy Narrows and Islington Bands

The *Grassy Narrows and Islington Indian Bands' Mercury Pollution Claims Settlement Act*, the federal legislation required to settle claims arising from the mercury pollution of the Wabigoon and English rivers, came into force on July 28, 1986. Payment of the $2.93 million federal contribution to the settlement was made to the bands on July 29, 1986.

Northern Mineral Policy

The Northern Mineral Policy was developed to affirm the federal government's recognition of the importance of the mineral industry north of 60 degrees and to support mineral prospecting, exploration and development. Major initiatives included completing draft amendments to the Canada Mining Regulations and holding discussions with the Yukon and N.W.T. governments on plans to transfer mineral resource management programs and activities.

Highlights

As noted earlier, the 1986-87 fiscal year was a time of change as the department completed a fundamental reorganization that began in 1985-86. Nowhere was the theme of "transition" more evident than in native land claims and self-government. Among the most notable achievements of 1986-87 were the development of a new policy on comprehensive land claims, the taking of concrete steps toward implementation of Indian self-government, and the further transfer of responsibilities to the territorial governments.

First Ministers' Conference

The final mandated First Ministers' Conference on Aboriginal Constitutional Matters was held in Ottawa, March 26-27, 1987. Although no agreement was reached for a constitutional amendment on self-government, the public debate was advanced and a federal offer remains on the table.

Self-Government

In October 1986, the *Sechelt Indian Band Self-Government Act* was proclaimed, establishing the Sechelt Indian government. This means that Sechelt, along with the approximately 9,000 Indians in nine bands under the *Cree-Naskapi (of Quebec) Act*, now have legislation, outside of the *Indian Act*, which reflects their needs and desires for community control and decision-making.

Alternative Funding Arrangements

Treasury Board gave final approval in June 1986 for the government to enter into multi-year Alternative Funding Arrangements (AFA) with participating bands. AFA will give Indian bands more authority to control local spending, enabling bands to direct money into programs that meet the specific needs of their communities.

Comprehensive Land Claims

In December 1986, the Comprehensive Land Claims Policy was tabled in Parliament. The new policy provides for the negotiation of a broad range of matters related to economic development and self-government for those aboriginal people who wish it. Active negotiations continued on six claims. There was renewed impetus in particular to resolve the three outstanding claims in Yukon and N.W.T.

1986-1987 A Time of Transition

DEPARTMENTAL PROFILE

HIGHLIGHTS

INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM

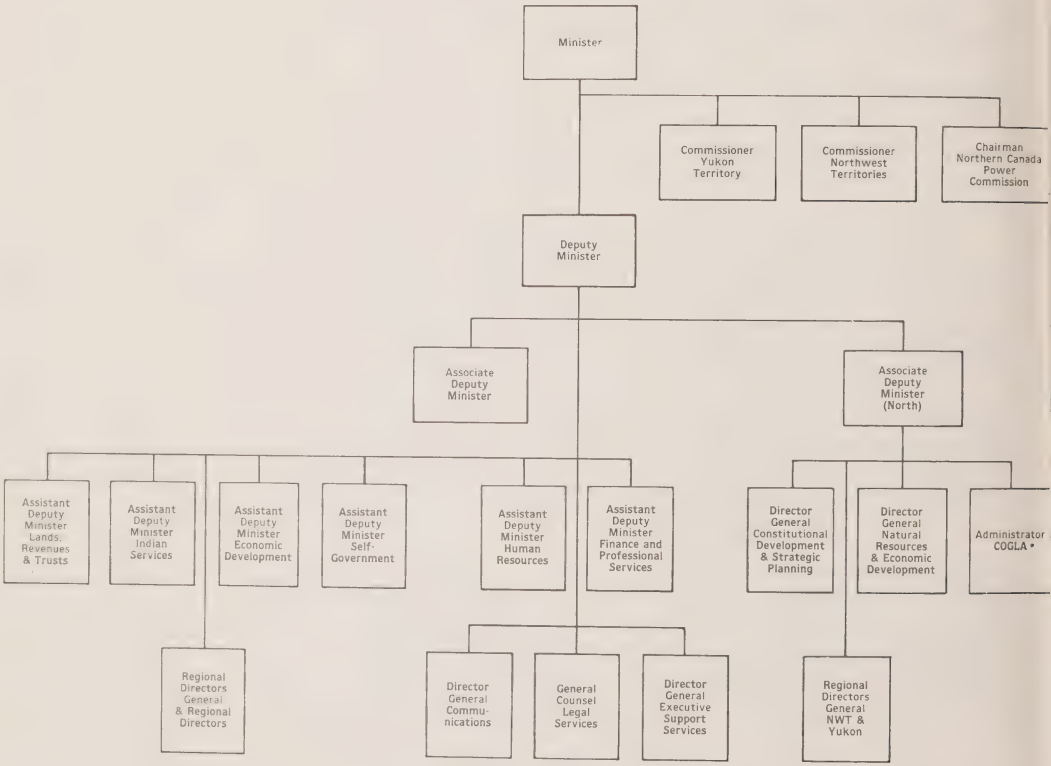
NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

CANADA OIL AND GAS LANDS ADMINISTRATION

ADMINISTRATION PROGRAM

REGIONAL OFFICES

Organizational Structure



**COGLA reports jointly to the Department of Indian Affairs and Northern Development and Energy, Mines and Resources Canada.*

The reorganization was designed to implement four priority themes which were identified in 1985-86 after intensive consultations with native peoples: self-government, economic development, quality of community life, and protection of the special relationship between the federal government and the native peoples of Canada. Consistent with those themes, broad goals were established to: shift more decision-making to Indian communities; remove barriers to economic growth; develop better housing, education and social services tailored to local needs; and achieve a better management of Indian lands and monies.

Four themes were advanced with respect to Northern policy in 1986-87 — the transfer of provincial-type responsibilities to northern governments, promotion of economic development, settlement of land claims, and affirmation of Arctic sovereignty.

Organization

Indian and Northern Affairs Canada has grouped its activities into four programs: Indian and Inuit Affairs, Northern Affairs, Transfer Payments to the Territorial Governments, and Departmental Administration.

The structure of the department is aligned with its programs as shown in the organizational chart. The transfer payments program is not included because it involves no person years. The organization is decentralized with approximately 75 per cent of its employees delivering services across the country.

This high degree of decentralization assists in responding to the varying needs of aboriginal people who are highly diverse culturally, economically and geographically, and provides better service to northerners and territorial governments.

Departmental Profile

Mandate

The Department of Indian Affairs and Northern Development was created in 1966, headed by a Minister responsible for Indian and Inuit Affairs as well as for Yukon and the Northwest Territories and their resources. The department's responsibilities are to:

— fulfill the obligations of the federal government arising from treaties, the *Indian Act* and other legislation listed in Appendix II;

— provide for the delivery of basic services to status Indian and Inuit communities;

— assist Indians and Inuit to acquire employment skills and develop businesses;

— negotiate the settlement of Indian and Inuit claims;

— support constitutional discussions regarding the definition of the rights of aboriginal peoples and related matters;

— provide transfer payments to the governments of the Yukon and Northwest Territories;

— support the economic development of the North and protect the northern environment, including Arctic seas; and

— foster the political development of the northern territories and coordinate federal policies and programs in the North.

The Canada Oil and Gas Lands Administration (COGLA) is responsible for the regulation of oil and natural gas exploration and development on Canada's frontier lands. COGLA administers the *Canada Petroleum Resources Act* and the *Oil and Gas Production and Conservation Act*, reporting to the Ministers of Indian Affairs and Northern Development and Energy, Mines and Resources.

A Time of Transition

Fiscal year 1986-87 was a time of transition for the department. A reorganization which began in the previous fiscal year was completed, reflecting a fundamental change in direction. In general terms, the department moved toward becoming an "enabler" and an advocate for initiatives launched by native people themselves, rather than a controller and regulator of Indian issues.

1986-1987 A Time of Transition

DEPARTMENTAL PROFILE

HIGHLIGHTS

INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

CANADA OIL AND GAS LANDS ADMINISTRATION

ADMINISTRATION PROGRAM

REGIONAL OFFICES

REGIONAL OFFICES

Alberta 63

British Columbia 66

Yukon 69

Northwest Territories 72

APPENDIX I

Budgetary Expenditures 76

APPENDIX II

Statutes Administered 78

ADMINISTRATION PROGRAM

Finance and Professional Services 42

Management Practices Branch 43

Finance Branch 43

Management Services Branch 44

Technical Services and Contracts Branch 44

Departmental Audit Branch 45

Human Resources Branch 45

Communications Branch 46

Executive Support Services Branch 47

REGIONAL OFFICES

Atlantic 51

Quebec 53

Ontario 55

Manitoba 58

Saskatchewan 62

INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM

Indian Services Sector 24

Education 25

Social Development 26

Housing and Community Infrastructure 27

Band Management Support 27

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

Natural Resources and Economic Development Branch 31

Constitutional Development and Strategic Planning Branch 34

Western Arctic Claim Settlement — The Inuvialuit Agreement 35

CANADA OIL AND GAS LANDS ADMINISTRATION

Rights Management 38

New Discoveries 38

Development 39

Table of Contents

DEPARTMENTAL PROFILE

Mandate 8

A Time of Transition 8

Organization 9

HIGHLIGHTS 12

INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM

Self-Government Sector 16

Policy and Constitution Branch 16

Comprehensive Claims Branch 17

Self-Government Negotiations Branch 17

Financial Arrangements, Implementation and Operations Branch 17

Economic Development Sector 18

Lands, Revenues and Trusts Sector 20

Operations Branch 20

Specific Claims Branch 22

Indian Environmental Protection Branch 23

To Her Excellency
The Right Honourable Jeanne Sauvé
Governor General of Canada

May it please Your Excellency:

The Department of Indian Affairs and Northern Development provides a broad range of services to Canada's Indians and Inuit, which are aimed at improving their overall social and economic conditions and advancing the cause of self-government. The department also promotes the economic and political development of the Yukon and Northwest Territories and coordinates federal government activities in the North.

The department builds houses and schools; provides roads, sewage systems and water supplies; negotiates land claims settlements; promotes Indian economic development; implements practical forms of self-government, as in the Sechelt Indian Band Self-Government Act; manages Indian lands and trust funds; provides a range of social and family services to Indians; supports the development of representative and responsible political institutions and political and economic development measures for Canada's North; and manages most natural resources north of 60 degrees.

This report has as its theme "A Time of Transition". Fiscal 1986-87 was the second year of a major restructuring of the department to reflect the government's commitment to shifting decision-making where it belongs: with Indian people and with Northerners. We are gradually shedding the aura of paternalism that characterized government policies of the past. New policies are directed to six goals: Indian self-government; economic development for aboriginal people and the northern territories; a better quality of life in Indian and Inuit communities across Canada; a better management of Indian land and monies; the transfer of provincial-type responsibilities to northern governments; and contribution to the affirmation of Arctic sovereignty.

During the year under review, I believe the department's policies and programs helped to improve the position of the Indian and Inuit peoples and Northerners in Canadian society. I am satisfied that our services were rendered professionally and in a manner which was sensitive to the needs of our client groups.

Respectfully submitted,

Bill McKnight, P.C., M.P.,
Minister of Indian Affairs
and Northern Development

Published under the authority of the
Hon. Bill McKnight, P.C., M.P.,
Minister of Indian Affairs and
Northern Development,
Ottawa, 1987.

QS-6034-000-BB-A1
Catalogue No. R1-1987
ISBN 0-662-55316-0

© Minister of Supply and Services Canada

91
A
55

Indian and Northern Affairs Canada
Affaires indiennes et du Nord Canada

1986-1987 Annual Report

Canada

5



Indian and Northern Affairs Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada

1987-1988 Annual Report

Canada

To Her Excellency
The Right Honourable Jeanne Sauvé
Governor General of Canada

May it please Your Excellency:

I have the honour to submit to Your Excellency the annual report of the Department of Indian Affairs and Northern Development for the fiscal year beginning April 1, 1987, and ending March 31, 1988.

During the year under review, the department concentrated on keeping its commitments to the Indians, Inuit and northern residents of Canada. We have done this in three ways: by improving community services; by strengthening self-government; and by settling native claims.

The department's Indian and Inuit Affairs Program budget increased by 31 per cent between 1984 and 1988. Elementary, secondary and postsecondary education expenditures grew substantially in the same period. The department is dedicated to continue providing strong education, social development and economic development programs to Indians and Inuit.

The government is resolved to settle native claims. By year's end, an Agreement-in-Principle on the Dene-Métis comprehensive claim was well advanced. Five specific claims were settled in 1987-88 involving total compensation of approximately $2.6 million and 186.3 hectares of land. Mediated negotiations were planned with the Cree, Inuit and Naskapi on the James Bay and Northern Quebec Agreement.

The government has met with national aboriginal leaders to discuss restarting talks on entrenching aboriginal rights to self-government in the Constitution. The government's objective is to establish, in cooperation with the appropriate federal departments and agencies and related levels of government, the formal basis for a new relationship between the federal government and Indian and Inuit people which is marked by increased community control and self-reliance. Since 1986, 65 groups, representing 232 bands, have submitted proposals for activities related to community self-government. In 1987-88, approximately 67 per cent of the Indian and Inuit Affairs Program budget was administered by Indian communities, up from about 39 per cent in 1979-80.

The department also made significant progress during the year in promoting the development of Canada's northern regions. A comprehensive Northern Political and Economic Framework was approved that lays the groundwork for transferring the remaining provincial-type programs to the territorial governments. Also, the Yukon assets of the Northern Canada Power Commission were transferred to the Yukon Territorial Government and subsequently sold to the Yukon Development Corporation.

Throughout the year I have been pleased with the progress that Indians, Inuit and Northerners themselves have made toward the betterment of their communities. I have also been proud of the accomplishments of this department and its employees. Through hard work and dedication, our commitments were realized to the highest degree possible. For everyone's efforts, I thank them.

Respectfully submitted,

Bill McKnight, P.C., M.P.,
Minister of Indian Affairs
and Northern Development

Published under the authority of the
Hon. Bill McKnight, P.C., M.P.,
Minister of Indian Affairs and
Northern Development,
Ottawa, 1988.

QS-6041-000-BB-A1
Catalogue No. R1-1988
ISBN 0-662-56409-X

©Minister of Supply and Services Canada

TABLE OF CONTENTS

DEPARTMENTAL PROFILE

Mandate 8

HIGHLIGHTS

Highlights 12

INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM

Self-Government Sector 16

—Self-Government Negotiations Branch 17
—Policy and Implementation Branch 17
—Comprehensive Claims Branch 18
—Indian Fishing Policy Branch 19

Economic Development Sector 20

Lands, Revenues and Trusts Sector 22

—Legal Liaison and Support Branch 23
—Lands and Environment Branch 23
—Membership, Revenues and Band Governance Branch 24
—Specific Claims Branch 24

Indian Services Sector 25

—Education Branch 26
—Social Development Branch 28
—Band Support and Capital Management Branch 28
—Band Support Programs 28
—Capital Management 28
—Housing 29
—Transfer Payments Management 29
—Alternative Funding Arrangements (AFA) 30

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

—Constitutional Development and Strategic Planning Branch 33
—Natural Resources and Economic Development Branch 35

CANADA OIL AND GAS LANDS ADMINISTRATION

—Rights Management 40
—Exploration 40
—Development 41
—Expenditures and Benefits 41
—Environmental Issues 41

ADMINISTRATION PROGRAM

Finance and Professional Services 44

—Finance Branch 45
—Management Services Branch 46
—Contract Policy and Services 46
—Departmental Audit Branch 46
—Technical Services 46

Human Resources Branch 47

Communications Branch 49

Executive Support Services Branch 50

REGIONAL OFFICES

Atlantic 55
Quebec 57
Ontario 61
Manitoba 64
Saskatchewan 68
Alberta 70
British Columbia 73
Yukon 75
Northwest Territories 78

APPENDIX I

Budgetary Expenditures 82

APPENDIX II

Statutes Administered 84

Departmental Profile

Departmental Profile

Mandate

The Department of Indian Affairs and Northern Development was created in 1966, headed by a Minister responsible for Indian and Inuit Affairs as well as for Yukon and Northwest Territories and their resources. The department's responsibilities are to:

—fulfill the obligations of the federal government arising from treaties, the *Indian Act* and other legislation listed in Appendix II;

—provide for the delivery of basic services to status Indian and Inuit communities;

—assist Indians and Inuit to acquire employment skills and develop businesses, and obtain benefits from their natural resources;

—negotiate community-based arrangements which result in enhanced decision-making and authority for Indian communities;

—support constitutional discussions regarding the definition of the rights of aboriginal peoples and related matters;

—provide transfer payments to the governments of Yukon and Northwest Territories;

—support the economic development of the North and protect the northern environment, including Arctic seas;

—foster the political development of the northern territories and coordinate federal policies and programs in the North; and

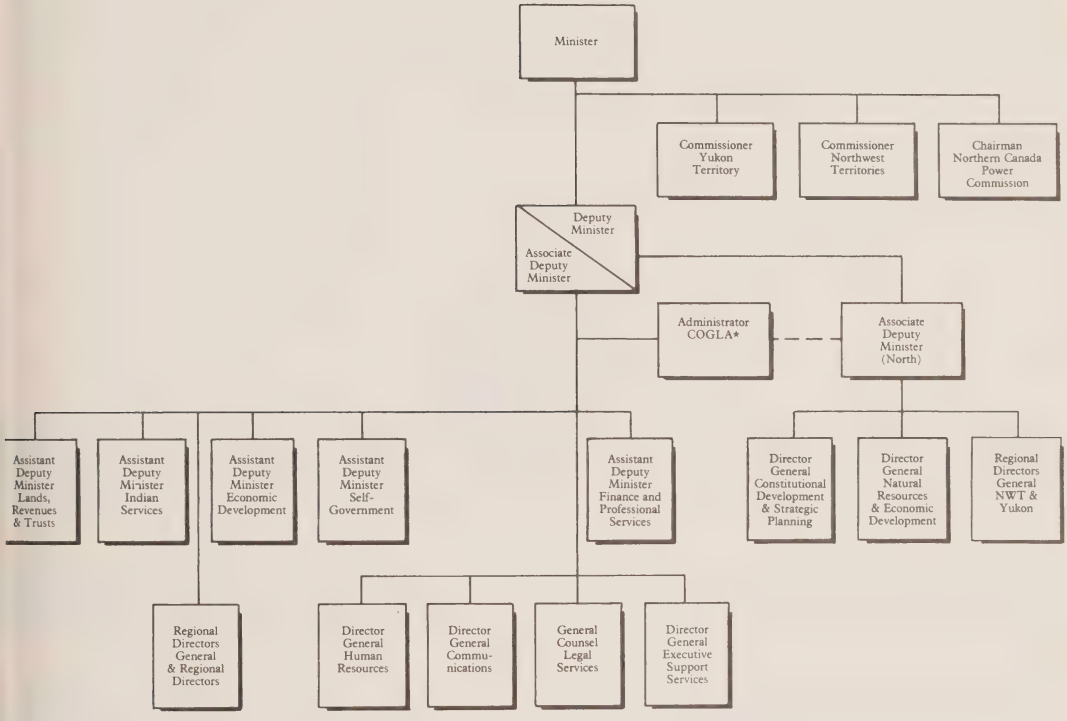
—administer much of the land and most of the natural resources in the North.

The Canada Oil and Gas Lands Administration (COGLA) is responsible for the regulation of oil and natural gas exploration and development on Canada's frontier lands. COGLA administers the *Canada Petroleum Resources Act* and the *Oil and Gas Production and Conservation Act,* reporting to the Minister of Indian Affairs and Northern Development and the Minister of Energy, Mines and Resources.

Fiscal year 1987-88 was a time when the department concentrated on implementing federal government programs and policies for Indians and Inuit and non-native citizens of Yukon and Northwest Territories. These programs and policies were aimed at supporting the development of self-government by Indian and Inuit people, improving their economic prospects, better managing Indian lands and monies, improving the conditions in Indian communities, and protecting the special relationship that exists between the federal government and the Indians and Inuit of Canada.

With respect to northern development, the department is the lead agency involved in the transfer of provincial-type responsibilities to northern governments, the promotion of economic development and the settlement of land claims in the North. The department also advances specific initiatives concerned with reinforcement of Arctic sovereignty.

ORGANIZATIONAL STRUCTURE



*COGLA reports jointly to the Department of Indian Affairs and Northern Development and Energy, Mines and Resources Canada.

Highlights

Highlights

In 1987-88, the department increased its efforts to fulfill its commitments to the development of Indian and Inuit community-based self-government, the transfer of programs to Indian and Inuit communities and territorial governments and the settlement of native land claims. The importance of the department's responsibilities was highlighted by the appointment, on August 27, 1987, of the Honourable Bernard Valcourt as Minister of State to support the Honourable Bill McKnight in fulfilling his role as Minister of Indian Affairs and Northern Development.

Community Self-Government Negotiations

The Self-Government Negotiations Branch responded to 42 new proposals representing 151 bands across the country; as well, it continued to deal with 23 ongoing proposals. In addition, the branch supported self-government workshops in five provinces. These facilitated 67 bands to meet and share information and experiences.

James Bay and Northern Quebec Agreement

The federal government approved the payment of $2.5 million to the former residents of Port Burwell, N.W.T., who, because of deteriorating economic and social conditions leading to a decline in the population of Port Burwell, moved to Northern Quebec in 1978. This issue was key to the success of the James Bay and Northern Quebec Agreement (JBNQA) implementation negotiations, and its successful resolution opens the way for future negotiations.

Comprehensive Claims

A mandate for negotiating an Agreement-in-Principle with the Dene/Métis of the N.W.T. was approved in May 1987. An Agreement-in-Principle was well advanced by year's end.

Negotiations began in mid-August toward an Agreement-in-Principal for the Council for Yukon Indians. The Yukon negotiation team also negotiated the transboundary claims of the Kaska-Dena Council, Dene Nation and Taku River Tlingits, officially called the Atlin Band.

In December 1987, the federal government established the mandate for negotiating an Agreement-in-Principle with the Tungavik Federation of Nunavut.

Negotiations toward a framework agreement with the Conseil Attikamek-Montagnais were progressing well.

Specific Claims

During the year, five grievances were settled transferring a total of 186.3 hectares of land to reserve status and providing $2,587,153 in cash compensation.

An agreement was signed with Makivik Corporation covering the cost of resettling Inuit families to Inukjuak from Resolute Bay and Grise Fiord.

Canada and Manitoba concluded settlement of the Pasquia Dyke claim with The Pas Band, resulting in $431,107 being paid jointly by the federal and provincial governments.

"Kamloops" Amendments

Bill C-115, the "Kamloops" amendments, passed first reading in the House of Commons in March 1988. These amendments permit band councils to exercise jurisdiction over designated lands, levy property taxes and facilitate commercial development. This was the first ever Indian-led change to the *Indian Act*. The Bill clearly established the power of band councils to tax reserve lands.

Manitoba Northern Flood Agreement

In March 1988, an $88.5 million payment was approved for five Manitoba Northern Flood Agreement (NFA) communities to fulfill Canada's major obligation under Article 6 of the 1977 NFA. The Northern Flood Capital Reconstruction Authority, a band-controlled institution, will manage the water and sewer project, the largest capital project ever undertaken by these bands.

Northern Political and Economic Framework

A new comprehensive Northern Political and Economic Framework was approved in June 1987. The framework's objective is to strengthen the political and economic institutions in the North within the Canadian federation. The essential elements of this policy are: to transfer provincial-type programs to the territorial governments (including responsibility for managing the North's natural resources); to pursue settlement of land claims; and to develop sound and stable economies through greater diversification, while reinforcing Canadian sovereignty over Arctic lands and waters.

Forestry Transfer

Responsibility for fire and forestry management programs was transferred from the department to the Government of the Northwest Territories. The agreement lays out details of legislative amendments, property and housing transfer, treatment of federal employees and continuing land use under overlapping jurisdiction.

Alternative Funding Arrangements

In 1987-88, seven Alternative Funding Arrangements (AFA) agreements were signed involving $22.8 million in program funding in the year under review.

The largest and most complex of these AFA agreements was signed with the Nuu-Chah-Nulth Tribal Council. It covers 13 bands in British Columbia. The five-year agreement is for $58 million.

Another 45 bands and five tribal councils were at various stages of AFA development.

Land Use Planning

The Canada-Yukon Agreement on Land Use Planning was signed in October 1987. The agreement, a cooperative process between the department, the Government of Yukon and the Council for Yukon Indians, establishes the mechanism for comprehensive land use planning throughout the territory.

Northern Canada Power Commission

Detailed surveying and other work continued in order to implement Bill C-45 which transferred the Yukon assets of the Northern Canada Power Commission (NCPC) to the Yukon Territorial Government (YTG). The assets were sold to the Yukon Development Corporation (YDC) for $95 million. All Yukon employees were guaranteed employment with Yukon Electrical Co. Ltd., engaged to manage the utility.

Principles governing the sale and transfer of the Northern Canada Power Commission to the Government of the Northwest Territories (GNWT) for $53 million were signed February 8, 1988. This was done in anticipation of the actual sale and transfer which was to have been completed within three to four months.

Dene Cultural Institute

The Dene Cultural Institute was incorporated in May 1987. The institute, which was established to promote Dene culture, received an operating grant of more than $192,000 for 87/88 from the department.

Yukon Placer Mining

A new policy for placer mining in Yukon was signed by the Ministers of Indian Affairs and Northern Development, Fisheries and Oceans, and Environment. The agreement sets out requirements to protect fish and fish habitats and supports the continuation of a healthy placer industry.

Indian and Inuit Affairs Program

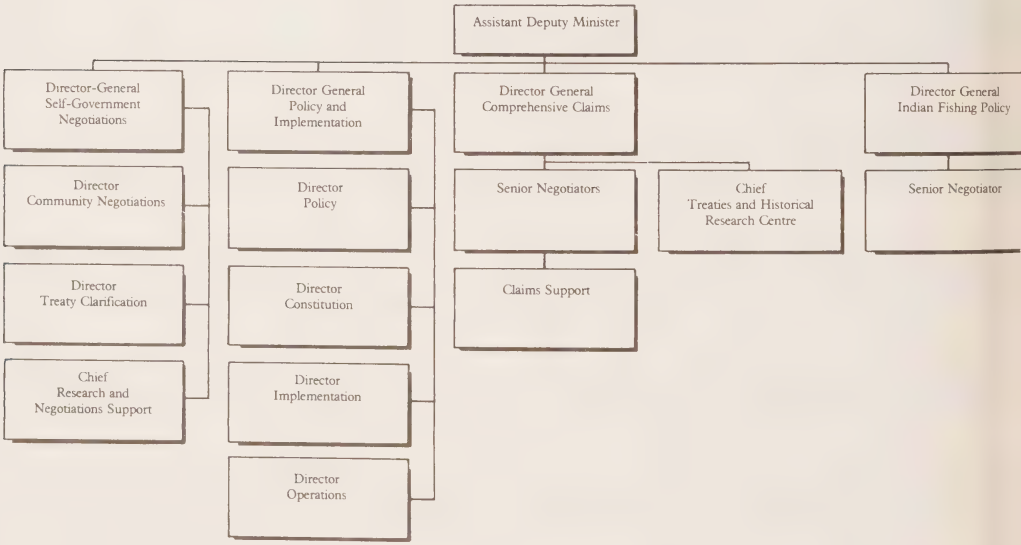
Indian and Inuit Affairs Program

Self-Government Sector

The Government of Canada is committed to the principle that Indian and Inuit communities, wishing to do so, should govern themselves. The government is further committed to the idea that the pace and the manner of this transfer of authority should be controlled by Indian and Inuit people themselves. The goal is to establish a new relationship between the government and the aboriginal peoples of Canada, a relationship that respects the distinctive characteristics and needs of Indian and Inuit communities. This commitment to aboriginal self-government is a major focus of the department and the chief responsibility of the Self-Government Sector.

The process whereby government authority is transferred to Indian and Inuit people is well-established. It gained momentum during the year under review. Evidence of this included progress in negotiations toward implementing the James Bay and Northern Quebec Agreement (JBNQA), the advancement of many comprehensive claims, the settlement of subagreements in many areas, the development of several co-management projects in fisheries and progress by several communities toward concluding framework agreements in the self-government negotiations process.

The sector also took part in, or provided support for, the department's



representation in several international forums. These included the United Nations Working Group on Indigenous Populations and the International Labour Organization, which is revising its Convention on Indigenous and Tribal Populations.

Self-Government Negotiations Branch

Interest in the self-government negotiations program increased considerably. Major activities undertaken in 1987-88 by the branch included consideration of 42 proposals representing 151 bands from across Canada. Thus, since its inception in April 1986, the branch has responded to a total of 65 proposals representing 232 bands. Of the active proposals:

—19, involving 56 bands, were at the stage of developing a framework (detailed terms of reference) for substantive negotiations;

—17, involving 42 bands, were at the stage of conducting initial development work, usually research and community consultation; and

—six, involving 53 bands, were for information workshops on self-government for community members.

Other activities included the sponsoring of two national workshops for communities in the framework stage of the negotiating process. The workshops serve as a mechanism for the exchange of information and experiences among communities. The branch also developed a detailed information package on the process of community self-government negotiations.

Policy and Implementation Branch

Significant progress was made during the year on the JBNQA and the Northeastern Quebec Agreement. Discussions were held with the Inuit, Cree and Naskapi, as well as the Government of Quebec and Hydro Quebec. The Policy and Implementation Branch researched issues, prepared legal assessments and developed the federal position in these negotiations.

The Minister appointed Andrew Croll as a special federal representative to negotiate implementation of all provisions of the agreements.

The government approved a payment of $2.5 million to the former residents of Port Burwell, N.W.T., who moved to northern Quebec in 1978. Settlement of this issue was a key factor in the negotiations to implement the JBNQA.

Mediators were appointed, or identified, for negotiations with the three native parties involved. The federal government extended the negotiations to provide native signatories with an opportunity to identify fully their concerns.

The Policy and Implementation Branch began work during the year on the development of guidelines for the implementation of comprehensive claims agreements. Among other things, the guidelines provide for a review of such agreements before implementation, to ensure that they are clear and practical. As well, the guidelines provide for the negotiation of subsidiary agreements on how comprehensive agreements will be implemented.

The branch participated in tripartite self-government discussions in Ontario, dealing with such topics as lands, resources and education. It also represented the department in Canada's response to international developments through the United Nations Working Group on Indigenous Populations and International Labour Organizations.

Together with the Cree and Naskapi, the federal government has developed a number of regulations to clarify and give precision to the intent of the *Cree-Naskapi (of Quebec) Act.* This cooperative effort continued throughout 1987-88 resulting in the drafting of three regulations: "The Cree-Naskapi Band Elections Regulations"; "Regulations Respecting the Form of Deeds Relating to Certain Successions"; and the "Cree-Naskapi Band Expropriation Regulations". Initial drafts of regulations governing special band meetings and referenda were also prepared during the year.

The Cree and Naskapi bands received more than $25 million during the year for operating and capital costs. This included $13.1 million for eight Cree bands and the Cree Regional Authority. A total of $968,754 was provided to the Naskapi Band for operating costs. As well, a special contribution of $1.1 million was provided to the Wemindji Band, to pay for electricity provided to the community on behalf of Canada. Capital grants of more than $9.8 million were provided to Cree bands and $330,000 to the Naskapi for housing and community infrastructure.

The Sechelt Band, exercising authority under the *Sechelt Indian Band Self-Government Act,* undertook negotiations with British Columbia to establish the Sechelt Indian Government District. The department secured the necessary federal approvals to give effect to the arrangements between the Sechelt and the provincial government. In addition, the department processed an amendment to the band's constitution concerning eligibility for band membership. This demonstrated an effective new relationship —joint cooperation to achieve goals of Indian self-government.

Comprehensive Claims Branch

A mandate for negotiating the Dene/Métis claim was approved in May 1987.

In December, the department received a mandate to negotiate an

Agreement-in-Principle with the Tungavik Federation of Nunavut (TFN) within 14 months. A workshop on wildlife compensation was held with industry, the TFN and government.

In Yukon, a mandate for negotiation of the Council for Yukon Indians claim was approved by the federal government in May 1987. A Chief Federal Negotiator was appointed in July, and negotiations began in mid-August toward an Agreement-in-Principle. A process was set up to protect land until final land selection takes place.

In British Columbia, negotiations with the Nisga'a focussed on the allocation and management of the fishery resource.

Negotiations toward the conclusion of the first framework agreement under the revised federal policy on comprehensive land claims were progressing well with the Conseil Attikamek-Montagnais. Negotiations were also initiated on an interim protection measures agreement.

The River Desert Band submitted documentation to substantiate a claim in the Ottawa Valley in August 1987. In British Columbia, one further claim, the Kwakiutl, was accepted in February 1988.

Indian Fishing Policy Branch

The Indian Fishing Policy Branch was created in 1987-88 to advise the Minister on native fishing issues.

Funding was provided to develop and test four cooperative management schemes in British Columbia. In cooperation with the Department of Fisheries and Oceans (DFO), criteria were developed for more than 40 proposed co-management projects in the province.

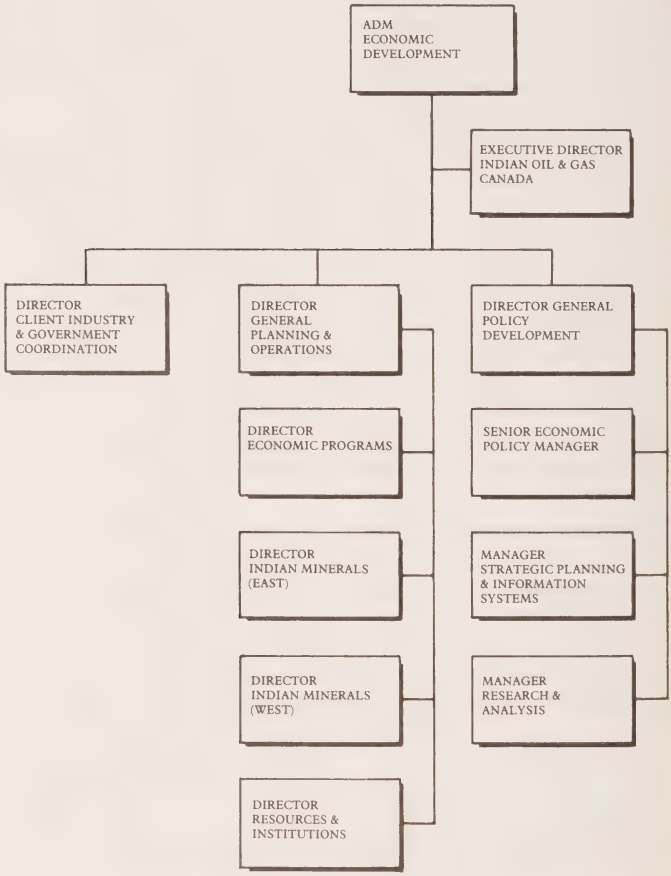
Exploratory discussions recommenced with the Six Nations of the Grand River Band in January 1988 after formal negotiations of fishing agreements were suspended in early 1987.

In Atlantic Canada, the department and DFO continued consultations with bands, the Union of Nova Scotia Indians and the Union of New Brunswick Indians concerning conflicts between regulations and treaty fishing rights. Meetings were also held with groups such as the Atlantic Salmon Federation and Fisheries Council of Canada. A formal process for negotiating fishing agreements was under consideration during the year.

The department, DFO and the Government of Quebec monitored a three-year fisheries plan implemented by Restigouche Micmac bands. The department assisted in developing feasibility studies for a proposal put forward by the Kingsclear Band, New Brunswick, to convert a food fishery to a recreational fishery. The proposal called for a motel complex to be built with federal funding assistance.

Economic Development Sector

Progress was made on five economic development strategies developed by the Task Force on Indian Economic Development. These are: increased access to the mainstream business economy; an improved taxation regime to increase Indian business growth; support for Indian resource development on Indian lands; training of Indian adults for business and employment;



and improving federal programs to assist Indian business development and employment.

During the year, the Canada/Quebec Memorandum of Understanding (MOU) on native economic development was signed. The MOU's main objective is to coordinate and harmonize policies and programs of various federal and provincial government departments in relation to native economic development.

A national guide on federal procurement and a list of potential Indian suppliers were prepared. Consultations were held with the Canadian Council of Native Businesses (CCNB) and the banking community to discuss the *Small Business Loan Act* (SBLA) and native access to private capital.

The sector worked on the "Kamloops" amendments on property taxation which passed first reading in the House of Commons in March 1988. These amendments will also facilitate commercial activity on "designated" lands.

In addition, a strategy was developed to enhance mineral exploration and development on Indian reserves. During the year, the Chief Executive Officer for Indian Oil and Gas Canada was also recruited.

An agreement concerning Placer Dome's gold mine at Dona Lake was signed by the Windigo Tribal Council, the Osnaburgh Band, the company and both the provincial and federal ministers.

Negotiations began with several Indian-controlled financial institutions concerning the privatization of the Indian Economic Development Loan Fund (IEDF).

A joint Indian Community Human Resource Strategies (ICHRS) program and social assistance initiative were developed whereby funds can be used for productive economic development activities.

The sector managed four distinct programs:

—the Indian business development program provided $10 million in contributions, $10 million in direct loans and $3 million in guaranteed loans as well as management and advisory services to Indian businesses;

—the ICHRS program provided approximately $32 million to communities and individuals to increase employability through academic upgrading and occupational skills training, on-the-job training, employment creation and economic and human resource planning;

—the Resources Development program provided approximately $4 million to assist bands to identify and exploit mineral and oil and gas holdings, and to manage renewable resources; and

—the Indian Delivery System program contributed more than $16 million to assist bands, tribal councils and sectoral business interests to support Indian-controlled economic institutions which provide advisory services

and third-party contributions for new or expanded business projects.

Indian economic development activities supported by the department included:

—assistance to more than 800 businesses which maintained 1,600 existing jobs, created 1,400 new jobs and generated $16 million in income for Indians;

—a business equity funding leverage factor of 8:1 (eight dollars of investment in Indian businesses by individuals, other federal programs and commercial banks for every business development contribution dollar from the department);

—1,900 long-term jobs in Indian community enterprises, and 1,000 jobs on projects providing skill enhancement and work experience;

—1,800 full and part-time trainees in classroom or on-the-job environments;

—long-term human resource employment and training plans for 234 bands;

—mineral development activities which resulted in revenues of $670,000 and 180 jobs.

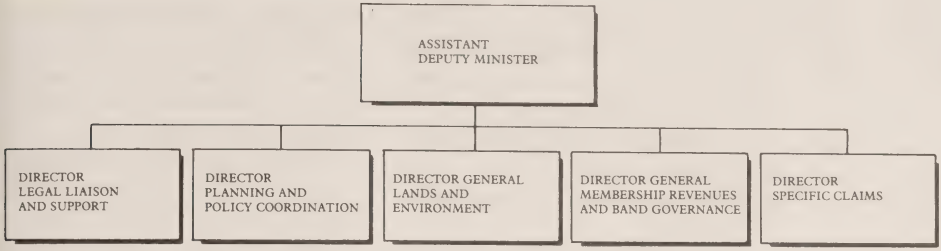
—oil and gas developments which resulted in $102 million in royalties and $5.7 million from bonuses, rentals, compensation and seismic fees; and

—Indian-controlled advisory services were provided by a staff of 380 in 200 bands and 55 tribal and sectoral development corporations to hundreds of Indian businesses, and thousands of self-employed farmers, fishermen, trappers, outfitters and arts and crafts producers.

Lands, Revenues and Trusts Sector

The Lands, Revenues and Trusts Sector is responsible for the legal obligations of the government in all matters respecting Indians and lands reserved for Indians. However, the development of natural resources is the responsibility of the Economic Development Sector. Lands, Revenues and Trusts, through the Specific Claims Branch, also undertakes the assessment of specific claims submitted by Indian bands and conducts negotiations on behalf of the Minister with a view to settling all accepted claims.

In 1987-88, legislation was introduced permitting Ontario bands to negotiate agreements with the province; membership control was transferred to 203 bands; and an $88.5 million payment was approved for five Manitoba Northern Flood Agreement communities.



Phase I of a major review of the Lands, Revenues and Trusts Sector was completed and Phase II was begun during the year.

A Planning and Policy Coordination Branch was created to coordinate sectoral planning and policy management.

Legal Liaison and Support Branch

The Legal Liaison and Support Branch administers the Test Case Funding Program which may provide a contribution toward an Indian test issue at the appeal stage of litigation. In support of the department and program managers, Legal Liaison and Support acts as the contact point for litigation and performs reseach and analysis of documentation for the purpose of formulating departmental positions on litigation. The branch also provides the Department of Justice with research support in litigation affecting the Department of Indian Affairs and Northern Development.

Since 1965, the federal government has funded the litigation of selected test cases, mainly at the appeal stage, to clarify important Indian-related legal issues.

During the year, litigation grew at the rate of five new cases per month in addition to the heavy demands imposed by major cases, such as Gitksan and Apsassin.

Lands and Environment Branch

The Lands and Environment Branch began developing regulations for the Indian Land Registry. The improved system will enhance the development of Indian lands and support the taxation powers of bands.

Bill C-73, introduced in the House of Commons in September 1987, permits Ontario bands to negotiate agreements with the province and the federal Crown to remove provincial interests in surrendered Indian lands and minerals.

During the year, more than $1 million was contributed to bands and Indian organization for a variety of activities including environmental workshops and consultations, the pre-

paration of responses to projects with potential and existing impacts, and negotiating settlements with the proponents of projects.

In March 1988, an $88.5 million payment was approved for five Manitoba Northern Flood Agreement communities.

Membership, Revenues and Band Governance Branch

During 1987-88, 26,110 individuals applied for registration as status Indians under the *Indian Act*. Applications covering 24,564 individuals were reviewed and completed during the year, resulting in 16,689 registrations and 7,875 denials.

Membership control was transferred to an additional 203 bands during the same period, bringing the total number of bands having control of their membership to 212 or 36 per cent of all Indian bands.

In March 1988, Bill C-123 was tabled in the House of Commons. The effect of the Bill would be to increase a surviving spouse's preferential share in an intestacy to $75,000 from $2,000. The Bill would amend the *Indian Act* to enable band councils to play a greater role in managing the monies of minors. The department currently administers approximately 23,000 accounts for deceased Indians, minors and other individuals.

Bill C-122 was also tabled in the House of Commons in March 1988. This new amendment would: (a) require notices of bylaws made under Sections 81, 83, or 85.1 to be published, if possible, and posted; and (b) exempt those bylaws from the application of the *Statutory Instruments Act*. The department adopted a policy by which Indian bands can revert to custom election if they wish to do so. During the year, 409 band election results were recorded and 205 bylaws were processed.

In March 1988, the "Kamloops" amendments (Bill C-115) passed first reading in the House of Commons. These amendments would ensure that reserve land surrendered for lease or any other restricted purpose remains part of the reserve; provide a new definition of "designated" land to replace the old term "conditionally surrendered" land; and permit all band councils to levy taxes on reserves, including designated land.

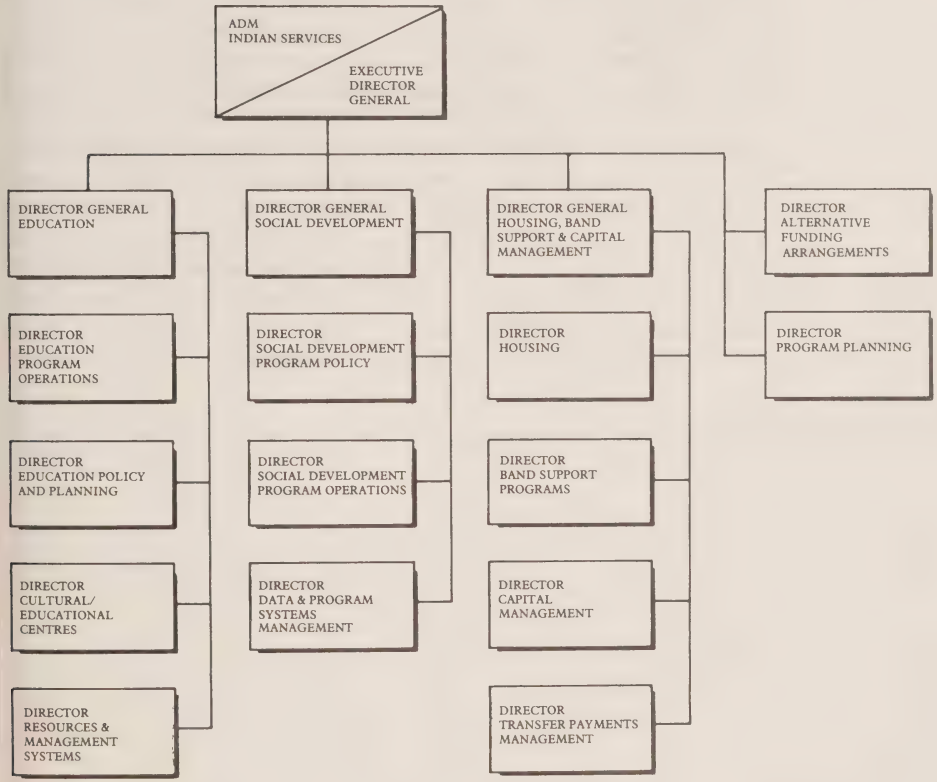
Specific Claims Branch

Five Indian band grievances were settled during the year, transferring a total of 186.2 hectares of land to reserve status and providing $2,587,153 in cash compensation. The government concluded that a breach in lawful obligation did not occur in seven claims. Eight claims were dropped due to the bands deciding not to pursue this process. The government accepted nine new claims for negotiation. One other claim was settled by other departmental programs.

Indian Services Sector

In 1987-88, the Indian Services Sector continued to support Indians and the Inuit of Northern Quebec and Labrador. The sector provided education, social development, housing, community infrastructure and band management support services primarily to status Indians residing on reserve and Crown lands.

During 1987-88, Indians and Inuit increased control of the education program in their communities



with the transfer of 18 federal schools to band control. As well, the social assistance program was devolved to an additional 15 bands, increasing the percentage of bands administering the program to 81 per cent.

Seven Alternative Funding Arrangement (AFA) agreements were signed for an annual amount of $22.8 million. Under such agreements, bands or tribal councils have greater flexibility in managing the funds available to them. The initiative is designed to transfer responsibility for the design of programs and establishment of priorities to Indian councils while, at the same time, making Indian leaders more accountable to their memberships for the management of resources and the development of their communities.

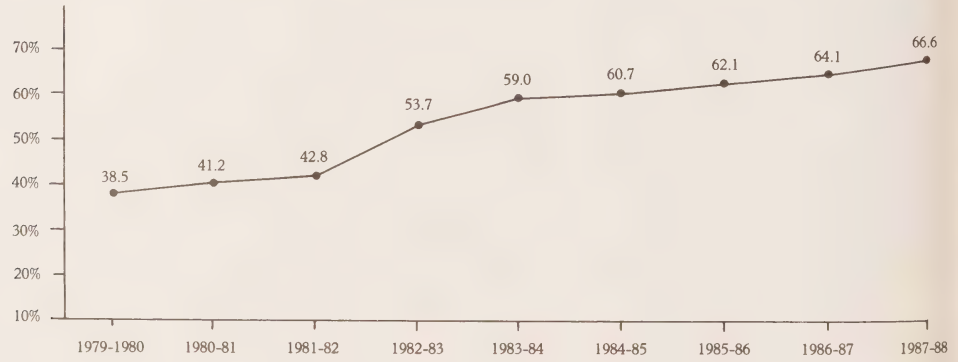
Fundamental changes in the relationship between the federal government and Indian people have affected the nature of services delivered by the department and the methods by which they are delivered. In 1987-88, approximately 67 per cent of the Indian and Inuit Affairs Program's total expenditures were managed or administered by Indians, compared with about 34 per cent in 1979-1980.

Education Branch

In keeping with the departmental commitment to encourage Indian self-reliance, the education branch focussed on providing increased access to educational opportunity and increased Indian administration of education.

The education program continued to provide a full range of education services to more than 84,000 Indian elementary and secondary students living on reserve. These services were provided directly by federal schools, by provincial schools through tuition agreements, or by bands themselves

Percentage of Indian and Inuit Affairs Program Expenditures Administered or Managed by Indians



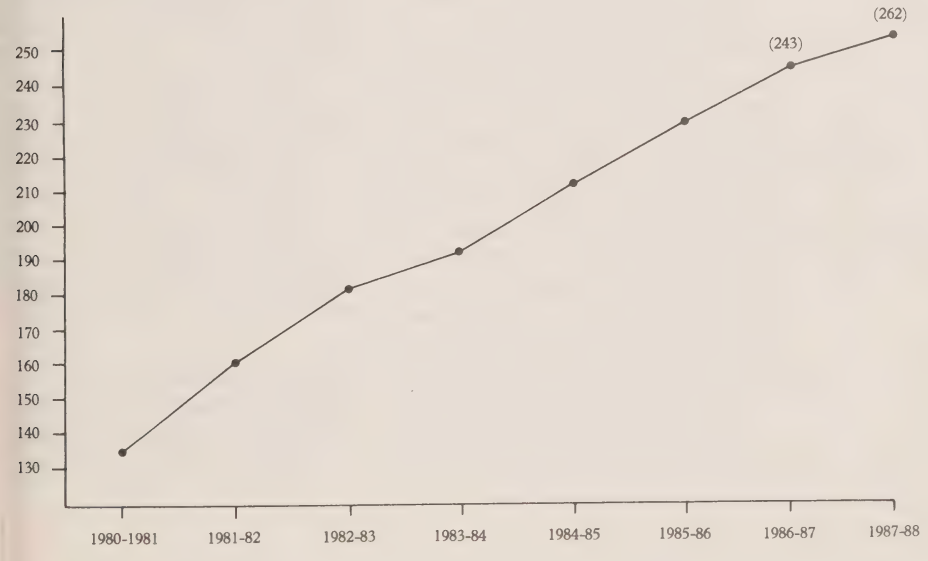
funded through contribution agreements or Alternative Funding Agreements.

In 1987-88, 15 bands assumed control of 18 schools, involving more than 2,200 students. During the same period, 262 on-reserve schools were operated by band education authorities. The branch established guidelines and procedures for school transfers and introduced a national formula funding system for the allocation of resources for federal and band-operated schools.

As well, the branch provided financial and instructional support to Indians and Inuit people in postsecondary education. This program has grown from 3,700 postsecondary students supported at a cost of $8 million in 1977 to more than 13,000 students (including Bill C-31) at a cost of $111 million in 1987-88. The department established priorities to manage student funding within a fixed annual budget.

The department conducted a major review of the Cultural/Educational Centres program. The department spent $7.2 million to provide cultural services. The funding was distributed to 42 band-controlled centres and 26 corporate centres, including first-time funding to the Dene Cultural Institute in the Northwest Territories.

Band-Operated Schools by Year



Social Development Branch

The social development program provided for social assistance, child welfare and adult care services to eligible Indian families and individuals residing on reserves or Crown land. In 1987-88, the program spent $429 million to provide benefits to members of 568 bands.

The social assistance program provided $316 million to support about 124,000 recipients. The department and band workers provided counselling and referrals to recipients to help them become more economically independent.

A joint economic development and social development initiative was established to support training and entrepreneurship leading to long-term employment.

During 1987-88, $10.6 million, representing 3.3 per cent of social assistance funding was provided for employment creation.

The branch also provided child welfare, adult care, individual and family services. Child welfare services were delivered through agreements with provincial or band child welfare agencies. In 1987-88, 36 child welfare agreements, covering 202 bands, were renewed. As well, the Task Force on Child and Family Services conducted an intensive review of child welfare services. The final report, released in January 1988, provided a base for the development of departmental policy.

Band Support and Capital Management Branch

The Band Support and Capital Management programs assisted Indians and Inuit in developing management capability through funding for band governments, and in establishing and maintaining the level and quality of capital facilities, family housing and other community infrastructure.

Band Support Programs

The Band Support Programs Directorate provided funding, through grants and contributions, to Indian local and regional governments for management and delivery of programs to their members. In 1987-88, approximately $150 million was transferred to bands and tribal councils for these purposes. The budget of the Tribal Council Funding program increased from $8.8 million last year to $12 million in 1987-88.

The directorate also administered the distribution of additional funds provided for the expanding Indian population, a result of the 1985 amendments to the *Indian Act* (C-31). In addition, it coordinated efforts toward the implementation of the five-year devolution plan and the allocation of funds set aside for this purpose.

Capital Management

The Capital Management Directorate assisted Indians and Inuit in establishing and maintaining community capi-

tal facilities on reserves, including water, sanitation, electrical, road and fire protection systems, schools and community buildings. In 1987-88, approximately 85 per cent of the capital and 88 per cent of the associated operation and maintenance budgets were administered by band councils or their representatives.

The directorate promoted the implementation of a Maintenance Management Development program to assist communities in repairing and maintaining community buildings, roads and water and sewer systems. As well, work continued toward updating the Long-Term Capital Plan that will facilitate the planning and implementation of the capital program.

Housing

In 1987-88, the Housing Directorate commenced a major review of housing policy in conjunction with the Assembly of First Nations and the Federation of Saskatchewan Indian Nations.

During the year, 3,087 new housing units were started and 4,141 units were renovated on Indian reserves. The contribution to housing totalled more than $107 million. Ministerial guarantees were provided for 279 loans, worth $72.3 million, for construction of houses on reserves. Canada Mortgage and Housing Corporation helped build 1,240 of the new units and provided approximately $9 million to assist with renovations.

Transfer Payments Management

The Transfer Payments Management Directorate obtained special consideration concerning the government's Cash Management Policy. As a result, the current practice of extending three months' advance funding to Indian communities will continue to be permitted to provide sufficient cash flow for ongoing band management until a departmental policy is in place.

An analysis of the 1986-87 audits indicated that the number of bands in a serious deficit situation has begun to decline. As well, the number requiring remedial financial management plans also decreased. There was significant improvement in the existing plans.

The Canadian Executive Services Organization (CESO) and Indian Management Assistance Program (IMAP) provided 14,360 consultant days of service to Indian people, businesses and communities. The Canadian Native Program of CESO delivered advisory services with the assistance of retired volunteers who shared their expertise and skills with the native community. Most bands now deal directly with CESO rather than through the department, as a result of restructuring the CESO Agreement. More than 1,500 projects were initiated during 1987-88, representing a contribution of $1.6 million to CESO in accordance with the agreement.

In addition, 62 university students provided management and economic development advisory services to bands and tribal councils under IMAP.

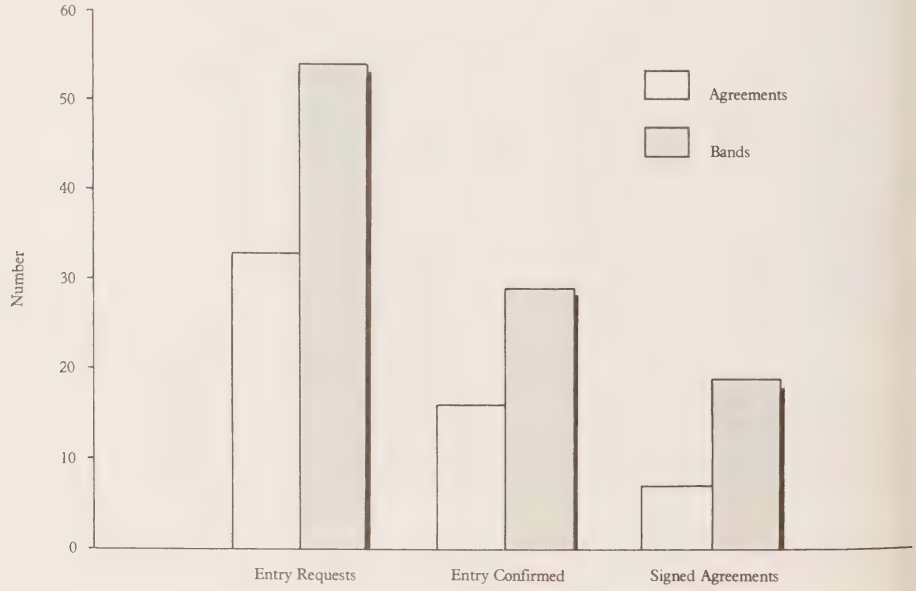
Alternative Funding Arrangements (AFA)

The AFA Directorate is responsible for directing negotiations with Indian bands and tribal councils to establish new and more flexible financial and administrative arrangements in which the primary accountability is to their own membership.

The 1987-88 fiscal year was a developmental period for AFA. The department held extensive information sessions, resulting in 55 bands seeking entry into AFA. During 1987-88, seven agreements were signed involving $22.8 million in program funding in the year under review. The largest agreement, providing $58 million over five years, was signed with the Nuu-Chah-Nulth-Tribal Council in British Columbia. The Council represents 13 bands with a total population of 4,474.

ALTERNATIVE FUNDING ARRANGEMENTS

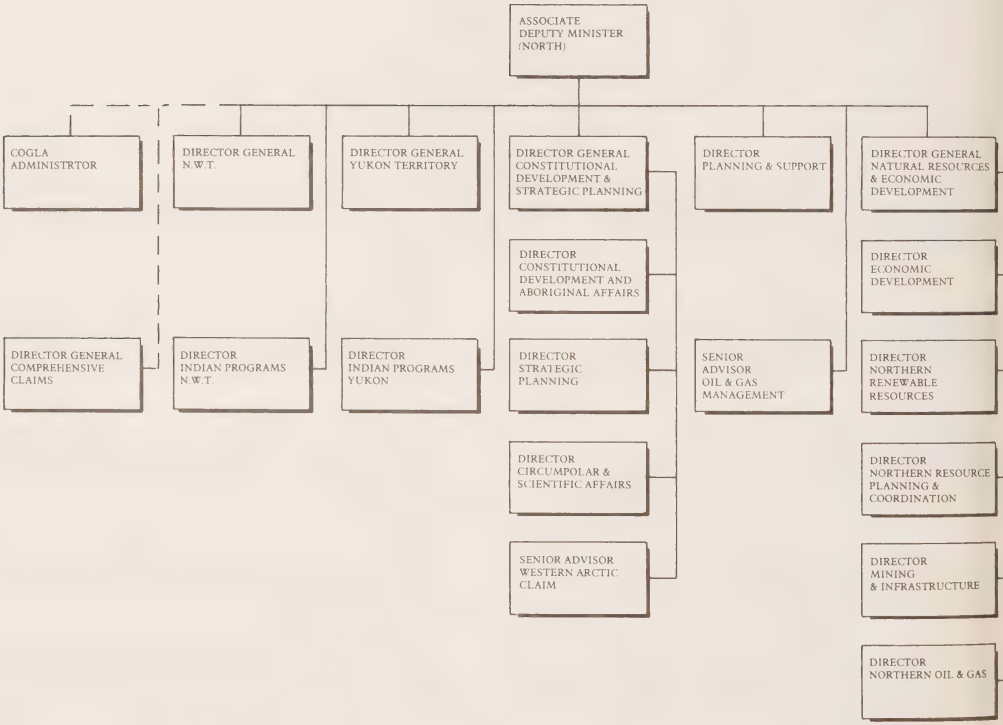
Seven AFA Agreements Were Completed During Fiscal 1987-88



Northern Affairs Program

Northern Affairs Program

The Northern Affairs Program (NAP) is responsible for resource management in the Yukon and Northwest Territories; assisting northerners in political, economic and social development; coordinating federal government activity in the North; maintaining the quality of the northern natural environment; fostering knowledge of the North through scientific investigation and technology; and providing a forum for international circumpolar affairs. In conjunction with the territorial governments, and through coordination of the activities of federal departments and agencies, the program seeks a balanced, sustained and environmentally sound development of northern natural resources — oil and gas, minerals, water, lands and



forests. The Northern Affairs Program thus enhances Canadian sovereignty in the Arctic.

The program has three major operating strategies:
—support for the development of political, social and cultural institutions and processes;
—direct funding and coordination of economic initiatives by industry and other federal departments; and
—management of natural resources and protection of the northern environment.

Constitutional Development and Strategic Planning Branch

A new comprehensive Northern Political and Economic Framework was approved in June 1987. The framework lays the groundwork for transferring provincial-type programs to the territorial governments. It encourages the development of northern political institutions and diversification of the economy thereby reinforcing Canadian sovereignty over Arctic lands and waters.

Work continued on a Memorandum of Understanding which will govern the transfer of programs from the department to the territorial governments.

The Constitutional Development and Strategic Planning Branch participated in federal-territorial negotiations with the Yukon government aimed at securing an agreement concerning French, English and aboriginal languages.

In February 1988, formula financing agreements with both territorial governments were extended for two years to March 31, 1990.

An agreement was signed with Makivik Corporation covering the cost of relocating Inuit families who moved from Inukjuak to Resolute Bay and Grise Fiord in the 1950's. Families returning on their own initiative in the mid-70's were reimbursed. Plans were developed during the year to build 10 new housing units in Inukjuak.

The Inuit art management system continued to be automated. A bibliography of the holdings of the section was produced and distributed. A number of Inuit projects in youth programming, organizational improvement, linguistic and cultural development were supported. Inuit and Dene were assisted to participate in the opening of a $1.2 million "Living Arctic" exhibit at the British Museum in London, England.

The Minister released a report on *Canada and Polar Science*. He also inaugurated a study on the creation of a Canadian Polar Commission.

The Minister, along with the Minister of State for Science and Technology and the Government Leader of the Yukon, signed the *Canada/Yukon Memorandum of Understanding on Science and Techology*. The memorandum calls for policies, programs and activities in which science and technology would support economic development in Yukon.

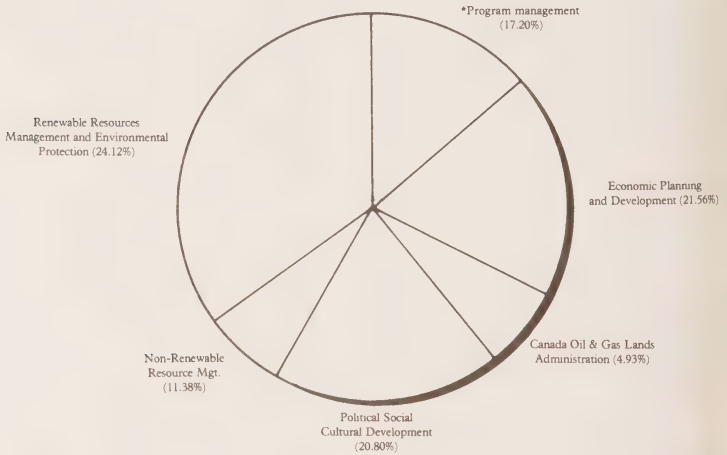
Negotiations were started for the transfer of the Northern Scientific Resource Centre to the GNWT, thus enhancing the development of science and technology in the territories.

The branch continued to coordinate the Canada/U.S.S.R. Arctic Science Exchange program and provided core funding for the Canadian regional branch of the Inuit Circumpolar Conference in Ottawa and the Association of Canadian Universities for Northern Studies.

Support was provided under the Northern Scientific Grants Training Program for research projects conducted by 350 students from 27 universities. The projects included studies in the life, physical and social sciences.

The Northern Oil and Gas Action Program (NOGAP), a seven-year program, is specifically aimed at hydrocarbon development in the Beaufort Sea and Mackenzie Delta oil and gas reserves. NOGAP's 1987-88 research program involved approximately 160 projects and sub-projects, worth approximately $9.2 million.

Gross Expenditure by Activity - 1987/88



*Program Management includes activities of Northern Science/Circumpolar Affairs (3%) and the Inuvialiut Claim Settlement (4.2%).

Western Arctic Claim Settlement - The Inuvialuit Final Agreement

The Western Arctic Claim Implementation Secretariat coordinates Canada's implementation responsibilities under the Inuvialuit Final Agreement, the first comprehensive claim settlement north of 60 degrees. During the year, a major review of funding requirements was conducted and more than $23.5 million was allocated to fulfill government obligations over the next three fiscal years. Bill C-102 was tabled in the House of Commons, providing a mechanism to amend the Final Agreement. As well, a mechanism was established to review proposed amendments with the territorial governments.

Natural Resources and Economic Development Branch

The Natural Resources and Economic Development Branch processed 128 water licences, prepared 78 Order-In-Council submissions and transferred 3,715 sq. km of land to the two territories.

The branch conducted environmental programs, administered the Northern Environmental Studies Research Fund and the Northern Land Use Planning processes. Policies and programs were developed and implemented to promote the fur industry. The branch also negotiated a renewed Canada/N.W.T. Economic Development Agreement.

Oil and Gas Management

Work continued throughout the year on the development of a Northern Oil and Gas Accord which would transfer the management of oil and gas reserves to the territorial governments.

The Northern Oil and Gas Management Directorate coordinated government activities related to oil and gas exploration and development in Northern Canada. Beaufort Sea activities focussed on planning for development at the Amauligak discovery by Gulf Canada. Preparations began on expanding petroleum exploration through the granting of oil and gas rights. The branch managed the Crown's interest in the major producing oil field at Norman Wells.

Yukon Placer Mining

Agreement was reached on a new policy for placer mining in Yukon, signed by the Ministers of Indian Affairs and Northern Development, Fisheries and Oceans, and Environment. The policy and supporting documents set out requirements to protect fish and fish habitats, and will support the continuation of a healthy placer industry.

Land Management

The Land Management Division was involved in program transfer negotiations and documentation with respect to lands and facilities such as the *Land*

Titles Act, forestry, Transport Canada classified B&C airports and National Health and Welfare medical facilities, in support of other branches and departments. It documented and obtained 78 Order-In-Council approvals covering a variety of land transactions.

The administration of approximately 1,715 sq. km and 2,000 sq. km of land was transferred to Yukon and N.W.T. respectively. Technical support was provided in the negotiation of land and resource-related elements of the three northern comprehensive claims. A program of legislative, policy and records modernization was initiated in anticipation of devolution to the territorial governments. Nine projects were completed as part of the program to develop and update a comprehensive granular resource inventory and management plan. *Land Use Guidelines for Reclamation* was published, the fifth in a series of guidelines for land operators and managers in the North.

Water Resources

The Water Resources Division finalized an amendment package for the *Northern Inland Waters Act* and held consultations with the various northern sectors. Transboundary water negotiations progressed among the department, GNWT and the provinces of Saskatchewan and Alberta. Joint water quality monitoring agreements were negotiated with the Department of Environment, the Government of Yukon and the GNWT, as a follow-up to the Federal Fresh Water Policy.

Environmental Protection

An evaluation of an environmental assessment process in Yukon and N.W.T. was initiated. The branch provided technical support for the environmental review of the Amauligak oil project and organized a scientific exchange with the U.S.S.R. to examine oil pollution technologies in Canada.

Six northern conservation strategies were initiated and 34 research projects were launched to assist in resource management.

Land Use Planning

The Land Use Planning Division managed the Northern Land Use Planning Program in the N.W.T. in conjunction with the territorial government and the Regional Land Use Planning Directorate. Major activities during the year included:

—the Beaufort Sea-Mackenzie Delta Regional Commission was appointed in June 1987, and work proceeded toward the first draft of a regional plan; and

—an agreement on land use planning was signed with the Government of Yukon.

Economic Development

The renewed Canada-Northwest Territories Economic Development Agreement, worth $38 million, was signed. More than 59 projects were funded under six subsidiary agreements during this first year of operation.

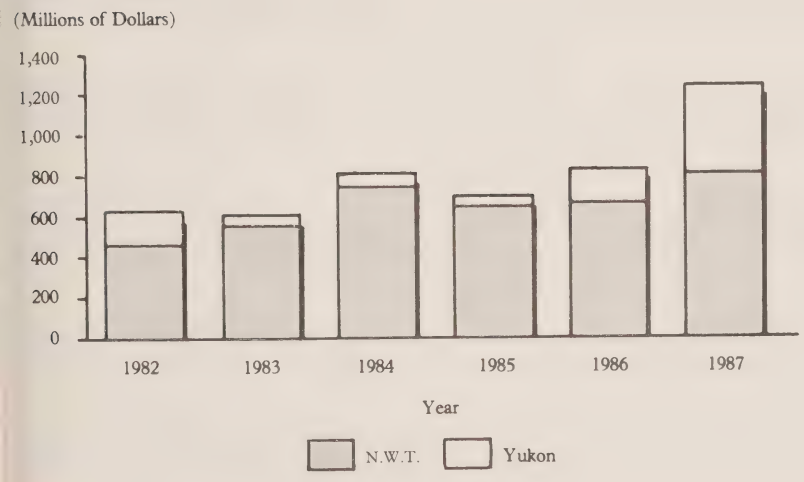
The Inuit Tapirisat of Canada, with department funding, completed a strategy to rebuild the economies of communities affected by the collapse of the sealing industry.

The Humane Trapping Program was expanded to provide trapper education courses, core funding for two native groups, and public education about trapping. The three-year, $2.5 million program will also support aboriginal involvement in the secondary and tertiary sectors of the industry.

North American Air Defence Modernization (NAADM)

In November 1987, the Department of Supply and Services signed a contract with Frontec Logistics Corporation for the operation and maintenance of the North Warning System. The Department of Indian Affairs and Northern Development negotiated a northern benefits package for this contract, committing Frontec to an expenditure of more than $31 million for the employment of northern residents and subcontracting to northern businesses.

MINERAL PRODUCTION
YUKON AND NORTHWEST TERRITORIES



Mining Management and Infrastructure

Accomplishments in mining management and infrastructure included:

—the beginning of work on a discussion paper on a Northwest Territories Mines Act, following the announcement of amendments to the Canada Mining Regulations;

—the formation of a federal-territorial Conservation Advisory Committee to coordinate reviews of International Biological Program sites and resource use in the Thelon Game Sanctuary;

—safeguarding the federal investment in Curragh Resources Inc.;

—work to provide for the orderly closure of the mine and town of Pine Point; and

—development of a plan for use of the town site of Nanisvik after closure in the mid-1990s.

Exploration expenditures reached $120 million in 1987 for the Yukon and N.W.T. ($50 million in Yukon and $70 million in N.W.T.).

In 1987, eight mines operated in the N.W.T. and five in Yukon. The value of mineral production reached six-year peaks of $810 million and $447.2 million in the N.W.T. and Yukon respectively.

Funds were approved for the continued reconstruction of the South Klondike Highway. Work also continued on the extension of the Mackenzie Highway. Agreement was reached on settlement of a loan to the White Pass and Yukon Corporation for the British Yukon Railway. GNWT is currently responsible for the reconstruction of roads within the boundaries of the territories. Negotiations are underway to transfer the responsibility for reconstruction of roads that go beyond the territorial boundaries.

Canada Oil and Gas Lands Administration

Canada Oil and Gas Lands Administration

The Canada Oil and Gas Lands Administration (COGLA) continued to work closely with the governments of the Northwest Territories and Yukon in regulating oil and gas activity in the North.

Rights Management

Most of the existing exploration licences in the North reached the end of their original term in 1987. These first-round licences were eligible under the *Canada Petroleum Resources Act (CPRA)* for renewal for a second term. As a result, 38 exploration licences were renewed during the year. These renewals were for three-year terms onshore, mostly in the Mackenzie Valley, and four-year terms offshore.

A total of 6.8 million hectares, including significant discovery areas, remained under licence, a reduction of 10.6 million hectares from 1986. A further 3.5 million hectares, where exploration activity has been suspended, remained in the hands of industry.

An exploration agreement was issued to Chevron Canada in the Fort Good Hope area, the first exploration rights granted in the Mackenzie Valley in more than 15 years via a call for bids. These rights were issued under the old *Canada Oil and Gas Act,* which has since been replaced by the *Canada Petroleum Resources Act.*

Exploration

The Beaufort Sea continued to be an important area for exploration and development in the North. At the Amauligak oil and gas discovery, Gulf Canada completed drilling three delineation wells at the east end of the field. One well was dry and abandoned, one was a successful gas delineation well, and one was undergoing drillstem testing at year end. Exploratory drilling was undertaken at the northern end of the Tuktoyaktuk Peninsula, and at the Bent Horn oil field in the Arctic Islands. On the mainland, four exploratory wells were drilled during the year, two south of Fort Norman, one in the Cameron Hills area and another in the Arrowhead area. All were unsuccessful and were abandoned without testing.

Ten geophysical programs were undertaken in 1987-88. On the mainland, four seismic programs totalling 1,000 km were completed during the year. Another, in the Fort Good Hope area, was still active at year end. Three gravity and aeromagnetometer programs were completed and one was still underway as the year ended. In the Mackenzie Delta, one seismic program began during the year.

Development

Storage facilities at Bent Horn were expanded in 1987 to 25,551 cubic metres from 17,161 cubic metres. In August and September, Panarctic shipped two tanker loads of oil to markets in the Arctic and southern Canada. From the first shipment of 23,930 cubic metres of oil, 1,930 cubic metres were transferred at Resolute for the Northern Canada Power Commission. Part of the second shipment of 18,689 cubic metres, 5,403 cubic metres, was transferred at the Polaris mine on Little Cornwallis Island. The remainder of the oil from both shipments was delivered to the Petro-Canada refinery in Montreal.

The issue of long-term storage of produced oil was evaluated in detail by the department's Northern Affairs Program and COGLA. Panarctic's plan to expand the capacity of oil storage at the Bent Horn site was approved.

Gas production from the Pointed Mountain gas field declined to 156 million cubic metres in 1987 from 205 million cubic metres in 1986.

Production from the Norman Wells field in 1987 totalled just over 1.5 million cubic metres of oil, an increase of more than 100,000 cubic metres from 1986. Gas production in 1987 decreased to 163 million cubic metres. A total of 35 additional development wells were drilled in 1987-88 using a native-owned drilling rig.

Expenditures and Benefits

Industry expenditures in the North for the calendar year 1987 were $181.9 million, a significant decrease from $526.3 million in 1986. Approximately 18 per cent of these funds directly benefitted the North, in the form of training, employment and business opportunities.

Environmental Issues

COGLA officials presented a summary of the regulatory aspects of various exploration activities undertaken by industry to the Environmental Impact Screening Committee (EISC), a joint Inuvialuit-government body, in Inuvik.

The Northwest Territories Regional Environmental Review Committee (RERC) of the department recommended that the Amauligak Extended Production Testing Program could proceed without referral to the Federal Environmental Assessment and Review Office for a full public review. The program was referred to the committee by the EISC.

COGLA participated with Gulf, other government agencies and the Inuvialuit Game Council in developing a wildlife compensation plan and a compliance and effects monitoring program.

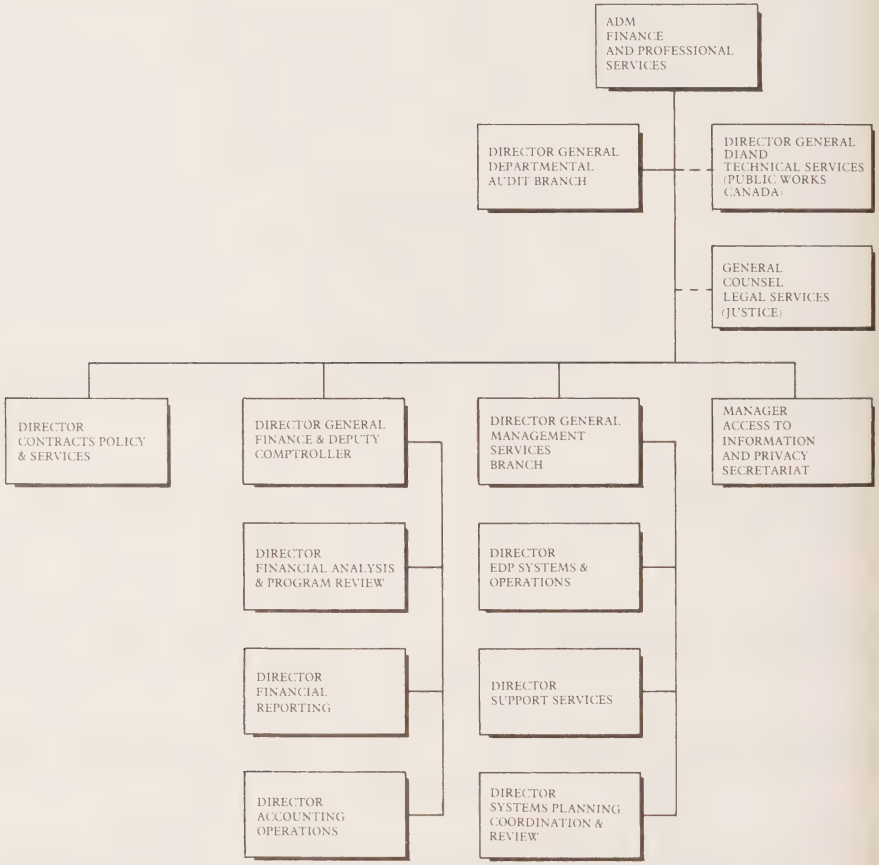
COGLA also participated in workshops convened by the Lancaster Sound Regional Land Use Planning Commission, resulting in a draft land use plan for the area.

Administration Program

Administration Program

Finance and Professional Services

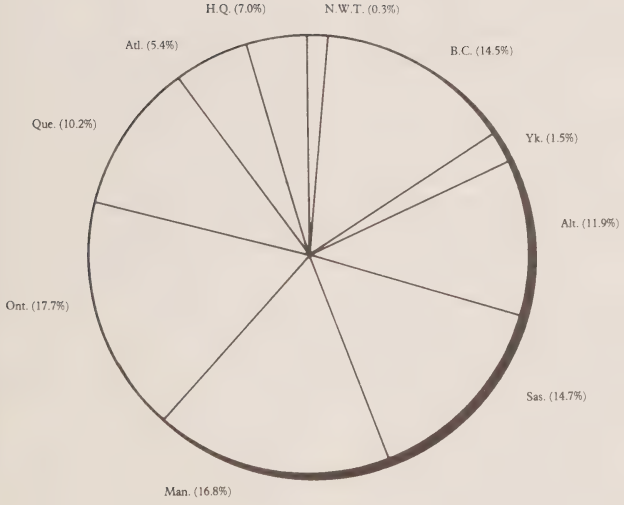
The Finance and Professional Services Sector provides financial, administrative and management services to the department's programs. In 1987-88, the Management Practices Branch was disbanded because its primary work had been completed. The continuing finance-related functions of the branch were transferred to the Finance Branch.



Finance Branch

The Finance Branch directed the regular review and monitoring of corporate and regional resource requirements. Financial processes were refined to improve the resourcing and analytical capacity of the department, especially with respect to the Indian Services Sector. The overall improved analytical capacity contributed to the department's efforts to minimize supplementary estimates and to live within the resource levels established through the main estimates exercise.

***Expenditures by Region 1987/88**



**Excludes Statutory Expenditures*

Management Services Branch
A department-wide informatics planning process was initiated and a steering committee re-established. The corporate computer systems group was realigned to provide a focus for each departmental program and sector.

To improve efficiency, a decision was made to replace existing computer terminals with personal computers and to move the centralized word processing functions from the corporate computers to the personal computers. The document tracking system was improved, adding bilingual capabilities and moving the system to its own computer in headquarters. A new, complete computer facility was installed in Calgary for Indian Oil and Gas.

Expenditure accounting retrieval and Indian Community Human Resource systems were implemented on each regional computer system. The loan accounting system was updated.

Contract Policy and Services
During the year, 1,291 contracts and change orders, valued at $15.6 million, were processed and entered into for construction work, consulting, professional and other types of services. These included 116 contracts, worth $1.4 million, awarded to native entrepreneurs. Eighteen contract administration courses were presented to 402 participants, including nine courses to 273 Indian band staff.

Departmental Audit Branch
During the year, the Departmental Audit Branch assessed several departmental operations. Recommendations were made concerning the integrity of financial information, the control over expenditures, revenues and public property and the managerial regard for economy, efficiency and effectiveness.

The audit follow-up activity was enhanced with the development of an automated system to monitor corrective actions taken by management.

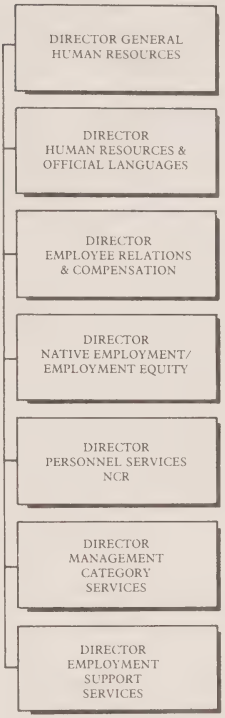
Technical Services
In 1987-88, Public Works Canada (PWC) provided all technical services to the department both at headquarters and in the regions. The PWC units ensured the effective implementation of the $321 million capital program and the capital assets maintenance program, including project management of the northern roads program. Technical Services developed a fire protection manual for Indian communities and provided technical and fire awareness training at the reserve level, in support of the initiative to transfer responsibility for technical services delivery to Indian organizations.

An enhanced Capital Assets Inventory System was installed, and the regional assets information data base was validated.

Human Resources Branch

The Human Resources Branch assisted senior management in ensuring that employees' interests were considered as the department continued to downsize and transfer programs to Indian and Inuit communities and territorial governments. As a result, only 1.7 per cent of the 987 employees affected by Work Force Adjustment (WFA) were laid-off involuntarily. During the year, 158 cash-outs were processed.

Natives made up 19.4 per cent of the department's workforce in 1987-88, down 2.5 per cent from the previous fiscal year. Many natives leaving the department took up duties with tribal councils or band administrations as responsibility for an increasing number of programs was transferred from the department to Indian and Inuit organizations. New initiatives, such as the Aboriginal Management Program, were introduced to address the native employment issue.



DISPOSITION OF DIAND PRIORITIES 1987-88



- Total chart reflects disposition of **departmental affected and surplus** employees April 1, 1987 — March 31, 1988 (total 987).
- **Layoffs (voluntary)** include those who accepted band or territorial government employment resulting from program transfer.
- **Layoffs (involuntary)** represent those employees who indicated a continuing interest in public service employment but who were unsuccessful in finding a suitable position despite the department's best counselling and placement efforts. Most occurred due to **lack of mobility**.
- **"Other"** category includes withdrawal of priority status.
- **"Placement OGD"** means placement in other government departments resulting from a referral made by the Public Service Commission.

Communications Branch

The Communications Branch kept native peoples, Northerners, Parliamentarians, special interest groups and the general public informed about departmental activities with speeches, news releases, films, exhibits, special events and publications.

In 1987-88, the branch prepared 25 speeches and distributed 46 press releases on major issues including:

—the Minister's Two-Year Report to Parliament on the C-31 amendments to the *Indian Act*;

—the federal offer to the Lubicon Lake Band to establish a reserve;

—the interim changes to the Postsecondary Student Assistance Program;

—the Pope's visit to Fort Simpson;

—the Annual Northern Science Award presentation ceremony; and

—the production of a detailed response to the Standing Committee's Fur Report.

The public enquiries unit processed more than 24,500 requests for information.

The Media Relations Division arranged media training for more than 40 regional and headquarters officials.

The branch was also involved in establishing media centres at the Commonwealth Conference in Vancouver and at the Winter Olympics in Calgary.

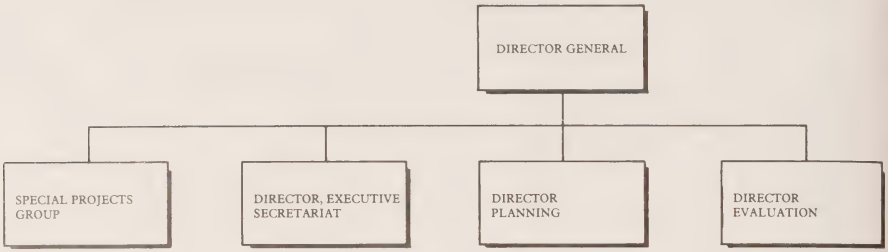
Two videos were produced — *Canadian Indians Today* and *Canada's North Today* — to inform various audiences about Indian and Inuit programs and policies.

Departmental Publications

The branch provided current information to the public on departmental programs and activities. It published widely on topics such as native claims, education and economic development, as well as stocking publications on native cultures and cultural transition. Additional publications featured themes of resource development and environmental protection.

Publications include: *In Print,* a catalogue listing current publications available to the general public; *The Canadian Indian,* the origins, cultures and history of Canada's Indians to the present day; *The Inuit,* the origins, cultures and history of Canada's Inuit to the present day; *Inuktitut,* a magazine providing Canada's Inuit with information relating to government programs in the North and promoting the exchange of cultural information between Inuit groups in Canada; *The North,* general information on the North; *Outstanding Business,* an outline of government policy on specific claims; *Comprehensive Land Claims Policy,* an outline of government's revised policy on comprehensive land claims; and *On Film,* a catalogue of films available on loan to the general public.

Executive Support Services Branch



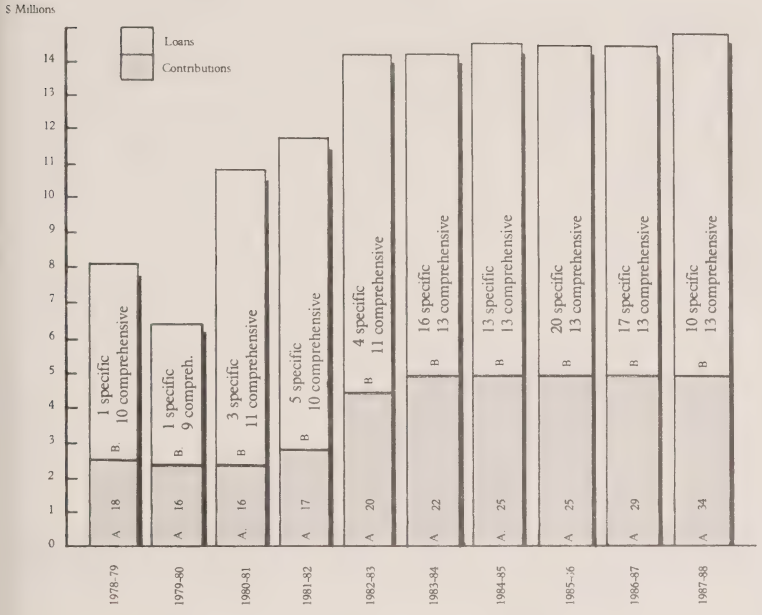
The Executive Support Services Branch is a link between the programs and the Ministers' offices on such items as Cabinet submissions, parliamentary relations, briefings, and correspondence. It also conducts programs evaluation according to the procedures of the Comptroller General.

The Planning Directorate provided the Ministers, Deputy Minister and Senior Management with the advice and analysis necessary for the Ministers to operate effectively in Cabinet and Parliament. The Planning Section coordinated the processing of Cabinet submissions and ensured that proposals were of high quality. The Parliamentary Relations Section provided support to the Ministers by coordinating and reviewing responses to oral and written questions in Parliament, preparing information for use in debates, and assisting the Ministers and senior executives to prepare for appearances before parliamentary committees.

The Executive Secretariat is responsible for preparing responses to all correspondence received by the Ministers and Deputy Minister and for coordinating the preparation of briefing notes. Approximately 8,000 pieces of correspondence were handled and several hundred briefings prepared during the year. The secretariat is also responsible for the Research Claims Funding Section, which manages research and negotiation funding for comprehensive and specific claims.

The Evaluation Directorate conducted evaluations of departmental policies and programs. The directorate provided information and advice on the effectiveness of these programs. Studies completed during the year included assessments of the implementation of the 1985 amendments to the *Indian Act* and implementation of the Inuvialuit Final Agreement in the Western Arctic. Additional evaluations were conducted on the Northern Oil and Gas Action Program, Resource Development Impacts and Cultural/Educational Centres.

Contributions and Loans to Claimant Groups



A. *The numbers shown in the contributions portion of the chart relate to the number of recipients funded to enable them to carry out the necessary research to establish a claim.*

B. *The numbers in the loans portion of the chart indicate the number of claimants funded that year through loans to carry out research and negotiation on accepted claims.*

Regional Offices

Regional Offices



Offices of the Department of Indian Affairs and Northern Development

Nova Scotia

1. Halifax
2. Amherst

New Brunswick

3. Fredericton

Quebec

4. Sept-Iles
5. Quebec City

Ontario

6. Peterboro
7. Toronto
8. Brantford
9. London
10. Sudbury
11. Moose Factory
12. Thunder Bay
13. Sioux Lookout
14. Southampton

Manitoba

15. Winnipeg
16. Thompson

Saskatchewan

17. Yorkton
18. Fort Qu'Appelle
19. Regina
20. Saskatoon
21. Prince Albert
22. Shellbrook
23. Meadow Lake
24. North Battleford

Alberta

25. St. Paul
26. Lethbridge
27. Calgary
28. Edmonton
29. Fort McMurray
30. High Level

British Columbia

31. Prince George
32. Vancouver
33. Nanaimo
34. Campbell River
35. Terrace
36. Hazelton

Yukon Territory

37. Watson Lake
38. Teslin
39. Whitehorse
40. Haines Junction
41. Carmacks
42. Beaver Creek
43. Mayo
44. Dawson
45. Ross River

Northwest Terri

46. Inuvik
47. Norman Wells
48. Fort Simpson
49. Yellowknife
50. Hay River
51. Fort Smith
52. Rankin Inlet
53. Iqaluit

Atlantic Region



□ Regional Office
○ Service Centre

During the year, the Atlantic Region worked with Indian communities to develop child care agencies, an Indian economic loan agency, financial management plans for indebted communities and community planning for infrastructure and housing to encourage Indian self-reliance. It also fostered the development of district and tribal councils.

Social Development

Steps were taken by the region to revise the social assistance rates administered by the department to reflect provincial scales. Control of social assistance was devolved to the St. Basile Band and, at year's end, more than 87 per cent of bands in the region were administering their own social assistance program.

Child care subsidiary agreements were signed and an extension was negotiated for the next fiscal year. The 1988-89 subagreement for Nova Scotia was negotiated.

Band Support

During the year, the region assisted in the establishment of three tribal councils two of which provided a full range of services. The establishment of

another tribal council was in the development stage. At the end of the fiscal year, 16 of 31 bands in the region were members of tribal or district councils.

A system for managing financial arrangements with bands was developed and included 95 per cent of regional bands. A uniform contribution arrangement was introduced with terms and conditions.

Regional indebtedness increased during the year, mainly because of overexpenditures on housing. As a result, 15 financial management plans were required. Of these, three plans were in the developmental or revision stage while 12 plans were in place.

A centralized audit review system was implemented. The number of audits increased due to increases in the number of tribal councils.

Education

The Wagmatcook Federal School and Lennox Island Federal School were transferred to band control during the year. The provincial tuition program was transferred to four bands. Formula funding was introduced in all schools. As well, a number of initiatives were taken to ensure equitability in the distribution of education funds.

Capital Management

An equitable distribution formula for housing, renovations and other capital facilities was implemented in 1987-88. Eleven municipal agreements for the provision of services to bands were revised and signed to conform with the requirements of central agencies.

Another intiative included the introduction of advisory services for tribal council initiatives related to capital facilities.

Indian Government Support

The region continued to implement the Miawpukek Funding Agreement, a model for other communities seeking to develop self-government.

Interim agreements were implemented with the Government of Newfoundland and Labrador for the benefit of the Innu and Inuit communities.

Three self-government proposals, affecting nine bands in the Maritimes, received developmental funding during the year.

Alternative Funding Arrangements (AFA)

Band and tribal councils showed increased interest in the flexibilities afforded by AFA. The Lennox Island Band was declared conditionally eligible and assessments of management capability were begun on three other bands. Information and orientation sessions were provided for most band and tribal councils.

Economic Development

Funding of $3.5 million was tentatively approved for tourism development by the Kingsclear Band under the Native Economic Development Program (NEDP). A total of $400,000 was tentatively approved for aquaculture development by the Tobique Band. Nine applications worth $650,000 were approved in New

Brunswick and five others, worth $480,000, were approved in Nova Scotia.

Eight band members graduated from the Youth Entrepreneurship Project, seven of whom intend to start their own ventures.

Fifteen band members attended a three-day development training seminar in New Brunswick.

Lands, Revenues and Trusts

Progress continued on categorizing estate files. A total of 145 current and outstanding cases were resolved.

There were 463 applications for reinstatement of Indian status. A total of 731 persons gained status during the year.

A leasing arrangement was negotiated between the Red Bank Band and Salar Industries, which operates a fishing lodge. The arrangement provides the band with a total of $250,000 over five years.

Additions to three reserves — Annapolis Valley, Afton and Yarmouth — were approved.

A new reserve was established at Conne River, Newfoundland, for 685 members of the Miawpukek Band.

Architectural and Engineering Services

Uniform technical terms and conditions were implemented for all bands. The technical services unit was centralized to make better use of resources. Technical services were made available to bands in both official languages.

Quebec Region

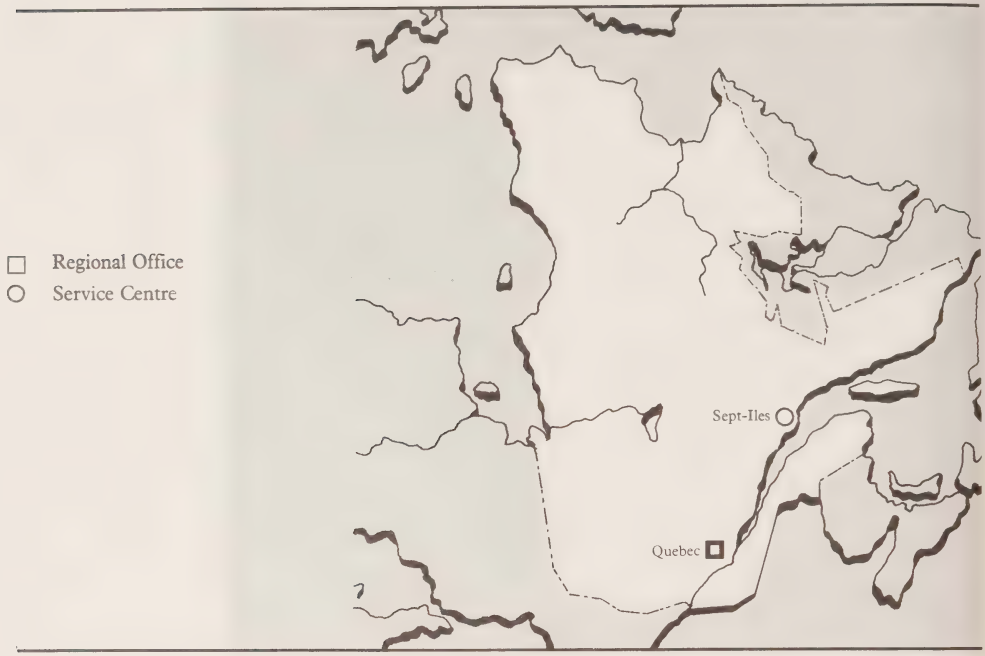
The fiscal year under review was busy for the region. Negotiations continued on the James Bay and Northern Quebec Agreement, a memorandum of agreement on native economic development was signed by the federal and provincial governments, control over membership was transferred to three bands and two Alternative Funding Arrangements agreements were signed.

Self-Government

The region assisted the Native Training Institute of Quebec in organizing a colloquium on native self-government, to be held in Quebec City.

Lands, Revenues and Trusts

Nineteen bands requested that their reserves be enlarged for several reasons but mainly because of lack of



housing space. The region implemented an action plan for each project.

The River Desert Band agreed to a settlement concerning the status of the lands on which the Comeauville area of the town of Maniwaki was constructed. The agreement calls for the band to surrender all rights in the pertinent lands, covering 234.42 hectares, in exchange for $2,686,186 in compensation.

Nine local offices received registers and equipment required to implement a land registry system as part of the implementation of the *Cree-Naskapi (of Quebec) Act*. Most of the bands appointed local registrars.

The Minister approved membership codes and transfer of membership control to the Viger, Wolf Lake and Wlinak bands.

During the year, 1,123 persons received Indian status, 60 per cent of them under the C-31 amendments to the *Indian Act*.

Economic Development

On September 30, 1987, a Memorandum of Understanding concerning Canada/Quebec cooperation on native

economic development was signed. The main economic development sectors identified in the agreement were: business, forestry, agriculture, commercial fisheries, tourism, employment and training, and mineral resources.

A committee to coordinate implementation of the agreement was set up along with seven working groups. These groups reviewed the Canada-Quebec subsidiary agreements, analyzed employment and training agreements, analyzed both governments' programs and policies on improving native access to available programs, and identified restrictive criteria in existing programs.

The region helped finance 64 businesses, providing more than $5.4 million in direct loans, guaranteed loans and equity contributions. This generated $3.2 million in outside funding. These projects created 325 jobs and maintained approximately 500 others. The employment development sector approved 106 projects, representing a budget of nearly $7 million. Of this total, $1.8 million came from the Indian Community Human Resource Strategies (ICHRS) program and $325,000 from the department's social assistance program. The balance was provided by other departmental programs and by the programs of other government departments.

The Youth Entrepreneurship program accepted 10 participants for the first phase, four of whom submitted business plans. Twelve applicants were selected for the second phase.

Thirty-nine forestry projects were started with approximately $5.5 million contributed by outside agencies. A seed bank of about 680 kg of wild rice was established.

Indian Services

In 1987-88, the Quebec Region's only district office, located in Sept-Iles, closed. The office was temporarily replaced by a service centre, which administered the social assistance program for the Montagnais bands on the North Shore. The centre will close when the new Mamit Innuat tribal council is ready to take over the social assistance program, which is expected to occur by March 31, 1989.

At year's end, a project to enlarge the reserve of the Montagnais de Schefferville Band was being studied.

Alternative Funding Arrangements (AFA)

In 1987-88, the Montagnais des Escoumins Band and the River Desert Band signed three-year AFA agreements.

Education

Primary and secondary school enrolment reached 90.3 per cent of students aged five to 18 and the number of secondary school graduates rose to 146 in 1987-88 from 112 in 1985-86. Post-secondary enrolment increased to 20.2

per cent of students aged 19 to 24. The number of postsecondary graduates increased to 118 in 1987-88 from 80 in 1985-86.

The Montagnais de Schefferville Band took over administration of the existing federal school. The Gaspé Band took over all elementary, secondary and postsecondary education services.

The percentage of bands administering all primary, secondary and postsecondary education programs increased to 71.2 per cent in 1987-88. At year's end, the bands administered 89.3 per cent of education program funds.

Some 125 college students took part in training programs adapted to native requirements including youth entrepreneurship and office automation. This included programmer-analyst programs provided for 60 students at the CEGEP de Lévis-Lauzon. In addition, the CEGEP de Chicoutimi admitted 25 students into a program in social sciences and 10 students into aviation training. Agreements were reached with the University of Quebec at Chicoutimi for a teacher training program and with the Institut éducatif et culturel Attikamek-Montagnais for an integrated community health training program.

Social Development

The River Desert Band assumed control of its social services program during the year. Two new takeover studies were underway at year's end: one regarding social services at Rapid Lake; the other concerning social assistance at Kipawa.

In 1987-88, a decision was made to establish a group home on the Sept-Iles reserve for socially and emotionally maladjusted youths. The home, expected to open in September 1990, will provide rehabilitation services to Montagnais and Naskapi on the North Shore.

Capital management and Band Support

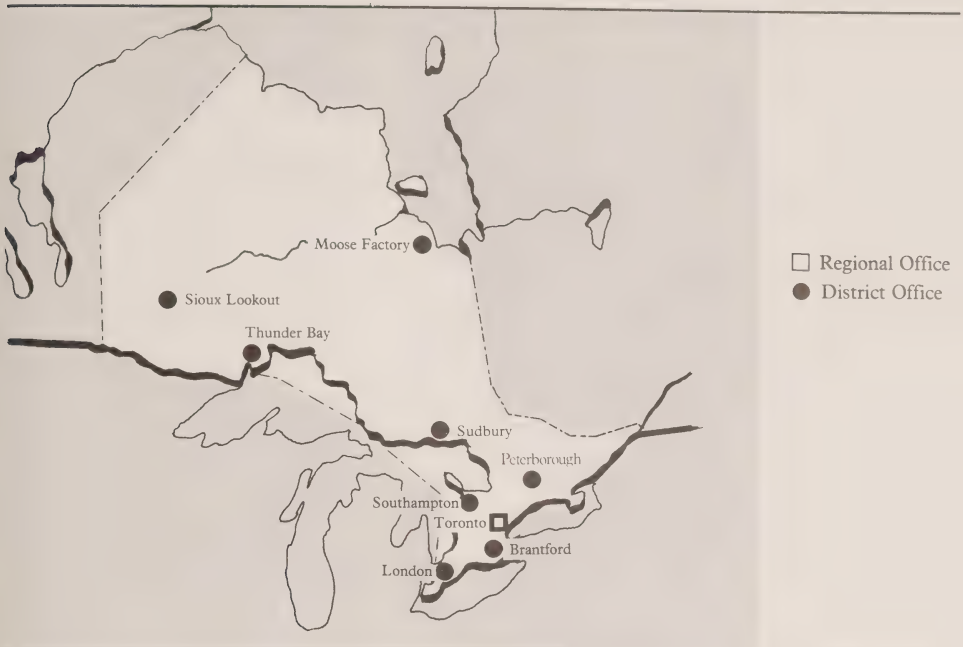
A total of $3.6 million was used in 1987-88 to fund programs for beneficiaries of C-31 legislation.

Ten maintenance management systems were developed, updated or initiated and eight bands instituted operational maintenance management systems. Negotiations for transferring responsibility for fire prevention and protection services to the Quebec Amerindian Police were completed. Administration of these services was transferred to 17 bands.

Housing

During 1987-88, 236 new housing units were built and 243 units were renovated. The region's occupancy rate as of March 31, 1988, was 4.28 persons per housing unit.

Ontario Region



Funding was provided to 10 tribal councils during the year, an increase of eight over previous years. Three groups of bands received funds for the development of child and family service agencies. Five bands received funds enabling them to assume the administration of welfare programs. As well, regional emphasis on providing advice and assistance regarding the transfer and administration of education programs resulted in 18 bands submitting applications for such transfers.

Four northern field offices were consolidated into the Western District Office at Thunder Bay, a major development in the department's regional downsizing program.

Self-Government

There were several important developments in the ongoing program to support self-government initiatives in Indian communities. A work plan was completed, Mr. Gerry Kerr was appointed as the negotiator and a budget of $125,000 (for 1988-89) was set for the beginning of negotiations on jurisdiction over education. A tripartite agreement on Indian policing was signed. Negotiations began on a fishing agreement and support was provi-

ded for negotiations on the 1986 Lands Agreement.

Exploratory discussions were initiated with the Nishnawbe-Aski Nation (NAN) on social services, land use planning and environmental protection.

Seven bands, or groups of bands, were supported in negotiations on self-government through the community negotiations process. Workshops, seminars and meetings were held with all interested bands, tribal councils, districts and programs.

Lands, Revenues and Trusts

The Nipissing Band of Ojibways received authority to manage reserve lands under sections 53 and 60 of the *Indian Act*. Two additional bands received $40,000 for training toward reserve land management under the same sections of the *Indian Act*.

There were 4,161 applications (often several individuals are included in one application) for reinstatement of Indian status under C-31 legislation resulting in a total of 5,808 persons being registered.

More than 100 bands received financial assistance to develop membership codes. Of the 61 bands who subsequently submitted membership codes, 45 were approved.

Under the Resource Development Impacts program, $402,500 was provided to nine bands and tribal councils. Notable among the projects were an assessment by Windigo Tribal Council of timber management pursuant to the Environmental Assessment Act, and Great Lakes environmental studies by the Mohawks of Akwesasne Band.

Economic Development

Employment development projects employed 144 persons and provided 1,481 person-weeks of employment. Community economic enterprises financed 248 bands and individuals, creating or maintaining employment for 1,176 people, providing 22,058 person-weeks of employment. On-the-job training assistance was provided to 184 individuals. Fifty-four trainees participated in the Youth Entrepreneurship program in three locations in Ontario and 20 small business were expected to result.

During the year, 250 community members participated in a pilot training project in fur harvesting in 10 northern communities. Plans were developed for the training of band economic development officers for most bands in Ontario.

Twenty-two businesses were created and 18 maintained by the Indian Economic Development Fund. With the assistance of economic development staff, the Department of Regional Industrial Expansion's Native Economic Development Program (NEDP) approved $3,750,100 for 21 projects.

The Association of Reserves for Improving Social Economics (ARISE), Indian Agriculture Program of Ontario (IAPO) and the Nishnawbe-

Aski Development Fund provided advice, training, and financing of $1,243,200 to 51 small business projects in Ontario.

The Indian Forestry Development Program completed its third year of operation. An all-Indian board of directors was established.

The Ontario Indian Wild Rice Development Agency continued an extension program in cooperation with Lakehead University.

The Canada-Ontario Resource Development Agreement was approved for a further five years, providing $500,000 in 1987-88. A number of natural resource sector activities were covered to produce about 1,900 person-weeks of employment in 30 projects. In addition, 14 major mining development projects were underway during the year. These were expected to generate 500 jobs for status Indians.

Education

Education programs were transferred to Indian control in Big Trout Lake, Wikwemikong, Birch Island, Akwesasne, Grassy Narrows and Gull Bay.

Special education programming was offered in 10 of the 11 districts in Ontario during the year. The department commissioned a review of provincial special education programs for Indian students.

The Grade 2 Circle Program for Indian students was completed and provided to all federal and band-operated schools in the region. Final development work was completed for the Grade 3 component of this program.

A jointly-developed curriculum guideline for "Native as a Second Language" was completed. Ontario school boards received funding for three native language consultants. A joint study by the department and the Ontario Ministry of Education of high schooling in the North was conducted.

Social Development

In April 1987, two Indian Child and Family Service Agencies (ICF-SA's), Tikinagan and Payukotayno, received "Society" status from the province. In September 1987, a third agency, Weechi-it-te-win, received the same delegation of authority to deliver a full range of child and family services. These groups together represent 43 bands. Two additional organizations, Dilico and Nog-da-win-da-min, representing a further 18 bands, became "Agencies" delivering prevention services and continued planning toward "Society" status. Fourteen other bands entered the planning process resulting in 89 of 126 bands in Ontario being in various stages of providing child and family service development.

The remaining nine bands eligible to assume administration of income maintenance programs entered the planning/training process in preparation for transfer in 1988-89.

A bilateral Working Group was established with the provincial Ministry of Community and Social Services to deal with a range of out-

standing issues under the 1965 welfare agreement.

Band Support and Capital Management

The Band Support Services Section experienced an active year in relation to activities of the program. The completion of the reorganization led to the division of Band Support Services into two sections: Band Support and Transfer Payments Management.

Ten tribal councils, an increase of eight from previous years, received funding as a result of the devolution policy.

Regional directives were developed on Indian management development, management of contributions and band support funding. Directives on tribal councils and Indian pension plans were in the final stages of completion.

An Alternative Funding Arrangement (AFA) was completed with Moose Deer Point Band, while another agreement with Hiawatha Band was close to completion at year end. The Nipissing Band was assessed and approved for entry. Seven additional bands requested meetings to discuss potential participation in 1988-89.

All major capital projects on-reserve are now administered by bands. In the past, many capital projects were administered by Public Works Canada. A more equitable formula for distributing funds for infrastructure operation and maintenance was developed and implemented.

Manitoba Region

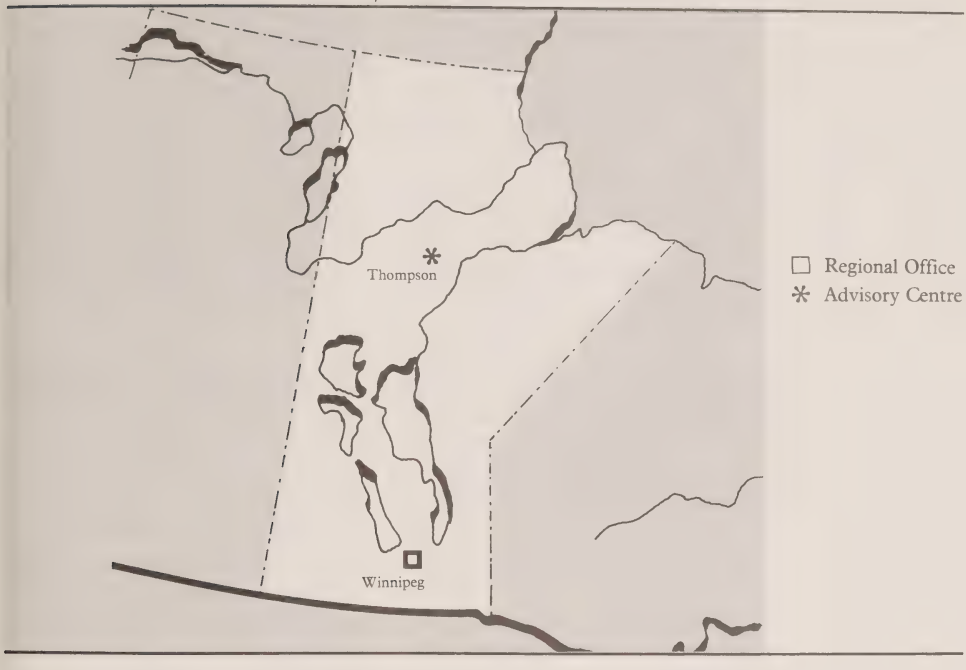
In 1987-88, the Manitoba Region's priority was to support Indian governments in the design and delivery of programs and services to band members. New fiscal year contribution dollars were issued to bands and tribal councils in record time to facilitate start-up of the 1988-89 fiscal year. Concurrently, the region met its downsizing targets with a focus on the application of the Workforce Adjustment Policy for affected regional employees.

Self-Government

Discussions continued with 20 bands toward their self-government objectives. Community-based developmental proposals were funded for the Swan Lake Band, the Long Plain Band and the Southeast Resource Development Council, composed of eight member bands.

Economic Development

The department provided technical assistance, equity contributions and



loans toward the development and completion of two world-class fishing and tourist lodges valued at $2.5 million each. Located in northern Manitoba, these lodges provide year-round employment for two persons as well as 54 seasonal jobs.

An interim one-year Indian wildlife management agreement was concluded with the province. A five-year wildlife agreement was negotiated which, when implemented, will create five Indian employment opportunities and generate 15 business starts, creating more than 100 person years of employment.

Lands, Revenues and Trusts

After many years of negotiation, 300 acres of land were set aside as reserve at the Pauingassi community for approximately 300 members of the Little Grand Rapids Band.

Canada and Manitoba concluded settlement of the Pasquia Dyke Claim with The Pas Band. The settlement, paid jointly by the two levels of government, was $399,000.

The region implemented the New Bands/New Reserves policy. Approval-in-principle was obtained for 10 submitted proposals, which enables work to proceed toward the addition of lands to reserves.

Manitoba Resource Development Impacts Office (MRDIO)

Agreement-in-principle was reached with the five Northern Flood Agreement (NFA) bands on the terms and conditions for an $88.5 million settlement of Canada's major obligation under the NFA, signed in 1977. The settlement ensures the continuous availability of a potable water supply to bands affected by hydro power developments in northern Manitoba.

The Northern Flood Capital Reconstruction Authority, an NFA band-controlled corporation, will manage the multi-year capital construction project, which provides for water and sewer treatment facilities along with the required housing, plumbing, servicing and upgrading in the five communities. The project is the largest department-funded capital project ever undertaken by an Indian institution.

The Northern Flood Committee, representing the five NFA bands, received $1.7 million to support planning and research activities.

The results of a four-year federal/provincial study on mercury in the Nelson and Churchill river systems was released. The report analyzed and drew conclusions on the causes and effects of flooding on mercury levels in the river systems and proposed a number of recommendations. Environmental monitoring continued, including ecological monitoring by Environment Canada and Fisheries and Oceans as well as the mercury sampling programs by Health and Welfare Canada.

The Manitoba Resource Development Impacts Office provided technical assistance and $155,000 in funding to other Manitoba bands to respond to a number of other environmental impact issues including: outstanding provincial obligations to bands affected by the Grand Rapids hydro development; hydro developments on the Churchill River; the potential effects of the construction and operation of the Conawapa generating station; and a workshop to study the implications of Manitoba's new *Environment Act* on Indian interests and lands.

Education

Six major school construction projects, valued at $57 million, were completed on six Manitoba reserves. The projects were designed to provide educational facilities, comparable with those found in major urban centres, for more than 2,600 students. These projects provided band members with training and employment opportunities. The new facilities also enabled community recreational, cultural and social programs to be implemented. The administration of the $1.3 million Pukatawagan elementary education program was transferred to the Mathias Colomb Band in September 1987.

The closing down of the last of 13 residential schools in Manitoba (June 1988) involved lengthy negotiations for the disposal of the building and personnel services for the employees involved.

Special education services were instituted in band-operated and federal schools, using aides and coordinators at the band level.

Resources were provided for workshops and systems to deal more effectively with students who have special needs.

Six school evaluations were completed to assess and improve program effectiveness.

Social Development

The department provided $383,000 in new funding to the six Indian child welfare agencies in Manitoba to enable them to institute child protection services.

During the year, 54 of 59 on-reserve social assistance programs were controlled by bands or tribal councils. Eighty-two per cent of the regional budget for on-reserve income support services was Indian-administered. Employment opportunities were created by providing 5.6 per cent of the income support funds for employment created through the Work Opportunity Program.

Technical Services

The department's engineering and architecture services were integrated within Public Works Canada (PWC) on April 1, 1987, and a PWC-dedicated unit was established to provide technical services to the department under a specific services agreement.

A total of 227 capital projects, valued at $30.1 million, were managed by the department's technical services.

The Otter Nelson River School in Cross Lake, costing more than $16 million, was the largest capital project ever undertaken by the department.

Tribal councils received funds to develop technical units. At the end of the year, two fire safety officers, two engineers and 13 housing inspectors were employed.

A formula to determine band contributions for Operations and Maintenance (O&M) was established during the year. Ninety per cent of the regional O&M budget was appropriated by way of this formula.

Band Support and Capital Management

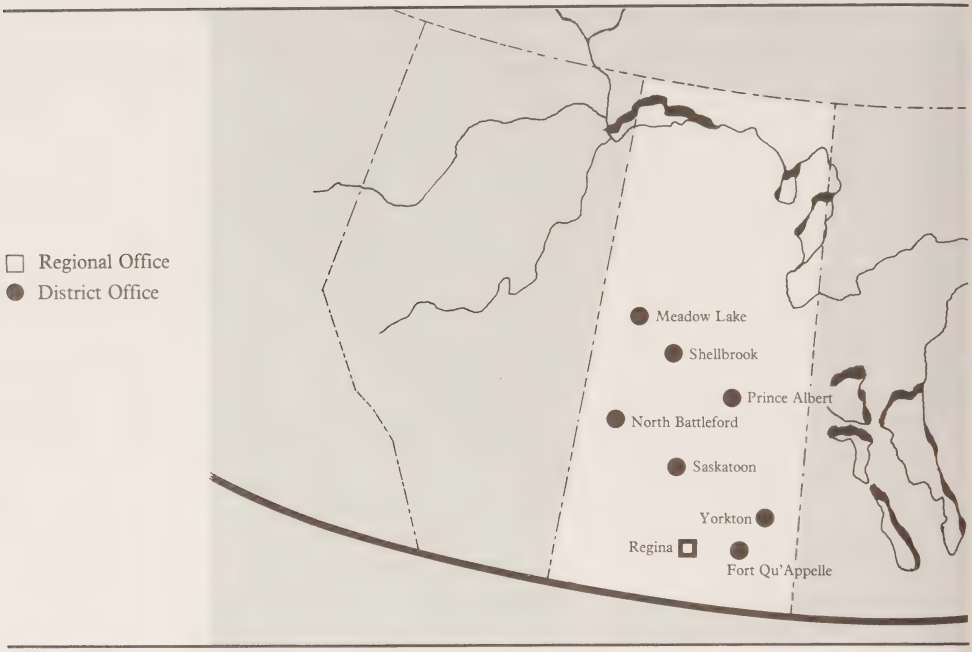
A more equitable method for allocating capital dollars to bands and tribal councils, using such factors as population and location, was implemented.

A regional Band Audit Review Committee and a structured review process were established during the year.

Alternative Funding Arrangements (AFA)

Since the approval of AFA in June 1986, applications have been received from nine bands and two tribal councils. Nine of the applications were declared eligible for AFA while two were under review. Draft agreements were written with three bands and one was ratified.

Saskatchewan Region



The Saskatchewan Region's priorities during the year were the implementation of a capital allocation process for long-term capital planning and a regional funding formula for the elementary and secondary school program.

Education

During 1987-88, four schools were transferred to band control, bringing the percentage of Indian students attending band schools to 49.4 per cent. A total of 1,461 students received financial assistance for postsecondary programs. Funding was provided to the Saskatchewan Indian Federated College and the Saskatchewan Indian Institute of Technologies to ensure that Indian students had the option of studying at Indian-controlled institutions.

Band Support and Capital Management

Twelve departmental advisory service positions were transferred to six tribal councils during the year.

The region implemented a management orientation and training program which was piloted in the North Battleford District.

The first Alternative Funding Arrangements (AFA) agreements were signed with the Ochapowace Band and the John Smith Band.

An agreement was concluded involving a $2.5 million contribution toward the extension of a major electrical transmission line which will serve three northern communities — Black Lake, Fond du Lac and Wollaston. These communities will also benefit from electricity rates equal to those charged in the southern parts of the province.

The region is assisting eight bands to develop their capabilities to assume land management responsibility under section 60 of the *Indian Act*. A total of 30 bands have adopted their own membership codes. By the end of the fiscal year, 3,587 individuals had been registered under the reinstatement provisions of the *Indian Act*.

New procedures for collecting community population statistics were implemented, providing additional valuable data to regional managers.

The region played a major role in the development and delivery of new national training courses in lands management and estates administration. Regional training in election procedures has created a pool of qualified Indian people to serve as electoral officers.

Social Development

During the fiscal year, 3.3 per cent of on-reserve basic needs expenditures were transferred to bands under the Work Opportunities Program. One hundred and eighteen projects, providing 2,720 person-weeks of employment, were funded for $1.4 million.

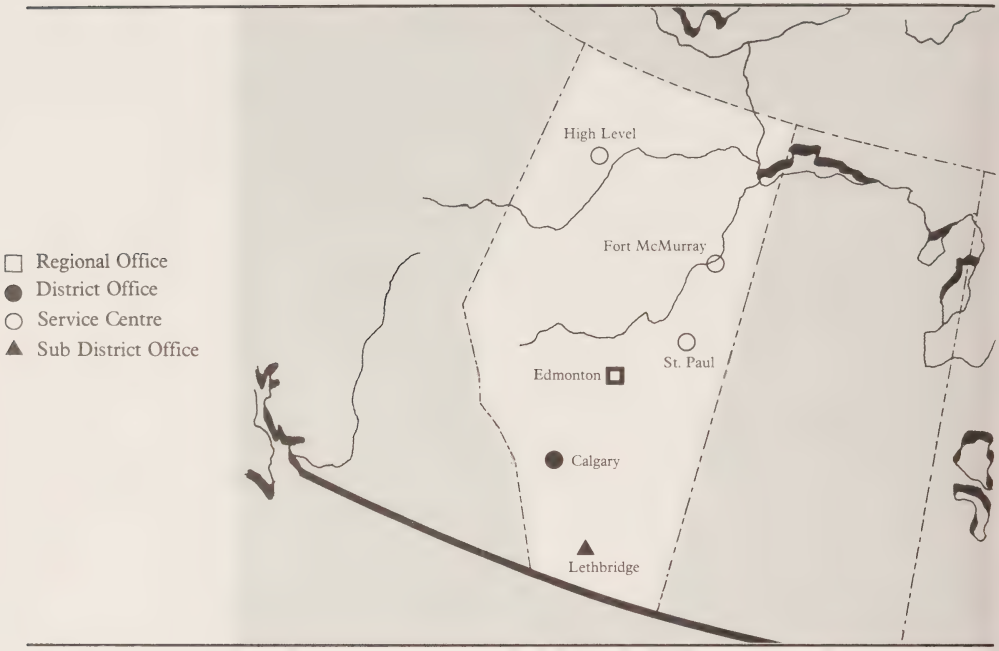
Economic Development

Since the end of fiscal year 1986-87, the region has not made loans from the Indian Economic Development Fund (IEDF). That responsibility has now been transferred to an Indian financial institution, Saskatchewan Indian Equity Foundation (SIEF) which in 1987-88 disbursed 145 loans totalling $1.4 million, creating 130 jobs. The Business Development program approved 82 contribution arrangements for $884,623 which was used to raise $2.8 million from other agencies, creating 200 new jobs. Indian Community Human Resource Strategies program money was used in 112 projects, creating 435 jobs.

The region piloted a joint seminar with the Federal Business Development Bank and the department's Economic Development Program to develop a model for starting-up and marketing Indian-owned and operated tourist outfitting businesses.

Negotiations were initiated with the Saskatoon and Prince Albert District Chiefs tribal councils to devolve economic development to bands.

Alberta Region



The region continued downsizing during the year with the transformation of three northern districts to service centres.

The 1988 Calgary Olympics provided a unique opportunity for Alberta bands to set up business enterprises and establish markets for Indian products. The department ensured that bands and individuals had access to these opportunities by facilitating access to resources from other federal departments and programs for these efforts.

Self-Government

Self-government proposals were submitted and discussions were underway with the Blackfoot, Blood, Alexander, Kehewin, Cree, Saddle lake, and Sarcee bands. In addition, the Yellowhead Tribal Council and the Treaty Eight Resource Office were funded to carry on developmental work.

Economic Development

Negotiations of the Syncrude Agreement, which will provide status Indians and Métis with more job opportunities

in the Fort McMurray area, were completed during the year.

Business development assistance, provided to 91 businesses, totalled $731,070 in grants and contributions.

Discussions were held regarding devolution of the Indian Economic Development Fund (IEDF) loan portfolio to the Alberta Indian Agricultural Development Corporation and the Alberta Indian Investment Corporation.

Both direct and guaranteed loans were managed through the IEDF loan program. Fifty-five contributions applications were approved for a total of $187,600. Twenty direct loan applications were approved totalling $420,500. The Regional Loan Board also approved six applications for guaranteed loans totalling $442,500.

Fourteen bands took control of programs for occupational skills training. Three entrepreneurial training courses were completed with three graduates going to internships and another 11 setting up and running businesses.

Lands, Revenues and Trusts

The Automated Land Registry System (ALRS) became operational. Agreement was reached on the funding of Blackfoot, Blood and Peigan land administration units for 1988-89. The Regional Environmental Protection Committee was formed. The Fort McKay reserve land exchange referendum was completed, and nine new reserve areas were surveyed for the Cree Band.

In conjunction with the Band Support and Capital Management unit, Lands, Revenues and Trusts began detailed studies of the impact of declining oil and gas resources on two bands.

During 1987-88, Alberta Region accounted for $783 million in band funds, 92 per cent of all band funds in Canda. A total of 246 band council resolutions were processed representing $190 million. Total per capita distributions of $34,448,300 were administered.

A total of 4,700 status cards were issued during the year and 2,140 C-31 applications were received. The department administered the Indian Register for 22 bands. Twenty-nine bands established membership rules and assumed responsibility for their membership lists. Responsibility for the administration of the Register was devolved to one band.

Education

Negotiations were concluded with the Blood Band which will assume control of three existing federal schools next year.

Sixty-five per cent of the post-secondary program was administered by bands in the 1987-88 school year. A total of 1,847 Indian students were assisted under the program. A training program was conducted to ensure a

smooth transition of postsecondary education services to band administration.

Provincial tripartite tuition agreements were negotiated with the Cree/Fort Chipewyan and Bigstone bands. The Alexis and Blood bands concluded discussions toward similar agreements during the year.

Social Development

Thirteen band and four departmentally-administered programs for social development were reviewed during the year.

Five bands moved from transitional to full administration of the social assistance program. Agreements were also established with another six bands to plan for devolution of the program.

A total of $1,395,400, or 5.4 per cent of the social assistance allocation to bands, was transferred into projects which generated 2,882 person-months of employment.

A joint committee of departmental and Alberta Social Services officials completed an analysis of off-reserve social services. The department also participated, as a principal funding agent, in the Third Annual International Aboriginal Child Conference held in Calgary.

Band Support and Capital Management

The regional formula for allocating infrastructure capital was implemented during the year, enhancing the capabilities for capital planning. Emphasis was placed on housing and water and sewer requirements.

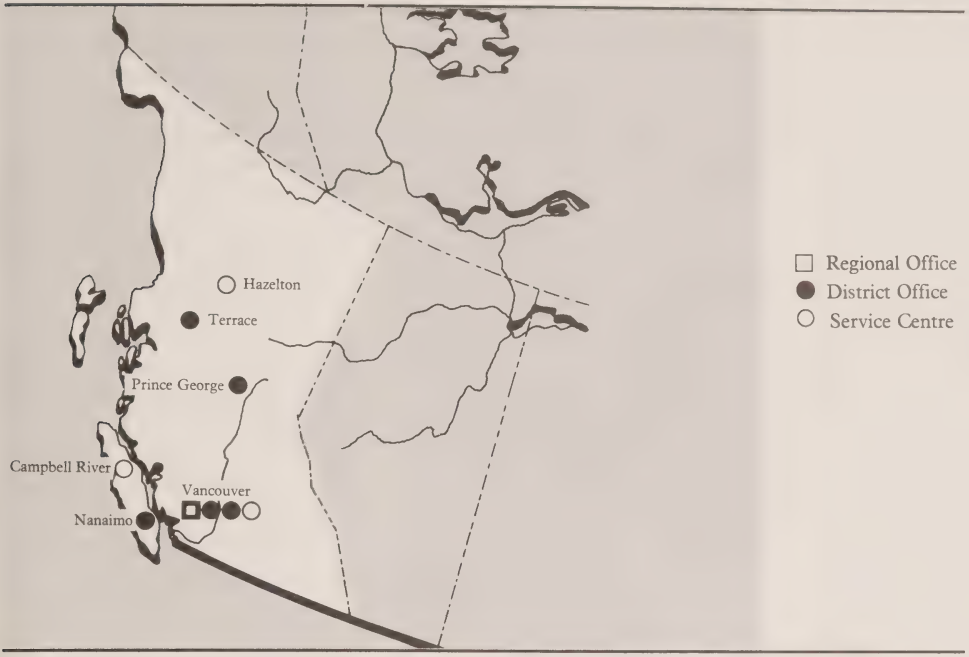
The Indian Management Assistance Program obtained funds to offer summer employment to 28 student graduates and undergraduates during the year. The students provided band governments with temporary, professional assistance in management, finance and program development.

The Louis Bull Band obtained authority from the Alberta Solicitor General to provide policing services on the reserve. This community service is funded exclusively from band revenues and serves as a model to other bands wishing similar services.

Two new northern tribal councils were formed to deliver advisory services to member bands.

Four bands and one tribal council entered into discussions which may lead to AFA agreements.

British Columbia Region



During 1987-88, the region was involved in the signing of the largest and most complex Alternative Funding Arrangements (AFA) agreement to date: a five-year, $58 million agreement with the Nuu-Chah-Nulth Tribal Council. The Westbank Indian Band also signed an AFA agreement.

Indian economic development was enhanced by increased control of resource development, establishment of the provincial Native Affairs Secretariat, and the creation of the two major Indian financial institutions.

Band Support and Capital Management

Resources for 22 tribal council advisors were transferred to 15 tribal organizations through the Regional Program Transfer Plan.

Computerized data bases for band government and tribal council funding were refined during the year. Contributions were made to 195 bands and 26 tribal organizations. Region-wide consultations were held on devolution and the B.C. Master Tuition Agreement. Major insolvencies were

reduced to 28 in 1987-88 from 43 in 1985-86. Six summer projects under the Indian Management Assistance Program were completed.

During the year, 605 new houses, representing 121 per cent of the region's projected annual target, were built to *National Housing Act* standards and 624 renovations were completed, achieving 105 per cent of the annual target.

A total of $11.1 million was contributed to bands from C-31 incremental program funding sources. Capital expenditures accounted for $6.8 million and postsecondary education for $2.9 million.

Social Development

Five bands assumed administration of the social assistance program, bringing the total number of Indian administering authorities to 144, representing 174 bands. Seventy-four per cent of all social development funds were under Indian administration.

Adult in-home care days increased to 57 per cent of all adult care days in 1987-88, a five per cent increase from 1986-87.

During the same period, the number of Indian children in care decreased by 4.6 per cent from 1986-87. The Nuu-Chah-Nulth Tribal Council's Family and Child Services Program became operational and provided child welfare services to 13 bands on the west coast of Vancouver Island.

Education

The education program provided elementary and secondary education services to 12,625 students — 612 in 11 federal schools, 3,486 in 100 band-operated schools and 8,527 in 521 provincial, parochial and private schools. Students enrolled in Grade 12 totalled 558. One federal school was transferred to a band and five other transfers were under development.

The postsecondary education program sponsored 2,073 students under a regular program and 317 students under a funding program established as a result of the C-31 legislation.

A provincial education agreement was successfully renegotiated to permit local-level agreements among Indian communities and school boards.

Lands, Revenues and Trusts

A portfolio of approximately 3,200 leases was maintained. A total of 1,054 documents were registered in the Indian Land Registry. Revenues accruing from land transactions were more than $20 million. As well, 15 contentious land issues were resolved by negotiation.

Two members of the Cowichan Band were appointed as superintendents under the *Indian Act* for collecting and disbursing revenue monies derived from leasing surrendered lands.

A total of 9,893 "events" including births, deaths, and marriages, were processed through the Indian mem-

bership system. Workshops were held to train band/tribal council members to assume responsibility for the administration of the membership program.

In 1987, 257 estate files were opened and 278 were closed. By the end of 1987, there were more than 500 open files in estates.

Economic Development

An Indian Business Services directory was published. An entrepreneurship training program was developed and 17 young entrepreneurs were trained. A total of 144 businesses were financed during the year. Some 233 jobs were created and maintained, and more than $9 million was raised for small businesses. Fifty-six B.C. Indians attended a native trapper training course.

Self-Government

Community-level workshops involving more than 50 bands were supported to help bands discuss self-government concepts. Three B.C. Indian communities were developing proposals aimed at negotiating self-government beyond the *Indian Act*.

The region provided funding to the First Nations' Government Structures and Powers Conference, sponsored by the Native Law Program of the University of British Columbia.

Tuition funds were added to the Sechelt financial agreement. Sechelt declared the authority to collect provincial (rural) tax over Sechelt lands. The province amended the *Land Registry Act* to allow the registration of Sechelt lands.

Yukon Region

Indian Affairs Program

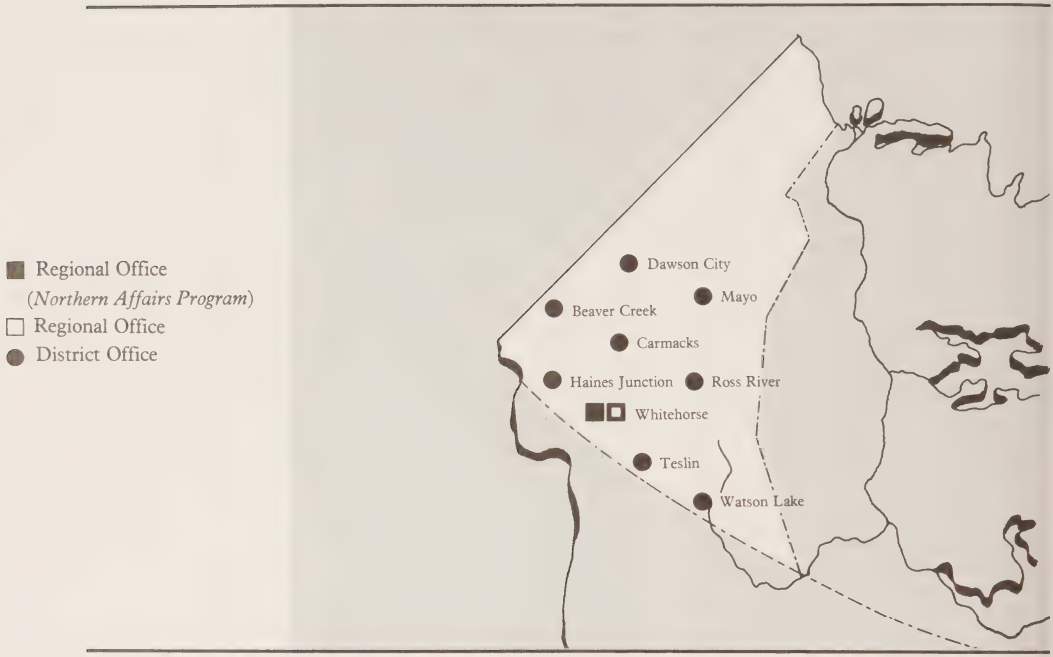
In 1987-88, negotiations continued on the Yukon Indian comprehensive land claim and on the transboundary claims of the Kaska-Dena Council, Dene Nation and Taku River Tlingits.

Economic Development

The region spent more than $3 million on 29 economic development projects, creating and maintaining 100 person-years of employment and generating $1.8 million in new income. Fifteen projects were approved under the Indian Community Human Resource Strategies program during the year. Direct assistance was provided to 92 applicants.

Education

Financial assistance was provided during the year to more than 1,000 elementary and secondary students and 90 postsecondary students. Twenty-four students graduated from secondary school, seven from postsecondary programs.



Social Development

Fourteen graduates of the Band Social Services Administrators program attended a paraprofessional training program during the year. The Taku River Tlingits assumed responsibility of the social development program.

Lands, Revenues and Trusts

Some 50 parcels of land were acquired during the year for housing. There were six amendments to existing parcels. The department also assisted several bands who disposed of their lands to third parties.

The region completed third-year transfer of lands under the Kwanlin Dun Village relocation.

For the first time, a surveys and mapping program was used to identify boundaries for all parcels of band land within Yukon. Three communities were assisted under this program.

Most bands submitted membership codes prior to the June 1987 deadline. Seven submissions were approved. The department provided information and advice to three bands whose codes were rejected. All bands

in the region received developmental funding and three bands received funding to implement their codes.

There were 319 applications, under the C-31 legislation, for reinstatement to Indian status during the year.

The Taku River Tlingits received funds to study the environmental effects on native fishing resources in traditional land areas adjacent to a proposed mining site. The Federal Environmental Assessment Review Office held a workshop in Yukon, attended by government, bands and native associations.

Band Support and Capital Management

Each band in the region received $42,000 for a total of $630,000 to begin five-year capital management planning.

Twenty new housing units were constructed in the Kwanlin Dun Village relocation and $1.5 million was expended in infrastructure improvements.

All bands implemented capital spending plans during the year. Fifty Canada Mortgage and Housing Corporation housing units were built, including the Kwanlin Dun units.

Northern Affairs Program

The Canada-Yukon Agreement on Land Use Planning was signed in October.

Mineral production rose to $447.2 million during 1987, up from $176 million in 1986, reflecting the Curragh Mine's first full year of operation. Placer gold production rose to $63 million from $43.8 million in 1986.

Mineral exploration expenditures rose to $35 million in 1987, up from $28.9 million the previous year. A total of 13,275 mineral claims were recorded, more than double the previous year's total of 7,005. Placer claims in 1987 totalled 2,252, up from 1,671 the year before. A new Placer Section was created under the Northern Affairs Program to administer and enforce water use licence provisions for placer mining operations.

Geological mapping projects focussed on lode gold and silver deposits. Two areas were geologically mapped under the Canada-Yukon Economic Development Agreement (EDA): the Rancheria area and near the Wheaton River. Two research projects were carried out under the Canada-Yukon EDA to improve the economic and environmental performance of Yukon placer mines.

Phase I of the Forest Management Inventory was completed, producing forest-type maps for public distribution. The CL-215 water bomber fleet was integrated with the A26 fleet and used during the 1987 forest fire season.

The Yukon Territory Water Board assumed control of operating funds.

The Northern Canada Power Commission's Yukon assets were sold to the Yukon Development Corporation.

Approximately $4.4 million was approved for 106 projets under the

Canada-Yukon EDA. Assistance was provided for projects such as: fish farming, sheep ranching, fish egg processing and furniture manufacturing. Funding was also provided for projects for geochemical mapping, improved mining technology, placer industry development and community-based economic planning.

The department collaborated with the Yukon government in a review of northern benefits flowing from the North Warning System and hydrocarbon exploration in the Beaufort Sea.

The regional on-the-job training program provided training to 85 native people at a cost of $446,000. Ninety-five per cent of those who completed the training were placed in jobs.

Discussions continued with the Yukon government in preparation for the transfer of oil and gas responsibilities to territorial governments under a Northern Accord.

Northwest Territories Region

Indian Affairs Program

In 1987-88, the region provided support for band government and economic development to 9,200 status Indians in 17 bands located within 25 communities and two reserves in the N.W.T.

Indian Services

The Indian Services Sector provided a $192,000 operating grant to the new Dene Cultural Institute which was established in May 1987 to prevent erosion of the Dene culture.

Seventeen native people received funding from the new University and College Entrance Support Program. The GNWT received $220,000 from the region to administer the program.

An agreement was reached to establish a senior level federal/territorial review committee to determine responsibility for support associated with capital for band offices, municipal services provided to land set aside for Indian use and other issues.

The Mackenzie/Delta Regional Council received joint funding from the Indian/Inuit Management Development Program and Canada Employment and Immigration Commission for computer training for four bands.

The region began a pilot project with the Dogrib Tribal Council and Dene Nation to develop a band employees' benefit package.



Lands, Revenues and Trusts

The lands, revenues and trusts sector received proposals from the Fort Liard Band to negotiate separate band status for the communities of Trout Lake and Nahannie Butte for band separation. Preparations began for three other communities to separate from their main bands.

The first land surrender on the Hay River Indian Reserve #1 was initiated.

During the year, seven bands applied to develop their own membership codes, bringing the two-year total to 14, representing 80 per cent of all bands in the region. The Fort McPherson Band received ministerial approval to implement its membership code.

Economic Development

In 1987-88, the economic development sector provided $533,000 in

direct contributions to 26 new or expanded Indian businesses.

Four regional institutions received $75,000. Part of these funds were used by the Denendeh Development Corporation to purchase an ownership interests in Northlands Utilities Ltd.

Twelve trainees were accepted into the youth entrepreneurial training program. Ten graduated, five of whom are expected to start new businesses.

Chevron Canada and the Fort Good Hope Band executed a $42 million joint venture agreement which was expected to result in the creation of four new native businesses. One, a high-tech global positioning system/gravity survey company, forecast year-end revenues of $1 million and $100,000 profit.

The Hay River Band completed negotiations with a major private sector company for the joint development of a large poultry production operation.

The Native Economic Development Program provided approximately $1 million to three projects and the economic development agreement provided approximately $32,000 to two projects.

A total of $220,000 was provided for community and regional-based economic planning. An additional $971,000 was provided for 65 projects funded under the Indian Community Human Resource Strategies program.

Northern Affairs Program

Negotiations began during the year toward a master agreement of devolution.

Responsibility for fire and forestry management programs was transferred to the GNWT.

Negotiations continued for transfer of the scientific resource centres at Inuvik, Iqaluit and Igloolik.

The Northwest Territories portion of the Northern Canada Power Commission was sold to the GNWT.

Progress was also made on repealing the *Land Titles Act* in favour of territorial legislation.

Several discussions were held with the territorial government on the possibilities for a northern energy accord.

The old Yellowknife resources office was transferred to the Tree of Peace charitable organization.

Progress continued on two major comprehensive claims, with an agreement on the Dene/Métis claim imminent by year's end. Progress continued on the design of post-claim resource management institutions under the aegis of the GNWT.

A Mackenzie Delta-Beaufort Sea Land Use Planning Commission was established during the year. A draft land use plan was received from the Lancaster Sound Land Use Planning Commission in January 1988. Work was initiated in a third region, the N.W.T. Land Use Planning Com-

mission was terminated, and a new management structure was inaugurated.

The new Economic Development Agreement was implemented and its six subsidiary agreements were signed by the departments of Indian Affairs and Northern Development; Energy, Mines and Resources; Regional Industrial Expansion and the GNWT A total of $37 million in programming funds was approved for mineral development, arts and crafts, renewable resources, tourism and small business and economic planning, to be implemented over three years. In addition, the region was involved in implementation of the economic clauses of the Inuvialuit Final Agreement.

The Northern Mineral Policy was implemented during the year. Pine Point mine was closed with an abandonment plan implemented as well as a GNWT/Pine Point Mines Ltd. agreement on resident and business compensation. The base metal industry slowly recovered during the year. Lead, zinc and gold production increased to $843 million from $780 million. Exploration activities, mainly for gold, increased to $70 million in 1987-88 from $45 million in 1986-87. Mineral recording activities doubled. Environmental screening was accomplished or initiated on a number of projects. One such project, Urangesellschaft's Kiggavik uranium mine, was referred to the federal review office for a panel review.

More than 600 active land use, water, crown land and reserve permits and leases were inspected in the six district offices and more than 200 land use applications were processed. Routine district work included environmental monitoring, such as snow course measurements and water quality sampling.

Appendix I

Budgetary Expenditures		
	1986-1987	1987-1988
Operating Expenditures		
Indian and Inuit Affairs	$ 250,883,240	$ 243,110,997
Northern Affairs	88,904,779	** 94,470,848
Administration	* 63,656,993	42,517,861
Native Claims	7,421,311	*** 0
Capital Expenditures		
Indian and Inuit Affairs	56,981,609	30,976,322
Northern Affairs	20,927,396	16,698,463
Grants, Contributions and Other Transfer Payments		
Indian and Inuit Affairs	1,436,418,973	1,568,078,540
Northern Affairs	37,599,016	36,609,268
Territorial Government	624,823,999	738,420,300
Native Claims	56,470,537	*** 0
Environmental Studies Research Fund	1,435,655	934,538
TOTAL	$2,645,523,508	$2,771,817,137

* $19,500,000 relates to the Northern Canada Power Commission debt deletion.
** $33,126,083 relates to the Northern Canada Power Commission debt deletion.
*** The Native Claims Program has been incorporated into Indian and Inuit Affairs.

Revenues		
	1986-1987	1987-1988
Indian and Inuit Affairs	$ 7,087,366	$13,904,113
Northern Affairs	16,234,974	* 34,924,625
Administration	14,874,235	137,087
Native Claims	1,558,378	** 0
TOTAL	$39,754,953	$48,965,825

Non-Budgetary Expenditures		
	1986-1987	1987-88
Loans, Investments and Advances		
Indian and and Inuit Affairs	$(11,031,740)	$47,404,860
Northern Affairs	(1,234,139)	(37,088,711)
Native Claims	39,201,822	*** 0
Administration	** (49,266,335)	0
TOTAL	$(22,330,392)	$10,316,149

* Figures for the Northern Canada Power Commission are now reported under Northern Affairs instead of Administration.
** Figures relate to the Northern Canada Power Commission and the Yukon Power Commission.
*** The Native Claims Program has been incorporated into Indian and Inuit Affairs.

Appendix II

Statutes Administered

The department administers, in whole or in part, the following statutes:

- *Alberta Natural Resources Act*
- *Arctic Waters Pollution Prevention Act*
- *British Columbia Indian Cut-Off Lands Settlement Act*
- *British Columbia Indian Reserves Mineral Resources Act*
- *Canada Land Surveys Act*
- *Canada Petroleum Resources Act*
- *Caughnawaga Indian Reserve Act*
- *Condominium Ordinance Validation Act*
- *Cree-Naskapi (of Quebec) Act*
- *Department of Indian Affairs and Northern Development Act*
- *Dominion Water Power Act*
- *Fort Nelson Indian Reserve Minerals Revenue Sharing Act*
- *Grassy Narrows and Islington Indian Band Mercury Pollution Claims Settlement Act*
- *Indian Act*
- *Indian Lands, Settlement of Differences Act*
- *Indian Oil and Gas Act*
- *Indian (Soldier Settlement) Act*
- *James Bay and Northern Quebec Native Claims Settlement Act*
- *Land Titles Act*
- *Manitoba Natural Resources Act*
- *Manitoba Supplementary Provisions Act*

- *Natural Resources Transfer (School Lands) Amendment Act*
- *New Brunswick Indian Reserves Agreement Act*
- *Northern Canada Power Commission Yukon Assets Disposal Authorization Act*
- *Northern Inland Waters Act*
- *Northwest Territories Act*
- *Nova Scotia Indian Reserves Agreement Act*
- *Oil and Gas Production and Conservation Act*
- *Public Lands Grants Act*
- *Railway Belt Act*
- *Railway Belt and Peace River Block Act*
- *Railway Belt Water Act*
- *St. Peter's Indian Reserve Act*
- *St. Regis Indian Reservation Act*
- *Saskatchewan and Alberta Roads Act*
- *Saskatchewan Natural Resources Act*
- *Sechelt Indian Band Self-Government Act*
- *Songhees Indian Reserve Act*
- *Territorial Lands Act*
- *Western Arctic (Inuvialuit) Claims Settlement Act*
- *Yukon Act*
- *Yukon Placer Mining Act*
- *Yukon Quartz Mining Act*

- *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*
- *Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz*
- *Loi sur le règlement des revendications des autochtones de la Baie James et du Nord québécois*
- *Loi sur le règlement des revendications des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (pollution par le mercure)*
- *Loi sur le règlement des revendications des Inuvialuit de la région ouest de l'Arctique*
- *Loi sur le règlement des revendications relatives aux terres retranchées des réserves des Indiens de la Colombie-Britannique*
- *Loi sur la réserve indienne de Caughnawaga*
- *Loi sur la réserve indienne de St. Peter*
- *Loi sur la réserve indienne de St-Régis*
- *Loi sur les ressources minérales des réserves indiennes de la Colombie-Britannique*
- *Loi sur les ressources naturelles de l'Alberta*
- *Loi sur les ressources naturelles du Manitoba*
- *Loi sur les ressources naturelles de la Saskatchewan*
- *Loi sur les terres des Indiens (règlement des différends)*
- *Loi sur les terres territoriales*
- *Loi sur les territoires du Nord-Ouest*
- *Loi sur les titres de biens-fonds*
- *Loi sur la validation des ordonnances sur la copropriété*
- *Loi sur le Yukon*
- *Loi sur la zone de chemins de fer*
- *Loi de la Zone du chemin de fer et du Bloc de la rivière de la Paix*

Annexe II

Lois appliquées

Le Ministère applique, en totalité ou en partie, les lois suivantes :

- *Loi sur l'arpentage des terres du Canada*
- *Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sechelte*
- *Loi autorisant l'aliénation des biens de la CENC situés au Yukon*
- *Loi des chemins de Saskatchewan et d'Alberta*
- *Loi concernant la réserve des Sauvages Songhees*
- *Loi sur les concessions de terres publiques*
- *Loi sur la Convention Canada-Nouveau-Brunswick à l'égard de réserves indiennes*
- *Loi sur la Convention Canada-Nouvelle-Écosse à l'égard de réserves indiennes*
- *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*
- *Loi sur les dispositions supplémentaires du Manitoba*
- *Loi sur les eaux de la zone du chemin de fer*
- *Loi sur les eaux intérieures du Nord*
- *Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon*
- *Loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon*
- *Loi fédérale sur les hydrocarbures*
- *Loi sur les forces hydrauliques du Canada*
- *Loi sur les Indiens*
- *Loi sur les Indiens (établissement de soldats)*
- *Loi sur le Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien*
- *Loi modificatrice de 1961 sur le transfert des ressources naturelles (terres d'écoles)*
- *Loi sur le partage des revenus miniers de la réserve indienne de Fort Nelson*
- *Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes*

Recettes		
	1986-1987	1987-1988
Affaires indiennes et inuit	7 087 366	13 904 113
Affaires du Nord	16 234 974	* 34 924 625
Administration	14 874 235	137 087
Revendications des Autochtones	1 558 378	** 0
TOTAL	39 754 953 $	48 965 825 $

Dépenses non budgétaires		
	1986-1987	1987-1988
Prêts, investissements et avances		
Affaires indiennes et inuit	(11 031 740)	47 404 860
Affaires du Nord	(1 234 139)	(37 088 711)
Revendications des Autochtones	39 201 822	*** 0
Administration	** (49 266 335)	0
TOTAL	(22 330 392) $	10 316 149 $

* Les chiffres concernant la Commission d'énergie du Nord canadien figurent maintenant sous Affaires du Nord plutôt que sous Administration.

** Ces chiffres se rapportent à la Commission d'énergie du Nord canadien et à la Yukon Power Corporation.

*** Le Programme des revendications des Autochtones a été intégré aux Affaires indiennes et inuit.

Annexe I

Dépenses budgétaires		
	1986-1987	1987-1988
Dépenses de fonctionnement		
Affaires indiennes et inuit	250 883 240 $	243 110 997 $
Affaires du Nord	88 904 779	** 94 470 848
Administration	* 63 656 993	42 517 861
Revendications des Autochtones	7 421 311	*** 0
Dépenses d'immobilisations		
Affaires indiennes et inuit	56 981 609	30 976 322
Affaires du Nord	20 927 396	16 698 463
Subventions, contributions et autres paiements de tranfert		
Affaires indiennes et inuit	1 436 418 973	1 568 078 540
Affaires du Nord	37 599 016	36 609 268
Gouvernement territorial	624 823 999	738 420 300
Revendications des Autochtones	56 470 537	*** 0
Fonds de recherche pour l'étude de l'environnement	1 435 655	934 538
TOTAL	2 645 523 508 $	2 771 817 137 $

* Une somme de 19 500 000 $ se rapporte à la radiation des dettes de la Commission d'énergie du Nord canadien.

** Une somme de 33 126 083 $ se rapporte à la radiation des dettes de la Commission d'énergie du Nord canadien.

*** Le Programme des revendications des Autochtones a été intégré aux Affaires indiennes et inuit.

Au cours de l'année, une Commission d'aménagement du territoire de la région du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort a été créée. L'ébauche d'un plan d'aménagement du territoire a été présentée en janvier 1988 par la Commission de l'aménagement du territoire du détroit de Lancaster. Des travaux ont été entrepris dans une troisième région; la Commission de l'aménagement des terres des Territoires du Nord-Ouest a été démantelée et une nouvelle structure de gestion a été mise sur pied.

La nouvelle Entente de développement économique a été mise en oeuvre, et ses six ententes auxiliaires ont été ratifiées par les ministères des Affaires indiennes et du Nord canadien, de l'Énergie, des Mines et des Ressources, de l'Expansion industrielle régionale et par le GTNO. Des fonds totalisant 37 millions de dollars ont été autorisés pour mettre en oeuvre, au cours des trois prochaines années, le développement du secteur minier, les arts et l'artisanat, les ressources renouvelables, le tourisme et les petites entreprises, ainsi que la planification économique. En outre, la Région a participé à la mise en oeuvre des clauses économiques de la *Convention définitive des Inuvialuit*.

La Politique minière pour le Nord a été mise application au cours de l'année.

La mine de la société Pine Point a fermé ses portes après avoir respecté son plan d'abandon ainsi que les clauses de l'entente qu'elle avait conclue avec le GTNO sur l'indemnisation des résidants et des entreprises. L'industrie des métaux de base a récupéré lentement au cours de l'année. La production de plomb, de zinc et d'or a augmenté pour atteindre une valeur de 843 millions de dollars comparativement à 780 millions l'année précédente. Les dépenses pour les activités de prospection minière, surtout pour l'or, sont passées de 45 millions de dollars en 1986-1987 à 70 millions en 1987-1988. Les activités d'enregistrement des concessions minières ont doublé. Bon nombre de projets ont fait l'objet d'examens environnementaux préalables. Un de ces projets, la mine d'uranium Kiggavik de la société Urangesellschaft, doit être examiné par une commission mise sur pied par le Bureau fédéral d'examen en matière d'environnement.

On a procédé, dans les six bureaux de district, à plus de 600 inspections de permis et de baux touchant l'utilisation des terres, de l'eau, des terres de la Couronne et des terres de réserve. En outre, plus de 200 demandes de permis d'utilisation des terres ont été traitées. Parmi les travaux habituels des bureaux de district, mentionnons la surveillance environnementale telle que l'échantillonnage de l'eau et le mesurage des niveaux de neige.

partie de ces fonds a été utilisée par la Société de développement Denendeh pour l'achat de sa participation dans la Northlands Utilities Ltd.

Le Programme d'aide aux jeunes entrepreneurs autochtones a accepté 12 stagiaires, et 10 d'entre eux ont terminé le cours avec succès. De ce nombre, cinq doivent lancer leur propre entreprise.

La société Chevron Canada et la bande de Fort Good Hope ont mis en oeuvre une entente de coparticipation d'une valeur de 42 millions de dollars qui devait assurer la création de quatre entreprises autochtones. Une de ces entreprises, une société de haute technologie s'occupant de systèmes de positionnement global et de levés de gravité, prévoyait des revenus en fin d'année de 1 million de dollars et un profit de 100 000 $.

La bande de Hay River a terminé des négociations avec une importante société du secteur privé pour l'exploitation conjointe d'une grande entreprise de production de volailles.

En vertu du Programme de développement économique des Autochtones, trois projets ont reçu au total environ 1 million de dollars, et l'Entente de développement économique a fourni à peu près 32 000 $ à deux autres projets.

Une somme totale de 220 000 $ a été accordée pour la planification économique communautaire et régionale. Un autre montant de 971 000 $ a été versé dans le cadre de 65 projets financés en vertu du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes.

Programme des affaires du Nord

Des négociations ont été entreprises au cours de l'année pour établir une entente cadre sur le transfert des responsabilités.

On a transféré au GTNO la responsabilité des programmes de foresterie et de prévention des incendies.

Les négociations visant le transfert des centres de ressources scientifiques d'Inuvik, d'Iqaluit et d'Igloolik se sont poursuivies.

Les biens de la Commission d'énergie du Nord canadien situés dans les Territoires du Nord-Ouest ont été vendus au GTNO.

Des progrès ont également été réalisés relativement à l'abrogation de la *Loi sur les titres de biens-fonds* que l'on désire remplacer par des mesures législatives territoriales.

On a tenu, à plusieurs reprises, des discussions avec le gouvernement territorial sur la possibilité de conclure un accord énergétique pour le Nord.

L'ancien bureau qui logeait la Gestion des ressources à Yellowknife a été transféré à l'organisme de charité Tree of Peace.

La situation s'est améliorée dans le cas de deux revendications globales importantes. Dans le cas de la revendication des Dénés et des Métis, un règlement semble probable d'ici la fin de l'année. Sous l'égide du GTNO, des progrès ont été réalisés en ce qui concerne la conception des institutions de gestion des ressources à mettre en place après le règlement de la revendication.

Programme des affaires indiennes

En 1987-1988, la Région a fourni de l'appui, au chapitre de l'administration locale et du développement économique, à 9 200 Indiens inscrits, appartenant à 17 bandes situées dans 25 collectivités et 2 réserves des T. N.-O.

Services aux Indiens

Le Secteur des services aux Indiens a versé une subvention de fonctionnement de 192 000 $ au nouvel Institut culturel déné qui a été créé en mai 1987 pour promouvoir la culture dénée.

En vertu du nouveau Programme préparatoire à l'entrée à l'université et au collège, 17 Autochtones ont reçu une aide financière. Le GTNO a reçu une somme de 220 000 $ de la Région pour administrer ce programme.

Une accord a été conclu pour mettre sur pied un comité d'examen fédéral-territorial formé de représentants de la haute direction pour déterminer qui sera responsable de fournir les fonds d'immobilisations nécessaires aux bureaux des bandes, aux services municipaux liés aux terres indiennes mises de côté à l'usage des Indiens et pour d'autres questions.

Le Conseil de la région du fleuve et du delta du Mackenzie a reçu des fonds du Programme de perfectionnement en gestion des Indiens et des Inuit et de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada pour assurer la formation des employés de quatre bandes dans le domaine de l'informatique.

La Région a entrepris un projet pilote en collaboration avec le conseil tribal des Flancs-de-Chien et la Nation dénée pour mettre au point un régime d'avantages sociaux pour les employés des bandes.

Terres, revenus et fiducie

Le Secteur des terres, des revenus et de la fiducie a reçu des propositions de la bande de Fort Liard pour négocier l'obtention de statuts séparés pour les collectivités de Trout Lake et de Nahanni Butte en vue de la division de la bande. On a amorcé les préparatifs pour effectuer la séparation de trois autres collectivités de leur bande principale.

La première cession de terres de la réserve indienne nº 1 de Hay River a été mise en route.

Au cours de l'année, sept bandes ont demandé l'autorisation d'établir leur code d'appartenance. Ainsi, un total de 14 bandes, représentant 80 p. 100 de toutes les bandes de la Région, ont demandé cette autorisation au cours des deux dernières années. La bande de Fort McPherson a reçu l'approbation du Ministre pour mettre en application ses règles d'appartenance.

Développement économique

En 1987-1988, le Secteur du développement économique a fourni 533 000 $ en contributions directes à 26 entreprises indiennes nouvellement établies ou agrandies.

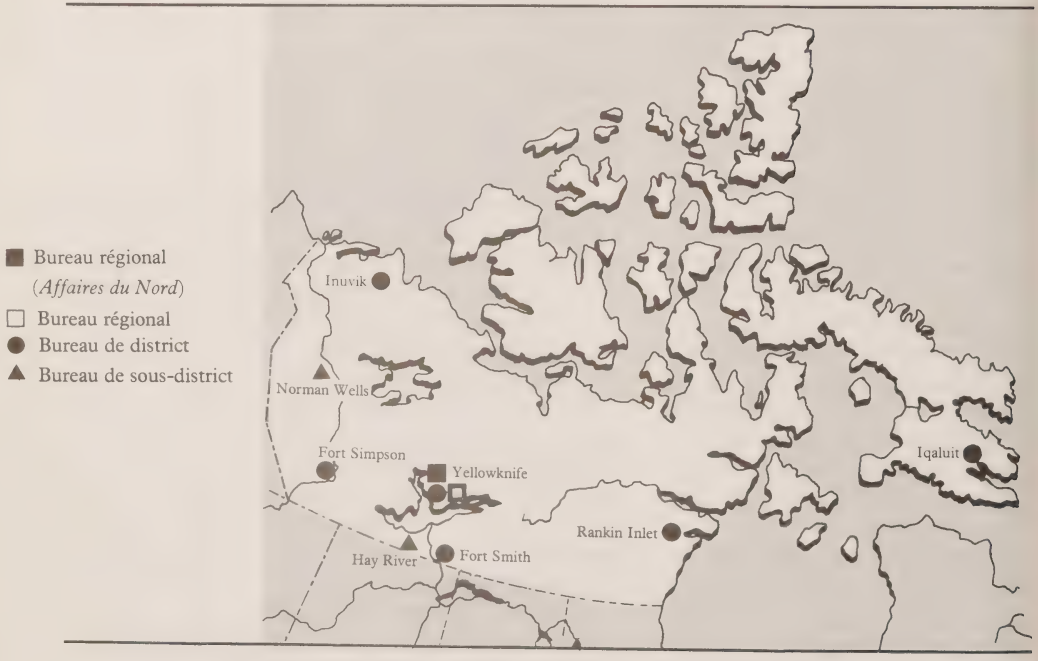
Quatre institutions régionales ont reçu la somme de 75 000 $. Une

tés d'exploration des hydrocarbures dans la mer de Beaufort.

Le programme régional de formation en cours d'emploi a assuré la formation de 85 Autochtones, à un coût de 446 000 $; 95 p. 100 des stagiaires se sont trouvé des emplois.

Les discussions se sont poursuivies avec le gouvernement du Yukon pour préparer le transfert des responsabilités dans le domaine du pétrole et du gaz aux gouvernements territoriaux en vertu d'un accord du Nord.

Région des Territoires du Nord-Ouest



Programme des affaires du Nord

Une entente conclue entre le Canada et le Yukon sur l'aménagement du territoire a été signée en octobre.

Au cours de 1987, la production minière s'est élevée à 447,2 millions de dollars comparativement à 176 millions en 1986, une augmentation attribuable au produit de la première année complète de fonctionnement de la mine Curragh. La production d'or des placers est passée de 43,8 millions de dollars en 1986 à 63 millions en 1987.

Les dépenses de prospection minière, qui n'étaient que de 28,9 millions de dollars l'année précédente, se sont élevées à 35 millions de dollars en 1987. Un total de 13 275 concessions minières ont été enregistrées, soit presque le double du total de l'année précédente, qui était de 7 005. Les concessions de placers se sont élevées à 2 252 en 1987 par rapport à 1 671 l'année précédente. Une nouvelle Section des placers a été créée au sein du Programme du Nord pour administrer et faire respecter les dispositions concernant l'utilisation des eaux contenues dans les permis d'exploitation des placers.

Les projets de cartographie géologique ont mis l'accent sur les gisements d'or et d'argent. En vertu de l'Entente de développement économique entre le Canada et le Yukon (EDE), deux aires ont fait l'objet de levés cartographiques géologiques : la région de Rancheria et la zone située près de la rivière Wheaton. Toujours en vertu de l'EDE, deux projets de recherche ont été entrepris pour améliorer le rendement économique et environnemental des placers du Yukon.

La première phase de l'inventaire forestier a été terminée et a produit des cartes forestières destinées au public. La flotte des avions-citernes CL-215 a été intégrée à la flotte A26 et utilisée au cours de la saison des incendies de forêts de 1987.

L'Office des eaux du Yukon a assumé le contrôle des fonds d'exploitation.

Les biens de la Commission d'énergie du Nord canadien situés au Yukon ont été vendus à la Yukon Developement Corporation.

En vertu de l'EDE conclue entre le Canada et le Yukon, environ 4,4 million s de dollars ont été affectés à 106 projets. De l'aide financière a été accordée à des projets tels que des entreprises de pisciculture et d'élevage de moutons, des usines de traitement des oeufs de poissons et des ateliers de fabrication de meubles. Une aide financière a également été accordée au projet de cartographie géochimique, à l'amélioration des techniques minières, au développement de l'industrie des placers et à la planification économique communautaire.

Le Ministère a collaboré avec le gouvernement du Yukon dans une étude des retombées pour le Nord du Système d'alerte du Nord et des activi-

Développement social
Au cours de l'année, 14 diplômés du Programme des administrateurs des services sociaux des bandes ont assisté à un cours de formation paraprofessionnelle. Les Tlingits de la rivière Taku ont assumé la responsabilité de leurs programmes de développement social.

Terres, revenus et fiducie
Au cours de l'année, la Région a réussi à obtenir 50 parcelles de terre aux fins de logement. Il y a eu six modifications des parcelles existantes. Le Ministère a également aidé plusieurs bandes qui avaient cédé leurs terres à des tierces parties.

La Région a terminé la troisième année du transfert des terres en vertu du projet de réinstallation du village de Kwanlin Dun.

Pour la première fois, un programme d'arpentage et de cartographie a servi à tracer les limites de toutes les parcelles de terre appartenant aux bandes du Yukon. Trois collectivités ont reçu une aide aux termes de ce programme.

La plupart des bandes ont présenté leur code d'appartenance avant juin 1987 et sept présentations ont été approuvées. Le Ministère a donné de l'information et des conseils à trois bandes dont les codes présentés avaient été refusés. Toutes les bandes de la Région ont reçu des fonds de perfectionnement, et trois bandes ont obtenu une aide financière leur permettant d'appliquer leurs règles d'appartenance.

Au cours de l'année, la Région a reçu 319 demandes de réintégration en vertu de la *Loi C-31*.

Les Tlingits de la rivière Taku ont reçu des fonds pour étudier les répercussions environnementales d'une exploitation minière sur la pêche pratiquée par les Autochtones dans les aires traditionnelles adjacentes au site de la mine projetée. Le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales a tenu un atelier au Yukon auquel les représentants du gouvernement, des bandes et des associations autochtones ont assisté.

Soutien des bandes et gestion des immobilisations
Afin d'établir leur plan quinquennal de gestion des immobilisations, chaque bande de la Région a reçu la somme de 42 000 $, ce qui représente un total de 630 000 $.

Dans le cadre de la réinstallation du village de Kwanlin Dun, 22 nouveaux logements ont été construits, et 1,5 million de dollars ont été dépensés pour améliorer l'infrastructure.

Toutes les bandes ont mis en oeuvre leurs plans de dépenses de capitaux au cours de l'année. Cinquante logements ont été construits en vertu des normes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, ce qui comprend les logements de Kwanlin Dun.

Région du Yukon



Programme des affaires indiennes

En 1987-1988, les négociations se sont poursuivies relativement à la revendication territoriale globale des Indiens du Yukon et aux revendications interterritoriales du conseil des Dénés-Kaskas, de la Nation dénée et des Tlingits de la rivière Taku.

Développement économique

La Région a dépensé plus de 3 millions de dollars pour 29 projets de développement économique, créant et maintenant des emplois d'une valeur de 100 années-personnes et produisant 1,8 million de dollars de nouveaux revenus. Au cours de l'année, 15 projets ont été approuvés en vertu du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes. Une aide directe a été accordée suite à 92 demandes.

Éducation

Une aide financière a été accordée au cours de l'année à plus de 1 000 élèves des niveaux primaire et secondaire et à 90 étudiants du niveau postsecondaire. Vingt-quatre étudiants ont reçu leur diplôme d'études secondaires, et sept autres ont réussi leurs études au niveau postsecondaire.

Le système d'information sur les effectifs indiens a traité un total de 9 893 « événements », c'est-à-dire des naissances, des décès et des mariages. Des ateliers ont été organisés pour former les membres des bandes et des conseils tribaux à la responsabilité de l'administration du programme des effectifs.

En 1987, 257 dossiers portant sur des successions ont été ouverts et 278 autres ont été traités. À la fin de 1987, il y avait encore plus de 500 dossiers ouverts sur les successions.

Développement économique

Un répertoire des entreprises indiennes a été publié. La Région a mis sur pied un programme de formation des entrepreneurs, et 17 jeunes entrepreneurs y ont participé. Un nombre total de 144 entreprises ont été financées au cours de l'année, près de 233 emplois ont été créés et maintenus, et plus de 9 millions de dollars ont été recueillis pour les petites entreprises. Un cours de formation pour les trappeurs autochtones a été donné à 56 Indiens de la Colombie-Britannique.

Autonomie gouvernementale

La Région a appuyé la tenue d'ateliers dans les collectivités à l'intention de plus de 50 bandes afin d'aider celles-ci à formuler des projets d'autonomie gouvernementale. Trois collectivités indiennes de la Colombie-Britannique travaillaient à l'élaboration de propositions dans le but de négocier une forme d'autonomie gouvernementale qui dépasserait les contraintes de la *Loi sur les Indiens*.

La Région a aidé financièrement la Conférence sur les structures et les pouvoirs du gouvernement des Premières nations, qui était parrainée par le Programme de droit autochtone de l'Université de la Colombie-Britannique.

Des fonds pour frais de scolarité ont été ajoutés dans l'accord financier conclu avec les Sechelts. Ces derniers ont été autorisés à recueillir les impôts provinciaux (ruraux) sur les terres des Sechelts. La province a modifié la *Loi sur le Registre des terres* pour permettre l'enregistrement des terres des Sechelts.

Une somme totale de 11,1 millions de dollars, provenant des sources de financement cumulatives des programmes prévus par la *Loi C-31*, a été versée aux bandes sous forme de contributions. Les dépenses d'immobilisations se sont élevées à 6,8 millions de dollars, et les dépenses au chapitre de l'éducation postsecondaire ont compté pour 2,9 millions de dollars.

Développement social

Cinq bandes ont assumé l'administration du programme de l'aide sociale, faisant passer à 144 le nombre total des entités indiennes administrant ce programme au nom de 174 bandes. Les Indiens se sont chargés de l'administration de 74 p. 100 de tous les fonds affectés au développement social.

En ce qui concerne les journées de soins à domicile aux adultes, il y a eu une augmentation de 57 p. 100 du total des jours de soins en 1987-1988, c'est-à-dire de 5 p. 100 par rapport à 1986-1987.

Au cours de la même période, le nombre des enfants indiens ayant reçu des soins a diminué de 4,6 p. 100 par rapport à 1986-1987. On a mis en oeuvre le Programme des services de soins aux enfants et aux familles du Conseil tribal Nuu-Chah-Nulth. En vertu de ce programme, 13 bandes établies sur la côte ouest de l'île de Vancouver ont profité de services de soins à l'enfance.

Éducation

Le programme de l'éducation a fourni les services scolaires aux niveaux élémentaire et secondaire à 12 625 élèves, soit 612 dans 11 écoles fédérales, 3 486 dans 100 écoles administrées par les bandes, et 8 527 dans 521 écoles provinciales, paroissiales et privées. Il y avait 558 étudiants inscrits en 12e année. Une école fédérale a été transférée à une bande, et cinq autres transferts étaient en préparation.

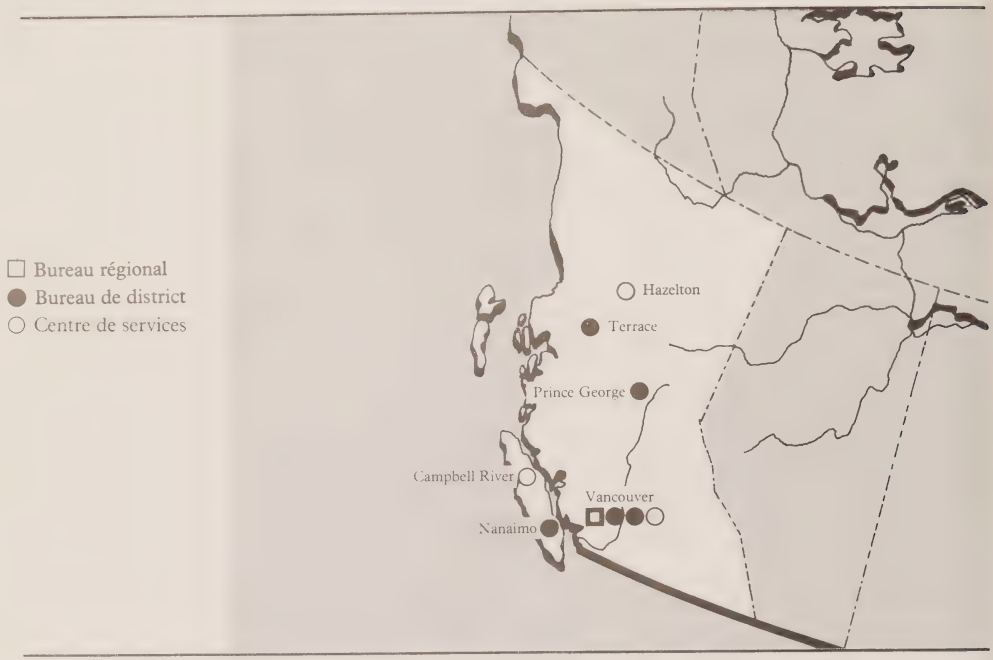
Le programme d'études postsecondaires a parrainé 2 073 étudiants en vertu d'un programme ordinaire, et 317 étudiants en vertu d'un programme de financement établi suite à l'adoption de la *Loi C-31*.

La Région a réussi à renégocier une entente sur l'enseignement avec la province pour permettre aux collectivités indiennes et aux conseils scolaires de conclure des ententes au niveau local.

Terres, revenus et fiducie

La Région a tenu un portefeuille d'environ 3 200 baux. Un nombre total de 1 054 documents ont été portés au Registre des terres indiennes, et les revenus provenant des opérations foncières se sont élevés à plus de 20 millions de dollars. De plus, des négociations ont abouti au règlement de 15 questions litigieuses relatives aux terres.

Deux membres de la bande de Cowichan ont été nommés surintendants en vertu de la *Loi sur les Indiens* pour recueillir et distribuer les recettes tirées de la location des terres cédées.



Soutien des bandes et gestion des immobilisations

Par l'entremise du plan régional de transfert des programmes, les ressources nécessaires à l'embauche de 22 conseillers pour les besoins des conseils tribaux ont été transférées à 15 organisations tribales.

Les bases de données informatisées utilisées pour financer les administrations locales et les conseils tribaux ont été améliorées au cours de l'année. Des contributions ont été versées à 195 bandes et à 26 organisations tribales. À l'échelle régionale, des consultations ont eu lieu sur le transfert des responsabilités et sur l'entente cadre sur les frais de scolarité en Colombie-Britannique. De 43 importants cas de faillites signalés en 1985-1986, on ne rapportait plus que 28 cas en 1987-1988. Six projets d'été entrepris en vertu du Programme d'aide aux gestionnaires indiens ont été parachevés.

Au cours de l'année, 605 nouvelles maisons, représentant 121 p. 100 de l'objectif annuel prévu pour la Région, ont été construites selon les normes de la *Loi nationale sur l'habitation*, et 624 remises en état ont été terminées, c'est-à-dire 105 p. 100 de l'objectif que s'était fixé la Région.

Services sociaux de l'Alberta a terminé une analyse des services sociaux dispensés à l'extérieur des réserves. Le Ministère a également participé, à titre de principal agent de financement, à la troisième Conférence annuelle internationale sur l'enfance indienne, qui a eu lieu à Calgary.

Soutien des bandes et gestion des immobilisations

La formule régionale d'affectation des fonds d'immobilisations réservés aux infrastructures a été mise en oeuvre au cours de l'année, ce qui a amélioré les capacités de planification des immobilisations. On a mis l'accent sur le logement et les besoins en réseaux d'alimentation en eau et d'élimination des eaux usées.

Des fonds ont été accordés au Programme d'aide aux gestionnaires indiens pour lui permettre d'offrir des emplois d'été à 28 étudiants diplômés ou non diplômés, au cours de l'année. Les étudiants ont fourni aux administrations locales une aide professionnelle temporaire au niveau de la gestion, des finances et de l'élaboration des programmes.

La bande Louis Bull a été autorisée par le Solliciteur général de l'Alberta à assurer les services de police dans sa réserve. Ce service communautaire est entièrement financé à même les revenus de la bande et sert de modèle aux autres bandes désireuses d'offrir les mêmes services.

Deux nouveaux conseils tribaux ont été formés dans le nord de la province pour offrir des services consultatifs à leurs bandes membres.

Quatre bandes et un conseil tribal ont entamé des discussions qui pourraient mener à des ententes sur les MOF.

Région de la Colombie-Britannique

Au cours de 1987-1988, la Région a participé à la signature de l'entente la plus importante et la plus complexe sur les Modes optionnels de financement (MOF) à ce jour : une entente de cinq ans, d'une valeur de 58 millions de dollars, conclue avec le Conseil tribal Nuu-Chah-Nulth. La bande indienne de Westbank a également ratifié une entente sur les MOF.

Des progrès ont été réalisés au niveau du développement économique des Indiens grâce à un meilleur contrôle de l'exploitation des ressources, à l'établissement du Secrétariat des affaires autochtones et à la création de deux importantes institutions financières indiennes.

De concert avec la Sous-section du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations, le Secteur des terres, des revenus et de la fiducie a entrepris des études détaillées des répercussions de la diminution des réserves pétrolières et gazières sur deux bandes.

Au cours de 1987-1988, la Région de l'Alberta a recueilli la somme de 783 millions de dollars en fonds pour les bandes, c'est-à-dire 92 p. 100 de tous les fonds des bandes du Canada. Un total de 246 résolutions de conseils de bandes ont été traitées, ce qui représente la somme de 190 millions de dollars. La Région a administré toutes les répartitions de fonds per capita lesquelles totalisent 34 448 300 $.

Un total de 4 700 certificats de statut d'Indien ont été délivrés au cours de l'année, et on a reçu 2 140 demandes de réintégration en vertu de la *Loi C-31*. Le Ministère a administré le Registre des Indiens au nom de 22 bandes. Vingt-neuf bandes ont décidé d'établir elles-mêmes leurs règles d'appartenance et d'assumer la responsabilité pour leur liste de membres. On a transféré la responsabilité de l'administration du Registre à une bande.

Éducation

À la suite de négociations avec la bande des Gens-du-Sang, celle-ci assumera l'administration de trois écoles fédérales au cours de la prochaine année.

Au cours de l'année scolaire 1987-1988, les bandes ont pris en main 75 p. 100 du programme d'études postsecondaires. Un total de 1 847 étudiants indiens ont reçu de l'aide en vertu de ce programme. Un programme de formation a été mis sur pied pour faciliter le transfert des services d'aide aux étudiants du postsecondaire à l'administration des bandes.

Des ententes tripartites sur les frais de scolarité ont été négociées avec les bandes des Cris de Fort Chipewyan et de Bigstone. Les bandes Alexis et des Gens-du-Sang ont terminé les discussions visant à obtenir des ententes semblables au cours de l'année.

Développement social

Au cours de l'année, treize bandes et quatre programmes de développement social administrés par le Ministère ont fait l'objet d'un examen.

L'administration complète du programme de l'aide sociale a été accordée à cinq bandes qui en assuraient déjà provisoirement l'administration. Des ententes ont été conclues avec six autres bandes afin de leur permettre de planifier le transfert de ce programme.

Une somme totale de 1 395 400 $, soit près de 5,4 p. 100 du budget de l'aide sociale accordée aux bandes, a été affectée à des projets qui ont créé des emplois représentant 2882 mois-personnes.

Un comité conjoint formé des fonctionnaires du Ministère et des

La Région a continué à respecter ses objectifs de réduction des effectifs au cours de l'année en transformant trois de ses bureaux de district du nord de la province en centres de service.

Les Jeux olympiques de Calgary de 1988 ont constitué, pour plusieurs bandes de l'Alberta, une occasion unique d'établir des entreprises commerciales et de créer des marchés pour les produits indiens. Le Ministère a aidé les bandes et les particuliers à profiter de ces possibilités en leur facilitant l'accès aux ressources des autres ministères et programmes du gouvernement fédéral.

Autonomie gouvernementale

Les bandes des Pieds-Noirs, des Gens-du-Sang, Alexander, Kehewin, Saddle Lake, des Cris et des Sarcis ont présenté des propositions d'autonomie gouvernementale qui ont fait l'objet de discussions. Aussi, le conseil tribal de Yellowhead et le Bureau des ressources du *Traité nº 8* ont reçu une aide financière pour poursuivre leurs travaux de recherche.

Développement économique

Au cours de l'année, les négociations de l'entente avec la société Syncrude ont connu un heureux dénouement, et les Indiens inscrits et les Métis pourront profiter de meilleures possibilités d'emploi dans la région de Fort McMurray.

Afin d'aider à la création d'entreprises, des subventions et des contributions totalisant 731 070 $ ont été accordées à 91 entreprises.

La Région a tenu des discussions avec l'Alberta Indian Agricultural Development Corporation et l'Alberta Indian Investment Corporation relativement au transfert à ces deux organismes du portefeuille des prêts de la Caisse d'expansion économique des Indiens (CEEI).

L'administration des prêts directs et des prêts garantis a été assurée grâce au programme des prêts de la CEEI. On a approuvé 55 demandes de contributions totalisant 187 600 $, ainsi que 20 demandes de prêts directs s'élevant à 420 500 $. Le Comité régional des prêts a également approuvé six demandes de prêts garantis totalisant 442 500 $.

Quatorze bandes ont pris en main les programmes de formation professionnelle. Trois cours de formation d'entrepreneurs ont été menés à terme; trois participants se sont inscrits comme stagiaires et 11 autres ont procédé au lancement de leur entreprise.

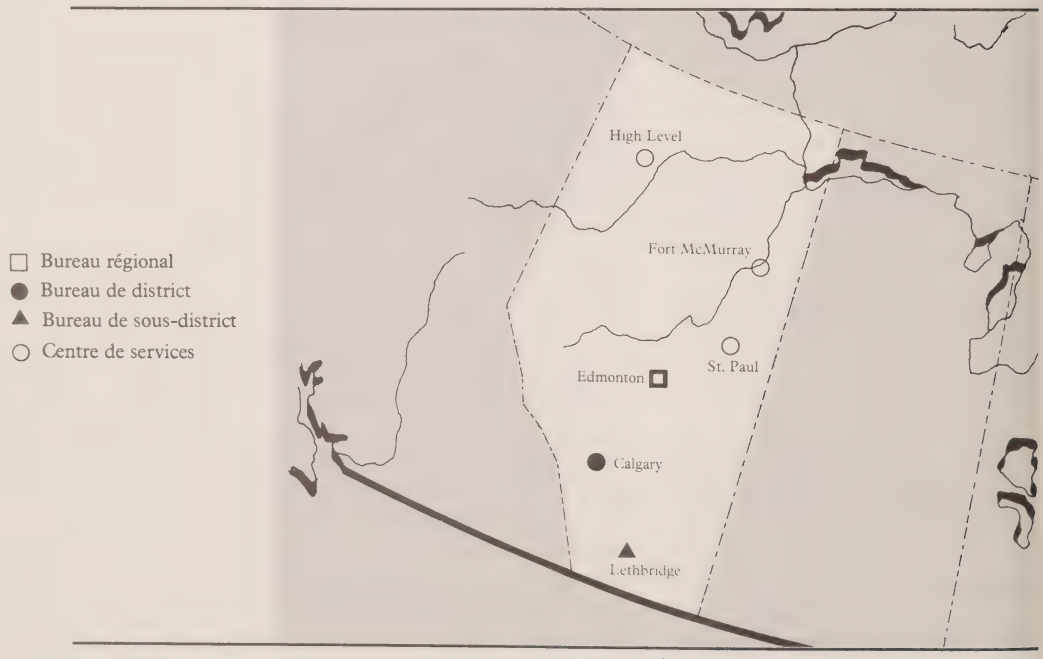
Terres, revenus et fiducie

Le Système automatisé d'enregistrement des terres (SAET) a été mis en place. Une entente a été conclue sur le financement des unités d'administration foncière des Pieds-Noirs, des Gens-du-Sang et des Piégans pour 1988-1989. Le Comité régional de protection de l'environnement a été établi, le référendum concernant l'échange de terres de la réserve de Fort McKay a eu lieu, et neuf nouvelles aires de réserve ont été arpentées pour la bande des Cris.

Avec la collaboration de la Banque fédérale de développement et du Secteur du développement économique du Ministère, la Région a tenu un séminaire dont le but était d'élaborer un modèle pour le démarrage et la promotion d'entreprises de pourvoyeurs touristiques appartenant à des Indiens et administrées par ces derniers.

Afin de pouvoir transférer les responsabilités du Développement économique aux bandes, des négociations ont été entamées avec les conseils tribaux des chefs des districts de Saskatoon et de Prince Albert.

Région de l'Alberta



tion en gestion qui a été mis à l'essai dans le district de North Battleford.

Les premières ententes sur les Modes optionnels de financement (MOF) ont été signées avec les bandes d'Ochapowace et John Smith.

Une entente a été conclue concernant l'octroi d'un montant de 2,5 millions de dollars pour assurer le prolongement d'une importante ligne de transport d'électricité devant desservir trois collectivités du nord de la province, soit Black Lake, Fond du Lac et Wollaston. Ces collectivités profiteront également de tarifs d'électricité égaux à ceux qui sont demandés aux consommateurs du sud de la province.

La Région aide huit bandes à perfectionner leurs capacités à assumer des responsabilités de gestion foncière aux termes de l'article 60 de la *Loi sur les Indiens*. Au total, 30 bandes ont adopté leur propre code d'appartenance. À la fin de l'année financière, 3 587 personnes avaient été inscrites en vertu des dispositions de la *Loi sur les Indiens* concernant le recouvrement du statut d'Indien.

La Région a mis en oeuvre de nouvelles procédures pour recueillir les statistiques démographiques dans les collectivités, permettant ainsi aux gestionnaires régionaux d'avoir accès à de l'information supplémentaire utile.

La Région a joué un rôle important dans l'élaboration et la prestation des nouveaux cours de formation d'envergure nationale en matière de gestion foncière et d'administration des successions. Les cours de formation sur les procédures d'élection donnés au niveau régional ont mené à l'établissement d'un répertoire d'Indiens pouvant servir comme agents électoraux.

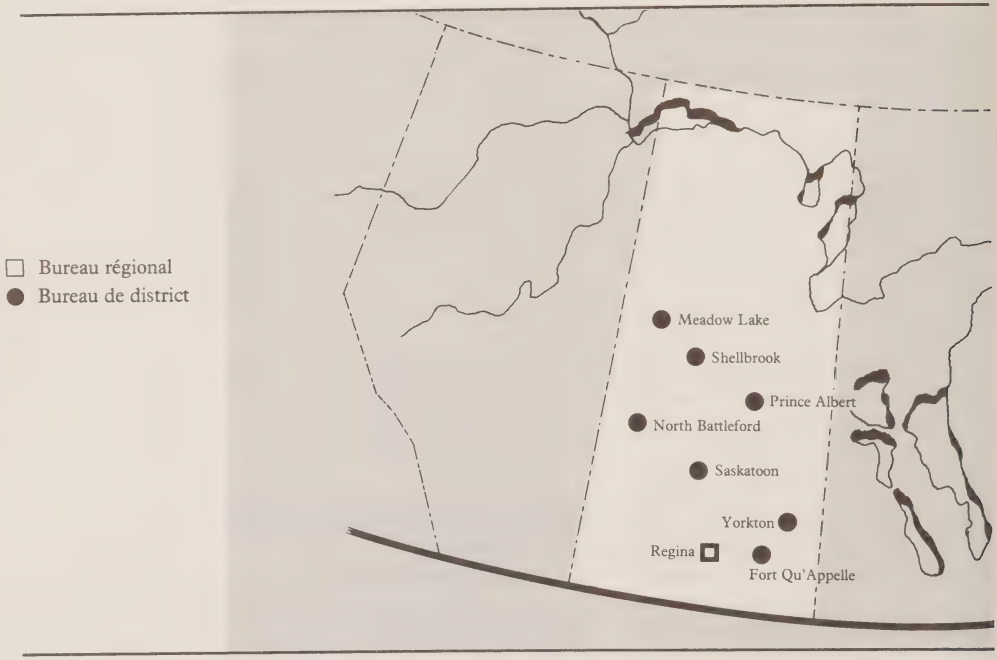
Développement social

Au cours de l'année financière, 3,3 p. 100 des fonds engagés dans les réserves pour satisfaire les besoins fondamentaux ont été transférés aux bandes en vertu du Programme assistance-travail. La Région a versé la somme de 1,4 million de dollars pour assurer la mise en oeuvre de 118 projets qui ont représenté 2 720 semaines-personnes d'emploi.

Développement économique

Depuis la fin de l'année financière 1986-1987, la Région n'a pas accordé de prêts de la Caisse d'expansion économique des Indiens (CEEI). Cette responsabilité incombe maintenant à une institution financière indienne, la Saskatchewan Indian Equity Foundation (SIEF), qui a consenti en 1987-1988 145 prêts totalisant 1,4 million de dollars, créant ainsi 130 emplois. Le Programme de création d'entreprises a approuvé 82 accords de contributions pour un montant de 884 623 $. Ces contributions ont permis de recueillir 2,8 millions de dollars auprès d'autres organismes, assurant la création de 200 nouveaux emplois. Le Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes a aidé financièrement 112 projets qui, à leur tour, ont créé 435 emplois.

Région de la Saskatchewan



Parmi les priorités de la Région de la Saskatchewan au cours de l'année, mentionnons la mise en oeuvre d'un processus de distribution de capitaux dans le cadre de la planification à long terme des immobilisations et l'établissement d'une formule régionale de financement du programme d'enseignement primaire et secondaire.

Éducation

Au cours de l'année 1987-1988, quatre écoles ont été transférées à l'administration des bandes, portant ainsi à 49,4 p. 100 le nombre des élèves indiens inscrits dans des écoles administrées par des bandes. Au niveau des programmes postsecondaires, un total de 1 461 étudiants ont reçu une aide financière. Le Saskatchewan Indian Federated College et le Saskatchewan Indian Institute of Technologies ont tous deux reçu des fonds pour permettre aux étudiants indiens d'étudier dans ces institutions contrôlées par des Indiens.

Soutien des bandes et gestion des immobilisations

Au cours de l'année, douze postes de services consultatifs du Ministère ont été transférés à six conseils tribaux.

La Région a mis en oeuvre un programme d'orientation et de forma-

L'évaluation visant à examiner et à améliorer l'efficacité des programmes a été complétée dans six écoles.

Développement social

Le Ministère a versé 383 000 $ en financement nouveau aux six organismes d'aide à l'enfance indienne du Manitoba pour leur permettre de mettre sur pied des services de protection de l'enfance.

Au cours de l'année, 54 des 59 programmes d'assistance sociale dans les réserves étaient contrôlés par les bandes et les conseils tribaux. Les Indiens ont administré 82 p. 100 du budget régional réservé aux services de soutien du revenu. Des possibilités d'emploi ont été créées par l'affectation de 5,6 p. 100 de ces fonds de soutien du revenu à la création d'emplois par l'entremise du Programme assistance-travail.

Services techniques

Les services de génie et d'architecture du Ministère ont été transférés à Travaux publics Canada (TPC) le 1er avril 1987, et une sous-section relevant de TPC a été créée pour offrir des services techniques au Ministère en vertu d'une entente de services particuliers.

Les services techniques du Ministère ont administré un total de 227 projets d'immobilisations évalués à 30,1 millions de dollars.

L'école Otter Nelson River, à Cross Lake, évaluée à plus de 16 millions de dollars, constitue le projet d'immobilisations le plus important jamais entrepris par le Ministère.

Les conseils tribaux ont reçu des fonds pour mettre sur pied des sous-sections techniques. À la fin de l'année, deux agents de sécurité-incendie, deux ingénieurs et treize inspecteurs de logements avaient été embauchés.

Au cours de l'année, on a établi une formule servant à déterminer les contributions des bandes au niveau du fonctionnement et de l'entretien (F et E). Grâce à cette formule, le budget régional de F et E a obtenu 90 p. 100 de tous ses fonds.

Soutien des bandes et gestion des immobilisations

La Région a mis en oeuvre un processus d'affectation des dépenses en capital plus équitable pour les bandes et les conseils tribaux en se servant de facteurs tels que la population et l'emplacement.

Un comité régional d'examen des vérifications des bandes et un processus d'examen structuré ont été établis au cours de l'année.

Modes optionnels de financement (MOF)

Depuis l'approbation des MOF en juin 1986, neuf bandes et deux conseils tribaux ont présenté leurs demandes. Neuf de ces demandes ont été déclarées admissibles tandis que deux sont toujours à l'étude. Des ententes ont été rédigées pour trois de ces bandes et une autre a été ratifiée.

Les résultats d'une étude de quatre ans menée par le gouvernement fédéral et la province sur la pollution par le mercure des réseaux hydrographiques du fleuve Nelson et de la rivière Churchill ont été publiés. Les auteurs du rapport ont analysé les causes et les effets de l'inondation sur les niveaux de mercure dans les bassins hydrographiques; ils ont tiré les conclusions qui s'imposaient et ont proposé un certain nombre de recommandations. Environnement Canada a poursuivi sa surveillance environnementale et écologique en collaboration avec Pêches et Océans Canada. Santé et Bien-être social Canada a poursuivi ses programmes d'échantillonnage du mercure.

Le BERERM a offert aux autres bandes du Manitoba une aide technique et un financement de 155 000 $ pour qu'elles puissent s'occuper de nombreuses autres questions ayant des répercussions environnementales, telles que les obligations provinciales en suspens à l'égard des membres touchés par le projet d'aménagement hydro-électrique de Grand Rapids, les centrales hydro-électriques sur la rivière Churchill, les effets possibles de la construction et de l'exploitation d'une centrale génératrice à Conawapa et la mise sur pied d'un atelier pour étudier les conséquences de la nouvelle *Loi sur l'environnement* du Manitoba sur les droits des Indiens et sur leurs terres.

Éducation

Six grands projets de construction d'écoles, évalués à 57 millions de dollars, ont été parachevés dans six réserves du Manitoba. Ces projets visent à offrir à plus de 2 600 élèves des installations scolaires comparables à celles que l'on retrouve dans les principaux centres urbains. Grâce à ces projets, les membres des bandes ont eu la possibilité d'obtenir de la formation et des emplois. Les nouvelles installations ont également permis la mise en oeuvre de programmes communautaires récréatifs, culturels et sociaux. En septembre 1987, la bande Mathias Colomb a obtenu l'administration du programme de l'enseignement primaire de Pukatawagan, évalué à 1,3 million de dollars.

La fermeture, en juin 1988, des 13 dernières écoles résidentielles au Manitoba a entraîné de longues négociations concernant l'utilisation des bâtiments et le recours aux services du personnel pour les employés touchés.

Des services d'enseignement spécialisé ont été mis en oeuvre dans des écoles administrées par le gouvernement fédéral et par les bandes. Ces services font appel à des aides-enseignants et à des coordonnateurs appartenant à des bandes.

La Région a affecté des ressources pour la tenue d'ateliers et l'instauration de systèmes afin que l'on puisse s'occuper de façon plus efficace des élèves ayant des besoins spéciaux.

pêche et de tourisme de classe internationale, évalués à 2,5 millions de dollars chacun. Ces deux chalets, situés dans le nord du Manitoba, assurent de l'emploi à longueur d'année à deux personnes et produisent 54 emplois saisonniers.

La Région a conclu avec la province une entente provisoire d'un an sur la gestion de la faune. Une entente quinquennale a été négociée qui, lorsqu'elle sera mise en oeuvre, créera cinq emplois pour les Indiens et assurera la mise sur pied de 15 entreprises, générant ainsi plus de 100 années-personnes d'emploi.

Terres, revenus et fiducie

Après de nombreuses années de négociation, 300 acres de terres ont été mises de côté à titre de réserve dans la collectivité de Pauingassi au profit d'environ 300 membres de la bande indienne de Little Grand Rapids.

Le Canada et le Manitoba ont réglé la revendication de la bande de Le Pas concernant le barrage Pasquia. Le montant du règlement, qui s'élève à 399 000 $, sera payé conjointement par les deux ordres de gouvernement.

La Région a mis en oeuvre la politique sur les nouvelles bandes et les nouvelles réserves. Elle a réussi à faire approuver en principe dix des propositions soumises, ce qui permettra d'entreprendre des travaux pour ajouter des terres aux réserves.

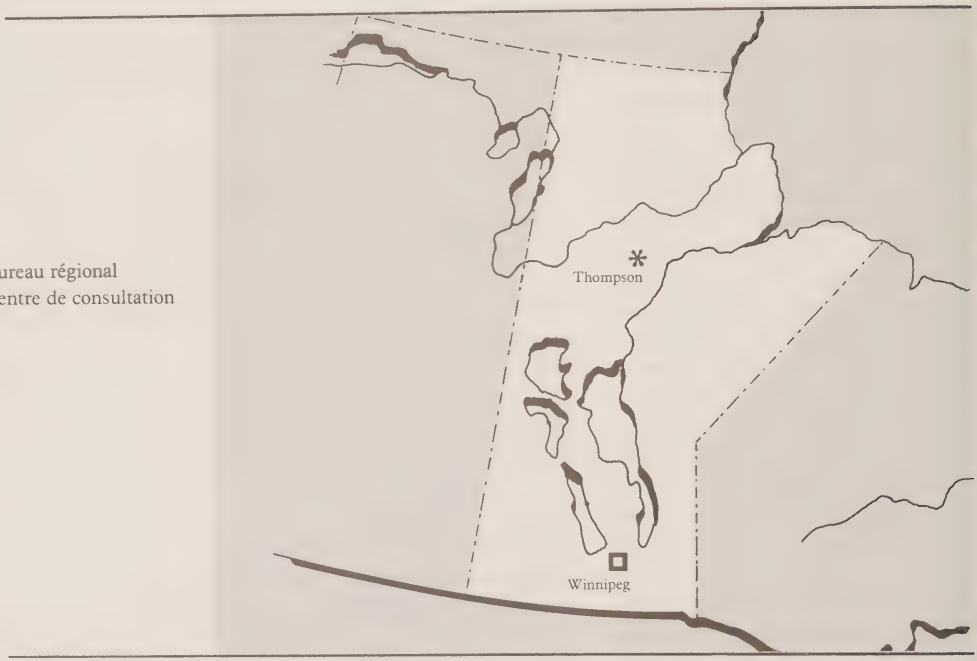
Bureau de l'évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources du Manitoba (BERERM)

Une entente de principe a été conclue avec les cinq bandes signataires de la *Convention sur l'inondation des terres du nord du Manitoba* (CITNM) relativement aux modalités d'un règlement de 88,5 millions de dollars par lequel le Canada entend respecter ses principales obligations en vertu de la Convention signée en 1977. Le règlement garantit un approvisionnement continu en eau potable pour les bandes touchées par les projets d'aménagement de centrales hydro-électriques dans le nord du Manitoba.

La Société de reconstruction des immobilisations, une société administrée par les bandes signataires de la Convention, administrera le projet pluriannuel d'immobilisations qui prévoit la construction d'usines de traitement de l'eau et d'élimination des eaux usées, de logements, de réseaux de distribution, de services d'utilité publique ainsi que l'amélioration des infrastructures existantes, afin de répondre aux besoins des cinq collectivités. Il s'agit du plus important projet d'immobilisations financé par le Ministère jamais entrepris par une institution indienne.

Le Comité des inondations, qui représente les cinq bandes visées par la Convention, a reçu la somme de 1,7 million de dollars pour appuyer les activités de planification et de recherche.

Région du Manitoba



En 1987-1988, le bureau régional du Manitoba avait comme priorité d'aider les administrations indiennes à concevoir des programmes et des services et à en assurer la prestation aux membres des bandes. Les bandes et les conseils tribaux ont reçu dans un temps record les contributions de la nouvelle année financière, ce qui a facilité le démarrage des activités prévues pour 1988-1989. En même temps, la Région respectait ses objectifs de réduction des effectifs et concentrait ses efforts sur la mise en application de la politique de réaménagement des effectifs pour aider les employés régionaux touchés.

Autonomie gouvernementale

Les discussions avec 20 bandes sur leurs propositions d'autonomie gouvernementale se sont poursuivies. La Région a financé les propositions de développement communautaire de la bande de Swan Lake, de la bande Long Plain et du Conseil d'exploitation des ressources du Sud-est, représentant huit bandes membres.

Développement économique

Le Ministère a fourni de l'aide technique, des contributions en capitaux et des prêts pour assurer l'aménagement et l'achèvement de deux chalets de

prévention; elles ont continué à se préparer en vue d'obtenir le statut de «société». Quatorze autres bandes se sont jointes au processus de planification, de sorte qu'en Ontario, 89 des 126 bandes se trouvent maintenant à différentes étapes de la mise sur pied des services d'aide à l'enfance et à la famille.

Les neuf bandes restantes capables d'administrer des programmes de sécurité du revenu se sont jointes au processus de planification et de formation en prévision du transfert projeté de ces responsabilités en 1988-1989.

Un groupe de travail bilatéral a été mis sur pied avec le ministère provincial des Services sociaux et communautaires pour régler une grande variété de questions découlant de l'entente de 1965 sur les services de bien-être qui sont en souffrance.

Soutien des bandes et gestion des immobilisations

La Section du soutien des bandes a connu une année mouvementée en ce qui touche les activités du Programme. La réorganisation a entraîné la division du service en deux sections : celle du Soutien des bandes et celle de la Gestion des paiements de transfert.

Dix conseils tribaux, soit huit de plus qu'au cours des années précédentes, ont reçu de l'aide financière à la suite de l'application de la politique sur le transfert des responsabilités.

La Région a établi des directives sur le perfectionnement en gestion des Indiens, sur la gestion des contributions et sur le financement du soutien des bandes. L'élaboration des directives sur les conseils tribaux et sur les régimes de pension des Indiens était presque terminée.

Une entente sur les Modes optionnels de financement (MOF) a été conclue avec la bande de Moose Deer Point, tandis qu'une autre entente, cette fois avec la bande indienne Hiawatha, était sur le point d'être ratifiée à la fin de l'année. L'admissibilité de la bande de Nipissing a été évaluée et approuvée, et sept autres bandes ont demandé à discuter de leur possibilité de participation en 1988-1989.

Tous les grands projets d'immobilisations dans les réserves sont maintenant administrés par les bandes. Par le passé, de nombreux projets d'immobilisations étaient administrés par Travaux publics Canada. On a réussi à élaborer et à mettre en oeuvre une formule plus équitable pour la répartition des fonds affectés au fonctionnement et à l'entretien des infrastructures.

conseil d'administration entièrement indien vient d'être créé.

L'Agence de développement de la production du riz sauvage en Ontario a poursuivi son programme d'expansion en collaboration avec l'Université de Lakehead.

L'entente sur l'exploitation des ressources conclue entre le Canada et l'Ontario (intitulée Canada-Ontario Resource Development Agreement) a été approuvée pour cinq autres années, ce qui a assuré des fonds de 500 000 $ en 1987-1988. Elle touche un certain nombre d'activités du secteur des ressources naturelles, produisant 1 900 semaines-personnes d'emploi réparties sur 30 projets. En outre, 14 grands projets d'exploitation minière ont vu le jour au cours de l'année. Ceux-ci devaient créer 500 emplois pour des Indiens inscrits.

Éducation

Les programmes d'éducation ont été transférés aux administrations indiennes de Big Trout Lake, Wikwemikong, Birch Island, Akwesasne, Grassy Narrows et Gull Bay.

Un programme d'éducation spéciale a été mis en oeuvre dans 10 des 11 districts de l'Ontario au cours de l'année. Le Ministère a commandé un examen des programmes provinciaux d'éducation spéciale pour les élèves indiens.

La Région a établi le programme de deuxième année pour les élèves indiens et l'a mis à la disposition de toutes les écoles fédérales et écoles administrées par les bandes de la Région. On a terminé les derniers travaux d'élaboration de l'élément troisième année de ce programme.

La Région a terminé la rédaction des lignes directrices sur le programme conjoint d'étude des langues autochtones comme langues secondes. Les conseils scolaires de l'Ontario ont reçu des fonds pour embaucher trois conseillers linguistiques autochtones. Notre Ministère et le ministère de l'Éducation de l'Ontario ont mené une étude conjointe sur les écoles secondaires du nord de la province.

Développement social

En avril 1987, deux organismes de services à l'enfance et à la famille indiennes, soit le Tikinagan et le Payukotayno, ont obtenu de la province le statut de « société ». En septembre 1987, un troisième organisme, le Weechi-it-te-win, a reçu la même délégation de pouvoirs lui permettant d'assurer toute une gamme de services à l'enfance et à la famille. Ensemble, ces groupes représentent 43 bandes. Deux autres organisations, la Dilico et la Nog-da-win-da-min, qui représentent 18 autres bandes, sont devenues des « organismes » assurant des services de

bandes ont reçu 40 000 $ aux fins de formation en gestion des terres de réserve, en vertu de ces deux articles de la *Loi sur les Indiens*.

On a reçu 4 161 demandes de rétablissement du statut d'Indien (comprenant souvent plusieurs personnes par demande) en vertu de la *Loi C-31* de sorte que, à l'heure actuelle, un total de 5 808 personnes ont été inscrites.

Plus de 100 bandes ont reçu une aide financière pour établir leur code d'appartenance. Sur les 61 bandes qui ont soumis un tel code, 45 en ont obtenu l'approbation.

Dans le cadre du Programme d'évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources, la somme de 402 500 $ a été accordée à neuf bandes et conseils tribaux. Parmi tous les projets, soulignons l'évaluation des ressources forestières entreprise par le conseil tribal de Windigo en vertu de la *Loi sur l'évaluation environnementale* et les études sur l'environnement des Grands Lacs menées par les Mohawks de la bande d'Akwesasne.

Développement économique

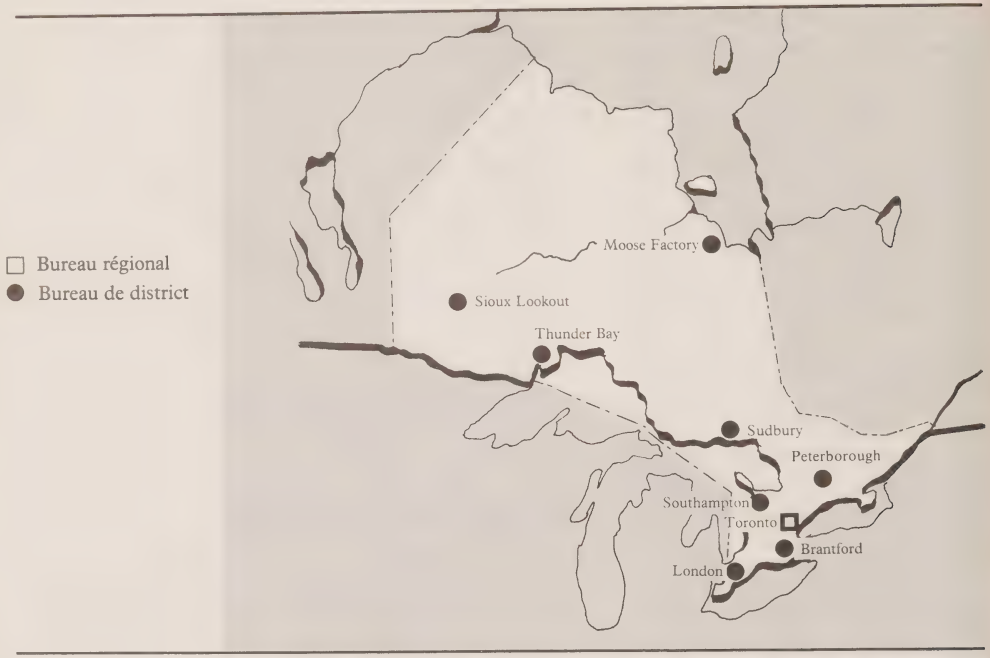
Les projets de création d'emplois ont procuré du travail à 144 personnes pour une valeur totale de 1 481 semaines-personnes d'emploi. Dans le cadre des projets communautaires à caractère économique, 248 bandes et particuliers ont été financés, ce qui a permis de créer ou de maintenir des emplois pour 1 176 personnes, soit l'équivalent de 22 058 semaines-personnes. Une aide financière a été accordée à 184 personnes participant au programme de formation en cours d'emploi. En outre, 54 stagiaires ont participé au Programme d'aide aux jeunes entrepreneurs autochtones à trois endroits en Ontario, et 20 petites entreprises devaient être créées par la suite.

Au cours de l'année, 250 membres de 10 collectivités du nord de la province ont participé à un projet pilote de formation dans le domaine de l'exploitation des animaux à fourrures. Des plans ont été élaborés pour assurer la formation d'agents de développement économique des bandes pour la plupart des bandes de l'Ontario.

La Caisse d'expansion économique des Indiens a permis la création de 22 entreprises et le maintien de 18 autres. Grâce à l'aide apportée par les employés du Développement économique, le ministère de l'Expansion industrielle régionale, par l'entremise de son Programme de développement économique des Autochtones (PDEA), a approuvé l'affectation de 3 750 100 $ pour 21 projets.

L'Association des réserves pour le développement socio-économique, le Programme des agriculteurs indiens de l'Ontario et le Fonds de développement des Nishnawbes-Askis ont fourni des conseils, de la formation et des fonds s'élevant à 1 243 200 $ à 51 petites entreprises de l'Ontario.

Le Programme d'exploitation des terres forestières des Indiens termine sa troisième année d'activité. Un



125 000 $ a été établi pour 1988-1989 en vue d'amorcer des négociations sur les compétences en matière d'éducation. Une entente tripartite sur les services de police indiens a aussi été signée. On a également commencé les négociations relatives à une entente sur la pêche et apporté l'appui nécessaire aux négociations relatives à l'entente de 1986 sur les terres.

Des discussions exploratoires ont été amorcées avec la Nation nishnawbe-askie (NNA) au sujet des services sociaux, de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement.

De l'aide a été fournie à sept bandes ou regroupements de bandes afin de leur permettre de négocier leur autonomie gouvernementale dans le cadre du processus de négociation avec les collectivités. Des ateliers, des séminaires et des réunions ont aussi été tenus avec les bandes, les conseils tribaux, les bureaux de district et les programmes intéressés.

Terres, revenus et fiducie

La bande des Ojibways de Nipissing a reçu l'autorisation de gérer les terres de sa réserve en vertu des articles 53 et 60 de la *Loi sur les Indiens*. Deux autres

nant les services sociaux, à Rapid Lake, et l'autre pour l'aide sociale, à Kipawa.

En 1987-1988, on a pris la décision d'établir dans la réserve de Sept-Îles un foyer de groupe pour jeunes mésadaptés socio-affectifs. Ce foyer, qui doit ouvrir ses portes en septembre 1990, offrira des services de réadaptation aux Montagnais et aux Naskapis de la Côte-Nord.

Gestion des immobilisations et soutien des bandes

En tout, 3,6 millions de dollars ont été engagés en 1987-1988 pour financer les programmes destinés aux bénéficiaires de la *Loi C-31*.

Dix systèmes de gestion de l'entretien ont été élaborés, mis à jour ou lancés, et huit bandes se sont dotées de tels systèmes qui sont maintenant opérationnels. On a parachevé les négociations en vue de transférer à la Police amérindienne du Québec les services de prévention et de protection en matière d'incendie. Dix-sept bandes se sont vu transférer l'administration de ces services.

Logement

Au cours de 1987-1988, 236 unités de logement ont été construites et 242 autres on été remises en état. Au 31 mars 1988, le taux d'occupation dans la Région était de 4,28 personnes par unité de logement.

Région de l'Ontario

Au cours de l'année, on a fourni des fonds à 10 conseils tribaux, soit à huit de plus que les années précédentes. Ces regroupements de bandes ont reçu des fonds pour l'établissement d'organismes de services à l'enfance et à la famille. Cinq bandes ont obtenu des fonds qui leur permettent d'assumer l'administration des programmes d'aide sociale. Par ailleurs, au niveau régional, on amis l'accent sur la prestation de conseils et d'aide liée au transfert et à l'administration des programmes d'éducation; il s'ensuivit que 18 bandes ont presenté des demandes de tranfert dans ce domaine.

Quatre bureaux locaux du nord de la province ont été fusionnés pour n'en former qu'un seul, le bureau du district de l'Ouest, situé à Thunder Bay; il s'agit d'une mesure importante du programme régional de réduction des effectifs du Ministère.

Autonomie gouvernementale

Plusieurs événements importants sont survenus dans le cadre du programme actuel d'appui aux initiatives d'autonomie gouvernementale des collectivités indiennes. On a parachevé un plan de travail, M. Gerry Kerr a été nommé négociateur, et un budget de

Services aux Indiens

En 1987-1988, le seul bureau de district encore en opération au Québec, celui de Sept-Îles, a fermé ses portes. Il a été remplacé provisoirement par un centre de services qui administre le programme de l'aide sociale auprès des bandes montagnaises de la Côte-Nord. Ce centre sera toutefois fermé lorsque le nouveau conseil tribal Mamit Innuat sera prêt à prendre en main le programme, la date prévue étant le 31 mars 1989.

À la fin de l'année, un projet d'agrandissement de la réserve montagnaise de Schefferville était à l'étude.

Modes optionnels de financement (MOF)

En 1987-1988, la bande des Montagnais des Escoumins et la bande de la rivière Désert ont signé des ententes de trois ans en vertu des Modes optionnels de financement.

Éducation

Les inscriptions dans les écoles primaires et secondaires ont atteint 90,3 p. 100 des élèves âgés de 5 à 18 ans, et le nombre des diplômés du secondaire s'est élevé à 146 personnes en 1987-1988, comparativement à 112 en 1985-1986. Les inscriptions au niveau postsecondaire ont augmenté pour atteindre 20,2 p. 100 des étudiants âgés de 19 à 24 ans. Le nombre des diplômés d'écoles postsecondaires s'est aussi accru, atteignant 118 personnes en 1987-1988, comparativement à 80 en 1985-1986.

La bande des Montagnais de Schefferville a assumé l'administration de l'école fédérale de la localité, et la bande de Gaspé a pris en main tous les services d'éducation des niveaux primaire, secondaire et postsecondaire.

Le pourcentage des bandes administrant leurs programmes d'éducation primaire, secondaire et postsecondaire a augmenté en 1987-1988, pour atteindre 71,2 p. 100. À la fin de l'année, les bandes administraient 89,3 p. 100 des fonds de leur programme de l'éducation.

Environ 125 étudiants de niveau collégial ont participé à des programmes de formation adaptés aux besoins des Autochtones, entre autres, le Programme d'aide aux jeunes entrepreneurs autochtones et le programme de bureautique. Ces cours comprenaient un programme de formation de programmeurs-analystes qui a été dispensé à 60 étudiants, au CEGEP de Lévis-Lauzon. Le CEGEP de Chicoutimi a aussi admis 25 étudiants à un programme de sciences sociales et 10 autres à un programme de formation en aviation. On a aussi conclu des ententes avec l'Université du Québec à Chicoutimi relativement à un programme de formation d'enseignants, et avec l'Institut éducatif et culturel attikamek-montagnais au sujet d'un programme intégré de formation en santé communautaire.

Développement social

Au cours de l'année, la bande de la rivière Désert a assumé l'administration de son programme des services sociaux. Deux études relatives à des transferts de programmes étaient en cours à la fin de l'année : l'une concer-

234,42 hectares, moyennant une indemnité de 2 686 186 $.

Neuf bureaux locaux ont reçu les registres et le matériel nécessaires pour mettre en oeuvre le système d'enregistrement des terres prévu dans le cadre de la mise en oeuvre de la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*. La plupart des bandes ont nommé des conservateurs de registre locaux.

Le Ministre a approuvé les codes d'appartenance des bandes de Viger, de Wolinak et du lac des Loups, et a transféré à celles-ci l'administration de leur effectif.

Au cours de l'année, 1 123 personnes ont obtenu le statut d'Indien, dont 60 p. 100 en vertu de la modification de la *Loi sur les Indiens* ou *Loi C-31*.

Développement économique

Le 30 septembre 1987, un Protocole d'entente a été signé entre le Canada et le Québec en vue d'une collaboration dans le domaine du développement économique des Autochtones. Les principaux secteurs visés par l'entente étaient les suivants : commerce, exploitation forestière, agriculture, pêche commerciale, tourisme, emploi et formation, et ressources minérales.

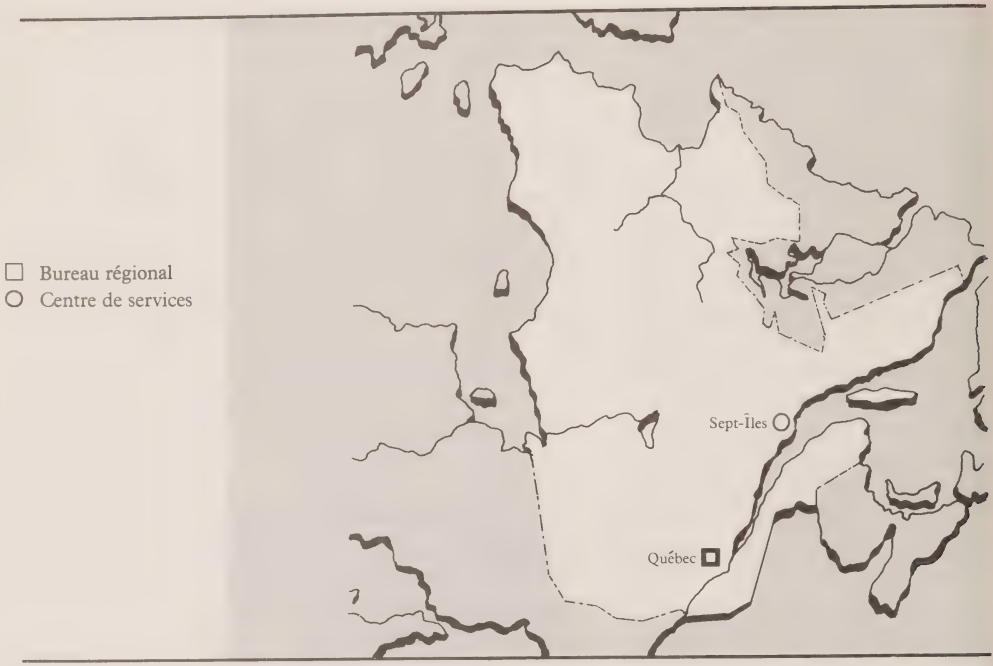
Pour assurer la coordination de la mise en oeuvre du Protocole, un comité ainsi que sept groupes de travail ont été constitués. Ces groupes ont examiné les ententes auxiliaires conclues entre le Canada et le Québec, se sont penchés sur les ententes concernant l'emploi et la formation, ont analysé les programmes et les politiques des deux gouvernements destinés à améliorer l'accès des Autochtones aux programmes offerts, et ont déterminé les critères restrictifs que comportent les programmes existants.

La Région a aidé à financer 64 entreprises en leur fournissant plus de 5,4 millions de dollars en prêts directs, en prêts garantis et en participations. Cette somme a permis aux Indiens d'obtenir de l'extérieur des fonds totalisant 3,2 millions de dollars. Les projets visés ont entraîné la création de 325 emplois et le maintien d'environ 500 autres. Dans le domaine de la création d'emplois, on a approuvé 106 projets, qui représentent un budget de près de 7 millions de dollars. De cette somme, 1,8 million de dollars provenaient du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités, et un montant de 325 000 $ a été fourni par le programme de l'aide sociale du Ministère. Le reste des fonds a été obtenu d'autres programmes ministériels ou de programmes d'autres ministères fédéraux.

Le Programme d'aide aux jeunes entrepreneurs autochtones a accepté 10 participants pour sa première étape, dont quatre ont présenté des projets projets d'entreprise. Douze candidats ont été retenus pour la deuxième étape.

Les 39 projets d'exploitation forestière qui ont été lancés ont entraîné des mises de fonds d'environ 5,5 millions de dollars par des organismes extérieurs. Une banque de semence de riz sauvage de quelque 680 kilogrammes a aussi été constituée.

Région du Québec



De nombreuses activités ont eu lieu dans la Région au cours de l'année financière écoulée. Les négociations au sujet de la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* se sont poursuivies; un Protocole d'entente sur le développement économique des Autochtones a été signé par les gouvernements fédéral et provincial; trois bandes se sont vu transférer l'administration de leur effectif; enfin, deux ententes sur les Modes optionnels de financement ont été signées.

Autonomie gouvernementale

La Région a aidé l'Institut autochtone de formation du Québec à organiser un colloque sur l'autonomie gouvernementale des Autochtones, qui se tiendra dans la ville de Québec.

Terres, revenus et fiducie

Dix-neufs bandes ont demandé que leurs réserves soient agrandies pour plusieurs motifs, mais surtout en raison d'un manque d'espace pour la construction de logements. La Région a donc mis en oeuvre un plan d'action pour chacun des projets soumis.

La bande de la rivière Désert a convenu d'un règlement concernant le statut des terres sur lesquelles se trouve situé le secteur Comeauville de la ville de Maniwaki. En vertu de l'accord, la bande cédera tous ses droits sur les terres visées, qui couvrent

Au cours de l'année, des fonds de développement ont été octroyés pour trois projets d'autonomie gouvernementale concernant neuf bandes des Maritimes.

Modes optionnels de financement (MOF)

Les bandes et les conseils tribaux ont manifesté un intérêt croissant pour les MOF en raison de leur souplesse. La bande de l'île Lennox, pour sa part, a été jugée admissible moyennant certaines conditions, et le Ministère a commencé à évaluer les capacités de gestion de trois autres bandes. Enfin, des séances d'information et d'initiation en ce domaine on été offertes à la plupart des bandes et des conseils tribaux.

Développement économique

Des fonds s'élevant à 3,5 millions de dollars ont été approuvés provisoirement pour permettre à la bande de Kingsclear de réaliser certains aménagements touristiques aux termes du Programme de développement économique des Autochtones (PDEA). En outre, une somme de 400 000 $ a été autorisée de façon provisoire à la bande Tobique pour des aménagements d'aquaculture. Neuf demandes représentant 650 000 $ ont aussi été approuvées au Nouveau-Brunswick, de même que cinq autres d'une valeur totale de 480 000 $, en Nouvelle-Écosse.

Huit Indiens provenant de différentes bandes ont terminé avec succès leur formation dans le cadre du Programme d'aide aux jeunes entrepreneurs autochtones et sept d'entre eux comptent établir leur propre entreprise.

Quinze autres Indiens ont participé à un cours de perfectionnement de trois jours tenu au Nouveau-Brunswick.

Terres, revenus et fiducie

Le travail de répartition par catégorie des dossiers de successions se poursuit. En tout, 145 cas en cours de règlement ou en souffrance ont été résolus.

Au cours de l'année, 463 demandes de réinscriptions ont été présentées et, au total, 731 personnes ont recouvré leur statut d'Indien.

Une entente de bail a été négociée entre la bande Red Bank et la société Salar Industries, qui exploite une auberge de pêche. Cette entente permettra à la bande de tirer des recettes totales de 250 000 $ sur une période de cinq ans.

Des ajouts à trois réserves — celles de la vallée d'Annapolis, d'Afton et de Yarmouth — ont été approuvés.

Une nouvelle réserve a été établie à Conne River (Terre-Neuve) pour les 685 membres de la bande Miawpukek.

Services de génie et d'architecture

On a mis en application des normes techniques uniformes pour toutes les bandes. L'unité des Services techniques a été centralisée afin de permettre une meilleure utilisation des ressources. En outre, les services ont été offerts aux bandes dans les deux langues officielles.

négocié pour la prochaine année financière. L'entente auxiliaire de 1988-1989 pour la Nouvelle-Écosse a en outre été négociée.

Soutien des bandes

Au cours de l'année, la Région a apporté son aide à l'établissement de trois conseils tribaux, dont deux ont fourni toute la gamme des services. La création d'un autre conseil tribal en était à l'étape de l'élaboration. À la fin de l'année financière, 16 des 31 bandes de la Région faisaient partie de conseils tribaux ou de conseils de district.

On a élaboré un système de gestion des accords financiers avec les bandes, auquel adhèrent 95 p. 100 des bandes de la Région. Le Ministère a également mis en place un accord uniforme de contributions comportant des conditions bien définies.

L'endettement des bandes de la Région a augmenté au cours de l'année, surtout à cause de dépassements de crédits dans le domaine du logement. Quinze plans de gestion financière se sont donc avérés nécessaires. Trois en étaient à l'étape de l'élaboration ou de la révision alors que les douze autres étaient déjà en place.

Un système centralisé d'examen de la vérification a été mis en oeuvre. Le nombre de vérifications s'est accru par suite d'une augmentation du nombre de conseils tribaux.

Éducation

Au cours de l'année, l'administration de l'école fédérale Wagmatcook et de l'école fédérale de l'île Lennox a été confiée aux bandes concernées. En outre, le programme de financement des frais de scolarité dans les écoles provinciales a été transféré aux bandes dans quatre cas. Le financement selon une formule préétablie a été adopté pour toutes les écoles. Enfin, un certain nombre de mesures ont été prises afin d'assurer la répartition équitable des fonds destinés à l'éducation.

Gestion des immobilisations

Une formule équitable de répartition des fonds destinés au logement, aux travaux de remise en état et aux autres projets d'immobilisations a été mise en oeuvre en 1987-1988. Onze ententes avec des municipalités pour la prestation de services aux bandes ont été révisées et signées, afin de répondre aux exigences des organismes centraux.

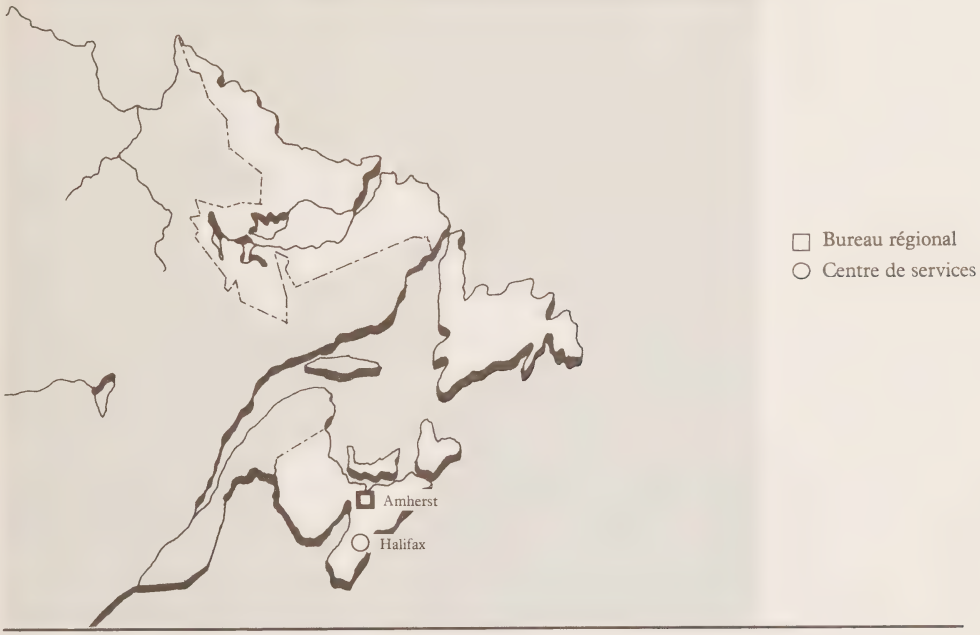
D'autres mesures ont assuré la mise en place de services de consultation en matière d'immobilisations pour les conseils tribaux.

Soutien des gouvernements indiens

La Région a continué d'appliquer l'accord de financement de la bande Miawpukek, qui constitue un modèle pour les autres collectivités indiennes souhaitant instaurer l'autonomie gouvernementale.

Des ententes provisoires avec le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador, qui bénéficieront aux collectivités innu et inuit de la Région, ont été mises en oeuvre.

Région de l'Atlantique



Au cours de l'année, la Région de l'Atlantique a travaillé avec les collectivités indiennes pour mettre sur pied des organismes d'aide à l'enfance et un organisme de gestion des prêts pour le développement économique des Indiens, élaboré des plans de gestion financière pour les collectivités endettées et établi des plans communautaires en matière d'infrastructure et de logement afin d'encourager les Indiens à atteindre à l'autosuffisance. Elle a aussi favorisé le développement des conseils de district et des conseils tribaux.

Développement social

La Région a pris des mesures pour réviser les montants des prestations d'aide sociale administrées par le Ministère, de façon à tenir compte des barèmes provinciaux.

L'administration des services d'aide sociale pour la bande de St. Basile a été confiée à son conseil. À la fin de l'année, plus de 87 p. 100 des bandes de la Région administraient leur propre programme d'aide sociale.

Des ententes auxiliaires sur l'aide à l'enfance ont été signées, et un prolongement de ces ententes a été

Bureaux des Régions



Bureaux du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

Nouvelle-Écosse
1. Halifax
2. Amherst

Nouveau-Brunswick
3. Fredericton

Québec
4. Sept-Îles
5. Québec

Ontario
6. Peterborough
7. Toronto
8. Brantford
9. London
10. Sudbury
11. Moose Factory
12. Thunder Bay
13. Sioux Lookout
14. Southampton

Manitoba
15. Winnipeg
16. Thompson

Saskatchewan
17. Yorkton
18. Fort Qu'Appelle
19. Regina
20. Saskatoon
21. Prince Albert
22. Shellbrook
23. Meadow Lake
24. North Battleford

Alberta
25. St. Paul
26. Lethbridge
27. Calgary
28. Edmonton
29. Fort McMurray
30. High Level

Colombie-Britannique
31. Prince George
32. Vancouver
33. Nanaïmo
34. Campbell River
35. Terrace
36. Hazelton

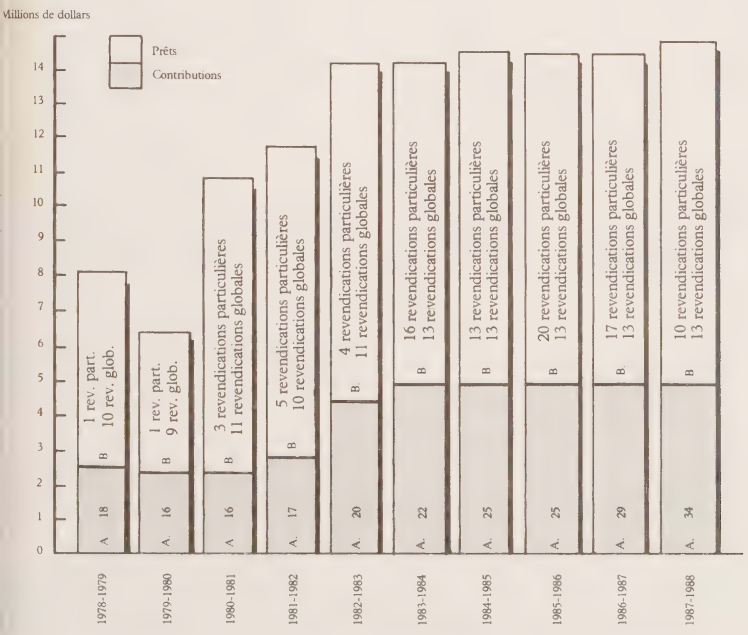
Yukon
37. Watson Lake
38. Teslin
39. Whitehorse
40. Haines Junction
41. Carmacks
42. Beaver Creek
43. Mayo
44. Dawson
45. Ross River

Territoires du Nord-Ouest
46. Inuvik
47. Norman W
48. Fort Simp
49. Yellowkni
50. Hay River
51. Fort Smit
52. Rankin In
53. Iqaluit

Bureaux des Régions

oeuvre des modifications apportées en 1985 à la *Loi sur les Indiens* ainsi que la mise en oeuvre de la *Convention définitive des Inuvialuit* dans l'Arctique de l'Ouest. D'autres évaluations ont porté sur le Programme d'initiatives pétrolières et gazières dans le Nord, sur les répercussions des projets d'exploitation des ressources et sur les centres culturels et éducatifs.

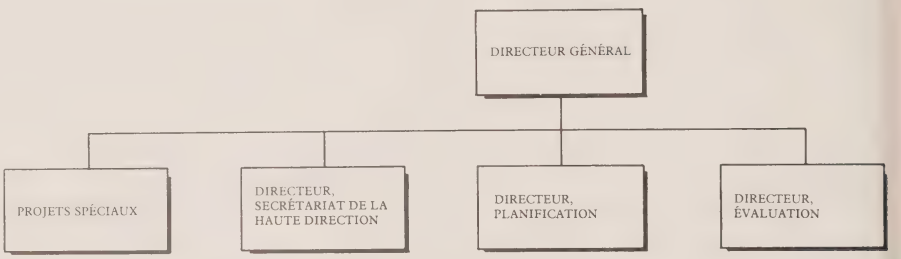
Contributions et prêts aux groupes de requérants



A. *Les chiffres figurant dans les cases « Contributions » du tableau indiquent le nombre de requérants qui ont reçu une contribution destinée à financer la recherche en vue d'établir le bien-fondé d'une revendication.*

B. *Les chiffres figurent dans les cases «Prêts »du tableau indiquent le nombre de ceux qui ont reçu un prêt au cours de l'année pour financer la recherche et la négociation d'une revendication acceptée.*

Direction générale des services de soutien à la haute direction



La Direction générale des services de soutien à la haute direction assure le lien entre les Programmes et les bureaux des deux Ministres pour les questions telles que les présentations au Cabinet, les relations parlementaires, les exposés d'information et la correspondance. Elle s'occupe également de l'évaluation des programmes et de leur conformité aux méthodes prescrites par le Contrôleur général.

La Direction de la planification a fourni aux Ministres, au sous-ministre et à la haute direction des conseils et des analyses dans le but d'aider les Ministres à s'acquitter de leurs fonctions au Cabinet et au Parlement. La Section de la planification a coordonné le traitement des présentations au Cabinet et a veillé à la qualité des projets soumis. La Section des relations parlementaires a apporté son appui aux Ministres en coordonnant et examinant les réponses aux questions orales et aux questions écrites posées au Parlement, en préparant l'information devant servir aux délibérations et en aidant les Ministres et les hauts fonctionnaires à se préparer lorsqu'ils devaient se présenter devant les comités parlementaires.

Le Secrétariat de la haute direction est chargé de préparer les réponses à la correspondance reçue par les Ministres et le sous-ministre, et de coordonner la rédaction des notes d'information. Il a traité environ 8 000 pièces de correspondance et rédigé plusieurs centaines d'exposés d'information au cours de l'année. Le Secrétariat est aussi responsable de la Section du financement des recherches liées aux revendications, qui s'occupe de gérer le financement des recherches et des négociations relatives aux revendications globales et particulières.

La Direction de l'évaluation a procédé à des évaluation des politiques et des programmes du Ministère. Elle a fourni des renseignements et des conseils sur l'efficacité des programmes évalués. Les études effectuées au cours de l'année visaient à évaluer la mise en

en oeuvre de la *Loi C-31* (modification de la *Loi sur les Indiens*);
—l'offre faite par le gouvernement fédéral à la bande du lac Lubicon relativement à l'établissement d'une réserve;
—les changements provisoires au Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire;
—la visite du pape à Fort Simpson;
—la cérémonie de présentation du Prix annuel de la recherche scientifique sur le Nord;
—la préparation d'une réponse détaillée au rapport du Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Nord sur la question des fourrures.

La Division des demandes de renseignements du public a répondu à plus de 24 500 demandes.

La Division des relations avec la presse a organisé un cours de formation sur les médias qui a été donné à plus de 40 employés des Régions et de l'Administration centrale.

La Direction générale a aussi participé à l'établissement d'un centre des médias à la Conférence du Commonwealth tenue à Vancouver et aux Jeux olympiques d'hiver de Calgary.

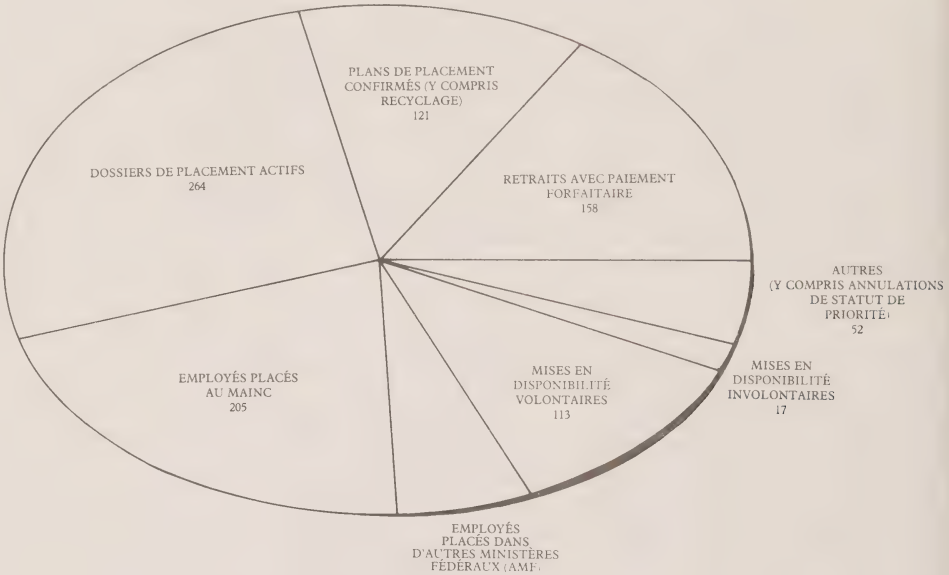
Deux documentaires vidéos ont été produits, *Les Indiens du Canada aujourd'hui* et *Le Nord canadien aujourd'hui*, pour informer les divers publics au sujet des politiques et des programmes destinés aux Indiens et aux Inuit.

Publications du Ministère

La Direction générale a fourni au public des renseignements courants sur les programmes et les activités du Ministère. Elle a aussi produit un grand nombre de publications sur des sujets tels que les revendications, l'éducation et le développement économique des Autochtones, et elle a constitué un stock de publications sur les cultures autochtones et la transition culturelle. D'autres documents produits portaient sur les thèmes de l'exploitation des ressources et de la protection de l'environnement.

Parmi les publications diffusées, on peut citer : *En stock*, un répertoire des publications courantes offertes au grand public; *Les Indiens du Canada*, qui traite des origines, des cultures et de l'histoire des Indiens du Canada jusqu'à aujourd'hui; *Les Inuit*, qui porte sur les origines, les cultures et l'histoire des Inuit du Canada jusqu'à nos jours; *Inuktitut*, une revue qui fournit aux Inuit du Canada des renseignements sur les programmes gouvernementaux dans le Nord et favorise l'échange d'informations culturelles entre les différents groupes inuit du Canada; *Le Nord*, un document renfermant des renseignements généraux sur le Nord; *Dossier en souffrance*, qui énonce la politique du gouvernement en matière de revendications particulières; *La politique des revendications territoriales globales*, qui expose la nouvelle politique du gouvernement sur les revendications territoriales globales; et *Filmographie*, un répertoire des films qui sont à la disposition du grand public.

RÉPARTITION DES EMPLOYÉS PRIORITAIRES EN 1987-1988



- Le tableau donne la répartition totale des **employés touchés et excédentaires du Ministère,** du 1er avril 1987 au 31 mars 1988 (total 987).
- Les **Mises en disponibilité volontaires** comprennent les employés qui ont accepté un emploi avec les bandes ou avec un gouvernement territorial suite au transfert des programmes.
- Les **Mises en disponibilité involontaires** comprennent les cas où les employés ont indiqué un intérêt d'emploi continu à la fonction publique, mais n'ont pas réussi à trouver de poste malgré les efforts de counselling et de placement du Ministère. Dans la majorité des cas, **une mobilité restreinte** en est la cause..
- La catégorie **Autres** couvre les cas où il y a retrait du statut de priorité.
- La catégorie **AMF** regroupe les nominations d'employés prioritaires dans d'autres ministères fédéraux à la suite d'une présentation de la Commission de la Fonction publique.

Direction générale des communications

La Direction générale des communications a informé les Autochtones, les habitants du Nord, les groupes d'intérêt et le grand public des activités du Ministère au moyen de discours, de communiqués, de films, d'expositions, de publications et d'événements spéciaux.

En 1987-1988, la Direction générale a préparé 25 discours et distribué 46 communiqués portant sur diverses questions importantes, notamment :

—le rapport du Ministre au Parlement sur les deux premières années de mise

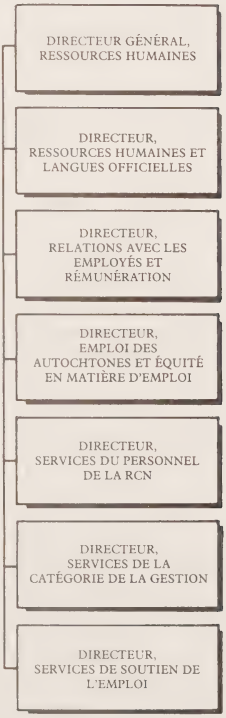
comprend la gestion des projets relatifs au Programme des routes du Nord. Les Services techniques ont préparé un guide pour la protection contre les incendies destiné aux collectivités indiennes, et ont donné dans les réserves une formation de sensibilisation en matière technique et en matière de sécurité-incendie, ceci en prévision du transfert aux organismes indiens de la responsabilité de la prestation des services techniques.

Enfin, on a mis en place un Système d'inventaire des biens immobiliers amélioré et on a validé la base de données sur les biens immobiliers des Régions.

Direction générale des ressources humaines

La Direction générale des ressources humaines a aidé la haute direction à faire en sorte qu'on tienne compte des intérêts des employés dans le cadre du processus de réduction des effectifs du Ministère entraîné par le transfert des programmes aux Indiens et aux Inuit, et aux gouvernements territoriaux. En conséquence, seulement 1,7 p. 100 des 987 employés touchés par le Réaménagement des effectifs (RE) ont été mis à pied. Au cours de l'année, on a versé des paiements forfaitaires à 158 personnes.

Les Autochtones constituaient 19,4 p. 100 de la main-d'oeuvre du Ministère en 1987-1988, soit une baisse de 2,5 p. 100 par rapport à l'année financière précédente. Un grand nombre des Autochtones qui ont quitté le Ministère sont allés occuper des postes dans les administrations des conseils tribaux et des conseils de bandes à mesure qu'augmentait le nombre des programmes transférés du Ministère aux Indiens et aux Inuit. On a mis en route de nouvelles initiatives, telles le Programme des gestionnaires autochtones, qui ont trait à l'emploi des Autochtones.



Direction générale des services de gestion

On a mis en marche un processus de planification de l'informatique à l'échelle du Ministère et remis sur pied un comité directeur pour s'occuper de cette question. Des rajustements ont été apportés aux systèmes informatiques centraux afin qu'ils soient en mesure de répondre aux besoins de chacun des programmes et des secteurs du Ministère.

Dans une optique d'améliorer l'éfficacité générale, la Direction générale a décidé de remplacer les terminaux informatiques actuels par des ordinateurs personnels et de transférer les fonctions centralisées de traitement de texte des ordinateurs centraux aux ordinateurs personnels. Le système de recherche des documents a été amélioré; il peut maintenant être utilisé dans les deux langues officielles et dispose de son propre ordinateur à l'Administration centrale. On a mis en place à Calgary des installations informatiques complètes pour l'administration de Pétrole et gaz des Indiens.

Un système d'extraction des dépenses pour la comptabilité et un système d'information sur les ressources humaines des collectivités indiennes ont été intégrés aux systèmes informatiques de chacune des Régions. On a aussi mis à jour le système de comptabilité des prêts.

Politique et services des marchés

Au cours de l'année, 1 291 marchés et commandes rectificatives, d'une valeur totale de 15,6 millions de dollars, ont été traités et passés pour des services de construction, d'experts-conseils, de professionnels ainsi que d'autres types de services. Ils comprenaient notamment 116 marchés, d'une valeur de 1,4 million de dollars, adjugés à des entrepreneurs autochtones. Des cours d'administration des marchés ont été donnés à 402 participants, dont neuf cours à 273 employés de bandes indiennes.

Direction générale de la vérification interne

Au cours de l'année, la Direction générale de la vérification interne a évalué plusieurs activités du Ministère. Elle a fait des recommandations concernant l'obtention de données financières vraies, le contrôle des dépenses, des recettes et des biens publics, ainsi que les facteurs d'économie, d'efficacité et d'utilité à considérer en matière de gestion.

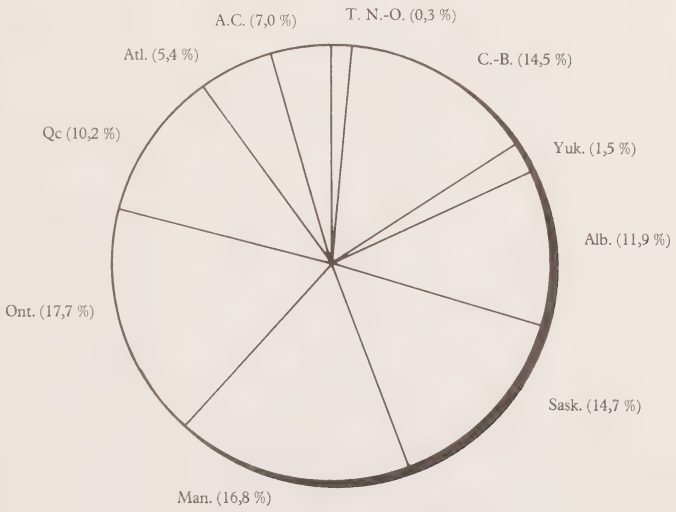
On a amélioré les activités de suivi des vérifications en mettant sur pied un système automatisé de contrôle des mesures correctives prises par les gestionnaires.

Services techniques

En 1987-1988, Travaux publics Canada (TPC) a fourni au Ministère tous ses services techniques, aussi bien à l'Administration centrale que dans les Régions. Les unités de services de TPC ont assuré la mise en oeuvre du programme d'immobilisations du Ministère, d'une valeur de 321 millions de dollars, et du programme d'entretien des immobilisations, qui

Direction générale des finances
La Direction générale des finances a dirigé l'examen et le contrôle ordinaires des besoins en ressources des services généraux et des Régions. Les méthodes financières ont été perfectionnées afin d'améliorer les capacités du Ministère aux niveaux du financement et de l'analyse, en particulier en ce qui a trait au Secteur des services aux Indiens. L'amélioration générale des capacités analytiques a aidé le Ministère à réduire au minimum les dépenses supplémentaires et à se maintenir dans les limites des ressources établies dans le Budget des dépenses principal.

***Dépenses par Région en 1987-1988**

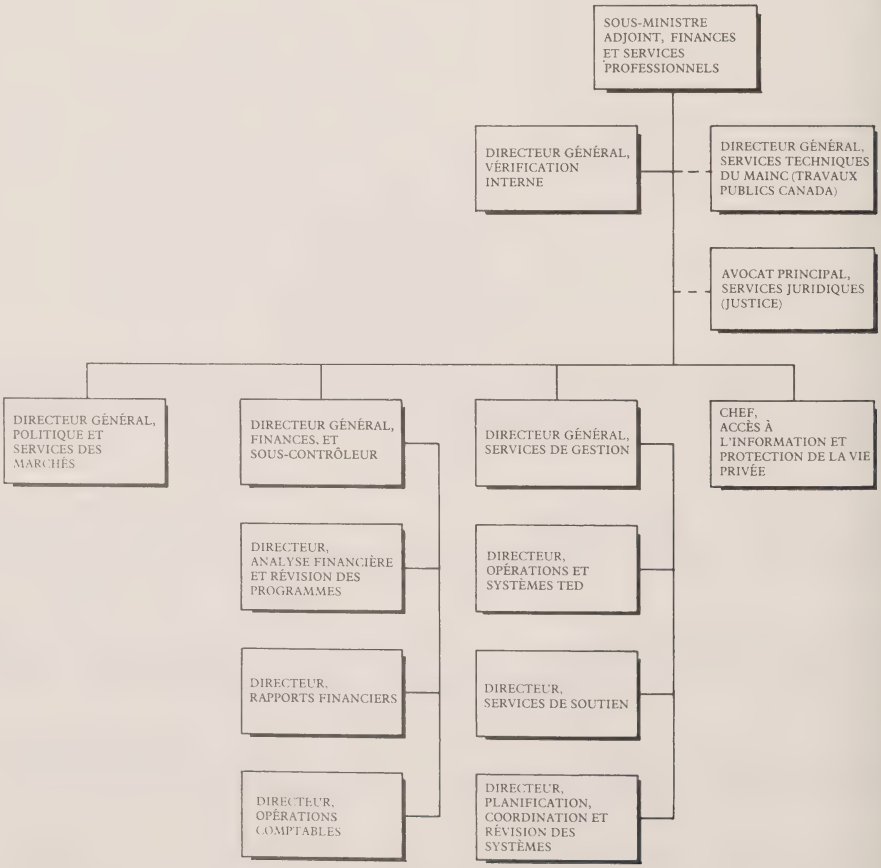


**À l'exception des dépenses statutaires*

Programme de l'administration

Finances et services professionnels

Le Secteur des finances et des services professionnels fournit des services financiers, administratifs et de gestion aux Programmes du Ministère. En 1987-1988, on a procédé au démantèlement de la Direction générale des méthodes de gestion, qui avait terminé l'essentiel de son travail. Ses fonctions permanentes liées aux finances ont été transférées à la Direction générale des finances.



l'année quatre programmes de prospection sismique couvrant en tout quelque 1 000 kilomètres. Un autre programme dans la région de Fort Good Hope était encore en marche à la fin de l'année. On a également parachevé trois programmes de levés gravimétriques et de prospection magnétique aéroportée, et un autre était en voie de réalisation à la fin de l'année. Enfin, dans le delta du Mackenzie, un programme de prospection sismique a été entrepris au cours de l'année.

Exploitation

En 1987, les capacités de stockage au gisement Bent Horn ont été accrues et sont passées de 17 161 à 25 551 mètres cubes. En août et en septembre, la société Panarctic a acheminé par pétroliers deux chargements de pétrole vers les marchés de l'Arctique et du sud du Canada. Du premier chargement de 23 930 mètres cubes, 1 930 mètres cubes de pétrole ont été débarqués à Resolute pour les besoins de la Commission d'énergie du Nord canadien. Une partie du second chargement de 18 689 mètres cubes, soit 5 403 mètres cubes, a été déchargée à la mine Polaris, sur la Petite île Cornwallis. Le reste des deux cargaisons a été livré à la raffinerie de Pétro-Canada, à Montréal.

Le Programme des affaires du Nord et l'APGTC ont procédé à une évaluation détaillée de la question du stockage à long terme du pétrole produit. Ils ont finalement approuvé le projet de la société Panarctic d'accroître sa capacité de stockage de pétrole au gisement Bent Horn.

La production de gaz au gisement de Pointed Mountain a diminué, passant de 205 millions de mètres cubes en 1986 à 156 millions de mètres cubes en 1987.

La production totale de pétrole au gisement de Norman Wells en 1987 a dépassé légèrement 1,5 million de mètres cubes, ce qui représente une augmentation de plus de 100 000 mètres cubes par rapport à 1986. La production de gaz a cependant diminué pour se situer à 163 millions de mètres cubes. En 1987-1988, on a foré en tout 35 nouveaux puits d'exploitation en utilisant un appareil de forage appartenant à une société autochtone.

Dépenses et retombées

Les dépenses de l'industrie dans le Nord pour l'année civile 1987 se sont élevées à 181,9 millions de dollars, ce qui constitue une baisse importante par rapport au montant de 526,3 millions qu'on a connu en 1986. Environ 18 p. 100 de ces fonds ont bénéficié directement au Nord sous forme d'occasions de formation, d'emplois et d'activités commerciales.

Administration du pétrole du gaz des terres du Canada

L'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (APGTC) a continué à travailler en étroite collaboration avec les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon pour assurer la réglementation des activités pétrolières et gazières dans le Nord.

Gestion des droits

La plupart des permis actuels d'exploration dans le Nord ont expiré en 1987. En vertu de la *Loi fédérale sur les hydrocarbures*, ces permis initiaux pouvaient faire l'objet d'un renouvellement pour une autre période. C'est pourquoi 38 permis d'exploration ont été renouvelés au cours de l'année. Ces renouvellements étaient d'une durée de trois ans sur la terre ferme, les secteurs visés se trouvant pour la plupart dans la vallée du Mackenzie, et de quatre ans en mer.

En tout, 6,8 millions d'hectares, en incluant les régions des découvertes importantes, faisaient encore l'objet de permis, ce qui représente une réduction de 10,6 millions d'hectares par rapport à 1986. Une autre superficie de 3,5 millions d'hectares, où les activités d'exploration avaient été suspendues, demeurait encore entre les mains de l'industrie.

Une entente d'exploration a été conclue avec la société Chevron Canada relativement à des activités dans la région de Fort Good Hope, ce qui constitue le premier octroi de droits d'exploration, par voie d'appels d'offres, dans la vallée du Mackenzie en plus de 15 ans. Ces droits ont été consentis en vertu de l'ancienne *Loi sur le pétrole et le gaz du Canada*, qui a été remplacée depuis par la *Loi fédérale sur les hydrocarbures*.

Exploration

La mer de Beaufort a continué de constituer une région importante pour l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures dans le Nord. Au gisement de pétrole et de gaz Amauligak, la société Gulf Canada a terminé le forage de trois puits de délimitation à l'extrémité est du gisement. L'un d'eux était sec et a été abandonné, un autre s'est révélé prometteur et le troisième faisait l'objet d'un essai aux tiges à la fin de l'année. On a effectué des forages d'exploration à l'extrémité nord de la péninsule de Tuktoyaktuk et sur les lieux du gisement pétrolifère Bent Horn, dans l'archipel Arctique. Sur la terre ferme, on a foré quatre puits d'exploration au cours de l'année : deux au sud de Fort Norman, un dans la région de Cameron Hills et un autre dans la région d'Arrowhead. Tous ces forages se sont avérés infructueux et ont été abandonnés sans qu'on effectue aucun essai.

Dix programmes géophysiques ont été entrepris en 1987-1988. Sur la terre ferme, on a terminé au cours de

Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada

Gestion minière et infrastructure

Au nombre des réalisations dans les domaines de la gestion minière et de l'infrastructure, on peut citer :

—les premières ébauches d'un document de travail en vue de la rédaction d'une loi sur les mines dans les Territoires du Nord-Ouest, suite à l'annonce des modifications qui doivent être apportées au *Règlement sur l'exploitation minière au Canada*;

—la création d'un Comité consultatif fédéral-provincial de conservation des ressources chargé de coordonner l'examen de l'utilisation des sites et des ressources du Refuge de gibier Thelon, dans le cadre du Programme biologique international;

—la protection des investissements du gouvernement fédéral dans la société Curragh Resources Inc.;

—les efforts déployés pour assurer la fermeture ordonnée de la mine et de la ville de Pine Point;

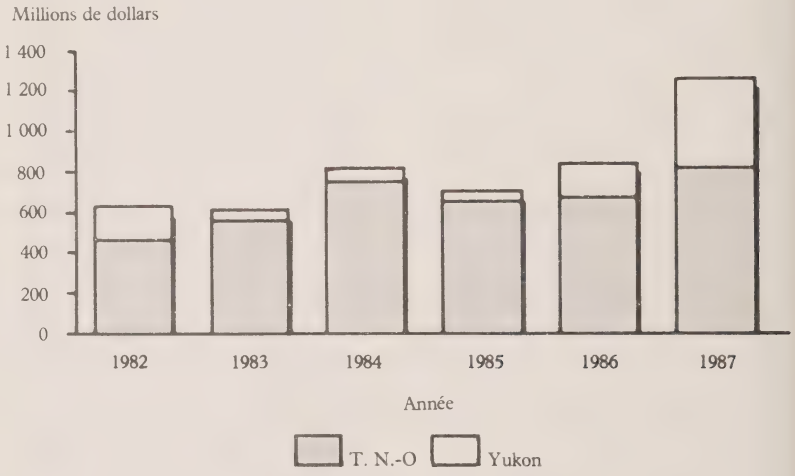
—l'élaboration d'un plan d'utilisation de l'emplacement résidentiel de Nanisivik après la fermeture de la mine au milieu des années 90.

Les dépenses d'exploration au Yukon et dans les T. N.-O. ont atteint 120 millions de dollars en 1987 (50 millions au Yukon et 70 millions dans les T. N.-O.).

En 1987, huit mines étaient en exploitation dans les T. N.-O. et cinq au Yukon. La valeur de la production minière a atteint son plus haut point en six ans, soit 810 millions de dollars dans les T. N.-O. et 447,2 millions au Yukon.

Les fonds nécessaires à la poursuite des travaux de réfection de la route du sud du Klondike ont été autorisés. On a aussi continué les travaux de prolongement de la route du Mackenzie. Une entente a en outre été conclue relativement au règlement d'un prêt consenti à la société White Pass and Yukon Corporation à l'intention de la British Yukon Railway. Le gouvernement des T. N.-O. est actuellement responsable de la réfection des routes dans les limites du territoire. Des négociations sont en cours en vue de lui transférer la responsabilité de la réfection des routes qui débordent les limites territoriales.

PRODUCTION MINIÈRE
YUKON ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST



Modernisation du système de défense aérienne de l'Amérique du Nord (MSDAAN)

En novembre 1987, Approvisionnements et Services Canada a passé un marché avec la société Frontec Logistics Corporation afin d'assurer le fonctionnement et l'entretien du Système d'alerte du Nord. Dans le cadre de ce marché, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a négocié un ensemble d'avantages pour le Nord selon lequel la société s'est engagée à dépenser plus de 31 millions de dollars pour l'emploi de résidants de la région et la conclusion de marchés de sous-traitance avec des entreprises locales.

le Ministère, le gouvernement des T. N.-O. et les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta. Des ententes sur le contrôle conjoint de la qualité des eaux ont été négociées avec le ministère de l'Environnement et les gouvernements du Yukon et des T. N.-O., dans le cadre des mesures de suivi prises en vertu de la politique fédérale sur les eaux douces.

Protection de l'environnement

On a entrepris l'évaluation d'un processus d'examen en matière d'environnement au Yukon et dans les T. N.-O. La Direction générale a fourni un appui technique pour l'examen environnemental du projet pétrolier Amauligak et a organisé un échange scientifique avec l'URSS pour étudier au Canada des techniques d'intervention en cas de pollution par le pétrole.

On a mis en place six stratégies de conservation pour le Nord et amorcé 34 projets de recherche destinés à faciliter la gestion des ressources.

Aménagement du territoire

La Division de l'aménagement du territoire a géré le Programme d'aménagement des terres dans les T. N.-O., de concert avec le gouvernement territorial et la Direction régionale de l'aménagement des terres du Nord. On peut citer parmi les principales activités réalisées en ce domaine au cours de l'année :

—la création en juin 1987 de la Commission régionale de la mer de Beaufort et du delta du Mackenzie et les travaux d'élaboration de la première ébauche du plan régional;
—la signature avec le gouvernement du Yukon d'une entente sur l'aménagement du territoire.

Développement économique

Le Ministère a renouvelé l'Entente de développement économique entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest, d'un montant de 38 millions de dollars. Au cours de cette première année de mise en oeuvre, plus de 59 projets ont été financés en vertu de six ententes auxiliaires.

Grâce à des fonds reçus du Ministère, l'Inuit Tapirisat du Canada vient d'achever l'élaboration d'une stratégie de relance de l'économie des collectivités touchées par l'effondrement de l'industrie de la chasse au phoque.

Le Programme de piégeage sans cruauté a été élargi afin d'offrir des cours sur la question aux trappeurs, de fournir un financement de base à deux groupes autochtones et de mener une campagne d'éducation du public au sujet du piégeage. Ce programme de trois ans, qui coûtera 2,5 millions de dollars, aidera également les Autochtones à participer aux secteurs secondaire et tertiaire de cette industrie.

gazières dans le Nord canadien. Dans la mer de Beaufort, ces activités ont porté sur la planification de l'exploitation du puits Amauligak, découvert par la société Gulf Canada. Les préparatifs ont débuté en vue d'étendre les activités d'exploration pétrolière par l'octroi de droits pétroliers et gaziers. Enfin, la Direction générale a continué à gérer les intérêts de la Couronne dans l'important gisement pétrolifère de Norman Wells qui est actuellement en production.

Exploitation des placers au Yukon

Le Ministère a conclu une entente au sujet d'une nouvelle politique sur l'exploitation des placers au Yukon, qui a été signée conjointement par les ministres des Affaires indiennes et du Nord canadien, des Pêches et des Océans et de l'Environnement. La politique, telle qu'énoncée dans les documents, précise les exigences à respecter pour protéger les poissons et leur habitat, et permettra d'assurer la poursuite d'activités saines dans l'industrie des placers au Yukon.

Gestion des terres

La Division de la gestion des terres a mené des négociations pour le transfert de programmes et effectué le travail de documentation nécessaire, dans les domaines des terres et des dispositions législatives telles que celles de la *Loi sur les titres de biens-fonds*, de l'exploitation forestière, des aéroports de catégories B et C de Transport Canada et des dispensaires de Santé et Bien-être social Canada, afin d'apporter son appui aux autres directions générales et aux autres ministères concernés. Elle a aussi préparé 78 décrets du Conseil sur diverses opérations foncières et a obtenu leur approbation.

Le Ministère a transféré au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest l'administration d'environ 1 715 et 2 000 kilomètres carrés respectivement. Un appui technique a aussi été fourni pour la négociation des éléments concernant les terres et les ressources dans le cas des trois revendications globales en cours de règlement dans le Nord. On a amorcé un programme de mise à jour des textes législatifs, des politiques et des dossiers en prévision des transferts aux gouvernements territoriaux. Neuf projets ont été achevés dans le cadre du programme d'élaboration et de mise à jour d'un inventaire et d'un plan de gestion complet des ressources en matériaux granulaires. On a publié des *Directives de régénération des sols perturbés dans le Nord canadien*, qui constituent le cinquième document d'une série de lignes directrices à l'intention des exploitants et des gestionnaires de terres dans le Nord.

Ressources en eau

La Division des ressources en eau a mis la dernière main à un ensemble de modifications apportées à la *Loi sur les eaux intérieures du Nord* et a tenu des consultations avec les divers groupes concernés du Nord. On a fait des progrès dans les négociations transfrontalières sur les eaux menées entre

en vue d'appuyer les projets de recherche de quelque 350 étudiants rattachés à 27 universités. Ces projets comprenaient des études sur les sciences de la vie, les sciences physiques et les sciences sociales.

Le Programme d'initiatives pétrolières et gazières dans le Nord (PIPGN), d'une durée de sept ans, est axé essentiellement sur l'exploitation des hydrocarbures dans la mer de Beaufort et le delta du Mackenzie. Le programme de recherche du PIPGN en 1987-1988 portait sur environ 160 projets principaux et secondaires d'une valeur approximative totale de 9,2 millions de dollars.

Règlement de la revendication de l'Arctique de l'Ouest - *Convention définitive des Inuvialuit*

Le Secrétariat de la mise en oeuvre de la *Convention définitive des Inuvialuit* coordonne les activités déployées par le Canada pour remplir les responsabilités qui lui incombent en vertu de la Convention, laquelle est le fruit du premier règlement d'une revendication globale au nord du 60e parallèle. Au cours de l'année, on a procédé à l'examen approfondi des besoins de financement relatifs à la Convention, et le gouvernement a engagé plus de 23,5 millions de dollars pour satisfaire à ses obligations au cours des trois prochaines années financières. Le Ministre a déposé à la Chambre des communes le projet de loi C-102 qui prévoit un mécanisme de modification de la Convention. On a aussi établi un mécanisme pour examiner les modifications proposées avec les gouvernements territoriaux.

Direction générale des ressources naturelles et du développement économique

La Direction générale des ressources naturelles et du développement économique a traité 168 demandes de permis d'utilisation des eaux, établi 78 demandes de décrets du Conseil et transféré 3 715 kilomètres carrés de terres aux deux territoires.

Elle a également mis en oeuvre des programmes environnementaux, administré le Fonds de recherche pour l'étude de l'environnement du Nord ainsi que le processus d'Aménagement du territoire du Nord. La Direction générale a aussi élaboré et mis en oeuvre des politiques et des programmes pour promouvoir l'industrie de la fourrure. Enfin, elle a négocié une nouvelle Entente de développement économique entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest.

Gestion du pétrole et du gaz

On a travaillé au cours de l'année à l'élaboration d'un accord sur le pétrole et le gaz du Nord visant le transfert aux gouvernements territoriaux de la gestion des réserves pétrolières et gazières des territoires.

La Direction de la gestion des ressources pétrolières et gazières a coordonné les activités du gouvernement dans le domaine de l'exploration et de l'exploitation pétrolières et

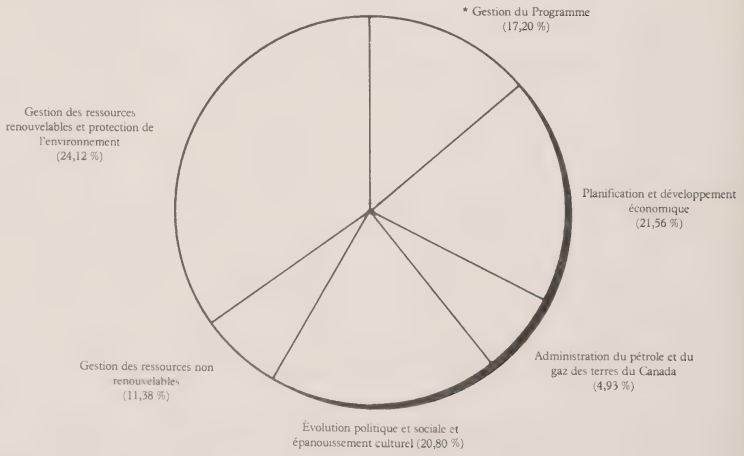
Le Ministre, le ministre d'État aux Sciences et à la Technologie et le chef du gouvernement du Yukon ont signé le *Protocole d'entente Canada - Yukon sur les sciences et la technologie*. Ce protocole prévoit l'instauration de politiques, de programmes et d'activités visant à faire en sorte que les sciences et la technologie contribuent au développement économique du Yukon.

On a entamé les négociations en vue du transfert au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest du Centre de ressources scientifiques du Nord, mesure qui permettra de favoriser le développement des sciences et de la technologie dans les Territoires.

La Direction générale a continué à coordonner le Programme canado-soviétique d'échange de connaissances scientifiques sur l'Arctique et a fourni un financement de base à la division régionale canadienne de la Conférence circumpolaire inuit, à Ottawa, et à l'Association universitaire canadienne d'études nordiques.

Une aide a été versée dans le cadre du Programme de subventions à la formation scientifique dans le Nord

Dépenses brutes par activité en 1987-1988



*La Gestion du Programme comprend les activités de la Direction des affaires circumpolaires et scientifiques (3 %) et du Secrétariat pour les Inuvialuit de l'Arctique de l'Ouest (4,2 %).

Le Programme des affaires du Nord comporte trois grandes stratégies de fonctionnement :
—aide à la mise en place d'institutions et de mécanismes politiques, sociaux et culturels;
—financement direct et coordination des initiatives économiques de l'industrie et des autres ministères fédéraux;
—gestion des ressources naturelles et protection de l'environnement du Nord.

Direction générale du développement constitutionnel et de la planification stratégique

On a approuvé en juin 1987 un nouveau Cadre politique et économique pour le Nord, qui vise à préparer le transfert aux gouvernements territoriaux des programmes de type provincial. Ce cadre favorise l'évolution des institutions politiques du Nord et la diversification de leur économie, contribuant ainsi à renforcer la souveraineté au Canada sur les terres et les eaux de l'Arctique.

Le Ministère a poursuivi l'élaboration du protocole d'entente qui servira à régir le transfert des programmes du Ministère aux gouvernements territoriaux.

La Direction générale du développement constitutionnel et de la planification stratégique a participé aux négociations fédérales-territoriales avec le gouvernement du Yukon afin de conclure une entente concernant le français, l'anglais et les langues autochtones.

En février 1988, le Ministère a prolongé pour deux ans, soit jusqu'au 31 mars 1990, les accords de financement selon une formule préétablie conclus avec les gouvernements territoriaux.

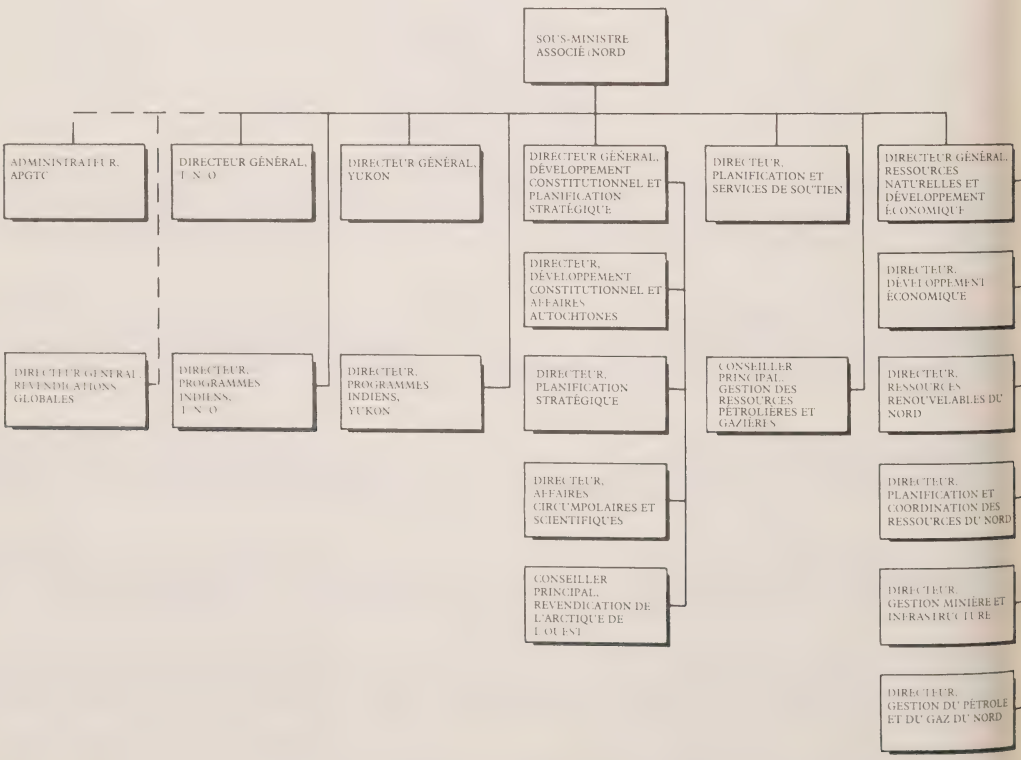
Une entente a été signée avec la Société Makivik relativement au coût de réinstallation, à Inukjuak, des familles inuit qui ont déménagé à Resolute et à Grise Fiord dans les années 50. On a, d'autre part, remboursé leurs dépenses aux familles qui sont revenues par leurs propres moyens à Inukjuak au milieu des années 70. Au cours de l'année, des plans ont été établis pour la construction de dix nouvelles unités d'habitation à cet endroit.

Le Ministère a poursuivi l'automatisation du Système de gestion de l'art inuit. Les responsables ont établi et distribué le répertoire des oeuvres conservées par la Section de l'art inuit. On a appuyé un certain nombre de projets présentés par des Inuit concernant des programmes s'adressant aux jeunes, l'amélioration de l'organisation, l'évolution linguistique et le développement culturel. Le Ministère a fourni de l'aide à des Inuit et des Dénés pour leur permettre de participer à l'ouverture, au British Museum de Londres (Angleterre), de l'exposition « Living Arctic» dont le coût s'élevait à 1,2 million de dollars.

Le Ministre a publié un rapport intitulé *Le Canada et la science polaire*. Il a aussi lancé une étude sur la possibilité de créer une Commission polaire canadienne.

Programme des affaires du Nord

Le Programme des affaires du Nord (PAN) est chargé de gérer les ressources du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, de faciliter l'évolution politique et le développement économique et social du Nord, de coordonner les activités du gouvernement fédéral dans cette région du pays, d'y maintenir la qualité de l'environnement, de favoriser la connaissance du Nord au moyen de la technologie et de la recherche scientifique, et de fournir une tribune pour les affaires circumpolaires internationales. De concert avec les gouvernements territoriaux, le Programme vise aussi à favoriser, par la coordination des activités des ministères et organisme fédéraux, la mise en valeur équilibrée, durable et saine au plan environnemental, des ressources naturelles de la région — notamment le pétrole et le gaz, les minéraux, les eaux, les terres et les forêts. Il contribue ainsi à affermir la souveraineté du Canada dans l'Arctique.



Programme des affaires du Nord

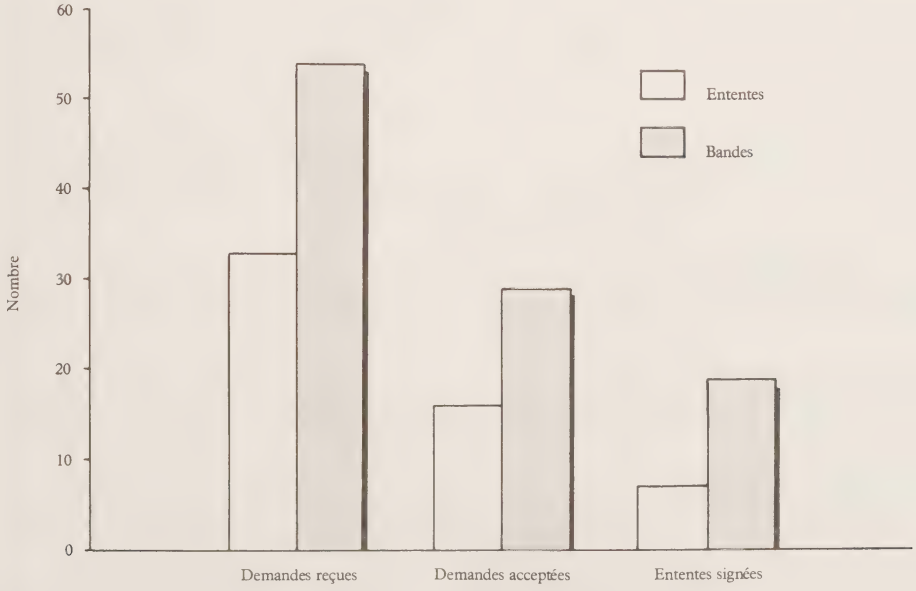
Modes optionnels de financement (MOF)

La Direction des modes optionnels de financement est chargée de négocier avec les bandes indiennes et les conseils tribaux des ententes financières et administratives nouvelles et souples en vertu desquelles ces bandes et ces conseils rendent des comptes principalement à leurs membres respectifs.

L'exercice financier 1987-1988 a été une période de mise en route pour les MOF. Le Ministère a présenté de longues séances d'information, qui ont incité 55 bandes à présenter une demande d'admission aux MOF. Les sept ententes signées en 1987-1988 représentent 22,8 millions de dollars affectés au financement de programmes pendant l'année à l'étude. La plus importante, qui prévoit le versement d'une somme de 58 millions de dollars étalée sur une période de cinq ans, a été conclue avec le Conseil tribal des Nuu-Chah-Nulths, en Colombie-Britannique. Le Conseil représente 13 bandes, soit une population totale de 4 474 personnes.

MODES OPTIONNELS DE FINANCEMENT

Neuf ententes sur les MOF ont été signées pendant l'exercice 1987-1988



Au cours de l'année, 3 087 nouvelles unités de logement étaient en voie de construction tandis que 4 141 unités étaient rénovées dans les réserves indiennes. La contribution totale au chapitre du logement s'est élevée à plus de 107 millions de dollars. Les garanties ministérielles portaient sur 279 prêts, d'une valeur de 72,3 millions de dollars, applicables à la construction de maisons dans les réserves. La Société canadienne d'hypothèques et de logement a participé à la construction de 1 240 nouvelles unités et a offert à peu près 9 millions de dollars dans le cadre de sa participation aux rénovations.

Gestion des paiements de transfert

La Direction de la gestion des paiements de transfert a bénéficié d'une attention spéciale en ce qui concerne la politique de gestion de la trésorerie du gouvernement. Il en est résulté que la pratique actuelle qui consiste à offrir aux collectivités indiennes une avance de fonds de trois mois sera maintenue afin que l'administration des bandes dispose d'une encaisse suffisante jusqu'à ce que la politique du Ministère soit en vigueur.

Selon l'analyse des vérifications effectuées au cours de l'exercice 1986-1987, le nombre de bandes se trouvant devant un déficit important a commencé à diminuer. De même, le nombre de bandes ayant besoin de plans de gestion financière axés sur des mesures correctives a également accusé une baisse. Les plans actuels se sont améliorés considérablement.

Le Service administratif canadien aux organismes (SACO) et le Programme d'aide aux gestionnaires indiens (PAGI) ont fourni 14 360 jours de services consultatifs aux particuliers indiens, aux entreprises et aux collectivités indiennes. Le Programme des Autochtones canadiens du SACO a donné des services consultatifs grâce à la collaboration de retraités bénévoles qui ont partagé leurs connaissances et leurs compétences avec les collectivités autochtones. Actuellement, la plupart des bandes communiquent directement avec le SACO plutôt que par l'entremise du Ministère, à la suite de la restructuration de l'entente conclue avec cet organisme. Plus de 1 500 projets ont été mis en oeuvre au cours de l'exercice, ce qui représente une contribution de 1,6 million de dollars au SACO, aux termes de l'entente.

De plus, 62 étudiants du milieu universitaire ont donné aux bandes et aux conseils tribaux des services consultatifs en matière de gestion et de développement économique, en vertu du PAGI.

les Indiens et les Inuit à acquérir des compétences en gestion grâce au financement des administrations des bandes, en plus de les encourager à donner et à conserver un certain degré de qualité aux installations, aux logements familiaux et à l'infrastructure communautaire.

Programmes de soutien des bandes
La Direction des programmes de soutien des bandes a accordé des subventions et des contributions aux administrations indiennes locales et régionales aux fins de la gestion et de la prestation des programmes destinés à leurs membres. En 1987-1988, des fonds d'une valeur approximative de 150 millions de dollars ont été transférés aux bandes et aux conseils tribaux à ces fins. Le budget du Programme de financement des conseils tribaux, qui s'élevait à 8,8 millions de dollars l'année dernière, est passé à 12 millions de dollars en 1987-1988.

La Direction s'est occupée également de la distribution de fonds supplémentaires à la population indienne qui est en expansion depuis l'adoption des modifications de 1985 de la *Loi sur les Indiens* (*Loi C-31*). En outre, elle coordonne les activités liées à la mise en oeuvre du plan quinquennal de transfert des responsabilités et à la répartition des fonds mis de côté à cette fin.

Gestion des immobilisations
Le Direction de la gestion des immobilisations a aidé les Indiens et les Inuit à établir et à maintenir en bon état les installations communautaires dans les réserves, notamment les réseaux d'approvisionnement en eau, les systèmes sanitaires, les installations électriques, les réseaux routiers, les systèmes de protection contre les incendies, les écoles et les immeubles communautaires. En 1987-1988, environ 85 p. 100 des immobilisations et 88 p. 100 des budgets de fonctionnement et d'entretien y afférents ont été administrés par les conseils de bandes ou leurs mandataires.

La Direction a favorisé la mise en oeuvre d'un programme de gestion de l'entretien destiné à aider les collectivités à réparer et à entretenir les immeubles communautaires, les réseaux routiers et les réseaux d'eau et d'égout. En outre, des travaux se poursuivent en vue de mettre à jour le Plan d'immobilisations à long terme, lequel facilitera la planification et la mise en oeuvre du programme d'immobilisations.

Logement
En 1987-1988, la Direction du logement a entrepris une étude importante sur la politique du logement en collaboration avec l'Assemblée des Premières nations et la Fédération des Indiens de la Saskatchewan.

Loi C-31) et 111 millions de dollars en 1987-1988. Le Ministère a établi des priorités afin d'administrer les fonds destinés aux étudiants en fonction d'un budget annuel fixe.

Le Ministère a effectué une importante revue de son programme de centres culturels et éducatifs. Il a consacré 7,2 millions de dollars à la prestation de services culturels. Les fonds ont été distribués à 42 centres administrés par les bandes et à 26 centres relevant d'une société, y compris une première subvention accordée à l'Institut culturel déné, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Direction générale du développement social

Le programme du développement social a offert des services d'aide sociale, d'aide à l'enfance et de soins aux adultes, aux familles et aux particuliers indiens admissibles qui résident dans les réserves ou sur les terres de la Couronne. En 1987-1988, le programme a consacré 429 millions de dollars aux prestations versées aux membres de 568 bandes.

Le programme de l'aide sociale a versé une somme de 316 millions de dollars pour venir en aide à quelque 124 000 bénéficiaires. Le Ministère et les travailleurs sociaux des bandes ont fourni des services de consultation et de présentation aux bénéficiaires afin de les aider à devenir plus indépendants sur le plan économique.

Une initiative conjointe en matière de développement économique et de développement social a été prise afin d'encourager la formation et l'entreprenariat dans un but à long terme de création d'emplois.

Au cours de l'exercice 1987-1988, une somme de 10,6 millions de dollars, représentant 3,3 p. 100 des fonds d'assistance sociale, a été affectée à la création d'emplois.

La Direction générale a aussi offert des services de protection de l'enfance et de soins aux adultes ainsi que des services de bien-être aux familles et aux particuliers. La prestation des services de protection de l'enfance a été assurée par l'intermédiaire d'ententes conclues avec les organismes provinciaux ou avec les organismes de protection de l'enfance administrés par les bandes. En 1987-1988, 36 accords de protection de l'enfance, portant sur 202 bandes, ont été renouvelés. De plus, le Groupe de travail sur les services à l'enfance et à la famille a effectué un examen approfondi des services de protection de l'enfance. Le rapport final, publié en janvier dernier, a servi de base à l'élaboration de la politique du Ministère.

Direction générale du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations

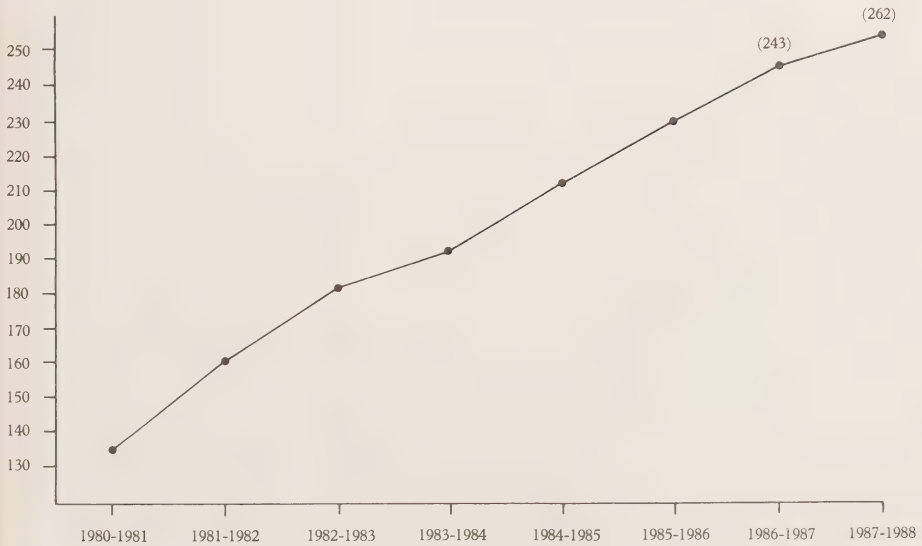
Les programmes de la Direction générale du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations ont aidé

indiens vivant dans les réserves une gamme complète de services scolaires aux niveaux primaire et secondaire. Ces services sont fournis soit directement par les écoles fédérales, soit par les écoles provinciales grâce à des ententes sur les frais de scolarité, ou encore par les bandes elles-mêmes en vertu des accords de contribution ou d'ententes sur les Modes optionnels de financement.

En 1987-1988, 15 bandes ont pris en charge 18 écoles, fréquentées par plus de 2 200 élèves. Au cours de la même période, 262 écoles dans les réserves ont été administrées par les autorités scolaires des bandes. La Direction générale a établi des lignes directrices et des procédures touchant les transferts d'écoles et présenté à l'échelle nationale une méthode de financement préétablie pour l'affectation des ressources aux écoles administrées par le gouvernement fédéral et par les bandes.

De plus, la Direction générale a offert une aide financière ainsi que des services consultatifs aux Indiens et aux Inuit intéressés à poursuivre des études postsecondaires. Dans le cadre de ce programme, la croissance enregistrée va de 3 700 étudiants du niveau postsecondaire ayant bénéficié d'une aide évaluée à 8 millions de dollars en 1977, à plus de 13 000 étudiants (y compris les personnes intégrées en vertu de la

Écoles administrées par les bandes, par année



tés relatives au programme de l'aide sociale ont été transférées à 15 autres bandes, ce qui porte à 81 p. 100 le pourcentage des bandes qui administrent ce programme.

En tout, sept ententes sur les Modes optionnels de financement (MOF) ont été signées et le montant annuel qu'elles représentent s'élève à 22,8 millions de dollars. En vertu de ces ententes, les bandes ou les conseils tribaux disposent d'une plus grande marge de manoeuvre dans l'administration des fonds mis à leur disposition. Cet arrangement administratif est conçu pour transférer aux conseils de bandes la responsabilité de réaménager les programmes et d'établir les priorités, et, en même temps, d'accroître, chez les dirigeants indiens, l'obligation de rendre compte à leurs commettants de leur gestion des ressources et de l'amélioration des collectivités.

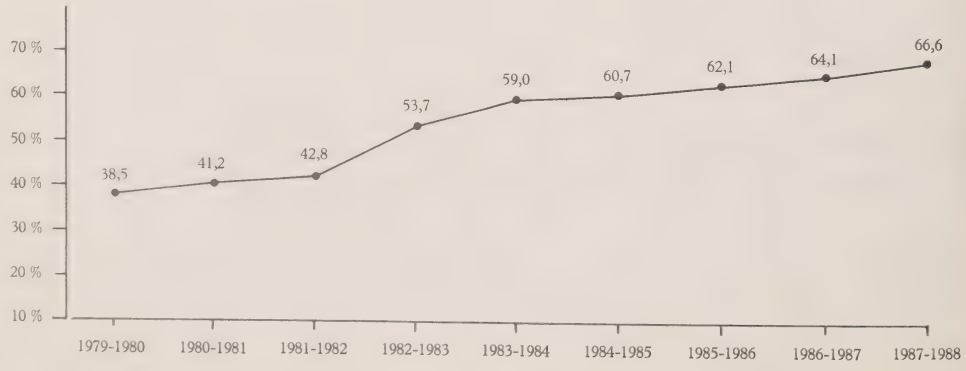
L'évolution profonde de la relation qui existe entre le gouvernement fédéral et les Indiens a influé sur la nature des services offerts par le Ministère ainsi que sur les méthodes de prestation. En 1987-1988, environ 67 p. 100 des dépenses du Programme des affaires indiennes et inuit ont été gérées ou administrées par les Indiens, comparativement à environ 34 p. 100 en 1979-1980.

Direction générale de l'éducation

Dans la ligne de l'engagement du Ministère d'encourager l'autosuffisance des Indiens, la Direction générale de l'éducation s'est appliquée à offrir aux Indiens de plus grandes possibilités d'instruction et une participation plus active à l'administration des services d'éducation destinés aux Indiens.

Le programme de l'éducation a continué à offrir à plus de 84 000 élèves

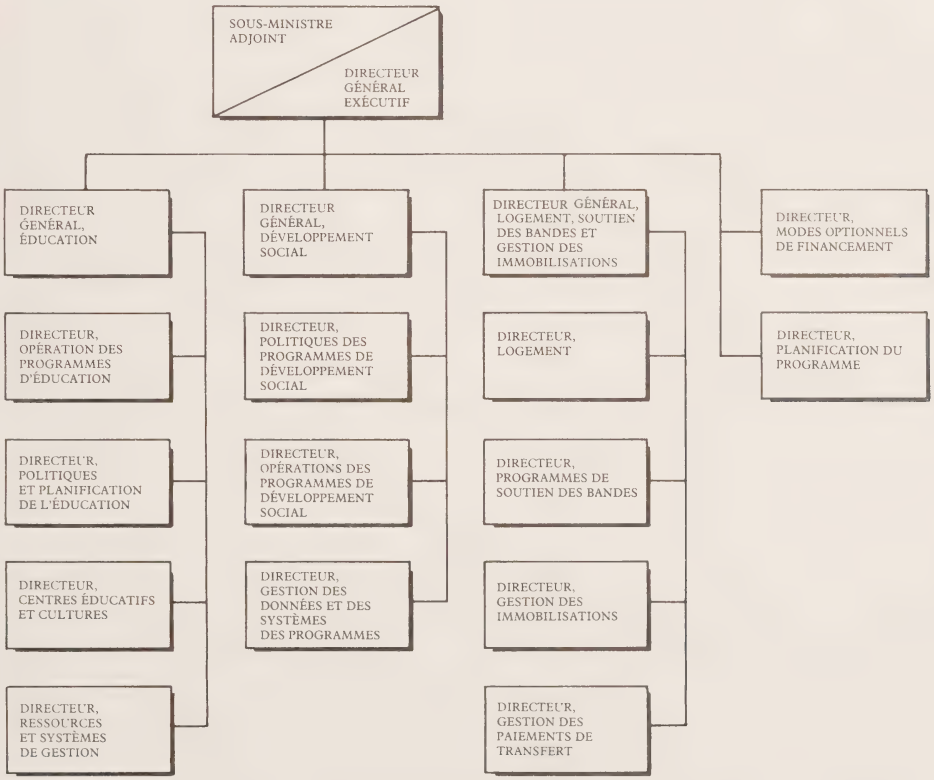
Pourcentage des dépenses du Programme des affaires indiennes et inuit administrées et gérées par les Indien



Secteur des services aux Indiens

En 1987-1988, le Secteur des services aux Indiens a continué à aider les Indiens et les Inuit du Nouveau-Québec et du Labrador dans les domaines de l'éducation, du développement social, du logement, de l'infrastructure communautaire et du soutien de la gestion des bandes. Ces services sont offerts avant tout aux Indiens inscrits vivant dans les réserves et sur les terres de la Couronne.

Au cours de l'exercice 1987-1988, les Indiens et les Inuit ont assumé un contrôle accru sur le programme de l'éducation dans leurs collectivités grâce au transfert de 18 écoles fédérales à l'administration des bandes. De la même manière, les responsabili-



le contrôle de leur effectif, ce qui porte à 212, soit 36 p. 100 de l'ensemble, le nombre total des bandes habilitées à décider de l'appartenance à leur effectif.

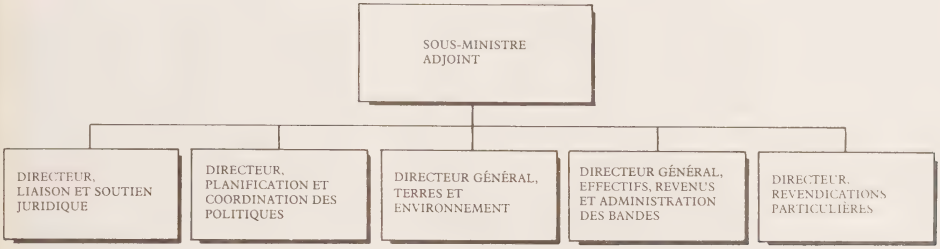
En mars dernier, le projet de loi C-123 était déposé à la Chambre des communes. Ce projet de loi aurait pour effet de faire passer de 2 000 $ à 75 000 $ la part préciputaire qui revient au conjoint dans le cas d'une succession non testamentaire. Le projet de loi modifierait la *Loi sur les Indiens* afin de permettre aux conseils de bande de prendre une plus grande part à la gestion des fonds des mineurs. À l'heure actuelle, le Ministère gère à peu près 23 000 comptes appartenant à des Indiens décédés, des mineurs et autres personnes.

Le projet de loi C-122 a aussi été présenté à la Chambre des communes en mars dernier. Cette nouvelle modification aurait pour effets : a) d'exiger la publication, si possible, et l'affichage des avis concernant les statuts administratifs établis en vertu des articles 81, 83 ou 85.1 ; b) de soustraire ces statuts administratifs à l'application de la *Loi sur les textes réglementaires*. Grâce à la politique adoptée par le Ministère, les bandes indiennes peuvent revenir au mode coutumier d'élections si elles le désirent. Au cours de l'année, on a enregistré 409 résultats d'élections de bandes et traité 205 statuts administratifs.

En mars 1988, les « modifications de Kamloops » (projet de loi C-115) sont passées en première lecture à la Chambre des communes. Ces modifications permettraient aux terres de réserve cédées à des fins de location ou à toute autre fin restreinte de continuer à faire partie de la réserve; elles offriraient une nouvelle définition dite de « terres désignées » en remplacement de l'ancienne définition de « terres cédées sous condition »; enfin, elles autoriseraient tous les conseils de bande à prélever des taxes dans les réserves, y compris les terres désignées.

Direction générale des revendications particulières

Au cours de l'année, cinq griefs présentés par des bandes indiennes ont été réglés grâce à l'octroi du statut de réserve à 186,2 hectares de terres et au versement d'indemnités financières s'élevant à 2 587 153 $. Le gouvernement a conclu que, dans le cas de sept revendications, il n'y avait pas eu rupture d'une obligation légale. Huit revendications ont été abandonnées, les bandes ayant décidé de ne pas poursuivre la démarche. Le gouvernement a accepté neuf nouvelles revendications à des fins de négociation. Une autre revendication a été réglée dans le cadre d'autres programmes du Ministère.



Direction générales des terres et de l'environnement

La Direction générale des terres et de l'environnement s'est penchée sur l'élaboration de règlements applicables au Registre des terres indiennes. L'amélioration du système permettra de favoriser la mise en valeur des terres des Indiens et d'appuyer les pouvoirs d'imposition conférés aux bandes.

Le projet de loi C-73, présenté à la Chambre des communes en septembre 1987, autorise les bandes de l'Ontario à négocier des ententes avec la province et avec la Couronne fédérale afin de supprimer les intérêts provinciaux dans les terres indiennes cédées et les ressources minérales des Indiens.

Au cours de l'année, une somme de plus d'un million de dollars a été attribuée aux bandes et aux organisations indiennes afin qu'elles poursuivent diverses activités, notamment la présentation d'ateliers, la prestation de conseils sur l'environnement, la préparation de réponses concernant les projets ayant des répercussions défavorables sur l'environnement ou susceptibles d'en avoir et, enfin, la négociation de règlements avec les promoteurs de projets.

En mars 1988, le versement d'une somme de 88,5 millions de dollars à cinq collectivités visées par la *Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba* a été approuvé.

Direction générale des effectifs, des revenus et de l'administration des bandes

Au cours de l'exercice 1987-1988, la Direction générale à reçu les demandes de 26 110 personnes désireuses d'obtenir le statut d'Indien en vertu de la *Loi sur les Indiens*. De ce nombre, 24 564 demandes ont été examinées et leur documentation complétée au cours de l'année. Cette activité s'est soldée par 16 689 inscriptions et 7 875 rejets.

Au cours de la même période, 203 bandes indiennes ont pris en main

Secteur des terres, des revenus et de la fiducie

Le Secteur des terres, des revenus et de la fiducie veille au respect des obligations légales du gouvernement dans toutes les questions qui touchent les Indiens et les terres réservées aux Indiens, à l'exception de la mise en valeur des ressources naturelles dont la responsabilité incombe au Secteur du développement économique. En outre, le Secteur des terres, des revenus et de la fiducie, par l'entremise de la Direction générale des revendications particulières, évalue les revendications particulières présentées par les bandes indiennes et, au nom du Ministre, dirige les négociations devant mener au règlement de toutes les revendications acceptées.

En 1987-1988, des mesures législatives ont été adoptées afin de permettre aux bandes de l'Ontario de négocier des ententes avec la province; le contrôle de l'effectif a été confié à 203 bandes; enfin, le paiement d'une somme de 88,5 millions de dollars à cinq collectivités visées par la *Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba* a été autorisé.

La première étape d'une importante revue du Secteur des terres, des revenus et de la fiducie ayant été menée à bon terme, la deuxième étape de l'examen a donc commencé au cours de l'année.

La Direction générale de la planification et de la coordination des politiques a été mise sur pied afin de coordonner la planification sectorielle et la gestion des politiques.

Direction générale de la liaison et du soutien juridiques

La Direction générale de la liaison et du soutien juridiques administre le Programme de financement des causes types en vertu duquel une contribution peut être accordée dans le cas d'une cause type indienne portée en appel. Dans un rôle de soutien au Ministère et aux gestionnaires des programmes, la Direction générale de la liaison et du soutien juridiques sert de point de contact en cas de litige; elle s'occupe ainsi de la recherche et de l'analyse des documents aux fins de la formulation de la position du Ministère dans les procédures. La Direction générale fournit aussi au ministère de la Justice les résultats de ses recherches sur les litiges touchant le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Depuis 1965, le gouvernement fédéral appuie financièrement les causes types désignées, principalement au stade de l'appel, afin d'éclaircir les questions juridiques importantes liées aux Indiens.

Au cours de l'année, le nombre de procès a augmenté au rythme de cinq nouvelles causes par mois, sans compter la forte demande en ressources imposée à la Direction générale par des causes d'envergure comme celle des Gitksans et des Apsassins.

mation professionnelle, à la formation en cours d'emploi, à la création d'emplois et à la planification des ressources humaines et économiques;

—le Programme de mise en valeur des ressources a déboursé environ 4 millions de dollars pour aider les bandes à délimiter et à exploiter leurs ressources minérales, pétrolières et gazières, ainsi qu'à gérer leurs ressources renouvelables;

—le Programme des mécanismes de prestation indiens a versé plus de 16 millions de dollars pour aider les bandes, les conseils tribaux et les entreprises sectorielles intéressées à appuyer les institutions financières administrées par les Indiens qui dispensent des services consultatifs et des contributions émanant de tierces parties, dans le but de mettre sur pied de nouvelles entreprises ou de développer celles qui existent déjà.

Grâce à l'appui du Ministère, les activités du Secteur du développement économique des Indiens ont donné lieu à de nombreuses réalisations, en particulier :

—l'aide accordée à plus de 800 entreprises, ce qui a permis de conserver 1 600 emplois, d'en créer 1 400 et de générer 16 millions de dollars de revenus pour les Indiens;

—l'atteinte d'un facteur de levier de 8 : 1 quant au capital d'entreprise (huit dollars d'investissement dans des entreprises indiennes par des particuliers, d'autres programmes fédéraux et des banques commerciales, pour chaque dollar versé par le Ministère aux fins du développement des entreprises);

—la création de 1 900 emplois à long terme dans les entreprises communautaires indiennes et la participation de 1 000 personnes à des projets assurant le perfectionnement de leurs aptitudes et leur procurant une expérience de travail;

—la formation en cours d'emploi et en salle de classe de 1 800 stagiaires à plein temps et à temps partiel;

—l'établissement de plans à long terme de formation et d'emploi des ressources humaines pour 234 bandes;

—des activités d'exploitation minière ont produit 670 000 $ de revenus et créé 180 emplois;

—des activités d'exploitation pétrolière et gazière ont rapporté 102 millions de dollars en redevances et 5,7 millions de dollars en primes, droits de location, indemnités et droits de sondage sismique;

—des services consultatifs administrés par 380 employés, dans 200 bandes et 55 sociétés de développement tribales ou sectorielles, à des centaines d'entreprises indiennes et à des milliers de cultivateurs, de pêcheurs, de trappeurs, de pourvoyeurs et de producteurs d'objets d'art et d'artisanat travaillant à leur compte.

Au cours de l'année, un Protocole d'entente sur le développement économique des Autochtones a été conclu entre le Canada et le Québec. L'objectif principal de ce protocole était de coordonner et d'harmoniser les politiques et les programmes de divers ministères fédéraux et provinciaux ayant trait au développement économique des Autochtones.

Dans le cadre de la rédaction d'un guide national sur les achats du gouvernement fédéral, une liste des fournisseurs indiens a été dressée. Des réunions de consultation ont été organisées avec le Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA) et les institutions financières dans le but de discuter de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* et de l'accès des Autochtones au capital privé.

Le Secteur a appuyé les « modifications de Kamloops » sur l'impôt foncier qui sont passées en première lecture à la Chambre des communes en mars dernier. Ces modifications faciliteront aussi les transactions commerciales dans les terres « désignées ».

En outre, une stratégie a été mise au point en vue de faciliter la prospection et l'exploitation minière dans les réserves indiennes. On a aussi recruté, au cours de l'année, un directeur exécutif pour la division Pétrole et gaz des Indiens du Canada.

Une entente concernant la mine d'or de la société Placer Dome située au lac Dona a été signée par le conseil tribal de Windigo, la bande indienne d'Osnaburgh, la société et les deux ministres représentant le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral.

Des négociations ont été entamées avec plusieurs institutions financières administrées par les Indiens en ce qui concerne la privatisation de la Caisse d'expansion économique des Indiens (CEEI).

Une initiative conjointe du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes (PSCI) et du programme de l'aide sociale a permis d'utiliser des fonds à des activités productives dans le domaine du développement économique.

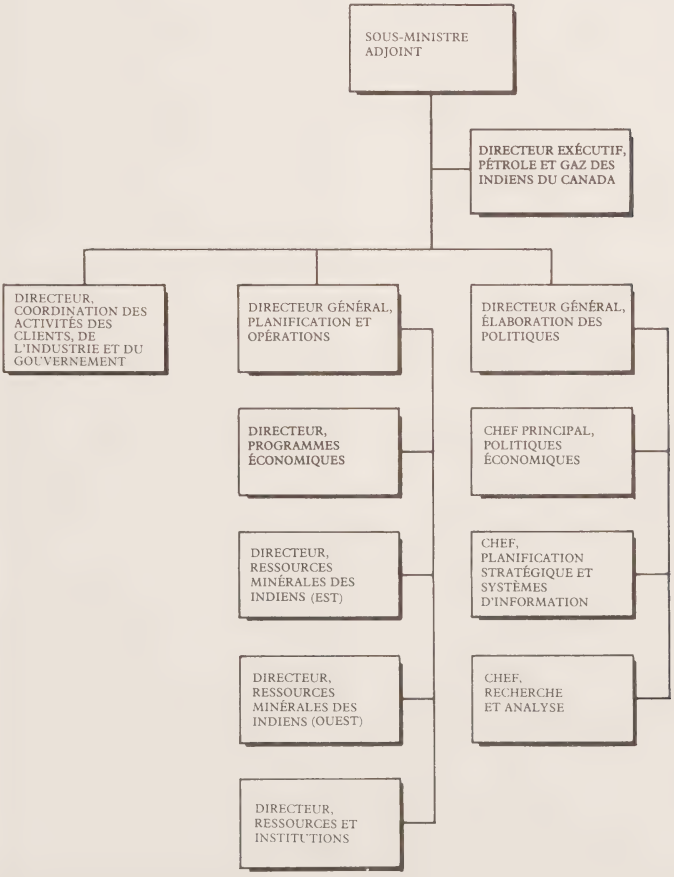
Le Secteur a administré quatre programmes distincts :

—le Programme d'aide aux entreprises indiennes a versé 10 millions de dollars en contributions, 10 millions de dollars en prêts directs et 3 millions de dollars en prêts garantis aux entreprises indiennes; il a aussi fourni des services consultatifs et administratifs;

—le Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes a octroyé environ 32 millions de dollars aux collectivités et aux particuliers afin d'augmenter l'accès à l'emploi grâce au perfectionnement scolaire et à la for-

Secteur du développement économique

Le Secteur du développement économique a marqué des progrès dans cinq stratégies élaborées par le Groupe de travail sur le développement économique des Indiens et visant l'accès accru au principal courant économique du monde des affaires, l'amélioration du régime fiscal en vue de favoriser la croissance des entreprises indiennes, l'appui à l'exploitation, par les Indiens, des ressources des terres indiennes, la formation des adultes indiens pour leur permettre d'accéder au monde des affaires et d'obtenir des emplois, et, enfin, l'amélioration des programmes fédéraux axés sur la croissance des entreprises indiennes et la création d'emplois.



créée en 1987-1988 afin de tenir le Ministre au courant des questions touchant le domaine des pêches chez les Autochtones.

Des fonds ont été octroyés à la mise au point et à l'analyse de quatre projets pilotes de gestion coopérative en Colombie-Britannique. En collaboration avec le ministère des Pêches et des Océans (MPO), on a établi des critères applicables à plus de 40 projets de cogestion susceptibles d'être mis en oeuvre dans la province.

En janvier dernier, les discussions exploratoires ont repris avec le Conseil des Six-Nations de la bande Grand River, à la suite de la rupture des négociations officielles des ententes relatives aux pêches survenue au début de 1987.

Dans la Région de l'Atlantique, le Ministère et le MPO ont continué à s'entretenir avec les bandes, l'Union des Indiens de la Nouvelle-Écosse et l'Union des Indiens du Nouveau-Brunswick au sujet des conflits survenus entre les règlements et les droits de pêche issus des traités. Des réunions ont également eu lieu avec des groupes comme la Fédération du saumon de l'Atlantique et le Conseil canadien des pêches. Un processus officiel de négociation des ententes en matière de pêche était à l'étude au cours de l'année.

Le Ministère, le MPO et le gouvernement du Québec ont surveillé la mise en oeuvre, par les bandes micmaques de Restigouche, du plan triennal de pêche. Le Ministère a aidé à la mise au point d'études de faisabilité concernant une proposition émanant de la bande de Kingsclear, au Nouveau-Brunswick, et visant à transformer une entreprise de pêche de subsistance en entreprise de pêche sportive. Dans le cadre de cette proposition, un complexe hôtelier doit être construit grâce à l'aide financière du gouvernement fédéral.

mentation en électricité de la collectivité. Des subventions en capital de plus de 9,8 millions de dollars ont été octroyées aux bandes cries, et de 330 000 $ à la bande naskapie, à des fins de logement et d'infrastructure communautaire.

La bande sechelte, investie de pouvoirs administratifs en vertu de la *Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande sechelte*, a entamé des négociations avec la Colombie-Britannique afin d'établir le district de l'administration indienne sechelte. Le Ministère s'est occupé d'obtenir les autorisations fédérales nécessaires pour rendre valides les arrangements conclus entre les autorités secheltes et provinciales. En outre, le Ministère s'est chargé de la modification de la constitution de la bande en ce qui concerne l'admissibilité au titre de membre de la bande. C'est ainsi que peut s'établir une nouvelle relation fondée sur la collaboration mutuelle et axée sur l'atteinte des objectifs des Indiens en matière d'autonomie gouvernementale.

Direction générale des revendications globales

Le mandat permettant la négociation de la revendication des Dénés et des Métis a été approuvé en mai 1987.

En décembre, le Ministère recevait le mandat de négocier, dans un délai de 14 mois, une entente de principe avec la Fédération Tungavik du Nunavut (FTN). Un atelier sur l'indemnité liée aux ressources fauniques a été présenté en collaboration avec l'industrie, la FTN et le gouvernement.

Au Yukon, le mandat de négociation pour la revendication du Conseil des Indiens du Yukon a été approuvé par le gouvernement fédéral en mai 1987. Le négociateur principal du gouvernement fédéral a été nommé en juillet et les négociations ont été entamées à la mi-août en vue d'en arriver à une entente de principe. Un processus visant à protéger les terres a été mis en place en attendant la sélection finale.

En Colombie-Britannique, les négociations avec les Nishgas ont porté surtout sur l'attribution et la gestion des ressources halieutiques.

Les négociations avec le Conseil attikamek-montagnais en vue d'en arriver à la première entente cadre conclue en vertu de la politique fédérale révisée concernant les revendications territoriales globales, vont bon train. Des négociations ont aussi été entamées en ce qui a trait à une entente provisoire sur les mesures de protection.

En août 1987, la bande indienne de la rivière Désert a présenté les documents nécessaires à la justification d'une revendication dans la Vallée de l'Outaouais. En février dernier, une autre revendication, celle des Kwakiutls, a été acceptée en Colombie-Britannique.

Direction générale de la politique sur les pêches indiennes

La Direction générale de la politique sur les pêches indiennes a été

fédéral spécial chargé de négocier la mise en application de toutes les dispositions des conventions.

Le gouvernement a approuvé le versement d'une somme de 2,5 millions de dollars aux anciens résidants de Port-Burwell, dans les Territoires du Nord-Ouest, qui ont déménagé au Nouveau-Québec en 1978. Le règlement de cette question constituait la clé de la négociation de la mise en oeuvre de la CBJNQ.

Des médiateurs ont été nommés ou simplement choisis pour négocier avec les trois parties autochtones intéressées. Le gouvernement fédéral a prolongé la période de négociation afin de permettre aux signataires autochtones de définir avec clarté leurs préoccupations.

Au cours de l'année, la Direction générale des politiques et de la mise en oeuvre s'est penchée sur l'élaboration de lignes directrices concernant la mise en oeuvre des ententes en matière de revendications globales. Ces lignes directrices prévoient notamment l'examen des ententes en question avant leur mise en oeuvre afin que l'on s'assure qu'elles sont claires et pratiques. De la même manière, elles prévoient la négociation d'ententes auxiliaires sur la manière dont les règlements globaux seront mis en oeuvre.

La Direction générale a participé aux discussions tripartites sur l'autonomie gouvernementale tenues en Ontario, au cours desquelles des sujets comme les terres, les ressources et l'éducation ont été traités. Elle a aussi représenté le Ministère lors d'événements internationaux faisant appel à une intervention de la part du Canada, par l'intermédiaire du Groupe de travail des populations autochtones et de l'Organisation internationale du travail.

En collaboration avec les Cris et les Naskapis, le gouvernement fédéral a rédigé un certain nombre de règlements visant à donner des précisions sur l'object de la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*. Cette collaboration s'est poursuivie pendant l'année 1987-1988 et a donné lieu à la rédaction de trois règlements : le *Règlement sur les élections au sein des bandes cries et naskapie,* le *Règlement sur la forme des actes de certaines successions* et le *Règlement sur les expropriations par les bandes cries et naskapie*. La première ébauche des règlements régissant la tenue de réunions spéciales et de référendums a aussi été rédigée au cours de l'année.

Au cours de l'exercice, les bandes cries et la bande naskapie ont reçu plus de 25 millions de dollars applicables aux frais de fonctionnement et d'immobilisations. Ce montant comprenait une somme de 13,1 millions de dollars versée à huit bandes cries et à l'Administration régionale crie. Un montant total de 968 754 $ a été atrribué à la bande naskapie pour couvrir ses frais de fonctionnement. De plus, une contribution spéciale de 1,1 million de dollars a été versée, au nom du Canada, à la bande de Wemindji pour payer les coûts d'ali-

cadres dans le processus de négociation de l'autonomie gouvernementale.

Le Secteur a aussi pris part ou donné son appui à la représentation du Ministère dans plusieurs tribunes internationales, notamment le Groupe de travail des populations autochtones, parrainé par les Nations-Unies, et l'Organisation internationale du travail, laquelle révise actuellement la Convention concernant les populations autochtones et tribales.

Direction générale des négociations de l'autonomie gouvernementale

L'intérêt que suscite le programme des Négociations de l'autonomie gouvernementale s'est accru considérablement. Les activités importantes entreprises en 1987-1988 par la Direction générale comprennent l'examen de 42 propositions émanant de 151 bandes réparties dans tout le Canada. Ainsi, depuis ses débuts en avril 1986, la Direction générale a donné suite à 65 propositions en tout, ce qui touche 232 bandes. Voici un bref aperçu des propositions courantes :

—19 propositions, auxquelles participent 56 bandes, sont rendues au stade de l'élaboration d'un cadre (mandat détaillé) applicable à la négociation proprement dite;

—17 propositions, faites au nom de 42 bandes, en sont au stade de l'élaboration initiale, à savoir les travaux de recherche et la consultation communautaire;

— 6 propositions, émanant de 53 bandes, ont atteint l'étape où des ateliers d'information sur l'autonomie gouvernementale sont offerts aux membres de la collectivité.

Parmi les autres activités, il convient de mentionner la tenue de deux ateliers nationaux à l'intention des collectivités qui sont en train d'élaborer leur cadre de négociation. Les ateliers permettent aux collectivités d'échanger des renseignements ainsi que leurs expériences en la matière. En outre, la Direction générale a préparé une pochette de documentation détaillée sur le processus de négociation communautaire de l'autonomie gouvernementale.

Direction générale des politiques et de la mise en oeuvre

En ce qui concerne la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* (CBJNQ) et la *Convention du Nord-Est québécois* (CNEQ), des progrès importants ont été enregistrés au cours de l'année. Des discussions ont eu lieu avec les Inuit, les Cris et les Naskapis, ainsi qu'avec le gouvernement du Québec et l'Hydro-Québec. La Direction générale des politiques et de la mise en oeuvre a effectué des recherche sur les questions soulevées, préparé des évaluations juridiques et défini la position du gouvernement fédéral dans le cadre de ces négociations.

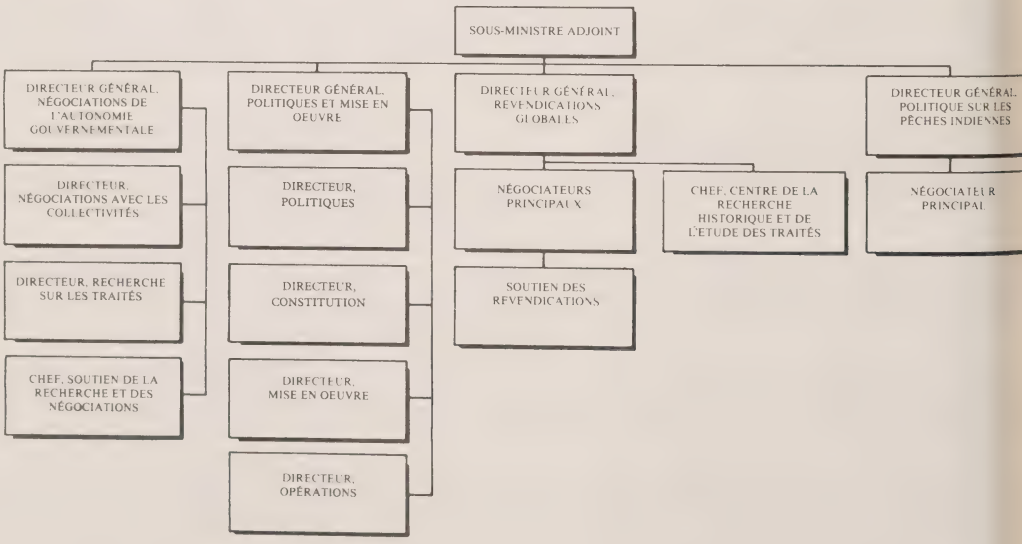
Le Ministre a nommé M. Andrew Croll comme représentant

Programme des affaires indiennes et inuit

Secteur de l'autonomie gouvernementale

Le gouvernement du Canada s'est engagé à appuyer le principe selon lequel les collectivités indiennes et inuit doivent avoir la possibilité de gérer leurs propres affaires si elles le désirent. Cet engagement comporte aussi l'idée que les Indiens et les Inuit doivent décider de la manière et du rythme de ce transfert de pouvoirs. Le but poursuivi est d'établir une nouvelle relation entre le gouvernement et les Autochtones du Canada, relation qui respecte les caractéristiques distinctives et les besoins particuliers des collectivités indiennes et inuit. Cet engagement envers l'autonomie gouvernementale des Autochtones occupe le rang des priorités du Ministère et constitue la principale responsabilité du Secteur de l'autonomie gouvernementale.

Le processus suivant lequel le pouvoir administratif est transféré aux Indiens et aux Inuit est bien établi et il a fait ses preuves, notamment durant l'année à l'étude. À cet égard, il convient de citer les progrès réalisés dans le cadre des négociations portant sur la mise en oeuvre de la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* (CBJNQ), le degré d'avancement de plusieurs revendications globales à l'étude, le règlement d'accords préliminaires dans bon nombre de domaines, l'élaboration de plusieurs projets de cogestion liés aux pêches et le cheminement de plusieurs collectivités vers la conclusion d'ententes



Programme des affaires indiennes et inuit

de l'utilisation des terres dans les endroits où les juridictions se chevauchent.

Les Modes optionnels de financement

En 1987-1988, sept ententes sur les Modes optionnels de financement (MOF) ont été signées, ce qui représente une somme totale de 22,8 millions de dollars pour le financement de programmes au cours de l'année à l'étude.

L'entente sur les MOF la plus importante et la plus complexe à ce jour a été signée avec le Conseil tribal Nuu-Chah-Nulth, qui regroupe 13 bandes de la Colombie-Britannique. Il s'agit d'une entente quinquennale de 58 millions de dollars.

Actuellement, 45 bandes et cinq conseils tribaux en sont à différentes étapes de l'élaboration d'une entente sur les MOF.

Aménagement des terres

En octobre 1987, le Canada a conclu avec le Yukon une entente sur l'aménagement du territoire. L'entente donne lieu à un processus fondé sur la collaboration entre le Ministère, le gouvernement du Yukon et le Conseil des Indiens du Yukon, pour établir un cadre global de planification de l'utilisation des terres à la grandeur du territoire.

La Commission d'énergie du Nord canadien

Des levés de plans détaillés et d'autres travaux ont été effectués pour pouvoir mettre en application le projet de loi C-45, en vertu duquel les biens de la Commission d'énergie du Nord canadien (CENC) situés au Yukon ont été transférés au gouvernement territorial du Yukon (GTY). Les biens ont été vendus à la Yukon Development Corporation (YDC) au prix de 95 millions de dollars. La Yukon Electrical Co. Ltd., chargée de la gestion du service public, s'est engagée à garantir l'emploi de tous les employés yukonnais.

L'accord de principe régissant la vente et le transfert de la Commission d'énergie du Nord canadien au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) au prix de 53 millions de dollars a été signé le 8 février 1988. Cet accord a été conclu en vue de la vente et du transfert réels qui devaient avoir lieu trois ou quatre mois plus tard.

L'institut culturel dené

Constitué en société en mai 1987, l'Institut culturel dené a reçu du Ministère une subvention de fonctionnement de plus de 190 000 $ pour l'année financière 1987-1988. L'Institut a été crée dans le but de promouvoir la culture dénée.

Extraction des placers au Yukon

Une nouvelle politique concernant l'extraction de l'or des placers au Yukon a été approuvée par les ministres des Affaires indiennes et du Nord canadien, des Pêches et des Océans, et de l'Environnement. L'entente établit les conditions visant à protéger le poisson et son habitat et à favoriser la poursuite de saines pratiques dans le domaine de l'industrie des placers.

demnités financières s'élevant à 2 587 153 $.

Une entente a été signée avec la Société Makivik pour assumer les frais de réinstallation à Inukjuak de certaines familles inuit de Resolute et de Grise Fiord.

Le Canada et le Manitoba sont parvenus à une entente avec la bande indienne de Le Pas au sujet de la revendication du barrage de la rivière Pasquia, entente qui a donné lieu au versement d'une somme de 431 107 $ partagée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.

Les «modifications de Kamloops»

Le projet de loi C-115, connu sous le nom de «modifications de Kamloops», est passé en première lecture à la Chambre des communes en mars 1988. Les modifications qu'il apporte à la *Loi sur les Indiens* permettent aux conseils de bandes d'exercer des pouvoirs relativement à l'utilisation des terres désignées, de prélever des impôts fonciers et de promouvoir le développement commercial. Il s'agissait de la première modification de la *Loi sur les Indiens* à être conduite par un Indien; elle établit clairement le pouvoir des conseils de bandes de prélever des impôts sur les terres de réserve.

La *Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba*

En mars 1988, on autorisait le versement d'une somme de 88,5 millions de dollars à cinq collectivités visées par la *Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba* (CITNM) pour remplir la principale obligation contractée par le Canada en vertu de l'article 6 de la Convention de 1977. La Northern Flood Capital Reconstruction Authority, une société contrôlée par des bandes indiennes, assumera la gestion du projet d'adduction d'eau et de construction d'égouts; il s'agit du plus important projet d'immobilisations jamais entrepris par ces bandes.

Le Cadre politique et économique pour le Nord

Un nouveau cadre politique et économique global pour le Nord a été approuvé en juin 1987. Il a pour but de renforcer les institutions politiques et économiques du Nord au sein de la fédération canadienne. Les objectifs fondamentaux de cette politique sont les suivants : transférer les programmes de type provincial aux gouvernements territoriaux (y compris la responsabilité de gérer les ressources naturelles du Nord), parvenir au règlement des revendications territoriales et, enfin, mettre sur pied un régime économique solide et stable grâce à une plus grande diversification tout en réaffirmant la souveraineté du Canada sur les terres et les eaux arctiques.

Transfert de la foresterie

Les responsabilités relatives aux programmes d'aménagement des forêts et de protection contre les incendies ont été transférées du Ministère au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. L'accord établit les modalités des changements législatifs, du transfert des biens et du logement, des conditions de travail des employés du gouvernement fédéral et du maintien

Faits saillants

En 1987-1988, le Ministère a redoublé d'efforts pour remplir ses engagements à l'égard de l'accession des Indiens et des Inuit à l'autonomie gouvernementale axée sur la collectivité, du transfert des programmes aux Indiens et aux Inuit ainsi qu'aux gouvernements territoraux, et du règlement des revendications territoriales des Autochtones. L'importance des responsabilités du Ministère a été signalée lors de la nomination, le 27 août 1987, de l'honorable Bernard Valcourt, ministre d'État chargé de seconder l'honorable Bill McKnight dans l'exercice de ses fonctions de ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Négociations communautaires en matière d'autonomie gouvernementale

La Direction générale des négociations de l'autonomie gouvernementale a donné suite à 42 nouvelles propositions émanant de 151 bandes réparties dans le pays, et elle s'occupe actuellement du traitement de 23 autres dossiers. En outre, la Direction générale a appuyé la tenue, dans cinq provinces, d'ateliers sur l'autonomie gouvernementale qui ont permis à 67 bandes de se rencontrer et de partager leur information et leurs expériences.

La *Convention de la Baie James et du Nord québécois*

Le gouvernement fédéral a approuvé le versement d'une somme de 2,5 millions de dollars aux anciens résidants de Port-Burwell, dans les Territoires du Nord-Ouest, qui, en raison de la détérioration des conditions économiques et sociales qui ont mené au déclin de leur population, sont allés s'installer au Nouveau-Québec en 1978. Cette question constituait la clé du succès des négociations visant à mettre en oeuvre la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* (CBJNQ); cette réussite ouvre la voie à de futures négociations.

Revendications globales

Le mandat visant à négocier une entente de principe avec les Dénés et les Métis des Territoires du Nord-Ouest a été approuvé en mai 1987. L'entente était en bonne voie de règlement à la fin de l'exercice.

À la mi-août, des négociations ont été entamées en vue de parvenir à une entente de principe avec le Conseil des Indiens du Yukon. L'équipe fédérale de négociation du Yukon s'est aussi chargée des revendications transfrontalières du Conseil des Dénés-Kaskas, de la Nation dénée et des Tlingits de la rivière Taku, connus sous le nom officiel de bande d'Atlin.

En décembre 1987, le gouvernement fédéral établissait le mandat de négocier une entente de principe avec la Fédération Tungavik du Nunavut.

Les négociations conduisant à la signature d'une entente cadre avec le Conseil attikamek-montagnais allaient bon train.

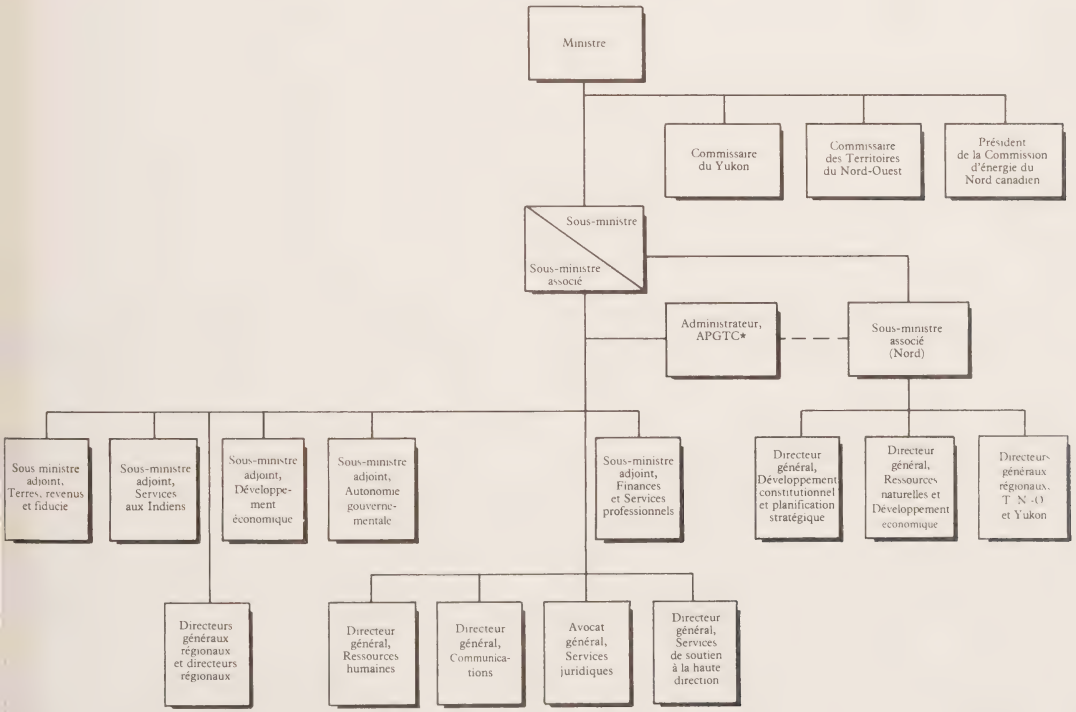
Revendications particulières

Au cours de l'exercice, le règlement de cinq griefs s'est soldé par l'attribution du statut de réserve à 186,3 hectares de terres au total et par le versement d'in-

Faits saillants

En ce qui concerne l'évolution du Nord, le Ministère a tenu un rôle de premier plan dans le transfert des responsabilités de type provincial aux gouvernements du Nord, dans la promotion du développement économique et dans le règlement des revendications territoriales dans le Nord. De plus, le Ministère met de l'avant certaines mesures particulières dans le but de réaffirmer la souveraineté du Canada dans l'Arctique.

ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE



*L'APGTC relève conjointement d'Affaires indiennes et du Nord Canada et d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

Profil du Ministère

Mandat

Créé en 1966, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien est dirigé par un ministre qui est responsable des Affaires indiennes et inuit, ainsi que du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest et de leurs ressources. Le Ministère assume les responsabilités suivantes :

—remplir les obligations que le gouvernement fédéral a contractées en vertu des traités, de la *Loi sur les Indiens* et des autres lois énumérées à l'annexe II;

—assurer la prestation des services essentiels aux Indiens inscrits et aux collectivités inuit;

—aider les Indiens et les Inuit à acquérir des compétences professionnelles, à mettre sur pied des entreprises et à tirer profit de leurs ressources naturelles;

—négocier des ententes communautaires permettant aux collectivités indiennes de participer davantage à la prise de décisions et d'exercer des pouvoirs accrus;

—appuyer les discussions constitutionnelles concernant la définition des droits des peuples autochtones, ainsi que les questions qui s'y rattachent;

—effectuer des paiements de transfert aux gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest;

—favoriser le développement économique du Nord et protéger l'environnement de cette région, y compris les mers arctiques;

—favoriser l'évolution politique des territoires du Nord et coordonner les politiques et les programmes du gouvernement fédéral dans le Nord;

—administer la plupart des terres et des ressources naturelles du Nord.

L'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (APGTC) est chargée de la réglementation des activités d'exploration et de mise en valeur du pétrole et du gaz naturel des terres de l'arrière-pays canadien. L'APGTC administre la *Loi fédérale sur les hydrocarbures* et la *Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz*; elle relève des ministres des Affaires indiennes et du Nord canadien ainsi que de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Au cours de l'exercice financier 1987-1988, le Ministère s'est employé à mettre en oeuvre les politiques et les programmes du gouvernement concernant les Indiens et les Inuit ainsi que les citoyens non autochtones du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Ces politiques et ces programmes visaient à favoriser l'accession des Indiens et des Inuit à l'autonomie gouvernementale, à améliorer leurs perspectives économiques, à gérer d'une meilleure façon les terres et les deniers des Indiens, à améliorer les conditions de vie dans les collectivités indiennes et à sauvegarder la relation spéciale qui existe entre le gouvernement fédéral et les Indiens et les Inuit du Canada.

Profil du Ministère

ANNEXE I

Dépenses budgétaires 92

ANNEXE II

Lois appliquées 94

PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD

—Direction générale du développement constitutionnel et de la planification stratégique 37
—Direction générale des ressources naturelles et du développement économique 39

ADMINISTRATION DU PÉTROLE ET DU GAZ DES TERRES DU CANADA

—Gestion des droits 46
—Exploration 46
—Exploitation 47
—Dépenses et retombées 47
—Questions environnementales 48

PROGRAMME DE L'ADMINISTRATION

Finances et services professionnels 50

—Direction générale des finances 51
—Direction générale des services de gestion 52
—Politique et services des marchés 52
—Direction générale de la vérification interne 52
—Services techniques 52

Direction générale des ressources humaines 53

Direction générale des communications 54

Direction générale des services de soutien à la haute direction 56

BUREAUX DES RÉGIONS 00

Région de l'Atlantique 61
Région du Québec 64
Région de l'Ontario 67
Région du Manitoba 72
Région de la Saskatchewan 76
Région de l'Alberta 78
Région de la Colombie-Britannique 81
Région du Yukon 85
Région des Territoires du Nord-Ouest 88

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DU MINISTÈRE

Mandat 8

FAITS SAILLANTS

Faits saillants 12

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT

Secteur de l'autonomie gouvernementale 16

—Direction générale des négociations de l'autonomie gouvernementale 17
—Direction générale des politiques et de la mise en oeuvre 17
—Direction générale des revendications globales 19
—Direction générale de la politique sur les pêches indiennes 19

Secteur du développement économique 21

Secteur des terres, des revenus et de la fiducie 24

—Direction générale de la liaison et du soutien juridiques 24
—Direction générale des terres et de l'environnement 25
—Direction générale des effectifs, des revenus et de l'administration des bandes 25
—Direction générale des revendications particulières 26

Secteur des services aux Indiens 27

—Direction générale de l'éducation 28
—Direction générale du développement social 30
—Direction générale du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations 30
—Programmes de soutien des bandes 31
—Gestion des immobilisations 31
—Logement 31
—Gestion des paiements de transfert 32
—Modes optionnels de financement (MOF) 33

Publié avec l'autorisation de
l'hon. Bill McKnight, c.p., député,
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien,
Ottawa, 1988.

QS-6041-000-BB-A1
N° de catalogue R1-1988
ISBN 0-662-56409-X

©Ministre des Approvisionnements et
Services Canada

À Son Excellence
La très honorable Jeanne Sauvé
Gouverneur général du Canada

Madame le Gouverneur général,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour l'exercice financier allant du 1er avril 1987 au 31 mars 1988.

Au cours de cet exercice le Ministère s'est appliqué à respecter ses engagements envers les Indiens, les Inuit et les habitants du Nord du Canada. À cette fin, nous nous sommes fixé trois grands objectifs, soit l'amélioration des services communautaires, le renforcement de l'autonomie gouvernementale et le règlement des revendications des Autochtones.

De 1984 à 1988, le budget des Affaires indiennes et inuit du Ministère a enregistré une hausse de 31 p. 100. Les dépenses en matière d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire ont augmenté considérablement pendant cette période. Le Ministère s'engage à continuer de dispenser aux Indiens et aux Inuit de solides programmes en matière d'éducation, de développement social et de développement économique.

Le gouvernement est fermement décidé à régler les revendications des Autochtones. À la fin du présent exercice, l'entente de principe visant la revendication globale des Dénés et des Métis était en bonne voie de règlement. En 1987-1988, cinq revendications particulières ont été réglées moyennant des indemnités qui se sont élevées au total à environ 2,6 millions de dollars et la cession de 186,3 hectares de terres. En ce qui concerne la *Convention de la Baie James et du Nord québécois,* des négociations par voie de médiation ont été projetées avec les Cris, les Inuit et les Naskapis.

Le gouvernement s'est entretenu avec les dirigeants autochtones du pays au sujet de la reprise des pourparlers sur l'enchâssement, dans la Constitution, de leurs droits à l'autonomie gouvernementale. Le gouvernement s'est fixé comme objectif d'établir, en collaboration avec les ministères et organismes fédéraux compétents ainsi qu'avec les autres ordres de gouvernement, un cadre officiel pour l'émergence d'une nouvelle relation entre l'administration fédérale, les Indiens et les Inuit, qui soit axée sur le contrôle communautaire accru et l'autosuffisance. Depuis 1986, 65 groupes, représentant 232 bandes, ont présenté des propositions visant à mettre en oeuvre des activités permettant aux collectivités d'accéder à l'autonomie gouvernementale. En 1987-1988, environ 67 p. 100 du budget des Affaire indiennes et inuit a été administré par les collectivités indiennes, alors que cette proportion était d'à peu près 39 p. 100 en 1979-1980.

Le Ministère a marqué des progrès importants au cours de l'année en ce qui à trait à l'évolution des régions nordiques du Canada. L'approbation d'un Cadre politique et économique pour le Nord a préparé le terrain pour le transfert, aux gouvernements territoriaux, des derniers programmes de type provincial. En outre, les biens de la Commission d'énergie du Nord canadien situés au Yukon ont été transférés au gouvernement territorial du Yukon et vendus subséquemment à la Yukon Development Corporation.

Tout au long de l'année, j'ai été heureux de suivre les progrès que les Indiens, les Inuit et les habitants du Nord ont faits dans l'amélioration de la qualité de la vie dans leurs collectivités. Je suis également fier du travail accompli par ce ministère et ses employés. Grâce à leur ténacité et à leur dévouement, nos engagements ont été remplis de la meilleure façon possible. Je tiens à les remercier tous de leur contribution.

Veuillez, je vous prie, Madame le Gouverneur général, agréer l'expression de ma très haute considération.

Bill McKnight, c. p., député,
ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

113

Affaires indiennes et du Nord Canada
Indian and Northern Affairs Canada

Rapport annuel 1987-1988



Canada

FEB 21 1990